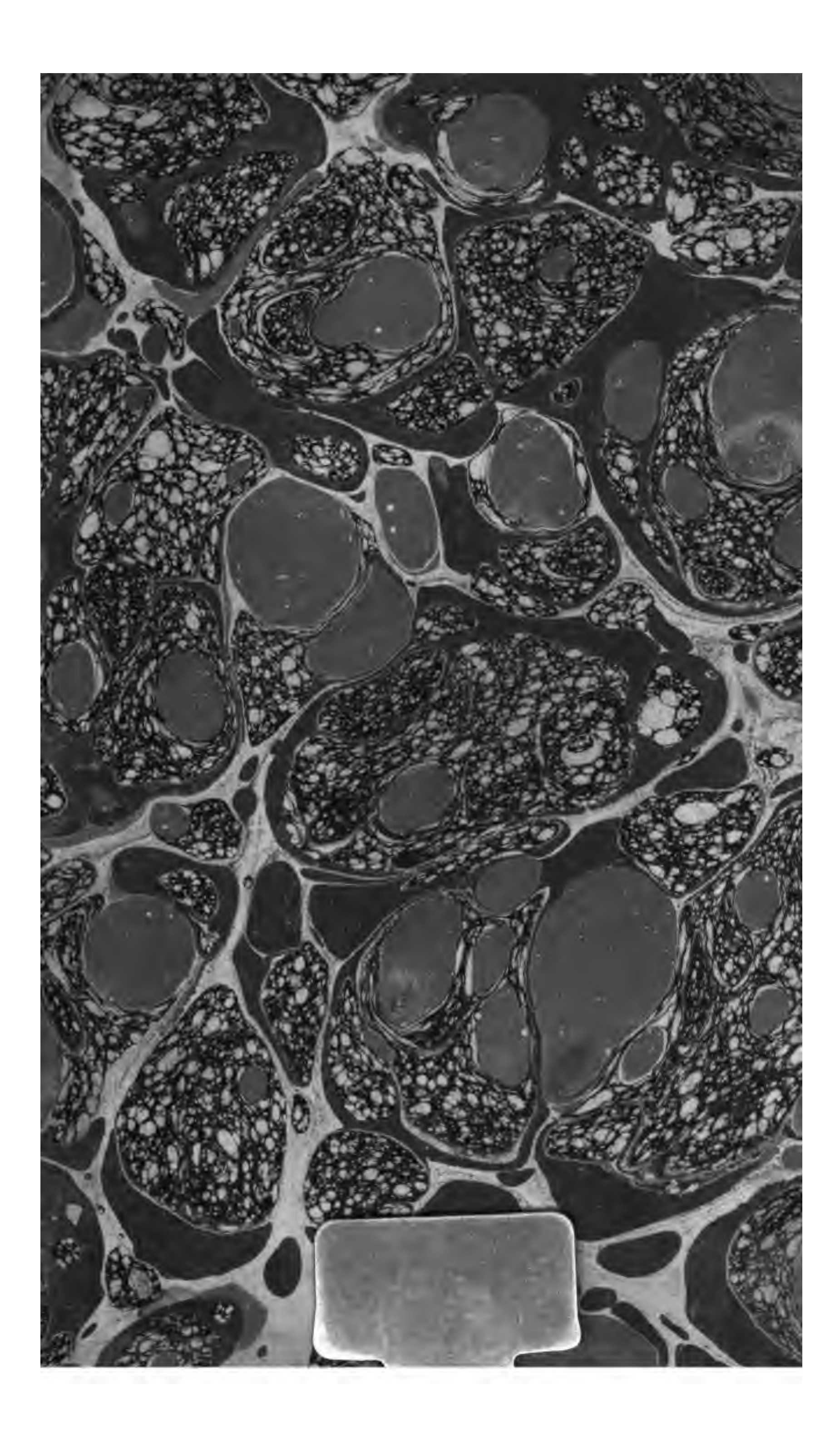
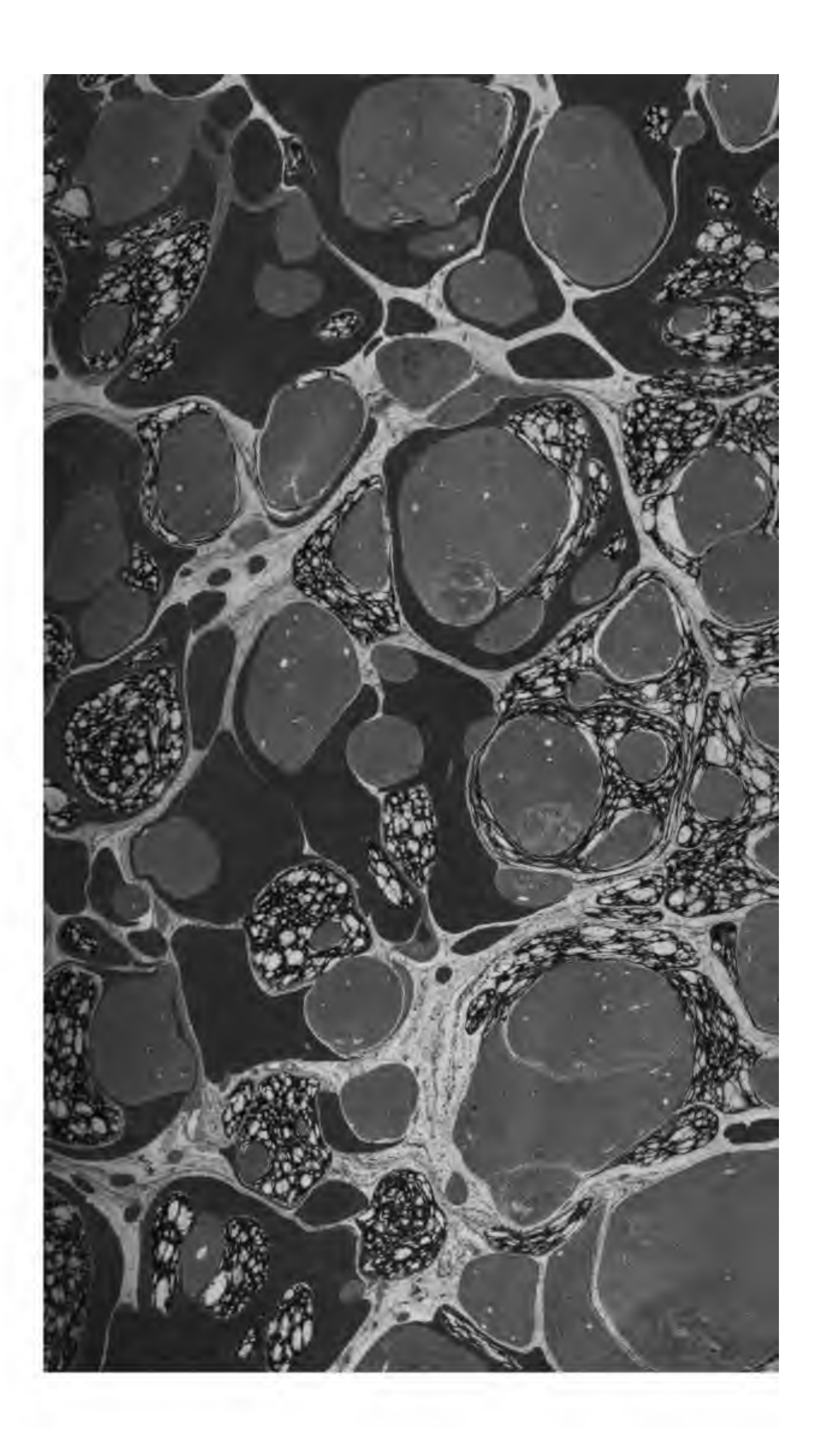






ŒUVRES
COMPLETTES
DE MESSIRE
ESPRIT FLÉCHIER,
ÉVEQUE DE NISMES,

Ci-devant Prêtre de la Doctrine Chrétienne, & l'un des quarante de l'Académie Françoise.

TOME VIII.

Contenant les Mandemens, Lettres Pastorales, & autres écrits de Morale & de Piété.

ŒUVRES COMPLETTES

DE MESSIRE

ESPRIT FLÉCHIER,

EVEQUE DE NISMES,

ET L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

REVUES ſur les Manuſcrits de l'Auteur, augmentées de pluſieurs Pièces qui n'ont jamais été imprimées, & accompagnées de Préfaces, d'Obſervations & de Notes ſur tous les endroits qui ont paru en avoir beſoin.

TOME IV. PARTIE II.





A NISMES,

Chez PIERRE BEAUME, Imprimeur-Libraire.

M. DCC. LXXXII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



PRÉFACE

DE L'ÉDITEUR,

Sur les Pièces contenues dans ce huitième Volume.

DANS les ſept Volumes de cette Collection qui ont précédé celui ci, on a vu M. Fléchier, tantôt comme Hiſtorien exact & diſert, tracer d'une main ſavante le Portrait d'un grand Empereur, & de deux Prélats célèbres, & embellir le récit des événemens par l'élégance d'un ſtyle enchanteur; tantôt comme Orateur ingénieux, noble & touchant, répandre les plus brillantes fleurs de l'éloquence ſur le tombeau des Héros du ſiècle & de la religion, faire revivre leurs vertus & leurs grands exemples, développer avec art les principes de la morale chrétienne, inſpirer aux pécheurs des ſentimens de confuſion & de crainte, qui les diſpoſent à la pénitence, & inſpirer le goût de la piété à ceux dont la vie n'a été qu'un cercle de déſordres & d'amuſemens.

M. de Nîmes va paroître ſous un autre caractère dans ce huitième Volume de ſes Œuvres complètes: c'eſt un ſucceſſeur des Apôtres qui parle aux fidelles confiés à ſa vigilance, pour les inſtruire & les conſoler; c'eſt un Evêque digne des plus beaux ſiècles de l'Egliſe, qui prend le ton des Chryſoſtome & des Ambroiſe, en adreſſant la parole à ſon troupeau, pour le rappeler dans les voies droites & ſûres, quand il s'en écarte, ou lui apprendre à ſouffrir ſans murmurer, quand Dieu le châtie; c'eſt un père qui, ne pouvant faire entendre ſa voix à tous ſes enfans, fixés

par leur condition & leurs travaux en différens lieux d'une vaste contrée, leur donne par écrit des avis salutaires sur leurs besoins, leurs dangers, leurs épreuves, leurs intérêts véritables, & la conduite qu'ils doivent tenir dans les circonstances difficiles où ils se trouvent.

Il n'y a rien de plus noble, de plus affectueux & de plus touchant que les Mandemens & les Lettres Pastorales de M. Fléchier, soit qu'il les adresse indistinctement à tous les Fidelles de son diocèse, soit qu'il ne les destine qu'à une certaine portion de ceux qui lui sont soumis, comme les Curés, les Religieuses, les nouveaux convertis. Ce n'est pas la même éloquence qu'on admire dans les Oraisons funèbres, les Panégyriques & les autres compositions oratoires de l'illustre Prélat. C'est un genre d'éloquence tout différent, plus onctueux, plus tendre, où l'empreinte du cœur & le langage du sentiment se fait encore plus remarquer. Le style est toujours également pur, correct, harmonieux, comme dans tous les autres Ouvrages qui nous restent de cet immortel Ecrivain; mais on voit dans ceux-ci, qu'il a pris soin de l'approprier à la nature des sujets qu'il traite, & à la qualité des personnes auxquelles il veut se rendre utile. C'est pour cela que, sous une apparence d'uniformité, il y a dans ces Pièces un ton si varié, des nuances si différentes & si faciles à saisir, pour peu qu'on y fasse attention, lorsqu'on passe de l'une à l'autre. Le ton qui domine dans toutes, c'est celui de la dignité, de la noblesse & de la vérité, avec des teintes habilement ménagées de force & de pathétique, de douceur & d'aménité, suivant que l'illustre Ecrivain a besoin d'employer ce qui frappe & remue l'esprit, ou ce qui touche & amollit le cœur, pour arriver à son but. Mais de quelque manière qu'il s'y prenne, & de quelque secret de l'art qu'il fasse usage, c'est toujours un Evêque qui parle de la manière qui convient le mieux à la sainteté de son caractère, à

l'autorité sacrée dont il est revêtu, aux sentimens dont il doit être pénétré, à l'importance & à la grandeur des vérités qui sont l'objet de ses instructions. On croit entendre un de ces éloquens & pieux Evêques des premiers temps, qui portés comme lui au rang sublime de successeurs des Apôtres, étoient remplis de leur esprit & de leur doctrine, combattoient les ennemis de la religion avec un zèle intrépide & sage tout à la fois, & ne connoissoient, en attaquant les erreurs ou les vices, d'autres ménagemens que ceux de la charité. D'après cela, nous osons dire, que de tous les écrits de M. Fléchier, il n'en est point où il ait mieux saisi, mieux imité le ton de l'antiquité, que dans ceux dont ce Volume est composé. Le Théologien dogmatique & moraliste, l'Orateur éloquent & l'Ecrivain poli s'y montrent en même temps, & s'y prêtent un mutuel secours; l'un pour approfondir & discuter les principes, l'autre pour employer à propos les raisonnemens ou les peintures, & le troisième pour adoucir la sécheresse des préceptes & la sévérité des reproches, par les charmes d'une diction pure & attrayante. Une Notice courte, & néanmoins suffisamment développée de chaque Pièce contenue dans ce Volume, justifiera pleinement le jugement que nous en portons. D'ailleurs, ces Notices nous ont paru nécessaires, pour rappeler les faits qui ont donné lieu aux Mandemens & Lettres Pastorales de l'éloquent Prélat, & pour remettre sous les yeux du Lecteur les principales circonstances auxquelles M. Fléchier se contente de faire allusion, sans s'y arrêter, parce que personne ne les ignoroit de son temps.

I. *Mandement pour la publication de la constitution d'Innocent XII, portant condamnation du Livre intitulé :* EXPLICATION DES MAXIMES DES SAINTS, *&c.*

Nous ne retracerons pas ici tout ce qui s'est passé

en France au sujet du Quiétisme, dans les dernières années du siècle passé. A présent que les intérêts de ceux qui ont figuré dans cette affaire ne subsistent plus, & que les vues personnelles qui les animoient ont disparu avec eux, on convient qu'il y entra, d'une part, plus de subtilité que de penchant, à renouveler des erreurs déjà proscrites; & de l'autre, plus de jalousie & d'animosité, que de véritable zèle. Si Bossuet, l'Aigle des Orateurs & l'Oracle de l'Eglise de France, n'avoit que des intentions pures, s'il ne cherchoit dans ce dernier combat qu'à faire triompher la vérité, combien d'autres n'étoient pas conduits par des motifs aussi louables? Mais Fénélon, cet homme si vrai, si modeste, cette ame si franche, si éloignée de toute feinte & de tout sentiment contraire à la droiture & à la sincérité, qui l'accusera d'avoir voulu se distinguer par la singularité de ses opinions, ou d'avoir soutenu l'erreur connue, par attachement à ses propres idées? Tout le monde convient aujourd'hui, que s'il n'eût pas composé le Télémaque, & quelques autres Ouvrages d'un style enchanteur, où les plus sublimes leçons de Morale & de Politique sont cachées sous le voile des fictions les plus ingénieuses, avant de publier l'Explication des Maximes des Saints, ce dernier Ouvrage, uniquement destiné aux personnes versées dans la Théologie Mystique, auroit moins paru dangereux & moins digne de la proscription. Personne n'ignore quels furent les moyens dont on se servit pour inspirer des soupçons odieux, & de vives alarmes à LOUIS XIV; ce Prince aimoit la religion, mais il étoit peut-être trop jaloux de régner sur les esprits & sur les consciences, genre de domination qui n'appartient qu'à Dieu seul. Prévenu contre l'Archevêque de Cambrai, excité, nous ne dirons point par les ennemis de ce Prélat, qui n'en eut pas, ou qui ne mérita jamais d'en avoir, mais par ses envieux, il déploya toute son autorité contre la nouvelle hérésie, & contre celui qui passoit

pour en être le défenseur. Il poursuivit si vivement à Rome la condamnation du Livre des *Maximes*, & il fut secondé avec tant de chaleur par les Evêques qui avoient pris parti dans cette affaire, que le pieux Pontife Innocent XII, ne pouvant s'empêcher d'en témoigner sa surprise, écrivit à quelques-uns que si Fénélon avoit péché par excès d'amour de Dieu, ils avoient péché, eux, par défaut d'amour du prochain. Dès que le Chef de l'Eglise eut condamné le livre des *Maximes*, & la doctrine qu'il renferme, l'humble & religieux Archevêque de Cambrai, qui avoit beaucoup écrit pour défendre l'un & l'autre, ne connut plus d'autre parti que celui de la soumission la plus parfaite. Il monta lui-même en chaire pour rendre publique, & la décision du Saint Siége qui condamnoit son Ouvrage, & son adhésion pleine & entière à ce Jugement respectable. Il fit plus, & pour laisser à la postérité un monument durable de son repentir & de sa docilité, il donna à son Eglise, pour l'exposition du Saint Sacrement, un Soleil d'or porté par deux Anges, dont l'un foule aux pieds plusieurs Ouvrages hérétiques, parmi lesquels on voit le sien distingué par le titre gravé en gros caractères.

Le Roi ordonna que la Constitution d'Innocent XII fût reçue & publiée dans tout le Royaume; & pour rendre cette acceptation plus solennelle, il voulut que les Evêques de chaque Métropole tinssent à cet effet une Assemblée provinciale, sous la présidence de leur Archevêque. M. Fléchier, qu'on ne se lassoit jamais d'entendre, fut chargé de porter la parole dans l'Assemblée de la Province Ecclésiastique de Narbonne, présidée par le Cardinal de Bonzi Archevêque de cette Ville. Il le fit avec son éloquence & sa dignité ordinaires. Il a su concilier dans ce Discours son zèle pour la vérité, son attachement à la saine Doctrine, & son respect pour les décisions du Saint Siége, avec l'estime dont il étoit pénétré pour les vertus & les talens de Fénélon, qui lui rendoit la même justice. On voit

qu'il en coûte à son cœur pour dire que son illustre ami s'est trompé ; il glisse légérement sur les erreurs de son Livre ; il s'exprime de manière à faire penser que l'Auteur de l'Ouvrage proscrit a plutôt mérité sa condamnation par l'inexactitude des expressions, que par le vice des sentimens ; il ne parle de sa personne qu'avec admiration ; il s'attache à relever le mérite de sa soumission, de sa candeur & de son courage, à se condamner lui-même sans restriction & sans réserve ; il donne enfin à ce grand exemple de docilité les justes éloges qui lui sont dûs.

On retrouve les mêmes attentions & les mêmes ménagemens dans le Mandement que M. de Nîmes adressa aux Fidelles de son diocèse, pour la publication de la Bulle d'Innocent XII. Cette pièce est plus courte que ne semble le demander l'importance du sujet, qui auroit fourni au Prélat la matière d'une instruction très-étendue, s'il eût voulu traiter à fond les divers points de doctrine qui ont rapport à la nature de l'Oraison, à ses règles & à ses effets, aux principes de la vie intérieure, & aux questions difficiles de la Théologie mystique. Mais on s'aperçoit qu'il évite à dessein d'entrer dans la discussion de ces objets délicats. Il se contente de tracer une idée rapide & abrégée de la nouvelle spiritualité, de ses maximes dangereuses, de ses abus & du genre d'Oraison qu'elle s'efforçoit d'introduire. « Nous avons connu, dit-il, » qu'il s'élevoit (en France) une secte de gens spi» rituels ou mystiques, qui s'éloignant des routes » que Jesus-Christ & les Apôtres nous ont tracées, » & marchant dans leurs propres voies, retranchoient » de la prière les demandes & les désirs qui en sont » les parties les plus essentielles, négligeoient de mé» diter les mystères du Sauveur, de pratiquer les œu» vres évangéliques, de faire des fruits dignes de pé» nitence, & substituoient, au lieu des plus solides » moyens qui conduisent à Dieu par Jesus-Christ, une » oisive & stérile oraison, & une foi sans action &

» ſans vigilance ; ſous prétexte de rendre la charité
» plus pure & plus déſintéreſſée, ils lui ôtoient les
» précautions de la crainte & les douceurs de l'eſpé-
» rance ; un abandon outré, & une triſte indifférence
» étoit le fond de leur religion ; & mettant la gran-
» deur & la dignité du Chriſtianiſme dans une eſpèce
» de vertu qui tendoit à la deſtruction de toutes les
» autres, ils propoſoient aux ames fidelles d'étouffer
» juſqu'au déſir de leur ſalut, & d'acquieſcer à leur
» réprobation éternelle. »

Dans ce court expoſé, M. Fléchier donne tout à la fois, & le tableau des erreurs condamnées par le ſaint Siége, & le motif de leur proſcription. Venant enſuite au livre de M. de Cambrai, dont il ne put ſe diſpenſer de parler, il ſe borne à dire que *cet Ouvrage pouvoit faire plus d'impreſſion ſur les eſprits, que tous les autres, tant par la ſubtilité de ſa doctrine, que par la réputation de ſon Auteur.* Il continue par louer la conduite humble & courageuſe de ſon illuſtre Collègue, & il finit par condamner avec le Pape & les Evêques de France, dans le diſpoſitif de ſon Mandement, le livre des *Maximes* qui en eſt l'objet.

II. *Lettre Paſtorale aux Fidelles du diocèſe de Nîmes, au ſujet des Fanatiques.*

TOUS ceux qui ont étudié l'hiſtoire des dernières années du ſiècle paſſé & des quatre premières de celui-ci, dans les mémoires fidelles du temps, n'ignorent rien de ce que nous allons dire ; mais dans le nombre de ceux qui liront cette partie des Ouvrages de M. Fléchier, combien n'y en aura-t-il pas qui nous ſauront gré de les avoir inſtruits, du moins en général, des principaux événemens dont la connoiſſance augmentera le goût & l'intérêt qu'ils prendront à cette lecture ? Le fameux Edit de Nantes, accordé par Henri IV, en 1598, aux demandes importunes des Préten-

dus Réformés, & aux besoins que ce Prince avoit de s'assurer d'eux, fut révoqué par un Edit contraire, le 22 Octobre 1685, après plusieurs atteintes, d'une part, & beaucoup de murmures & de mouvemens inquiets de l'autre. Les émigrations hors du Royaume, les défenses & les précautions rigoureuses pour en arrêter le cours, les lois coactives & pénales contre ceux qui tentoient de s'évader, & ceux que la crainte ou des intérêts puissans réduisoient à feindre, furent les suites inévitables de cette loi, qu'on accuse aujourd'hui d'en avoir encore eu d'autres plus funestes. Louis XIV étoit alors engagé dans la guerre qui fut terminée par le traité de paix conclu à Ryswick, en 1697. Dans les dernières années qui précédèrent ce traité, les ennemis de la France ne cessoient d'exciter à la révolte les Religionnaires du Languedoc, du Vivarais & des cantons voisins. Ils leur envoyoient des émissaires pour leur promettre du secours, des Prédicans qui leur annonçoient une révolution prochaine & le rétablissement de leur culte, de l'argent, des armes & des munitions de guerre. Avec ces moyens ils s'attroupèrent dans les montagnes, se répandirent par bandes, plus ou moins nombreuses, par-tout où ils espéroient trouver beaucoup de butin & peu de résistance. Bientôt le fanatisme, avec toutes ses extravagances & toutes ses fureurs, s'alluma parmi ces gens grossiers, que l'ardeur du climat & l'habitude d'une vie errante disposoit à l'enthousiasme. Ils eurent des Prophètes & des Prophétesses qui les encourageoient au meurtre, au pillage, & leur promettoient la béatitude du Ciel pour prix de leurs crimes.

Quand la paix fut conclue, & qu'ils surent qu'il n'avoit pas été question d'eux dans le traité, comme ils s'en étoient flattés, ils ne renoncèrent ni à leurs espérances, ni à un genre de vie où ils trouvoient l'indépendance absolue, avec cette liberté de conscience qu'on leur avoit fait espérer. La commotion étoit donnée, les esprits étoient enflammés, les passions

impures ou sanguinaires ne connoissoient plus de frein, l'inspiration justifioit tout, & les Illuminés, qui étoient aux gages des Chefs, commandoient à la fois la débauche & le carnage. Le Gouvernement qui avoit peut-être été trop indifférent d'abord sur la cause & les effets de ces troubles, prit enfin la résolution d'employer la force, pour les faire cesser. Mais comme on n'avoit pas à la Cour une idée juste de ce qui se passoit dans les solitudes du haut Languedoc, & moins encore du caractère des ennemis qu'on avoit à combattre, on y destina de trop foibles moyens pour réussir. Les fanatiques se dérobèrent aisément à l'activité des troupes qui les poursuivoient sur des rochers inaccessibles, & dans des défilés dont eux seuls connoissoient les issues. On en tuoit quelques-uns, que d'autres remplaçoient aussitôt, avec le désir de venger les morts qui étoient leurs parens, ou leurs amis. Un motif plus agissant encore les animoit tous, nous voulons dire, celui de se distinguer dans leur secte, par l'intrépidité, la hardiesse, & ce qu'ils appeloient le zèle de la maison de Dieu.

Malgré la sage conduite des Officiers & la courageuse ardeur des troupes, les ravages causés par ces pelotons de scélérats, dont la religion étoit un horrible mélange de fanatisme & de férocité, durèrent jusqu'au commencement de la guerre que Louis XIV fut obligé de soutenir pour conserver à son petit-fils le trône d'Espagne, où le testament de Philippe IV l'avoit appelé. Alors le délire & la cruauté des révoltés, qui avoient paru se calmer pendant quelque temps, reprirent une nouvelle force. Ils avoient à leur tête des monstres altérés de sang, qui se faisoient un jeu des crimes les plus atroces. Ce n'étoit plus l'espoir de rétablir un culte, dont ils ne remplissoient pas les obligations, qui les animoit, mais la haine du culte opposé, de ses Mystères les plus sacrés, de ses Ministres, & de tous ceux qui en observoient les pratiques. Cruels par goût & de sang froid, c'étoit un

plaisir pour eux de voir la flamme dévorer des Eglises, des châteaux & des villages entiers, & le sang des Prêtres & des Catholiques couler sous la hache; de tourmenter leurs cadavres, tant qu'il paroissoit y rester quelque mouvement de vie, & de disperser leurs membres çà & là après les avoir séparés. Sans but & sans avantage dans le mal qu'ils faisoient, la destruction & le carnage étoient devenus pour eux une habitude & une espèce de métier. Après avoir exercé leurs fureurs sanguinaires dans les bourgs & les campagnes, ils répandoient l'effroi jusques dans les villes. Les Catholiques & les Curés de la campagne y venoient chercher la sureté; les premiers, parce que leurs habitations avoient été dévastées par le feu, les seconds, parce que leurs Eglises avoient été pillées, profanées par des troupes de brigands, qu'ils étoient sans cesse exposés au sort de leurs confrères assassinés ou brûlés dans leur voisinage. Les Religieuses, dont les Monastères étoient situés hors des villes & dans des lieux solitaires, craignoient à tout instant de se voir attaquées dans leurs asiles, & vouloient les abandonner.

Tel étoit l'affreux spectacle qu'offroient de toutes parts le diocèse de Nîmes & les pays voisins. M. Fléchier, touché du malheur de ses Diocésains, leur devoit des secours, des consolations & des conseils paternels dans la situation déplorable où ils se trouvoient. Après avoir satisfait au premier de ces devoirs avec une générosité qui lui faisoit oublier ses propres besoins, la sensibilité de son cœur & son tendre amour pour le troupeau confié à ses soins, ne lui permirent pas de négliger les autres. Il savoit que ce n'étoit pas assez pour un bon père, de pourvoir à la sureté & à la subsistance de ses enfans, & qu'il falloit encore soutenir leur courage, ranimer leur foi, diriger leur conduite, relativement aux circonstances, & leur apprendre à tirer avantage de leurs infortunes mêmes par la résignation, la patience & les autres vertus chrétiennes. C'est l'objet des trois Lettres Pastorales

qu'il adressa dans ces temps orageux ; la première à tous les Fidelles de son diocèse, la seconde aux Curés & autres Ecclésiastiques chargés du soin des ames, la troisième aux Religieuses. Nous allons présentement en tracer la Notice. Si nous nous sommes un peu étendus sur ces préliminaires, c'est qu'ils nous ont paru nécessaires, pour servir d'introduction à la portion des écrits de M. Fléchier qui nous occupe.

Dans l'instruction destinée à tous les Fidelles de son diocèse, le pieux & savant Prélat commence par rappeler les soins qu'il a pris durant le cours de son épiscopat, pour réparer les brèches que l'hérésie avoit faites à la maison du Seigneur, & faciliter le retour de ceux qu'elle avoit égarés. Ces travaux du premier Pasteur, secondés par ceux des Ministres du second ordre, qui partageoient sa sollicitude, fructifioient abondamment, & l'on pouvoit espérer du moins que les enfans deviendroient meilleurs Catholiques que leurs pères, & qu'au milieu d'un peuple mal converti peut-être, il se formeroit une génération nouvelle qui, par son attachement à la Foi, consoleroit l'Eglise de ses pertes. Mais tout-à-coup l'homme ennemi est venu dans les ténèbres semer l'ivroie parmi le bon grain. Le souffle contagieux des faux Pasteurs a répandu l'esprit d'indépendance & de révolte. Aussitôt l'hérésie, qui s'affoiblissoit de jour en jour, a repris de nouvelles forces, s'est changée en une secte pleine d'illusion & de mensonge, qui se nourrit de visions & de vains fantômes, qui prend ses agitations & ses revêries pour les opérations du Saint-Esprit, qui canonise les meurtres & les sacriléges, & qui ose consacrer au nom de Dieu, par des inspirations prétendues, des actions d'une cruauté aussi contraire aux lois de l'humanité, qu'à celles de la Religion.

Après ce début, il trace l'horrible tableau des excès à peine croyables de barbarie & d'impiété, auxquels ces forcénés n'avoient pas discontinué de s'abandonner, depuis qu'ils s'étoient familiarisés avec le

carnage & les profanations. A ce tableau, qui n'est propre qu'à inspirer l'horreur, il en oppose un autre qui touche le cœur sans l'attrister ; c'est celui de la patience, du courage & de la fidélité d'un grand nombre de Catholiques de tout état, de tout sexe & de tout âge, qui, par une mort héroïque, avoient renouvelé dans l'Eglise les grands exemples des anciens Martyrs. Tout cet endroit est d'une chaleur & d'un pathétique dont l'impression reste dans l'ame par les sentimens de pitié, de terreur & d'admiration qu'elle y fait naître. Viennent ensuite les règles de conduite que le zèlé Prélat juge à propos de prescrire à ses diocésains dans ce temps de persécution & d'épreuve, & les précautions que sa charité, dirigée par la prudence, lui suggère, pour éviter de plus grands malheurs. Les règles de conduite sont, 1°. de demeurer ferme dans la Foi, & de s'adresser à Dieu par la prière, pour obtenir cette grâce ; 2°. de ne se pas laisser abattre par la crainte, mais d'espérer que Dieu viendra au secours de ceux qui souffrent pour sa gloire & pour la défense de sa Religion ; 3°. de ne se pas exposer témérairement à la fureur des meurtriers, mais de veiller pour se tenir en garde contre leurs attaques imprévues ; 4°. d'employer ces jours de colère à faire de dignes fruits de pénitence, & à se ranimer dans la ferveur par la pratique des bonnes œuvres. Les précautions que le zèle & la vigilance du Prélat lui inspirent de prendre, consistent principalement à réunir pour un temps auprès de lui, les Pasteurs que la crainte a dispersés, afin de se concerter avec eux sur ce qu'ils ont à faire pour concilier les devoirs de leur ministère, avec la sureté de leurs personnes, leur indiquer des asiles, & pourvoir à leur conservation, sans manquer à ce qu'exigent d'eux les intérêts de la Religion & les besoins spirituels de leurs Paroisses.

Il finit par jeter un regard de tendresse & de douleur sur les coupables auteurs des maux qui font couler

ses

ſes larmes. Il voudroit pouvoir leur faire entendre ſa voix, leur demander pourquoi leurs bras ſont armés de haches & de poignards, &c. mais ces furieux ne l'entendent pas, & tout ce qu'il peut faire, c'eſt de pleurer ſur eux, de prier Dieu qu'il daigne amollir leur cœur, & de les aſſurer qu'ils trouveront toujours dans le ſien les ſentimens d'une charité compatiſſante, qui ne leur fermera pas les portes du bercail, lorſqu'ils ſe préſenteront pour y rentrer.

III. *Lettre Paſtorale aux Curés & autres Eccléſiaſtiques, touchant la perſécution des Fanatiques.*

LE ſavant Evêque commence cette pièce par un récit hiſtorique & touchant de l'origine & des premiers mouvemens du fanatiſme, dont les fureurs avoient éclaté dans un temps où le calme ſembloit renaître. Il rappelle enſuite à ſes Curés les règles de prudence & de charité, qu'il leur avoit données dans ſes conférences & ſes ſynodes, pour ménager, comme des vaiſſeaux fragiles, ces hommes dont la foi étoit encore infirme & chancelante; puis il ajoute que s'ils ont ſuivi ces règles, il ne peut aſſez les louer, & que s'ils n'ont pu adoucir ces ames féroces par leur ſageſſe & leur zèle, il ne peut aſſez les plaindre. Il applaudit à leur courage, il donne de juſtes éloges à leurs travaux quoiqu'infructueux, il compatit à leurs peines, il partage leur affliction & leur douleur, par ce qu'il ſait, & ce qu'ils ont fait, & ce qu'ils ont ſouffert. De-là il paſſe à la peinture des cruautés que la ſecte meurtrière avoit exercées contre les Miniſtres de la Religion catholique. Les couleurs qu'il emploie ſont fortes, énergiques, d'une teinte ſombre & lugubre, comme le ſujet l'exige. « On voit couler de tous côtés » le ſang des Prêtres; les uns ſont percés de mille » coups; les autres brûlés à petit feu; quelques-uns » maſſacrés au pied de l'autel où ils viennent d'offrir

» le saint Sacrifice ; leurs barbares assassins écorchent
» ces têtes vénérables qui portent la couronne du sa-
» cerdoce royal de Jesus-Christ, coupent ces doigts
» consacrés par les onctions sacrées, & déchirent ces
» lèvres encore teintes du sang de l'Agneau sans tache. »
Quel tableau ! quelles tristes & désolantes images ! Spectacle d'horreur & d'atrocité ; on frémit en se le représentant. Les Pasteurs fuient, les Eglises sont abandonnées, le service de la Religion cesse, les Fidelles restent sans Chefs, sans consolation, sans secours spirituels ; plus d'offices publics, plus de prédications, plus de Sacremens. Voilà sur-tout ce qui afflige le pieux Prélat. Cependant il ne peut condamner des Curés qui ne se sont réfugiés auprès de lui, que pour se dérober au danger d'une mort certaine & cruelle, qui n'eût été d'aucune utilité pour leurs ouailles ; il ne peut les approuver non plus, parce qu'avec une foi généreuse & un grand courage, ils auroient été moins timides. Il se contente donc de leur retracer les anciennes règles de l'Eglise pour la conduite des Pasteurs dans le temps de persécution, & l'exemple des Saints, dont les uns ont attendu la mort avec constance & fermeté, sans abandonner leur poste, & les autres ont cédé pour un temps à l'orage, afin d'épargner un nouveau crime aux persécuteurs & de nouveaux malheurs à l'Eglise. Mais dans quelles circonstances est-il permis de fuir, & dans quel cas la résistance jusqu'à la mort devient-elle un précepte ? questions difficiles à décider. M. Fléchier laisse à ceux qui ont des lumières & du zèle, qui connoissent d'une part leurs devoirs, de l'autre les périls, & qui peuvent les mettre en balance, à se juger eux-mêmes. Il craint seulement qu'on ne soit trop facile à s'alarmer, qu'on n'exagère le danger, & qu'en se le figurant ou plus grand, ou plus prochain qu'il n'est, on ne s'en fasse un prétexte pour favoriser le dégoût de la résidence, la paresse & la lâcheté. Mais il n'insiste pas sur cet objet, pour ne point offenser des coopéra-

teurs qu'il estime. Il ne veut que ranimer leur courage, fortifier leur zèle & diriger leur conduite, soit pendant qu'ils resteront éloignés de leurs troupeaux, soit après qu'ils seront de retour dans leur résidence. C'est le but des avis qu'il leur donne, & des règles qu'il leur prescrit.

Ces avis & ces règles sont 1°. pour ceux qui n'ont point quitté leur résidence & le service de leurs Eglises de gémir en secret, de pleurer les péchés du peuple, de l'exhorter à la pénitence, & de remplir tous les devoirs de leur ministère avec d'autant plus de vigilance & de pureté, qu'ils sont tous les jours menacés de l'interrompre, en fuyant eux-mêmes, ou en mourant pour la Foi; 2°. pour ceux que la persécution a forcés de prendre la fuite, de soupirer après le rétablissement du culte divin dans leurs paroisses, de se regarder comme des Prêtres exilés & interdits en quelque sorte de leurs fonctions, de porter la honte & la confusion de leur fuite, quoiqu'involontaire & raisonnable; 3°. de faire une retraite de dix jours dans le séminaire pour réfléchir sur leurs obligations, réparer les fautes qu'ils ont commises dans l'exercice de leur ministère, & se renouveler dans l'esprit de leur état; 4°. de remplir le vide du temps qu'ils passeront loin de leurs ouailles par des lectures pieuses, des conférences utiles sur des matières ecclésiastiques, & l'étude des saintes Ecritures; 5°. d'éviter les compagnies mondaines, où règnent la dissipation, le luxe, l'amour du plaisir, & une liberté peu séante pour des hommes d'une profession grave & sainte; 6°. de s'abstenir encore plus des grands festins & des parties de jeu où la moindre perte est celle du temps; 7°. de ne point assister aux exécutions des meurtriers que la Justice condamne à expier leurs crimes sur l'échaffaut, spectacle d'horreur qui ne convient point à des Ministres d'un Dieu de douceur & de paix; 8°. de vivre en commun & sous la même discipline dans le séminaire, autant qu'il se pourra, ou du moins, de se

faire une solitude dans les maisons où ils se sont choisis un asile ; d'y prier pour l'Eglise, pour leurs paroissiens & pour eux-mêmes ; d'y repasser leurs années dans l'amertume d'un cœur humilié sous la main de Dieu & brisé par le repentir ; d'y sonder les dispositions de leur ame, relativement aux motifs de leur retraite & à la cause réelle de leur fuite ; 9°. de célébrer les saints mystères tous les jours, s'ils le peuvent, pour attirer les bénédictions du Ciel, & obtenir la fin des calamités qui les affligent ; 10°. de se préparer au combat & de s'animer au martyre, si Dieu l'exige d'eux, par l'exemple de ceux de leurs confrères dont le sang fume encore, & qui l'ont répandu en témoignage des vérités qu'ils avoient prêchées aux fidelles que le souverain Pasteur leur avoit confiés.

M. Fléchier termine cette éloquente Instruction de la manière la plus touchante. « Il ne me reste plus, » dit-il à ses Curés & aux autres Ecclésiastiques qu'il » instruit, il ne me reste plus qu'à vous exhorter de » joindre vos gémissemens aux nôtres, à la vue des » misères publiques & de nos devoirs communs. Tant » d'objets d'horreur & de pitié qui nous environnent » doivent nous attrister & nous attendrir, pour la » conversion des méchans, pour la consolation des » justes. Nous avons élevé, ou régénéré en Jesus-» Christ, des enfans dont les uns sont devenus meur-» triers des autres. Vous devez sentir que vous êtes » pères, & nous sentons bien que nous le sommes » encore plus que vous. . . . Je prie le Seigneur, » ajoute-t-il en finissant, qu'il répande sur vous ses » bénédictions de douceur & de paix, après un si » cruel orage, afin que vous rassembliez vos trou-» peaux dispersés, que vous en repreniez le soin & » la conduite, avec une entière tranquillité, & que » *lorsque le Prince des Pasteurs paroîtra, vous* » *remportiez une couronne de gloire qui ne se flé-* » *trira jamais.* »

IV. *Lettre Paſtorale aux Religieuſes du diocèſe de Nîmes, au ſujet des Fanatiques.*

CETTE pièce eſt la plus longue de celles que M. l'Evêque de Nîmes a compoſées ſur le même ſujet. Un avertiſſement du premier Editeur nous apprend qu'elle n'a pas été envoyée aux perſonnes à qui elle étoit deſtinée, & que l'ayant trouvée imparfaite dans les manuſcrits de l'illuſtre Auteur, on a mieux aimé la faire paroître en cet état, que d'y rien ajouter d'une main étrangère. Nous avons eu la même délicateſſe & le même reſpect pour un ouvrage ſorti de la plume d'un ſi grand Maître, les papiers qui nous ont été confiés par ſon héritier, ne nous ayant fourni aucun moyen de ſuppléer ce qui manque. Nous nous permettrons ſeulement de haſarder nos conjectures à la fin de la notice que nous allons en donner, ſur la manière dont nous préſumons que cette Inſtruction, d'ailleurs ſi belle & ſi intéreſſante, auroit été terminée, ſi le ſavant Prélat y eût mis la dernière main; & ce ſera M. Fléchier, qui, par l'enchaînement & la progreſſion de ſes idées, nous conduira lui-même à deviner en quelque ſorte celles qui lui reſtoient à développer, lorſque ſa plume s'eſt arrêtée.

« Nous apprenons avec douleur, dit-il en com» mençant, que la fureur des fanatiques, qui depuis » quelque temps déſolent nos villes & nos campa» gnes, a jeté la frayeur & le trouble dans vos Mo» naſtères. Les cruautés qu'ils ont exercées ſur les » Fidelles, les feux qu'ils ont allumés juſques dans le » Sanctuaire, le ſang innocent qu'ils ont répandu dans » toutes les parties de ce diocèſe, ne juſtifient que » trop vos craintes, & vous avez beſoin que le Sei» gneur augmente votre foi & ſoutienne votre conſ» tance. » Ce début conduit M. Fléchier à tracer un tableau raccourci, mais frappant, du caractère atroce

frayant pour elles, s'il les falloit endurer, comme tant d'autres personnes de leur sexe qui ont versé leur sang pour la foi; 8°. de s'adresser à Dieu par la prière, l'oraison devant être la principale ressource de ceux qui sentent leur foiblesse, & qui sont dans l'affliction, pour obtenir la force & la patience dont ils ont besoin.

Ce dernier article conduit l'Auteur à traiter le sujet de l'oraison, sujet si important en lui-même, si intéressant dans tous les temps pour les personnes qui tendent à la perfection, & dont on s'occupoit beaucoup alors, tant dans le monde que dans les cloîtres, à cause des disputes qui s'étoient élevées en France sur cette matière. M. Fléchier établit comme un principe incontestable, que l'oraison est la nourriture des ames qui sont jalouses de s'unir à Dieu, & que sans cet aliment, la vie spirituelle ne peut subsister. Il détermine ensuite quel est le genre d'oraison dont il parle & dont il conseille la pratique. Il en fait sentir la nécessité, il en trace les caractères, il en expose les avantages. Il avoit commencé l'examen des causes les plus ordinaires qui nuisent au progrès des ames dans le saint exercice de l'oraison, lorsqu'il s'est arrêté. Mais on voit par le fil de ses idées, qu'il se proposoit de ne quitter cet objet, qu'après avoir donné des règles sûres pour éviter les défauts où l'on a coutume de tomber, & les illusions où s'exposent ceux qui s'engagent au hasard dans des routes nouvelles & pleines d'écueils. Il auroit sans doute fini par-là, & les maximes qu'il auroit proposées auroient été tout-à-la-fois, & des moyens propres à faciliter la pratique de l'oraison, & des précautions utiles contre les dangers de la fausse spiritualité, dont la doctrine avoit trouvé des défenseurs qui, par leurs talens & leur autorité, pouvoient réussir à l'accréditer. Tous ceux qui savent combien M. Fléchier, par la justesse & la clarté de ses idées, étoit capable de répandre de lumière sur ces matières délicates, doivent regretter

qu'il n'ait pas mis la dernière main à l'écrit que nous venons d'analyser.

V. *Lettre Pastorale aux Fidelles du diocèse de Nîmes, au sujet de la Croix de Saint Gervasi.*

Nous avons déjà parlé de cette Croix fameuse dans le Discours Préliminaire, & nous y avons dit, avec quelle prudence M. Fléchier se conduisit en cette occasion que les circonstances rendoient infiniment délicate, & qui, sous un Prélat moins circonspect, auroit pu causer de grands troubles dans tout le pays. Cette instruction est peut-être de tous les écrits de l'éloquent Prélat, sans excepter ses Oraisons funèbres, celui où il y a le plus d'art, & nous ajoutons, celui où l'art étoit le plus nécessaire. En effet, de quoi s'agissoit-il? & que falloit-il faire? Il s'agissoit d'une Croix plantée sur une hauteur par un étranger de la plus basse condition, sans motif & sans vue, qu'une dévotion populaire & vague; qui s'étoit porté à faire cette action de piété, & à choisir ce lieu, comme au hasard, & par un mouvement naturel, qu'aucune intention réfléchie & motivée n'avoit dirigé. Cette Croix, dont l'origine étoit si obscure & si peu importante, le peuple en avoit fait tout-à-coup un objet de vénération, un instrument de miracles sans nombre, & la colline sur laquelle ce signe du salut, si respectable en lui-même, étoit élevé, devenoit de jour en jour plus célèbre par le concours du peuple qui s'y rendoit en foule de toutes les parties du diocèse de Nîmes & des contrées voisines, sur le bruit des prodiges qu'on en racontoit. Dans ce moment d'agitation & de ferveur mal conçue & plus mal réglée, que falloit-il faire? Etablir d'une manière solide les vrais principes de la Doctrine catholique sur le culte dû à la Croix en général, comme signe de la rédemption; éclairer la Religion du peuple sur ce point de

excellentes. 1°. Le Prélat recommande à son peuple de ne point aller à ce nouveau Calvaire par le désir d'y voir des miracles, parce que Dieu n'en fait point pour contenter la vaine & orgueilleuse curiosité des hommes; mais d'y monter en esprit de pénitence, & d'y porter dans des corps infirmes un esprit contrit & humilié. 2°. Il défend aux Curés, aux Ecclésiastiques & aux Religieux qui se trouveroient présens, de donner des attestations de miracles, dont on ne peut sainement juger sans les avoir examinés, & cet examen il se le réserve, conformément à la discipline de l'Eglise renouvelée dans le Concile de Trente. 3°. Il veut qu'à la vue de la Croix on s'excite à la componction & à la reconnoissance, en se retraçant les souffrances de Jesus-Christ, & se rappelant ce qu'il a fait pour nous, & ce que notre salut lui a coûté. 4°. Il désire que le culte de la Croix soit entre les Fidelles un principe d'union & de charité, n'ayant tous qu'une même foi & une même espérance. 5°. Il proscrit les marches & les assemblées nocturnes, qui auroient pour prétexte d'éviter la chaleur du jour, & qui pourroient donner lieu à des abus trop réels. 6°. Enfin, il souhaite qu'il ne se mêle rien que de grave & de régulier dans les processions, les stations, & sur-tout dans les rafraîchissemens que sont obligés de prendre ceux qui viennent de loin; & que les honneurs rendus à la Croix de J. C. soient une source de bénédiction pour tous ceux qui viennent se prosterner à ses pieds en mémoire de Jesus-Christ. Avant de finir, il s'adresse aux nouveaux convertis: « Pour vous, leur dit-il, avec autant de sagesse que de douceur, pour vous, M. T. C. F. » qui, sortis depuis peu du sein de l'erreur, n'avez » pas encore le goût de ces dévotions affectueuses, » ne vous offensez pas des honneurs qu'on rend, par » rapport à Jesus-Christ, à tout ce qui lui appar» tient, ou le représente. Ne soyez pas les ennemis » de la Croix, de peur d'en être les adorateurs. N'im» putez pas à l'Eglise des superstitions qu'elle n'en-

» feigne pas, qu'elle ne dissimule pas, qu'elle ne souffre pas, dès qu'elles lui sont connues. Demandez à » Dieu, non pas qu'il diminue la foi de vos frères, » mais qu'il augmente la vôtre, &c. » La conclusion de cette Lettre vraiment Pastorale, termine avec une noble & touchante simplicité, les sages maximes que le pieux Auteur y a répandues. « Prions-le, » (J. C.) dit-il, qu'il nous donne les grâces nécessaires pour recueillir le fruit & le mérite de sa rédemption; qu'il nous inspire les sentimens d'une véritable » pénitence, & qu'en vertu de sa Croix, où son » amour & nos péchés l'ont attaché, il nous aide à » porter les Croix spirituelles ou corporelles dont il » nous afflige en cette vie. »

VI. *Mandement pour ordonner des Prières publiques pour la prospérité des Armes du Roi, l'avancement de la Paix, & l'heureux accouchement de Madame la Duchesse de Bourgogne.*

Cette Pièce est courte, mais, dans sa briéveté, elle renferme beaucoup de traits, où la touche du grand Maître se fait remarquer. Le Duc d'Anjou, (Philippe V) petit-fils de Louis XIV, étoit monté sur le Trône d'Espagne, où Charles II, après avoir long-temps balancé dans son choix, l'avoit appelé en mourant. Les Puissances jalouses de la grandeur & des prospérités de la France, avoient osé partager la succession de ce Monarque, sans le consulter, tandis qu'il vivoit encore; elles disputèrent son héritage, après sa mort, au Prince qu'il avoit nommé pour son successeur: toute l'Europe s'arma, moins contre Philippe que contre son ayeul, dont elle vouloit se venger; & pour le punir d'un demi siècle de gloire, elle s'étoit unie dans le dessein d'empêcher un nouveau Sceptre d'entrer dans la maison de ce Roi, qui avoit ajouté trois Provinces à son Empire. Pendant les premières

années de cette guerre, la victoire, si long-temps fidelle à Louis, lui fit moissonner de nouveaux lauriers; mais bientôt le sort des armes changea; la Nation, sans manquer de force & de courage, éprouva des revers affligeans, & la puissance d'un Prince si constamment heureux dans ses entreprises, fut humiliée par des revers.

M. Fléchier débute par la peinture de cet embrasement général de l'Europe, & par celle de nos disgraces, dont il trouve la cause dans les péchés des Grands & du Peuple, sur-tout dans l'affoiblissement sensible de la foi, & les progrès de l'impiété. C'est donc par la conversion du cœur, par le zèle de la religion, & la pratique des vertus qu'on doit travailler à fléchir le Ciel irrité, à ramener la victoire sous nos drapeaux, & à mériter que Dieu nous fasse goûter les douceurs & l'abondance de la paix. « Les » Nations qui nous attaquent, dit l'éloquent Prélat, » sont moins à craindre pour nous, que les vices » qui nous corrompent; & l'ennemi qui peut nous » nuire davantage, c'est nous-mêmes, si nous n'allons » au pied des Autels, par une conversion sincère, laver » dans nos larmes & dans le sang de Jesus-Christ nos » iniquités passées, fléchissant ainsi la justice de Dieu » qui les punit, & attirant sa miséricorde qui les » pardonne ». Le reste de ce Mandement n'est employé qu'à en marquer plus particulièrement l'objet, qui est, comme le titre l'annonce, de faire des prières publiques, conformément aux pieuses intentions du Roi, pour la paix, pour la prospérité des armes du Roi, & l'heureux accouchement de la Duchesse de Bourgogne.

VII. *Mandement pour la Publication du Jubilé.*

Dans un Sermon sur le même sujet, qui se trouve parmi les Discours de Piété du VIIme. Volume de

cette Collection, M. Fléchier avoit traité en Orateur la matière du Jubilé, envisagée du côté théologique & moral. Ici le Prélat considère son objet sous un autre point de vue. Le Roi n'avoit demandé le Jubilé, & Clément XI, l'un des plus savans & des plus vertueux Pontifes qui aient rempli le saint Siége dans ces derniers temps, ne l'avoit accordé, que pour exciter les peuples à réunir leurs prières & leurs bonnes œuvres, afin d'obtenir la fin d'une guerre qui embrasoit tout le midi de l'Europe & épuisoit la France. M. Fléchier, entrant dans les pieuses intentions du souverain Pontife & du Roi, ramène toutes ses pensées à la paix, & aux moyens indiqués par la Religion pour apaiser la colère de Dieu, & mériter qu'il fasse cesser les fléaux dont il frappe la terre. Il rappelle tout ce qu'on a fait jusqu'à ce moment par le désir de la paix, les vœux, les prières, les jeûnes, les solennités, l'oblation de la victime sans tache, tout a été mis en usage, pour rendre le Ciel plus propice, & rien n'a réussi. L'épée moissonne des bataillons entiers, la flamme dévore les villes & les campagnes, la discorde répand par-tout ses ravages; les armées fondent & disparoissent, nos ennemis enflés de leurs succès n'ont que des pensées d'orgueil; notre modération passe dans leur esprit pour foiblesse; ils ne veulent poser les armes qu'après avoir mis le comble à nos malheurs; & dans notre épuisement, il faut encore que nous cherchions des ressources pour soutenir la guerre.

Cependant nous avons prié, gémi, fatigué le Ciel par nos larmes & nos supplications. Pourquoi se montre-t-il insensible à notre affliction & sourd à nos cris? C'est qu'en lui demandant la fin des calamités que nos péchés ont attiré sur nos têtes, nous continuons de pécher encore. M. Fléchier étend cette idée par la peinture des désordres & de la corruption qui règnent dans tous les états. De-là il passe aux moyens de calmer la justice de Dieu, & d'attirer

sa miséricorde; ce sont avec les prières & les bonnes-oeuvres, la douleur, le repentir, l'humiliation, la réformation des moeurs, &c. Il entre dans les détails, & il les accompagne des exhortations les plus vives & les plus pressantes. Il observe que ce n'est pas assez d'implorer la bonté de Dieu, en s'affligeant & s'humiliant devant lui, mais qu'en lui demandant la paix, il faut n'avoir que des vues pures & chrétiennes. Borner ses désirs à la délivrance des misères & des afflictions temporelles, c'est se rendre indignes d'être exaucés, parce qu'il y a une paix du monde qui livre le coeur au danger des prospérités humaines, & une paix de Dieu qui garde les esprits & les coeurs pour les rendre fidelles; la première, il la faut craindre; la seconde est celle qu'il faut désirer.

Après ce morceau d'une éloquence pleine d'onction, l'Auteur expose les intentions de l'Eglise & celles du Pape, en accordant le Jubilé. C'est à nous d'y répondre avec des sentimens de componction & de pénitence; à nous, de nous sanctifier par le jeûne, la prière, la visite des lieux saints; à nous de réparer dans ce Jubilé le peu de fruit que nous avons retiré de plusieurs autres, & de mettre à profit des jours de salut, qui seront peut-être les derniers pour nous, &c. Suit une prière touchante que le pieux & charitable Pasteur adresse à Dieu pour son Troupeau, & le dispositif du Mandement, qui contient l'ordre qu'on doit observer à l'ouverture & pendant la durée du Jubilé.

VIII. *Mandement contre les Spectacles.*

CETTE pièce est encore une des meilleures & des plus importantes qui se trouvent non-seulement dans ce volume, mais dans toute la Collection des Œuvres de M. Fléchier. On y voit quels étoient les principes de ce grand Evêque sur le théâtre, qu'on voudroit ériger aujourd'hui en école de sagesse, & faire regarder comme le seul moyen qui reste à la philosophie

ſophie pour combattre le vice avec ſuccès, & conſerver à la Nation quelque apparence de mœurs. Il y a raſſemblé tout ce que les Pères de l'Egliſe ont écrit de plus fort contre les jeux ſcéniques, & il préſente leurs maximes ſur ce point de morale avec autant de clarté que d'énergie. Avant d'en venir au développement de ces maximes reſpectables de l'antiquité, qui ſe ſont perpétuées dans l'Egliſe juſqu'à nos jours, parce qu'elles tiennent à ſon eſprit & à ſa diſcipline, le pieux Evêque de Nîmes raconte comment le goût des ſpectacles s'eſt introduit dans ſa ville épiſcopale. Une troupe d'hommes & de femmes, qui ſe ſont fait un art & une profeſſion de corrompre les cœurs par des chants & des récits fabuleux, arrive & s'établit, avec l'eſpoir d'attirer la foule & de faire un gain conſidérable. Mais leur attente eſt trompée, leur théâtre languit; à peine la nouveauté y attire-t-elle d'abord quelques curieux; bientôt on ceſſe d'y venir, & la troupe eſt obligée de ſe retirer, honteuſe & mécontente de ſon peu de ſuccès. Le Prélat a gardé le ſilence; qu'étoit-il beſoin qu'il s'élevât contre un ſcandale qui a duré ſi peu, & qui s'eſt détruit de lui-même? Mais au bout de quelque temps, une nouvelle troupe ſe préſente; on l'accueille avec empreſſement; elle ouvre ſon théâtre ſur les ruines du premier; on y court en foule; on ne peut s'en raſſaſier; on y porte l'argent qu'on refuſe aux pauvres; on y mène les enfans, & c'eſt pour eux une récompenſe que de les conduire à ces ſources de corruption: anciens Catholiques, nouveaux convertis, tous ont le même goût & la même ardeur; les uns, au mépris de la pure doctrine dans laquelle ils ont été nourris, ne rougiſſent pas d'avoir part à ces œuvres de ténèbres; les autres ſemblent n'avoir oublié de leur ancienne diſcipline, que la privation des ſpectacles qu'elle leur interdiſoit, & les aumônes qu'elle les obligeoit de faire. Dans cet état des choſes, *l'eſprit immonde étant revenu plus fort qu'il n'étoit*, ayant établi ſa domination,

& travaillant à la perpétuer, un Evêque peut-il se taire ?

Après ce début, il réunit avec beaucoup d'art, & sous un même point de vue, toutes les raisons que d'autres ont développées avec plus d'étendue contre les jeux du théâtre, pour en faire voir le danger, & démontrer combien ce genre d'amusement, qu'on voudroit faire passer pour légitime & même utile, est contraire à l'esprit du Christianisme. Les conjonctures fâcheuses dans lesquelles on étoit alors, fournissent à l'illustre Auteur de nouveaux moyens qu'il ne manque pas de faire valoir. Toute l'Europe étoit en armes, & la France déjà épuisée par une suite de malheurs, soutenoit seule, contre les autres Puissances, une guerre destructive & ruineuse. Chaque citoyen devoit craindre pour la patrie ; le Roi humilié sous la main toute-puissante de Dieu, réclamoit ses anciennes miséricordes, & mettoit tout le royaume en prières ; convenoit-il à des Chrétiens, à des François, dans de pareilles circonstances, d'étaler sur des théâtres l'appareil du luxe & de la vanité, d'y voir jouer des scènes divertissantes ? &c. Quand les spectacles seroient innocens, ne devroient-ils pas être défendus dans ces temps de tribulations ? &c. M. Fléchier tire de cette idée tout ce qu'elle peut fournir de détails intéressans à l'imagination riche & brillante d'un écrivain tel que lui. Il s'anime & devient pathétique : « Est-ce au pied du théâtre, dit il, ou » à l'Autel qu'on va chercher des consolations dans » les calamités publiques & les malheurs particu- » liers ? . . . Pendant qu'Israël & Juda, Joab & vos » Princes sont sous des tentes, dans les brûlantes ar- » deurs de la guerre & de la saison, il vous sied bien » d'écouter à votre aise un chanteur ou une chanteu- » se, & de voir sur un théâtre, comme en raccourci, » la figure du monde qui passe, &c.

Il finit par une exhortation douce & paternelle : » Nous vous conjurons, dit-il, par Notre Seigneur

» Jesus-Christ, de vous en abstenir, (des spectacles)
» évitez les piéges funestes que le démon vous a ten-
» dus. Ne fournissez pas à vos convoitises de quoi se
» soulever contre vous. Ecoutez la voix du Pasteur
» qui vous exhorte & vous sollicite, qui aime mieux
» devoir votre obéissance à ses charitables conseils,
» qu'aux censures que l'Eglise lui a mises en main, &c. »

IX. *Lettre Pastorale au sujet de la disette de Blé, & de la crainte de la Famine.*

Le cruel hiver de 1709 avoit mis le comble aux malheurs de la Nation, accablée de ses pertes, & surchargée d'impôts nécessaires pour soutenir une guerre qui duroit depuis neuf ans, & dont on ne voyoit pas encore le terme. Le froid excessif avoit tout fait périr. Les plantes, les arbres, tout avoit été frappé de mort. Le fléau s'étoit étendu d'un bout de la France à l'autre, & dans la plupart des pays voisins, sans épargner les climats d'une température plus égale, où l'on a plus ordinairement à craindre les chaleurs brûlantes de l'été, que les extrêmes rigueurs de l'hiver. Nulle espérance de récolte, de manière que les habitans des villes & des campagnes, sans subsistance pour l'année présente, étoient encore sans espoir pour celle d'après, faute de pouvoir ensemencer les champs; ainsi le peuple accablé sous le poids de sa misère, n'avoit pas même la consolation d'envisager la ressource d'une récolte éloignée, & le sentiment de la disette actuelle, étoit encore aigri par l'affreuse image d'une famine inévitable dans l'avenir.

Voilà le triste sujet que M. l'Evêque de Nîmes avoit à traiter dans cette Lettre Pastorale. Son ame sensible & bienfaisante s'y déploie toute entière. Instruire son peuple sur les véritables causes des maux qu'il éprouve, lui apprendre l'usage qu'il en doit faire pour son salut & l'expiation de ses péchés, le consoler par les sages précautions du zèle & de la charité, écarter les effets

de l'accablement & du désespoir, telles sont les vues qui dirigent le tendre & vertueux Prélat, & les fins utiles qu'il se propose. Il remplit ces différens objets aussi dignement que pouvoit le faire, dans des circonstances aussi affligeantes, un Evêque qui réunissoit le plus beau génie, & le cœur le plus parfait, à toutes les qualités d'un excellent Pasteur.

Il commence par un tableau fidelle & touchant des différentes plaies dont le courroux du Ciel avoit coup sur coup frappé le Royaume, depuis quelques années; les objets réunis dans ce tableau portent au fond de l'ame une vive impression de douleur & de pitié; ce sont la guerre & toutes ses funestes suites, les défaites, le carnage, les dévastations & les autres calamités dont le Languedoc avoit eu sous les yeux quelques foibles images, lorsque cette Province, & en particulier le diocèse de Nîmes, avoient été en proie aux fureurs meurtrières des fanatiques. « De nouvelles » iniquités, ajoute-t-il, ont sans doute attiré une ca» lamité nouvelle. Une disette imprévue a jeté la » frayeur dans les esprits, *& les tempêtes de la faim* » ont ému tout-à-coup les peuples.... *Le Seigneur* » *a fait souffler le triste aquilon ; l'eau s'est glacée* » *comme le cristal*; un froid mortel a pénétré jus» ques dans le sein de la terre, *la gelée a brûlé les* » *déserts, & séché ce qui étoit vert, ou qui pouvoit* » *le devenir, comme si le feu y avoit passé....* » Le soleil sans force & sans chaleur n'a pu ranimer » les germes naissans.... Les arbres ont été frappés » jusques dans leurs racines; les troupeaux ont péri » dans leurs bergeries, sans que la main secourable » du maître ait eu de quoi les nourrir ou les réchauf» fer; les hommes étonnés, sur-tout les pauvres, » ont gémi, & ont dit en gémissant : *Seigneur, qui* » *pourra subsister dans la rigueur de votre froid*, &c.» Ce tableau est encore plus fortement coloré que le précédent.

De cette peinture, M. Fléchier passe à celle des

craintes & de la désolation du peuple ; il blâme ses craintes, parce qu'elles sont excessives, & sa désolation, parce qu'elle annonce un attachement outré aux biens de la terre, dont les châtimens du Ciel nous privent, un manque de foi & de confiance en Dieu ; il montre combien ces dispositions du cœur sont contraires aux sentimens qui doivent animer les Chrétiens, dans l'acquisition, l'usage & la perte des biens temporels. Ce n'est pas néanmoins qu'il veuille condamner des prévoyances utiles & raisonnables, auxquelles Dieu même nous assujettit en cette vie, mais il veut que ces attentions sur les besoins de l'avenir, soient discrètes & subordonnées au gouvernement de la Providence. C'est, dit-il, à ces hommes défians qui jettent sans cesse un regard alarmé dans le lointain, & qui n'y voient que des sujets de crainte, c'est une inquiétude payenne de s'agiter, de s'attrister, de se soulever comme vous faites ; Chrétiens sans résignation & sans foi, qui murmurent toujours, qui désirent sans bornes, demandent sans discrétion, reçoivent sans actions de grâces, souffrent sans patience & jouissent sans réflexion. Il s'élève ensuite avec beaucoup de force contre les riches, qui, loin de proportionner leur charité aux besoins des pauvres, deviennent plus durs & plus insensibles à mesure que les temps sont plus fâcheux. Mais il lance des traits de malédiction contre ces hommes impitoyables, qui ne trouvent jamais que les subsistances soient assez chères pour ouvrir leurs greniers, qui les resserrent avec un soin cruel, afin de les rendre toujours plus rares, & qui établissent ainsi un commerce abominable sur la misère même de ceux que la faim réduit à disputer aux animaux des alimens funestes & dégoûtans, pour se rassasier, plutôt que pour se nourrir.

Ces réflexions conduisent l'éloquent Prélat à l'examen des causes morales auxquelles on doit attribuer tant de calamités de divers genres, dont il a si sou-

vent parlé dans ses Instructions. C'est toujours ici comme ailleurs, dans la dépravation du cœur, dans les déréglemens & la corruption publique, dans le mauvais usage de l'abondance, des richesses & de la prospérité, qu'il trouve le principe de ces fléaux, par lesquels Dieu juste & miséricordieux tout à la fois, châtie & corrige son peuple : & pour se renfermer dans son sujet, il montre que c'est par la privation des biens temporels que Dieu en punit l'abus criminel, ou la jouissance immodérée. On abuse des dons de Dieu, faut-il s'étonner si Dieu les enlève ? La maison d'Israël ne reconnoît pas que c'est moi qui lui donne du blé, dit le Seigneur par un Prophète, hé bien, c'est pour cela que je reprendrai mon blé dans son temps. Après cela, suit une exhortation aux riches, pour les porter à la commisération & à la libéralité dans ces jours d'afflictions. Il parcourt les prétextes dont les riches du siècle ont coutume de couvrir leur indifférence & leur dureté, & il les réfute par des raisons fortes, tirées de saint Ambroise. La modération des désirs, l'humilité, la résignation, la pénitence, sont les vertus qu'il conseille, & les règles de conduite qu'il propose aux riches & aux pauvres, dans ces temps désastreux, où la terre étoit de fer & le Ciel d'airain. Il conclut par des paroles consolantes & propres à exciter la confiance, en faisant naître dans les cœurs l'espoir d'une paix dont toutes les Puissances armées paroissoient alors s'occuper. Il avoit déjà parlé des mesures que la prévoyance des Magistrats, jointe à sa charité compatissante & généreuse, avoit prises pour procurer des alimens au peuple, & aux laboureurs de quoi ensemencer leurs champs, & réparer la disette d'une année par l'abondante récolte de la suivante. Après avoir donné dans cette Instruction tant de preuves de son zèle & de sa tendresse pour ses diocésains, il ne pouvoit mieux la terminer que par ces paroles du Sauveur : *Travaillez sur-tout pour avoir, non la nourriture*

qui peut périr, mais celle qui demeure dans la vie éternelle, & que le Fils de Dieu vous donnera. (Joan. ch. 6. v. 27.)

X. *Mandement pour demander à Dieu, par des Prières publiques, la prospérité des Armes du Roi & la Paix.*

M. FLÉCHIER avoit fait briller aux yeux de son peuple, dans l'Instruction précédente, l'espoir d'une paix prochaine & vivement désirée. Il s'en flattoit lui-même, & au milieu des calamités de tout genre, dont le Royaume étoit désolé, il partageoit avec tous les bons citoyens cette espérance fondée sur des dispositions qui sembloient l'annoncer. Mais l'état des choses avoit changé tout-à-coup, & la guerre étoit devenue plus nécessaire que jamais. La haine des uns, (pour nous servir des expressions de l'éloquent Prélat) l'ambition des autres, ou plutôt, les péchés de tous, se sont opposé au bonheur de tous. LOUIS XIV, par amour pour ses sujets, s'étoit déterminé à tous les sacrifices qui pouvoient se concilier avec sa gloire & l'honneur de sa Couronne; mais plus le désir de la paix le rendoit facile, plus ses ennemis enivrés de leurs succès, trouvoient de plaisir à l'humilier. Lorsque ce Prince, autrefois si redouté, accordoit une chose, les Puissances, jalouses de sa gloire, se hâtoient d'en proposer une autre, plus déraisonnable & plus indigne de lui, comme si elles n'eussent eu d'autre dessein que de voir jusqu'où elles pourroient le réduire à oublier sa grandeur, & comme si la plus douce partie de leur vengeance eût consisté à jouir de son abaissement. Elles portèrent, le dirons-nous, l'insulte, ou l'inhumanité, jusqu'à exiger de ce Prince septuagénaire, qu'il se joignît à elles pour détrôner son petit-fils. M. Fléchier décrit avec toute la force & la dignité convenables, cette conduite révoltante des ennemis de LOUIS XIV. On remarque

dans ce morceau l'élévation & la chaleur d'un génie qui s'indigne contre l'orgueil des véritables auteurs des malheurs de la patrie, jointes au ſentiment douloureux d'un ſujet fidelle qui aime & honore ſon Souverain comme il le doit. « Ce n'eſt pas-là, dit-il à ſes » diocéſains, cette paix que nous vous exhortons à » demander dans vos prières. Celle qui vous eſt né» ceſſaire, & que vous déſirez depuis ſi long-temps, » doit venir de la miſéricorde de Dieu & non pas » de ſa colère. »

Le Prélat repréſente enſuite toute la Nation offenſée des énormes conditions propoſées à un Roi, qui, dans le cours d'un règne long & glorieux, avoit ſouvent donné la paix à ſes ennemis, autant par modération, que par grandeur d'ame, & qui s'abaiſſoit alors juſqu'à la demander, ne ſongeant plus qu'à la défenſe, & s'adreſſant avec confiance au Dieu des armées pour en obtenir du ſecours. Il ranime l'eſpérance du François, en lui rappelant & la juſtice de ſa cauſe, & ſes triomphes dont quelques diſgraces n'ont pu ternir l'éclat. Le motif de cette eſpérance eſt dans la valeur de nos troupes qui n'ont pas encore tout-à-fait oublié comment il faut faire pour vaincre, & ſur-tout dans la bonté de Dieu, qui n'a pas retiré pour toujours de deſſus nous ſon ancienne protection. Nous avons été heureux, nos ennemis le ſont à leur tour; mais ſi nous avons mérité d'être humiliés, en nous glorifiant trop de nos proſpérités, penſent-ils, eux, que leur orgueil ne pourra pas être confondu, & que Dieu ne relevera pas, quand il le voudra, ceux qu'on croyoit abattus? A ces nobles & conſolantes idées, ſuccèdent des réflexions d'une morale ſaine & profitable ſur la vraie cauſe des maux publics dont toute la France gémiſſoit alors; le déréglement des mœurs, l'affoibliſſement de la Foi, les progrès du vice, ſa contagion, ſon audace effrénée, &c. Il finit, comme à l'ordinaire, par exhorter ſon peuple à quitter les voies corrompues, à rentrer dans les ſentiers de la



justice & de la vertu ; à se purifier par les larmes & les œuvres de la pénitence, en leur disant avec un Prophète : *Convertissez-vous, repentez-vous de toutes vos impiétés, & votre iniquité ne sera plus la cause de votre ruine.*

XI. *Lettre en forme de Mémoire à Monseigneur l'Archevêque de Paris (le Cardinal de Noailles) sur la conduite qu'on doit tenir à l'égard des nouveaux convertis du Languedoc.*

Nous avons placé cette Lettre à la suite des Ouvrages dont nous venons de parler, parce que nous l'avons considérée comme un écrit dogmatique, dont l'objet intéresse directement la Religion. En voici l'occasion. Après la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685, on avoit employé différens moyens plus ou moins rigoureux, mais tous coactifs, non-seulement pour empêcher les prétendus Réformés de tenir des assemblées religieuses, soit dans les villes chez des particuliers, soit dans des lieux écartés de la campagne, mais encore pour les obliger à prendre part aux exercices publics de la Religion catholique. Louis XIV, qui étoit pieux, mais qui ne savoit pas toujours se renfermer dans les devoirs de simple protecteur de l'Eglise, quand il s'agissoit des intérêts de la Foi, & de l'unité de croyance, déploya toute son autorité contre les restes d'une secte, à laquelle on lui avoit persuadé qu'un Prince aussi puissant & aussi redouté que lui porteroit aisément le dernier coup. Mais l'événement n'avoit pas répondu à ces flatteuses promesses. La rigueur des lois coactives, & celle des préposés de l'autorité à qui l'exécution en étoit confiée, n'avoient produit que des révoltes ouvertes, ou des conversions simulées. Ceux qu'on appeloit nouveaux réunis, Catholiques au-dehors, mais Calvinistes dans le cœur, retournoient à leur premier culte, auſ-

ſyſtême & ce plan de conduite étoient, comme nous l'avons dit, un mélange de douceur & de ſévérité ; douceur pour attirer, ſévérité pour contenir ; douceur envers ceux qui montroient de la docilité, & n'avoient beſoin que d'être encouragés, ou favorablement accueillis ; ſévérité à l'égard de ceux qui vouloient être preſſés, qui balançoient encore par des motifs de délicateſſe, ou de reſpect humain, & qui déſiroient que l'autorité, venant au ſecours de leur foibleſſe, leur fournît un prétexte pour excuſer leur changement aux yeux des perſonnes dont ils craignoient la cenſure & les reproches. Mais nous devons obſerver que M. Fléchier ne ſuivoit ſtrictement ces principes que dans les affaires qui tenoient au gouvernement général de ſon diocèſe, & que dans tous les cas particuliers, ſa bonté naturelle le faiſoit ordinairement pencher du côté de la douceur & de l'indulgence. Nous en avons une infinité de preuves dans les lettres de M. de Baſville écrites à ce Prélat, qui nous ont été remiſes. On y voit le vertueux Evêque de Nîmes, demandant des grâces, pour ſervir d'encouragement & de récompenſe à ceux qui avoient déjà renoncé à l'héréſie, ou qui vouloient la quitter ; protégeant les malheureux, trouvant toujours des raiſons pour engager le Magiſtrat à modérer les peines, & rendre moins coupables à ſes yeux les vrais Proteſtans, ou les faux Réunis qui avoient mérité d'être punis. Cette réflexion augmente le regret que nous avons de ne pouvoir faire uſage des lettres de M. de Baſville, à M. Fléchier, que nous poſſédons en original, au nombre de plus de trois cents, autrement que pour atteſter la douceur, la charité & la modération de ce Prélat, à l'égard de ceux dont il déploroit l'aveuglement, & qui furent toujours le principal objet de ſa tendre ſollicitude.

C'eſt par une ſuite de ces principes & de ces ſentimens, que M. Fléchier s'eſt cru obligé de déclarer, dans un endroit de cet écrit, que quand il parle de *contrainte*, « il n'entend point par ce mot, des

» moyens durs & violens, mais des remèdes efficaces ; qu'il parle d'une contrainte qui porte à la conversion, & non pas au désespoir, qui soit plutôt une correction qu'un châtiment, qui n'éloigne & n'aigrisse pas ceux qui sont méchans, & qui n'inquiète pas ceux qui sont ou qui veulent devenir bons, qui les pousse, mais qui ne les frappe pas, & que ce ne soit pas tant une punition de l'erreur où ils sont, qu'un avertissement de la quitter. Mais, ajoute-t-il aussitôt, comme il n'est pas juste de leur ôter toute liberté, il n'est pas convenable non plus de les abandonner à eux-mêmes, & il y a une espèce de peine médicinale, nécessaire pour guérir cette dureté de cœur, qui, selon le langage de l'Ecriture, ne peut être corrigée par les paroles, mais qui peut l'être aisément & sans blesser, par les petites sévérités de la discipline. » Voilà son systême expliqué bien clairement, & l'on voit qu'il le réduit à cette unique maxime : engager par la douceur, éclairer par l'instruction, & en même temps, pousser, exciter par l'aiguillon d'une contrainte modérée & sagement appliquée.

Au reste, tout cet écrit est marqué au même coin de sagesse & de modération. Les principes qu'il pose, les conséquences qu'il en tire & les règles qu'il prescrit, sont puisées dans la même source, & ne respirent que l'esprit de la douceur chrétienne & de la charité pastorale. Une érudition choisie & une logique exacte y viennent continuellement à l'appui l'une de l'autre. La question proposée y est considérée dans tous ses rapports avec les maximes de la prudence évangélique, avec les règles de la discipline ancienne & moderne de l'Eglise, & enfin avec les idées d'ordre & de justice sur lesquelles reposent le bonheur & la paix des sociétés. L'illustre Auteur y renferme la puissance & les dévoirs des Ministres de l'Eglise dans les justes bornes que Jesus-Christ leur a données, & il n'accorde à l'autorité du Prince, que ce qui est un

exercice néceſſaire de cette même autorité dans les choſes qui tiennent à la police extérieure de la Religion, & une obligation réſultante du titre par lequel il règne; en un mot, nous croyons pouvoir aſſurer qu'on doit regarder ce mémoire, tout abrégé qu'il eſt, comme un traité complet ſur la matière qu'il s'agiſſoit d'examiner. On ne peut rien déſirer ſur cet objet, de plus concis, de plus lumineux, & d'une pratique plus ſure. Nous penſons, enfin, qu'après l'avoir lu, il eſt impoſſible de ne pas convenir que M. Fléchier poſſédoit l'eſprit d'analyſe, qui fait les bons Théologiens, comme les bons Philoſophes, au même degré que les talens plus brillans, mais peut-être moins utiles, de l'imagination & du génie, qui conſtituent les grands Orateurs.

XII. *Lettre en forme de Diſſertation ſur la fidélité des Sujets envers leur Prince.*

LE ſujet de cette eſpèce de diſſertation convenoit très-bien aux circonſtances. L'eſprit de révolte s'étoit allumé, comme on ſait, parmi les Proteſtans du Languedoc, à la ſuite de l'eſprit de vertige & de fanatiſme dont leurs prétendus Prophètes les avoient enivrés. Si tous n'avoient pas les armes à la main, on peut aſſurer que le plus grand nombre de ceux qui ne ſe joignoient pas aux rebelles, n'étoient retenus que par des motifs de crainte ou d'intérêt; qu'ils ſe réjouiſſoient de leurs ſuccès & s'affligeoient de leurs pertes; qu'ils regardoient leur cauſe comme celle de toute la ſecte, & que par conſéquent ils étoient leurs complices dans le cœur. Ce n'eſt pourtant pas que dans le grand nombre, il n'y en eût quelques-uns, qui, ſoit par religion, ſoit par humanité, déſapprouvoient les profanations & les cruautés dont les fanatiques armés ſe rendoient coupables par-tout où ils pouvoient exercer impunément leur barbarie. Mais ces gens de bien étoient obligés de ſe taire, & de

gémir tout bas des excès qui se commettoient sous leurs yeux, pour ne pas irriter des esprits prévenus, & ne s'attirer ni haine ni reproche.

Jamais peut-être il ne fut plus nécessaire de rappeler aux sujets, combien les liens qui nous retiennent dans la fidélité que nous devons à nos Souverains sont respectables & sacrés, & d'insister fortement sur la vénération, l'obéissance & l'exactitude à payer le tribut, qui sont les devoirs que cette fidélité nous impose. C'est le but que M. Fléchier s'est proposé dans cet écrit. Il y examine l'origine & le fondement de la fidélité des sujets envers les Princes, sous l'empire desquels la Providence a voulu les faire naître, ou les faire vivre. Il montre quel est le caractère de cette fidélité; il détermine son étendue, & il expose les obligations tant générales que particulières qui en résultent. Après avoir rapporté toutes ces raisons tirées des principes de la Religion, des maximes de la saine morale & des notions d'ordre public, connues des payens mêmes, & mises en pratique dans les plus anciens gouvernemens, il fait voir que sur ce point de doctrine, les Théologiens Protestans sont d'accord avec les Catholiques. Il cite leurs assertions & leurs propres paroles, entre autres, celles du célèbre le Sueur, l'un des oracles de l'Eglise Réformée. De ces témoignages qui ne sont point suspects, & des sentimens qu'ils expriment sur une matière aussi importante, il conclut que la conduite des Protestans, qui ont levé l'étendart de la rebellion contre leur Souverain, sous prétexte de persécution, est en contradiction avec leurs principes. Il développe ce raisonnement, & il en tire des conséquences pressantes contre ceux qui s'arment pour se soustraire à l'autorité, & secouer le joug des lois, dont le but est de mettre un frein à l'indépendance, & de maintenir le repos public, en réglant l'usage de la liberté.

Cet écrit semble en annoncer plusieurs autres sur la même matière; mais il s'est trouvé seul, parmi les

manuſcrits de M. l'Evêque de Nîmes qui nous ont été confiés. Ce n'eſt même que d'après une copie que nous le donnons ici, car malgré toutes les recherches que nous avons faites, nous n'avons pu recouvrer l'original, & encore cette copie étoit-elle ſi négligée, que la ſuite du diſcours & le ſens de l'Auteur nous ont paru altérés en pluſieurs endroits. Pour les rétablir, il a fallu chercher dans une multitude de petits morceaux de papier ſans ordre & d'une écriture très-difficile à lire, ſur leſquels le Prélat jetoit ſes penſées, à meſure qu'elles ſe préſentoient à ſon eſprit, ſe réſervant de les raſſembler & d'en faire le choix, lorſqu'il ſe mettroit à travailler de ſuite & avec méthode, ſur le ſujet qu'il vouloit traiter, d'après le plan qu'il s'étoit tracé. Ces papiers épars, & dont les premiers Editeurs ont peut-être dédaigné de faire uſage, nous ont beaucoup ſervi pour donner à cette pièce la forme ſous laquelle nous la faiſons paroître. Mais ils nous ont encore été d'un plus grand ſecours, pour rapprocher & mettre en ordre les morceaux compris ſous le titre ſuivant.

XIII. *Conſidérations & penſées diverſes ſur pluſieurs ſujets de Morale & de Piété.*

CETTE portion des Ouvrages de M. Fléchier eſt abſolument neuve. Nous l'avons tirée de cette quantité de papiers informes dont nous venons de parler, ils ſont tous écrits de la main de l'illuſtre Auteur, qui les a réunis en différens paquets, ſous une enveloppe ou bande de papier blanc ſcellée de ſes armes, avec un mot ſeulement, auſſi de ſa main, comme, *Réſurrection*, *Communion*, *Pénitence*, &c. pour indiquer le ſujet principal de chaque paquet. En réuniſſant de la ſorte, ſous un titre commun, tous ces morceaux de papier ſur leſquels il avoit jeté ſes idées, M. Fléchier a ſeulement empêché qu'ils ne fuſſent confondus ou diſperſés. Mais cette précaution n'a pas

remédié

remédié au peu d'ordre qui se trouve entre tous ces papiers volans & détachés, dont la seule liaison est le rapport qu'ils ont à un même sujet. On y remarque pourtant quelquefois certains signes, comme des chiffres, ou des lettres que l'Auteur a marqués çà & là, pour se remettre sur la voie de ses idées; mais il avoit seul la clef de cette nomenclature arbitraire, de sorte que ces indications, dont nous ignorons le sens & l'usage, n'ont pu servir à nous guider dans l'obscur labyrinthe que nous avions à parcourir.

D'abord il a fallu se mettre en état de lire cette écriture d'un caractère très-serré, surchargée d'abréviations, & souvent indéchiffrable par la vétusté de l'encre & la mauvaise qualité du papier. Cette première difficulté, qui a été plus grande que nous ne pouvons le dire, étant vaincue, nous avons fait transcrire tout ce qui s'est trouvé dans chaque paquet, sous le titre général que l'illustre Auteur y a placé, sans faire attention au défaut de sens & de liaison, au désordre des idées, à l'incorrection du style, aux vides & aux lacunes qui sont presque en aussi grand nombre que les phrases. Cette opération purement méchanique étant terminée, le plus important & le plus pénible restoit à faire. C'étoit 1°. de faire le choix de ce qui méritoit d'être conservé, dans ce chaos inutile; 2°. d'y mettre de l'ordre & de la clarté; 3°. de distinguer, du reste, plusieurs morceaux d'une certaine étendue, & quelques pensées rendues avec plus de brièveté, dont l'Auteur a fait usage dans quelques-uns de ses écrits, pour ne les pas répéter, & de rejeter absolument ce qui ne pouvoit paroître à la suite de ses Ouvrages, sans déroger à sa réputation, & sans que cet inconvénient pût être compensé par aucun avantage pour le lecteur. Après tant de travail, il en falloit encore un autre, non moins nécessaire & non moins difficile; il consistoit à ranger sous des idées générales, & à séparer par des titres propres & convenables, les réflexions de quelque étendue qui forment

une ſuite d'inſtruction ſur des ſujets d'une utilité non équivoque, & qui n'ont pas été conſidérés ailleurs ſelon les mêmes vues & les mêmes rapports.

Voilà, non le détail exact & circonſtancié, mais un léger aperçu du travail que nous avons été obligé de faire, pour mettre l'extrait de cette maſſe informe de manuſcrits en état de voir le jour. Heureux, ſi par tant de ſoins nous ſommes parvenus à tirer quelques grains d'or, de cet amas confus de papiers que nous pouvons comparer aux matières qu'on enlève de la mine, qui, toutes riches qu'elles ſont, doivent ſubir pluſieurs opérations laborieuſes, avant qu'on en voie ſortir le précieux métal qu'elles renferment! Il nous a ſemblé que ces différens morceaux, ayant tous pour objet quelque vérité chrétienne, le titre général de *Conſidérations & penſées diverſes ſur pluſieurs ſujets de morale & de piété*, que nous leur avons donné, étoit celui qui leur convenoit le mieux. En effet, il annonce que ce recueil contient & des réflexions développées, où le ſujet eſt traité de manière à laiſſer dans l'ame un fond de lumière & d'inſtruction dont les perſonnes pieuſes aiment à ſe remplir, & de ſimples penſées détachées les unes des autres, exprimées en peu de mots, d'un tour naturel, mais vif, & propre à s'inſinuer rapidement dans l'eſprit, & à devenir le germe des conſidérations les plus utiles, pour ceux qui ſont portés à la méditation & au recueillement.

Les perſonnes qui cherchent dans les lectures édifiantes, qu'elles font régulièrement chaque jour, & l'inſtruction qui éclaire l'eſprit, & l'onction qui touche le cœur, & les ſentimens affectueux qui nourriſſent la piété, trouveront ici tout ce qu'elles déſirent. C'eſt pour elles ſur-tout que nous avons travaillé en rédigeant cette partie des Œuvres de M. Fléchier, qui étoit reſtée juſqu'à préſent dans l'obſcurité d'où nous la faiſons ſortir. Le déſir de leur préparer un aliment ſolide & agréable tout à la fois, & la vue des avan-

tages qu'elles en recueilleront pour leur avancement dans la vertu, nous ont ſoutenu contre les dégoûts & l'aridité d'un travail, dont toute la difficulté ne peut être bien connue que de celui qui s'y eſt dévoué. Au reſte, ſi par la lecture de ces réflexions inſtructives d'un Prélat, non moins recommandable par ſa piété que par ſon beau génie, quelqu'un reçoit du Ciel de la conſolation dans ſes peines, de l'encouragement dans ſon zèle, un amour plus ardent & plus courageux pour Dieu, une charité plus tendre & plus active pour le prochain, un goût plus vif pour les biens qui ſont l'objet de l'eſpérance chrétienne, nous nous croirons trop payés d'une peine qui produira de ſi heureux effets.

XIV. *Oraiſon Funèbre de M. Fléchier, par M. l'Abbé du Jarry.*

Nous avons conſervé cette pièce, parce qu'elle ſe trouve dans les précédentes Editions des Œuvres de M. Fléchier, & que pluſieurs perſonnes auroient pu nous ſavoir mauvais gré de ne la pas revoir ici. D'ailleurs, il ſuffit qu'elle ait rapport à l'illuſtre Prélat, pour qu'elle nous devienne précieuſe. L'Abbé du Jarry, comme nous l'avons déjà remarqué, l'avoit connu très-particulièrement, ſur-tout pendant les dernières années de ſa vie. Admis à ſon intimité, il l'avoit étudié comme un excellent modèle, & dans ſes talens, & dans ſes vertus. C'eſt ſous ce double rapport qu'il a entrepris de le peindre, dans l'éloge funèbre qu'il a conſacré à la mémoire de ce grand Homme, ſon maître, ſon bienfaiteur & ſon ami. On a toujours regardé l'Oraiſon funèbre de M. Fléchier, comme la meilleure pièce de cet Abbé, qui s'étoit fait une réputation parmi les Orateurs chrétiens de ſon temps, quoiqu'il ne ſe ſoit pas élevé juſqu'au premier degré dans une carrière où tant d'hommes célèbres partageoient alors les ſuffrages du public. L'admira-

tion, la reconnoiſſance & l'amitié ſemblent l'avoir inſpiré. Il eſt plus noble dans ſes idées, plus animé dans ſes images, plus ſuivi dans ſes raiſonnemens & ſes peintures, plus correct & plus élégant dans ſon ſtyle, qu'il n'a coutume de l'être; de ſorte qu'en comparant ce diſcours avec ſes autres ouvrages, on voit que le ſujet a donné de l'énergie à ſon ame, & lui a fait développer tous ſes moyens.

Il y a peu d'éloges funèbres, dont la diviſion ſoit plus juſte, plus naturelle & plus convenable au ſujet. Fléchier qui s'étoit élevé par ſes talens, d'un état peu diſtingué par lui-même, au rang des premiers Paſteurs de l'Egliſe, & qui avoit juſtifié ſon élévation par ſes vertus, eſt repréſenté ſous ces deux traits principaux qui le caractériſent & le peignent exactement. Il a laiſſé, dit ſon Panégyriſte, un parfait modèle aux Orateurs, & un grand exemple aux Evêques. Il ramène avec beaucoup d'art & de vérité, les travaux littéraires & la vie paſtorale de l'Evêque de Nîmes à ces deux idées générales. Il y a des beautés frappantes, & des détails intéreſſans dans l'une & l'autre partie de ce diſcours, où les penſées & les ſentimens ſont répandus de manière que l'attention eſt toujours ſoûtenue, & qu'on ne perd jamais de vue le héros. Dans la première partie, on voit M. Fléchier s'annonçant dans le monde par d'heureux eſſais, méritant par la douceur de ſon caractère, & le bon uſage de ſes talens, d'illuſtres amis qui s'occupent de ſa fortune, & s'avançant pas à pas dans la carrière des honneurs, ſous un Prince éclairé qui ne laiſſa preſque jamais le mérite ſans récompenſe. L'Orateur s'arrête tour-à-tour ſur les différens genres dans leſquels M. Fléchier s'eſt exercé, poéſie, hiſtoire, éloquence, & apprécie avec juſteſſe les ouvrages de chaque genre par leſquels cet éloquent & judicieux Ecrivain s'eſt acquis la réputation dont il a joui dans le ſiècle de la politeſſe & du génie.

La ſeconde partie plus grave par ſon objet, mais

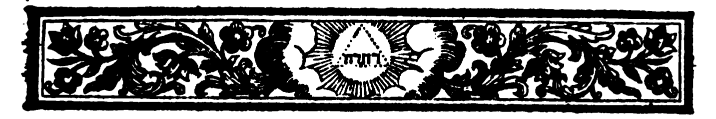
également intéreſſante par les divers aſpects ſous leſquels cet objet eſt conſidéré, repréſente M. Fléchier dans l'exercice des fonctions paſtorales. C'eſt un tableau fidelle & attachant de ſa vie publique & privée depuis ſon élévation à l'épiſcopat juſqu'à ſa mort. Les vertus qui lui furent propres, la douceur, la prudence, le déſintéreſſement, la charité, le zèle ſage & circonſpect, ſont les ornemens de ce tableau, qui joint la richeſſe du fond à la beauté de l'ordonnance. On y voit un Paſteur vigilant & généreux, qui ne reſpire & n'agit que pour le bonheur de ſon troupeau. Toujours occupé des beſoins temporels & ſpirituels de ſon peuple, ſa tendre ſollicitude ne connoît point de bornes, tant qu'il y a dans ſon diocèſe des errans à ramener, des foibles à protéger & des malheureux à ſecourir. Les principes de ſon gouvernement ſont dictés par la ſageſſe & la douceur. Les règles de ſa conduite, au milieu des orages qui grondent autour de lui, ſont puiſées dans les maximes les plus pures de l'Evangile, & dans les ſentimens d'un cœur toujours porté à l'indulgence & à la modération. Toutes ces qualités qui conſtituent le vrai Paſteur & le grand Evêque, le Panégyriſte de M. Fléchier qui en avoit vu de près les effets admirables, dans un temps d'agitation & de calamités, les a peintes des couleurs les plus vives & les plus naturelles.

Mais c'eſt principalement lorſqu'il ſuit l'Evêque de Nîmes dans ſa vie privée, qu'il devient intéreſſant. Alors le doux ſouvenir des momens heureux qu'il a paſſés dans le commerce du plus aimable des hommes, imprime à ſon diſcours tout le charme & toute l'aménité qu'il y a puiſés. On croit être admis dans ce cercle d'hommes choiſis, d'eſprits cultivés & délicats comme lui, avec leſquels il aimoit à ſe délaſſer des fatigues de ſon miniſtère & de la gêne de l'étiquette. On jouit de cette humeur égale, de ce caractère vrai, de cette gaieté décente, de cette noble familiarité qui rendoit ſon amitié ſi précieuſe, & ſa

ſociété ſi délicieuſe au petit nombre de ceux avec leſquels il ſe plaiſoit à vivre en liberté. Quiconque, en liſant cet endroit de ſon éloge, ne regrette pas de n'avoir pu être du nombre de ceux dont il avoit fait choix pour les approcher de lui, & partager avec eux de ſi doux loiſirs, n'auroit pas mérité qu'un homme tel que Fléchier l'eût compté parmi ſes amis.

On a dit que cette Oraiſon funèbre n'a pas été prononcée, parce que l'Abbé Robert, Prévôt de l'Egliſe de Nîmes, en fit une aux obſèques du Prélat, le 25 Février 1710. Cependant rien n'empêcheroit de penſer qu'elle a fait partie des honneurs que tous les Corps & toutes les Egliſes du diocèſe s'empreſsèrent de rendre à la mémoire de l'éloquent & vertueux Evêque qu'on venoit de perdre. Si rien n'établit cette conjecture, rien ne la détruit non plus; il y a même pluſieurs traits dans ce diſcours qui ſuppoſent une pompe ſolennelle, un concours d'auditeurs & une aſſemblée nombreuſe. Mais, quoi qu'il en ſoit, à ne conſidérer cet éloge de M. Fléchier que comme un ouvrage inſpiré à l'Abbé du Jarry par l'attachement & la reconnoiſſance, il ne fait pas moins d'honneur à ſon eſprit qu'à ſon cœur, & l'on peut dire, qu'à quelques légers défauts près, il eſt digne du grand Homme dont il s'eſt propoſé de célébrer les talens & les vertus.





MANDEMENS, ET LETTRES PASTORALES.

MANDEMENT de M. l'Evêque de Nîmes, pour la publication de la Constitution de Notre Saint Père le Pape Innocent XII, du 12 Mars 1699, portant condamnation & défense du Livre intitulé : Explication des Maximes des Saints, &c.

ESPRIT FLÉCHIER, par la grâce de Dieu & du faint Siége Apoftolique, Evêque de Nîmes, Confeiller du Roi en fes Confeils : au Clergé, & aux fidelles de notre diocèfe, SALUT & bénédiction. L'Efprit Saint nous ayant appelés à la conduite de cette Eglife, nous devons, felon le confeil de l'Apôtre, avoir une attention continuelle fur nous-mêmes, pour garder fidellement le dépôt facré de la foi & de la religion de nos Pères ; & fur nos troupeaux, pour en éloigner tout efprit d'illufion & de menfonge. Nous y fommes même plus obligés en un temps où la difcipline des mœurs eft relâchée, & la charité de plufieurs refroidie ; en des lieux, où les peuples ont autrefois paru plus fufceptibles de féduction, & où la difficulté que nous trouvons à détruire l'ancienne erreur, doit faire plus appréhender qu'il ne s'en introduife de nouvelles.

Il y a quelques années, MES TRÈS CHERS FRÈRES, que nous avons connu par divers livres qu'on a publiés, que le Quiétifme qu'on avoit éteint en Italie, commençoit à renaître en France. Il s'élevoit une Secte de gens fpirituels, ou myftiques, qui s'éloignant des routes que Jefus-Chrift & les Apôtres nous ont tracées, & marchant dans leurs propres voies, retranchoient de la prière les demandes & les

désirs, qui en sont les parties les plus essentielles, négligeoient de méditer les mystères du Sauveur, de pratiquer les œuvres évangéliques, de faire des fruits dignes de pénitence, & substituoient au lieu des plus solides moyens qui conduisent à Dieu par Jesus-Christ; une oisive & stérile oraison, & une foi sans action & sans vigilance; sous prétexte de rendre la charité plus pure & plus désintéressée, ils lui ôtoient les précautions de la crainte & les douceurs de l'espérance; un abandon outré, & une triste indifférence étoit le fond de leur religion, & mettant la grandeur & la dignité du Christianisme dans une espèce de vertu qui tendoit à la destruction de toutes les autres, ils proposoient aux ames fidelles d'étouffer jusqu'au désir de leur salut, & d'acquiescer à leur réprobation éternelle.

Nous sommes obligés, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, de vous donner une légère connoissance de ces profanes nouveautés de termes & de sentimens, qui sont d'autant plus dangereux, qu'ils sont fondés sur des idées de perfection imaginaire, afin que vous les évitiez, comme l'Apôtre l'ordonne.

Le livre de M. l'Archevêque de Cambray, sous le titre de *Maximes des Saints sur la vie intérieure*, quelque adoucissement qu'il eût tâché d'y apporter, pouvoit faire plus d'impression sur les esprits que tous les autres, tant par la subtilité de sa doctrine, que par la dignité & la réputation de son Auteur.

Ces opinions qui commençoient à se répandre, & qui par la sublimité du discours & la singularité des pratiques, portoient les uns à la présomption, & pouvoient par des conséquences dangereuses, porter les autres au libertinage, avoient besoin d'être arrêtées par des livres également pieux & savans, & par un jugement authentique du saint Siége.

Des Evêques zélés pour la vérité, & versés dans la science de l'Eglise & dans l'intelligence des Ecritures, ont d'abord aperçu & fait apercevoir au monde, au travers de ces brillantes spiritualités, les taches de l'illusion & de l'erreur, & se sont appliqués à combattre ces nouvelles dévotions de sentiment & d'expérience, par les règles de l'Evangile, & par l'ancienne tradition de l'Eglise.

Cette cause portée au tribunal de N. S. Père, a tenu, dans le temps des contestations, toute l'Eglise de France en suf-

pens. Ce livre attaqué & défendu avec tant de zèle, examiné avec tant de soin, d'attention & d'exactitude, a été enfin condamné par un des plus sages & plus religieux Pontifes qui aient rempli la Chaire de saint Pierre depuis longtemps.

Vous avez su sans doute, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, combien nous sommes redevables à la protection du Roi, qui s'intéresse avec tant de zèle à la pureté de la foi, & qui soutenant par sa royale autorité notre sollicitude Pastorale, empêche en toute occasion, comme il a fait en celle-ci, les doctrines nouvelles de s'établir, & de s'introduire dans son Royaume.

Après nous être unis au saint Siége, qui est, selon les Pères & les Conciles, la source & le centre de l'unité, en recevant sa constitution en forme de bref, dans notre Assemblée Provinciale; après avoir vu l'acceptation & le consentement de toutes les Eglises de France, il ne nous reste plus qu'à condamner ce livre dans l'étendue de notre diocèse, comme son Auteur l'a déjà condamné lui-même dans le sien. On peut juger par son entière soumission, que si ses sentimens n'ont pas toujours été justes, ses intentions n'ont jamais été mauvaises. On peut voir par son exemple jusqu'où va la prévention de l'esprit humain, quand il s'arrête à son propre sens; & quand il passe au-delà des bornes raisonnables de la vertu : mais on peut dire aussi qu'il n'a manqué que par un trop grand désir de perfection, & que sa piété même a été la cause & l'origine de son erreur. Aussi a-t-il été le premier à la reconnoître; s'il a eu la foiblesse de faillir, il a eu le courage de confesser hautement qu'il s'est trompé; dès qu'il a vu le coup qui le menaçoit, il a baissé sa tête humilié, & nous avons presque appris la Sentence prononcée contre son livre, par les marques publiques qu'il a données du repentir de l'avoir fait.

A CES FINS nous avons reçu & recevons avec tout le respect & la soumission qu'on doit au saint Siége, la constitution en forme de bref de N. S. P. le Pape Innocent XII, en date du 12 Mars dernier; que nous avons traduit de Latin en François, & que nous avons joint à notre présent Mandement: Avons condamné & condamnons le livre intitulé : *Explication des Maximes des Saints sur la Vie intérieure, par Messire François de Salignac de Fenelon Archevêque*

Duc de Cambray, *&c.* Imprimé à Paris chez Pierre Aubouin l'an 1697, comme étant un livre qui pourroit porter insensiblement les fidelles dans des erreurs déjà condamnées par l'Eglise, & comme contenant encore des propositions téméraires, scandaleuses, pernicieuses dans la pratique, & même erronées respectivement. Avons condamné & condamnons de plus en particulier les 23 propositions énoncées dans ladite Constitution de Sa Sainteté, conformément aux résolutions de la susdite Assemblée de la Province de Narbonne. Avons défendu & défendons, sous peine d'excommunication, au Clergé & aux fidelles de notre diocèse de lire ou garder ledit Livre; leur enjoignons sous la même peine, de nous en remettre tous les exemplaires quinze jours après la publication de notre présent Mandement. ORDONNONS que notre dit présent Mandement sera lu & publié dans notre Eglise Cathédrale, & dans toutes les Eglises de notre diocèse par les Prieurs, Curés ou Vicaires, & ensuite affiché aux portes des Eglises & autres lieux accoutumés, le premier Dimanche immédiatement après la réception dudit Mandement: enjoignant à notre Promoteur de tenir la main à l'exécution de tout ce qui y est contenu. DONNÉ à Nîmes dans notre palais épiscopal, le 20 Octobre 1699. *Signé*, ESPRIT, Evêque de Nîmes; *Et plus bas*, par Monseigneur, BÉGAULT.

LETTRE PASTORALE de M. l'Evêque de Nîmes, aux Fidelles du diocèse de Nîmes, au sujet des Fanatiques.

ESPRIT FLÉCHIER, Evêque de Nîmes, Conseiller du Roi en ses Conseils: A tous les fidelles de notre diocèse, SALUT & bénédiction.

MES TRÈS-CHERS FRÈRES, les désordres que les fanatiques causent depuis quelque temps dans cette Province, & la désolation du troupeau que Jesus-Christ nous a confié, ont fait sur nous de si vives impressions, que nous n'avons pu refuser à notre sollicitude Pastorale, de vous faire part de notre douleur, & de la répandre dans vos cœurs, comme nous la ressentons dans le nôtre.

Vous savez, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, les soins que

nous avons pris durant le cours de notre épiſcopat, de réparer les brèches que l'héréſie a faites dans ce diocèſe ; d'y rétablir la pureté des mœurs & de la doctrine ; de ramener dans les voies de Dieu ceux qui s'en étoient écartés ; de fortifier dans la foi ceux que nous connoiſſions infirmes ; d'encourager enfin les ames timides, que retenoient les reſpects humains, & d'adoucir par la charité & par l'inſtruction, celles que l'orgueil, l'ignorance ou l'obſtination rendoient moins dociles.

La parole de la vérité étoit écoutée, les préjugés de la naiſſance & de l'éducation ſembloient s'effacer, & ſi les eſprits n'étoient pas tout-à-fait ſoumis, du moins paroiſſoient-ils tranquilles. Nous eſpérions ſur-tout que les enfans, plus heureux, & peut-être plus ſages que les Pères, profiteroient de nos inſtructions, & qu'il ſe formeroit, au milieu même d'un peuple mal converti, une génération fidelle.

Nos péchés ſans doute ont arrêté le cours des miſéricordes divines. *L'homme ennemi eſt venu de nuit ſemer ſon ivroie ſur notre bon grain.* Les habitans des villes & de la campagne nouvellement réunis, ont preſque tous ſecoué le joug de la diſcipline. Tout ſexe, tout âge a corrompu ſa voie. L'eſpérance de ſe rétablir, l'envie de ſe faire craindre, le déſir même de ſe venger, le temps commode pour le faire, les mauvais conſeils ſoutenus de mauvais exemples, les conſpirations domeſtiques, & les correſpondances étrangères, les aſſemblées illicites & furtives, les diſcours ſéduiſans, & le ſouffle contagieux des faux Paſteurs, ont introduit d'abord le relâchement, enſuite l'irréligion, peu de temps après la révolte. *Matth. c. 13.*

Cette héréſie qui s'affoibliſſoit tous les jours, ayant repris tout d'un coup de nouvelles forces, eſt devenue une ſecte pleine d'illuſion & de menſonge, qui contrefait les dons de Dieu & le langage des Prophètes, qui met dans l'imagination & dans la bouche des enfans *ſes ſonges & ſes viſions*, qui prend ſes agitations & ſes rêveries pour des opérations du Saint-Eſprit, qui ſe croit inſpirée juſques dans ſes meurtres & ſes ſacriléges, & qui joignant à l'impoſture la cruauté, porte par-tout le fer & le feu, égorge les fidelles, maſſacre les Prêtres, brûle les Autels, foule aux pieds les ſaints myſtères, & ne connoît d'autre religion que celle de haïr & de vouloir détruire la véritable.

Il nous fut aisé de prévoir, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, les maux que la séduction de ces faux Prophètes, jointe au penchant & à la crédulité des peuples, pouvoit produire. Nous les avions vu naître, nous les vîmes croître chaque jour, & nous levâmes les mains au Ciel pour demander au Père céleste qu'il ouvrît sur ses enfans humiliés les yeux de sa miséricorde, & qu'il arrêtât par sa bonté les premières fureurs de ces esprits séditieux, qui se trouvant coupables devant Dieu & devant les hommes, & craignant les supplices qu'ils avoient mérité, songeoient à soutenir leur rebellion par les mêmes crimes par lesquels ils l'avoient commencée.

Nous gémissions devant le Seigneur irrité. Nous avions pourtant quelque confiance qu'il abrégeroit en faveur de ses Elus, ces tristes & mauvais jours; que les victimes déjà immolées presque sur ses Autels, auroient apaisé sa colère, & que Jesus-Christ, cet adorable Sauveur, qui a versé son sang pour notre rédemption, ne permettroit pas qu'on vît couler plus long-temps celui de ses fidelles, qui sont les membres de son Corps Mystique. Mais la tribulation augmente au lieu de finir, la main de Dieu s'appésantit sur nous, pour châtier les péchés des uns, pour éprouver la fidélité des autres, & pour perpétuer dans son Eglise la possession où elle est de vaincre le monde par sa foi, & d'avoir des Martyrs dans tous les pays & dans tous les siècles.

On ne peut se représenter sans horreur les cruautés que ces hommes de sang exercent impunément contre les Catholiques. L'on voit presque par-tout des Prêtres, Ministres du Seigneur, massacrés entre le vestibule & l'Autel, des pères égorgés entre les bras de leurs enfans, des enfans arrachés du sein de leurs mères, des familles entières sacrifiées à une religion barbare, des hommes percés de mille coups devant & après leur mort, plusieurs hachés en pièces & par morceaux, quelques-uns meurtris, écrasés, brûlés tout ensemble, comme s'il falloit plus d'un genre de supplice & plus d'une mort pour un Catholique; & tout cela le plus souvent sur la bizarre & fatale décision d'une prétendue Prophéteffe, qui par ses tremblemens affectés & par ses paroles entrecoupées de sanglots, prononce les jugemens qu'on lui suggère, & se sert du nom de l'Esprit de Dieu pour autoriser la fureur des hommes.

Ce n'est pas notre dessein, MES TRÈS-CHERS FRÈRES,

de vous irriter par ces funestes idées, à Dieu ne plaise que nous veuillons jeter dans vos esprits des motifs de vengeance & de haine. Nous laissons au Seigneur le soin de venger le sang de nos frères qui ont été mis à mort pour son nom, *& qui prosternés au pied du Trône de l'Agneau*, attendent le temps qu'il a destiné pour l'exécution de sa justice. Nous laissons au Roi, à qui Dieu n'a pas mis sans raison le glaive en main à le tourner contre ces rebelles, qui ont ensanglanté les leurs du meurtre de tant de Catholiques. Nous exerçons un ministère de paix & de charité, & nous vous exhortons à prier, à gémir, à désirer la conversion plutôt que la mort des pécheurs, à prendre plus de soin d'apaiser la colère de Dieu que vous avez offensé, que de réprimer les passions de ceux qui vous persécutent. Apoc. 7.

Vous devez adorer les secrets de la Providence & de la Justice divine, *opérer votre salut avec crainte & tremblement*, à la vue de tant d'horribles scandales, & reconnoître que *l'orgueil des impies monte toujours*; qu'il n'y a point d'excès dont ne soient capables ceux qui sont assez malheureux pour être abandonnés de Dieu, & qu'on n'est pas loin, quand on a perdu tous les sentimens de la Religion, de perdre encore ceux de l'humanité. Philipp. c. 2. Psal. 73.

Nous avons pourtant cette consolation, & nous devons en rendre à Dieu d'éternelles actions de grâces, que nous pouvons dire avec Jesus-Christ, que *nous n'avons perdu aucun de ceux qu'il nous a donnés*; que la vertu de sa grâce a soutenu les foiblesses de la nature contre les frayeurs de la mort, malgré la rigueur des tourmens; & que nous n'avons appris aucune chute qui doive nous faire rougir. Nous pouvons même vous proposer des exemples d'une fidélité & d'une constance singulière. Joan. c. 13.

On a vu des Prêtres déjà blessés de plusieurs coups, & prêts à consommer leur sacrifice, rappeler ce peu qui leur restoit encore de vie, pour embrasser leur meurtrier, & pour baiser la main déjà levée pour leur donner le coup mortel. Des Laïques s'exposer à toute la rage de ces barbares, plutôt que de livrer les Vases sacrés. Des mères, comme celle des Macchabées, exhorter leurs enfans au martyre, offrir avec leur sang celui de ces innocentes victimes, & leur enseigner par leur exemple à mourir peur Jesus-Christ, comme elles leur avoient appris à vivre pour lui. Des soldats dans nos

hôpitaux, mêler à la douleur qu'ils avoient de leurs péchés, la joie d'avoir répandu leur sang pour les expier.

Nous devons donc être plus attentifs sur nous & sur tout le troupeau, puisque nous voyons tous les jours un glaive impitoyable prêt à tomber sur quelqu'une de nos ouailles. Une tendresse pastorale nous fait sans cesse trembler pour elles. Nous voudrions pouvoir réunir sous nos yeux tous les Catholiques de notre diocèse; & non-seulement mettre leur vie à couvert des périls qui les menacent, mais encore défendre leur foi de ces tentations terribles, auxquelles nous les savons tous les jours exposés.

Nous compatissons d'autant plus à leur état, que nous savons que par la retraite nécessaire des Curés, que la persécution a bannis de leurs Paroisses, ils sont privés du secours de la parole de Dieu & de l'usage de ce Pain des forts, qui a toujours été la consolation & l'appui des ames chrétiennes dans de pareilles tribulations. Nous voudrions pouvoir être à tous, & remplir par nous-mêmes le ministère de ces Pasteurs, qui se sont crus en droit de quitter leurs Paroisses, par une crainte, que nous aurions souhaité, pour votre consolation & pour vos besoins spirituels, qu'ils eussent pu vaincre; mais que tant de funestes exemples ne nous ont pas permis de condamner.

Nous ne laissons pas de sentir vivement cet abandon, & pour y suppléer, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, nous vous exhortons, vous qui êtes nés dans le sein de l'Eglise, & vous qui vous y êtes attachés par une réunion sincère; & nous
1.Cor.16. vous conjurons. 1°. *De demeurer fermes dans votre foi*, &
Psal.120 dans votre vocation, *de lever les yeux au Ciel, d'où vous doivent venir les véritables secours*, de n'entrer point en défiance des miséricordes divines, & d'attendre avec patience l'effet de cette éternelle & immuable protection que Jesus-Christ a promise à son Eglise.

Nous vous recommandons en second lieu, de ne point succomber sous le poids des tribulations présentes, en vous laissant abattre par de vaines frayeurs, ou par des tristesses selon la chair; de ne pas vous occuper de ces tragiques évènemens, sans y joindre la volonté de Dieu qui les permet, & les péchés des hommes qui les produisent; de vous former une sainte vie, & de vous préparer une sainte mort par des pratiques de piété & des œuvres de miséricorde chrétienne;

de ne point tenter Dieu pourtant, & de vous mettre à couvert de ces troupes meurtrières, à qui le démon, qui est *homicide dès le commencement*, inspire jour & nuit de vous surprendre, *& qui croient rendre un service à Dieu*, de diminuer le nombre de ceux qui le servent. Joan. 8. Joan. 16.

Nous vous avertissons sur-tout, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, d'employer ces jours de colère *à faire des fruits dignes de pénitence*, dans ces conjonctures où l'Eglise comme étonnée pleure la mort de ses enfans & de ses Ministres, & où Dieu paroissant plus irrité, la foi doit être plus vive & la discipline plus sévère; sur-tout en ce saint temps de Carême, destiné à la confession & à l'expiation des péchés, préparation nécessaire pour recueillir les grâces de la divine Eucharistie. Luc 3.

Nous sommes persuadés que l'éloignement des Pasteurs ne diminuera pas la ferveur des fidelles, & que vous n'aurez pas moins d'empressement que vous en avez eu les autres années, d'approcher de la sainte Table, selon le précepte de l'Eglise. Nous employerons de notre côté tous nos soins, pour vous procurer toutes les consolations que vous pouvez tirer de votre piété, qui sont les véritables, & presque les seules qui vous restent.

C'est pour satisfaire à ce devoir pastoral, que nous avons résolu de rappeler, s'il est possible, tous les Pasteurs qui sont dispersés. Nous leur indiquerons des lieux d'asile & de sureté à portée de leurs Paroisses, où leurs personnes seront à couvert sous la protection des armes du Roi, & d'où les troupeaux pourront recevoir les services qu'ils ont droit d'attendre de leur ministère.

Vous devez cependant, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, vous, qui vous trouvez par le malheur des temps sans Pasteurs, sans Eglises, sans exercice public de religion, recourir souvent au souverain Pasteur des ames, qui n'abandonne point les brebis qui écoutent sa voix & qui le suivent; servir Dieu au-dedans de vous, & réparer par votre piété intérieure, la triste interruption du culte extérieur; faire de vos maisons des Eglises où Jesus-Christ soit loué & glorifié par vos familles; vous souvenir que vous êtes vous-mêmes les temples du Saint-Esprit, que les hommes ne peuvent détruire; nourrir votre ame d'instructions & de lectures utiles & saintes, & ranimer vos espérances *par la consolation des Ecritures*, Rom. 15.

Psal. 146. jusqu'à ce qu'il plaise au Seigneur *de rassembler les dispersions d'Israël*, & de rendre la paix & la tranquillité à nos diocèses.

Nous demandons au Ciel qu'il nous la donne cette paix, & que la droite du Très-Haut change les cœurs de ceux qui la troublent. Si nous croyions ces enfans rebelles en état de nous entendre, que ne voudrions-nous pas leur dire pour les faire rentrer dans leur devoir ? Nous leur demanderions, comme S. Paul aux Galates : *Insensés que vous êtes, qui est-ce qui vous a ensorcelés ?* Qui est-ce qui a étouffé dans vos cœurs les sentimens de la raison & de la nature ? D'où vient que vos bras sont armés de haches & de poignards pour aller égorger des innocens qui ne vous ont point offensés ? Avez-vous oublié le nom Chrétien, nom de douceur & de charité, pour prendre la férocité des Nations les plus barbares.

Cap. 3.

Nous ne pouvons que pleurer sur eux, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, & sur leur aveuglement, qu'ils déploreront eux-mêmes lorsqu'ils voudront ouvrir les yeux & faire revivre en eux les sentimens de religion que nous tâchions depuis long-temps de leur inspirer, & que nous n'avions jamais cru qu'ils pussent perdre jusqu'à ce point. Dieu en tirera sa gloire, & fera servir peut-être leurs propres crimes à les désabuser entièrement de cet attachement opiniâtre qu'ils conservoient encore pour leurs erreurs.

Pour nous, nous les assurons de ne perdre jamais les sentimens de charité qu'ils ont trouvé dans notre cœur, lorsque nous avons pu leur en donner des marques. Les portes du bercail sont toujours ouvertes pour recevoir ces brebis égarées. Nous ne refusons point, si le Seigneur daigne amollir leur cœur, de les conduire dans les voies de la pénitence, & de les réconcilier avec Jesus-Christ.

Dans cette vue, nous déclarons à tous les Curés qui ont quitté leurs Eglises, qu'ils aient à se rendre auprès de Nous, afin que nous puissions prendre avec eux les mesures convenables pour le service de leurs Paroisses pendant ces fêtes prochaines, leur ordonnant de se joindre à nous pour demander à Dieu tous ensemble dans nos oraisons & dans nos saints Sacrifices, qu'il oublie nos iniquités, & qu'il *se souvienne de ses anciennes miséricordes*, par les mérites de Jesus-Christ pacificateur & médiateur entre Dieu & les hommes.

Psal. 24.

A Nimes le 23 Mars 1703.

LETTRE

LETTRE PASTORALE de M. l'Evêque de Nîmes, à tous les Prieurs, Curés, Prêtres, & autres Ecclésiastiques de son Diocèse touchant la persécution des Fanatiques.

ESPRIT FLÉCHIER, par la grâce de Dieu & du Saint Siége Apostolique, Evêque de Nîmes, Conseiller du Roi en ses Conseils: A tous les Prieurs, Curés, Prêtres, & autres Ecclésiastiques de notre Diocèse, SALUT ET BÉNÉDICTION.

MES TRÈS-CHERS FRÈRES. La persécution qui s'est élevée dans nos Eglises, nous a été d'autant plus sensible, qu'elle a commencé par la Maison de Dieu, je veux dire par la désolation & par le meurtre de ses Ministres. Les Prêtres, ces oints du Seigneur, qu'il a défendu de toucher, & qu'il a tenu de tout temps sous sa protection particulière, ont été les premières victimes que les Fanatiques ont égorgées. Ils vous ont regardés, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, comme les chefs d'une Religion qui leur étoit odieuse, comme des sentinelles d'Israël prêtes à crier à l'ennemi, comme des témoins & des censeurs importuns de leur rebellion naissante. Ils ont dit comme ces Impies dont il est parlé dans le livre de la Sagesse: *Sap. 2.* *Faisons tomber le Juste dans nos piéges, parce qu'il nous est incommode, & qu'il est contraire à nos œuvres.*

L'orage avoit long-temps grondé sur les montagnes, nous en étions aussi menacés dans la plaine. La mort funeste, mais bienheureuse d'un Abbé qui s'étoit dévoué dès sa jeunesse aux Missions Evangéliques, fut le premier coup qui servit comme de signal pour la révolte générale dans vos Paroisses. (L'Abbé de Cheyla.) Vous vîtes alors, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, parmi ces peuples nouvellement réunis, des mouvemens qui vous firent craindre pour la Religion, pour eux, pour vous-mêmes. Ils écoutèrent la voix trompeuse des séducteurs. Le souffle du démon leur parut une inspiration du Saint-Esprit. Ils apprirent à leurs enfans l'art de trembler & de prédire des choses vaines. Il se forma dans leurs Assemblées des conspirations & des complots d'iniquité, au milieu même de leurs prières. Vos Eglises devinrent désertes; la parole de Dieu étant négligée, l'ignorance se trouva jointe à la malice; les cœurs s'endurcirent de plus en plus; les lumières de la Foi

s'éteignirent ; la Religion se perdit, & la fureur enfin prit l
place de la raison.

Dans les temps mêmes où les esprits paroissoient tran
quilles, nous avions souvent reconnu que leur foi étoit in
firme & chancelante : nous vous avions donné dans nc
Conférences & dans nos Synodes, des règles de prudence &
de charité, pour les ménager comme des vaisseaux fragiles
In omni patientiâ & doctrinâ. 2. Tim. 6. pour les instruire *en toute patience & doctrine*, pour leur adou
cir le joug du Seigneur, & les réduire à une obéissance ra
sonnable, retranchant toute bassesse de vos bontés, tou
amertume de votre zèle, toute passion & tout intérêt de vo
fonctions ; pour les ramener par des avertissemens paternels
non par des reproches ou par des menaces, & pour n'ag
à leur égard que par les motifs & les principes de la Religic
que vous aviez dessein de leur inspirer. Nous vous avo
même exhortés, sur le point de ces fatales révolutions, de r
doubler vos soins & votre attention, pour leur montrer l'
bîme où ils alloient se précipiter, pour réveiller les remor
de leur conscience abusée, en leur imprimant le respect de
Loi de Dieu & la crainte de ses jugemens, & pour rallum
dans leurs cœurs les restes d'une Foi mourante.

Si vous avez suivi ces règles, MES TRÈS-CHERS FRÈRE
nous ne pouvons assez vous louer. Si vous n'avez pu en l
suivant, adoucir ces ames féroces, nous ne pouvons ass
vous plaindre. Quoi qu'il en soit, touchés du triste état o
vous avez été réduits, nous avons prié le Seigneur qu'il vo
consolât dans vos peines, qu'il vous fortifiât dans vos tr
vaux, qu'il vous éclairât dans votre conduite, qu'il vo
encourageât dans vos craintes, qu'il vous délivrât de vo
Ps. 37. Ps. 26. dangers & de vos maux, & qu'il voulût bien être *le Dieu d
votre salut, & le protecteur de votre vie.*

La grâce du Sacerdoce, qui nous unit en Jesus-Christ, o
la portion que vous avez dans l'office de Pasteur que no
Vos estis Presbyteri in populo Dei : ex vobis pendet anima illorum. Judith. 8. 8. exerçons, nous font partager avec vous tout ce que vo
souffrez dans les tribulations de l'Eglise. Nous vous con
dérons *comme les Prêtres du peuple de Dieu, de qui dépend
salut des ames*. Nous vous avons appelés à la conduite d'un
partie de notre Troupeau. Nous avons mis l'Evangile ent
vos mains dans votre Ordination, comme on nous l'a n
sur les épaules dans la nôtre. Vous avez annoncé comm
nous les paroles de vie & de vérité, que nous vous avio

mises dans la bouche ; vous êtes entrés en part de notre sollicitude, de notre autorité, de nos ministères. Nous vous avons confié ce que l'Eglise a de plus grand & de plus sacré, son culte, ses lois, sa discipline, la dispensation des Sacremens, la sanctification & le salut des Fidelles. Vous avez travaillé dans l'enceinte de vos Paroisses, comme nous avons fait dans tout le Diocèse, & vous avez rempli la place des Disciples de Jesus-Christ, comme nous avons l'honneur, quoiqu'indignes, de remplir celle de ses Apôtres.

Dans cette soudaine révolution, nous avons pleuré nos malheurs, & Dieu n'a pas été touché de nos larmes. Vous avez perdu presque en même-temps la liberté de vos fonctions & la sureté de vos personnes : tous les nouveaux Réunis qui composoient presque vos Paroisses, se séparèrent de vous tout d'un coup. Ceux qui avoient été méchans, se fortifièrent dans leur malice ; ceux qui ne l'étoient pas par naturel, le devinrent par contagion. Quelques-uns qu'on avoit regardés comme bons, ou ne le furent plus, ou n'eurent pas le courage de le paroître. L'iniquité sortit du fond d'une longue hypocrisie, d'autant plus violente, qu'elle avoit été contrainte. A peine trouviez-vous par-ci, par-là, quelques brebis qui connussent & qui écoutassent la voix du Pasteur. Votre peuple cessoit d'être votre peuple, & vous aviez raison de craindre que vos propres Paroissiens ne devinssent enfin vos parricides.

Déjà dans les Diocèses voisins cette Secte meurtrière faisoit couler le sang des Prêtres, perçant les uns de mille coups, brûlant les autres à petit feu, égorgeant quelques-uns presque à la vue des Autels, où ils venoient d'offrir le saint Sacrifice ; & pour comble d'impiété, écorchant ces têtes vénérables qui portoient la couronne du royal sacerdoce, coupant ces doigts consacrés par les onctions, & par l'attouchement des saints Mystères, & déchirant les lèvres encore teintes du sang de l'Agneau sans tache, pour avoir le plaisir de les dégrader inhumainement, & de leur ôter avec la vie, tout ce qui pouvoit avoir servi à exercer les fonctions de leur Prêtrise.

Quelle fut notre douleur & notre inquiétude, MES TRÈS-CHERS FRERES, lorsque nous apprîmes qu'on égorgeoit les Prêtres de tous côtés, qu'une troupe effrayée de Pasteurs & d'Ouvriers Evangéliques fuyoit devant la face de l'ennemi,

& que le fléau de Dieu descendoit & approchoit de nos Tabernacles. Vous craignîtes, & nous craignîmes pour vous aussi. Prêts à prendre part à vos dangers, pour le secours & pour la consolation de vos peuples, ou à vous appeler auprès de nous, pour notre sureté commune, nous consultâmes votre courage.

Quelques-uns fermes dans la Foi & dans le service de leurs Paroisses, ont résisté au démon, qui, comme un lion rugissant, cherchoit tous les jours à les dévorer. Ils ont craint d'être mercénaires, s'ils fuyoient à l'approche du loup, & s'ils abandonnoient leurs brebis. Ils ont cru que ni la tribulation, ni l'angoisse, ni la persécution, ni le glaive, ne devoient pas les séparer de la charité de Jesus-Christ; que leur vie ne leur étoit pas plus précieuse que leur salut, dans l'accomplissement de leur ministère; qu'ils tenoient à leurs peuples par des liens indissolubles, & ramassant quelques petits secours, levant les yeux au Ciel, d'où viennent les grands, au milieu des périls qui les menaçoient: *Ils ont fait* comme David, *au-dedans d'eux-mêmes cette prière au Dieu de leur vie: Mon Dieu, vous êtes mon défenseur & mon refuge.* Nos Archiprêtres ont donné l'exemple; plusieurs l'ont suivi, & nous avons béni le Seigneur qui donnoit ce courage & cette force à ses serviteurs.

1. Petr. 5. *Joan. 10.* *Rom. 8.* *Act. 20.*

Apud me oratio Deo vitæ meæ, dicam Deo: Susceptor meus es tu, & refugium meum. *Ps. 58.*

Soit que vous n'ayez pas trouvé les mêmes protections, MES TRÈS-CHERS FRERES, soit que vous n'ayez pas eu la même constance, vous avez cru pouvoir céder aux malheurs du temps. Vous êtes devenus inutiles dans vos Paroisses, où vous pouviez à peine exercer, à cause de l'indocilité des esprits, un reste de fonctions infructueuses. Vous alliez tomber sous le glaive du barbare persécuteur. Le petit nombre de Fidelles qui s'unissoit avec vous, alloit subir la même peine, & vous aviez sujet de craindre les cruautés qu'on vous préparoit, ou celles dont on menaçoit les Catholiques.

Quoi qu'il en soit, MES TRÈS-CHERS FRERES, vous vivez, tristes témoins de la désolation de vos Paroisses, vous voyez de loin fumer les pitoyables restes de vos Eglises; ces Chaires res d'où vous aviez tant de fois annoncé les Vérités Evangéliques; ces Autels où vous offriez tous les jours le sacrifice de l'Agneau sans tache; ces Tabernacles d'où vous tiriez ce Pain de vie, qui descend du Ciel pour la nourriture des ames; ces Ornemens & ces Habits sacrés qui servoient à parer la

ſainte Sion dans ſes jours de ſolennité, ou à rendre le Sacerdoce plus vénérable dans la célébration des ſaints Myſtères; ces Tribunaux où vous avez peut-être réconcilié les pécheurs mêmes qui vous affligent ; ces images des Saints, la plupart Martyrs, dont la vue eſt aujourd'hui ſi néceſſaire, ou pour implorer leurs interceſſions, ou pour imiter leurs exemples; tous ces ouvrages, faits de main d'homme à la vérité, mais conſacrés au Dieu éternel, compoſent ce bucher fatal, & ſervent de matière à ces incendies ſacriléges.

Ce qui vous a ſans doute le plus touché, c'eſt la ceſſation du Service divin. Toute la Religion ſemble être ſortie avec vous de vos Paroiſſes; les louanges de Dieu ne s'y chantent plus; le Sacrifice perpétuel y eſt interrompu; l'eſprit de prière y eſt éteint; il n'y a point de foi dans ces contrées d'Iſraël; la parole de Dieu en eſt bannie; perſonne ne rompt le Pain, perſonne même ne le demande; les Aſſyriens ont coupé tous les canaux qui portoient les eaux de la grâce dans Béthulie; ni pluie, ni roſée ne tombent plus ſur les montagnes de Gelboë, & l'abomination de la déſolation règne partout dans le Sanctuaire.

Judith. c. 6.
2. Reg. 21.
Marc. 13.

Quelque douleur que nous ayons eu de vous voir hors de vos Egliſes, nous avons reſſenti quelque conſolation de vous voir hors de danger autour de nous. Vos défenſeurs, ſi vous en aviez, avoient eux-mêmes beſoin de défenſe; le petit nombre étoit opprimé par la multitude; le zèle de la Religion ne pouvoit tenir contre la fureur des impies; la haine qu'on vous portoit, retomboit ſur ceux qui paroiſſoient vos amis, & vous qui exerciez un miniſtère de vie, deveniez par occaſion des inſtrumens de mort à l'égard des Fidelles de vos Paroiſſes. Ainſi votre préſence étant dangereuſe pour vous & nuiſible aux autres, vous avez cru que votre fuite étoit néceſſaire.

Vous nous repréſentez ces raiſons, MES TRÈS-CHERS FRERES, & vous nous demandez d'approuver vos craintes & votre retraite. C'eſt à vous à connoître vos devoirs, & à les remplir avec courage. C'eſt à nous à examiner vos dangers, & à vous en tirer avec prudence. Nous vous devons la juſtice & la charité, comme vous les devez aux ames qui vous ſont commiſes; & dans ce temps de calamité, nous ſommes réduits à plaindre le malheur des Troupeaux, & à compâtir même à l'infirmité des Paſteurs.

Tertull. lib. de Fugâ in persecut.

Vous le savez, MES TRÈS-CHERS FRERES, il s'est trouvé dans les premiers siècles du Christianisme de Docteurs rigides, qui, par un zèle qui n'étoit pas selon la science, vouloient qu'on se livrât sans ménagement aux persécuteurs, faisoient un crime aux Fidelles d'une précaution raisonnable, & reprochoient aux Ecclésiastiques que leur fuite scandalisoit & décourageoit les laïques, leur arrachoit les couronnes du martyre, les privoit des secours spirituels, & laissoit en proie le bercail aux bêtes des champs.

Ils supposoient, *que le temps de la persécution est un temps destiné de Dieu pour l'épreuve de son Eglise ; que son intention est de connoître ceux qui sont à lui, & de les manifester ; qu'il se sert de l'iniquité du démon ou de la malice des hommes, pour examiner ses véritables serviteurs ; qu'il en tire sa gloire par la confession des Martyrs, & par la chute même des apostats, accomplissant sa justice dans l'iniquité des uns, comme il perfectionne sa vertu dans l'infirmité des autres ; qu'il permet au monde pervers ses malignités, ou pour le confondre par la foi victorieuse de ses élus, ou pour faire connoître que ceux qui se perdent étoient des hommes déjà perdus ; que c'est Dieu enfin qui lâche la main au démon & qui lui donne le droit de tentation, purifiant par lui le juste pour le couronner, lui livrant le pécheur pour le punir.*

Ils ajoutoient, *Que la persécution venant de Dieu, & tout ce qui vient de Dieu étant un bien, il falloit attendre ses ordres & s'abandonner à sa providence ; que c'étoit se défier de sa protection que de fuir ; & présumer de soi, que de croire pouvoir échapper à sa poursuite.*

Ils tiroient ensuite à conséquence, *Que le Seigneur n'envoyeroit pas la persécution, s'il vouloit qu'on l'évitât ; que c'est renoncer Jesus-Christ, ou du moins n'avoir pas le courage de le confesser, que de fuir ; que si c'est être heureux, que de souffrir pour la justice, c'est être malheureux, que d'en rejeter les occasions ; qu'il ne faut pas craindre ceux qui ne peuvent que tuer le corps, & qui n'ont point de pouvoir sur l'ame ; que quiconque aime plus sa vie que Jesus-Christ, n'est pas digne de Jesus-Christ ; que la charité, quand elle est parfaite, doit chasser la crainte ; qu'il paroît au moins de la bonne volonté à s'exposer, & qu'il y a presque plus d'honneur pour un soldat Chrétien de périr dans le combat, que de se sauver par la fuite.*

Matth. 10. Luc. 14. 1. Joan. 1.

Pulchrior est miles in pugnâ prælio amissus, quàm in

L'Eglise n'a pas approuvé ces sévérités outrées : elle a cru, que comme il y a une générosité Chrétienne qui brave quel-

quefois les périls, il y a aussi une prudence Evangélique qui les évite, & qu'il y a des retraites qui ne sont pas des désertions; elle ne prétend pas fermer les lieux de refuge, que Jesus-Christ a ouverts lui-même à ses Disciples; elle a des égards pour ses enfans, & comme elle craint qu'il n'y ait de la lâcheté dans leur fuite, elle craint aussi qu'il n'y ait de la présomption dans leur confiance.

fugâ salvus. Tertul. ibid. c. 10.

De-là ils ont conclu, que les Ecclésiastiques sont obligés de demeurer dans la place où Dieu les a mis, pour encourager le peuple par leurs exhortations & par leurs exemples: *Qu'ils doivent attendre que la volonté du Seigneur s'accomplisse, & baisser leur tête humiliée sous le glaive qui les menace; que c'est un scandale, que ceux qui doivent conduire les autres, les abandonnent; que le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis, que le mauvais qui fuit dès qu'il voit venir le loup, mérite d'être chassé de sa Bergerie; qu'il faut retenir à cet Ouvrier inutile & lâche la rétribution de sa mission, & qu'enfin toute fuite du Clergé, dans un temps de persécution, est une espèce de perfidie.*

Ejicietur de villâ Pastor, detinebuntur illi Missionis suæ mercedes. Ibid.

Saint Augustin n'a guère été moins exact sur la Loi de la résidence des Ecclésiastiques, dans des temps difficiles & dangereux, tel qu'étoit celui de l'irruption des Vandales. Il convient que les laïques peuvent se retirer dans les villes & places fortifiées. Ce sont des particuliers, qui n'étant chargés que d'eux-mêmes, ont droit de penser à leur sureté; leur vie, pour ainsi dire, est toute à eux, & comme ils portent par-tout la Religion & les Ministères, ils portent leur ame & leur salut avec eux, & vont chercher les secours des Pasteurs empruntés dans les Eglises étrangères.

Aug. Ep. 180. ad Honoratum.

Mais il prétend: *Que ceux qui par leurs ordres ou par leurs bénéfices sont liés au service de l'Eglise, qui les a consacrés, & qui les entretient dans le sacré Ministère, n'ont pas la même liberté; que ces liens, serrés par la charité de Jesus-Christ, sont indissolubles; qu'ils sont devenus débiteurs de leur propre vie, & comme garans du salut éternel de leurs frères, que les besoins spirituels des peuples étant continuels, les ministères le doivent être; que sur des périls incertains, que Dieu peut détourner quand il lui plaît, il n'est pas juste d'abandonner tant d'ames rachetées par Jesus-Christ, dont la perte est presque certaine; que c'est dans le temps des persécutions que la présence du Pasteur est plus nécessaire, temps où les Fidelles se réunissent, où tout sexe, tout âge a recours à la prière; où les uns demandent le Baptême, les autres*

la réconciliation, plusieurs la nourriture spirituelle, tous l'édification, l'instruction, & la consolation qu'ils ont droit d'attendre des Prêtres.

Ce saint Docteur, MES TRÈS-CHERS FRERES, convient pourtant, que les serviteurs de Jesus-Christ, Ministres de ses Sacremens & de sa Parole, peuvent pratiquer ce qu'il commande, ou qu'il permet dans son Evangile, *de fuir d'une Ville à l'autre*, quand quelqu'un d'eux est spécialement & personnellement recherché, & que son Eglise peut être desservie par d'autres. C'est ainsi que l'Apôtre sort de Damas, pour éviter la fureur des Juifs qui vouloient le perdre, se conservant lui-même à l'Eglise, & laissant le ministère rempli par ses frères, sur qui la haine ne tomboit point. C'est ainsi que saint Athanase, après avoir remis à des Prêtres fidelles & courageux la conduite de son peuple d'Alexandrie, fuyoit la colère de l'Empereur Constantius, portant comme en triomphe par toute la terre, le Nom & la Divinité de Jesus-Christ, dont il étoit le défenseur; gardant cette foi dans son cœur & dans ses écrits, comme un dépôt précieux que le Saint-Esprit lui avoit particulièrement confié, & que les Puissances du monde auroient voulu lui arracher; dédommageant ainsi, par les services qu'il rendoit à l'Eglise universelle, ceux qu'il devoit à son Eglise particulière.

Serviteurs inutiles que nous sommes, nous ne pouvons nous appliquer les exemples de ces grands Saints, & nous n'avons d'autre gloire dans nos tribulations, que celle d'être persécutés comme eux pour Jesus-Christ. Vous avez reconnu par les massacres qu'on a faits de vos confrères du voisinage, qu'on en vouloit à tous en général, & à chacun de vous en particulier. Le Sacerdoce du Seigneur étoit attaqué tout entier; vous êtiez devenus des signes de contradiction & de ruine; ceux à qui vous pouviez confier la direction de vos paroisses, croyoient avoir aussi-bien que vous, le droit de craindre & de fuir. Ainsi le péril étant évident & spécial pour chacun de vous, vous ne pouviez demeurer sans exposer votre caractère & vos personnes; commettre quelqu'autre à vos fonctions, c'étoit une substitution de mort, plutôt qu'un remplacement de ministère.

Nous n'avons pas dessein de justifier ici, ni de blâmer votre retraite, nous avons souhaité que Dieu l'approuvât, &

qu'il vous réservât à de plus paisibles travaux pour l'utilité de son Eglise. Quelques-uns ne savent peut-être que trop ce que Jesus-Christ dit à ses Apôtres : *Lors donc qu'ils vous persécuteront dans une Ville fuyez dans une autre* ; indiquant par un excès de bonté, à des esprits qu'il prévoyoit devoir être pusillanimes, le port & l'asile de la fuite, dit Tertullien ; ne prétendant pas toutefois qu'ils se servissent de ces paroles comme d'un voile pour couvrir leur lâcheté. *Matth. c. 10.*

Saint Augustin se plaint aussi de l'abus qu'on fait de cette sentence, dans les dangers de Religion, où l'on voudroit naturellement autoriser l'infirmité de la foi, de cette permission Evangélique.

Cependant, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, c'est sur ce texte & sur plusieurs autres, que saint Athanase a fondé l'Apologie de sa fuite. Il croit que Dieu veut ménager le sang de ses serviteurs ; que leur vie n'est pas moins précieuse devant lui que leur mort, & que son dessein est plutôt de les éprouver, que de les perdre. *En ce temps-là*, dit Jesus-Christ dans un autre endroit : *Plusieurs trouveront des occasions de scandale & de chûte, se trahiront & se haïront les uns les autres. Il s'élevera un grand nombre de faux Prophètes, qui en séduiront plusieurs ; & parce que l'iniquité sera accrue, la charité de plusieurs se refroidira... Alors que ceux qui seront dans la Judée fuient sur les montagnes.* Les exemples qu'il nous a donnés, ajoute ce Père, sont conformes à sa doctrine. *Il est conduit en Egypte dans son enfance, pour éviter la fureur d'Hérode... Après la mort de ce Prince, étant revenu dans la Terre d'Israël, il se retire à Nazareth, pour éviter les embûches d'Archelaüs son fils & son successeur.* L'Evangéliste remarque, *qu'après la résurrection de Lazare, lorsque les Princes des Prêtres & les Pharisiens eurent tenu conseil pour trouver le moyen de le faire mourir, il ne se montra plus en public parmi les Juifs, & se retira dans une contrée qui est auprès du désert... Où il se tint avec ses Disciples.* Le même saint Jean nous apprend : *Que lorsque les Juifs prirent des pierres pour les lui jeter, il se cacha, & sortit du Temple... Sur quelques paroles qu'Hérode le Tétrarque avoit dit de lui, après avoir fait mourir saint Jean, il partit du lieu où il étoit, dans une barque, & se retira en particulier, dans un lieu désert.* *Athan. Apol. de fugâ suâ.* *Matth. c. 24.* *Math. 2.* *Joan. 11.* *Joan. 9.*

Eloignez de votre esprit, MES TRÈS-CHERS FRERES, toute idée de vaines craintes, & de basses timidités. Si Jesus-Christ s'est soustrait en ces occasions à la violence des hom-

Joan. 1. mes ; *c'est que son heure n'étoit pas encore venue.* Il avoit en ses
Joan. 7. & 8. mains sa vie & sa mort ; il savoit les temps & les momens que son Père avoit mis en sa puissance ; il attendoit que son Eglise fût fondée, & son Evangile consommé : alors il se livra lui-même pour nous, sans fuir, sans demander à son Père des légions d'Anges pour sa défense, sans approuver que Pierre tirât l'épée, montrant seulement à la vue du Calice, la vérité de sa chair mortelle, par son dégoût & par sa tristesse, & soumettant aussitôt sa volonté à celle de son Père, pour rendre son oblation libre, & son sacrifice volontaire.

Quant au conseil, ou au précepte *de fuir d'une Ville à l'autre*, plusieurs ont cru qu'il ne regardoit que la personne & la condition des Apôtres, que le Père céleste avoit destinés à instruire & à ramener les *ouailles perdues de la maison d'Israël* ; qu'il leur falloit une mesure de temps & de vie pour accomplir l'œuvre Apostolique, & pour conduire les premiers fruits de leur mission à maturité ; que si leur Maître les engageoit à fuir, ce n'étoit pas *pour éviter le péril des persécutions, qu'il leur enseignoit de souffrir, & qu'il leur prédisoit qu'ils souffriroient ; mais pour continuer & pour avancer la prédication de la Loi de grâce, de peur que la parole de Dieu, qui demeure éternellement, ne pérît, pour ainsi dire, avec eux, & que le ministère ne fût opprimé avec les Ministres ; que d'ailleurs ils cherchoient la gloire de Dieu, non pas leur repos, & qu'exerçant par-tout les mêmes fonctions, & trouvant par-tout les mêmes obstacles, changer de lieu pour eux, n'étoit proprement que changer de persécution.*

Tertull. lib. de fugâ in persecut.

Quoi qu'il en soit, MES TRÈS-CHERS FRERES, ce n'est pas pour favoriser le dégoût qu'on a de la résidence, ni les prévoyances humaines, qui préviennent les dangers de loin, ni la paresse des Ouvriers qui se fatiguent de leurs fonctions, que Jesus-Christ a laissé de pareils conseils & de pareils exemples dans son Evangile. Les SS. Pères ont cru qu'il étoit permis de s'en servir en ces occasions. 1°. Quand il ne reste plus de Catholiques dans une paroisse : car peut-on croire, dit saint Augustin, que le service Ecclésiastique soit nécessaire dans les lieux où il n'y a point de peuple fidelle ? 2°. Quand les Pasteurs sont personnellement poursuivis, & qu'ils substituent d'ailleurs des gens savans & pieux en leur place, à l'exemple de saint Athanase.

Aug. Ep. cit.

3°. Quand leur présence, odieuse aux persécuteurs, peut attirer la persécution sur tout le troupeau. *Il nous convient*, dit saint Cyprien, *de maintenir la paix & la sureté commune, & de nous absenter quelquefois, quoique cette absence nous soit ennuyeuse, de peur que notre présence n'attire sur vous la haine & la fureur des Gentils, & que nous ne soyons malgré nous, occasion de trouble & de division à plusieurs, nous qui devons procurer le repos à tout le monde.* 4°. Quand dans cet éloignement nécessaire, retenant dans leurs cœurs une sollicitude Pastorale, & des liaisons de doctrine & de charité, ils se rendent présens en esprit, par leurs soins, par leurs instructions, & par leur affection paternelle. C'est ainsi que le même saint Cyprien justifioit sa retraite, écrivant au Clergé de Rome. Le peuple de Carthage ému contre les fidelles de cette Ville, avoit souvent demandé avec des cris violens & séditieux, dans le cirque & l'amphithéâtre, *qu'on lui livrât ce saint Evêque, & qu'on l'exposât aux lions, pour servir de spectacle aux Gentils, & pour être sacrifié tout ensemble à leur plaisir & à leur fureur.* Il se retira pour quelque temps, moins pour la conservation de sa vie, que pour le repos & la sureté de ses frères, craignant d'irriter contr'eux par sa présence indiscrète, des esprits aigris dejà contre lui. Cependant tout absent qu'il étoit de corps, il déclare qu'il a été présent par son esprit, par ses secours, par ses avertissemens; & qu'il n'a manqué à aucun de ses devoirs à leur égard, autant que son exil & sa foiblesse lui pouvoient permettre. Il donna part au Clergé de Rome des treize Lettres Pastorales qu'il avoit écrites à son peuple durant sa retraite.

Oportet nos paci communi consulere, & interdum, quamvis cum tædio animi nostri, deesse vobis, ne præsentia nostri invidiam & violentiam Gentilium provocet, & simus.... *Cypr. lib. 3. Ep. 14.*

Absens tamen corpore, nec spiritu, nec actis, nec monitis meis defui, quominus, secundùm Domini præcepta, fratribus nostris, in quibus possem, pro mediocritate meâ consulerem. *Cypr. lib. 2. Ep. 1. lib. 3. Ep. 2.*

C'est dans cette vue, MES TRÈS-CHERS FRERES, que nous vous avons appelés auprès de nous, afin qu'étant sous nos yeux, vous puissiez recevoir de nous les consolations nécessaires, & que vous trouvant dans le centre du Diocèse, vous puissiez entretenir des correspondances utiles à ce qui reste de Fidelles dans vos Paroisses. Aussi vous avons-nous souvent rassemblés pour concerter avec vous les moyens d'assister les pauvres, de conforter les pusillanimes, de ramener même les coupables. Nous avons rallumé de temps en temps le zèle de quelques-uns, par les considérations de leur état, & par les exemples de leurs généreux Confrères; les invitant d'aller visiter leurs troupeaux dans ces intervalles de paix; où l'éloignement des rebelles, & la protection des troupes

du Roi ont laiſſé quelque repos & quelque liberté de travailler au ſalut des ames. Nous vous avons tous exhortés de *veiller* & *prier* dans ces jours de tentation, & de reconnoître, que ſi vous n'êtes pas obligés de mourir, vous êtes du moins obligés de vivre pour Dieu, & pour les hommes dont ſa providence vous a chargés.

La miſéricorde du Seigneur ſur nous, peut-être auſſi l'attention que vous avez eue ſur vous-mêmes, vous ont tirés des périls qui vous menaçoient. Tandis qu'ailleurs il en a coûté le ſang à tant de Prêtres, nous n'en avons perdu qu'un ſeul. Notre Clergé n'a fourni qu'une victime aux perſécuteurs; c'eſt pour nous une conſolation, nous ne ſavons ſi c'eſt une louange pour vous.

Quant aux règles de conduite qu'il vous convient de garder, MES TRÈS-CHERS FRERES, dans de ſi triſtes conjonctures, ceux que Dieu, par ſa grâce, a retenus dans leur réſidence & dans le ſervice de leurs Egliſes, doivent gémir en ſecret, pleurer les péchés & les afflictions du peuple, s'acquitter des devoirs de leur miniſtère avec d'autant plus d'exactitude & de pureté, qu'ils ſont tous les jours menacés de les interrompre; ſe réunir plus étroitement à leurs troupeaux, par les liens d'une charité & d'une compaſſion mutuelle; adoucir les pertes & les inquiétudes des uns par les ſecours de la miſéricorde chrétienne; ranimer la ferveur des autres par la vertu des Sacremens & par la conſolation des Ecritures; former enfin en tous des cœurs contrits & humiliés, afin d'apaiſer la colère de Dieu par les pratiques de la pénitence.

Pour vous, MES TRÈS-CHERS FRERES, que la perſécution a fait ſortir de vos réſidences, & qui ſoupirez après le rétabliſſement du culte divin dans vos paroiſſes, vous devez vous regarder comme des Prêtres exilés, ou interdits de vos fonctions, & porter avec vous la honte & la confuſion de votre fuite, quoique raiſonnable : chacun de vous ſe doit dire à lui-même ces paroles du Prophète : *Où eſt le troupeau qui t'avoit été confié* ? Et ne pouvant le nourrir au-dehors par vos inſtructions, vous devez au moins l'entretenir au-dedans de vous par votre affection & par vos prières.

Ubi eſt grex qui datus eſt tibi ? *Jerem.* 13.

Comme vous êtes raſſemblés ici, & que vous n'y pouvez travailler que pour vous-mêmes, nous vous avons enjoint à tous de faire une retraite ſpirituelle de dix jours dans

notre Seminaire, pour y réfléchir sur les obligations de votre état, pour y examiner les principes de votre vocation & de votre entrée dans le Sacerdoce de Jesus-Christ, & dans la direction des ames; de peur que le commerce du monde ne rallentisse votre piété, & que votre inaction dégénérant en indolence, vous ne perdiez la connoissance & l'habitude de vos devoirs, en cessant de les pratiquer.

Quoique vous paroissiez déchargés des peines & des travaux du ministère, il vous doit être plus pénible de n'avoir plus à travailler, votre repos vous doit être à charge, & vous êtes d'autant plus à plaindre, que vous sentez le poids de vos obligations, sans avoir le moyen de les accomplir. Il faut du moins remplir le vide de vos occupations pastorales, & mettre à la place du temps que vous aviez coutume d'employer à la visite des malades, à l'instruction des ignorans, à la consolation des affligés, l'assistance aux saints Offices, les lectures pieuses & utiles, l'étude des saintes Ecritures, & sur-tout une conversation édifiante, qui inspire la piété que vous prêcheriez dans vos paroisses.

Il ne vous convient pas, MES TRÈS-CHERS FRERES, de vous répandre dans le *monde* auquel vous servez *de spectacle, aussi-bien qu'aux hommes & aux Anges*. Le temps de tribulation est un temps de recueillement & de retraite. Eloignez-vous de ces promenades publiques, où la vue des objets mondains, la liberté des discours, les joies séculières & immodestes ne peuvent que blesser la piété des Ministres de J. C. La Religion d'ailleurs étant attaquée par tant d'endroits, il est juste de la faire respecter en vos personnes, & d'ôter aux hérétiques & aux libertins le plaisir malin de compter en vous voyant, le nombre des Prêtres oisifs & des Eglises ruinées. I. Cor. 4.

Evitez les compagnies des gens du monde, qui ne vous sont ni utiles, ni honorables. Vous devez être aussi peu touchés de leurs intrigues & de leurs plaisirs, qu'ils le sont la plupart des malheurs de l'Eglise & de vos pertes particulières. Le commerce que vous aurez avec l'Egypte, vous en fera prendre les moeurs & les coutumes. *Ce n'est pas l'esprit de ce monde que nous avons reçu, mais l'esprit de* J. C. Unissez-vous par les liens d'une charité fraternelle, vous que la tempête a jetés dans le même port. Affligez-vous ensemble, consolez-vous ensemble, raisonnez entre vous sur ce que vous devez à l'honneur de votre Sacerdoce, & au salut de vos Troupeaux. I. Cor. 12.

Gardez-vous sur toutes choses de la trop grande fréquentation avec les personnes du sexe, où il y a souvent du péché, & presque toujours du péril & du scandale, & où votre conscience & votre réputation sont également exposées. Le Sage nous avertit, tantôt *de ne les pas regarder*; tantôt *de ne point parler avec elles, parce que leur entretien brûle comme le feu*, tantôt *de ne point s'asseoir & de ne point manger avec elles*, voulant nous faire craindre par ces avis diversifiés, les pièges secrets & visibles que le démon nous tend en tout temps, & la multiplicité des dangers où nous jette notre propre fragilité, & celle des autres.

Ne respicias... Colloquium enim illius quasi ignis exardescit. Ne sedeas omninò, neque accumbas. *Eccl. c. 9.*

Que votre modestie serve comme de rempart à votre chasteté. Fuyez les curiosités dangereuses, les conversations vaines, les familiarités indécentes, les directions, & les visites mêmes des femmes qui paroissent vertueuses, où l'on n'est pas toujours conduit par la charité, & où, sous prétexte de gagner une ame, il arrive quelquefois qu'on en perd deux.

Nous vous avons souvent exhortés à demeurer dans notre Séminaire, MES TRÈS-CHERS FRERES, ou à vivre ensemble dans une honnête société, sous une dépense commune. Nous vous avons permis pour vos commodités, de vous aider du secours de vos familles, & de celui des gens de bien qui craignent Dieu, & qui honorent ses Ministres. Mais nous vous avons interdit ces tables tumultueuses, où l'on s'entretient d'ordinaire des vanités & des folies du siècle, où l'on blesse la charité par la médisance, la tempérance par les excès, la pudeur par l'indiscrétion & par la licence. Jesus-Christ a mangé quelquefois avec les pécheurs; il pouvoit en faire des Saints, & sa sainteté étoit hors d'atteinte : mais il est à craindre pour vous que votre vertu ne soit exposée en de pareilles occasions, que votre cœur & vos oreilles n'aient du moins beaucoup à souffrir, & que la compagnie où vous vous trouvez, ne condamne votre présence. Il faut que vos repas soient non-seulement sobres, mais encore pudiques; que de sages & pieux entretiens les assaisonnent; que la frugalité vienne plutôt de la modération de votre esprit, que de la modicité de vos revenus, sur-tout en ces mauvais jours, où mangeant votre pain sans travail, vous devez le manger avec douleur, & ne pas abuser du bien que l'Eglise vous a laissé, quoique vous n'ayez plus la peine de la servir.

Can. Apost. 34. *Conc. Laod.* 24. *Conc. Carth.* 327. Si Clericus in tabernâ comedens inveniatur, excom.

Convivia publica fugiant : privata, non tantùm sobria, sed & pudi-

Le danger qu'il y a, MES TRÈS-CHERS FRERES, que le loisir où vous vous trouvez, ne vous jette dans des amusemens séculiers, dont la gravité de votre état & la tristesse du temps doivent entièrement vous éloigner, vous engagent à vous défendre les jeux, que les saints Canons défendent aux Prêtres. L'épée que vous avez vu briller sur vous, & qui pend encore sur vos têtes, vous avertit de vous tenir dans une crainte salutaire. Vous vous êtes retirés ici pour chercher la sureté de votre vie, non pas la commodité de vos plaisirs. Vous ne devez désirer de gagner, ni craindre de perdre, que les ames qui vous ont été confiées, & qui se trouvent malheureusement privées du secours qu'elles peuvent exiger de vous. Il n'est pas permis aujourd'hui de commettre au hasard du jeu le restes des oblations des Fidelles. Oseriez-vous vous divertir, tandis que les loups ravagent vos champs & dévorent impitoyablement vos ouailles?

ca coi lant. *Isid. de Of. Ecclesf. l. 2. c. 2. Canon. 42. 50. Apost. Conc. Lateran. Can. 16.* Clerici ad aleas vel taxillos non ludant, nec hujusmodi ludis intersint.

Ce n'est pas que nous ayons sujet de nous plaindre de votre conduite sur cet article; mais nous avons cru qu'il étoit de notre devoir de vous donner cet avertissement. Des mains consacrées pour la bénédiction des peuples, sont indignement employées à des usages si profanes. Le patrimoine de l'Eglise ne doit pas ainsi être dissipé, & plus la portion que vous en avez est petite, plus il faut avoir d'attention à la ménager. Par le jeu vous dérobez à Dieu des heures destinées à la prière & aux bonnes œuvres; vous déréglez votre esprit, & vous affoiblissez en vous le goût des occupations spirituelles. Vous irritez votre cupidité par des gains & par des pertes, que l'affection ou le besoin rendent considérables, quoiqu'elles ne le soient pas par elles-mêmes. Vous vous exposez, vous, & ceux avec qui vous jouez, aux impatiences & à tous les autres péchés que le jeu cause; vous scandalisez les laïques, & leur rendez votre ministère méprisable.

Nous vous dirons avec l'Apôtre, MES TRÈS-CHERS FRERES: *Ayez donc soin de vous conduire avec une grande circonspection, non comme des personnes imprudentes, mais comme des personnes sages, rachetant le temps, parce que les jours sont mauvais....* *Ephes. 5.*

Nous vous exhorterons comme lui, à vous *entretenir de Pseaumes, d'Hymnes & de Cantiques spirituels, chantant & psalmodiant au Seigneur dans le fond de vos cœurs*, & dans les Eglises où se fait le Service divin; que s'il faut donner par *Ibid.*

néceſſité quelque relâche à vos eſprits, vous devez en régler le temps, les lieux, & la meſure, & non-ſeulement vous abſtenir des divertiſſemens qui peuvent être ſcandaleux, mais cacher même aux ſéculiers vos récréations innocentes.

Nous avons appris avec quelque peine, que pluſieus d'entre vous, contre les règles de la douceur & de la bienſéance Eccléſiaſtique, vont aſſiſter aux fréquentes exécutions qu'on fait des meurtriers qui nous perſécutent. Nous leur avons nommé des conſolateurs, & ceux qui ne ſont pas deſtinés à être les miniſtres de leur ſalut, n'ont pas droit d'aller juſqu'aux pieds des échafauds, être les ſpectateurs de leurs ſupplices. L'Egliſe ſi circonſpecte & ſi charitable, ne peut approuver ces triſtes & indécentes curioſités; elle a coutume de prier pour ſes perſécuteurs, bien loin de s'intéreſſer à les voir punir; elle laiſſe à la juſtice des hommes à faire mourir les corps de ceux qui troublent la paix & le repos de la ſociété, & ne ſonge qu'à implorer les miſéricordes divines pour la converſion de leurs ames.

La douceur & l'humilité de cœur ſont le partage des Chrétiens, & principalement des Prêtres. Il ſemble qu'on n'a pas tout-à-fait pardonné à un ennemi qu'on veut voir expirer ſur la roue, & quelque innocente que puiſſe être l'intention, l'action n'eſt pas de bon exemple. Quelle occupation pour un Eccléſiaſtique, d'être le témoin des impatiences d'un homme qui ſouffre, & peut-être de l'impénitence d'un homme qui meurt, & de porter juſqu'à l'Autel, où il offre le Sacrifice de la propitiation, un eſprit rempli de ces images ſanglantes! Si les Conciles ont interdit aux Prêtres tous les attraits des yeux & des oreilles qui peuvent les amollir à la volupté, n'auroient-ils pas interdit auſſi les horreurs des yeux, qui peuvent endurcir à la vengeance? Souvenez-vous que nous ne ſommes faits que pour prier, & pour intercéder pour les malheureux; que nous devons avoir non-ſeulement les mains, mais encore les yeux nets du ſang de nos frères, quoique méchans & criminels; que nous n'avons à leur ſouhaiter d'autres peines, que celles de la pénitence, & que ſelon S. Auguſtin, les ſouffrances des martyrs, d'ailleurs ſi ſaintes & ſi glorieuſes, étoient en quelque façon déshonorées, lorſqu'il en coûtoit le ſang de leurs ennemis.

Conc. Turon. 3. Conc. Cabilon. 2.

Ne paſſiones ſervorum Dei, quæ debent eſſe

Comme les dons intérieurs de la grâce & de la vocation de Jeſus-Chriſt honorent devant Dieu ſon ſacerdoce, les

vertus

vertus & les bienséances extérieures de profession, le rendent honorable devant les hommes. Pour cet effet, nous souhaitons, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, que votre modestie soit connue de tout le monde; que vos paroles, vos actions, vos démarches portent ceux avec qui vous conversez, à glorifier le Père céleste qui est dans les Cieux; que vous soyez *la bonne odeur de* Jesus-Christ, & que votre corps même devienne, pour ainsi dire, spirituel, par la circonspection & par la garde de vos sens. Nous vous ordonnons, pour la décence de votre état, & pour l'édification même du public, de porter l'habit long Ecclésiastique dans la ville qui est devenue le lieu de votre résidence. C'est pour vous *cet habillement de salut & de justice*, dont parle le Prophète, qui est la marque & l'ornement de votre prêtrise; qui vous distingue des enfans du siècle; qui leur imprime quelque respect; qui vous impose à vous-même une retenue convenable, & qui, joint à la pureté de vos mœurs, vous rend vénérables aux Laïques. Nous prions les Curés des diocèses voisins, de se conformer à la discipline du nôtre, & de se regarder, *non comme des étrangers venus de dehors, mais comme citoyens de la même cité des Saints, & domestiques de la maison de Dieu.*

in Ecclesiâ gloriosæ, inimicorum sanguine dehonestentur. *Aug. Ep.* 158.
2. *Cor. c.* 2.
Is. c. 61.
Ephes. 2.

Nous vous avons exhortés plusieurs fois de dire tous les jours la sainte Messe, pour satisfaire à votre piété, & de vous partager dans des Eglises différentes pour éviter la confusion. C'est dans la célébration des saints mystères que vous trouverez vos solides consolations dans les maux présens. Jesus-Christ immolé pour nous, est la seule victime qui peut apaiser le courroux du Père céleste. Offrez sur nos Autels, puisque ceux de vos Paroisses sont abattus, cet adorable sacrifice. Joignez-y l'oblation de vos ouailles & de vous-mêmes, & souvenez-vous que l'ancienne Eglise faisoit graver sur ses calices l'image d'un Pasteur qui portoit sa brebis sur ses épaules, afin que dans l'action du sacrifice, ceux qui étoient chargés du salut des ames, vissent dans ce symbole de compassion & de charité, ce qu'ils sont obligés de faire pour elles.

Tertull. de Pudicit.

La part que vous avez peut-être à la désolation de vos peuples, par le peu de soin que vous avez eu de leur enseigner les vérités chrétiennes, de les supporter avec pitié, de graver dans leurs esprits la connoissance de Dieu & de sa Loi, vous oblige à vous humilier & à gémir devant le Seigneur,

Ofée. 4. *Les outrages, le menſonge, l'homicide, le larcin ſe ſont répandus comme un déluge parmi les hommes, & ils ont commis meurtre ſur meurtre, parce qu'il n'y a point de vérité, il n'y a point de miſéricorde, il n'y a point de connoiſſance de Dieu ſur la terre.* Il eſt à craindre que vous n'ayez laiſſé croître les ronces & les épines dans vos champs, faute de vigilance & de culture, que vous n'ayez fait l'œuvre de Dieu avec tiédeur, & que la perſécution que vous ſouffrez de vos propres paroiſſiens, ne ſoit la ſuite de leur erreur & la punition de vos négligences. Jugez-vous là-deſſus vous-mêmes.

Examinez-encore, MES TRÈS-CHERS FRERES, les motifs de votre retraite; ſi c'eſt timidité naturelle, ou prudence évangélique; ſi c'eſt pour vous conſerver à vous-mêmes, ou pour vous réſerver à vos troupeaux; ſi vous avez cauſé un dommage certain aux ames qui vous avoient été commiſes, dans le temps que le danger que vous craigniez étoit incertain; ſi vous avez uni à la ſentence de Jeſus-Chriſt, qui permet à ſes diſciples *de fuir d'une ville à l'autre*, celle qui déclare que *c'eſt le mercénaire qui fuit quand le loup approche*: ſentences inſéparables, & d'une même vérité, qui ſe tempèrent l'une par l'autre, l'Evangile n'impoſant pas aux uns la néceſſité de demeurer dans le péril, & blâmant dans les
Aug. Ep. 180. autres la trop grande facilité de l'éviter. Ce ſont les règles que donne ſaint Auguſtin.

Vous pouvez fortifier votre foi par l'exemple de vos confrères, dont la mort a été précieuſe devant Dieu, & dont la mémoire doit-être éternelle parmi les hommes. Ces Prêtres
Hebr. 11. de Jeſus-Chriſt, *dont le monde n'étoit pas digne, ont été cruellement tourmentés, ne voulant point racheter leur vie préſente, afin d'en trouver une meilleure dans la réſurrection. Ils ont été lapidés, ils ont été ſciés, ils ont été éprouvés en toute manière.* Les uns preſſés de renoncer à leur foi par promeſſes & par menaces, après avoir reçu mille coups, ont glorifié Jeſus-Chriſt de tout leur cœur & de tout leur ſang, & confeſſé ſon ſaint nom par autant de bouches qu'ils avoient de plaies. Les autres levant au Ciel leurs mains tremblantes, moins par la crainte des tourmens, que par la foibleſſe de l'âge, & regardant la hache fatale prête à couper en pièces leur corps mortel, ont imploré le ſecours divin, & tiré du fond de leur religion les principes de leur conſtance.

Nous avons ſu qu'un de ces Prêtres, que ſon zèle avoit

ramené dans ſa Paroiſſe, & quelques Catholiques avec lui, ayant été pris & deſtinés à la mort, ce bon Paſteur, qui auroit voulu donner à ces barbares autant de ſang qu'ils en demandoient, s'étoit offert de porter ſur lui les tourmens de tous; & que ne pouvant obtenir d'eux la grâce d'être égorgé ſeul, il obtint celle d'être égorgé du moins le premier, pour ne pas voir ſouffrir ſes frères, & pour leur apprendre par ſon exemple comment on ſouffre, & comment on meurt par la grâce & pour la foi de Jeſus-Chriſt.

On ne ſauroit aſſez louer ceux qu'une longue habitude de vertus & de fonctions Eccléſiaſtiques, ſembloient avoir préparés à la couronne de Juſtice que le ſouverain Juge leur a rendue. Ils ont ſcellé de leur ſang le pardon de leurs meurtriers; ils ont regardé *la mort comme un gain*, & ne l'ont retardée que pour baiſer la main qui les maſſacroit. Ceux-là ne ſont pas moins louables, qui brûlant ſans ſe plaindre, ſur le débris des Tabernacles & des Autels, louoient Dieu au milieu des flammes, dont ils étoient conſumés, & faiſoient exhaler vers le Ciel le parfum de leurs prières dans le feu de leur charité. L'Egliſe a trouvé par-là ſa conſolation dans ſes propres pertes; elle a vu refleurir ces palmes dont elle couronne ſes Martyrs, & la grâce ſurabonder dans ces mêmes lieux où l'on voyoit abonder le péché. *Philip. c. 1.*

Ce ſang répandu pour Jeſus-Chriſt, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, ou plutôt, le ſang de Jeſus-Chriſt répandu pour nous doit ranimer notre eſpérance. Que nos péchés finiſſent, & Dieu fera finir nos maux; *il n'a pas retiré ſa miſéricorde de deſſus nous, & quoiqu'il nous afflige, il ne nous abandonne pas.* Il a deſſein de nous éprouver, nous & les peuples qu'il nous a confiés; de ſéparer la paille d'avec le bon grain, & de remettre l'ordre & le calme dans nos diocèſes. Il y a deux ſortes de tribulations, dont il ſe ſert pour cette épreuve, qui ſont aujourd'hui unies enſemble; la perſécution & l'héréſie. Comme à la fin des ſiècles la Juſtice de Dieu fera un diſcernement univerſel & une éternelle ſéparation des bons d'avec les méchans, pour la conſommation de la pureté & de la ſainteté de l'Egliſe; ſa Providence fait de temps en temps des ſéparations particulières des juſtes d'avec les impies, de ceux qui ſont fidelles, d'avec ceux qui ne le ſont pas, par l'épreuve de la foi & de la patience, que produiſent les perſécutions & les héréſies: c'eſt par-là que l'Egliſe ſe main- *Machab. 2. c. 6.*

tient dans sa charité, en participant à la Croix & aux souffrances de son Epoux ; & dans sa pureté, en éloignant d'elle tout ce qui est contraire à sa piété & à sa doctrine.

Il ne me reste plus, MES TRÈS-CHERS FRERES, qu'à vous exhorter de joindre vos gémissemens aux nôtres, à la vue des misères publiques & de nos devoirs communs. Tant d'objets d'horreur & de pitié qui nous environnent, doivent nous attrister & nous attendrir, pour la conversion des méchans, pour la consolation des justes. Nous avons élevé, ou régénéré en Jesus-Christ des enfans, dont les uns sont devenus les meurtriers des autres. Vous devez sentir que vous êtes pères, & nous sentons bien que nous le sommes encore plus que vous. Comme le ministère dont nous sommes chargés, est plus noble & plus étendu, nous avons aussi plus de sujet de nous humilier & de nous confondre.

Je prie le Seigneur, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, qu'il répande sur vous ses bénédictions de douceur & de paix, après un si cruel orage ; afin que vous rassembliez vos troupeaux dispersés, que vous en repreniez le soin & la conduite avec une entière tranquillité ; & que *lorsque le Prince des Pasteurs paroîtra, vous remportiez une couronne de gloire qui ne se flétrira jamais.* 1. Petr. 5.

A Nîmes le 6 Septembre 1703.

LETTRE PASTORALE de M. l'Evêque de Nîmes, aux Religieuses de son Diocèse, au sujet des Fanatiques.

ESPRIT FLÉCHIER, par la miséricorde de Dieu, & par la grâce du saint Siége Apostolique, Evêque de Nîmes, Conseiller du Roi en ses Conseils : Aux Religieuses de notre diocèse, SALUT & bénédiction.

Nous apprenons avec douleur, MES CHERES SŒURS, que la fureur des fanatiques, qui depuis quelque temps désolent nos villes & nos campagnes, a jeté la frayeur & le trouble dans vos monastères. Les cruautés qu'ils ont exercées sur les fidelles ; les feux qu'ils ont allumés jusques dans le Sanctuaire ; le sang innocent qu'ils ont répandu dans toutes les parties de ce diocèse, ne justifient que trop vos crain-

tes, & vous avez besoin que le Seigneur augmente votre foi & soutienne votre constance.

Le bruit de tant de malheurs & de tant de crimes a pénétré jusques dans vos solitudes. Vous avez vu briller de loin ce glaive fatal, qui tombe sur tant de têtes innocentes. Les larmes que versent aux pieds de vos Autels tant de personnes affligées; le secours de vos prières qu'elles implorent; les récits pitoyables qu'elles vous font de leurs pertes ou de leurs peines, vous réduisent à gémir tous les jours pour elles & pour vous-mêmes.

Par les misères du monde vous apprenez ses malignités; les douleurs des uns vous montrent les fureurs des autres; dans ce que souffrent les gens de bien, vous voyez jusqu'où va l'orgueil des impies. Après avoir déploré les malheurs d'autrui, où vos dangers sont enveloppés, vous tournez vos tristes & timides réflexions sur vous-mêmes, vous joignez dans votre esprit ce qui peut arriver à ce qui arrive; & ce qui produit en vous la pitié, fait naître en même temps la crainte.

En quoi, MES CHERES SŒURS, nous ne pouvons blâmer votre conduite, puisque nous craignons autant pour vous que vous-mêmes, d'autant plus que nous sentons le poids des calamités & des iniquités d'un peuple, dont nous sommes obligés par notre ministère de souhaiter le repos & de procurer le salut. Comment ne seriez-vous pas touchées des tribulations présentes? La loi de Dieu n'est plus connue; les meurtres ne finissent point; chaque jour renouvelle ses horreurs, & découvre celles de la nuit passée; on oublie qu'on est Chrétien, on ne sent presque plus qu'on est homme: les esprits s'aigrissent d'eux-mêmes; la raison ne les conduit plus; la crainte ne les retient plus; la punition ne fait qu'irriter leur malice; le pardon même qu'on leur offre ne sert qu'à les encourager à mal faire.

Ce qui doit être plus sensible, c'est qu'ils se sont fait une religion d'abolir, s'ils pouvoient, la nôtre. Ils détruisent les lieux saints; ils profanent les Sacremens; ils foulent aux pieds les sacrés mystères; ils ont exhalé leurs blasphèmes jusqu'au milieu des saintes solennités; ils jettent leurs armes sanglantes sur les corps des Martyrs qu'ils ont égorgés; ils vont en troupe briser les portes des nos Eglises, & les abattre à coups de haches & de coignées, comme s'ils étoient

dans une forêt ; ils brûlent le Sanctuaire du Seigneur, & profanent sur la terre le tabernacle où l'on révère son saint nom ; & dans l'excès de leur aveugle fureur, ils menacent de faire cesser les jours de fête de dessus la terre, d'éteindre dans le sang des Prêtres le sacerdoce de Jesus-Christ, & d'ensevelir la mémoire de son adorable sacrifice sous la ruine de ses Autels.

Je sai, MES CHÈRES SŒURS, l'horreur que vous avez eue de ces résolutions & de ces exécutions sacriléges. Vous avez humilié vos ames devant Dieu, & plus touchées de ces scandales publics que de vos dangers particuliers, vous vous êtes
Ps. 73. 3. écriées avec le Roi Prophète : *Levez vos mains pour punir à jamais l'orgueil de ces hommes impies, combien ont-ils commis de*
Ibid. 22. *crimes dans les lieux saints ; levez-vous, Seigneur, & jugez vous-même votre propre cause.* Tantôt dans une sainte con-
Ibid. 18. fiance. *Souvenez-vous, Seigneur*, de ces Vierges qui sont à vous, & que vous avez protégées jusqu'ici. Tantôt dans une
Ibid. 19. appréhension raisonnable : *N'exposez pas à ces hommes cruels & féroces, des ames qui confessent votre nom, & n'oubliez pas pour toujours les ames de vos pauvres filles.*

Vos vœux & vos inquiétudes ont redoublé à mesure que la tribulation approchoit de vous. Vos couvens, la plupart hors de l'enceinte des Villes, étoient moins à couvert des insultes nocturnes de ces troupes incendiaires qui s'étoient répandues dans la campagne. Vous appreniez confusément que ce parti d'iniquité, ou par esprit de libertinage, ou par ignorance de religion, ou par corruption de cœur, ou par contagion de malice, se fortifioit tous les jours comme un torrent bourbeux, grossi par les eaux impures qu'il a ramassées ; qu'il s'élevoit de la poussière des chefs sanguinaires, qui ne tiroient leur supériorité que de la hardiesse & de l'énormité de leurs crimes ; qu'il se trouvoit par-tout, au milieu même des fidelles, des protecteurs publics & secrets de l'erreur & de la révolte, dont les mauvais discours, ou le silence hypocrite & sombre, font entendre la part qu'ils ont, ou du moins l'approbation qu'ils donnent à tous ces désordres.

Quoique les Villes fussent gardées, que les détachemens réglés en assurassent les environs, & qu'un des premiers soins de ceux qui commandent, fût de veiller à votre sureté ; nous n'avons pas laissé d'appréhender quelquefois pour

vous les approches de cette espèce d'ennemis furieux & artificieux tout ensemble, qui toujours prêts à surprendre, & sûrs de n'être presque jamais surpris, courent sans se lasser dans les voies de l'iniquité, ou se délassent par l'occasion & par le plaisir qu'ils ont de nuire.

Dieu le permet ainsi pour l'épreuve de notre foi, pour l'exercice de notre patience, & vous voyez presque, MES CHÈRES SŒURS, le trouble universel que cause dans cette contrée cette Secte homicide, conçue dans l'erreur, née dans le sang, nourrie d'illusions, élevée dans l'ignorance & dans la révolte. L'orage a quelquefois grondé de vos côtés, il a éclaté dans le voisinage; quelques-unes de vous l'ont vu tomber elles-mêmes dans cette ténébreuse & cruelle irruption qui porta le fer & le feu jusqu'aux murailles de votre Ville, & presque de votre Monastère.

Quelle fut pour vous l'horreur de cette nuit fatale? Vous comprîtes par les voix confuses d'une populace effrayée, qui demandoit d'être secourue, que vous aviez besoin du secours du Ciel. Une troupe nombreuse de meurtriers & d'incendiaires se jetoit tumultuairement dans le fauxbourg. Le chant des Pseaumes étoit pour eux un commencement de fureur & comme un signal de massacre. Vous voyiez allumer les feux, dont la sombre & triste lueur perçoit jusqu'à l'obscurité de vos cellules, & dont les flammes dévorantes consumoient les maisons & les Eglises; vous entendiez les cris des victimes inhumainement égorgées, & l'affreuse image de tant de morts vous fit presque mourir de pitié, de douleur, de crainte.

Vous dîtes alors avec le Roi Prophète : *Les douleurs de la mort nous ont environnées, & les torrens d'iniquité viennent nous troubler.* Vous recueillites le peu qui vous restoit de force, & soutenant par les réflexions de la foi, les foiblesses de la nature, vous montâtes la montagne de Sion. L'Arche de la nouvelle alliance étoit portée devant vous; vous suiviez, Hosties demi-vivantes & humiliées, Jesus-Christ immolé pour nous dans l'Eucharistie : arrivées au lieu de votre refuge, & si je l'ose dire, du sien, dans le temps de la désolation, vous demeurâtes prosternées en sa présence; vous gémissiez & vous vous consoliez auprès de lui; vous connoissiez sa puissance, & vous imploriez son secours; vous adoriez son sacrifice, & vous lui prépariez le vôtre. Le Ciel

Ps. 17. 5.

exauça vos prières ; ceux qu'on craignoit, craignirent eux-mêmes ; les citoyens & les ſoldats prirent les armes, & le Seigneur lui-même garda la Cité. Nous apprîmes, avec douleur, les peines que vous aviez reſſenties, & nous vous louâmes de les avoir ſupportées.

Vous avez preſque toutes eu quelque part, MES CHÈRES SŒURS, à ces ſortes d'inquiétudes, & nous avons toujours été attentifs à vous en délivrer, en vous inſpirant, ſur des aſſurances viſibles de protection, une confiance raiſonnable. Nous avons appris de celui qui eſt le Pontife & le véritable Paſteur des ames, à compâtir aux infirmités. Nous avons prié le Seigneur qu'il fût lui-même votre défenſeur, qu'il vous cachât dans le ſecret de ſa face, & qu'il vous mît à couvert des troubles que cauſent les hommes. Tout s'intéreſſe d'ailleurs pour vous : les ſentinelles d'Iſraël veillent la nuit à votre garde ; les filles de Jéruſalem vous offrent des lieux de retraite, & notre prévoyance eſt occupée à vous procurer du ſecours, ou à vous préparer des aſiles.

A Dieu ne plaiſe que nous abandonnions à la fureur des loups raviſſans la portion la plus pure du troupeau que Jeſus-Chriſt nous a confié. Nous ſavons quelle eſt la gloire des vierges chrétiennes, que Dieu a choiſies pour être les compagnes fidelles de l'Agneau ſans tache, & qui ſont ſur la terre par leur vertu, ce que les Anges ſont dans le Ciel par leur nature. L'Egliſe les conſidère comme les épouſes de Jeſus-Chriſt, qui s'élevant par ſa grâce au-deſſus de l'ordre de la nature, de la liberté de la loi, de la force de la coutume, ont dépoſé leurs volontés chaſtes dans les mains de celui qui veut être l'Epoux des Vierges, comme il a voulu naître d'une Vierge. Nous regardons vos Monaſtères comme des retraites heureuſes, où la ſimple & pudique vertu ſe met à couvert de toutes les tentations du ſiècle, où la foi triomphe du monde & de ſes convoitiſes dans le ſexe le plus fragile, où la chair & le ſang n'ont aucun pouvoir, & où Dieu ſemble avoir rétabli l'innocence de la première origine : comme les Temples du Roi des Rois, où la grâce de Jeſus-Chriſt amène les filles élues qui vont ſe conſacrer à lui, & s'unir autour des Autels ſous les lois d'une charité & d'une intégrité commune, tirant du feu ſacré du Sanctuaire de quoi nourrir celui qui brûle dans leurs cœurs, pour chanter les cantiques de Sion, pour vaquer à la prière, à la lecture & à la médita-

tion des faints Myftères, formant enfuite par leurs inftructions & par leurs exemples, une chafte génération après elles, & joignant au don d'une éternelle continence, le fruit d'une fécondité fpirituelle, qui fe reproduit & fe perpétue par une fucceffion de virginité.

Comme c'eft une de nos fonctions de recevoir vos vœux, & de vous confacrer à Dieu, c'eft auffi une de nos obligations d'écouter vos plaintes & de vous protéger contre l'injuftice. Ce voile que nous avons mis fur vos têtes, pour vous rendre comme invifibles aux hommes, doit auffi vous couvrir & vous rendre inacceffibles à leurs infultes. Nous n'avons pas oublié que les faints Canons nous ordonnent d'être les tuteurs & les pères des Vierges que nous avons préfentées à Jefus-Chrift, & de leur conferver ces bénédictions de douceur & de repos, que nous leur avons promifes & données de fa part dans la folennité de leurs profeffions.

Auffi n'avons-nous rien oublié pour exciter votre dévotion, & vous porter au recueillement & à la prière; pour vous affermir dans ce temps de confufion, dans votre fainte vocation, en vous défabufant du monde, dont nous vous repréfentions les impiétés; pour vous donner quelque dégoût d'une vie fragile & périffable, en vous en faifant entrevoir une éternelle; pour vous faire tirer enfin du fruit de vos épreuves préfentes. Vous nous avez écoutés : la plupart d'entre vous, fans interrompre leurs devoirs, ont mis en Dieu leur confiance, & nous avons reconnu parmi les autres la conftance de l'efprit, dans les foibleffes mêmes de la crainte.

Car encore, MES CHÈRES SŒURS, que la protection du Ciel, & le fecours des troupes du Roi duffent, ce femble, vous raffurer, nous avons lieu de préfumer que vos efprits ne font pas affez tranquilles. La continuation des impiétés vous afflige; le bruit des armes vous étonne; la néceffité d'être gardées vous fait entrevoir des dangers; l'intérêt même que le monde femble prendre pour votre repos, eft capable de le troubler.

Les uns, par religion pour les lieux faints, ou par amitié pour vos perfonnes, après avoir exagéré les malheurs publics & particuliers, fi toutefois il eft poffible de les exagérer, vous propofoient de céder au temps, rempliffoient vos efprits d'images funeftes de meurtres & d'incendies, affoi-

blissoient votre courage à la vue des périls qui vous mena-
Ps. 54. 9. çoient, & vous conseilloient de vous *éloigner en fuyant, & d'aller chercher des solitudes plus sûres & plus tranquilles, pour y attendre celui qui vous auroit délivré de l'abattement de l'esprit & de la tempête.* Les autres, par une maligne pitié, vous prédisoient des maux qui ne devoient pas vous arriver, & ne cherchoient qu'à vous effrayer en faisant semblant de vous plaindre.

Vos familles vous redemandoient, & croyoient dans cet état de tribulation, avoir encore sur vous les droits du sang & de la nature. Elles vous représentoient qu'elles vous avoient offertes à Dieu comme vierges, non pas comme martyres; qu'elles vous avoient immolées dans la Religion, pour y être mortifiées, non pas pour mourir d'une mort cruelle par les mains des fanatiques, & qu'elles prétendoient reprendre leur droit sur une vie qu'elles vous avoient donnée. Vous crûtes que la chair & le sang leur révéloient ces sentimens, & quoiqu'attendries de ces généreuses affections, vous fûtes encore plus touchées de vos devoirs.

Des Monastères charitables, qui prenoient part à vos malheurs, vous offroient de partager avec vous leurs solitudes, pour y exercer dans une paix & une régularité communes, les observances de votre Institut. Vous demeurâtes fermes dans les places où Dieu vous a mises; les embarras du monde où l'on vouloit vous rejeter, vous faisoient plus de peur que les malheurs du monde qu'on vouloit vous faire fuir; votre clôture étoit pour vous une haie sacrée qui renfermoit votre vocation, & qui vous séparoit du siècle; vous sentiez les liens qui vous attachoient à votre retraite; vous regardiez vos Couvens comme les maisons de votre éternité; & vous ne pouviez vous résoudre, ou à retourner dans la maison de vos pères, que vous devez avoir oubliée, ou à chercher votre repos en diminuant peut-être celui des autres; trouvant d'ailleurs que c'étoit un triste spectacle que de voir des Monastères délaissés, des Eglises abandonnées, & des Vierges de Jesus-Christ errer dans le monde comme des colombes sorties de l'Arche, sans savoir où asseoir leur pied, & ne doutant pas que nous n'eussions nous-mêmes pris soin de votre retraite, si nous l'avions jugé nécessaire.

Vous désirez présentement, MES CHÈRES SŒURS, que pour votre instruction, autant que pour votre consolation,

nous vous prescrivions, selon votre état présent, des règles pour votre conduite.

Le premier avis que nous sommes obligés de vous donner, c'est de calmer vos esprits, & de réduire vos craintes à une sage modération. Nous ne prétendons pas étouffer en vous l'amour naturel de la vie, ni blâmer vos attentions & vos précautions raisonnables. Nous pardonnons même à la mollesse de votre cœur certaines sensibilités qui vous troublent, & vous désolent malgré vous : car nous savons que la peur est une passion sans règle ; les sens s'emparent de la raison, l'imagination grossissant & rapprochant les périls, élève au-dedans de nous des mouvemens involontaires, & l'ame frappée de fausses réflexions, n'est pas toujours maîtresse d'elle-même.

Nous ne saurions approuver, MES CHERES SŒURS, ces sortes de timidités outrées, qui traînent avec elles la tristesse, l'abattement, l'impatience ; qui dessèchent toute la vigueur de l'esprit, où l'infirmité de la foi se trouve jointe à la foiblesse de la nature ; qui jettent le trouble jusqu'au fond de la raison, qui font qu'on n'est plus à soi, & qu'on est tellement occupé de l'amour de cette vie, qu'on oublie les espérances de l'autre.

Par ces appréhensions excessives, on offense la Providence de Dieu, qui règle les évènemens ; sa justice, qui tolère ou punit les pécheurs quand il lui plaît ; sa bonté, qui ne permet pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces.

Les Vierges que l'Evangile appelle sages, le sont en tout, soit qu'elles désirent, soit qu'elles se réjouissent, soit qu'elles craignent. Elles portent en leurs mains leurs lampes toujours allumées ; la lumière de la foi & de la raison ne cesse jamais de les éclairer ; quelque tribulation qu'elles prévoient ou qu'elles souffrent, elles possèdent toujours leurs ames dans leur patience ; elles ne connoissent d'autres craintes que celles que le péril produit, & que la Religion modère, qui percent les nuages du chagrin par des rayons de confiance, & qui laissent encore souvenir que le Seigneur qui mortifie, est le même qui vivifie, & que du même endroit d'où partent les maux, partent aussi les délivrances.

Quand la retraite, le silence, le recueillement ne seroient pas les vertus de votre état, elles devroient être pour vous les vertus de ce temps-ci, où l'on ne peut avoir que

des entretiens ennuyeux & des distractions lugubres. Vous devez vous interdire les Parloirs autant que la nécessité ou la charité le peut permettre. C'est par ces ouvertures fatales que se glissent les serpens qui portent la tentation dans les Monastères : c'est-là que se lient les amitiés séculières, que se débitent les nouvelles inutiles, que se tiennent des discours profanes, que se font des confidences indiscrètes. Le monde n'ayant plus de joie, ne peut que vous communiquer ses tristesses; les uns épouvantés de ce qu'ils voient, les autres affligés de ce qu'ils souffrent, vont pour se consoler & se fortifier auprès de vous; si votre curiosité les favorise, ils troubleront votre repos, & peut-être arrivera-t-il qu'ils ne rapporteront pas la force & les consolations qu'ils vont chercher, & qu'ils vous laisseront leurs afflictions & leurs foiblesses.

Cette séparation du monde, MES CHERES SŒURS, doit vous engager à être plus étroitement unies entre vous par les liens de la Religion, & par les offices d'une charité commune. Cette union consiste à prendre toutes un même esprit de douceur, d'humilité, de sagesse & de patience. Dans ce temps de tribulation, où selon la différence des esprits, la vertu & l'infirmité se manifestent; que celles qui sont infirmes ne blâment pas celles qui sont fortes; que celles qui sont
Ephes. 4. 2. 3. fortes ne méprisent pas celles qui sont infirmes; *mais supportez-vous les unes les autres*, suivant le conseil de l'Apôtre, *& prenez soin de conserver l'union de l'esprit dans le lien de la paix.*

Cette charité ne peut subsister qu'au moyen de la foi qui opère par la dilection; l'amour du prochain demande de l'action & du mouvement; il s'éteindroit bientôt dans le cœur, si les assistances réciproques ne lui servoient comme d'aliment. Cet amour dans le Ciel, confondu dans l'amour divin, sera sans fonction, dit S. Augustin; comme les besoins des hommes auront cessé, les ministères de cette charité cesseront aussi; ce feu sacré, comme dans sa sphère, brûlera devant Dieu sans se consumer, & se nourrira de lui-même dans le cœur des Bienheureux; mais ici-bas, cette vertu ne se conserve que par l'usage qu'on en fait. Les services utiles, les condescendances raisonnables, les conseils salutaires, les compassions affectueuses, les amitiés & les reconnoissances cordiales sont également les effets & les causes de cette union, qui vous liant toutes en Jesus-Christ, vous fait ressentir en commun les peines & les consolations que Dieu vous envoie,

Nous avons dit *en commun*, MES CHERES SŒURS, pour exclure ces amitiés particulières, qui sur des considérations de parenté, de ressemblances d'humeur, ou d'agrémens personnels, se forment quelquefois dans les Monastères, même les plus réglés. Cette union si étroite avec les unes, est une espèce de séparation d'avec les autres. Sainte Therese la regarde comme une source de relâchement, de division, de partialités & de jalousies; c'est sortir de cette égalité qui entretient la paix intérieure & extérieure; c'est se faire un poids & un poids, & une mesure de charité arbitraire; c'est détourner le cours de vos affections, & reprendre la propriété d'un cœur que vous avez bien voulu consacrer à Dieu; c'est sacrifier aux tendresses de la nature les obligations de la Règle, & préférer aux vertus de l'ame les agrémens de la personne. On a beau s'imaginer que ces affections sont honnêtes, innocentes & saintes comme celles des autres Sœurs; car outre que ce sont d'ordinaire les plus imparfaites qui se lient ainsi le plus entr'elles, par le besoin qu'elles ont de ces consolations naturelles, & que ces liaisons singulières offensent la société & font injure à la charité commune; on voit qu'elles ne portent à rien de spirituel ni de parfait. Quand on ne s'aime que pour servir Dieu & pour s'entr'aider à l'aimer, on l'aime toutes ensemble; la communauté qui est toujours sainte, ne peut rien inspirer que de saint. Les particuliers se communiquent le plus souvent ce qu'ils ont de mauvais, & comme c'est la chair & le sang qui les a fait naître, c'est la chair & le sang qui les entretient. On cherche à se voir, sans savoir pourquoi, & à se parler, sans avoir rien à se dire; ce qu'on appelle amitié n'est qu'amusement & relâchement de la Règle; le silence, la retraite, la discrétion, l'ordre, l'exemple, tout s'y néglige.

Quoi qu'il en soit, faute d'attention à cultiver l'amitié des unes, on néglige souvent & quelquefois on perd même l'amitié, ou du moins l'estime de toutes : ce qui fait dire à Ste. Thérese, que c'est la Religion qui doit régler les amitiés des Religieuses, & qu'il est également dangereux de s'aimer trop peu, ou de s'aimer trop dans les Monastères; ce qu'il faut plus soigneusement éviter en ces mauvais jours, où vous avez besoin de vous unir toutes ensemble pour soutenir cette charité qui est le lien de la perfection; de vous mettre entre les mains de Dieu & vous tenir comme enveloppées dans le

sein de sa Providence; de puiser dans son amour celui que vous devez aux personnes qui le servent & qui l'aiment comme vous; de joindre unanimement vos cœurs, vos vœux, vos oraisons & vos larmes, vos craintes, vos inquiétudes. Vos afflictions mises en commun vous deviendront plus supportables; le fardeau sera plus léger quand vous le partagerez également entre vous, & que la vertu de la Communauté soutiendra les foiblesses des particuliers.

Rien ne peut tant contribuer en ce temps de trouble & de calamité, à vous procurer cette paix intérieure, & la miséricorde de Dieu que vous demandez, que l'exacte observance de vos Règles. Vous pouvez vous dire à vous-mêmes
Galat. 6. 16. ce que l'Apôtre disoit autrefois : *La paix sera pour celles qui auront suivi cette règle, & la miséricorde pour l'Israël de Dieu.* Nous ne parlons pas, MES CHERES SŒURS, de l'observation de ces lois éternelles & immuables, parties de l'absolue volonté de Dieu, gravées dans le cœur de l'homme innocent, publiées depuis & commandées à tous les hommes pécheurs, perfectionnées dans la plénitude des temps, tracées dans les actions de Jesus-Christ, écrites dans son Evangile, imprimées par son Esprit dans l'ame des Justes, & généralement reçues comme des devoirs & des nécessités de religion. Vous n'avez garde, MES CHERES SŒURS, de manquer à ces obligations essentielles; grâces à la miséricorde du Seigneur, vous êtes fidelles à sa Loi, & sa Loi vous sera fidelle. Nous ne parlons pas non plus de l'observation des vœux que vous avez faits au Seigneur en présence de son peuple, à la face de ses Autels, dans l'oblation volontaire de vos biens pour les pauvres, de vos plaisirs par la chasteté, de votre liberté par l'obéissance. Nous savons que Dieu vous a conduites & soutenues comme par la main dans la voie des conseils évangéliques, où vous regardez vos vœux comme des engagemens inviolables, veillant sans cesse sur vos affections & sur vos désirs; & que vos volontés sont renfermées dans vos promesses.

Nous parlons, MES CHERES SŒURS, de ces observances journalières qui se pratiquent dans vos Monastères; de cette suite continuelle d'occupations vertueuses, que la Règle vous prescrit, ou que la Supérieure vous commande; de ces lois de Communauté que vous vous êtes imposées, qui n'étoient pas essentielles à votre salut, & qui le sont à votre

état. Tous les Instituts ont leur forme de vie, autrement ils ne feroient ni salutaires, ni durables; c'est la piété qui les établit, c'est la régularité qui les conserve. Dieu veut qu'il y ait de l'ordre dans sa maison, & la Religion qui doit tout régler, pour se maintenir, a besoin elle-même qu'on la règle.

Vos Fondateurs inspirés de Dieu, comme tous les autres, vous ont tracé le chemin du Ciel, en vous laissant des ordonnances & des constitutions qui vous conviennent & vous engagent toutes également, afin qu'ayant les mêmes idées & les mêmes obligations, vous vous unissiez plus étroitement par la charité, & que vous puissiez vous encourager, vous édifier, vous entr'aider les unes les autres, & arriver à la même fin par l'uniformité des moyens qui vous sont marqués. Sans cela la division, ou du moins la confusion s'introduiroit, chacune se conduiroit par son propre esprit; & donnant dans des singularités peu édifiantes & peu solides, ou dans des dévotions discordantes, qui s'affoibliroient & se détruiroient d'elles-mêmes, perdroit le secours de l'émulation, le fruit de la charité, & le mérite de l'obéissance.

Vous devez accomplir ces devoirs communs qui sont faits pour vous, & pour lesquels vous êtes faites, qu'il faut étudier & mettre en pratique pour votre sanctification & pour l'assurance de votre salut. Ce sont des traditions de vos Pères, qui portent leur bénédiction avec elles; des ordonnances qui vous garderont si vous les gardez, selon les termes de saint Bernard; des volontés de Dieu bonnes & agréables, qui préparent à celle qui est parfaite; des conseils de précaution qui mettent les commandemens à couvert des transgressions & des attaques, & qui sont comme des haies que la crainte du Seigneur a plantées sur les avenues du Sanctuaire, pour en défendre les approches aux ennemis de la loi de Dieu.

C'est cette Règle, MES CHERES SŒURS, qui dispose du détail de vos actions, qui vous marque le temps de parler & de se taire, les heures de communication & de retraite, de repos & de travail, d'adoucissement & de pénitence; elle vous mène sans cesse à Dieu, pour lui parler dans l'office & dans la prière, pour l'écouter dans l'instruction & la lecture, pour le servir dans les discours & dans les œuvres, pour s'unir à lui dans les communions, pour imiter sa charité dans les services & les administrations, pour

implorer sa grâce & sa miséricorde dans les besoins ou dans les peines, avec intention de le satisfaire & de l'honorer en chacune de ces observances, & de le glorifier & de lui obéir en toutes, sans s'étonner des grandes, sans se rebuter des petites, les estimant, non par la qualité ou par la matière de l'action, mais par la dignité du service, par la grandeur du Maître qu'on sert, & par le désir qu'on a de lui plaire.

De cette bienheureuse exactitude naît la force & la paix de l'ame, au milieu même des troubles qui vous environnent. Vous sentirez le joug du Seigneur s'adoucir par l'habitude de le porter; un calme secret s'élever dans le fond de vos consciences; la volonté de Dieu s'accomplir en vous sans aucune peine; des jours pleins s'écouler insensiblement vers l'éternité; la bonne odeur de la Religion passant d'une Sœur à l'autre, embaumer tout le monastère & se porter même au-dehors. Celles qui pour leurs infirmités ne pourront être régulières, s'humilieront en se regardant comme inutiles, & mettront à la place de l'action & de l'obéissance effective, une soumission intérieure & une patience nécessaire. Hélas! MES CHERES SŒURS, n'est-il pas juste que dans le temps que des hommes d'iniquité violent indignement toute la loi de Dieu, il se trouve des ames fidelles qui l'observent toute; que les illusions & les impiétés d'une secte sacrilège soient en quelque façon expiées par les pratiques solides & saintes des sociétés religieuses; & qu'à cette abondance de malice qui irrite le Ciel, s'oppose cette abondance de justice évangélique qui l'apaise?

De-là doivent naître en vous des pensées & des sentimens de componction & de pénitence, pour expier par des mortifications communes & particulières, les offenses énormes qui se commettent contre Dieu, & dont les nôtres sont en quelque façon la cause. Nous ne prétendons pas, MES CHERES SŒURS, vous imposer un joug nouveau, planter de nouvelles croix dans vos Monastères, ni vous donner une autre Règle que la vôtre. Nous ne voulons que vous faire sentir & vous induire à réparer les outrages que vous savez qu'on fait à votre Epoux.

Quoique l'état de vie que vous professez paroisse doux, & qu'il soit en effet déchargé des rigueurs & des austérités corporelles de plusieurs autres, il ne laisse pas d'être un

état de pénitence : si vous ne portez pas si durement la mortification de Jesus-Christ sur votre corps, vous n'êtes pas moins obligées de la porter dans votre esprit : les jeûnes fréquens, les abstinences perpétuelles, les solitudes & séparations entières du monde, les silences inviolables, les cilices piquans, les veilles gênantes, exercices de filles aussi délicates que vous, sont des éloges de leur ferveur & des reproches de votre foiblesse : mais la soumission, l'humiliation, le renoncement au siècle, l'abnégation de vous-mêmes, & les autres vertus intérieures, difficiles à la nature, & pourtant essentielles à la Religion, ne vous engagent pas moins qu'elles ; & quelques différentes que soient les actions, il faut qu'elles partent d'un même cœur, & que ce soit le même esprit qui les anime.

Toute vie religieuse, MES CHERES SŒURS, est une vie pénitente ; vous avez essuyé du moins les premiers traits de la malignité du monde ; vous l'avez connu tel qu'il est, environné de ses vanités & de ses plaisirs ; ses désirs flatteurs & ses espérances trompeuses avoient peut-être jeté dans vos cœurs les premiers fondemens de sa séduction : vous avez senti vos dangers ; infirmes & déjà coupables, vous êtes venues dans ces asiles sacrés, réparer par les vœux de votre profession ce que vous pouviez avoir fait contre ceux de votre baptême ; purifier par une nouvelle consécration de votre ame & de votre corps, ce qui pouvoit s'être glissé de profane dans l'une & dans l'autre ; & prendre au lieu de votre robe d'innocence, dont vous aviez laissé ternir la blancheur, l'habit de Religion comme votre robe de pénitence.

Appelées de Dieu à l'honneur de le servir dans sa sainte maison, & par la grâce de Jesus-Christ élevées à la dignité de ses épouses, vous devez d'autant plus soigneusement entretenir cet esprit de mortification & de pénitence, qu'il s'agit de garder la pureté de la Règle que vous avez embrassée, & la fidélité que vous avez jurée à votre Epoux ; ce qui demande de vous une attention sévère & continuelle sur vous-mêmes, pour prévenir ou pour étouffer tout ce qui pourroit affoiblir ou corrompre votre vertu.

Mais nous vous exhortons, MES CHERES SŒURS, de joindre à la douleur intérieure que vous ressentez de tant de meurtres & de sacrilèges, dont l'horreur vient jusqu'à

vous, des œuvres d'humiliation & de contrition extérieure. Je sai que quelques-unes d'entre vous avoient fait des projets de pénitence & d'austérité, louables dans leur intention, mais peu convenables dans la pratique ; les vues des Communautés ne se règlent pas sur des vues particulières. Chaque Ordre doit chercher ses dévotions extraordinaires dans la perfection de son état, non pas dans des idées de perfections étrangères. Dieu rejette par son Prophète les mortifications de choix & de propre volonté. Il faut que la science règle la mesure de notre zèle ; la discrétion & l'obéissance sont les règles de la Règle même. La loi que Dieu vous a donnée par vos Pères, est la mesure de votre justice ; en retrancher par sa volonté propre, c'est relâchement, c'est paresse ; y ajouter par sa volonté, c'est affectation, c'est orgueil ; mais y mêler, selon la nécessité des temps & la prudence des Supérieurs, quelque dévotion édifiante & raisonnable, c'est un conseil & une volonté de Dieu.

Nous vous exhortons donc, MES CHERES SŒURS, à redoubler vos prières & même vos jeûnes, à resserrer vos recueillemens & vos solitudes, à prolonger vos temps de réflexion & de silence, à partager par une compassion secrète les souffrances de tant de Fidelles, à les assister de votre substance commune. Portez vos tristes pensées au pied de ces Autels où vous portez l'encens de vos oraisons : renouvelez chaque jour au Seigneur le sacrifice que vous lui avez déjà fait de vous-mêmes : consacrez-lui de plus tous les momens d'une vie dont il a bien voulu par sa miséricorde être le protecteur. N'ayant pas été jugées dignes d'être martyres de sa foi, soyez-les, s'il se peut, de son amour ; offrez-lui au lieu d'une mort peut-être cruelle, mais prompte, les fruits d'une plus douce, mais plus longue patience : présentez-lui, au défaut de votre sang, celui de tant de Fidelles qui viennent de le verser pour lui, & plus encore, celui que Jesus-Christ, propitiateur & propitiation pour nos péchés, a versé pour nous : implorez sur-tout, avec gémissement & avec larmes, les grandes miséricordes du Seigneur pour la conversion des impies qui persécutent l'Eglise de Dieu ; & pour leur attirer cette grâce, faites un sacrifice au Seigneur des maux mêmes qu'ils vous font souffrir.

Faut-il que sous une fausse & ridicule idée de Religion, des hommes, des femmes mêmes, supportent la faim, la

soif, les incommodités des saisons, s'exposant à tous les dangers pour l'exécution de leurs crimes; & que nous, pour l'accomplissement des ordres de Dieu, suivant les règles du christianisme, ne supportions pas avec une entière soumission les tribulations de la vie; d'autant plus que ce qu'ils souffrent est la punition de leurs péchés, & ce que nous souffrons est la pénitence des nôtres; & que ce qu'ils font pour nous nuire, est fureur en eux, & que ce que nous faisons pour nous sauver, est ferveur en nous.

Vos délicatesses, vos craintes, MES CHERES SŒURS, viennent d'un trop grand amour de la vie. Cet attachement à soi-même & à sa propre conservation, peut donner lieu de croire que la Foi n'a pas assez affoibli les sentimens de la nature; qu'on tient encore au monde par quelques endroits, & qu'on craint plutôt ceux qui tuent le corps, & qui n'ont aucune puissance sur l'ame, que celui qui peut perdre l'ame & le corps, & les envoyer à la gêne du feu. Car, enfin, qu'est-ce que cette vie? Une vapeur que le soleil émeut & dissout en fort peu de temps; une feuille qui tremble & qui tombe au premier vent; un flambeau qui s'allume, & qui s'éteint presque aussitôt qu'il est allumé: c'est un nombre de jours, la plupart tristes & mauvais, que le Seigneur a mesurés, & qu'il abrège en faveur de ses élus, pour les tirer plutôt des misères de ce monde & les rapprocher de l'éternité: c'est un passage où l'on est amusé par de faux plaisirs, ennuyé par de véritables peines qu'on souffre & qu'on voit souffrir; où l'homme exposé à la vanité & à la douleur, sujet au péché, esclave des grandes ou petites passions, selon son état, doit regarder la mort comme le point de sa délivrance: c'est une espèce d'exil ennuyeux qui nous tient éloignés de notre patrie céleste, & privés de l'héritage qui nous a été préparé dès le commencement du monde; ce qui doit nous faire dire souvent: *Pourquoi est-ce que mon exil est prolongé? Quand est-ce que j'irai & que je paroîtrai devant la face de Dieu?* Ps. 119. 5. Ps. 41. 3.

Ce dégoût de la vie présente, convenable à tous les Chrétiens, l'est encore davantage, MES CHÈRES SŒURS, aux personnes Religieuses comme vous. Qu'est-ce que votre entrée en Religion, qu'une sortie de ce monde? Vous avez renoncé à ses prétentions, à ses plaisirs, à son abondance, à ses aises: vous avez quitté vos parens, vos amis, & tout ce qui

pouvoit raisonnablement vous plaire; ces privations & ces séparations volontaires sont comme des actes de mort que vous avez faits, qui doivent vous avoir disposées à la dernière, ou du moins avoir diminué d'autant en vous l'amour de la vie.

Il vous doit être plus facile de faire par nécessité ce que vous avez déjà fait par religion; les liens de votre ame & de votre corps sont déjà rompus; vous ne vivez presque plus dans le temps, que par l'espérance que vous avez de vivre avec Dieu dans l'éternité. Pourquoi donc auriez vous tant d'appréhension de consommer un sacrifice que vous avez déjà bien avancé? Que celles-là craignent de mourir, qui ont entretenu dans les cloîtres les désirs & les dissipations du siècle. Que ces Vierges imprudentes qui ont laissé éteindre leurs lampes, craignent d'aller trouve l'Epoux, qui les méconnoîtra & les exclura de la solennité des nôces, & leur
Math. dira: *Je ne vous connois point.* Que celles-là n'osent se pré-
25. 12. senter devant l'Agneau, qui n'ayant pas conservé la blancheur de leurs vêtemens, n'ont pas eu le courage de le suivre. Que celles-là craignent la mort, qui ont été ingrates aux dons de Dieu, rebelles à ses volontés, insensibles à son amour, infidelles aux promesses qu'elles lui ont faites. Mais mourir, pour des Vierges sages, c'est s'unir avec Jesus-Christ, dont elles sont les chastes & fidelles Epouses; c'est aller jouir dans le Ciel du bonheur des Anges, dont elles ont imité sur la terre la pureté toute céleste; c'est aller recevoir des mains de Dieu même, qui les a préservées de toute sorte de corruption, une couronne immortelle & incorruptible.

Nous jugeons trop favorablement de votre piété, MES CHÈRES SŒURS, pour croire, qu'après les premiers mouvemens que la nature a jetés malgré vous dans votre cœur, vous ayez refusé votre vie à celui qui pour vous racheter du péché, & pour vous réconcilier avec Dieu, a donné la sienne pour vous. Vous direz peut-être, que ce n'est pas la mort en elle-même que vous craignez, mais la mort cruelle. Nous détestons la fureur de ces hommes plus qu'homicides, & nous compatissons à votre foiblesse. Mais ne savez-vous pas, qu'encore que vous ne puissiez rien de vous-mêmes, vous pouvez tout en celui qui vous fortifie; que c'est sa force qui fait les Martyrs, & que dans les épreuves de la foi, plus le

fexe eſt fragile, plus les tourmens ſont violens; plus la grâce eſt puiſſante, plus les victoires ſont glorieuſes. Quand vous n'auriez pas eu l'exemple de tant de Fidelles de la campagne, qui n'ayant ni les mêmes lumières, ni les mêmes engagemens que vous, ont ſouffert mille cruautés avec conſtance, le déſeſpoir de ceux qui nous perſécutent ne devroit-il pas nous confondre? Nous les voyons, hommes & femmes, toujours prêts à ſubir les rudes & honteux ſupplices d'une mort ignominieuſe; & nous fuyons une mort que l'Ecriture appelle précieuſe devant Dieu & reſpectable devant les hommes.

Ce n'eſt pas, MES CHÈRES SœURS, que vous deviez vous commettre par un zèle inconſidéré, ou vous deſtiner à la mort de votre propre volonté. L'Apôtre nous avertit que nous ne ſommes pas à nous-mêmes, & que ſoit que nous vivions, ſoit que nous mourions, nous appartenons au Seigneur. Comme vous n'avez pu ſans ſa grâce renoncer au ſiècle, vous ne pouvez le vaincre ſans ſon inſpiration & ſans ſon ſecours. La force & la perſévérance, dans les épreuves de la foi, ſont des dons de ſa miſéricorde, qu'il eſt louable de déſirer, mais qu'on ne peut être aſſuré d'obtenir. Vous pouvez donc, MES CHÈRES SœURS, vous tenir dans l'état d'humiliation où Dieu vous a miſes, & le ſervir avec crainte & confiance. Il ne demande pas votre vie, mais votre foi; il ſe contente que vous ſoyez tout le jour mortifiées pour lui, & vous diſpenſe d'être mortes. Jeſus-Chriſt vous eſt un époux de ſang, mais c'eſt du côté de ſon alliance, & non de la vôtre. Tous ne ſont pas dignes d'être ſes Martyrs, c'eſt beaucoup qu'il daigne vous regarder comme ſes Vierges. Il y a dans le tréſor de ſes grâces des palmes & des couronnes différentes; les unes pour récompenſer les œuvres, les autres pour honorer les ſouffrances; les unes pour ceux qui ont combattu pour la vérité, les autres pour ceux qui ont perſévéré dans la juſtice.

Que ſi quelques-unes de vous avoient conçu dans leur eſprit le généreux deſſein de mourir dans l'occaſion pour le nom & pour la gloire de Jeſus-Chriſt, qu'elles ſe conſolent ſi le martyre leur a manqué, de n'avoir pas manqué au martyre; Dieu qui ſonde les cœurs, lira leur confeſſion dans leur penſée, l'approuvera, & couronnera la bonne volonté qui l'a fait naître.

Cependant, MES CHÈRES SŒURS, louez le Seigneur avec nous des bénédictions qu'il répand fur nos Eglifes affligées: tout âge, tout fexe tombe fous le glaive impitoyable des ennemis, mais tout âge & tout fexe confeffe le nom de Jefus-Chrift; autant de meurtres de leur côté, autant de martyrs du nôtre: fi l'inhumanité des uns nous effraie, la conftance des autres nous édifie; l'Eglife pleure fur fes enfans comme Rachel, parce qu'ils ne font plus dans fon fein; mais elle fe réjouit en même temps, parce qu'ils ont paffé dans le fein de Dieu même; le Monde voit d'horribles fpectacles, mais la Religion fe foutient par de grands exemples.

On a vu, pour me renfermer dans la vertu de votre fexe, des dames vraiment Chrétiennes, en un âge déjà avancé, mourir conftamment pour une religion qu'elles avoient long-temps pratiquée, & couronner par une mort précieufe devant Dieu, une longue fuite de bonnes œuvres dont elles l'avoient glorifié devant les hommes. On a vu de jeunes filles, à qui le monde a fait fentir fes cruautés avant que de leur avoir fait connoître aucun de fes plaifirs, fceller de leur fang l'innocence de leur baptême. Vous avez plaint le malheur & admiré la conftance d'une jeune & pieufe dame, que ces monftres affamés du fang Catholique, ont percée depuis peu de mille coups, tandis qu'elle invoquoit le nom du Seigneur & qu'elle le louoit dans fa confeffion, & qu'elle expiroit dans la paix & dans la charité de Dieu, qui la fortifioit dans fa foi, & qui la couronnoit dans fa patience.

Il s'eft trouvé des femmes fortes, que la défolation de leur famille & le tourment de la mort n'ont point étonnées. Les unes ont vu lever fur elles la hache dégouttante encore du fang de leurs maris; & mourant comme eux pour le foutien de la religion, après avoir été unis enfemble par les liens facrés du mariage, fe font unis pour toujours dans la gloire de leur martyre. Les autres, réduites à voir brûler leurs enfans avant que d'être brûlées elles-mêmes, ont fouffert en elles & en eux une double mort pour Jefus-Chrift, la foi foutenant la raifon, & la grâce dominant fur la nature.

Nous pouvons dire, MES CHERES SŒURS, qu'il eft forti du fond des iniquités & des foibleffes humaines, des miracles de la puiffance divine, & que le Fils de l'homme a trouvé de la foi en Ifraël. Des filles foibles ont eu le courage de reprocher aux impies leur impiété, & de s'expofer elles-mê-

mes à leur fureur, dans la pensée de l'adoucir pour les autres. Nous avons su la pieuse invention d'une veuve : son mari cruellement écrasé, ne lui avoit laissé que sa religion & quelques enfans d'un âge assez tendre. Elle les offroit tous les jours au Seigneur comme des victimes encore sans tache, & leur apprenoit avec soin les préceptes de la Loi divine. Après leur avoir rempli l'esprit & le cœur d'espérance & de foi, pour éprouver leur courage, elle leur annonçoit tout d'un coup l'arrivée des fanatiques : A genoux, mes enfans, leur disoit-elle; vous êtes Catholiques, voici ceux qui les font mourir, regardez le Ciel, & voyez les couronnes que Dieu vous prépare : la mère leur montrant l'exemple par ses essais réitérés, elle leur faisoit faire comme un apprentissage du martyre. On voyoit cette petite famille de confesseurs, baissant leurs têtes innocentes pour recevoir le coup dont on les menaçoit, & s'accommodant eux-mêmes comme Isaac sur le bûcher, attendre, si Dieu l'eût permis, à finir pour lui une vie qui ne faisoit que commencer.

Votre zèle n'a pas été si vif, & vous n'avez pas encore résisté jusqu'à répandre votre sang pour Jesus-Christ ; trop occupées peut-être des dangers du corps, MES CHERES SŒURS, vous ne l'êtes pas assez de ceux de l'ame ; & vous devez dire comme le Roi Josaphat, lorsque les Ammonites & les Moabites s'étoient assemblés contre lui : *Cùm ignoremus quid agere debeamus, hoc solùm habemus residui, ut oculos nostros dirigamus ad te.* Seigneur, dans l'extrémité où nous sommes réduits, ne sachant plus que faire, la seule espérance qui nous reste, c'est d'élever nos yeux vers vous. L'oraison doit être la principale ressource de ceux qui sentent leurs foiblesses ou qui sont dans l'affliction, pour obtenir de Dieu qu'il les affermisse dans leur patience, & qu'il excite en eux par son Esprit-Saint, ces gémissemens ineffables qui produisent cette paix qui est au-dessus de tout sentiment & de leurs lumières.

2. Paralip. 20. 12.

C'est par cette raison, que l'ame sortant comme hors d'elle-même pour s'élever à Dieu par la connoissance de ses perfections, de ses vérités, de ses mystères ; rentrant ensuite en elle-même dans la vue de ses infirmités, de ses besoins, de ses défauts, d'un côté elle adore cette Majesté divine, de l'autre elle reconnoît sa propre indignité.

Nous ne parlons pas de cette espèce d'oraison où l'on

s'entretient de ſes propres penſées, & où l'on s'occupe de ſon eſprit; c'eſt Dieu même qui doit être l'objet de notre attention, nos raiſonnemens & nos lumières ne peuvent nous élever au-deſſus de nous. Il faut s'approcher de Dieu dans l'oraiſon avec plus de ſimplicité que de clarté, avec plus de pureté de cœur que de ſubtilité d'eſprit, pour pénétrer les choſes ſaintes. Ce n'eſt pas non plus de cette eſpèce d'oraiſon myſtique, où le diſcours & l'entendement n'ont point de part, où les opérations de l'ame demeurent dans la ſuſpenſion & dans le ſilence. Ceux qui entrent ſans une vocation particulière, dans ces voies extraordinaires, & qui n'ont pas une parfaite connoiſſance de leurs défauts & une grande pratique de vertu, ſont ſujets à donner dans des ſpiritualités peu ſolides, à nourrir dans ces dévotions raffinées une imperceptible vanité, & ſouvent à recevoir toute ſorte d'illuſions pour des vérités eſſentielles.

Nous vous propoſons, MES CHERES SŒURS, cette forme d'oraiſon que vous pratiquez, & que vos pères vous ont preſcrite; où l'on ne penſe ni trop, ni trop peu; où la mémoire fournit le ſujet, l'entendement le conſidère & le polit, pour ainſi dire, la volonté le reçoit & le met en œuvre; où s'allume, dans la méditation, ce feu qui éclaire & qui échauffe tout enſemble, & qui produit la lumière, le ſentiment & l'action même vertueuſe; où l'on ſe préſente à Dieu comme une terre sèche qui demande l'eau de ſa grâce. C'eſt de cette vue, quoiqu'obſcure, de ſa miſéricorde, de ſa juſtice, de ſa charité, de ſa grandeur, que doivent naître les bons déſirs, les bons mouvemens que nous ſentirons, & la connoiſſance que nous aurons de nous-mêmes & de nos défauts. C'eſt de-là que dérivent les motifs de ſe corriger, de ſe perfectionner dans ſa vocation, de profiter des grâces qu'on attend ou qu'on a reçues.

La vie ſpirituelle ne peut ſubſiſter ſans cet aliment; c'eſt cette chaleur qui ſe répand dans toutes les parties de l'homme intérieur; c'eſt d'elle que viennent les connoiſſances & les pratiques du ſalut, les attentions & les retours ſur ſoi-même, l'étude & l'amour de la loi de Dieu, les forces & les facilités de l'accomplir; c'eſt elle qui nous apprend à mettre à profit pour notre ſanctification, triſteſſes, tentations, diſgraces; c'eſt le canal par où Dieu nous communique ſes dons, nous aſſiſte dans nos foibleſſes, nous enrichit,

& nous fournit des ressources dans nos besoins. Les Saints, qui connoissoient l'importance de cet exercice de religion, où Dieu nous parle, & où nous parlons à Dieu, l'ont regardé comme la source des bonnes pensées, des saintes résolutions, des pratiques vertueuses, de la tranquillité & de la joie intérieure des ames. Ils ont cru que c'étoit de-là que dépendoit l'observation de vos vœux & de vos règles, & que telle qu'étoit l'oraison des personnes religieuses, telle étoit d'ordinaire leur vie.

Vous devez donc, MES CHERES SŒURS, être persuadées qu'il n'y a point de moyen plus sûr ni plus efficace pour vous avancer dans la perfection, que celui de l'oraison qui vous est ordonnée par votre Règle. C'est dans celle du matin qu'il vous convient de faire un fond de régularité & de dévotion pour tout le reste de la journée. C'est dans celle du soir que vous devez rentrer dans vous-mêmes par une exacte recherche de tout ce qui peut s'être glissé de négligence ou d'impureté. C'est dans vos momens de dissipation & d'ennui qu'il faut renouveler la ferveur & le zèle que vous sentez se rallentir dans votre cœur.

Quand on néglige l'oraison, tout l'intérieur se dérange, la religion s'affoiblit, les vérités se diminuent, la ferveur languit peu à peu, le courage s'abat par les moindres difficultés, les bons désirs se dissipent, la charité se refroidit, la cupidité se réveille; on tombe dans les vanités & les inutilités de la vie; les petites passions qu'on croyoit avoir brisées contre la pierre, revivent dans le cœur; & comme on a retiré de Dieu ses affections & ses connoissances, Dieu retire ses lumières & ses miséricordes.

Il n'est pas moins dangereux d'apporter des empêchemens à l'oraison & à la méditation des choses saintes. Vous le savez, MES CHERES SŒURS, l'attention nous manque souvent malgré nous; nous nous présentons à Dieu sans y penser; nous sommes présens devant lui sans y être; notre cœur, par sa propre vivacité, nous échappe à tout moment, sans qu'on puisse le retenir; il se trouve comme livré aux fantômes de notre imagination & aux égaremens de notre esprit. David sentoit lui-même avec douleur que son cœur lui échappoit, & courant après lui comme après un fugitif, sans qu'il pût le reprendre, jusqu'à se voir réduit à crier à Dieu, comme il fait ailleurs : *Cor meum dereliquit me*,

Aug. in Ps. 85.

Ps. 39. 13.

mon cœur m'a abandonné. Il le sentoit revenir avec joie, & s'écrioit : *Seigneur, votre serviteur a trouvé son cœur pour vous prier.*

Lib. 2. Reg. c. 7. 27.

Ce ne sont pas seulement les vivacités & les agitations naturelles de l'esprit & du cœur humain qui troublent la paix & l'attention de nos oraisons ; ce sont encore, d'un côté les dissipations extérieures, les conversations avec les créatures, les soins temporels, les images & représentations des choses mondaines ; de l'autre, les attachemens imparfaits, les satisfactions humaines, les affections sensibles. Les premières sont les distractions de l'esprit : si vous le nourrissez de lectures vaines & curieuses ; si vous l'arrêtez sur tous les objets que vous présentent vos sens ; si vous le remplissez d'images mondaines ; si vous le chargez de ce qui se dit, de ce qui se fait d'inutile ou d'irrégulier dans le monastère ; si vous le contristez & l'effarouchez, pour ainsi dire, par les récits recherchés.

LETTRE PASTORALE de Monseigneur l'évêque de Nîmes, aux Fidelles de son Diocèse, au sujet de la Croix de saint Gervasi.

ESPRIT FLÉCHIER, Evêque de Nîmes, Conseiller du Roi en ses Conseils : A tous les fidelles de notre diocèse, SALUT & bénédiction en Jesus-Christ.

MES TRÈS-CHERS-FRERES, la réputation d'une Croix nouvellement érigée dans une Paroisse de notre diocèse ; le concours du peuple qui s'y fait tous les jours ; la dévotion qui s'y établit ; les merveilles qui s'y publient, ont donné lieu à tant de bruits & de raisonnemens incertains, que nous croyons être obligés de déclarer ce que nous en savons & ce que nous en pensons, afin que vous sachiez ce que vous en devez croire.

La Paroisse de S. Gervasi.

Soit ignorance, soit foiblesse, les enfans des hommes donnent aisément dans la vanité & dans le mensonge ; souvent ils trompent, & souvent ils sont trompés ; les uns jugent sans connoissance, les autres sans discrétion ; les uns croient trop, les autres ne croient pas assez : les témoignages qui sont faux, fondent des opinions qui le sont aussi ; & suivant la disposition des esprits ou la diversité des croyances, les

Psal. 4.

uns se font un mérite de blâmer & de contredire ce que les autres se font une religion de croire ou de pratiquer. De-là vient que la Croix, instrument de notre salut, est encore aujourd'hui *scandale* aux hérétiques, comme *aux Juifs ; folie* aux libertins, comme *aux Gentils* ; *sagesse & vertu de Dieu à ceux qui sont appelés*, par la conformité des souffrances de Jesus-Christ, à la jouissance de sa gloire. 1. Cor. c. 1.

C'est à nous, à qui le Seigneur, par sa grâce, a confié le sacré dépôt de sa foi & de sa vérité, à redresser ces faux jugemens en matière de religion. Les saints Conciles, MES TRÈS-CHERS-FRERES, nous recommandent d'être attentifs à ces dévotions extraordinaires ; de n'y souffrir rien d'abusif, d'irrégulier, ni de profane ; d'examiner si la doctrine de la foi & la discipline des mœurs y sont observées ; de discerner, & de prononcer, après une exacte recherche, quels sont les vrais ou les faux miracles, & de faire comprendre au peuple, même le plus grossier, qui se prosterne devant la Croix, que ce n'est pas cette figure inanimée qu'il faut adorer ; mais Jesus-Christ mourant sur la Croix, & opérant notre rédemption, dont elle nous rafraîchit la mémoire. Ad Tim. 6. Conc. Nyss. 1. Conc. Trid.

Nous pouvons devant Dieu & devant vous, MES TRÈS-CHERS-FRERES, nous rendre ce témoignage, que nous avons éloigné de ce diocèse, durant le cours de notre épiscopat, toute doctrine & toute nouveauté suspecte. Nous avons travaillé à vous faire connoître Dieu seul spirituellement & véritablement adorable, pour lui former en vous des *adorateurs en esprit & en vérité*. Nous avons prêché Jesus-Christ crucifié, afin de vous rendre semblables à lui par la charité, par la douceur, par la patience. Nous avons eu soin de vous annoncer une *religion pure & sans tache*, également contraire à l'incrédulité des uns, à la superstition des autres ; afin que ceux qui sont avec nous fussent instruits & consolés, *& que ceux qui sont hors de l'Eglise* fussent édifiés de nous, ou du moins *n'eussent rien à nous reprocher*. Joan. 4. Tit. 2.

Notre sollicitude n'a pas été moindre quand nous avons appris les hommages précipités qu'une foule empressée alloit offrir à la Croix nouvelle ; de crainte que l'erreur ou l'illusion ne se glissât dans l'esprit du peuple, & que l'homme ennemi, dans l'obscurité de cette dévotion naissante, ne semât quelque ivroie parmi le bon grain. Nous avons instruit, exhorté, envoyé sur les lieux & aux environs, des Prédica- Math. 13.

teurs & des Catéchiſtes, & remis dans l'ordre ceux qui trop zélés, ou trop crédules, pouvoient en être ſortis. Heureux, après avoir vu dans cette contrée tant de profanations & de ſacriléges, dont ni les remontrances des Paſteurs, ni les Lois divines & humaines ne purent arrêter le cours, de n'être préſentement occupés qu'à régler certains excès de religion dans des gens de bonne volonté, toujours prêts à ſe corriger.

Nous ne prétendons pas par-là, MES TRÈS-CHERS FRERES, diminuer l'indignation qu'on doit avoir contre ceux qui mettent leur confiance en du bois; qui s'écrient *ſur des ſignes & des prodiges menteurs*; & qui détournent ſur la créature l'encens réſervé pour le Créateur. Nous avons déclaré, & nous le déclarons encore, que nous ne ſouffrirons rien de ſemblable; & que pour peu que nous connoiſſions qu'Iſraël devienne idolâtre, nous briſerons le Serpent d'airain.

In ſignis & prodigiis mendacibus. 2. *Theſſ.* 2.

4. *Reg.* 18.

Nous n'avons fait juſqu'à préſent qu'obſerver ce qui s'eſt paſſé au ſujet de cette Croix: mais parce qu'on en parle par-tout; qu'on attend que nous en parlions; qu'on y ſuppoſe tous les jours de nouveaux miracles, & qu'il en court même des relations fauſſes & fabuleuſes, nous avons cru qu'il étoit de notre devoir de faire connoître à tous ceux qui ſont attirés par un eſprit de piété, ou par quelque eſpérance de guériſon, à cette dévotion qui n'eſt pas encore bien fondée, quelle a été ſon origine, & quel eſt ſon accroiſſement.

Pluſieurs Ecrits imprimés.

Un Berger, natif de Provence, venu quelquefois dans notre diocèſe, d'un âge aſſez avancé, zélé pour la Religion Catholique, & dévot à la Croix de Jeſus-Chriſt, vint nous communiquer il y a quelques mois le deſſein qu'il avoit d'élever une Croix dans une de nos Paroiſſes, à deux lieues de la ville de Nîmes, ſi nous voulions le lui permettre. Il nous fit connoître que les Paroiſſiens en auroient beaucoup de joie; qu'il avoit remarqué le lieu qu'il croyoit être le plus propre; & qu'il n'avoit d'autre motif, ni d'autre intérêt que celui de relever l'honneur de la Croix, & de contribuer à la réparation des outrages que les hérétiques lui avoient faits dans les derniers déſordres des fanatiques.

Paroiſſe de S. Gervaſi.

Nous reconnûmes en cet homme une ſimplicité qui ne manquoit pas de bon ſens; ſon deſſein nous parut louable, & par nos ordres la Croix fut faite avec ſoin, bénie ſuivant les formes de l'Egliſe, portée avec quelque ſolennité, poſée

en ſigne de la Mort & de la Paſſion de Jeſus-Chriſt, ſur une eſpèce de montagne, qui domine d'un côté ſur un grand chemin, de l'autre ſur une plaine où règnent pluſieurs villages Catholiques, d'où pouvant être vue de plus loin & de plus d'endroits, elle pût être par conſéquent plus honorée.

Voilà, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, l'origine de cette Croix qui fait tant de bruit, & pour laquelle nous avons vu tout d'un coup s'élever une dévotion, qui n'ayant été ni prévue, ni ſollicitée, ne peut venir que du cœur & de la religion des fidelles; mais qui dans le concours & dans le mouvement d'une multitude emportée par le goût d'une pieuſe nouveauté, & par un zèle qui n'eſt pas toujours ſelon la ſcience, pouvoit excéder les bornes d'une vénération réglée.

Elle alloit, en effet, juſqu'à regarder cette Croix comme une Croix miraculeuſe, & le Berger qui l'avoit dreſſée comme un Saint & comme un Prophète.

Cependant cette ferveur ſe réchauffe de plus en plus; les voies de Sion ſont tous les jours plus fréquentées; les Proceſſions abordent de toutes parts; les malades s'y traînent, ou s'y font porter; les miracles vrais ou faux, ſe publient ſur la montagne; le bruit s'en répand dans le voiſinage, & bientôt plus loin; & ſoit inſpiration du Ciel, ſoit envie d'être guéri, ſoit impatience de réparer tant de profanations paſſées, ce culte ſe trouve établi, ſans ſavoir pourquoi, preſque auſſitôt qu'il a commencé.

Quoique le peuple, inſtruit de la doctrine de l'Egliſe, marche dans les voies de la vérité, & qu'il ne reconnoiſſe en cette Croix autre vertu que celle de Jeſus-Chriſt crucifié; comme il y a par-tout des eſprits qui ſe préoccupent, & qu'il convient de leur en ôter les occaſions, nous avons d'abord éloigné de notre diocèſe le Berger, à qui le peuple rendoit des honneurs exceſſifs, de peur que cette prévention populaire ne l'expoſât à la ſéduction de l'orgueil ou de l'intérêt, & que ſa préſence n'excitât quelque eſpèce de curioſité, ou d'eſtime ſuperſtitieuſe. Sur quoi nous ſommes obligés de nous louer de ſa réſignation & de ſon obéiſſance.

Nous avons rejeté ces viſions & ces révélations céleſtes, dont quelques-uns croyoient qu'il falloit relever l'origine de cette Croix, pour la rendre plus vénérable, en la rendant myſtérieuſe. Si ſon exaltation eſt l'œuvre de Dieu, il n'a

pas besoin pour la maintenir du secours des fictions & des inventions humaines. Si c'est l'ouvrage de l'esprit ou de l'imagination de l'homme, elle tombera d'elle-même. *Pourquoi*, Ezech. 13. comme les faux Prophètes, *faire parler le Seigneur, quand le Seigneur n'a pas parlé ?* Et pourquoi vouloir honorer par le Jean. 14. mensonge celui qui dans son Evangile s'est appelé *la vérité ?*

Sur le bruit qui s'étoit répandu, qu'un saint Evêque de nos prédécesseurs, avoit été anciennement enterré sur cette montagne, nous avons empêché le peuple crédule d'aller sur des traces imaginaires d'un tombeau, porter de vaines & indiscrètes prières à un Saint qu'on ne connoît point, & qui n'a peut-être jamais été.

Nous avons défendu de ratisser cette Croix, ou d'en couper des morceaux, pour les garder comme des reliques. Ces parties séparées ainsi du tout, ayant perdu le mérite de la signification & de la représentation de la mort & des souffrances de Jesus-Christ, ne sont que des fragmens d'un bois commun, qui n'est plus digne d'aucun honneur. Nous avons ordonné pour cet effet, aux Prêtres & aux Officiers du lieu de se précautionner contre cet abus, de peur que ces petites & fausses dévotions ne vinssent à détruire la principale & la véritable.

Après avoir ainsi réformé les préventions & les ignorances d'un petit nombre de personnes, nous avons eu la satisfaction de voir croître, avec l'affluence du peuple, la ferveur de la piété, dans un culte religieux & raisonnable.

Vous savez, MES TRÈS-CHERS FRERES, la vénération qu'on a toujours eue pour la Croix, depuis que par la mort de Jesus-Christ, d'instrument de supplice qu'elle étoit, elle Ephes. c. 2. est devenue l'instrument de son sacrifice. *C'est par la Croix que* Jesus-Christ *nous a réconciliés avec Dieu. C'est sur la Croix qu'il* Coloss. c. 1. *a pacifié par son sang, qu'il y a répandu, tant ce qui est sur la* Coloss. c. 2. *terre, que ce qui est dans le Ciel. C'est par elle qu'il nous a fait revivre, en nous pardonnant nos péchés; & qu'effaçant la cédule qui nous étoit contraire, il l'a entièrement abolie en l'attachant à la Croix.*

Les Chrétiens des premiers siècles l'eurent en si grand res- Cruci-colæ. pect, qu'ils en furent par distinction surnommés *les Adorateurs de la Croix.* Les figures & les représentations des Croix Tert. Apol. c. 16. devinrent bientôt communes. Le Pape Pie Premier ordonna qu'elles fussent bénies & mises au rang des choses sacrées.

C'étoit l'usage des anciens Martyrs, lorsqu'ils se préparoient à la mort, de faire un grand signe de Croix sur eux-mêmes, comme pour consacrer leurs personnes, & pour imprimer & porter *sur* tout *leur corps*, non-seulement *la mortification*, mais la mort même *de* Jesus-Christ, & pour se crucifier spirituellement avec lui, quoiqu'ils mourussent d'une autre espèce de supplice.

L'an 57. de Jesus-Christ vide Baron. Carpe, Ev. de Tiatires. Nestor, Ev. de Magide, & autres.

L'Eglise a toujours regardé le signe de la Croix comme une profession de foi tacite; comme un bon augure, & une bénédiction prévenante de nos actions & de nos entreprises; comme la marque du Sacrement & du Sang de Jesus-Christ. Elle a voulu que la figure de la Croix fût souvent réitérée dans toutes ses Consécrations, parce qu'il n'y a que la vertu de Jesus-Christ qui opère les sanctifications, & qui perfectionne les Sacremens.

1. Corint. Tert. de cor. milit. 2. ad uxor. Aug. Tract. 11. in Joan. S. Cypr. Serm. de Pass.

Les Empereurs, de leur côté, ont établi l'honneur de la Croix par des lois dignes de leur religion & de leur sagesse. Ils l'ont placée dans leurs étendards, comme un signe ou présage de victoire; ils l'ont posée sur leur Diadème, comme la marque de leur foi & de leur soumission à l'Eglise; ils l'ont fait arborer dans les villes & les campagnes, pour exciter la dévotion des peuples. Constantin, par reconnoissance & par piété, en fit planter une à Rome, & trois à Constantinople. Dans la suite l'usage les a multipliées, & Dieu a bien voulu en favoriser quelques-unes en divers temps & en divers lieux, d'une protection toute particulière.

S. Cypr. de Bap. Ann. 312. Hist. Eccl. Hist. Eccl. ann. 330. Niceph. 1. c. 36. Eodem. ann. Idem. lib. 7. c. 49.

Il n'en faut pas davantage, MES TRÈS-CHERS FRERES, pour justifier les vœux que vous portez à la Croix, & les bienfaits que vous en rapportez. Les guérisons miraculeuses que vous croyez y voir ou y ressentir tous les jours, ne nous surprennent pas. Qui ne sait que *l'Esprit de Dieu souffle où il veut*; que *le bras du Seigneur n'est pas accourci*, & qu'il manifeste la gloire de son nom, en attachant quand il lui plaît, à d'infirmes & sensibles élémens, les effets extraordinaires de sa grâce ou de sa puissance? Mais ces guérisons ne nous déterminent pas aussi. Nous savons que selon l'Ecriture, nous devons *être prudens dans le bien*; qu'il est à propos *d'éprouver les esprits, pour connoître s'ils sont de Dieu*; que ce seroit prendre son nom en vain, que d'approuver de vains miracles; & qu'on n'est guères moins coupable de lui attribuer une fausse gloire, que de lui en refuser une véritable.

Joan. 8. Isai. c. 59. 1. Petr. 4. 1. Joan. 5.

Les miracles, MES TRÈS-CHERS FRERES, sont des effets surnaturels, que Dieu produit par sa vertu, pour la manifestation de sa puissance, ou pour l'affermissement de sa religion, quand il les juge nécessaires. S'il s'en faisoit toujours, à force d'être ordinaires, ils passeroient pour naturels; il y auroit de l'insuffisance dans les premiers, ou de l'inutilité dans les derniers; la coutume en ôteroit l'admiration; la foi s'affoibliroit par ces évidences continuées; & l'on auroit plus d'attention aux signes visibles de sa puissance, qu'aux effets invisibles de sa grâce.

Il ne convient pas non plus que les miracles aient cessé; on douteroit des anciens, si l'on n'en voyoit quelquefois de nouveaux. La foi de plusieurs est devenue si foible, qu'elle a besoin de temps en temps d'être ranimée. La Religion n'en seroit pas moins sainte, mais elle en seroit moins éclatante. Le peuple demande des signes & des prodiges, des guérisons & des délivrances surnaturelles. Ce ne sont pas les choses grandes, ce sont les choses extraordinaires qui le frappent. Il reçoit tous les jours tant de gages de l'amour & de la miséricorde de Dieu, il veut encore voir au moins de loin en loin des spectacles de sa puissance.

Chrysost. tom. Hom. 14. in Math. Le Seigneur, selon l'ordre de sa Providence, emploie les miracles quand il veut introduire dans le monde quelque ordonnance, ou quelque doctrine nouvelle. Dans la publication de l'ancienne Loi, il voulut comme forcer par des prodiges inouis, un peuple porté naturellement à l'idolâtrie, à le reconnoître pour le vrai Dieu. Dans l'établissement de l'Evangile, pour affermir la créance des Mystères, qui sont au-dessus de la nature, & des pratiques opposées aux inclinations & aux forces naturelles, il a voulu montrer qu'il étoit le Législateur souverain des hommes, & le Maître de la nature, communiquant encore à ses Apôtres le même pouvoir d'accréditer sa foi, & de faire de ses miracles & des leurs, comme le sceau de sa parole & de la prédication évangélique.

C'est par ce moyen qu'il a préparé les peuples à résister aux erreurs naissantes. C'est par ce privilége qu'il a fait discerner l'Eglise Catholique dans la confusion des hérésies. C'est par ce témoignage authentique de secours & de protection, qu'il a consolé son peuple, après qu'il a souffert quelque rude persécution, & que par d'horribles scandales, il a vu sa religion violée.

Nous

Nous avons lieu de croire, MES TRÈS-CHERS FRERES, qu'après les tribulations que la foi vous a causées, vous avez droit de jouir des consolations que la foi vous donne. Qui sait si par cette Croix nouvellement élevée, Dieu ne veut pas réparer l'ignominie de tant d'autres indignement brisées & abattues ? Qui sait s'il ne veut pas faire abonder sa grâce, où les crimes ont abondé ; & si, comme il a fait voir en nos jours de véritables martyres, il n'a pas dessein de montrer de véritables miracles ? Qui sait si le sang de tant de Martyrs, dont la terre voisine est encore toute trempée, n'a pas obtenu par ses cris ces grâces visibles pour leurs frères, & peut-être même pour leurs meurtriers ?

Ce n'est pas notre dessein pourtant d'approuver tant de miracles, que nous n'avons pas encore jugé à propos de vérifier dans les formes. Nous ne pouvons pas dire qu'il y en ait aucun de certain, ni qu'il soit certain qu'il ne s'en soit fait aucun. Mais comme il ne nous convient pas de favoriser les opinions populaires sur des faits qui ne sont pas avérés, nous ne voulons pas aussi laisser perdre le bien que la Providence divine veut tirer de cette dévotion, qui s'augmente tous les jours... Il ne faut rien donner au mensonge ; mais il ne faut rien ôter à la vérité ; & comme nous ne devons pas donner cours aux erreurs naissantes, nous ne devons pas aussi arrêter le cours d'une source nouvelle de bénédictions, qui s'ouvre & se répand dans notre diocèse.

Nous apprenons en effet des Curés des environs, qu'à l'occasion de cette Croix, la piété s'est établie dans leurs Paroisses. Les jeux & les divertissemens en sont bannis ; les cabarets y sont fermés ; il n'y a plus ni dissention, ni débauche ; on n'y chante que de saints Cantiques ; les Offices sont fréquentés ; les Fêtes s'y sanctifient ; & les jours même de travail, on va se délasser le soir au pied de la Croix, par les prières qu'on y fait, des fatigues de la journée.

Nous savons qu'un peuple infini aborde tous les jours cette montagne, presque tous pieds nus, dans un profond recueillement, sans se parler, sans se distraire les uns les autres ; que le chemin se passe en oraisons & en prières ; qu'ils marchent tous, devant ou après leur Communion, occupés de Jesus-Christ & de ses Mystères ; que la première station est l'Eglise de la Paroisse, où chacun rend à Jesus-Christ présent & sacrifié sur l'Autel, ses premières adora-

tions; qu'on va de-là sans bruit & sans confusion, le cœur contrit & les yeux baissés, rendre à la Croix de Jesus-Christ les hommages qui lui sont dus.

On nous a rapporté qu'il règne sur cette montagne un silence religieux, qui n'est interrompu que par les soupirs & les prières de ceux qui sentent le poids de leurs douleurs ou de leurs péchés, ou par la voix de ceux qui chantent les hymnes faites en l'honneur de la Croix; qu'enfin on s'en retourne aussi modestement qu'on étoit venu; que ceux qui se croient délivrés de leurs maux, glorifient Dieu; que ceux qui n'en sont pas guéris, se sentent du moins consolés; que chacun y reçoit l'édification qu'il y donne, & rapporte dans sa maison, sinon les espérances d'une bonne santé, du moins les projets d'une bonne vie.

Mais ce qui nous console le plus, c'est d'apprendre les bénédictions spirituelles que le Seigneur daigne verser sur ces assemblées. On y voit des pécheurs qui se convertissent à Dieu de tout leur cœur; des pénitens qui repassent leurs années dans l'amertume de leur ame; des ennemis qui se réconcilient, sans autre médiation que celle de leur conscience; des incrédules venus à cette Croix comme à un scandale, s'en retournent frappant leur poitrine; des gens enfin de peu de foi, que le hasard ou la curiosité y ont amenés, touchés de la dévotion du peuple & de la religion du lieu, se sont écriés comme Jacob : *Vraiment Dieu est en ce lieu, & nous ne* Genes. 28. 16. *le savions pas.*

Ce sont-là, MES TRÈS-CHERS FRERES, les miracles qui nous intéressent le plus, ce qui regarde votre salut éternel nous devant être plus cher que ce qui vous procure une santé passagère. Les effets de la miséricorde de Dieu n'ont pas moins de grandeur que les effets de sa puissance, & les dépouilles visibles des vices vaincus par la grâce de Jesus-Christ, laissés au pied de la Croix, ne lui font pas moins d'honneur que les images visibles qu'on y laisse des infirmités & des guérisons corporelles.

Isai. 53. Nous ne vous blâmons pas de recourir dans vos *langueurs & dans vos douleurs à la Croix, sur laquelle* Jesus-Christ *les a supportées dans son corps mortel*, comme les peines de nos péchés. La nature affligée & souffrante, cherche toujours à se soulager : quand les moyens humains lui manquent, elle s'adresse aux surnaturels; il y a même, outre la délivrance,

quelque gloire d'avoir été regardé de Dieu comme un objet digne de ses compassions, & de s'être tiré par une providence particulière, de la sujétion & des lois communes de la nature.

Mais nous vous exhortons, MES TRÉS-CHERS FRERES, à monter ce nouveau Calvaire en esprit de pénitence; à porter dans vos corps infirmes, un cœur contrit & humilié; à préférer les considérations de votre salut à toute autre; à révérer la Croix dans la vue d'y participer, si Dieu le veut; & à vous mettre dans la disposition de rapporter dans vos maisons, ou la joie, ou l'humiliation; & de laisser à Dieu la gloire de votre guérison, ou le tribut de votre patience.

N'y allez pas par envie de voir des miracles. Jesus-Christ *Luc.* 23. n'en fit point pour Hérode, ni pour sa Cour: les merveilles de Dieu ne sont pas faites pour divertir, mais pour convertir les hommes. Le respect, la frayeur, l'étonnement, l'instruction & le profit les accompagnent, non pas une vaine curiosité, ou une admiration infructueuse.

Ne vous faites pas non plus un honneur de raconter les miracles que vous vous imaginez avoir vus, ou que vous avez ouï tumultuairement proclamer: car comme les vrais servent à confirmer la foi, à nourrir la piété, à soutenir les gens de bien & à confondre les impies; les faux offensent la vérité, qui est l'ame de la religion, induisent les foibles à erreur, donnent matière aux railleries des libertins, fondent aux ennemis de l'Eglise un nouveau droit de la calomnier, & fournissent à tous les esprits mal intentionnés, par ces miracles qui sont faux, des préjugés contre ceux qui sont véritables.

Nous défendons aux Curés, aux Ecclésiastiques, ou Religieux qui se trouveront présens à ces dévotions de la Croix, de donner des attestations des miracles, dont on ne peut sainement juger, sans les avoir examinés; qui dépendent des circonstances du passé, & de celles de l'avenir; & qui ne peuvent être véritables, si les maux ne l'ont été, & si les guérisons ne le sont aussi. Les acclamations des peuples ne font qu'une impression légère: une impétuosité de foi leur fait presque voir ce qu'ils ne voient pas: quand ce feu de persuasion est refroidie, on les détrompe facilement; ce bruit se dissipe, & le mensonge, s'il y en a, se dissipe aussi.

Mais les atteſtations écrites par des perſonnes qu'on doit eſtimer par leur état, auſſi fidelles dans les témoignages qu'ils rendent, que dans les miniſtères qu'ils exercent, ſont cenſées être données avec connoiſſance de cauſe, courent de main en main, & de lieu en lieu, trompent la religion des foibles, & même des forts, & vont tenter la crédulité des Provinces voiſines. Nous nous chargeons, ſuivant les ordres du ſaint Concile de Trente, d'examiner ces faits, dont il faut encore douter.

Omnia honeſtè & ſecundum ordinem fiant. 1. *Corint.* 14.

Nous vous recommandons enfin, MES TRÉS-CHERS FRERES, que la ſageſſe de votre conduite réponde à la pureté de votre foi; que ſelon le conſeil de l'Apôtre, *tout ſe paſſe dans l'honnêteté & dans l'ordre*; & que la paix, la prudence, la charité, la ſobriété vous accompagnent dans ces pieux pélerinages. Que les hommes aillent, autant qu'il ſe peut, ſéparément d'avec les femmes; qu'il n'y ait ni diſſipation, ni converſation indécente; & que la religion du dehors faſſe connoître celle du dedans.

Velut in die honeſtè ambulemus. *Rom. c.* 13.

Nous avons cru devoir arrêter des compagnies de filles dévotes, qui pour éviter la chaleur du jour, ou pour être moins remarquées, partoient la nuit pour aller viſiter la Croix. Nous ſavons qu'elles marchent dans l'honnêteté & dans la décence, *comme ſi elles marchoient de jour*; deux à deux, occupées de leur ſilence ou de leurs prières; qu'elles attendent impatiemment au pied de la Croix que l'aurore la leur découvre. Le motif qui les y conduit, ſemble nous répondre de leur ſageſſe: mais comme il y a des bienſéances que la religion & le monde même ont établies; que les pratiques les plus ſaintes dégénèrent avec le temps; que la réputation du ſexe eſt très-délicate; & que les abus s'introduiſent à la faveur même de la piété, nous avons jugé à propos de les avertir, que les filles chrétiennes ne doivent ni trop ſe montrer, ni trop ſe dérober au monde; qu'elles ont des voiles à prendre moins ſombres que ceux de la nuit; & que leur modeſtie doit être non-ſeulement exacte, mais encore, ſelon S. Paul, connue de tous les hommes.

Philip. 4.

Non placet Laïcum ſtatuendi in Eccleſia habere

Comme il vient des proceſſions de pluſieurs diocèſes, nous préſumons qu'il ne s'en fait point ſans la permiſſion de l'Evêque diocéſain; aucun ſéculier, quel qu'il ſoit, n'ayant droit d'en faire, ou d'en ordonner, ſelon les Conciles. Leur marche doit être grave & bien concertée; leurs chants & leurs

cérémonies conformes aux lois & aux usages de l'Eglise; qu'on ne s'entretienne qu'avec Dieu; qu'on ne s'arrête qu'à la Croix; qu'on ne s'attache dans les repas & dans les délassemens qu'on y prend, qu'aux besoins, non pas aux plaisirs de la vie; & qu'on se souvienne que les grâces qu'on reçoit ici, sont en partie les fruits des bons exemples qu'on y donne.

potestatem cui obediendi manet necessitas, non autoritas imperandi.

Grâces à Jesus-Christ, qui doit attirer tout à lui quand il sera élevé de terre, il ne s'est rien passé qui ne fût louable & chrétien; & quoiqu'il y ait eu certains jours plus de quatre mille personnes, de tout sexe, de toute condition, de tout âge, il n'est arrivé jusqu'ici aucune espèce de désordre.

Processiones debent esse graves, compositæ & modestæ, risus, joci & confabulationes longè absesse. Conc. Colon. 4. c. 2.

Pour vous, MES TRÉS-CHERS FRERES, qui sortis depuis peu du sein de l'erreur, n'avez pas encore le goût de ces dévotions affectueuses, ne vous offensez pas des honneurs qu'on rend, par rapport à Jesus-Christ, à tout ce qui lui appartient, ou qui le représente. Ne soyez pas les ennemis de sa Croix, de peur d'en être les adorateurs. N'imputez pas à l'Eglise des superstitions qu'elle n'enseigne pas, qu'elle ne dissimule pas, qu'elle ne souffre pas dès qu'elles lui sont connues. Demandez à Dieu, non pas qu'il diminue la foi de vos frères, mais qu'il augmente la vôtre. Nous ne prétendons pas qu'il y ait en cette Croix matérielle ni divinité, ni vertu qui la puisse faire honorer; ce n'est pas là que nous adressons nos demandes, ou que nous attachons notre confiance; nous révérons ce qu'elle nous représente. A Dieu seul sont dues ces adorations suprêmes, ce culte direct & absolu que nous lui rendons. Humiliés & anéantis devant lui, à cause de son excellence & de son indépendance souveraines, nous nous écrions avec l'Apôtre: *Au Roi des siècles, immortel, invisible, à Dieu seul soit honneur & gloire dans tous les siècles des siècles.*

Joan. 12. Tertull. Conc. Trid. Sess. 25. de Reform.

Tim. c. 1.

Il ne me reste plus qu'à conjurer tous les fidelles, qui par un mouvement de religion, viendront auprès de cette Croix, d'y venir tous dans un même esprit; qu'à son aspect ils reconnoissent ce qu'ils coûtent à Jesus-Christ, & par conséquent ce qu'ils lui doivent; qu'ils retracent dans leur mémoire les circonstances de sa Passion, & qu'ils soient touchés de sa mort douloureuse & humiliante. Saint Grégoire de Nisse disoit autrefois de lui-même, qu'il n'avoit jamais vu la représentation du sacrifice d'Abraham, sans avoir répandu des larmes; sur quoi le second Concile de Nicée tire cette conséquence par proportion: quelles impressions doit faire sur

Greg. Nyss. orat. Pasche.

Conc. Nic 2. act. 4.

les Chrétiens la vue de la Croix de Jesus-Christ, vraiment crucifié, mort, & ressuscité.

Prions-le tous ensemble qu'il nous donne les grâces nécessaires pour recueillir le fruit & le mérite de sa rédemption; qu'il nous inspire les sentimens d'une véritable pénitence; & qu'en vertu de la Croix, où son amour & nos péchés l'ont attaché, il nous aide à porter les croix spirituelles ou corporelles, dont il nous afflige en cette vie.

A Nîmes le 21 Juillet 1706.

MANDEMENT de M. l'Evêque de Nîmes, pour ordonner des Prières publiques pour la prospérité des armes du Roi, pour l'avancement de la paix, & pour l'heureux accouchement de Madame la Duchesse de Bourgogne.

ESPRIT FLÉCHIER par la grâce de Dieu & du Saint Siége Apostolique, Evêque de Nîmes, Conseiller du Roi en ses Conseils: Au Clergé & au Peuple de notre Diocèse, SALUT ET BÉNÉDICTION en NOTRE-SEIGNEUR.

MES TRÈS-CHERS FRERES, nous voyons toujours avec douleur le cours durable & violent des déréglemens & des calamités du siècle; des Princes armés de tous côtés les uns contre les autres; des Nations émues par des raisons d'intérêts, de jalousie, de défiance, de haine; des Royaumes divisés, & par conséquent désolés; des Armées toujours prêtes à se choquer & à se détruire; une guerre enfin générale, & le sang chrétien répandu par-tout. Que pouvons-nous juger, sinon que *tout le monde*, selon la parole de saint Jean; étant *plein de malice & de corruption*, la colère du Ciel tombe sur tous les habitans de la terre?

Mundus totus in maligno positus est. 1. *Joan.* 5.

Mais nous sommes encore plus sensibles aux maux qui font gémir la France, & qui nous touchent de plus près. Il semble, MES TRÈS-CHERS FRERES, que le Seigneur ait retiré de nous ses bénédictions accoutumées. Les ennemis qui fuyoient autrefois devant nous, prévalent aujourd'hui sur nous; & Dieu pour tempérer, par des humiliations salutaires, une gloire heureusement & longuement continuée; & pour punir notre ingratitude & notre confiance présomptueuse,

afflige depuis quelques années un Royaume qu'il avoit rendu lui-même si florissant.

Reconnoissons, MES TRÈS-CHERS FRERES, que nous ne sommes malheureux, que parce que nous sommes coupables; & disons avec le Prophète : Malheur à nous, parce que nous avons péché : *Væ nobis, quia peccavimus.* *Thren.* 5.

Nous ne manquons ni de force, ni de courage; le feu de la Nation n'est pas rallenti; la Puissance qui nous gouverne n'a jamais eu plus de grandeur, de sagesse & de piété.... Cependant nos armes ne prospèrent point; une main invisible nous frappe, & nous enlève les victoires quand nous sommes prêts de les gagner; & la Providence, qui sembloit préparer nos voies, & conduire elle-même nos entreprises, semble avoir tourné vers nos ennemis le bonheur des évènemens.

Nous ne sommes pas surpris de cette diversité de fortune. Dieu seul *est exempt de tout changement & de toute vicissitude.* Comme il n'y a point sur la terre de parfaite justice, il n'y a point aussi de parfaite félicité. *Celui qui vit dans l'éternité, & qui a créé toutes choses ensemble, est le seul qui est juste en tout, & Roi victorieux éternellement.*

Apud quem non est transmutatio, nec vicissitudinis obumbratio. *Jac.* 1. *v.* 17. Qui vivit in æternum, creavit omnia simul. Deus solus justificabitur, & manet invictus Rex in æternum. *Eccli. c.* 18.

Nous ne sommes pas étonnés non plus que Dieu nous châtie, puisque nous n'avons ni profité de ses grâces, ni suivi ses Commandemens. Si nous étions fidelles observateurs de sa Loi, & qu'il ne voulût que nous éprouver & nous purifier par la tribulation; nous pourrions espérer qu'il seroit bientôt touché de notre fidélité & de notre patience. Mais nous avons irrité sa colère, & nous ne pouvons l'apaiser que par une prière & une pénitence persévérante.

Qui ne voit, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, que la Religion s'affoiblit tous les jours dans l'esprit des peuples? Chacun cherche ses intérêts : les misères augmentent, & l'on devient moins charitable; on est humilié, sans devenir humble; le luxe règne jusques sur le débris de la pauvreté; l'hérésie n'a presque perdu que son nom; l'Evangile n'est ni assez connu, ni assez pratiqué; & le Fils de l'homme ne trouveroit aujourd'hui que peu de foi en Israël.

C'est de-là, MES TRÈS-CHERS FRERES, que partent les coups de la main de Dieu. Nos péchés sont la cause de nos malheurs. Les Nations qui nous attaquent, sont moins à craindre pour nous, que les vices qui nous corrompent; & l'en-

nemi qui peut nous nuire davantage, c'eſt nous-mêmes, ſi nous n'allons au pied des Autels, par une converſion ſincère, laver dans nos larmes & dans le ſang de Jeſus-Chriſt, nos iniquités paſſées; fléchiſſant ainſi la juſtice de Dieu, qui les punit; & attirant ſa miſéricorde, qui les pardonne.

Nous vous avons autrefois exhortés, MES TRÈS-CHERS FRERES, dans le temps même de nos conquêtes, à demander la paix au Seigneur. Une guerre, quelque glorieuſe qu'elle ſoit, ne laiſſe pas d'être ruineuſe. Combien de cruautés & d'injuſtices ſe commettent inévitablement dans les plus juſtes?

Vous ſavez les raiſons que nous avons de déſirer, & de demander avec plus d'ardeur que jamais, cette bienheureuſe paix.

Que ſi ces momens fortunés, que le monde ne peut prévoir ni avancer, & que *le Père Céleſte tient en ſa puiſſance*, ne doivent pas encore arriver, prions-le qu'il ſe ſouvienne de ſon ancienne alliance, à laquelle nous ſerons à l'avenir plus fidelles; qu'il conſerve la ſacrée perſonne du Roi, & maintienne l'honneur de ſon règne; qu'il le remette dans les voies de ſes proſpérités paſſées, & lui enſeigne l'uſage qu'il en doit faire pour ſon ſalut, non pas pour ſa propre gloire; qu'il répande un eſprit de ſageſſe dans ſes conſeils, un eſprit de force dans ſes armées, & ce double eſprit dans les Chefs qui les commandent; qu'il affermiſſe Philippe V, ſon petit-fils, par l'amour des peuples, & par ſa protection efficace, ſur le Trône où il l'a placé; qu'il veuille bien continuer de génération en génération, la ſucceſſion de ſa piété, jointe à celle de ſa Couronne, par l'heureux accouchement de Madame la Ducheſſe de Bourgogne.

Eſpèrons, MES TRÈS-CHERS FRERES, que Dieu exaucera nos prières, & qu'il ne mépriſera pas des cœurs contrits & humiliés. *Il n'a jamais détourné de nous ſa miſéricorde; & même en nous corrigeant par l'adverſité, il n'abandonne pas ſon peuple.*

Numquam quidem à nobis amovet miſericordiam ſuam, corripiens verò, in adverſis

La victoire qu'un de nos Généraux vient de remporter ſur un Prince vaillant & audacieux; malgré les triſtes conjonctures qui en diminuent l'éclat, non pas le mérite, nous laiſſe entrevoir, que nous pouvons prétendre à ſon ſecours & à ſes bienfaits. (1)

(1) M. Fléchier parle ſans doute ici de la victoire remportée près

A CES CAUSES, après en avoir conféré avec nos vénérables Frères, les Dignités & Chanoines de notre Eglise Cathédrale; Nous ordonnons qu'il sera fait dans notre diocèse des processions & des prières publiques, avec exposition & bénédiction du très-saint Sacrement; que l'ouverture en sera faite dans notre Eglise Cathédrale, Dimanche prochain vingt-sixième du présent mois, immédiatement après vêpres, par une procession générale, en la manière accoutumée; que lesdites prières seront continuées dans toutes les Eglises de la ville de Nîmes, suivant l'ordre qui leur sera marqué; que lesdites processions & prières seront faites dans les autres Eglises de notre diocèse, le premier Dimanche après la réception du présent Mandement, suivant la coutume. Enjoignons à tous les Prêtres qui célébreront la sainte Messe dans notre diocèse, de dire pendant un mois les Collectes pour la paix: *Deus à quo sancta desideria*. Et pour le Roi: *Quæsumus omnipotens Deus*. Exhortant les Compagnies & tous les Fidelles, d'assister auxdites processions & prières, avec la piété & la décence requise & accoutumée. DONNÉ au Château de Caveyrac, le vingt-troisième Septembre mil sept cent six.

populum suum non dereliquit. 2. Math. c. 6.

de Cartiglioné, le 7 Septembre de cette année, par le Comte de Medavi, sur le Prince de Hesse (depuis Roi de Suède), victoire, qui devint inutile par les suites malheureuses de l'entreprise formée sur Turin. Ce sont là probablement *les tristes* conjonctures auxquelles le Prélat fait allusion.

† ESPRIT, Evêq. de Nîmes.

Par Monseigneur, BEGAULT.

MANDEMENT de M. l'Evêque de Nîmes, pour la publication du Jubilé.

ESPRIT FLÉCHIER par la grâce de Dieu, & du Saint Siége Apostolique, Evêque de Nîmes, Conseiller du Roi en ses Conseils: Au Clergé & au Peuple de notre Diocèse, SALUT & BÉNÉDICTION en NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST.

MES TRÈS-CHERS FRERES, nous déplorons depuis longtemps les maux infinis que nous cause une guerre, dont nous sentons toute la rigueur, & dont nous n'osons encore

espérer la fin. Nous n'avons rien oublié de ce qui pouvoit nous rendre le Ciel propice ; nous avons dans toutes les solennités, invoqué le nom du Seigneur, répandu nos cœurs devant lui, imploré ses miséricordes ; nos Temples ont retenti du bruit de nos sacrés Cantiques ; nos Prêtres ont souvent offert sur les Autels du Dieu de la paix, l'Hostie sainte & pacifique ; nous avons mille fois conjuré le Dieu des armées de faire voir à tout le monde ce grand prodige de sa puissance : *De calmer l'Univers, & faire cesser les guerres jusqu'aux extrémités de la terre.*

Posuit prodigia super terram, auferens bella usque ad finem terræ. *Ps.* 45.

Tant de vœux & tant de prières, n'ont produit jusqu'ici que quelque lueur de paix & de miséricorde de Dieu sur nous, qui s'est évanouie presque aussitôt qu'elle s'est montrée : quelque ardens qu'aient été nos désirs, nos espérances ont été vaines ; & nous avons reconnu que ce bien, après lequel nous soupirons, *doit venir d'en-haut*, & que la paix peut se proposer sur la terre, mais ne peut se conclure que dans le Ciel.

Nos ennemis, enflés de leurs derniers succès, se sont élevés par orgueil au-dessus de nous ; nos bonnes intentions qui devoient les adoucir, semblent les avoir offensés ; notre modération a passé dans leur esprit pour foiblesse. Ils ont cru, par quelques avantages remportés sur nous, avoir acquis le droit de nous subjuguer : soit présomption, soit jalousie, soit haine, ils se consument eux-mêmes, pour avoir le plaisir de nous consumer ; & l'envie qu'ils ont de nous rendre misérables, fait qu'ils ne sentent pas leur propre misère : mais *le Dieu de Jacob sera notre defensseur*, & leurs desseins pourront bien être confondus.

Dans la fatale nécessité de recourir encore aux armes, nous pleurons les malheurs, ou plutôt les péchés du monde. Vous voyez approcher, MES TRÈS-CHERS FRERES, la triste saison où les fureurs des hommes se renouvellent. On entend déjà le bruit des soldats qui insultent, *des chevaux qui hennissent, des chariots qui roulent, de la cavalerie qui s'avance : on voit des épées qui brillent, des lances qui étincellent ;* appareil de guerre par-tout ; des nuages épais se rassemblent de tous côtés, pour former comme un orage universel sur toute la face de la terre. Les Puissances ne songent qu'à s'attaquer, ou à se défendre, selon les projets qu'elles ont concerté ; la campagne est prête à s'ouvrir ; les peuples gémissent ; les

Vox flagelli, & equi trementis, & quadrigæ ferventis, & equitis ascendentis,

ennemis menacent ; & les uns & les autres ne sont occupés que du mal qu'ils ont à souffrir, ou de celui qu'ils ont à faire.

Nous vous l'avons déjà dit, MES TRÈS-CHERS FRERES, c'est à nous à nous imputer les calamités dont nous nous plaignons. C'est à tant de peuples qui les ressentent, & qui les méritent comme nous, à faire, pour les détourner, des fruits dignes de pénitence. La colère de Dieu n'a jamais été plus vive, ni plus étendue ; les tribulations n'ont jamais été plus pressantes, parce que les péchés n'avoient jamais été plus multipliés. Nous pouvons dire avec le Prophète : *Le Seigneur est entré en jugement avec les habitans de la terre, parce qu'il n'y a point de vérité, point de miséricorde, point de connoissance de Dieu.* Pour entrer dans le détail des vices qui régnoient alors, & qui règnent encore aujourd'hui, il ajoute : *La médisance, le mensonge, l'homicide, le larcin, l'adultère, se sont répandus comme un déluge parmi les hommes* ; & la conclusion qu'il en tire : *C'est pourquoi la terre sera désolée, & tous ceux qui y habitent seront dans l'abattement.* Voilà la suite inévitable de ces sortes de déréglemens. Faut-il donc s'étonner, que la dépravation des mœurs étant générale, la punition le soit aussi ? que le torrent d'iniquité ait attiré le torrent de la Justice divine ? que les pécheurs ayant méprisé la loi du Seigneur, & s'étant soulevés contre lui, le Seigneur jette le trouble & la division au milieu d'eux, pour les confondre, & pour les punir par eux-mêmes ? & que du fond de tant de cœurs corrompus, s'élèvent des vapeurs meurtrières, dont il se sert pour faire *pleuvoir sa guerre ici-bas*, selon les termes de l'Ecriture ?

Humilions-nous, MES TRÈS-CHERS FRERES, sous le poids de cette main toute-puissante. Reconnoissons *que la mort, le sang, les querelles, l'épée, les oppressions, la famine, la ruine des pays, & les autres fléaux ont tous été créés de Dieu pour accabler les méchans.* C'est par-là qu'il manifeste sa vérité, qu'il fait craindre ses jugemens. Comme la guerre est le fléau général qui renferme & qui entraîne après soi tous les autres, nous devons regarder la paix comme une source de bénédiction, d'où dérivent toutes les douceurs & les consolations de la vie.

Nous vous avons souvent exhortés à la demander, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, cette paix si désirable & si nécessaire. Vous l'avez fait dans vos afflictions : nous avons vu couler de vos yeux des larmes de pénitence ; nous croyions lire sur vos visages

& micantis gladii, fulgurantis hastæ. *Nahum.* c. 3.

Osée. c. 4.

Maledictum, & mendacium, & homicidium, & furtum, & adulterium inundaverunt. Propter hoc, lugebit terra, & infirmabitur omnis qui habitat in eâ.

Pluet super illum bellum suum. *Job.* 20.

Mors, sanguis, contentio & romphæa, oppressiones, fames & contritio, flagella su-

per iniquos creata sunt hæc omnia. *Eccl.* 40.

les ſentimens & les affections de vos cœurs ; nous avons été touchés de vos voix plaintives, & nous eſpérions que le Seigneur le feroit auſſi par ſa miſéricorde : cependant il a rejeté nos prières, & nous a laiſſés dans l'horreur d'une guerre impitoyable. Peut-être n'a-t-il pas trouvé nos cœurs aſſez contrits & humiliés ? Peut-être a-t-il deſſein d'éprouver plus long-temps notre patience ? Peut-être veut-il, pour garder les proportions de ſa juſtice, que la durée de nos maux réponde à celle de nos iniquités paſſées ? Peut-être n'avons-nous pas aſſez perſévéré dans les jeûnes, & dans les oraiſons en ſa préſence ?

Homo qui jejunat in peccatis ſuis, & iterum eadem faciens, quid proficiet humiliando ſe ? Orationem ejus quis exaudiet ? *Eccl.* 34.

Ce qu'il y a de certain, MES TRÈS-CHERS FRERES, c'eſt qu'après avoir prié, jeûné, pleuré, la plupart de vous n'en ſont pas devenus meilleurs. De-là vient que nous ne ſommes pas écoutés. *Si un homme jeûne après avoir commis des péchés, & les commet de nouveau, que gagnera-t-il de s'être humilié, & qui exaucera ſa prière ?* Nous vous avons ſouvent ramenés à l'origine de vos malheurs. Nous vous avons quelquefois ſollicités avec l'Apôtre : *Voici le temps favorable, voici les jours du ſalut.* A-t-il paru quelque amendement ? Le monde qui déſire tant d'être heureux, eſt-il devenu plus chrétien ? A-t-on vu plus de foi en Iſraël, plus de charité pour le prochain, plus d'aſſiduité aux ſaints Offices, plus de reſpect & de ſilence dans les Egliſes, plus de retenue dans les diſcours, plus de modeſtie dans les habits, plus d'émulation & de zèle pour les bonnes œuvres ? Comment voulons-nous que Dieu change pour nous, ſi nous ne changeons pas pour lui ?

Juſqu'ici vous n'avez rien obtenu, parce que n'étant pas dans les voies d'une ſincère & durable pénitence, vous n'avez pas demandé comme il faut. Il eſt à craindre même, MES TRÈS-CHERS FRERES, que vous ne demandiez pas ce qu'il faut, je veux dire, que vous ne borniez vos déſirs à la délivrance de vos miſères & de vos afflictions temporelles. Il y a une paix du monde, qui ſe maintient dans la paiſible poſſeſſion de ſes biens & de ſes plaiſirs ; qui diſſipe l'eſprit & le cœur, & les livre aux proſpérités & aux ſatisfactions humaines. Mais il y a, ſelon l'Apôtre, *une paix de Dieu, qui eſt au-deſſus de tout ſentiment, qui garde les cœurs & les eſprits des Fidelles en* Jeſus-Chriſt, qui fait que dans le trouble on poſsède ſon ame par ſa patience, & dans le calme on poſsède Dieu par ſa charité.

Pax Dei, quæ exſuperat omnem ſenſum, cuſtodiat

Voyez, MES TRÈS-CHERS FRERES, quel eſt l'objet de vos déſirs & de vos prières. Si vous cherchez votre repos indépendamment de votre ſalut; ſi vous enviſagez la paix comme une ſuite de jours ſerains, qu'on paſſe dans la molleſſe & dans l'opulence; ſi, peu touchés des calamités publiques, vous ne ſongez qu'à vos incommodités particulières; ſi vous n'apercevez au-travers de vos tribulations, la punition de vos péchés; ſi vous ne portez dans vos cœurs que *cette triſteſſe du ſiècle qui opère la mort; & non pas celle qui eſt ſelon Dieu, & qui produit pour le ſalut une pénitence perſévérante*: ſi vous n'avez deſſein de joindre la pureté des mœurs à la tranquillité de la vie; car c'eſt dans cette vue que nous faiſons des prières, des ſupplications, des demandes, des actions de grâces pour tous les hommes, principalement pour les Rois; afin que nous menions une vie douce & tranquille, dans toute ſorte de piété & d'honnêteté: ce ſont les règles que l'Apôtre donne à ſon diſciple Timothée.

corda veſtra & intelligentias veſtras in Chriſto Jeſu. *Philip.4.*

1.*Corint. c. 7.*

Pro omnibus hominibus, pro Regibus.

Que ſeroit-ce, MES TRÈS-CHERS FRERES, ſi vous mettiez vous-mêmes des obſtacles aux grâces que vous attendez? ſi demandant la paix au Seigneur, vous la refuſiez à vos Frères? ſi vous murmuriez indiſcrétement contre les ordres de la Providence qui vous afflige, ou de ceux dont elle ſe ſert pour vous affliger? ſi dans le temps que vous condamnez les paſſions des autres, vous vouliez épargner les vôtres; & ſi vous négligiez de vous réconcilier avec Dieu par votre changement de vie, lorſque vous le priez de pacifier & de réconcilier le monde par ſa puiſſance?

Purifions, MES TRÉS-CHERS FRERES, nos penſées & nos actions, & profitons de ce temps de rémiſſion & de grâce que l'Egliſe nous offre aujourd'hui. Touchée de la miſère & du déſordre de ſes enfans, cette bonne Mère ſemble ſe mettre entre Dieu & eux, pour attirer ſur la terre les miſéricordes du Ciel, & pour élever au Ciel des cœurs attachés à la terre. Elle ouvre le ſacré tréſor du ſang & des mérites de Jeſus-Chriſt, dont elle eſt la dépoſitaire; elle adoucit toutes les rigueurs de la Juſtice divine; elle nous décharge du poids de nos expiations pénales; elle nous aide par ſa médiation, & nous conſole par ſon indulgence.

C'eſt à nous à répondre à ſes intentions; à obſerver fidellement les conditions qu'elle a preſcrites, dans un eſprit de recueillement, d'humiliation & de pénitence; à nous ſancti-

fier par la visite des saints Lieux, par le jeûne & par la prière; à réparer par les dévotions de ce Jubilé le peu de fruit que nous avons recueilli de plusieurs autres; à mettre enfin à profit la sainteté de ces jours consacrés à la mémoire de Jesus-Christ crucifié, dont les souffrances, le sacrifice & la rédemption ne peuvent être assez honorés de toute la piété & la reconnoissance chrétienne.

Nous prions le Seigneur qu'il vous rende, par sa grâce, tels qu'il veut que vous soyez, pour être exaucés dans vos demandes. Du reste, MES TRÉS-CHERS FRERES, nous vous dirons avec l'Apôtre, *que tout ce qui est honnête, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint, tout ce qui vous peut rendre aimables en Jesus-Christ, tout ce qui est d'édification & de bonne odeur, tout ce qui est vertueux & louable, soit l'entretien de vos pensées.* Alors *le Dieu de la paix sera avec vous*, & vous accordera la paix que vous désirez.

De cætero, Fratres, quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia, quæcumque bonæ famæ, si qua virtus, si qua laus disciplinæ, hæc cogitate... & Deus pacis erit vobiscum. *Philip.* c. 4.

A CES FINS, après en avoir conféré avec nos vénérables Frères, les Dignités & Chanoines de notre Eglise Cathédrale; afin que les Fidelles observent exactement ce qui est nécessaire pour gagner le Jubilé, en exécution de la Bulle, Nous ordonnons de suivre fidellement ce qui est prescrit dans l'Instruction particulière que nous avons fait imprimer à cet effet.

L'ouverture du Jubilé se fera le Dimanche de la Passion, dixième jour du présent mois d'Avril, immédiatement après vêpres, par une procession solennelle: enjoignant à tous les Ordres Religieux de cette ville, de se rendre à cet effet dans notre Eglise Cathédrale, & exhortant les Compagnies, les Officiers, & tous les Fidelles, d'assister à ladite procession avec la piété & dévotion requises; après laquelle procession il y aura bénédiction du très-saint Sacrement.

Mandons à tous les Chapitres, Prieurs, Curés, Vicaires, & Communautés séculières & régulières, qu'incontinent après avoir reçu ladite Bulle de Notre S. Père le Pape, & notre présent Mandement, ils aient à les publier, ou faire publier dans leurs Eglises, selon leur forme & teneur, & à exhorter les peuples, tant par eux, que par les Prédicateurs, de se disposer à profiter des grâces de ce saint Jubilé: enjoignons de plus à tous les Fidelles de prier Dieu pour Notre S. Père le Pape, pour la Personne sacrée du Roi, pour Monseigneur le Dauphin, & pour toute la Maison Royale.

DONNÉ à Nîmes dans notre Palais Episcopal le 1er. Avril 1707. *Signé*,

† ESPRIT, Evêque de Nîmes.

Et plus bas, Par Monseigneur, BEGAULT.



MANDEMENT de M. l'Evêque de Nîmes, aux Fidelles de son Diocèse, contre les Spectacles.

ESPRIT FLÉCHIER par la grâce de Dieu, & du Saint Siége Apostolique, Evêque de Nîmes, Conseiller du Roi en tous ses Conseils : A tous les Fidelles de notre Diocèse, SALUT & Bénédiction.

MES TRÈS-CHERS FRERES.

NOUS voyons avec douleur, depuis quelque temps, l'affection & l'empressement que vous avez pour les Spectacles, que nous avons souvent déclarés contraires à l'esprit du Christianisme, pernicieux aux bonnes mœurs, & féconds en mauvais exemples ; où, sous prétexte de représentations & de musiques innocentes par elles-mêmes, on excite les passions les plus dangereuses ; & par des récits profanes & des manières indécentes, on offense la vertu des uns, & l'on corrompt celle des autres.

Nous crumes la première fois, que ce n'étoit qu'une curiosité passagère d'un divertissement inconnu, dont vous vouliez vous désabuser, & nous eumes quelque légère condescendance : mais puisque c'est une habitude de plaisir, & une espèce de libertinage qui se renouvelle tous les ans, nous connoissons que ce n'est plus le temps de se taire, & qu'un plus long silence pourroit vous donner lieu de penser que nous tolérons ce que l'Eglise condamne, & que nous condamnons avec l'Eglise.

Nous étions assez occupés à ramener les hérétiques à détruire leurs erreurs & leurs préventions, à corriger les vices & les foiblesses ordinaires des hommes : on n'avoit guères vu de théâtre dressé dans cette ville ; l'art de corrompre les cœurs par des chants & par des spectacles, n'y étoit pas encore introduit ; l'oisiveté n'avoit pas encore amolli les

esprits, & l'hérésie même avoit horreur de ces corruptions publiques.

La Providence divine sembloit nous avoir mis à couvert pour toujours de cette espèce de séduction, par la chute des premiers qui vous l'apportèrent : on les vit méprisés & misérables, traînant une triste & honteuse pauvreté dans ce Diocèse, où ils avoient conçu le dessein & l'espérance de s'enrichir : nous ne plaignîmes pas leur sort ; nous les assistâmes pourtant, & nous vous louâmes, MES TRÈS-CHERS FRERES, d'avoir contribué à les humilier par vos dégoûts, & à les secourir par vos charités.

Cependant nous avons vu tout d'un coup renaître une nouvelle troupe, & s'élever un second théâtre sur les ruines du premier ; nous en fumes surpris : mais ce qui nous toucha le plus, MES TRÈS-CHERS FRERES, ce fut l'ardeur avec laquelle vous couriez à de tels Spectacles : l'argent, qui vous coûte tant à donner à nos Hôpitaux, vous le donniez-là avec complaisance ; vous alliez avec joie vous divertir des passions d'autrui, & nourrir peut-être les vôtres : vous aimiez à voir & à entendre ces filles de Babylonne, qui chantoient les cantiques de leur pays ; vous leur donniez vos approbations, & par vos applaudissemens & vos flatteries, vous échauffiez ces serpens à mesure qu'ils vous piquoient : vous faisiez part de ces récréations empoisonnées à vos amis, & plus encore à vos amies ; & ce qui est plus déplorable, vous donniez à vos enfans, encore innocens, la vue de ces vanités, pour récompense de leur sagesse.

Ceux qui sont nés dans les lumières de la foi & de la Religion Catholique, ne rougissent-ils pas d'avoir part à ces œuvres de ténèbres : mais vous, MES TRÈS-CHERS FRERES, qui êtes sortis du sein de l'hérésie, quand ce ne seroit qu'en apparence ; pendant que vous viviez dans le libre exercice de vos erreurs, osiez-vous, ou par crainte, ou par conscience, approcher de ces Spectacles que vous fréquentez aujourd'hui ? Vous réserviez au soulagement de vos Frères l'argent qu'il ne vous étoit pas permis d'employer à cette sorte d'amusement : vous assigniez à Jesus-Christ, en la personne de ses pauvres, une portion des fruits de votre commerce, en reconnoissance de la bénédiction qu'il y répandoit : vous ne vous souvenez que trop de vos lois & de vos coutumes passées ; n'avez-vous oublié de votre ancienne discipline, que la

la privation des Spectacles, qu'elle vous avoit interdits, & les aumônes qu'elle vous obligeoit de faire ?

Mais enfin vous satisfites vos désirs. Nous avions espéré que ces plaisirs ayant perdu pour vous la grâce de la nouveauté, & vous, ayant perdu le goût de ces plaisirs, vous n'abuseriez plus de notre silence; mais hélas! à peine les traces impures de ce premier passage étoient effacées, que *l'Esprit immonde est revenu*; qu'il s'est mis comme en possession de cette Ville; qu'il y établit sa domination; & qu'en quelque façon, il s'y perpétue, si nous ne résistons à cette introduction dangereuse, & si nous ne troublons cette paix, avec laquelle il prétend régner sur nos Diocésains. *Ev. de S. Luc. ch. 11.*

Nous y sommes d'autant plus obligés, que le Ciel n'est déjà que trop irrité contre nous. Convient-il, MES TRÈS CHERS FRERES, d'étaler sur des théâtres un attiral de vanité; d'y jouer de scènes divertissantes, & d'y remplir l'esprit & le cœur des peuples de frivoles & ridicules passions, dans des conjonctures fatales, où toute créature gémit dans l'attente du terrible événement; où chaque citoyen doit prier pour son Prince, & craindre pour sa patrie; où le Roi s'humiliant le premier lui-même sous la main toute puissante de Dieu, implore ses anciennes miséricordes; & touché des malheurs d'une guerre que la justice & la Religion l'obligent de soutenir, met tout son Royaume en prières, & fait passer de son cœur royal dans celui de tous ses Sujets, son humble confiance en Dieu, & sa charité pour son peuple. Prières ordonnées partout.

Les Spectacles, quand ils seroient innocens, ne doivent-ils pas être défendus dans ces temps de tribulation ? Ne sait-on pas que, selon le Sage, *la musique dans le deuil est une musique à contre-temps*; & que J. C. fit sortir d'une maison affligée *les joueurs de flûte, & la troupe bruyante qui les suivoit ?* *Ecclesi. ch. 9.* *Ev. de S. Math. ch. 9.*

Les saints Canons ont toujours défendu les réjouissances publiques aux pénitens; & quand le ferons-nous, MES TRÈS-CHERS FRERES, si nous ne le sommes lorsque nous voyons la colère du Ciel répandue sur toute la terre. L'Eglise retranche même dans les jours de tristesse & de deuil, les solennités de son culte, les parures de ses Autels & de ses Ministres, la douceur même & la gaieté de ses chants; & vous irez repaître vos yeux des agrémens affectés, & du pompeux ajustement de quelques femmes licencieuses, & prêter l'oreille à la voix & aux récits passionnés de *ces Sirenes*,

Isaï. c. 13. dont parle Isaïe, *qui habitent dans les Temples de la volupté.*

Vous croyez peut-être, MES TRÈS-CHERS FRERES, qu'il est bon d'amuser & d'étourdir, pour ainsi dire, les craintes & les inquiétudes des peuples, & de leur mettre à la place de tant de tristes objets qui les environnent, des idées qui les divertissent... Peuvent-ils ignorer les fureurs & les agitations du monde ? Ne sentent-ils pas les maux présens ? N'appréhendent-ils pas les maux à venir ? Est-ce au pied du théâtre, ou de l'Autel, qu'on va chercher les consolations des tristesses publiques ou particulières ? Les malheurs réels que nous ressentons, ou dont nous sommes menacés, se guérissent-ils par des chansons & par des fictions faites à plaisir ? Pendant qu'Israël & Juda, Joab & vos Princes sont sous des tentes, dans les brûlantes ardeurs de la guerre & de la saison, il vous sied bien d'écouter à votre aise, un chanteur ou une chanteuse, & de voir sur un théâtre, comme en raccourci, la figure du monde qui passe.

Ne croyez pas, MES TRÈS-CHERS FRERES, que nous veuillions vous effrayer : nous espérons aussi-bien que vous, que nous aurons sujet de nous réjouir, & que le Seigneur bénira nos armes : mais sera-ce aux dieux de l'Opéra que vous irez porter votre reconnoissance & votre joie ? c'est au Dieu vivant que nous offrirons nos solennelles actions de grâces; nous chanterons les Cantiques de Sion dans nos Temples : *Nous nous réjouirons, & notre modestie sera connue de tout le monde ;* nous adorerons le Dieu des armées, & nous substituerons des spectacles de religion aux spectacles impurs & profanes, dont vous n'avez été que trop enchantés.

Nous vous conjurons, MES TRÈS-CHERS FRERES, par notre Sauveur Jesus-Christ, de vous en abstenir. Evitez les pièges funestes que le démon vous a tendus. Ne fournissez pas à vos convoitises de quoi se soulever contre vous. Ecoutez la voix du Pasteur, qui vous exhorte & vous sollicite, qui aime mieux devoir votre obéissance à ses charitables conseils, qu'aux censures que l'Eglise lui a mises en main. DONNÉ à Nîmes, dans notre Palais Episcopat, le huitième jour de Septembre mil sept cent huit. *Signé.*

† ESPRIT, Evêque de Nîmes.

Et plus bas,

PAR MONSEIGNEUR :

RIEULENC.

LETTRE PASTORALE de M. l'Evêque de Nîmes, au sujet de la disette du bled, & de la crainte de la famine.

RECONNOISSEZ, MES TRÈS-CHERS FRERES, par les tribulations différentes que Dieu vous envoie, qu'il vous éprouve & vous punit depuis long-temps; & que sa justice n'est pas encore satisfaite, puisqu'il continue à vous affliger. Nous vous avons souvent exhortés à chercher en vous-mêmes les causes de ces châtimens, à recourir à la prière, à faire enfin des fruits dignes de pénitence. Nous avons cependant compati à tous vos maux : vos peines ont été les nôtres; & si nous n'avons pu vous secourir selon l'étendue de nos désirs, nous n'avons pas cessé de vous plaindre, de vous porter dans notre cœur, & de vous offrir à Jesus-Christ, quand nous l'offrions pour vous à son Père dans son adorable Sacrifice.

Fatigués des malheurs qu'entraîne toujours après soi une longue & cruelle guerre, vous cherchiez à les adoucir, sur ce que l'Ennemi étant loin de vous, il vous étoit permis de vivre, de cultiver vos champs, & de recueillir en repos les fruits que le Seigneur, par sa miséricorde y faisoit naître, quelquefois abondans, & toujours suffisans pour la consolation & l'entretien de votre vie. Vous ne supportiez de la guerre, que ce qu'il vous en coûtoit pour aider à la soutenir; vous en sentiez les incommodités, mais vous n'en voyiez pas les horreurs, que vous n'avez hélas! que trop vues dans les sanglantes agitations de ce Diocèse. Vous espériez même que le Ciel étoit prêt à s'apaiser, & que les armes alloient tomber des mains de tant de Nations irritées, sinon de gré, du moins de misère & de lassitude.

De nouvelles iniquités ont sans doute attiré une calamité nouvelle. Une disette imprévue a jeté la frayeur dans les esprits, & *les tempêtes de la faim* ont ému tout d'un coup les peuples. L'hiver, MES TRÈS-CHERS FRERES, plus long & plus rude que de coutume, a désolé les Villes & la Campagne. *Le Seigneur a fait souffler le triste Aquilon*, pour me servir des termes de l'Ecriture; *l'eau s'est glacée comme du cristal*; un froid mortel a pénétré jusques dans le sein de la terre; *la*

A facie tempestatum famis. *Thren:*

Ventus Aquilo flavit, &

gelavit cristallus ab aqua, & exuret desertum, & extinguet viride sicut igne. *Eccl.* 43.

gelée a brûlé les déserts, & séché tout ce qui étoit verd, ou qui pouvoit le devenir, comme si le feu y avoit passé. Les bleds encore à demi vivans, ont attendu vainement l'humidité ou la chaleur accoutumée; le Ciel est devenu d'airain; le Soleil sans force & sans chaleur, n'a pu ranimer ces germes naissans ou mourans; & la nature comme engourdie, a suspendu ses opérations & ses fécondités ordinaires: les arbres ont été frappés jusques dans leurs racines: les troupeaux ont péri dans leurs bergeries, sans que la main secourable du maître ait eu de quoi les nourrir ou les réchauffer; les hommes même étonnés, sur-tout vos pauvres, ont gémi, & vous ont dit en gémissant: Seigneur: *qui pourra subsister dans la rigueur de votre froid?*

A facie frigoris ejus quis substinebit? *Psal.* 147.

Vous avez été quelques mois entre la crainte & l'espérance, fouillant dans les entrailles de la terre, pour y découvrir le sort douteux de votre récolte, observant chaque jour les différences des temps: uniquement attentifs aux besoins de cette vie présente; & ne songeant qu'à réparer vos pertes, dès qu'elles vous ont été connues, vous avez cherché les moyens de vous précautionner contre les menaces d'une cruelle famine, moins dans les secours que le Ciel pouvoit vous donner, que dans ceux que vous a fourni votre industrie. Il a pris aux riches & aux pauvres une subite frayeur de manquer de pain, & nous n'avons ouï que ces tristes & pitoyables paroles: *Il n'y a point de pain dans ma maison.*

In domo mea non est panis. *Isai.* 3.

Vos craintes, MES TRÈS-CHERS FRERES, ont été d'autant plus vives, qu'elles vous paroissoient raisonnables. Il est vrai qu'il n'y a rien de plus cruel, que d'être livrés au désespoir d'une mort prochaine, & que *les flèches de la faim*, selon le langage du Prophète, sont les armes les plus terribles dont Dieu perce le genre humain dans sa colère. Mais pourquoi avez-vous cru si légérement qu'il vous avoit abandonnés? Avez-vous oublié ses miséricordes passées? Ne savez-vous pas *que rien ne manque à ceux qui le craignent*, & qu'il nourrira ceux qui mettront en lui leur confiance? Il vous découvrira des espérances & des ressources cachées. Sa Providence vous envoyera des secours de près & de loin. Il inspirera le zèle & la vigilance à ceux qu'il a chargés de votre conduite; & lui-même qui vous mortifie, deviendra votre Nourricier, & le *Protecteur de votre vie.*

Sagittas famis pessimas. *Ezech.* 5.

Non est inopia timentibus eum. *Ps.* 33.

Ps. 26.

Il s'est comme chargé de nourrir nos corps, depuis qu'il

forma celui du premier Homme ; plus encore, depuis qu'il a daigné en prendre un comme le nôtre. Il nous l'a donné ce corps, pour être comme le soutien de l'ame, dans ses opérations & dans ses bonnes volontés, par la pratique des bonnes œuvres ; pour se rendre en quelque façon spirituel comme elle, en participant à sa dignité, ainsi qu'elle se rend en quelque façon corporelle comme lui, en prenant part à ses foiblesses ; & mener ensemble, dans le cours de leur commun pélérinage, une vie paisible & sainte ; à servir & glorifier Dieu, qui est le Créateur de l'un & de l'autre.

Il est vrai que le corps est une source de corruption & d'infirmité. C'est de lui que naissent la plupart des passions, & c'est en lui qu'elles s'accomplissent. Souvent il se révolte contre l'esprit ; & l'Apôtre nous apprend d'un côté, qu'il faut *le réduire en servitude*, & *le crucifier avec toutes ses convoitises* ; mais de l'autre, il nous enseigne que ce corps appartient à Dieu comme son ouvrage ; qu'*il est le temple du Saint-Esprit* par sa pureté ; qu'*il porte la mortification de Jesus-Christ* par ses souffrances ; & nous savons qu'il sert à sa Religion dans l'usage des Sacremens, & dans la pratique de la plupart des vertus & des observances Evangéliques.

1. Cor. 9. Ad Galat. 5. 1. Cor. 6. 2. Cor 4. Tert. de resur. carnis.

Tant que l'homme fut innocent, Dieu lui donna de quoi se nourrir des premières bénédictions de la terre. Après son péché, il le condamna à vivre de son travail, & à gagner son pain à la sueur de son visage ; ensorte pourtant que nous ne vivons que de ses bienfaits ; que c'est lui qui fait lever son soleil, & tomber à propos ses pluies sur les campagnes, & qui tire du fond de sa Providence universelle, de quoi faire subsister toute la race mortelle des hommes, surtout les enfans de son adoption, afin de conserver par sa bonté ceux qu'il a créés par sa puissance, & qu'il a dessein de sanctifier par sa grâce.

Genes. 3.

Il faut donc, MES TRÈS-CHERS FRERES, attendre ces dons de Dieu avec soumission & reconnoissance. Cependant à voir les inquiétudes & les empressemens qu'on a pour ces biens extérieurs & corporels, qui ne diroit que nous vivons sous la loi de Moyse, & non sous celle de Jesus-Christ ? On s'occupe toute l'année du soin de semer & de l'espérance de recueillir : on a toujours les yeux sur la campagne, pour voir ce qu'elle produira : on ne regarde le Ciel, que pour en voir tomber les rosées : on laisse là *le Royaume des*

Math. 6, 33.

Cieux & sa justice, qu'on doit chercher premièrement; & l'on s'arrête à ces biens que Dieu *ajoute, & qu'il ne donne que par surcroît* : on abuse ordinairement de leur abondance, ou l'on se plaint des stérilités de la terre, sans jamais se reprocher *la stérilité de son ame*. Faut-il s'étonner si le Seigneur punit quelquefois cet attachement à la vie présente, que nous préférons à celui de notre salut éternel.

Ps. 34.

Nous ne prétendons pas blâmer ici ces prévoyances utiles & raisonnables. Dieu a voulu nous assujettir à ces précautions humiliantes, mais nécessaires. Il ne nous a pas interdit l'industrie & la diligence. Il nous a commis pour être les instrumens de sa Providence sur nous-mêmes; & comme il faut nourrir la spiritualité de l'ame des lumières de la foi, de la connoissance des vérités, du suc de la parole divine; il est juste d'entretenir aussi & de réparer les forces du corps par les nourritures qui lui conviennent : mais il faut que cette attention soit discrète & subordonnée; ne demander cette sorte de commodités, qu'entant qu'elles servent à la tranquillité & à la perfection de l'ame; bénir le Seigneur en tout temps, soit qu'il les diminue ou qu'il les augmente; apprendre à dire avec saint Paul : *Je sai vivre dans l'abondance, & souffrir la pauvreté*; & nous conduire avec tant de dépendance & de soumission, que cette vie passagère puisse nous aider à nous établir dans l'éternité.

Scio abundare & penuriam pati. *ad Philip. c.* 4.

De cette ardeur d'acquérir ces biens, naît d'ordinaire le chagrin d'en être privé. Comme Dieu, selon les règles de sa sagesse ou de sa justice, les ôte quelquefois aux peuples, & que les peuples portent toujours à l'excès la crainte des périls & des nécessités de la vie; quelles plaintes alors! quelle désolation! quels murmures! N'en avons-nous pas vu de tristes images devant nos yeux? Il n'y a point d'état plus affreux dans le monde, que celui d'une famine, ou réelle, ou imaginaire : on s'effraie, on s'abat, on croit se sentir défaillir, & retomber à toute heure dans son néant : tout l'esprit, tout le cœur est occupé de ses besoins; on n'est plus libre pour la prière; la raison se confond; la foi se perd dans une imagination troublée; les espérances de l'autre vie sont absorbées dans les pensées de celle-ci : la charité cesse, parce qu'on croit ne devoir rien qu'à soi-même. Les lois les plus naturelles & les plus saintes, cèdent à la nécessité : sous ce prétexte du nécessaire, on amasse, si l'on peut, de gré ou

de force, le superflu ; & l'on se croit en droit de s'envier, de se tromper, de s'offenser les uns les autres.

Une férocité soudaine s'est emparée des esprits dans les villes & dans la campagne : on se saisit des convois publics avec violence; on s'approprie les acquisitions d'autrui sans scrupule ; on ne reconnoît ni justice, ni autorité ; on s'arrache, pour ainsi dire, le pain les uns aux autres ; plus de retenue, plus de bonne foi, plus de religion. Ne seroit-on pas plus tranquille, & par conséquent plus heureux, si chacun, selon la mesure de ses besoins, se partageoit également les biens de la terre ; s'il y avoit dans les villes & dans la campagne une correspondance mutuelle de raison & de charité ; si ceux qui sont riches assistoient les pauvres, & si les uns étoient prêts à donner ce qu'ils ont de trop, & les autres ne demandoient que ce qui leur manque ?

Quelques-uns de vous nous diront peut-être : ce n'est pas le temps des bienséances & des conseils, c'est le temps de penser à vivre : l'envie, la fraude, l'injustice & la violence sont excusables, quand elles deviennent nécessaires : nous savons ce que la Loi ordonne & défend, *mais en l'observant de quoi vivrons-nous* ? Y a-t-il un temps, MES TRÈS-CHERS FRERES, où il soit permis aux Chrétiens de ne l'être plus ? est-il prudent d'oublier Dieu, lorsqu'on a plus besoin de lui ? croyez-vous qu'il vous bénira, lorsque vous faites profession de l'offenser ? & s'il a la bonté de vous nourrir, lors même que vous êtes violens & injustes, ne vous nourriroit-il pas encore mieux, si vous étiez fidelles & charitables ?

Si timuero Deum, non habebo unde vivam *Aug. in Psal.* 33.

Pascebat te, Dominus, contemnentem se, & te deseret timentem se ? *Ibid.*

Vous portez même dans l'avenir vos défiances tumultueuses. Quand nous aurions de quoi vivre, dites-vous, où trouverons-nous de quoi semer ? *Les oiseaux du Ciel*, dit Jesus-Christ, *ne sément, ni ne moissonnent, & votre Père céleste les nourrit ; ne lui êtes-vous pas plus chers qu'eux* ? Pourquoi ne vous confiez-vous pas en sa bonté ? Est-ce qu'il a perdu sa puissance ? A-t-il oublié son administration paternelle ? A-t-il changé sa miséricorde en rudesse, & sa providence en aversion pour le genre humain, dit saint Basile ; Jesus-Christ ne veut pas que vous vous mettiez en peine du lendemain, & vous vous donnez de l'inquiétude & du chagrin pour des années : il s'élévera dans cette Egypte famélique quelque Joseph inspiré de Dieu, qui après avoir fourni des grains suffi-

Respicere volatilia cœli, quoniam non serunt, neque metunt, neque congregant in hor-

ſans pour vivre, vous dira : *Voilà de la ſemence, ſemez vos champs, afin que vous puiſſiez recueillir du bled.*

rea, & Pater veſter cœleſtis paſcit illa. *Math.* 6.

Ceſſez donc de vous troubler, MES TRÈS-CHERS FRERES, le pain ne vous a pas manqué ; vous n'avez ſouffert juſqu'ici que ce que vous avez craint de ſouffrir. Grâces au Seigneur, qui mortifie & qui vivifie, nous n'avons encore vu aucuns de ces funeſtes effets que produit une famine ſans reſſource. Nous vivons ; nous mangeons notre pain de chaque jour, *avec poids* & *avec meſure*, *même avec quelque inquiétude*, mais enfin nous vivons ; c'eſt à nous à nous contenter de ce qui ſuffit : faites périr l'avarice, & la nature ſera toujours aſſez riche : *Gardez-vous de vous inquiéter, & de dire : Qu'eſt-ce que nous mangerons, ou que nous boirons, & de quoi nous couvrirons-nous ?* car c'eſt ainſi que raiſonnent les Payens ; *votre Père céleſte ſait que vous avez beſoin de tout cela*, de quoi vous mettez-vous en peine, dit Jeſus-Chriſt ?

Baſ. Hom. 8. *de Siccit.* Accipite ſemina, & ſerite agros, ut poſſitis habere fruges. *Gen.* 47. *Ezech.* 4.

Nolite ſolliciti eſſe, dicentes, quid manducabimus, aut quid bibemus ? *Math.* 6.

C'eſt donc une inquiétude payenne de s'agiter, de s'attriſter, de ſe ſoulever comme vous faites ; voudriez-vous reſſembler à ces gens ſans réſignation & ſans foi, qui murmurent contre les prévoyances des Magiſtrats, & contre la providence de Dieu même ; qui déſirent ſans bornes, qui demandent ſans diſcrétion, qui reçoivent ſans actions de grâces, qui ſupportent ſans patience, & qui jouiſſent ſans réflexion ?

Hæc enim omnia gentes inquirunt. *Ibid.*

Dans cette divine prière que Jeſus-Chriſt nous a lui-même enſeignée, & que Tertullien, & ſaint Cyprien après lui, appellent l'abrégé de ſon Evangile, il a bien voulu, parmi ce qui regarde ſa gloire & notre ſalut éternel, avoir égard à notre néceſſité temporelle. Il ſavoit que l'homme ne ſe ſuffit pas à lui-même ; qu'il faut réparer la ruine inſenſible d'une chair fragile, & chaque jour défaillante, par une nourriture journalière ; que le moyen de l'obtenir, étoit d'avoir recours à la bonté & à la ſageſſe paternelle de celui qui la diſtribue, & que d'ailleurs il n'y a rien de ſi naturel aux enfans que de demander du pain à leur père, non pas des richeſſes & des commodités mondaines, qui entretiennent preſque toujours le luxe & la vanité ; ſouvent l'ingratitude, & même l'oubli de Dieu : mais une ſubſiſtance de chaque jour, & une ſuffiſance raiſonnable, chacun ſelon la condition & le rang où Dieu l'a mis ; enſorte qu'on règle ſes déſirs ſur ſes beſoins ; qu'on ſoulage, ſi l'on peut, ceux des

Breviarium Evangelii. *Tert. de Orat. Domini.*

Doctrinæ cœleſtis Compend. *Cypr.*

autres; & qu'on faſſe ſervir les biens qu'on reçoit, à la gloire de celui qui les donne.

Comme c'eſt donc par le Seigneur que nous vivons, c'eſt pour lui que nous devons vivre. Lorſque vous avez été dans l'abondance, MES TRÈS-CHERS FRERES, avez-vous regardé vos biens comme des dons qui venoient d'en haut? Avez-vous loué votre Bienfaiſteur? Sous les voiles de ces biens paſſagers qu'il vous accorde, avez-vous aperçu les biens éternels qu'il vous prépare? Quel uſage en avez-vous fait? Ont-ils été employés à nourrir votre orgueil, ou à exercer votre charité? Si vous en avez abuſé, avez-vous droit de vous plaindre s'il vous les ôte? *La Maiſon d'Iſraël ne reconnoît pas que c'eſt moi qui lui donne du bled*, dit-il par ſon Prophète; *c'eſt pour cela que je reprendrai mon bled dans ſon temps.*

Neſcivit, quia ego dedi eis frumentum, idcirco convertar, & ſumam frumentum meum in tempore ſuo. *Oſee. cap.* 2.

Nous nous adreſſons ici à vous, MES TRÈS-CHERS FRERES, qui jouiſſez de la ſubſtance de ce monde, & qui voyez vos Frères en néceſſité, oſeriez-vous fermer vos entrailles de pitié ſur eux? Nous vous avons ſi ſouvent prêché, que l'aumône appartient au pauvre, & qu'il ne faut pas l'en frauder; que c'eſt une charité & une juſtice tout enſemble; qu'elle paroît le fruit d'une libéralité gratuite qui a ſon mérite, & qu'elle eſt en effet le payement d'une dette qui porte ſon obligation avec elle.

Ep. Joan. I. 15. *Eccli. c.* 4.

Mais quand l'aumône ne ſeroit pas toujours auſſi recommandée & ordonnée qu'elle eſt aux riches, elle le ſeroit en ce temps de calamité, où la miſère eſt extrême; où l'on peut dire à la Lettre: *Vous n'avez point nourri, vous avez tué*; où la religion & l'humanité doivent amollir les entrailles les plus cruelles; où la terre ne donnant rien pour le préſent, & ne promettant guères pour l'avenir, le laboureur ne peut vivre de ſon travail, ni même travailler pour vivre; & où la plupart des riches ſe croyant pauvres, parce qu'ils ne ſont pas ſi riches qu'auparavant, on voit que les beſoins ſe multiplient, & les ſecours vont tous les jours en diminuant.

Vous nous alléguerez peut-être, MES TRÈS-CHERS FRERES, ce que des riches comme vous, alléguoient autrefois à ſaint Ambroiſe: *Les temps ſont devenus ſi difficiles*; les récoltes ſont toutes mauvaiſes; quelqu'un peut-il ſe dire riche aujourd'hui? *Une ſoudaine néceſſité vient de tomber ſur tout le mon-*

Quid mihi, ô dives! difficulta-

tem tem- poris ob jicis? quid necessitatem tegeris re pentinam.

de. Nous vous répondrons avec ce saint Docteur : *Connoissez qu'il n'y a point de plus grande nécessité pour vous, que celle de votre salut ; qu'il vaut mieux réformer votre vie, que de réparer les pertes de votre bien.*

Omni necessitate major est necessitas salutis, & utilior causa prius curare vitam, tunc peculii damna farcire. *Ambr Serm.39 Tob. 4.*

Il est juste que chacun, selon son pouvoir, & selon la mesure de sa charité, assiste ses frères, & suive le conseil que Tobie donnoit à son fils : *Si vous avez beaucoup de bien, donnez abondamment, & si vous en avez peu, donnez-en peu avec plaisir ;* ces restes de vos épargnes ; ces miettes qui tombent de votre table, ce peu que vous retrancherez à la propreté de vos habits ou de vos meubles.

Habet semper unde det, cui pectus plenum est charitate. *Aug. in Psal. 16. conc. 2.*

Nous ne doutons pas que les Ecclésiastiques, que le Seigneur a choisis & comme séparés des autres hommes, pour exercer sur eux ses différentes miséricordes, ne partagent avec les pauvres de Jesus-Christ la portion qu'ils ont de son héritage, & ne tirent du débris même de leurs bénéfices, du pain à distribuer en des occasions qui ne sont pas fort éloignées de celles où l'Eglise a quelquefois vendu ses vases sacrés. Ceux même, qui par vocation ou par indigence, ne possèdent pas les biens temporels, ne laisseront pas d'assister les pauvres, sinon par leurs aumônes matérielles, du moins par leurs consolations, par leurs conseils, & par leurs prières, dont ils ont besoin. *Tout homme dont le cœur est rempli de charité, quelque pauvre qu'il soit, trouve toujours de quoi donner.*

Qui abscondit frumenta, maledicetur in populo. *Prov. 11.*

Est qui multa redimat

Mais hélas! MES TRÈS-CHERS FRERES, ce qui devoit émouvoir à pitié, n'a fait qu'irriter la cupidité des mauvais riches, qui d'une misère presque générale, voulant se faire une prospérité particulière, & chargeant leurs greniers du poids des grains qu'ils y amassent, pour profiter dans ce temps malheureux de ces amas d'usure & d'iniquité, au préjudice du repos & de la vie même des hommes, aiment mieux réduire tout à l'extrémité, que de refuser à leur avarice l'injuste gain qu'elle se propose. Tels sont ces hommes maudits des peuples & de Dieu même, *qui cachent & recèlent les bleds*, qu'ils dérobent à la société, qui en a besoin, & à la Providence, qui demande qu'on les distribue. Tels sont ceux, qui pour s'enrichir, *achetent à vil prix, & vendent sept fois autant qu'ils ont acheté*, rendant par ce commerce frauduleux, la vie des pauvres ennuyeuse & pesante.

Tels sont enfin ceux, qui affamés d'un intérêt sordide,

ſe diſent entr'eux, ou à eux-mêmes, ce que diſoient ces avares dans le Prophète : *Quand eſt-ce que ces mois ſeront paſſés, où tout eſt à bon marché ? afin de débiter nos denrées ; alors nous ouvrirons nos greniers ; nous vendrons notre bled, nous en augmenterons le prix, nous ferons de fauſſes meſures* : voilà le projet & le complot qu'ils font enſemble ; voici la fin qu'ils ſe propoſent : *Nous nous rendrons par-là maîtres des pauvres, ſans qu'il nous en coûte preſque rien, & nous leur vendrons chèrement juſqu'aux criblures de notre bled.* Auſſi le Seigneur en colère contre Jacob, jure qu'il n'oubliera jamais de ſi indignes vexations.

Quoique peu de gens aillent peut-être juſqu'à cet excès, ceux-là ne ſont guères moins coupables, qui ne ſe donnent d'autre ſoin que celui de jouir tranquillement de leurs biens, dans le trouble où l'on eſt par-tout ; qui s'endurciſſant ſur les maux publics, preſque embarraſſés de leur abondance, & plongés dans leur amour propre & dans la recherche de leurs plaiſirs, comme cet avare dont il eſt parlé dans l'Evangile, ne veulent vivre que pour eux ſeuls.

Gardez-vous, MES TRÈS-CHERS FRERES, de toutes ces eſpèces d'avarice, ſi contraires à l'eſprit du Chriſtianiſme. Ne vous flattez pas de l'innocence de vos réſerves, & de votre induſtrie à les débiter, en diſant : « Si j'ai plus amaſſé, » j'ai été plus prudent ou plus heureux ; ce ſont mes grains, » je les ai ſemés, je les ai recueillis, je les ai ſerrés avec » plus de ſoin : ils m'appartiennent, je les vends au prix » courant, je prends un temps de diſette & de cherté, je » fais plaiſir à ceux qui achètent ; pourquoi me faites-vous » un crime de mon *ſavoir faire* ? Pourquoi ? répond ſaint » Ambroiſe : » *Vous affectez d'être auſſi dépourvu que les autres ; vous ſouhaitez que les vivres manquent, vous obſervez quand la diſette vient ; alors vous vous réjouiſſez de voir venir votre moiſſon, & vous faites votre profit des misères de tout le monde ; vous appelez cela* votre ſavoir faire : *ce n'eſt pas un effet de votre habileté, c'eſt un raffinement de votre malice ; ce plaiſir fait à vos acheteurs, eſt une uſure ou une injuſtice ; vous faites entendre adroitement que la famine va augmenter, qu'il ne reſte plus de bled que le vôtre, qu'on ne voit guères d'apparence de récolte : croyez-moi, votre gain eſt un larcin public.*

Les Lois humaines & divines puniront ces iniquités qui déſolent le peuple de Dieu, animeront dans vos cœurs la

modico pretio & reſtituens ea in ſeptuplum. *Eccl.* 20.

Dicentes, quando tranſibit menſis, & venundabimus merces, & aperiemus frumentum, ut imminuamus menſuram & augeamus ſiclum. *Amos. c.* 8.

Ut poſſideamus in argento egenos & paupeceres pro calceamentis, & quiſquilias frumenti vendamus. *Ib.*

Luc. 12. Cavete ab omni avaritia.

Ambis frumentorum indigentiam, fles publicam fertilitatem,

charité de Jesus-Christ, qui l'a porté jusqu'à se faire pauvre pour nous. Que nos biens servent à nous faire assister ceux qui n'en ont pas comme nous; que nos maux servent à nous faire compatir à ceux qui sont plus affligés que nous. De votre côté, MES TRÈS-CHERS FRERES, reconnoissez votre pauvreté, & devenez pauvres d'esprit; puisqu'il a plu à Dieu de vous humilier, priez-le qu'il vous rende véritablement humbles. Demandez d'être secourus; demandez-le tout au plus avec instance, dans la pressante nécessité, mais que ce soit *sans murmure & sans dispute*, comme parle l'Apôtre. Etouffez en vous-mêmes les tristesses, les frayeurs, les colères, & toutes ces passions que la misère irrite. N'écoutez pas les discours indiscrets & séditieux d'une multitude emportée, qui se répand en malédictions & en imprécations, qui retomberont à la fin sur elle; & sachez, que comme il y a de mauvais riches, qui possèdent & craignent de perdre; il y a aussi de mauvais pauvres, qui désirent & se tourmentent de ce qu'ils ne peuvent pas avoir.

tunc messem tuam venisse lætatis, tunc tibi de omnium miseriis congeris opes... hanc tu industriam vocas, quæ calliditatis astutia est... hoc tu remedium vocas, quod est commentum malitiæ, lucrum tuum damnum publicum est. *Amb. de Offic. l. 3. c. 17.*

Il est étrange, MES TRÈS-CHERS FRERES, que le péché, qui nous attire tant de malheurs, se mêle encore dans nos malheurs mêmes, & qu'après avoir abusé tant de fois des grâces de Dieu, nous abusions encore de ses punitions. Quand sera-t-il donc temps de l'apaiser en nous convertissant à lui? Il nous avertit, il nous menace, il nous afflige depuis tant d'années, & personne n'y pense sérieusement. Les bruits du monde empêchent qu'on n'entende la voix du Ciel. Nous ne sentons pas nos véritables maux, les autres nous irritent au lieu de nous corriger. Nous regardons la guerre, comme une fureur qui prend quelquefois aux hommes, la famine, comme un effet d'une saison qui se dérange, ou de la stérilité passagère d'une terre ingrate ou mal cultivée; nous n'allons pas à la source de nos tribulations publiques & particulières. A quoi nous amusons-nous? Quelle corruption dans nos mœurs! que d'impiétés! que de profanations, que d'horreurs n'avons-nous pas vues dans cette malheureuse contrée?

Sine murmurationibus & hæsitationibus. *Ep. ad Philip. c. 2.*

Greg. Lib. 15. Moral. c. 34.

David sur la fin de son règne, vit son peuple affligé d'une famine de trois ans; la terre ne produisoit point; une sécheresse fatale étouffoit dans son sein toutes les semences qu'on y jetoit. Ce Roi selon le cœur de Dieu, touché de l'affliction de son peuple, en présence du Pontife & des Prêtres, té-

Facta est quoque fames in diebus David

moins de sa religion & de sa douleur, va se prosterner devant l'Arche du Dieu vivant, pour savoir de lui, comme de l'Oracle, quelle est la cause de sa colère, & les moyens de l'apaiser, quels qu'ils pussent être. Le Seigneur lui répond : *Je venge la mort des Gabaonites, que Saül fit mourir contre la parole qui leur avoit été donnée.* La cause du châtiment ainsi déclarée, on cherche les moyens de satisfaire les offensés, on extermine les restes de Saül & de sa Maison sanguinaire; Dieu s'apaise, la famine cesse, l'abondance revient, & le Ciel répand sur Israël & sur Juda ses bénédictions ordinaires.

Nous pourrions croire, MES TRÈS-CHERS FRERES, que de tant de meurtres & de sacriléges, commis presque à nos yeux, nous est venu ce fléau de la Justice divine : laissons à Dieu le secret de ses jugemens, prions-le qu'il pardonne, & non qu'il punisse, & ne renouvelons pas la mémoire de nos tribulations passées.

Nous avons assez d'autres péchés à nous reprocher. *Les impuretés & les malices ont arrêté les influences du Ciel sur vos champs.* Des corps souillés de péchés, corrompus pas la mollesse & la bonne chère, dépravés encore par les suggestions & les malices de l'esprit, ont mérité d'être punis & traversés dans leurs plaisirs, par la faim, & par les troubles qui l'accompagnent.

Le dégoût de la parole de Dieu, d'où naissent l'ignorance des Mystères de la foi, & l'indifférence du salut, vous attire les malédictions qui vous arrivent dans les villes & sur les champs : ceux qui sont nés dans le sein de l'Eglise, négligent de se nourrir de ses vérités; ceux qui y sont rentrés, & qui mettoient leur principale religion à entendre cette divine parole, en ont perdu le goût, & n'ont plus ce louable empressement qu'ils avoient autrefois à l'écouter.

Les Communions indignes & sacriléges, dont l'affreux souvenir sera pour l'Eglise & pour ses véritables enfans, une source éternelle d'amertume. Le peu de foi, d'amour, de respect que les Chrétiens ont pour Jesus-Christ immolé pour eux sur l'Autel, & devenu la nourriture de leurs ames, ne doit-il pas leur faire appréhender qu'ils n'aient souvent mangé leur jugement ? Peut-être, MES TRÈS-CHERS FRERES, avez-vous négligé *ce Pain qui est descendu du Ciel, & qui fait vivre éternellement*, peut-être en avez-vous abusé; craignez qu'il ne vous ôte ce pain qui sort de la terre,

tribus annis jugiter, & consuluit David oraculum Domini. 2. *Reg.* c. 21. Dixitque Dominus, propter Saül & domum ejus sanguinum quia occidit Gabaonitas. *Ibid.* Polluisti terram in fornicationibus, & malitiis tuis, quam ob rem prohibitæ sunt stillæ pluviarum. *Jer.* 3. Si audire nolueris vocem Domini Dei tui, maledictus eris in civitate; maledictus in agro. *Deut.* 28.

Joan. 6.

& qui ne sert qu'à vous soutenir dans cette vie passagère.

Commencez donc à détourner, par un entier changement de vie, les malheurs qui vous menacent : Dieu commence à vous y forcer ; il vous refuse les secours que vous refusiez à ses pauvres ; il vous met dans la nécessité de retrancher de votre luxe & de votre orgueil, & d'être plus sages & plus modestes : vous aimiez avec excès la bonne chère, il vous réduit malgré vous à la frugalité & à la tempérance chrétienne : vous ignoriez de qui vous teniez vos biens, ou du moins vous n'y pensiez pas ; il vous fait sentir qu'il n'a qu'à retirer sa main, & que la terre ne donnera plus ses fruits.

Mais ce n'est pas assez de ces abstinences & de ces humiliations forcées, il faut briser son cœur d'une contrition véritable, entrer dans la voie d'une pénitence intérieure & volontaire, souffrir avec soumission les peines qui arrivent, & vous imposer même celles qui conviennent, pour réprimer vos passions, & pour exercer vous-mêmes la justice que le Seigneur exerce sur vous. Voudriez-vous qu'il appesantît encore sa main ? Un des plus terribles fléaux, & même deux à la fois, ne suffisent-ils pas pour vous corriger ? Il a voulu vous ramener par les afflictions de la guerre, vous n'en êtes pas devenus meilleurs. Vous dira-t-il encore comme à son ancien Peuple ? *Je vous ai envoyé la disette du pain, & vous n'êtes pas pour cela revenus à moi.*

Ego dedi vobis indigentiam panum in omnibus locis, & non reversi estis ad me. *Amos.* 4.

Retournez à lui, MES TRÈS-CHERS FRERES, avec crainte, mais aussi avec confiance ; quoiqu'il soit *le Dieu des vengeances*, il est aussi *le Père des miséricordes, & le Dieu de toute consolation.* Vous pouvez parler plus que d'autres, des terribles effets de sa justice. Si vous pleurez vos péchés, si vous les quittez, si vous les expiez, vous goûterez l'abondance de sa douceur. Déjà les espérances d'une paix prochaine sont des présages des bénédictions qu'il vous prépare. Il nous montre du haut des Cieux, cette paix si désirée & si désirable, que les hommes ne peuvent, & ne voudroient peut-être pas même nous donner. Ne détournez pas ses compassions : offrez-vous à lui, comme des victimes qui vont s'immoler à la pénitence : demandez-lui, comme Salomon, non les richesses, ni la pauvreté, mais ce qui est nécessaire. *Travaillez sur-tout pour avoir, non la nourriture qui peut périr, mais la nourriture qui demeure pour la vie éternelle, & que le Fils de Dieu vous donnera.*

Psal 93. *2. Cor. c.* 1. *Prov.* 30. *c.* *Joan.* 6. 27.

A Nîmes, le 18 *Mai* 1709.

MANDEMENT de M. l'Evêque de Nîmes, aux Fidelles de ſon Diocèſe, pour demander à Dieu, par des Prières publiques, la proſpérité des armes du Roi, & la paix.

ESPRIT FLÉCHIER, par la grâce de Dieu, & du ſaint Siége Apoſtolique, Evêque de Nîmes, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils : A tous les fidelles de notre diocèſe, SALUT & bénédiction en NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST.

MES TRÈS-CHERS-FRERES, nous avions eſpéré que Dieu ſe rendroit enfin propice à nos vœux, & que touché de l'affliction de ſon peuple, il lui accorderoit cette paix qui eſt depuis long-temps l'objet de nos déſirs & de nos prières. Nous attendions le ſuccès de ces négociations ſecrètes, où ſe déploie ordinairement toute la prudence du ſiècle, pour concilier les droits & les prétentions des Puiſſances intéreſſées, & où ſe dépoſent à la fin des guerres, les inimitiés des Rois, pour la tranquillité de leurs ſujets, & pour la félicité de leur règne.

Nous préparions déjà nos actions de grâces, & nous chantions les miſéricordes de Dieu par avance; mais nos eſpérances ont été trompées. La haine des uns, l'ambition des autres, ou plutôt les péchés de tous, ſe ſont oppoſés au bonheur de tous : les paſſions ont étouffé la raiſon; les mauvais conſeils ont prévalu; plus d'un homme ennemi a ſemé de la zizannie lorſque nous étions endormis; la juſtice & la paix ont diſparu. Dieu l'a permis; & la guerre qu'on croyoit finie, va recommencer plus cruellement, par l'obſtination des uns, & par l'indignation des autres.

Vous avez ſu, MES TRÈS-CHERS-FRERES, les bonnes intentions du Roi : accoutumé à donner la paix, il a bien voulu la demander; ſa modération lui a fait oublier une partie de ſa grandeur; il s'eſt lui-même fait la loi; il n'a pas refuſé de céder volontairement ce qu'il avoit acquis, & qu'il pouvoit légitimement retenir; & n'a pas cru moins honorable pour lui de pacifier le monde par ſa bonté, que de l'avoir autrefois pacifié par ſa puiſſance. Vous ſavez les conditions qu'il a offertes ou acceptées, au-delà même de la rai-

ſon & de la juſtice ; le ſacrifice qu'il a voulu faire d'une partie de ſes conquêtes ; la facilité qu'il a eue de conſentir à des propoſitions peu honnêtes & peu équitables, pour éviter de longues conteſtations, ou pour diſſiper des jalouſies imaginaires.

Votre repos, MES TRÈS-CHERS-FRERES, le touchoit plus que ſa propre gloire ; il regardoit moins ce qu'il alloit perdre, que ce que vous alliez gagner par la paix ; quelque dégoût que cette triſte paix pût avoir pour lui, il connoiſſoit les beſoins que vous en aviez ; & voyant croître vos misères, il ſentoit déjà le plaiſir qu'il auroit eu de vous ſoulager.

Qui n'auroit cru que nos ennemis ſatisfaits de ces généreuſes diſpoſitions, ennuyés de leurs fatigues & des nôtres, laſſés de voir couler le ſang Chrétien depuis ſi long-temps, reconnoîtroient leurs avantages, & répandroient dans toute l'Europe, par un traité ſolennel, la joie d'une réconciliation générale. Ce qui devoit les adoucir, ſemble les avoir irrités. *Ils ſe ſont* de nouveau *ligués contre le Seigneur & contre ſon oint. Ils ont imaginé des choſes vaines*, & la facilité qu'on a eue à leur accorder, les a portés à demander avec hauteur & ſans meſure.

Pſ. 2.

Nous n'oſons preſque, MES TRÈS-CHERS-FRERES, vous expoſer les lois honteuſes & tyranniques qu'ils ont voulu nous impoſer : vous les avez appriſes avec horreur, & nous ne vous en renouvelons ici le ſouvenir, que pour vous apprendre juſqu'où va l'orgueil de l'eſprit humain, & juſqu'où doit aller la ferveur de vos prières.

Il falloit, pour les ſatisfaire, les rendre maîtres de nos frontières, démolir nous-mêmes nos places, & combler nos ports à leur fantaiſie ; leur abandonner les villes que nous avions fortifiées pour notre défenſe ; ſous prétexte de leur donner des ſuretés, nous ôter les nôtres, & livrer le Royaume à leurs irruptions & à leurs caprices ; interdire au Roi la liberté de protéger une famille royale, reſpectable par ſon rang, par ſa piété, par la perſécution même qu'elle ſouffre ; & après l'avoir dépouillée de ſes états, vouloir encore lui enlever ſans pitié l'aſile & la protection qui lui reſte ; propoſer de faire deſcendre du trône un Roi ſolennellement reconnu, régnant, établi, aimé des ſiens ; & l'arracher de ſon Royaume, & pour ainſi dire, du cœur même de ſes ſujets,

sujets ; & ce qu'il y a de plus inhumain, prétendre de s'aider des conseils & des armes même du père, pour déshonorer son propre fils, & violer en même-temps les règles de la justice, les droits de la royauté & ceux du sang & de la nature; enfin pour ne rien oublier d'odieux, renvoyer à leur jugement la cause de Dieu, & soumettre notre religion à leur politique.

Ce n'est pas cette paix, MES TRÈS-CHERS FRERES, que nous vous exhortons de demander dans vos prières. Celle qui vous est nécessaire, & que vous désirez depuis long-temps, doit venir de la miséricorde de Dieu, & non pas de sa colère. Ce doit être une compensation de justice, non pas une oppression de puissance. Vous ne devez pas la tenir de ces négociations *passionnées, où règne*, selon les termes de l'Ecriture, *une amertume de jalousie & un esprit de contention, toujours suivi de division & de trouble*. Elle doit être le fruit de *cette sagesse d'en-haut, qui est honnête, pacifique, modérée, qui se rend à la raison, & qui convient de ce qui est juste.*

Si zelum amarum habetis, & contentiones in cordibus vestris.... *Jac. c. 3.*

Quæ autem desursum est sapientia, primum quidem pudica est, deinde pacifica, modesta, suadibilis, bonis consentiens.

L'énormité de leurs demandes portoit avec elle la nécessité du refus. Toute la Nation offensée de l'ignominie de ce projet, n'a plus pensé qu'à sa défense. Vous en avez marqué vos ressentimens, MES TRÈS-CHERS FRERES. Le Roi, dont le cœur étoit rempli des espérances de la paix, pour vous & pour lui, levant les yeux au Ciel, d'où viennent les véritables secours, a tourné tout d'un coup ses vœux du côté du Dieu des armées; & les prières que nous croyions n'avoir à faire désormais que pour la conservation de sa personne sacrée, il nous ordonne de les faire pour la prospérité de ses armes.

Adressons nous donc au Seigneur tout-puissant. Nos intentions lui sont connues. Sa cause se trouve unie avec la nôtre. Nous le prions, comme il l'ordonne, avec une humble confiance. Il reste encore du courage; il reste encore de la foi en Israël. Nos troupes n'ont pas perdu leur ancienne valeur; Dieu n'a pas oublié son ancienne protection. *Les enfans des hommes sont vains, & se trompent dans leurs mesures.* Animons notre foi, & relevons nos espérances. Qui sait si nous ne conserverons pas par la guerre ce que nous avions consenti de leur accorder par la paix? Qu'ils se vantent du nombre *de leurs chariots & de leurs chevaux : pour nous, nous invoquerons le nom du Seigneur.*

Veruntamen vani filii hominum, mendaces filii hominum in stateris. *Ps. 61.*

Ps. 19.

Nous avons été heureux, MES TRÈS-CHERS FRERES, ils le sont. Tel est le jugement de Dieu sur eux & sur nous. Peut-être, présumant de nos propres forces, & nous glorifiant de notre bonheur, avons-nous mérité d'être humiliés. Croient-ils que leur orgueil ne puisse pas être confondu? N'ont-ils jamais éprouvé eux-mêmes le sort des vicissitudes humaines, & n'ont-ils jamais reconnu que Dieu élève quand il veut, ceux qu'on croyoit abattus, & qu'il renferme dans le sein de sa providence des ressources inconnues, pour relever les Empires qu'il lui a plu d'humilier?

Mais nous ne cesserons de vous le dire, MES TRÈS-CHERS FRERES, nos ennemis les plus à craindre, sont nos péchés. *D'où sortent les contestations & les guerres? n'est ce pas du fond de nos convoitises?* D'où vient que *la terre la plus féconde devient stérile comme le sable?* N'est-ce pas *de la malice de ceux qui l'habitent?* Pourquoi les fléaux du Ciel se répandent-ils & multiplient-ils impitoyablement dans le monde? *Ces fléaux ont été créés pour la punition des impies.* La peine dure, quand l'iniquité continue. Vous vous plaignez d'être misérables, & bien loin de cesser d'être pécheurs, vous ne vous repentez pas même de l'avoir été.

Unde bella & lites in vobis?... *Jac. Ep. c.* 4.

Terram fructiferam in salsuginem à malitiâ inhabitantium in eâ. *Ps.* 106.

Flagella super iniquos creata sunt. *Eccl.* 40.

Les vices au contraire semblent naître & s'entretenir dans les misères publiques: d'un côté, l'injustice, l'usure, la dureté; de l'autre, le murmure, l'envie, la fraude; l'abondance corrompt les uns, la disette irrite les autres, les riches lassent la patience des pauvres, les pauvres abusent de la charité même des riches. Le monde ne fut jamais plus inquiet, ni plus agité: on se tourmente sans cesse; on se tend des piéges les uns aux autres. Un petit intérêt allume des haines cruelles. Dans les prières que nous faisons pour la paix, on ne pense qu'à la conclusion des guerres générales, & l'on ne songe pas à faire cesser les inimitiés, les procès, les haines, qui sont des guerres personnelles; on demande la paix à Dieu pour les Rois & pour les Royaumes, & on la refuse au prochain, & on se la refuse à soi-même.

Voit-on quelque zèle, ou quelque goût de dévotion parmi vous, MES TRÈS-CHERS FRERES? On assiste aux offices divins, à la célébration des saints mystères, à la prédication de la divine parole; tout cela sans recueillement, sans attention, souvent par coutume & par bienséance, tandis qu'on est fort ardent pour toutes les affaires temporelles. Une

partie de ceux qui ne sont pas sincèrement régénérés, se plaisent dans leur ignorance, & réduisent leur piété à ces assemblées, la plupart nocturnes, où le libertinage a plus de part que la religion ; qui ne sont suivies, que parce qu'elles sont défendues; où la voix d'un vil artisan, ou celle d'une femme fanatique sont mieux écoutées, que ne seroit celle d'un prédicateur évangélique.

Depuis le temps que nous vous exhortons à la pénitence, dont vous ne pouvez pas ignorer la nécessité, si vous voulez que la colère du Seigneur s'apaise, quelles conversions avons-nous vues? chacun déplore ses malheurs, où sont ceux qui gémissent de leurs péchés? A-t-on vu une foule de pénitens porter leurs cœurs contrits & humiliés, & fondre en larmes autour des confessionnaux? De tant d'avares qui dévorent aujourd'hui le peuple de Dieu, y en a-t-il quelques-uns qui aient remis aux pieds des Prêtres les fruits injustes de leurs usures, pour restituer aux pauvres de Jesus-Christ la subsistance qu'ils leur ont ôtée? *Convertissez-vous* donc, MES TRÈS-CHERS FRERES, *repentez-vous de toutes vos impiétés, & votre iniquité ne sera plus cause de votre ruine. Faites-vous un cœur nouveau, & un esprit nouveau; & pourquoi seriez-vous punis après cela?*

Convertimini & pœnitentiam agite ab omnibus iniquitatibus vestris, & non erit vobis in ruinam iniquitas. Facite vobis cor novum & spiritum novum, & quare moriemini domus Israël? *Ezech.* 18.

Mettons nous en état, MES TRÈS-CHERS FRERES, que le Seigneur nous pardonne, & même qu'il nous favorise. Prosternés devant ses Autels, & comme anéantis en sa présence, adorons ce qu'il est, & reconnoissons ce que nous sommes. Le Roi nous a déjà prévenus, & nous ordonne de le suivre. Attirons sur lui par une piété sincère, les secours du Ciel dont il a besoin. Accordons-lui les nôtres avec affection dans ces conjonctures pressantes. Il ne veut se servir de nos biens, que pour pouvoir plutôt s'en passer. Unissons nos bonnes intentions aux siennes. Donnons lui les moyens de nous rendre heureux, en nous procurant une paix sure & raisonnable, & de passer lui-même dans une longue & sainte tranquillité, les jours précieux que nous prions le Ciel de lui prolonger.

A CES CAUSES, pour suivre les pieuses intentions du Roi, qui nous a fait l'honneur de nous en écrire, & pour satisfaire aux mouvemens de notre zèle & aux devoirs de notre ministère; après en avoir conféré avec nos vénérables Frères, les dignités & Chanoines de notre Eglise Cathédra-

le, nous ordonnons qu'il sera fait dans notre diocèse des processions & des prières publiques, avec exposition & bénédiction du très-saint Sacrement; que l'ouverture en sera faite dans notre Eglise Cathédrale Dimanche prochain, quatorzième du présent mois, immédiatement après vêpres, par une procession générale, en la manière accoutumée; que lesdites prières seront continuées dans toutes les Eglises de la ville de Nîmes, suivant l'ordre qui leur sera marqué; que lesdites processions & prières seront faites dans les autres Eglises de notre diocèse le premier Dimanche après la réception du présent Mandement. Enjoignons à tous les Prêtres qui célébreront la sainte messe dans notre diocèse, de dire pendant un mois les collectes pour le Roi, *Quæsumus omnipotentes Deus*, & pour la paix, *Deus à quo sancta desideria.* Exhortant les Compagnies & tous les fidelles, d'assister auxdites processions & prières, avec la piété & la décence requises & accoutumées.

Donné à Nîmes dans notre palais épiscopal le dixième Juillet 1709. *Signé*,

† ESPRIT, Evêque de Nîmes.

Et plus bas, par Monseigneur,

DURAND.





LETTRE
EN FORME DE MÉMOIRE,
A MONSEIGNEUR
L'ARCHEVÊQUE DE PARIS,
CONCERNANT les nouveaux Convertis.

MONSEIGNEUR,

Nous apprenons avec grand plaisir par la Lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire, que le Roi est dans le dessein de régler les affaires de la Religion qui le regardent, & d'ordonner aux nouveaux Convertis de son Royaume de professer la Foi, & de suivre les pratiques de l'Eglise Catholique. Nous en rendons grâces à Dieu, & nous le prions tous les jours qu'il inspire à Sa Majesté les moyens les plus efficaces pour ramener des esprits, la plupart disposés à exécuter ses ordres, & lassés de vivre sans aucune Religion.

Le Roi connoît, sans-doute, combien il importe à sa gloire & à la gloire de Dieu, qu'il considère plus que la sienne, de prendre en cette occasion le parti le plus convenable à sa piété, au salut de ses sujets, & à l'amour qu'il a pour l'Eglise. C'est dans cette vue que, par votre ministère, Monseigneur, il nous demande nos avis pour se déterminer ensuite sur la conduite qu'il doit tenir à l'égard de ceux qu'on appelle Réunis, soit qu'il veuille les abandonner à leurs consciences,

ſoit qu'il juge plus à propos de les preſſer un peu du poids de ſon autorité royale.

Pour obéir à ſes ordres, je me ſens obligé de lui repréſenter très-reſpectueuſement qu'il s'agit d'achever un ouvrage qu'il a ſi glorieuſement commencé, de conſerver un peuple que ſes ſoins & ſes ordonnances lui ont acquis, & d'abolir une héréſie que la coutume & la prévention retiennent encore dans les cœurs & dans les volontés de ceux qui l'ont abjurée, & qui ne peut s'éteindre que par des déclarations préciſes des intentions de Sa Majeſté, & par une contrainte ſalutaire jointe à l'inſtruction & à la doctrine.

Je parle ſelon mes lumières, & plus encore ſelon mon expérience : chargé dans mon ſeul Diocèſe de quarante mille nouveaux convertis, avec leſquels je converſe depuis onze ans, & dont je vois les diſpoſitions préſentes, je reconnois, comme ſaint Auguſtin le reconnut de ſon temps, que la Prédication, la Raiſon, la Diſpute, les Conférences, & tous les offices de la Charité & de la ſollicitude Paſtorale n'avancent guères leur converſion, s'ils ne ſont ſoutenus de la crainte des Lois & des Ordonnances du Prince.

On ne doit donc pas s'attendre que des eſprits que l'ignorance, le menſonge, le libertinage, & une habitude invétérée de ſchiſme & d'erreur, tiennent comme liés à leur fauſſe Religion, reviennent d'eux-mêmes, ſur quelques légères exhortations, à la vérité & à l'unité de Jeſus-Chriſt, ſi l'obéiſſance qu'ils doivent au Souverain ne les déterminent, & ſi la douleur ou l'appréhenſion des peines ne les y pouſſent. Il faut donc, pour ne pas perdre tout le fruit du paſſé & toutes les eſpérances de l'avenir, les preſſer par une conduite ferme & uniforme, de faire profeſſion publique de la Religion Catholique. Depuis huit ou dix ans qu'on les a laiſſés, dans leur liberté, quoiqu'on aît écrit & qu'on ait prêché, en a-t-on vu revenir quelqu'un ? Ils ſont comme un corps encore uni par leur ancienne créance, & par la dépendance qu'ils ont les uns des autres, par les promeſſes qu'ils ſe ſont faites de ne ſe point abandonner, par le ſouvenir & le récit fréquent de ce qu'ils ont ouï dire de notre foi & de nos pratiques, par les reproches qu'ils ſont à ceux qui oſent reconnoître la fauſſeté de leur Religion ; en un mot, par cet eſprit de cabale qui règne encore dans leurs Conſiſtoires ſecrets. On ne détruira jamais cette maſſe de pécheurs, ſi l'on ne

s'unit aussi par un même zèle mêlé de prudence & de charité, & si l'on n'ébranle ce corps, par quelque espèce de mouvement & de force extérieure, qui en détache insensiblement toutes les parties.

Il faut se persuader aussi que ce qui reste du Calvinisme, n'est plus une Religion, mais un parti, qui se soutient comme il peut, par une conspiration concertée, où il n'y a presque plus de connoissance des Mystères, où les Pères sont accoutumés à vivre sans culte & sans exercice de piété, & n'enseignent à leurs enfans que cette maxime : *Qu'il vaut mieux se passer de Religion que d'embrasser la Catholique.* Cette ignorance fortifie leur prévention, & cet oubli de Dieu les rend toujours plus endurcis. Il faut donc affoiblir ce parti, en guérissant leur ignorance, non par des controverses odieuses, mais par des enseignemens solides & par des explications judicieuses de nos Mystères, & brisant, pour ainsi dire, leur endurcissement, par une autorité prudente, mais forte, qui les réduise du moins à se faire instruire.

Ce sont les deux moyens de ramener les hérétiques dans le sein de l'Eglise ; *l'Instruction & la Crainte* : si l'on ne faisoit que les effrayer sans les instruire, ce seroit une espèce de domination orgueilleuse. (1) Si l'on ne faisoit que les instruire sans les effrayer, ils demeureroient endurcis dans leur ancienne habitude. (2) La crainte seule révolteroit les esprits, l'instruction seule ne les remueroit pas assez ; mais on peut bien espérer de leur conversion, lorsqu'on joint à la crainte une doctrine salutaire, ensorte que la lumière de la vérité, chasse les ténèbres de l'erreur, & que la force rompe les liens de la coutume. (3) Il vaudroit mieux à la vérité, dit ce Père en un autre endroit, conduire les hommes à Dieu par la connoissance de la vérité, que par la douleur ou par la crainte de la peine ; mais il répond qu'on trouve rarement des ames dociles ; que l'expérience lui fait voir tous les jours que la crainte ou la punition, porte les plus opiniâtres à se faire instruire, & que si ceux qui se conduisent par amour sont

(1) Superba esset dominatio. *August. epist. ad Vien.* 48.

(2) Vetustate consuetudinis obdurarentur. *Ibid.*

(3) Cum terrori utili doctrina salutaris adjungitur, non solùm tenebras erroris lux veritatis expellat, verùm etiam mala consuetudinis vincula vis timoris obrumpat. *Ibid. ad Bonif. epist.* 50.

plus eſtimables, ceux qui ne cédent qu'à la crainte ou à la douleur ſont en plus grand nombre. (1)

On n'a qu'à conſidérer la ſituation où ſont préſentement les nouveaux Convertis, telle que ſaint Auguſtin la décrit dans la décadence des Donatiſtes. Il y en a qui ſont inquiets & téméraires, qui troublent la paix, qui retiennent dans l'erreur par leurs diſcours, ceux qui voudroient en ſortir, & qui, par une *hardieſſe turbulente*, (2) inſpirent la déſobéiſſance & la révolte; ceux-là ne ſe convertiroient jamais s'ils n'étoient liés par des lois comme des frénétiques. (3) Il y en a d'autres qui demeurent endormis, & comme enveloppés dans leur ancienne habitude de créance, qui n'ont pas d'ailleurs mauvaiſe intention, qui ſe ſentent même quelque attrait pour la vérité, & qui nous diſent, quand nous les avons convaincus; vous avez raiſon, il n'y a rien à dire à cela, mais il eſt fâcheux de quitter la tradition de ſes pères. (4) Il eſt juſte de remuer un peu ceux-ci, pour les faire rentrer dans l'unité. (5)

Quelques-uns croyant qu'il importe fort peu en quelle ſociété Chrétienne on vive, s'imaginent qu'ils peuvent vivre dans la leur, par la ſeule raiſon de leur liberté ou de leur naiſſance. [6] Ce ſont les Lois & les Ordonnances des Rois, qui en les publiant conſacrent au Seigneur la puiſſance qu'il leur a donnée & le ſervent loyalement, [7] ce ſont ces Lois, dis-je, qui tirent ces gens-là de cet état de prévention & d'indifférence.

Mais la plupart, depuis la concluſion de la paix, voyant qu'ils ont perdu non-ſeulement leur Religion, mais encore l'eſpérance de la rétablir, ne ſont preſque plus retenus que par des conſidérations humaines, par-deſſus leſquelles ils n'ont pas le courage de paſſer, ſi on ne les aide. Ils voudroient bien rentrer dans le ſein de l'Egliſe, mais ils craignent les reproches & la colère de leurs parens, le crédit &

(1) Sicut meliores ſunt quos dirigit amor, ita plures ſunt quos corripit timor. *Ibid*

(2) Turbulentâ audaciâ.

(3) Niſi Legum vinculis, tanquam frenetici ligarentur. *Ep.* 48.

(4) Durum eſt nobis traditionem parentum relinquere. *Ibid.*

(5) Ut in ſalutem unitatis evigilent. *Ibid.*

(6) Quia ibi nati ſunt, & eos inde diſcedere ... Et ad Catholicam tranſire nemo cogit. *Ibid.*

(7) His omnibus Legum timor quibus promulgandis Reges ſerviant Dominus profuit. *Ibid.*

l'inimitié des personnes passionnées. [1] Il faut leur donner une crainte supérieure à celle des respects humains. Ce devroit être celle de Dieu, mais du moins que ce soit celle des puissances ordonnées de Dieu. Leur foiblesse fait pitié; [2] il y a pourtant de la charité à y compâtir.

Il est nécessaire de donner à ceux-ci, selon l'Ecriture, l'occasion de devenir sages, de vaincre leur mauvaise honte, & de sauver un faux honneur qui les retient, en les pressant par les lois & par l'autorité du Prince, ensorte qu'ils puissent justifier devant les hommes leur changement de Religion par ces raisons: *Je ne veux point me faire d'affaires, le Roi le veut ainsi, les Lois l'ordonnent, que voulez-vous que je fasse? Faut-il que je perde mon repos & mon bien?* Je puis dire avec vérité que plusieurs d'entre eux, bien intentionnés, nous ont fait dire, nous ont dit même quelquefois: *Au nom de Dieu, pressez-nous d'entrer, montrez-nous des ordres du Roi qui autorisent nos conversions, nous obéirons.*

Nous en avons même trouvé qui nous ont prié de leur faire donner quelque amende pécuniaire, n'osant se déclarer qu'à la faveur de quelque petite violence, & voulant bien sacrifier quelque portion de leur bien temporel, pour acquérir les biens spirituels que la Religion Catholique leur présente: nous n'avons osé jusqu'ici ni parler, ni agir avec assurance, puisqu'il ne paroît encore aucune déclaration des intentions de Sa Majesté, & que lorsque nous les invitons aux exercices de la Religion Catholique, les méchans nous répondent: *Le Roi ne l'ordonne pas*, & les bons: *Faites que le Roi nous l'ordonne.* Dieu veuille que ce retardement n'ait pas refroidi tant de bons désirs, & que lorsqu'on se déterminera à donner des ordres, nos gens soient encore aussi déterminés qu'ils le paroissoient à les suivre.

Je conclus, avec saint Augustin, que c'est aimer nos Frères que de les émouvoir pour leur salut: qu'il ne faut pas regarder si on les pousse, mais où on les pousse; que la droiture, la charité & l'utilité de la fin justifient abondamment la petite sévérité des moyens; & qu'on est heureux quand par des remèdes, quoiqu'amers, on peut les guérir de la maladie de leur habitude invétérée. Je me fonde principalement sur les principes & les raisons de ce Père, parce que

(1) Offensionem parentum perditorum hominum inimicitias. Ib.
(2) Eorum infirmitas sustinenda est.

sa doctrine est d'un grand poids & d'une grande autorité dans l'Eglise, parce qu'il traite cette matière à fond, parce qu'il s'est trouvé dans le même cas que nous, environné d'hérétiques, parce qu'ayant été du sentiment de n'employer à leur égard que les voies de l'instruction & de la douceur, il a reconnu par expérience & par réflexion, qu'il falloit encore les presser & les contraindre par autorité & par punitions discrètes & modérées. Que s'il est d'avis qu'on traite ainsi ceux qui, par le malheur de leur naissance, sont hors de l'Eglise, qu'auroit-il dit de ceux qui, après y être entrés, s'en éloignent & sont doublement coupables d'avoir vécu dans l'hérésie, & d'y avoir persévéré après l'avoir abjurée ?

Quoi qu'il en soit, toutes les hérésies se ressemblent dans leurs commencemens & leurs fins ; l'esprit humain, soit pour introduire la vérité, soit pour introduire l'erreur, se conduit par certains principes qui se renouvellent selon les temps, & ce que saint Augustin rapporte des Donatistes, se vérifie presque dans toutes ses circonstances par la conduite des hérétiques d'aujourd'hui. Il est donc à propos de tenir à leur égard la même conduite. Cette secte-ci doit finir comme les autres ont fini, par la diligence & l'application des Prélats, & par l'autorité du Prince ; un peu par persuasion & par remontrances, un peu par commandement & par *contrainte* (1).

Je n'entends point par ce mot, des moyens durs & violens, mais des remèdes efficaces : je parle d'une contrainte qui porte à la conversion, & non pas au désespoir, qui soit plutôt une correction qu'un châtiment, qui n'éloigne & n'aigrisse pas ceux qui sont méchans, & qui n'inquiète pas ceux qui sont, ou qui veulent devenir bons ; qui les pousse, mais qui ne les frappe pas, & que ce ne soit pas tant une punition de l'erreur où ils sont, qu'un avertissement de la quitter ; mais aussi, comme il n'est pas juste de leur ôter toute sorte de liberté, il n'est pas convenable non plus de les abandonner à eux-mêmes, & il y a une espèce de peine médicinale, nécessaire pour guérir cette dureté de cœur, qui, selon l'Ecriture, ne peut être corrigée par les paroles, mais

(1) Catholicorum præceptorum sermonibus, Catholicorum Principum Legibus, partim divinis admonitionibus, partim jussis imperialibus. *Epist.* 50. *ad Bonif.*

qui peut l'être aisément, & sans blesser, par les petites sévérités de la discipline (1).

Je ne parle pas ici de ceux qui contreviennent aux Edits, qui excitent des séditions, qui font des assemblées, qui prêchent une doctrine interdite, qui meurent dans le refus réel & positif des Sacremens ; leurs peines sont portées par les Edits ; je parle de ceux qui n'assistent à aucun exercice de Religion, qui retiennent les autres par leur crédit, qui portent leur opiniâtreté à quelque excès qu'on doit arrêter par les conséquences ; & je crois qu'il faut de temps en temps, par des exemples justes & bien appliqués, tenir la multitude en crainte ; un exil de quelque mois, une petite amende bien ménagée, sont capables d'imprimer le respect des lois, & d'entretenir, au moins pour un temps, la discipline & l'ordre parmi le peuple.

Je ne dis pas que les Evêques ou les Ecclésiastiques doivent se mêler de ces punitions, quoique saint Grégoire & quelques Conciles semblent leur en avoir donné le pouvoir. Notre ministère est un ministère de paix. Nous sommes établis pour l'édification, & non pour la destruction. Nous devons nous souvenir que nous vivons dans le temps de la nouvelle alliance, où il faut non-seulement avoir la charité dans le cœur, mais encore dans nos œuvres, où Jesus-Christ ordonne à Pierre de remettre son épée, pour marquer que les Pontifes & les Prêtres de Jesus-Christ ne la doivent point tirer, même pour Jesus-Christ (2). Il nous faut attirer la confiance de nos peuples, & comme nous sommes les médiateurs entre Dieu & eux, il n'est pas mal à propos que nous soyons quelquefois les entremetteurs entre eux & le Prince, en les plaignant par charité, en leur faisant obtenir grâce quand ils la méritent ; nous sommes comme le centre de l'unité dans nos diocèses, & c'est une de nos fonctions de recevoir dans notre sein, qui est le sein de l'Eglise, ceux que la puissance séculière y ramène.

C'est donc aux Princes à qui il appartient de droit divin de maintenir le bon ordre dans leurs Etats, de protéger l'Eglise, & de réduire par les lois & les peines temporelles

(1) Est quædam medicinalis molestia pravis vel frigidis animis necessaria, & illi duritiæ quæ verbis emendari non potest ; sed tamen aliquantulâ severitate disciplinæ potest. *Ep.* 50. *ad Bonif.*

(2) Neque etiam pro Christo.

à l'obéiſſance de la foi, ceux qui ſe ſont élevés contre elle. Qui ne ſait qu'ils ſont établis pour faire craindre la colère & le châtiment à ceux qui font mal ? qu'ils doivent ſervir le Seigneur non-ſeulement comme hommes, en le priant, l'adorant, & lui rendant les hommages communs de la Religion, mais encore comme Rois, en faiſant des Ordonnances pour autoriſer la vertu, & pour défendre & punir les vices avec une rigueur convenable ? Qu'étant redevables à Dieu de leur puiſſance, le premier uſage qu'ils ſont obligés d'en faire, eſt de lui aſſujettir tous ceux que ſa Providence leur a ſoumis ; qu'il y a eu des Conciles qui ont engagé, même par ſerment, les Princes catholiques, pour marque de la ſincérité de leur foi, à ne point ſouffrir d'hérétiques dans leurs Etats ? Qui eſt-ce qui oſera dire au Roi Très-Chrétien : *L'Egliſe a beſoin de votre ſecours ; mais pourquoi vous mêleriez-vous de ſes affaires ? que vous importe, que dans votre Royaume la Religion de Jeſus-Chriſt ſoit attaquée ou défendue ?* C'eſt une prérogative de la dignité, & un des plus beaux droits de la couronne, de pouvoir protéger & commander même la véritable piété, en faiſant des lois qui en ordonnent les exercices, ſous des peines raiſonnables, où le zèle de la Religion & de la juſtice ſoit tempéré par la douceur chrétienne & par la clémence royale.

Concil. Lateran.

Sur ces principes, je crois que le Roi peut, &, ſi je l'oſe dire, doit obliger les nouveaux Convertis d'aller à l'Egliſe écouter les Inſtructions & aſſiſter à la Meſſe. Il s'agit de ramener une multitude à l'unité de la foi, ce qui ne ſe peut faire ſans les convoquer dans un même lieu. Comment croiront-ils, s'ils n'écoutent pas ? Comment écouteront-ils, ſi on ne leur prêche ? Comment leur prêchera-t-on, s'ils ne s'aſſemblent ? Où s'aſſembleront-ils, que dans les Egliſes deſtinées aux dévotions & aux inſtructions des Fidelles ? Pourquoi ne les accoutumera-t-on pas auſſi d'y aſſiſter à la célébration des ſaints Myſtères ? Ils ne ſont pas dans l'état des cathécumènes ou infidelles. Ils reconnoiſſent Jeſus-Chriſt par profeſſion. Ils ont été baptiſés en ſon nom. Ils ne ſont pas non plus hérétiques déclarés, du moins ne doivent-ils pas être regardés comme tels. Ils ſe ſont ſoumis à l'Egliſe par un engagement ſolennel, je veux dire, par un acte public accompagné d'affirmation & de ſerment, ſans qu'il paroiſſe aucune rétractation du moins publique.

La foi de leur abjuration, enregistrée dans nos greffes, subsiste toujours à notre égard ; nous avons droit de les considérer comme nos frères, quand même leur réunion ne seroit que feinte.

Saint Paul écrivant aux Galates qui se faisoient circoncire après la publication de l'Evangile, leur déclare que tout homme qui se circoncit, est obligé de garder toute la loi (1). Chaque état, sur-tout celui de la Religion, impose des obligations attachées à cet état, d'où il paroît qu'après le Baptême & l'abjuration, les nouveaux Convertis étant devenus sujets & enfans de l'Eglise catholique, ils sont tenus d'en observer les lois, & qu'ainsi, selon la doctrine de l'Apôtre, l'on peut & doit même les y contraindre ; il seroit inutile de dire que dans la suite ils ont changé de sentimens ; un sujet rebelle n'est pas dispensé de la fidélité qu'il doit à son Prince, ni un enfant désobéissant du respect & de la soumission qu'il doit à son père.

On ne peut donc les regarder que comme pécheurs, indignes à la vérité de participer aux saints Mystères, mais capables d'y assister pour avoir part aux prières & aux oraisons des Fidelles, à la propitiation même de Jesus-Christ, quoiqu'ils n'en aient point à la communion de son Corps & de son Sang. Nous savons que nous devons être les fidelles dispensateurs des dons & des Mystères de Dieu, & ce seroit manquer aux règles de notre ministère, non-seulement de les presser d'approcher de la sainte Table, lorsqu'ils le refusent, mais encore de ne pas les éprouver long-temps lorsqu'ils le demandent. Mais nous croyons aussi que n'étant ni infidelles, ni hérétiques déclarés, ni excommuniés par l'Eglise, leur mauvaise conduite, ni leur foi infirme & douteuse, ne les exclut pas de l'assistance au saint Sacrifice, non plus que tant de mauvais Catholiques qui sont ou libertins ou incrédules.

La discipline sévère des premiers temps n'a pu durer ; s'il falloit aujourd'hui interdire de l'assistance de la Messe tous ceux qui ne sont pas dignes d'y communier, les Eglises seroient désertes, & les vrais Fidelles réduits à un petit nombre. On n'admet point à nos Mystères les hérétiques dénoncés, qui font profession ouverte de leur hérésie ; ce

(1) Testificor autem rursùs omni homini circumcidenti se quoniam debitor est universæ Legis faciendæ, *Galat.* v. v. 3.

ſont des étrangers & des ennemis de Dieu, qui ne méritent point d'entrer dans ſa maiſon & de jouir des grâces qu'il fait à ſes enfans. On en chaſſoit auſſi les pécheurs qu'on avoit mis en pénitence publique, pour leur faire ſentir le poids de leur péché par cette privation de grâces eccléſiaſtiques, pour exciter en eux des ſentimens repentans, & un déſir ſincère de rentrer dans la communion, & c'eſt de ces eſpèces de Chrétiens que parlent quelques Pères & quelques Conciles qu'on nous allègue.

Quoi qu'il en ſoit, les nouveaux Convertis ne nous paroiſſent pas dans ce cas; ils ſont rentrés dans l'Egliſe, il n'y a aucune ſentence qui les prive de la communion des Fidelles; ils doivent donc aſſiſter à la Meſſe. Ils le peuvent même utilement, non comme offrant avec le Prêtre, ils n'en ſont pas dignes, mais comme unis avec les fidelles pour qui le ſacrifice eſt offert. Ils ſe préſenteront devant Jeſus-Chriſt pour être guéris de leur foibleſſe & de leur incrédulité. Ils ſeront-là comme des criminels pour qui l'Egliſe demande grâce, comme des membres morts qu'elle tâche de ranimer, en attirant ſur eux par ſes prières quelque ſouffle de vie dont la plénitude eſt en Jeſus-Chriſt qu'elle offre à Dieu en hoſtie propitiatoire.

On dira qu'il eſt difficile de leur inſpirer ces ſentimens: il n'eſt pas moins difficile de les inſpirer aux mauvais Catholiques que nous ſouffrons pourtant dans nos Egliſes. Il faut inſtruire, il faut prêcher, il faut que les fidelles qui aſſiſtent à la Meſſe avec eux, prient le Seigneur qu'il leur donne une connoiſſance entière de la grandeur de ce Myſtère, & que le Sang de Jeſus-Chriſt qu'on offre à ſon Père obtienne de ſa miſéricorde infinie leur entière converſion.

On craint de faire des hypocrites; ſaint Auguſtin l'a craint auſſi, mais il s'eſt mis au-deſſus de cette crainte. Notre intention eſt de faire des Catholiques véritables; s'ils nous trompent, & que leur Religion ſoit feinte, ce n'eſt pas à nous d'en juger, c'eſt à Dieu (1), dit ce Père. Il remarque même, que quelques-uns de ces Catholiques feints pendant quelque temps, & forcés en quelque ſorte de quitter l'erreur à laquelle leur cœur demeuroit attaché, avoient été dans la ſuite plus fermes & plus fidelles que d'anciens Catholi-

(1) Non eſt hoc jam noſtrum, ſed Dei judicium. *Epiſt.* LXVII. *ad Fauſt.*

ques. Il raconte en un autre endroit que lorſque l'héréſie des Donatiſtes, par le commandement & les Edits des Empereurs, ſe vit ſur le penchant de ſa ruine, & qu'elle vint par troupes embraſſer la Foi de l'Egliſe, pluſieurs firent ſemblant d'être Catholiques ; ils furent reçus indifféremment, avec ceux qui revenoient de bonne foi ; mais ceux-là, en s'accoutumant inſenſiblement, en écoutant la prédication de la vérité, ſe convertirent pour la plupart (1).

Mais que fera-t-on de ceux qui veulent être Catholiques de bonne foi, & qui demandent d'être contraints ? N'eſt-il pas juſte de les aider ? Faut-il abandonner les bons, parce qu'il ſe trouve des méchans ? faut-il laiſſer périr des ames qui veulent véritablement ſe ſauver, & que la crainte de faire des hypocrites empêche de faire de vrais fidelles ?

On craint encore les irrévérences & la profanation de nos Egliſes & de nos Myſtères. J'avoue qu'il n'y a rien qui doive faire tant d'horreur à ceux qui ont du zèle pour la maiſon de Dieu & pour l'honneur de ſon adorable Sacrement ; mais nous les avons ſouvent ouï blamer le peu de reſpect & d'attention des Catholiques dans les Egliſes, & dans le temps qu'ils ſont venus à la Meſſe, croyant que le Roi le vouloit ainſi, nous n'avons pas appris, quoiqu'on les ait obſervés, qu'ils aient commis aucune irrévérence ſcandaleuſe. Quand ils manqueroient ſur ce point, le Roi emploie ſon autorité, le Parlement donne des Arrêts, les Evêques font des Ordonnances comme celle que vous avez faite, MONSEIGNEUR, ſi pleine d'onction & de zèle.

D'ailleurs, l'averſion des nouveaux Convertis pour nos Myſtères n'eſt plus ſi grande, depuis qu'ils vivent parmi nous ; les voiles qui couvroient leurs yeux ſont prêts à tomber. Ces impreſſions fauſſes & malicieuſes qu'on leur donnoit de ce qui ſe paſſe dans nos Egliſes & ſur nos Autels, ſe diſſipent & ne les rébutent plus tant (2). Il eſt important de les déſabuſer par eux-mêmes. J'en ai vu des plus opiniâtres, étant obligés d'aller à la Meſſe, ou y étant allés par curioſité ou par complaiſance, en revenir très-édifiés

(1) Ex his plurimi ſimulando communicaverunt, ſed populatum aſſueſcendo, & prædicationem veritatis audiendo........ ex magnâ parte correcti ſunt. *Epiſt. ad Bonif.* 50.

(2) Aditum intrandi obſervabant rumores maledicorum qui neſcio quid aliud ponere in altare jactitabant. *Ep.* 48. *ad Vinc.*

de l'explication qu'on leur avoit faite des prières & des cérémonies, & du fond même du Myſtère, & ſavoir mauvais gré à ceux qui leur en avoient déguiſé la vérité.

Il eſt toujours vrai qu'en pratiquant la Religion, fréquentant les aſſemblées des fidelles, aſſiſtant aux inſtructions, à la Meſſe, aux Offices divins, inſenſiblement ils s'accoutument à goûter la Religion; ils ſe détrompent, ils ſont touchés de la grandeur & de la majeſté de nos Myſtères; la grâce agit plus efficacement dans ces occaſions. L'homme nouveau ſe forme peu-à-peu; ces idées affreuſes de ſuperſtition & d'idolâtrie dont ils étoient prévenus contre l'Egliſe s'effacent; & perſuadés enfin de la vérité & de la ſainteté de notre Religion, ils béniront ceux qui les auront contraints de la connoître & de l'embraſſer.

Ne leur a-t-on pas fait craindre l'autorité du Roi, quand on les a fait entrer dans la Communion catholique? On n'a pas cru agir contre les règles de l'Egliſe, quand on les a contraints par des moyens rudes à faire abjuration de l'héréſie. Le Roi a jugé qu'il devoit procurer, par toutes ſortes de voies, le ſalut de ſes ſujets, en les *forçant d'entrer* ſelon l'Evangile, & n'a pas cru ſa conſcience chargée du ſerment ſolennel qu'ils ont fait devant Dieu, ou par crainte ou par complaiſance. Il n'eſt pas moins convenable qu'après cette abjuration, on les oblige d'accomplir la promeſſe qu'ils ont faite à Dieu, ſans craindre de ſe charger des mauvaiſes volontés que quelques-uns peuvent avoir. Le Roi exécute en cela les ordres de Dieu, dont il eſt le miniſtre pour le bien, & laiſſe à Dieu, qui ſeul eſt le juge des cœurs, la punition & la vengeance de ceux qui en abuſent intérieurement.

On parle de ſe réduire à faire élever leurs enfans, à préparer à l'Egliſe, par les inſtructions qu'on leur donnera, une génération prudente & fidelle. Il eſt juſte de donner toute ſon application à l'éducation & à la converſion de la jeuneſſe; il n'eſt pas même inutile d'ordonner aux parens d'envoyer leurs enfans à l'école, aux colléges & aux couvens, pour y prendre les impreſſions de la Religion catholique, mais il ne faut pas ſe flatter de l'eſpérance de les gagner. Ils ſeront toujours dans la foi de leurs pères qui les exhortent, qui les inſtruiſent, qui les flattent, qui les châtient & qui gravent profondément dans leurs eſprits, par toutes les voies de l'amour & de l'autorité paternelle, les principes

d'une

d'une Religion dont ils ne peuvent connoître la fausseté. Ainsi les leçons de la maison effacent bientôt celles de l'école ; & des catéchistes domestiques, détruisent le soir, ce que les maîtres ou les catéchistes de l'Eglise ont édifié pendant la journée.

Voilà, MONSEIGNEUR, les raisons qui me portent à souhaiter que le Roi déclare qu'il veut que ses sujets nouveaux convertis assistent aux Instructions, à la Messe & autres exercices de la Religion catholique, (j'excepte toujours la Communion) & qu'il attache même quelque petite peine, comme amendes pécuniaires de petites sommes, qu'on puisse appliquer sagement aux contrevenans : car le Roi ayant déclaré publiquement sa volonté, il ne seroit ni juste ni honnête qu'on crût pouvoir lui désobéir dans une entière impunité : ensorte, pourtant, que ces amendes ou autres peines peu rigoureuses, servent plutôt à pardonner ceux qui promettent de bien faire, qu'à punir ceux qui auront peine à se corriger.

Cet avis est fondé sur ces principes de saint Augustin que l'expérience autorise ; que la doctrine seule ne ramène pas les hérétiques ; que la crainte commence, & que l'instruction achève leur conversion ; qu'on ne peut vaincre une mauvaise habitude que par une bonne ; que ceux qui obéissent d'abord pour éviter la colère, obéiront bientôt après pour satisfaire à leur conscience ; qu'il faut aider les infirmes dans la foi, & leur donner occasion de s'y fortifier en l'exerçant ; qu'il vaut mieux souffrir dans l'Eglise ceux qui sont méchans, que d'en laisser exclus ceux qui sont bons ; qu'il ne faut pas tant s'attacher à de certains maux qui peuvent arriver dans les affaires de Religion, qu'on ne regarde les grands biens qui en peuvent revenir ; & qu'il n'y a pas de plus grand bien que la destruction d'une hérésie ; que c'est par-là que l'Eglise rentre en possession d'une portion de son héritage qu'elle avoit perdue, & qu'elle acquiert une génération présente & des générations à venir : qu'au reste, il n'y en a jamais eu qui ait autrement fini que par les lois & l'autorité des Princes ; & que nous voyons tous les jours qu'aux endroits où l'on contraint les Réunis, il y en a plusieurs qui se convertissent de bonne foi, ce qui n'arrive pas dans les lieux où l'on les abandonne à eux-mêmes.

Pardonnez, MONSEIGNEUR, à la longueur de ma lettre & à la liberté de mes sentimens, que je soumettrai toujours à ceux de tant de Prélats qui sont plus éclairés que moi.

Je suis avec un profond respect, &c.

LETTRE sur la fidélité des Sujets envers leur Prince, du 1 Janvier 1704.

VOUS me demandez, de trop bonne grâce, MONSIEUR, de vous faire part de la conversation que j'eus il y a quelques jours avec M. de M.... au sujet de la fidélité qu'on doit à son Prince, pour ne pas vous l'accorder avec plaisir: c'est aussi la matière sur laquelle on a plus de raison de s'entretenir, aujourd'hui qu'on en voit les devoirs publiquement violés: cependant cette grande douleur dont j'ai été si vivement pénétré en l'apprenant, se renouvelle toutes les fois qu'on me rappelle le souvenir de tant de désolations publiques & de tant de cruautés signalées; quoi qu'il en soit, il ne s'agit pas de la douleur que je souffre, mais de ce qui se dit dans la conversation que nous eumes là-dessus: c'est ce que vous me demandez. Les horreurs de cette guerre civile nous donnèrent lieu de faire rouler tout notre entretien sur cette fidélité que les sujets doivent nécessairement à leur Prince, & sur le crime qu'ils commettent de prendre les armes pour les opposer aux siennes. Nous n'entrâmes pas dans un examen de religion, parce que nous vîmes bien que cela n'étoit pas nécessaire pour établir solidement la fidélité que les sujets doivent à leur Souverain: d'ailleurs cette discussion n'est pas l'affaire d'une conversation courte & rapide; mais il n'en falloit pas davantage pour faire les réflexions nécessaires sur cette fidélité indispensable, & pour rendre cette obligation naturelle très-sensible à tout le monde.

Il fut remarqué d'abord, MONSIEUR, que cette fidélité nous engage, suivant la parole de Dieu, à remplir envers le Prince trois devoirs inviolables: le premier, à lui rendre l'obéissance: le second, à l'honorer; & le troisième, à lui payer le tribut. Saint Paul pouvoit-il parler plus formellement pour établir le devoir de l'obéissance, que lorsqu'il

s'explique ainsi : *Que toute ame soit sujette aux Puissances Supérieures, car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu* : ce n'est pas seulement par un principe de politique ; ce n'est pas même par un motif de crainte de la peine qu'il faut obéir au Souverain, c'est un devoir du premier ordre qui naît du fond même de la Religion ; & voilà pourquoi l'Apôtre ajoute un peu plus bas qu'il faut être sujets *non-seulement pour la colère*, c'est-à-dire pour ne pas exciter le courroux & la vengeance du Souverain, *mais aussi pour la conscience*, parce que Dieu l'a ainsi prescrit. Ainsi l'obéissance que nous devons au Souverain, est une suite nécessaire de celle que nous devons à Dieu ; c'est pour cela que ce même Apôtre insiste avec tant de soin sur ce point de morale pratique, afin d'avertir les fidelles d'être soumis aux puissances supérieures ; il lui semble qu'il ne sauroit recommander trop vivement, un devoir si important pour la conservation de la société civile, & pour l'honneur de la Religion chrétienne, qui brille avec d'autant plus d'éclat dans cet ordre de l'Apôtre, que les Principautés & les Puissances étoient pour lors payennes, & les ennemis déclarés de la Religion chrétienne. Fidelles, ou infidelles, bons, ou mauvais, il faut leur rendre ce devoir, puisqu'ils sont revêtus d'une autorité suprême, établie par Dieu même : c'est aussi de la sorte que M. Desmarez l'entend, dans sa Bible si célèbre parmi les Protestans. En effet, puisque Dieu attache au caractère de Souverain l'obéissance des sujets, il faut donc indispensablement qu'on rende cette obéissance à ceux qui en sont revêtus, quels qu'ils soient, puisque Dieu n'y a point mis d'exception, & sur-tout dans un temps où ceux qui en étoient revêtus, usoient de leur autorité suprême, pour s'opposer à l'Evangile & à sa gloire, pour combattre le règne de Jesus-Christ, & lui faire trouver son tombeau, & son entière destruction dans son berceau même.

Saint Pierre, comme Saint Paul, nous ordonne de remplir bien religieusement ce devoir, & désigne en particulier les Rois, parce que c'est le même esprit de Dieu qui parloit par la bouche de tous les deux, & qui s'en servoit pour prononcer ses oracles. Ils pressent l'accomplissement de ce devoir avec d'autant plus de soin que l'affaire est importante, & souverainement importante. Ce même Apôtre nous apprend le second devoir ; celui d'honorer le Souverain, lorsqu'il dit : *Craignez Dieu, honorez le Roi*, (S. Pierre 2. 17),

Remarque de Desmarez 50 : de sorte qu'il nous fait regarder ces deux devoirs comme indispensables ; l'honneur que nous devons au Roi, comme une suite nécessaire de la crainte que nous devons à Dieu ; & pour ce qui regarde le tribut, Jesus-Christ lui-même donne l'ordre formel de le payer exactement, en S. Matthieu, lorsque répondant à la question que lui firent les disciples des Pharisiens, s'il étoit permis de payer le tribut à César, ou non, il leur dit : *Rendez à César ce qui est à César, & à Dieu ce qui est à Dieu.* Il ordonne donc ici de payer le tribut à tous les Rois en la personne de César ; & non-seulement cela, mais il établit aussi manifestement l'obligation nécessaire de remplir tous les devoirs de l'obéissance & de la fidélité ; car sur la question du tribut qu'on lui fait, il prend occasion de faire une proposition générale, & de renfermer, avec le tribut, l'obéissance & l'honneur qu'on doit à son Souverain ; c'est pour cela qu'il dit en général : *Rendez à César ce qui appartient à César.*

L'idée de la souveraineté renferme essentiellement en elle-même l'obligation de remplir ces trois devoirs que vous voyez ici évidemment établis de droit divin : il y a une relation si nécessaire de la souveraineté à l'obéissance, que la première ne sauroit être conçue sans la dernière. Peut-on concevoir en effet un Etre qui est revêtu de la souveraineté sur nos personnes, sans concevoir en même-temps une obligation essentielle de l'honorer ? L'image de la grandeur de Dieu que porte le Souverain, ne nous conduit-elle pas naturellement à l'obligation de lui rendre un honneur qui soit aussi l'image de celui que nous devons à Dieu ? Si l'on ne peut le concevoir revêtu de ce glorieux caractère, sans concevoir l'obligation de ce devoir essentiel & nécessaire : de même peut-on se le représenter sous l'idée d'image de la puissance de cet Etre suprême & infini, sans comprendre évidemment qu'on lui doit l'obéissance, comme un tribut dont on ne doit nullement se dispenser ? Et puisqu'il est le ministre de Dieu, comme dit l'Apôtre, & ministre souverain, n'est il pas nécessaire aussi qu'on lui paye le tribut pour remplir les fonctions d'un ministère si grand, qui consistent à gouverner, à protéger, à défendre les peuples sur lesquels Dieu l'a établi souverain, à exercer le droit de l'épée parmi eux, à tenir à la main la glorieuse balance de la Justice, & faire, comme souverain, tout ce qui appartient au

règlement & à la direction de l'Etat, sans être obligé de répondre de son administration qu'à Dieu même, qui lui a commis ce ministère suprême ? Peut-il soutenir ce grand & glorieux caractère, qui l'oblige à des dépenses si immenses dans la paix & dans la guerre, & principalement dans la guerre, sans les tributs, plus ou moins grands, suivant les nécessités de l'Etat & l'intérêt de la Couronne ? Et puisqu'il ne peut pas soutenir ce ministère suprême sans cela, l'obligation de payer le tribut est donc une suite nécessaire de la souveraineté, comme l'obéissance & l'honneur : sous l'idée générale de tribut, est compris tout ce que le Souverain règle suivant l'exigence des affaires, & qu'il le juge à propos ; & c'est sous ce mot, dit Desmarez, que s'entendent toutes les charges de tailles, d'impôts, de péage, de subsides, &c. qui s'imposent aux particuliers, par l'autorité publique, qui n'est que l'autorité du Souverain.

L'idée même de Dieu me fournit une nouvelle raison pour autoriser ces trois devoirs : Dieu n'est pas un Dieu de confusion, mais d'ordre ; caractère qu'il exerce dans la direction de ce vaste univers d'une manière sensible aux plus stupides ; car puisque l'ordre est une perfection, il faut sans difficulté que l'idée de Dieu le renferme, puisqu'elle renferme nécessairement toutes les perfections, sans cela il manqueroit quelque chose à cette idée, & par conséquent ce ne seroit pas l'idée du vrai Dieu, qui ne seroit pas souverainement parfait, s'il y manquoit quelque chose, & ne seroit pas Dieu par conséquent. Otez la subordination, vous ôtez l'ordre ; ôtez l'obéissance dont l'honneur & le tribut sont les suites nécessaires, vous ôtez la subordination ; l'obéissance est donc nécessaire pour conserver l'ordre que l'idée de Dieu renferme ; comme directeur suprême de l'univers, Dieu veille & agit sans cesse pour empêcher la confusion qui n'auroit de force que pour détruire & faire rentrer le monde dans le chaos. Ainsi sans l'obéissance dans un Royaume, vous le voyez tomber dans les horreurs d'une funeste confusion, & dans un affreux chaos ; il ne peut par conséquent que périr, suivant la maxime de notre Rédempteur, qui pose pour principe, que tout Royaume divisé contre soi-même ne peut point subsister : y porter la division, c'est y porter la destruction, & travailler directement à sa ruine. Idée si funeste & si affreuse.

Quelque bien établie que ſoit l'obéiſſance qu'on doit au Magiſtrat ſouverain par toutes ces raiſons, & par tant d'autres qui ſuivent naturellement de celles-ci, l'on convient qu'il y a une occaſion où l'on n'eſt pas obligé d'obéir, par exemple, on n'étoit pas obligé d'obéir aux Empereurs Payens lorſqu'ils commandoient d'adorer les faux Dieux, & de les encenſer, parce que cette obéiſſance eſt évidemment incompatible avec celle que nous devons à Dieu; & la nature, la raiſon, la révélation nous apprennent qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes: or Dieu nous défend d'adorer les faux Dieux; autrement ce ſeroit mal à propos que l'Egliſe honoreroit la mémoire des Martyrs, & qu'elle les regarderoit comme les plus grands Héros, puiſque leur gloire conſiſte dans leur déſobéiſſance aux ordres des ſouverains Payens, qui vouloient leur faire encenſer leurs Idoles. Ils ont attiré ſur eux, par cette déſobéiſſance, les ſupplices qui font la couronne de leur martyre, & la gloire de leur mort. Auſſi l'Ecriture divinement inſpirée, qui publie avec éclat la gloire de ces trois enfans, qui furent jetés dans la fournaiſe par l'ordre de Nabuchodonoſor, pour avoir refuſé d'obéir au commandement qu'il avoit fait d'adorer cette fameuſe Idole qu'il avoit fait ériger, l'Ecriture, dis-je, n'autoriſe-t-elle pas par-là qu'il y a quelques circonſtances où l'on peut & doit ceſſer d'obéir. Mais il n'y en a pas une ſeule où l'on ſoit en droit de ſe rebeller contre ſon Prince, & de lui devenir infidelle quel qu'il ſoit; bien loin de cela, & même Dieu qui défend de lui obéir dans cette circonſtance, ordonne de lui obéir dans les autres; & ſi dans le temps qu'on leur déſobéiſſoit à cet égard, on n'étoit pas dans un eſprit d'obéiſſance à tous les autres, cette déſobéiſſance, quoique juſte & très-agréable à Dieu en elle-même, lui deviendroit déſagréable, parce qu'elle ſeroit mêlée avec une déſobéiſſance criminelle qu'il déteſte; déſobéiſſance qui d'ailleurs a des ſuites d'une ſi terrible conſéquence, & qui nous met aujourd'hui devant les yeux d'une manière ſi affreuſe les lois les plus ſaintes de la charité chrétienne indignement violées; & ſi la ſimple déſobéiſſance eſt ſi criminelle, combien ne le ſera pas une rebellion active?

Cependant l'amour propre, eſſentiellement orgueilleux, qui ne ſe nourrit que de venin, qui jette feu & flamme à la moindre atteinte qu'on lui donne, qui ne reſpire que ven-

geance, qui n'a de la patience qu'autant qu'il a de foiblesse ou de lâcheté, & qui se croit tout permis lorsqu'on l'offense & le choque; l'amour-propre, dis-je, aveugle la raison, embrase la colère, inspire la rebellion, & fait fouler aux pieds les règles les plus saintes du devoir le plus sacré; & c'est pour prévenir & combattre cette inspiration criminelle, & les mouvemens injustes dont elle est la source, que saint Pierre, après nous avoir parlé des Rois & des Maîtres, nous dit qu'il faut être soumis non-seulement aux bons & équitables, mais aussi aux fâcheux: *Si en faisant bien*, ajoute-t-il, *vous souffrez avec patience, c'est-là ce qui est agréable à Dieu; car c'est à quoi vous êtes appelé.* Le Sujet n'a donc point d'autres armes à opposer à son Prince, quelque rigueur qu'il exerce contre lui, que la patience; s'il en emploie d'autres, il sort de son caractère de fidelle, puisqu'il sort des principes de l'Evangile, & qu'il va directement contre l'esprit de la Religion chrétienne. Soyez mes imitateurs, disoit S. Paul, comme aussi je le suis de Jesus-Christ; pour être donc imitateur de S. Paul, il faut l'être de Jesus-Christ. De bonne foi, est-ce imiter Jesus-Christ, que d'opposer ses armes particulières à celles de son Roi, que de faire un soulevement dans l'état qui entraîne tant de sang & de ravage, & tant d'autres suites qui font horreur, & combattent si sensiblement les douces maximes de l'Evangile? Est-ce imiter Jesus-Christ, qui, lorsque Judas le trahit, & que les satellites des Juifs mettent la main sur lui & le saisissent, condamne S. Pierre, qui, par un zèle indiscret, met l'épée à la main & coupe l'oreille au serviteur du souverain sacrificateur pour le défendre, le condamne, dis-je, & lui ordonne de remettre son épée en son lieu, guérit l'oreille de ce serviteur, & dit à Pierre, *que tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée? Pensez-vous*, ajoute-t-il, *que je ne puisse pas prier mon Père qui m'enverroit présentement plus de douze légions d'Anges?* Il guérit l'oreille à celui qui vient pour le prendre, & condamne Pierre qui le veut défendre, & ne veut pas faire usage du pouvoir qu'il a de faire périr ses ennemis, ni des légions qu'il auroit pu avoir à sa disposition s'il le vouloit: il laisse au Magistrat l'exercice du droit de l'épée, quelque mauvais usage qu'il en fasse contre lui, & quelque force qu'il eût pour l'empêcher. Est-ce être l'imitateur de Jésus-Christ que de prendre les armes & de verser tant de sang? Est-ce, je

vous prie, faire les fonctions de ses Disciples, de Disciple de Jesus-Christ, qui nous a donné pour règle de bénir ceux qui nous maudissent, & de prier pour ceux qui nous persécutent ? Si les Samaritains refusent de le recevoir, & si les Disciples émus de colère, par un si injuste & si criminel refus, lui disent : *Seigneur voulez-vous que nous ordonnions au feu du Ciel de descendre sur eux, & de les consumer ?* Jesus, bien loin d'approuver leur emportement, leur dit : Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés. Si le sang est la semence de l'Eglise, c'est le sang des Martyrs ; c'est celui qu'ils souffrent qu'on fasse couler de leurs saintes veines pour la gloire de Jesus, & non pas celui que les fidelles pourroient verser des veines de leurs ennemis. Le Royaume de Jesus-Christ se forme, s'accroît, & se conserve par la patience & la croix, & non pas par les armes matérielles comme le Royaume du monde. Lorsque des particuliers prennent les armes, ils usurpent le droit du Magistrat souverain à qui Dieu seulement a confié celui-là. Ce n'est pas ainsi qu'on soutient le caractère de brebis de Jesus-Christ, qui ne sont appelés de ce nom qu'à cause de leur douceur. Ce n'est pas par ces violences que se ravit le Royaume des Cieux ; c'est par la violence qu'on fait à ses passions, à ses préjugés, & aux inspirations de l'amour-propre : au contraire, c'est par ces violences criminelles qu'on le perd. Ceux qui sont véritablement pénétrés de l'esprit de ce Royaume, de celui de Jesus-Christ, ne respirent que douceur, & font consister leur gloire dans leurs souffrances. Aussi est-ce l'esprit qu'on a vu régner avec tant d'éclat dans la primitive Eglise : en voici un grand exemple, comme M. le Sueur, ministre François, nous le rapporte dans son Histoire de l'Eglise & de l'Empire : on dit qu'à l'occasion d'une grande guerre qui tomba sur les bras de l'Empereur Maximilien, la Légion Thébéene fut mandée pour la joindre à son armée ; tous les soldats de cette Légion, aussi-bien que le Chef, nommé Maurice, étoient Chrétiens, qui avoient été convertis à la foi par Zumdas, Evêque de Jérusalem, où ils avoient eu le quartier d'hiver ; & en passant par Rome, ils furent confirmés en la Religion par le Pape Marcellin. Comme ils eurent passé les Alpes & furent près de l'armée, Maximien qui étoit à Octodure, qu'on appelle aujourd'hui Tarentaise, ils apprirent que l'Empereur, contre la coutume, vouloit faire jurer tous les sol-

dats sur un autel d'Idole, qu'ils se porteroient en vaillans hommes contre les ennemis de la République ; c'est pourquoi cette Légion Thébéene s'éloigna du reste du Camp de dix-huit mille, ne pouvant consentir à l'idolâtrie de leurs compagnons ; Maximien envoya vers eux leur Commandant de venir dans le Camp, de sacrifier aux Dieux, & de jurer comme les autres. Maurice, Chef de la Légion, Exupere Porte-Enseigne, & Candide de l'Ordre des Sénateurs, répondirent pour toute la bande, qu'ils étoient tous prêts à combattre vaillamment contre les ennemis de l'Empire, mais qu'ils ne sacrifieroient jamais aux Dieux. Maximien, irrité de cette réponse, fit mettre à part de dix l'un de toute cette bande, & ceux qui étoient tombés sous ce nombre de dix, il les fit tous passer par les armes, & commanda aux autres de venir dans le Camp, & d'obéir promptement à ses mandemens. Maurice se tourna vers ses soldats, les loua de ce qu'ils ne s'étoient point mis en devoir d'empêcher par force qu'on ne fit mourir leurs compagnons, bien qu'ils n'avoient pas mérité cette mort ; il les exhorta à persévérer constamment en la foi, puis il répondit encore au nom de tous, qu'ils endureroient plutôt mille fois la mort que d'obéir à ce commandement injuste, qui étoit contre Dieu & leur conscience. L'Empereur voyant qu'après une seconde décimation qu'il avoit fait faire, ces braves soldats de Jesus-Christ demeuroient fermes dans la confession de son nom, envoya toute son armée contre cette Légion, & l'ayant environnée de toutes parts, il la fit passer au fil de l'épée le 22 Septembre, auprès de la ville d'Agannon, qu'on appelle aujourd'hui Saint-Maurice, en mémoire de ce célèbre Martyre qui est arrivé en ce lieu-là. Sur quoi le Sueur fait cette observation importante, où l'on peut remarquer en passant, dit-il, que bien que les Chrétiens eussent pu se défendre par les armes, vu qu'ils étoient en nombre assez considérable, comme il paroît par cette Légion & par d'autres exemples que nous avons déjà vus, cependant ils ne se sont jamais défendus par la force ouverte, mais ont été menés à la tuerie, de même que le Chef, comme des pauvres brebis innocentes, & leur Légion ne s'est conservée que par leurs souffrances admirables. Or sur cela voici ma réflexion ; ou ce Ministre explique les sentimens des Protestans du Royaume, ou il ne les explique pas ; s'il les explique, pourquoi ne les suivez-vous pas,

étoit parvenu, en fut dégoûté au premier jour, & jetant un grand cri, dit cette parole remarquable : ô Démoclés, que je t'estime heureux d'avoir été Roi seulement l'espace d'un dîner, il y a déjà un jour que je le suis, & je n'en puis plus : ces épines, dis-je, d'une couronne ne sont-elles pas assez piquantes, & en assez grand nombre, sans ouvrir la porte à la sédition & aux troubles de l'état, suivant le caprice ou les passions dominantes des sujets ; car si vous prétendez avoir droit de prendre les armes sous prétexte de religion, ou d'oppression, ne voyez vous pas qu'il n'y a plus de sureté pour le Magistrat souverain, plus de sureté pour la paix de l'état, plus de subordination, plus d'ordre ; & qu'il faut nécessairement que l'état périsse, lorsque par un renversement de la nature & des lois, tant divines qu'humaines, les sujets deviennent les arbitres des Souverains, & que les Rois cessent de l'être de leurs sujets.

Vous voyez la conduite des enfans d'Israël à l'égard de leurs Rois, & qu'elle vous serve de règle. Dieu avoit ordonné que celui qui sacrifieroit aux Dieux étrangers, excepté à l'Eternel, seroit exterminé du milieu de son peuple, & que s'il se trouvoit quelqu'un qui osât exciter les enfans d'Israël à rendre un culte public & solennel à d'autres divinités, le coupable seroit mis à mort, sans qu'il fût permis à qui que ce soit de l'épargner, ni même de le cacher pour le soustraire au supplice, fût-ce un fils, une fille, une épouse chérie, un intime ami : or, d'après cette Loi, que n'auroit-on pas été en droit de faire contre ceux qui ne se contentoient pas seulement d'attirer les autres à l'idolâtrie par l'exemple, mais aussi par des peines sévères & des supplices cruels, comme le firent plusieurs Rois, par exemple, Manassés qui remplit Jérusalem de sang innocent en faisant périr tous ceux qui n'avoient pas voulu consentir à ses idolâtries abominables ? mais il ne tomba jamais dans l'esprit du peuple de Juda de faire passer le Roi par cette Loi, & d'entreprendre de lui faire porter la peine de son crime, comme aux autres Israélites qui en eussent été coupables. Quelque zèle qu'ils eussent pour la loi de Dieu, & quelques animés qu'ils fussent contre l'idolâtrie, ils n'entreprirent jamais rien contre l'oint de l'Eternel, du moins l'histoire sacrée ne nous présente point d'exemple d'un attentat de cette nature, ce qu'elle n'auroit pas manqué de faire, s'ils se fussent rendus coupables à cet

égard, comme elle raconte exactement les autres crimes dont ils s'étoient malheureusement souillés.

Faudra-t-il que des Chrétiens, dont le principe dominant est la charité & la douceur, faudra-t-il, dis-je, qu'ils apprennent des Payens & des Juifs les règles de l'obéissance qu'ils doivent à leurs Souverains? Faudra-t-il qu'ils apprennent d'eux à respecter l'oint du Seigneur, & à lui rendre l'honneur qui lui est dû, en supportant avec une patience chrétienne tout ce qui peut leur venir de sa part, quelqu'amer qu'il leur paroisse? Faudra-t-il rappeler les morts du tombeau, & ranimer les cendres des premiers enfans de l'Eglise, pour apprendre aux Chrétiens d'aujourd'hui, qui devroient être si éclairés, les Lois les plus sures de la religion chrétienne? Elle n'est pas venue au monde pour porter le trouble dans les états, & la confusion dans les Royaumes: c'est une religion de paix qui n'estime que les pacifiques, & frappe de sa malédiction les esprits turbulens & séditieux. Aussi dans le Nouveau Testament, Dieu n'est-il pas appelé le Dieu des armées comme dans le Vieux. Il paroît dans celui-ci comme le Dieu des armées, parce que les Israélites avoient à combattre des peuples belliqueux, & à les détruire en exécution des ordres positifs de Dieu; mais dans le Nouveau Testament où Dieu a fait un traité d'alliance avec tous les peuples du monde, les Chrétiens, comme Chrétiens, ne doivent y paroître qu'avec la douceur & la patience; ils n'ont point d'autres armes, du moins les particuliers, pour les intérêts de la foi que les armes de saint Paul, la ceinture de la vérité, la cuirasse de justice, le bouclier de la foi, le casque de l'espérance & l'épée spirituelle qui est la parole de Dieu: quiconque se sert d'autres armes, n'agit pas comme Chrétien: aussi, comme je l'ai dit, dans le Nouveau Testament Dieu est-il appelé le Dieu de paix, & non pas le Dieu des armées; ou s'il y est appelé ainsi, c'est seulement au chapitre neuvième de l'épître de saint Paul aux Romains, & ce sont les paroles d'Isaïe que l'Apôtre rapporte, & au cinquième de l'épître de saint Jacques, & c'est par allusion à la loi de Moyse; mais par rapport à l'Evangile, il n'est que le Dieu de la paix, & par conséquent ses véritables enfans ne sont que des hommes doux & pacifiques: *Bienheureux sont les pacifiques, car ils seront appelés enfans de Dieu: Beati pacifici quoniam filii Dei vocabuntur.*

Aussi les premiers Chrétiens qui soutinrent avec tant d'éclat la gloire de la religion chrétienne, n'ont jamais cru qu'il y eût rien qui pût leur donner droit de prendre les armes & de former des partis contre les ordres du Prince, de troubler l'état par des guerres civiles, que toutes les furies de l'enfer accompagnent toujours, & d'y porter les horreurs de la sédition, & les fureurs de la vengeance; ils ont vu les buchers allumés contre eux, ils se sont vu brûler à petit feu, ils ont vu les échafauds, les croix, les roues, & tout ce que la cruauté peut inventer de terrible mis en usage pour les faire périr, & eux & la religion chrétienne par la rigueur des supplices, & ils ont vu cela contre la foi des édits qu'ils avoient obtenus des Empereurs pour les laisser vivre en paix, édits que les Princes qui les persécutoient avoient eux-mêmes ratifiés; car, comme dit un ancien, les bienfaits des Empereurs présens avoient coutume d'être confirmés par ceux qui les suivoient aussitôt qu'ils avoient pris les rênes de l'Empire: cependant les Chrétiens, lorsqu'ils se voyoient si cruellement persécutés par le fer & par le feu, malgré la disposition de ces édits, n'ont pas eu recours aux armes sous ce prétexte; ils n'y ont pas même eu recours, lorsque les Ministres de l'Empire ont cruellement excédé les ordres des Empereurs: ils n'ont eu recours qu'aux plaintes, aux remontrances qu'ils leur adressoient, aux apologies de la religion qu'ils professoient, & à la patience chrétienne. Ce n'est pas qu'ils ne fussent propres à la guerre, qu'ils ne fussent consommés dans l'art militaire, & des plus vaillans hommes du monde; car ils combattoient vaillemment & avec intrépidité en faveur des Empereurs, & s'exposoient volontiers à la mort, & pour eux, & pour l'état; ce n'est pas non plus qu'ils n'eussent assez de force & de troupes pour pouvoir tout entreprendre; car ils remplissoient tout, les îles, les villes, les citadelles, les corps de la bourgeoisie, les assemblées, les camps mêmes, les compagnies des Juges, le Palais, le Sénat & le Barreau; mais c'est parce que Dieu leur avoit dit par la bouche de l'Apôtre: « *Que toute personne soit* » *sujette aux puissances supérieures* ». Rien n'étoit capable de leur faire violer un devoir si clairement établi dans l'Evangile dont ils étoient les véritables disciples : de voir si bien & si évidemment établi qu'on est obligé de le remplir à l'égard des Maximien & des Dioclétien, aussi-bien qu'a l'é-

gard des Constantin & des Théodose, parce qu'on les leur doit en qualité de Souverains, & non pas en qualité de Princes vertueux & de héros; ou si on les leur devoit en cette dernière qualité, il auroit fallu les rendre à Constantin & à Théodose, avant qu'ils eussent la couronne sur la tête, parce qu'ils possédoient avant cela, comme après, toutes leurs vertus héroïques, & tout le monde convient qu'on n'auroit pu les leur rendre avant qu'ils eussent la couronne sur la tête sans se rendre coupable du plus grand crime, de celui de lèse-majesté; on leur devoit l'estime & l'admiration avant d'être couronnés, mais on ne leur devoit pas autre chose; & l'on ne pouvoit leur rendre sans crime, & sans un grand crime l'obéissance suprême, l'honneur dû au Souverain, & le tribut, avant qu'ils fussent revêtus de la puissance suprême. Quand un Seigneur auroit toutes les vertus des Constantin & des Théodose; quand il auroit toutes les vertus de Louis-le-Grand; s'il n'a la couronne sur la tête, s'il n'est revêtu du glorieux caractère de Souverain, vous ne pouvez lui rendre ces devoirs sans attentat: mais s'il en est revêtu, eût-il les vices des Dioclétien & des Maximien, vous ne pouvez les lui refuser sans un grand crime. Vous ne pouvez opposer vos armes particulières à celles du Souverain quel qu'il soit, ni porter le trouble dans son état sans vous attirer justement sur la tête les foudres du Ciel & de la terre: ainsi rien ne peut excuser la rebellion des sujets, ni les rigueurs du Prince ni les excès des Ministres, ni la fureur des Satellites de l'état. Et si on doit remplir ces devoirs en faveur de son Souverain quel qu'il soit, fût-il même idolâtre & adorateur des faux Dieux, avec quel zèle ne le doit-on pas à l'égard d'un Prince Chrétien, du successeur de Clovis, du fils aîné de l'Eglise, d'un aussi grand, aussi auguste & aussi digne Prince que celui qui règne aujourd'hui avec tant de gloire sur nos têtes, qui donneroit des leçons à tous les Princes du monde sur l'art de bien régler un état, de le protéger & le défendre, d'y faire fleurir la justice, & de le rendre souverainement redoutable aux ennemis, & une source inépuisable de protection & de secours aux amis.

Ni Jesus-Christ ni les Apôtres, qui ont mis devant les yeux aux fidelles les souffrances auxquelles ils doivent être exposés, & les persécutions outrées que la profession de l'E-

vangile leur devoit infailliblement attirer, ne les ont jamais appelés qu'à la patience, bien loin de leur mettre les armes à la main pour se défendre & les opposer à celles de leur Souverain. Si Jesus-Christ avoit approuvé cette voie, ne la leur auroit-il pas ouverte ? Bien loin de cela, il ne leur parle que de bénir ceux qui les maudissent, & de faire du bien à ceux qui les persécutent ; & c'est en cela que la religion chrétienne se distingue de toutes les autres religions, parce qu'elle ordonne à ses disciples d'aimer leurs ennemis, de leur faire du bien, & de tendre la joue gauche à celui qui les a frappés sur la droite. Les Apôtres, qui voyoient les Princes enflammés contre la religion qu'ils prêchoient, parce qu'elle combattoit toutes les autres, les Apôtres, dis-je, ne parlent à leurs disciples que d'être sujets aux Puissances supérieures, de les honorer & leur payer le tribut, bien loin de leur mettre les armes à la main sous ce prétexte. Chaque peuple avoit ses Dieux & sa religion : mais la religion chrétienne est la religion de tous les peuples ; elle adore le Dieu de tout l'univers, qui a admis tous les peuples à son alliance & à la participation de ses grâces : de sorte que si la religion chrétienne mettoit les armes à la main de ses disciples pour s'établir, pour se conserver & se défendre ; comme toutes les autres sont ses ennemies, elle porteroit par-tout la sédition & la guerre ; ainsi elle seroit venue au monde pour porter le trouble & la désolation dans les états. Comment Jesus-Christ seroit-il le Prince de la paix, s'il avoit mis les armes à la main de ses disciples ? Au contraire, jamais religion n'a rendu l'honneur & les droits des Souverains aussi inviolables que la religion chrétienne. Si elle a porté la guerre dans le monde, ce n'est pas qu'elle ait pris les armes contre ses Princes, c'est parce qu'elle a fait la guerre aux passions & aux déréglemens de l'amour propre, qui dominoient dans le monde ; c'est parce qu'étant venue pour détruire, non pas par les armes, mais par la pureté de ses lumières, les fausses religions qui régnoient avec tant d'empire dans le monde, elle y a porté la guerre par la pureté de sa doctrine, & la sainteté de sa morale, sans opposer à toute cette violence que la douceur & la patience, avec une constance héroïque. C'est par là qu'elle s'est établie, qu'elle s'est accrue, & qu'elle s'est conservée & se conservera toujours. Quiconque sort de ce caractère, sort de celui de véritable Chrétien,

&

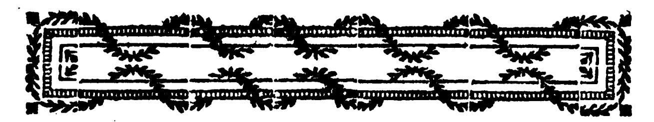
& la vérité est aussi qu'il sort du caractère de véritable Protestant, que ceux du Dauphiné ont conservé & fait paroître dans les guerres précédentes; car moi, qui ne puis pas ignorer leurs principes & l'esprit de la religion, je sais que c'est leur doctrine que M. le Sueur a très-bien expliquée dans sa réflexion sur l'exemple de la légion Thébéene. Si des Protestans vont contre ces règles que nous avons établies, ils ne suivent pas en cela les principes de la religion qu'ils professent. On doit cette justice aux sentimens des Protestans sur cette matière, ils sont justes & conformes à la saine doctrine; mais leur conduite n'y répond pas, & comme ils ne suivent pas l'exemple de ces héros de l'Eglise dont nous avons parlé, on peut dire qu'ils combattent par-là leurs propres principes, comme ceux de l'Evangile que nous venons d'établir. C'est ce qui rend leur conduite plus odieuse, & qui doit les déterminer avec d'autant plus de raison à rentrer dans leur devoir, à poser les armes sans balancer & sans aucune précaution, & à se jeter pieds & poings liés aux pieds de ce grand Monarque, si justement irrité par les armes qu'ils ont eu la témérité de prendre, & par toutes les suites funestes de cette guerre civile : peut-être qu'il ne voudra pas suivre, en voyant un tel retour, les inspirations de sa justice, mais celles de sa clémence. Comme il aime mieux sans comparaison l'exercice de la dernière que celui de la première, & que les inclinations de son cœur le portent à la douceur plutôt qu'à la sévérité, il y auroit tout à espérer d'un si grand Prince, d'un Prince si magnanime & si clément, & peu à craindre dans un si sage retour.

Ou s'ils veulent justifier leur conduite, leur soulèvement & les armes qu'ils ont prises, il faut qu'ils s'inscrivent contre l'Evangile, contre les Pères, contre la pratique de l'Eglise & de ses plus grands héros; il faut même qu'ils s'inscrivent contre les propres principes de la religion dont ils veulent paroître les zélateurs. Les passions qui les font agir doivent être bien émues, & la fumée doit en être bien épaisse, puisqu'elles les empêchent de voir des raisons si triomphantes, & qui devroient leur avoir fait tomber les armes de la main, avec tant de rapidité, après les avoir prises avec tant d'aveuglement. Si des ministres du Roi avoient contribué en excédant les ordres du Souverain par des passions particulières, ils seroient fort criminels ; & de quels sanglans remords

leurs consciences ne doivent-elles pas être déchirées, à la vue de tant de désolations & de tant de choses qui font horreur ? Mais ceux qui ont pris les armes, ne seroient pas disculpés pour cela. Leur crime seroit toujours le même ; la faute des uns ne sauroit excuser la sédition & la rebellion des autres, & bien loin de mourir en Martyr dans cette guerre civile, on y meurt en rebelle & en violant les lois sacrées de la douceur & de la patience, & les saintes maximes de la religion chrétienne. C'est ce qui est pleinement justifié par ce qui a été dit jusqu'ici.

Voilà, MONSIEUR, à peu près ce qui se dit dans cette conversation, si nous en avons quelqu'autre sur ce sujet, comme M. de M..... témoigna le désirer, je vous en ferai part, si vous prenez quelque goût à celle-ci. Je suis, &c.





CONSIDÉRATIONS

ET

PENSÉES DIVERSES,

Sur plusieurs sujets de Morale & de Piété.



CONSIDÉRATIONS qui peuvent servir de lecture pour la Fête de la Pentecôte.

CROIRE que nous recevons le Saint-Esprit sans nous être préparés à lui faire une réception digne de lui, c'est nous tromper nous-mêmes, & vouloir arriver à la fin sans en prendre les moyens. Un homme, dit saint Chrysostome, qui va entrer dans une Charge, n'épargne ni les soins ni la dépense pour lever un train magnifique, ni le temps pour se précautionner contre tous les accidens, ni le travail pour se mettre en état de faire honneur à sa dignité. Quel est le malheur des Chrétiens de prétendre entrer en possession de la grâce & des dons du Saint-Esprit, qui sont proprement le Royaume de Dieu sur la terre, comme la gloire est le Royaume de Dieu dans le Ciel; de prétendre, dis-je, entrer dans ce Royaume sans s'y disposer par aucuns préparatifs?

PREMIÈRE DISPOSITION.

La séparation du Monde.

APRÈS l'Ascension de Jesus-Christ les Apôtres retournèrent tous ensemble à Jérusalem. Ils passèrent au milieu de cette grande Ville sans s'arrêter. Ils se renfermèrent dans une maison solitaire. Ils demeurèrent dix jours dans cette retraite: c'est-là que leur conversation est dans le Ciel; là

que ſans aucun commerce avec les hommes, les heureux témoins des merveilles qui s'étoient accomplies en Jeſus-Chriſt, attendoient la grâce qu'il avoit promis de leur envoyer, l'effuſion du Saint-Eſprit & de ſes dons.

Tel doit être l'état du Chrétien qui ſe prépare à recevoir l'Eſprit-Saint. La ſolitude doit le ſéparer des mœurs, des vanités & des convoitiſes du monde. J'entends par cette ſolitude, non pas une ſéparation totale d'avec le monde; Dieu ne nous appelle pas tous à ces voies extraordinaires, cette vocation eſt le privilége des ames choiſies; mais une ſéparation de mœurs, une retraite de l'eſprit, un éloignement de cette Babylonne, où tout eſt convoitiſe des yeux, orgueil de la vie, un renoncement véritable aux maximes pernicieuſes du ſiècle.

DEUXIÈME DISPOSITION.

L'Union & la Charité.

FIGUREZ-VOUS cette troupe de fidelles, environnée de tous côtés des Juifs leurs ennemis, ſe raſſembler, ſe réunir dans le Cénacle, ſe fortifier les uns les autres par leurs communes eſpérances. Ces jalouſies qu'il y avoit autrefois entre eux, étoient finies; ces déſirs de préſéance étoient étouffés; une charité mutuelle les lioit les uns aux autres. On pouvoit dire alors qu'ils n'étoient qu'un cœur & qu'une ame; la paix que Jeſus-Chriſt leur avoit laiſſée, paſſoit de leurs cœurs dans leurs actions & dans toute leur conduite.

Ils ſavoient que l'eſprit de Dieu n'établit ſa demeure que dans des lieux ſaints & pacifiques. La charité de Dieu s'étoit répandue d'avance dans leurs cœurs par le Saint-Eſprit qui devoit leur être donné, pour nous apprendre qu'il faut préparer nos cœurs à la grâce par l'union & la paix avec nos frères... Mais qu'ils ſont indignes de cette grâce, ces hommes, qui, par des rapports malins & artificieux, ſèment la diſcorde dans les familles; ces vindicatifs, qui, pour quelques paroles indiſcrètes, & quelques légères offenſes, nourriſſent dans leurs cœurs des haines invétérées & implacables; ces eſprits inquiets, qui, ſur d'injuſtes prétentions, troublent le monde par des procès ou par des querelles interminables?

TROISIÈME DISPOSITION.

Le Désir.

JESUS-CHRIST leur avoit ordonné de ne point partir de Jérusalem, mais d'attendre la promesse du Père. *Præcepit eis ab Jerosolymis ne discederent, sed expectarent promissionem Patris.* Sur quoi S. Chrysostome demande pourquoi durant le temps que le Fils de Dieu étoit encore avec ses Disciples & qu'il conversoit avec eux, le Saint-Esprit n'est pas descendu sur eux ? Pourquoi il ne leur laissa pas cet Esprit consolateur dans le moment où il les quittoit. Avant que de monter au Ciel, il les assembla sur la Montagne des Oliviers ; qui ne croiroit que c'est pour leur laisser & résigner, pour ainsi dire, cet Esprit-Saint dont il les avoit souvent entretenus ? Cependant il laisse sans consolation les Apôtres languissans dix jours entiers dans les veilles & les soupirs; il ne leur marque pas le temps, il dit seulement : Vous serez baptisés du Saint-Esprit dans quelques jours : *Baptisabimini Spiritu Sancto non post multos hos dies.* Pourquoi ce retardement ? Ce fut, dit S. Chrysostome, afin qu'ils désirassent avec plus d'ardeur ce qui leur avoit été promis, & qu'ils le reçussent ensuite avec plus d'affection & de respect. Combien de fois, brûlant d'une sainte impatience, & répandant leur ame devant Dieu, lui dirent-ils : *Usquequò Domine, usquequò ?* Combien de fois, transportés du désir le plus violent de recevoir cet Esprit-Saint, s'écrièrent-ils : Envoyez, Seigneur, celui que vous devez envoyer. *Mitte quem missurus es.*

Voilà de quelle manière Dieu veut que nous attendions l'effusion de son Saint-Esprit. Il faut un cœur qui veille, qui soupire, qui s'empresse, & qui, par l'ardeur de ses désirs, aille au-devant de Dieu qui vient le visiter. Quand sera-ce que je pourrai sortir hors de moi-même, & prévenir l'arrivée de ce Dieu grand & fort ? *Sitivit anima mea ad Deum fortem vivum, quando veniam & apparebo ?* Si nous sommes lents, tièdes, indifférens, insensibles, en vain espérerons-nous que cette grâce nous sera donnée. Comme il est naturel de demander ce qu'on souhaite, il ne faut pas s'étonner si les Apôtres joignirent la prière, à l'extrême désir de recevoir le Saint-Esprit.

QUATRIÈME DISPOSITION.

La Prière.

NOUS ne lisons pas que les Apôtres, avant l'Ascension de Jesus-Christ, eussent été fort appliqués à la prière. Ils demandèrent à Jesus-Christ de quelle manière il falloit prier, & il leur donna cette formule divine dont l'excellence ne peut être assez admirée, & dont l'abus ne peut être assez déploré. Le Fils de Dieu leur reproche dans la suite qu'ils n'en avoient pas profité : *Usque modò non petistis quidquam.*

Mais après l'Ascension, ils ne perdent pas un moment ; point de temps limité pour la prière, jour & nuit, à toute heure, *perseverantes* ; la nécessité d'élire un nouvel Apôtre, les oblige-t-elle à certains embarras qui pouvoient les distraire, ils remettent à Dieu cette élection, dit saint Chrysostome, pour n'employer pas à d'autres choses un temps que la seule prière devoit occuper.

Mais pourquoi demander ainsi sans discontinuation & sans relâche ce don divin qui leur étoit assuré, puisque le Fils de Dieu, dont les promesses sont fidelles, le leur avoit tant de fois promis ? Est-ce défiance ? Non, c'est affection, c'est désir, quand Dieu n'auroit pas promis de vive voix, de nous donner le Saint-Esprit, il ne faudroit pas laisser de le demander avec assiduité & avec ferveur. Dieu fait attendre ses grâces.

Premièrement, pour éprouver notre patience.

Secondement, pour nous faire estimer ses bienfaits.

Troisièmement, pour nous préparer solidement à les recevoir.

Quatrièmement, pour nous faire sentir la dépendance que nous avons de lui & de sa miséricorde.

Tout Chrétien doit se disposer à recevoir aussi le Saint-Esprit par la prière. Je m'imagine que vous l'avez fait ; car qui est-ce qui n'est pas invité à la prière, dans les temps surtout où l'Eglise redouble les siennes, & où Jesus-Christ n'est monté au Ciel que pour intercéder pour nous ? Mais quelles prières la plupart des Chrétiens adressent-ils à Dieu ? De toutes les actions sérieuses de la vie, celle qu'on fait avec plus d'indifférence, c'est la prière : on va à l'Eglise sans foi, on y est sans application, on y fait gloire de ses distractions.

Si l'on y prie, c'eſt avec tant de négligence, qu'à peine ſait-on ce qu'on vient demander à Dieu. L'intérêt propre y a ſouvent plus de part que la charité. Nous demandons qu'une pluie ſalutaire vienne à propos arroſer nos champs pour nous apporter l'abondance des biens temporels, & nous ne demandons pas que les roſées céleſtes ôtent la ſtérilité de notre ame & tempèrent l'ardeur de nos convoitiſes. Pour gagner un procès, pour entrer dans un établiſſement, pour acquérir un bien dont on uſe très-ſouvent mal, pour être débarraſſé d'un concurrent dangereux, on a recours à Dieu, & on l'importune, pour ainſi dire, par ſes prières. Mais alors nous pouvons bien le dire, ce n'eſt plus la foi; c'eſt l'ambition, c'eſt l'intérêt, c'eſt la cupidité qui prient en nous. Ainſi nos prières ne ſervent qu'à nous rendre plus coupables, & nous nous étonnons que toutes les années cette grande fête de la Pentecôte, ſe paſſe ſans qu'on voie aucun changement dans les fidelles! Il y auroit bien plutôt à s'étonner que de ſi mauvaiſes diſpoſitions produiſiſſent d'autres effets.

RÉFLEXIONS ſur les fruits du Saint-Eſprit.

I.

LA CHARITÉ.

Le principal office que vient exercer le Saint-Eſprit dans le myſtère de ce jour, c'eſt d'allumer dans le ſein de l'Egliſe & dans le cœur de tous les fidelles, la charité que Jeſus-Chriſt leur avoit recommandée, comme l'abrégé de ſa Loi, & la plus noble vertu de la loi évangélique. Comme l'amour que Jeſus-Chriſt avoit pour nous a été la cauſe de la miſſion du Saint-Eſprit, la miſſion du Saint-Eſprit a produit auſſi l'amour que nous avons pour Jeſus-Chriſt; & ſaint Paul écrivant aux Corinthiens, fait à cet égard trois demandes à Dieu, & formant trois ſouhaits qu'il réunit en un ſeul, comme s'il n'étoit pas permis de les ſéparer, ſollicite pour eux la grâce de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, la charité de Dieu, & la communication du Saint-Eſprit. *Gratia Domini Noſtri Jeſus-Chriſti, & charitas Dei, & communicatio Spiritus Sancti, ſit cum omnibus vobis!*

La raison est, que la religion, le culte, l'hommage principal que la créature doit au Créateur, & l'homme à Dieu, c'est de l'aimer. Notre félicité ne peut venir de la force de notre esprit, ni du fond de nos connoissances, mais de l'union de nos cœurs avec Dieu, & de la force de notre amour: aussi avez-vous peut-être remarqué que Dieu nous ordonne de l'aimer lui seul, & ne nous ordonne pas de le connoître lui seul. Donnez à votre entendement la liberté de parcourir toutes les choses dignes d'exercer l'esprit d'une créature raisonnable: allez d'objet en objet comme une industrieuse abeille pour en tirer le suc & pour en pénétrer l'essence; mais quant à la volonté, une puissance impérieuse la fixe à l'amour de Dieu, & l'arrête sous le joug de sa Loi, lui défend de se dissiper & de se répandre sur aucune chose créée, & veut être l'unique fin de nos désirs, l'unique objet de nos affections. Or c'est cette volonté que le Saint-Esprit ramène à Dieu par l'efficace de sa grâce; c'est cette religion du cœur qu'il vient établir; c'est cette loi d'amour & de charité qu'il vient graver dans nos ames par sa présence.

Je sais que le Saint-Esprit est descendu pour enseigner: *Ille vos docebit omnia; docebit vos omnem veritatem.* Jesus-Christ avoit parlé par paraboles, enveloppant sous des figures sensibles & proportionnées à la foiblesse & à la grossièreté de ses Disciples, des mystères & des vérités qu'ils ne pouvoient encore comprendre. Plusieurs de ses enseignemens avoient passé pour des paradoxes: qu'il faut perdre son ame pour se sauver; qu'il faut aimer ceux qui nous haïssent; qu'on ne peut entrer dans le Ciel que par la porte étroite des tribulations & des souffrances: telles étoient les maximes qu'il ne cessoit de leur inculquer. Il n'avoit pas même expliqué tous les points de la discipline; il étoit réservé au Saint-Esprit d'être l'interprète de Jesus-Christ, de revêtir les écritures, dit Tertullien, de réformer l'entendement, de diriger la discipline: mais à quoi aboutissoit ce ministère, sinon à l'établissement de la charité? A qui appartient-il de faire goûter ces vérités pour nous les rendre aussi utiles qu'elles sont aimables, qu'à celui qui en donne l'intelligence? A qui appartient-il de les imprimer & de les insinuer dans le cœur, qu'à celui qui s'insinua lui-même dans les cœurs par les inspirations & par les ardeurs lumineuses qu'il y versa? Qui pouvoit mieux nous attacher à la divinité de Jésus-Christ & de

ſon Père, que celui qui eſt l'amour de l'un & de l'autre ? Quel autre miniſtère devions-nous avoir après Jeſus-Chriſt, que celui qui pouvoit nous faire aimer ce qu'il falloit nous faire ſavoir ?

L'eſprit du monde eſt un maître qui perſuade facilement : il apprend à cet homme intéreſſé, qui ne vit que pour ſoi, qu'il faut faire profiter ſon argent autant qu'on le peut ; qu'il y a des formalités de juſtice pour fruſtrer les créanciers ; qu'il ne faut pas être ſi ſcrupuleux ſur des gains que les dévots croient illégitimes ; qu'il faut établir ſa maiſon & s'enrichir, quand ce ſeroit même aux dépens des autres. L'Eſprit de Dieu oppoſe que ceux qui veulent devenir riches, tomberont dans les tentations, dans les pièges & dans pluſieurs déſirs déréglés qui conduiſent à la perdition : que c'eſt la bénédiction du Seigneur qui enrichit ; qu'il faut la rechercher avec juſtice & avec droiture ; que les déſolations & les ruines viennent de la cupidité ; & qu'enfin le peu du juſte vaut mieux que l'abondance des impies. Le monde enſeigne aux ambitieux qu'il y a de la ſageſſe & de la gloire à s'agrandir, qu'il faut ſe faire un nom, qu'on a des talens & qu'on les acquiert, qu'il faut monter quoi qu'il en coûte, & que les baſſeſſes mêmes ſont honorables quand elles ſervent à s'élever : l'Eſprit de Dieu repréſente au contraire que les chûtes ſont dangereuſes dans ces ſortes d'élévations ; qu'il faut ſeulement que nos noms ſoient écrits au livre de vie, & que devant Dieu le plus grand eſt celui qui s'humilie davantage. Le monde fait entendre à cet homme qui veut penſer à ſon ſalut, qu'il faut ſuivre le train des autres ; qu'il eſt aſſez autoriſé par le nombre & par la coutume ; qu'on n'eſt guères plus avancé quand on fait une retraite dont on ſe repent, & qu'il n'y a que du dégoût & de l'abus dans la dévotion. Le Saint-Eſprit perſuade au contraire, que le nombre des Elus eſt petit ; qu'il faut ſuivre la vérité non pas la coutume, & qu'il n'y a qu'une choſe de néceſſaire, qui eſt le ſalut de notre ame & le repos de nos conſciences.

Il inſinue ces vérités & ces maximes évangéliques ; & formant en nous par ſes inſpirations & par ſes grâces l'amour de la loi & le déſir de l'obéiſſance, il nous donne la facilité de l'accomplir. Tel eſt, dit ſaint Auguſtin, le cercle de ſes opérations, que par lui la loi conduit à la foi ; la foi mène à la prière ; la prière attire l'eſprit de Dieu ; l'eſprit de Dieu

inſpire la charité, & la charité accomplit la loi. Quoique nous ſoyons déchargés du peſant fardeau des cérémonies légales, cette liberté, dit Tertullien, ne fait point de tort à notre innocence. *Non facit innocentiæ injuriam.* Toute la loi de la piété & de la ſainteté demeure. *Manet tota lex pietatis & ſanctitatis.* Cette loi de la piété, c'eſt l'amour de Dieu qui nous porte à aimer ſes commandemens, & à ſuivre les règles de ſon Evangile. La loi de Sinaï étoit terrible, la loi de Sion eſt paiſible : l'une ſe ſentoit de la dureté des tables de pierre où le doigt de Dieu Tout-puiſſant l'avoit écrite ; on diroit que l'autre ſe reſſent de la ſoupleſſe du cœur où le Dieu tout miséricordieux l'a gravée. Les Anciens diſoient : que Dieu ne nous parle point, mais que ce ſoit Moyſe : nous diſons, nous, au contraire : que ce ne ſoit pas Moyſe, mais que ce ſoit l'Eſprit de Dieu qui nous parle.

C'eſt un Eſprit conſolateur que Jeſus-Chriſt envoie à ſes Apôtres dans le deſſein de leur donner une joie parfaite, & pour les combler des dons les plus excellens. Eſt-ce donc qu'ils veulent être payés de leur amour, & que leur charité eſt intéreſſée ? Qui eſt-ce qui aime ſans intérêt ? Je ne parle pas à l'égard des hommes ; qui ne ſait que les amitiés humaines ſont comme autant de ruiſſeaux qui coulent de la ſource de l'amour-propre ; que dans le cœur des hommes, comme dans les champs, on ne ſème que pour recueillir, & que le bien qu'on fait aux autres, eſt la meſure de celui qu'on en eſpère & qu'on en ſouhaite ? Je dis même à l'égard de Dieu & l'on peut dire de la plupart des Chrétiens ce que le démon diſoit de Job : Penſez-vous que cet homme-là aime Dieu gratuitement & ſans intérêt ? S'il fait tomber dans les temps des pluies & des roſées ſur vos campagnes ; ſi vos greniers ſuffiſent à peine à ſoutenir le poids de vos abondantes récoltes ; ſi vous voyez croître vos revenus par des ſucceſſions éloignées & imprévues ; ſi la fortune prévient vos déſirs dans le cours de vos proſpérités temporelles, vous levez peut-être les yeux au Ciel, & vous dites comme ceux dont il eſt parlé dans le Prophète Roi : Béni ſoit le Seigneur de ce que nous ſommes devenus riches : *Benedictus Dominus quia divites facti ſumus.* Vous ſentez alors quelques petits retours à Dieu que vous croyez aimer : les conſolations & les joies ſont les récompenſes & non pas les offices de l'amour : *Non ſunt amoris officia ſed præmia.* Jeſus-Chriſt veut être aimé ſans intérêt de

ſes Diſciples. Il ſe ſépare d'eux avant que d'envoyer le Saint-Eſprit : *Expedit vobis ut ego vadam.* Il les éprouve par des privations ſenſibles avant que de leur envoyer les conſolations ; il veut qu'ils gardent ſes commandemens avant que de recevoir ſes bienfaits : *Si quis diligit me, ſermonem meum ſervabit* ; & il exige d'eux l'obéiſſance avant d'enrichir leurs ames de ſes grâces & de ſes dons.

L'Eſprit-Saint eſt la ſource de cet amour déſintéreſſé qui doit nous unir à nos frères ; il eſt comme le centre des liaiſons & des unions chrétiennes, qui deviennent par lui comme autant d'images de l'union qui eſt entre les trois Perſonnes de la Trinité.

Mais où ſont ces unions ſaintes qu'on puiſſe attribuer à l'Eſprit de Dieu ? La plupart de celles que je vois ne ſont pas tant des intelligences de paix, des unions de charité, que des ligues d'intérêt, que des conſpirations. Voyez ces nœuds ſi étroitement ſerrés entre certaines perſonnes ; à quoi ſervent-ils ? à ſe porter peut-être à la piété par des exhortations mutuelles, peut-être à ſe guérir de leurs défauts par des conſeils & des avis ſalutaires ; peut-être à concerter leurs pieux deſſeins & le ſecret de leurs bonnes œuvres ? Non, c'eſt à s'inſpirer des ſentimens d'une profane tendreſſe ; à couler quelques heures d'oiſiveté, loin des embarras que donne la foule ; à nourrir par des converſations flatteuſes des flammes qu'une indigne paſſion allume. Ces marchands, liés d'une étroite ſociété l'un avec l'autre, ont riſqué leurs biens dans le même vaiſſeau : leur eſprit va cent fois le jour auſſi loin que leur commerce : ils ſont unis par des ſoins, par des confidences, & par mille obligations réciproques. Ce nom ſacré d'aſſociation & d'amitié ne fait que couvrir leur avarice, leurs uſures ; ils ne s'aiment que pour leurs intérêts, ils ne s'affligent que de leurs pertes ; ils commencent par l'union, & finiſſent par des procès & par des haines. Ces deux familles s'allient enſemble par le nœud le plus étroit de la ſociété civile qui eſt le mariage ; ce contrat, élevé à la dignité de Sacrement, & qui eſt l'image ſinon de l'union des Perſonnes divines en la Trinité, du moins de la conjonction de Jeſus-Chriſt & de ſon Egliſe. Or quels en ſont les motifs ? Une intrigue, un intérêt, & peut-être une paſſion qui ſe changera bientôt en averſion inſurmontable. Bien davantage, on s'unit par des œuvres de miſéricorde même & de charité ;

qui ne diroit que c'est le Saint-Esprit qui va conduire cet ouvrage? la ferveur dure quelque temps, bientôt elle se refroidit, le service des pauvres devient un joug insupportable; & de tant de Dames qui portent le nom de Chrétiennes, & qui font profession d'être charitables, à peine s'en trouve-t-il une qui veuille être à la tête de cette compagnie, non pas pour fuir l'honneur, mais pour éviter la peine; non pas par une sainte humilité, mais par une malheureuse négligence de leurs devoirs.

II.

LE ZÈLE.

POURQUOI pensez-vous que le Saint-Esprit descende sur les Apôtres avec bruit, porté, ce semble, sur le tourbillon d'un vent fort & impétueux, *sonus tanquam spiritus vehementis*, & qu'il ébranle jusques dans ses fondemens cette auguste quoique pauvre maison, où l'Eglise naissante étoit rassemblée, pour attendre la consolation que Jesus-Christ lui avoit promise? Ne pouvoit-il pas se communiquer invisiblement par une effusion spirituelle & intérieure de ses dons & de ses grâces? Venant pour perfectionner l'homme chrétien & pour former des adorateurs en esprit & en vérité, il n'avoit, ce semble, qu'à se répandre dans les cœurs, & à s'insinuer dans nos ames par la vertu d'une régénération & d'une sanctification secrète.

Non, Mes Frères, il étoit nécessaire pour la perfection de notre foi, que la descente du Saint-Esprit fût visible & publique: le Père s'étoit manifesté avec toute sa puissance & sa majesté, lorsqu'à la vue d'Israël, parmi les foudres & les éclairs, il donna sa loi & ses préceptes à son peuple; le Fils s'étoit fait connoître, lorsqu'après avoir travaillé pendant tout le cours de sa vie, à l'ouvrage de notre salut, il avoit fait voir sur la Croix, par l'effusion de son sang, l'excès de ses miséricordes; il étoit juste que le Saint-Esprit, après l'accomplissement des mystères de Jesus-Christ, pour consommer la foi de la Trinité, nous donnât à son tour une idée frappante de ses divines opérations.

Il étoit même convenable qu'il vînt avec véhémence & avec bruit, pour marquer sa divine présence comme Esprit Eternel, procédant du Père & du Fils, dont la Toute-puis-

fance s'exerce, & fur les corps par la force de fon action, & fur nos cœurs par l'efficace de fa grâce ; fecondement, pour marquer la grandeur des merveilles qu'il venoit produire par fa préfence. Il s'agiffoit de renverfer les mœurs, les inclinations & les coutumes du fiècle ; de changer toute la face de la terre, & de ramener les hommes charnels & plongés dans l'amour des chofes vifibles, à des prétentions fpirituelles & invifibles. Mais la principale raifon, c'eft pour imprimer dans nos efprits la force & le zèle de la Religion, pour nous faire vaincre les difficultés qui ne font que trop ordinaires dans la pratique des vertus évangéliques. Les Apôtres étoient encore foibles & timides ; Jefus-Chrift qui fe défioit de leur foi & de leur croyance, leur avoit ordonné de demeurer dans la ville, unis enfemble & renfermés, jufqu'à ce qu'ils euffent été revêtus de la force d'en-haut : *Sedite in civitate, quoadufque induamini virtute ex alto*, vous recevrez, leur avoit-il dit, la vertu du Saint-Efprit fur vous, & vous ferez alors des témoins capables de porter mon Nom, & de le faire connoître à toute la terre : *Accipietis virtutem fupervenientis Spiritus Sancti in vos.* A peine l'ont-ils reçue, cette vertu, que leur charité répand de toutes parts une odeur célefte. Leur zèle n'a d'autres bornes que celles de l'Univers. Nulle force, nul obftacle, nulle puiffance n'eft capable de les arrêter ; ils annoncent le Royaume des Cieux jufqu'au dernier foupir de leur vie. Où n'ont-ils pas porté le feu du Ciel & le flambeau de l'Evangile ? Sur quels rivages n'ont-ils pas fait retentir le nom de Jefus-Chrift, le Sauveur des hommes ? Dans quelle terre inculte & barbare n'ont-ils pas planté la Croix de leur Maître ? Sans fecours, fans autorité, fans force, fans richeffes, fans éloquence, leur zèle leur a tenu lieu de tout.

D'où venoient ces prodiges ? C'eft qu'ils étoient remplis du Saint-Efprit. S'ils ont ici le courage de foutenir la Religion, c'eft qu'ils ont eu la ferveur néceffaire pour la pratiquer : auparavant ils avoient bien reçu le Saint-Efprit, mais ils n'en étoient pas remplis ; ils en avoient la mefure, mais ils n'en avoient pas la plénitude ; la grâce qu'ils avoient reçue lorfqu'ils marchoient à la fuite de Jefus-Chrift, étoit une grâce de vocation qui les attachoit à lui pour le fervir & pour l'accompagner. La grâce qu'ils reçurent au jour de fon Afcenfion étoit une grâce de féparation ; elle les féparoit du refte

des Juifs pour les retenir dans le recueillement & dans la prière. La grâce dont ils sont remplis le jour de la Pentecôte est une grâce de perfection qui les consacre au ministère & aux pratiques évangéliques : avant de la recevoir, ils auroient fui le monde, mais ils n'auroient pas combattu le monde : tous les pouvoirs que Jesus-Christ leur avoit donnés de prêcher, de former son Corps mystique, de remettre les péchés, avoient été comme suspendus ; mais ils les exercent aujourd'hui avec la liberté la plus généreuse. Ils ne pratiquent plus l'Evangile que d'une manière héroïque ; plaisirs, honneurs, richesses, ne leur sont de rien. Une magnanimité toute divine les élève au-dessus de ce que le monde estime le plus & pourroit leur offrir de plus riche & de plus précieux. Il y a plus, ils vont au-devant des supplices ; s'ils ne souffrent la mort pour leur Maître, ils se croient indignes de lui ; s'ils prêchent, ce sont des oracles qu'ils prononcent ; s'ils agissent, ce sont des miracles qu'ils opèrent. Ils ne croient pas être assez charitables, s'ils ne s'immolent tout entiers au salut du prochain, *impendam & super impendar.*

Voilà ce que le Saint-Esprit produit en eux : que fait-il en nous ? où est notre zèle ? Cette vie molle, oisive, sensuelle, qui ne se refuse rien des aises & des douceurs que la nature recherche, qui fait son étude & son occupation du plaisir. Cette vie triste & languissante qu'on passe dans les embarras d'un négoce laborieux, à compter tous les jours ses acquisitions & ses dépenses, sans penser à ce qu'on perd ou à ce qu'on gagne pour l'éternité ; cette vie tiède & insensible pour la Religion, où l'on voit les péchés du monde & les siens sans en avoir ni repentir ni indignation, comme si l'on n'avoit nul intérêt à son salut, à celui du prochain, ni à la gloire de Jesus-Christ dont on ne connoît que le Nom : est-ce là avoir reçu le Saint-Esprit ?

Le zèle est un feu surnaturel & divin que Jesus-Christ a apporté du Ciel & que le Saint-Esprit insinue dans l'ame, dont il la pénètre. Ce n'est pas une vertu distinctive des autres, mais un tempérament d'ardeur & d'affection, qui nous excite aux bonnes œuvres, & qui nous les fait pratiquer avec joie. Comme la prudence est une vertu universelle qui assaisonne toutes les autres, qui les contient chacune en son ordre, & les empêche de se manifester & d'agir à contre-temps, & de sortir de leurs justes limites ; ainsi le zèle est comme un

don univerſel qui répand ſa chaleur ſur toutes les habitudes de la piété, & diſpoſe par-là toutes les facultés de l'ame à être employées au ſervice de Dieu.

Or, trois choſes ſont oppoſées à cet eſprit de zèle, la tiédeur, la timidité, l'indévotion; le premier défaut eſt la tiédeur. Qu'entendons-nous par tiédeur? Cette peine qu'on a de faire une aumône. Combien faut-il de ſollicitations pour arracher à un homme riche, je ne dis pas le ſuperflu de ſes beſoins & de ſon état, mais les reſtes de ſes vanités ou de ſes dépenſes inutiles? Ce regret qu'a une femme mondaine de retrancher quelques ajuſtemens, lors même que les rides de ſon viſage, & les approches d'une importune vieilleſſe rendent les parures ridicules & la modeſtie néceſſaire? Cette négligence d'un Magiſtrat à étudier les règles du droit & de la Juſtice qui l'expoſe à ruiner la veuve & l'orphelin, même avec bonne intention, & de ſe rendre par ſon ignorance reſponſable de ſes injuſtices, quoiqu'involontaires? Avec quelle répugnance remplit-on ſes devoirs de piété? Cet homme ſe tourmentera le jour & la nuit par une miſérable paſſion; ouir une Meſſe, aſſiſter à un Sermon, jeûner un Vendredi pour ſes péchés; il ne le peut: que s'il arrive qu'on ſoit obligé par honneur ou par bienſéance de faire quelques bonnes œuvres, quelle difficulté? quels ennuis? une demie heure de méditation eſt un ſiècle; une grand'Meſſe fait mourir de langueur; un Sermon, quelque liberté qu'on ſe donne de ſe livrer à d'agréables diſtractions, eſt toujours trop long: & qui rallumera, je vous le demande, ces charbons éteints ſi le Saint-Eſprit ne l'a point fait?

Le deuxième défaut, c'eſt la timidité ou la lâcheté. On rougit de la piété & de l'Evangile. On veut avoir dans la religion des ménagemens pour le monde, & l'on n'oſe s'élever au-deſſus d'un reſpect humain. Que diroit-on de moi ſi je faiſois une retraite? Irai-je faire le dévot? Paſſerai-je pour hypocrite? On eſt plus circonſpect à faire le bien, qu'on ne le feroit à mal faire. On ſème dans les compagnies des paroles indécentes, qui bleſſent la pudeur & la modeſtie; on s'y permet des médiſances atroces contre le prochain, des railleries contre la vérité de la religion & des blaſphèmes contre Dieu: y prenez-vous quelqu'intérêt? La cauſe de Dieu & du prochain vous touche-t-elle? Oſeriez-vous donner un avis à ce médiſant & à cet impie? Mais je ſuis un

particulier, & je n'ai point droit pour cela. Quand vous seriez même Magistrat, vous n'en auriez pas le courage : mais je n'y consens pas. Pourquoi donc souriez-vous à cette impiété ? Pourquoi trouvez-vous ces railleries plaisantes ? Pourquoi autorisez-vous ces langues malignes par des approbations plus malignes encore ? Garderiez-vous tant de sang froid s'il s'agissoit de vos intérêts ? que ne répondez-vous, ou que ne gardez-vous du moins un morne silence ?

Le troisième défaut, c'est l'irréligion répandue parmi les Chrétiens, défaut qui nous attire sans doute les tribulations qui nous accablent. Les Eglises sont désertes ; les voies de Sion pleurent de ce que personne ne vient aux solennités ; la parole de Dieu n'est plus écoutée que selon le goût qu'on a pour ceux qui l'annoncent. Les Sacremens ne sont plus presque fréquentés que par bienséance. On ne sait de nos mystères, qu'autant que la raison & la curiosité en demandent pour en douter ; & souvent d'un rire dédaigneux & moqueur, on se joue de la simplicité de ceux qui les croient. Qu'est devenue cette dévotion que vous faisiez paroître avant la réunion de vos frères que vous vouliez attirer par vos bons exemples ? J'atteste les voutes sacrées, les Autels & le Sanctuaire, témoins fidelles de vos fréquentes adorations & de vos saintes & nombreuses assemblées. Quand vous rappelez les temps heureux de votre jeunesse, vous dites : en ce temps-là régnoient les plaisirs purs ; la joie étoit peinte sur les visages ; l'argent circuloit dans le commerce ; l'abondance entretenoit la bonne humeur. Que ne dites-vous plutôt : en ce temps-là, les prières étoient ferventes ; on servoit Dieu avec gaieté ; les Eglises étoient fréquentées ; les charités se faisoient, non-seulement avec soin, mais encore avec largesse. La distribution de la parole de Dieu étoit un festin délicieux. La bonne foi & la simplicité chrétienne éloignoient ces détours frauduleux qui rendent les actions & les paroles mêmes douteuses. Les dames alloient dans les hôpitaux prêter le secours de leurs mains officieuses aux malades, ou répandre, aux portes des Eglises, des charités qui étoient tout à la fois & un spectacle d'édification, & un soulagement précieux à la misère du pauvre.

RÉFLEXIONS sur les principales circonstances de la Descente du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte.

I. IL n'y a point de circonstances dans ce mystère qui ne doivent servir à votre instruction & à votre édification. La Pentecôte étoit une fête, parmi les Juifs, établie pour renouveler tous les ans la mémoire de la publication solennelle de cette Loi de rigueur & de mort que Dieu, dans tout l'appareil de sa majesté & de sa puissance, avoit voulu donner lui-même à son peuple parmi les foudres & les éclairs sur le sommet fumant d'une montagne embrasée, & comme ébranlée du poids de la grandeur de Dieu. On s'assembloit à Jérusalem de tous les endroits de la Judée, pour rendre au Dieu Législateur des hommages de soumission & de reconnoissance, pour lui offrir les prémices des fruits, & pour s'humilier devant lui à titre de pécheurs, ou du moins à titre de sujets & d'esclaves, dépendans de ses volontés, & soumis à ses préceptes. Ce fut ce temps que la providence de Dieu avoit destiné pour la communication abondante & l'effusion publique de son Esprit-Saint sur ses Apôtres & sur toute son Eglise. Le Saint-Esprit descendit avec éclat.

1°. Pour rendre cette manifestation du Saint-Esprit plus authentique, & le miracle plus connu, dans un temps où tant de peuples assemblés pouvoient en rendre témoignage. Dieu ne veut point cacher aux hommes sa grâce & ses miséricordes. Il est bon de cacher les secrets des Rois, mais il est honorable de révéler les œuvres de Dieu, dit l'Ange Raphaël à Tobie.

2°. Pour faire connoître aux Apôtres que cette Loi ancienne, dont on renouveloit le souvenir, n'étoit qu'une figure & une image imparfaite de celle qu'il alloit établir; abrogeant ainsi avec honneur la lettre qui tue par l'esprit qui vivifie, & ensevelissant honorablement les ruines vénérables des cérémonies légales, sous la sainte liberté des enfans de Dieu.

3°. Il voulut en ce jour répandre son Saint-Esprit, pour faire voir la différence qu'il y a entre la Loi ancienne & la nouvelle : celle-là fut gravée par le doigt de Dieu sur

des tables de pierre ; celle-ci alloit être écrite ſur les tables ſpirituelles de nos cœurs : celle-là fut reçue par un peuple ſaiſi d'effroi ; celle-ci met le comble à la joie & à l'admiration des Apôtres, qui ne penſent plus qu'à célébrer les grandes merveilles de la ſageſſe & de la charité de Dieu. (Saint Auguſtin.) *Celebratur paſcha, & interpoſitis quinquagentis diebus datur lex ad timorem, ſcripta digito Dei; Chriſtus occiditur, celebratur verum paſcha, poſt quinquaginta dies datur ad charitatem, Spiritus Sanctus* : le peuple tremble & dit à Moyſe : *Non loquatur Dominus*, parce que le propre de la Loi, c'eſt d'effrayer les conſciences, de faire connoître le péché, de repréſenter la colère & les menaces de Dieu : le Saint-Eſprit eſt venu pour calmer les conſciences, pour faire accomplir, non-ſeulement avec fidélité, mais encore avec joie tout ce qu'il y a de plus rigoureux dans l'Evangile.

4°. Il a voulu ſe communiquer ce jour-là pour faire voir quelle étoit ſon adminiſtration & ſon office. Nous étions charnels, il nous a rendus ſpirituels ; nous obéiſſions par contrainte, nous obéiſſons par amour. Le Saint-Eſprit eſt venu comme l'interprète de la Loi, nous ramener à Jeſus-Chriſt, qui eſt la fin de la Loi, pour la juſtification de tous ceux qui croient. L'office du Saint-Eſprit eſt de veiller ſans ceſſe ſur l'Egliſe ; il reprend les conſciences par la Loi, il les conſole par l'Evangile, & il fait de ce jour-ci, non pas un jour de crainte & de triſteſſe, mais une fête de triomphe & de joie.

Mais pourquoi le Saint-Eſprit s'eſt-il communiqué ſi tard ? Vous gémiſſiez pauvres ames dans l'attente des promeſſes de votre Maître : les Patriarches & les Prophètes ont ſoupiré long temps après la venue du Fils de Dieu ; les Apôtres & les Diſciples ſoupirent après la venue du Saint-Eſprit. Combien de fois, dans la ferveur de leurs oraiſons, leur cœur s'éleva-t-il juſqu'au Ciel où leur divin Maître étoit aſſis à la droite de ſon Père, pour lui demander ce Conſolateur qu'il avoit eu la bonté de leur promettre ? Combien de fois, interrompant l'heureux ſilence de leur retraite, ſe dirent-ils : Quand viendra ce divin Maître qui nous enſeignera toute vérité ?

Tout cela nous dit aſſez que les dons de Dieu ſont ſi ſaints & ſi magnifiques, qu'ils méritent bien qu'on les déſire ; qu'il faut s'y diſpoſer, s'y préparer par les exercices

d'une sincère affection & d'une piété solide : c'est ainsi que firent les Apôtres.

II. *Erant omnes in eodem loco.* Comme ils avoient les mêmes désirs, comme ils attendoient les mêmes promesses, ils s'unissoient dans un même lieu. Il n'en avoit coûté que trop à l'incrédule Thomas de s'être écarté de la société de ses frères ; il n'avoit eu ni les mêmes consolations, par la vue de son divin Maître, ni la même fermeté dans la foi. Chacun d'eux craignoit d'être privé de cet admirable baptême qui leur avoit été promis, & que les autres étant revêtus de la vertu d'en-haut, il n'en fût dénué par son absence. Nouvelle circonstance qui doit nous rappeler que rien ne dispose tant à recevoir les grâces & les dons de Dieu, que ces prières communes qui se font dans les Eglises destinées au culte & aux exercices de la Religion : on y prie plus efficacement, on y est plus facilement exaucé. Ne vous confiez pas à cette lecture particulière que vous faites dans votre retraite : allez recueillir la parole de Dieu dans le champ où le Seigneur veut qu'on la sème, dans l'Eglise où les Prédicateurs évangéliques l'annoncent à tous les fidelles. Ne vous vantez point tant de ces prières que vous faites dans votre oratoire ; vous ne rapportez ordinairement que la sécheresse dans la piété, qui est le fruit funeste de vos distractions & de vos imaginations mondaines. Assistez à ces Messes de Paroisse, à ces Offices divins, où la foiblesse de l'un est soutenue par la force des autres, & où, par les liens de la charité, les pécheurs se trouvant comme enveloppés dans la dévotion des justes, sont reçus comme eux aux pieds des Autels, & remis en grâce. Aimez à louer Dieu dans la compagnie de vos frères ; assistez tous ensemble à ces chants, à ces processions dont l'origine est si ancienne, & dont la pratique remonte à ces temps reculés, où la foi des Empereurs donna la paix à l'Eglise ; conduisez-vous comme David & comme son peuple, au moment où l'Arche de l'alliance sera conduite avec pompe dans votre ville ; mais en aimant à vous trouver réunis avec vos frères dans un même lieu de prières, ayez tous un même esprit. *Unanimiter.*

Il est difficile d'être unis quand on a des prétentions, des désirs contraires à l'esprit de Dieu. Tant que les Apôtres furent dominés par le préjugé d'un règne temporel que Jesus-Christ devoit établir sur la terre, il y eut des prétentions

& des jaloufies ; mais depuis que le Seigneur fe fut élevé dans les Cieux, où fon trône royal lui avoit été dreffé par fon Père, & qu'ils eurent connu que fon règne étoit tout fpirituel & tout célefte, ils n'eurent plus qu'un même deffein de recevoir le Saint-Efprit. Et certes le Saint-Efprit ne peut animer que des membres unis qui n'ont qu'un cœur & une ame, qui s'étudient à garder l'unité de l'efprit par le lien de la paix. Loin donc de la compagnie des Apôtres, vous qui, par des difcours malins & par d'injuftes rapports, vous plaifez à faire naître les foupçons & les défiances, à femer la difcorde parmi les frères; vous qui vous jouez de la réputation de votre prochain, & dont les langues meurtrières choififfent les plus gens de bien pour en faire de plus nobles victimes de vos médifances; vous qui, par un petit intérêt & une prétention mal fondée, violez toutes les règles de la charité chrétienne; & qui, pour acquérir un peu de bien, perdez le falut de votre ame : vous enfin qui nourriffez des haines, qui fufcitez des procès, qui troublez le repos de la veuve & de l'orphelin, n'efpérez pas que le Saint-Efprit defcende fur vous. Tout Chrétien qui n'eft pas un enfant de paix, eft rejeté par le Père, il eft déshérité par le Fils, il eft éloigné du Saint-Efprit; & celui-là ne mérite pas de pofféder l'héritage du Sauveur, qui n'aura pas obfervé la charité, qui eft l'article effentiel de fon teftament.

III. *Factus eft repentè fonus*, &c. Il fe fit tout d'un coup un bruit qui parut être l'effet d'un vent impétueux, & cela d'abord pour marquer la préfence du Saint-Efprit. Premièrement, cet efprit n'eft pas un efprit créé comme les Anges, ni comme nos ames; c'eft un efprit éternel procédant du Père & du Fils, dont la toute puiffance fe fait fentir fur les corps par la force de fon action, & fur les cœurs par l'efficace de fa grâce; qui remplit tout par fa vertu vivifiante, qui pénètre jufqu'à la moëlle de l'ame, & dans les plis les plus fecrets des confciences. Il ne pouvoit donc defcendre fans quelques marques de fa Majefté & de fa Grandeur. Secondement, la manière dont il defcend exprime fa propriété perfonnelle, puifqu'il procède du Père & du Fils par voie de fouffle & d'afpiration, & qu'il eft appelé par l'Ecriture Efprit de Dieu, Efprit de la bouche du Fils de Dieu. Troifièmement, elle marque fes opérations fpirituelles, fa force & fon efficace. Le fouffle des vents favorables con-

duit les vaiſſeaux au port; le ſouffle de l'Eſprit de Dieu conduit les ames au Ciel : le ſouffle des vents fait croître & végéter toute la nature; l'Egliſe étoit comme une plante que Jeſus-Chriſt avoit arroſée de ſes ſueurs & de ſon ſang; il avoit fait couler ſur elle les ruiſſeaux de ſa divine Providence. Le Saint-Eſprit vient pour la rafraîchir, pour la ranimer, pour la rendre féconde par ſa grâce. Quatrièmement, ſans l'air nous ne pouvons reſpirer : c'eſt l'air, à proprement parler, qui nous fait vivre; il faut auſſi que l'Eſprit-Saint vivifie tous les cœurs d'une vie naturelle : *Spiritus Dei fecit me, & ſpiraculum Omnipotentis vivificavit me*, Job. c. 33; d'une vie de grâce lorſqu'il les régénère, qu'il les renouvelle, qu'il les ſanctifie, qu'il les illumine, qu'il les conſacre; d'une vie de gloire lorſqu'il les fait héritiers de Dieu, & qu'il les introduit dans le Royaume céleſte.

IV. *Spiritus vehementis.* Ce vent étoit violent. Il le falloit bien, dit ſaint Chryſoſtome, il s'agiſſoit de renverſer toutes les inclinations & les coutumes du ſiècle, & de changer toute la face de la terre. Le monde étoit plongé dans l'amour des choſes viſibles : occupé du préſent, il ne ſe mettoit pas en peine de l'avenir. Les ténèbres des ſuperſtitions & des erreurs avoient couvert toute la face de l'abîme. Dans cet état des choſes, il ſort d'un coin de la Judée une troupe de gens pauvres & mépriſés qui crient : Prenez des eſprits & des cœurs nouveaux; ceſſez d'aimer ce qui vous charme; dépouillez-vous de vos opinions; changez de mœurs & de doctrine; briſez les Dieux que vous adorez. Quelle véhémence ne falloit-il pas imprimer dans l'eſprit & dans les diſcours de ces Prédicateurs évangéliques? Eſprit-Saint, renouvelez encore aujourd'hui ces ſaintes violences; enlevez vers le Ciel, dans un tourbillon, nos cœurs appeſantis par la chair & le ſang; renverſez au bruit de vos trompettes évangéliques cette Jéricho que nous avons fortifiée au-dedans de nous contre votre gloire & votre ſervice; arrachez du fond de nos conſciences, cette habitude & cette inclination perverſe qui nous domine & nous tyranniſe; deſcendez encore une fois; ſoufflez, ſoufflez avec violence ſur tout ce monde Chrétien, où il ne reſte preſque plus de veſtiges & de trace de votre ſainte deſcente.

V. *De Cœlo ſonus.* Ce bruit venoit du Ciel. 1°. Dieu a chaſſé le démon du Ciel, & cet eſprit réprouvé inquiète

les hommes ſur la terre par ſes tentations : il a envoyé le Saint-Eſprit du Ciel, afin qu'il conſole les hommes ſur la terre : *Ut ubi, accuſatorem habemus, illic habeamus & Paracletum*, dit ſaint Irénée.

2°. Ce bruit eſt venu du Ciel, pour nous faire accomplir les deux grands préceptes de la Loi : c'eſt le ſentiment de ſaint Grégoire : *Datus eſt de cœlo Spiritus, ut diligatur Deus; datus eſt in terris ſpiritus, ut diligatur proximum.*

3°. Ce bruit venoit du Ciel, pour annoncer que la deſcente du Saint-Eſprit ſur les Apôtres étoit céleſte ; que ce n'étoient pas des hommes qu'il falloit écouter en eux ; que c'étoit Dieu qui alloit annoncer lui-même ſes vérités par leur bouche, & qui alloit accompagner leurs paroles des marques viſibles de ſa puiſſance.

VI. *Et replevit totam domum.* La préſence de l'Eſprit de Dieu remplit toute cette maiſon. Tout ce qui ſe paſſoit au-dehors n'étoit que l'image de ce qui s'opéroit dans le cœur de chaque Apôtre. Chaque Apôtre étoit devenu comme le temple & la maiſon de l'Eſprit-Saint.

VII. *Apparuerunt diſperſæ linguæ.* Qui ne s'étonnera de voir la convenance des formes & des ſymboles dont s'eſt ſervi le Saint-Eſprit ? S'il eſt vrai que le véritable deſſein de Dieu étoit de rendre les Apôtres les interprètes de ſes vérités & les miniſtres de ſa parole, pouvoit-il leur apparoître plus convenablement ? C'eſt ce que Jeſus-Chriſt leur avoit promis : *Dabo vobis os & ſapientiam, cui non poterunt reſiſtere adverſarii veſtri.* Sans étude, ils ſavent en un moment les ſecrets les plus cachés & les vérités les plus élevées de la religion. Le Saint-Eſprit eſt en eux un principe de vérité, il leur enſeigne tous les myſtères de Jeſus-Chriſt. *Spiritus eſt qui loquitur myſteria.*

VIII. *Tanquam ignis.* Mais ces langues étoient de feu ; c'eſt le plus noble & le plus efficace de tous les élémens ; les Egyptiens en avoient fait le ſymbole de la pureté. Lorſqu'à la fin des ſiècles Dieu voudra conſumer les reſtes des iniquités & des impuretés des hommes, il employera le feu. Le Saint-Eſprit deſcend en forme de feu, dit S. Chryſoſtome, pour purifier la matière du péché, pour brûler les épines qui croiſſent dans notre ame, pour éclairer ceux qui ſont aſſis dans les ténèbres..........

Que te manque-t-il préſentement, ô homme ? De quoi

te plains-tu ? Tu as connu le Père Eternel dans la création du monde, & tu ne l'as pas vu. La foiblesse des yeux mortels ne peut supporter l'éclat de cette Majesté divine. Dans son immuable éternité il habite une lumière inaccessible : mais S. Paul nous apprend que les choses invisibles de Dieu sont connoissables aux créatures pour les choses qui sont visibles. Par le Fils, que ne connois-tu pas ? Que n'as-tu pas vu de lui ? Il a conversé familièrement avec les justes & les pécheurs. Tu l'as vu travailler au salut des ames, éprouver la persécution de ses ennemis, languir, souffrir, mourir pour ton salut. Il ne te manquoit qu'à connoître le Saint-Esprit. Le voilà, non pas dans cette procession éternelle du Père & du Fils, cela surpasse l'entendement humain ; mais je peux voir comme il souffle, comme il excite, comme il inspire, comme il embrase les cœurs, comme il fait parler & agir les Apôtres, comme il opère par eux des prodiges qui surpassent toutes les forces & toute la puissance des hommes.

CONCLUSION.

L'esprit du monde est un esprit de plainte, d'émotion, d'inquiétude, parce que le péché trouble l'ame, & que nos passions sont toujours mêlées d'orages & de tempêtes ; mais l'esprit de Dieu est un esprit paisible & tranquille. Voulez-vous donc participer au mystère de ce jour, entrer dans la paix du Seigneur, défaites-vous de cette ambition, de cette avarice, de cette haine, de cette vengeance qui vous troublent & qui vous tourmentent. Pères, vous avez assez amassé pour vos enfans, il faut songer à thésauriser pour vous-mêmes : reposez-vous, & faites-leur un héritage, non de vos biens fragiles & temporels, mais de vos vertus & de vos exemples ; ils seront assez riches s'ils craignent Dieu, & vous serez assez heureux s'ils vous imitent. Enfans, qui, par vos débauches avez prodigué le bien de vos pères, calmez un peu ce bouillon du sang & de la jeunesse, revenez de vos passions : il n'y a que l'amour de Jesus-Christ qui donne de la joie sans inquiétude. Femmes mondaines, vous avez assez écouté vos flatteurs ; vous avez assez travaillé à entretenir vos vanités & votre luxe ; une frêle beauté, véritable ou imaginaire, ne vous a donné que trop de soins & de complaisances jusqu'ici ; renoncez à tant d'embarras ; contentez-

vous de la modestie & de la pudeur, & pensez enfin en repos à plaire à Dieu. Vindicatifs, vous avez assez médité les moyens de votre vengeance : vous avez pris beaucoup de peine pour en faire à votre ennemi ; cessez de vous lasser en vain ; & sacrifiez vos ressentimens à Dieu, par un pardon général, & par une réconciliation volontaire. Peuple fidelle, donnez un peu de repos à vos cœurs ; ne rappelez pas le passé ; ne vous troublez pas du présent ; ne vous effrayez pas de l'avenir.

Pardon, Seigneur, pardon, si dans l'impatience d'un zèle, peut-être indiscret, & qui n'est pas selon la science, j'ai murmuré contre la dureté & l'indifférence de mon peuple, en voyant le peu de solidité de la plupart des conversions ; mais parmi ceux qui avoient écouté votre voix, qui avoient vu vos exemples & vos miracles, vous en trouvâtes vous-mêmes tant de rebelles à la vérité. Il faut vous laisser accomplir les desseins de votre sagesse. C'est à vous à disposer des temps & du nombre de vos élus.......



RÉFLEXIONS Théologiques & Morales sur la Grâce.

I. QUAND je considère la conduite de Dieu envers l'ancien Israël, j'admire cette sagesse & cette providence adorable qui éclate dans tous les moyens dont elle se sert pour le délivrer. Si le tyran qui l'opprime est contraint de le mettre en liberté, ce n'est pas qu'Israël prenne les armes, qu'il lève des troupes, qu'il donne des batailles, qu'il entreprenne des siéges, qu'il force Pharaon dans sa ville capitale, ou dans son palais ; non, Dieu seul combat pour l'affranchir ; il arme ses créatures, il envoie ses Anges vengeurs, & il égorge par leurs mains invisibles, tous les aînés de ce grand Royaume. Si on le voit passer la mer rouge, il ne bâtit point de vaisseaux, il n'équippe aucune flotte, il ne prend pas pour guides d'habiles pilotes ; non, c'est Dieu qui fend les ondes devant lui, & lui ouvre un chemin au travers des eaux. S'il est nourri dans les déserts, ce n'est pas qu'il sème des grains, qu'il plante des arbres, qu'il recueille des moissons ou des fruits pour sa nourriture ; non, c'est Dieu qui lui envoie tous les matins un pain miraculeux, qu'on ramasse

aux environs du camp, & qui n'a besoin d'aucune préparation. S'il les guérit de la morsure brûlante des serpens, il ne se sert ni de la vertu des herbes, ni de la force des minéraux, ni des secrets de la médecine, mais c'est un serpent d'airain, élevé par son ordre, qui produit cette guérison miraculeuse. Si tout ce grand peuple traverse heureusement le Jourdain, ce n'est pas qu'il fasse des ponts sur cette rivière, qu'il cherche des gués, & qu'il gagne la rive voisine à force de rames ou de bras; non, mais Dieu, qui étoit présent dans son Arche, arrête ce fleuve au milieu de son cours, & le force à laisser un libre passage par l'écoulement des eaux. S'il se rend maître de Jéricho, qui s'opposoit à son établissement & à ses conquêtes, ce n'est pas qu'il fasse des tranchées, qu'il dresse des machines, & qu'il avance contre elle avec toutes ses forces; non, c'est le Dieu des batailles qui renverse les murailles de cette ville insolente, & rend son peuple victorieux, non par l'épée des soldats, ni par la valeur des Capitaines, mais par le souffle des Prêtres & des Sacrificateurs. Que veut dire cette conduite mystérieuse ? Ce n'est point à Israël, ni à ses forces, ni à ses armes, ni à son industrie, ni à ses combats, mais à la seule grâce de Dieu qu'appartient la gloire de sa délivrance. C'est par cette grâce qu'il sort de l'Egypte, qu'il passe la mer rouge, qu'il subsiste dans le désert, qu'il surmonte les obstacles, & qu'il triomphe de ses ennemis; & comme la délivrance d'Israël étoit une figure expresse de la manière dont nous sommes délivrés des ennemis de notre salut, Dieu a voulu, par toute cette conduite, nous faire comprendre une grande vérité: c'est que ce n'est point par nos propres forces, par nos vertus foibles & languissantes, & par le mérite de nos qualités naturelles, mais par sa grâce & sa pure miséricorde que nous parvenons au salut.

II. Il est nécessaire de rappeler souvent aux fidelles cette doctrine salutaire; car l'homme de sa nature est tout à la fois misérable & orgueilleux. Quelque malheureux qu'il soit, il présume toujours de ses forces, & il est toujours enclin à s'attribuer le peu de bien qu'il fait. Les faux sages du paganisme se sont autrefois considérés comme pouvant se donner à eux-mêmes la force, la prudence, la modération & les autres vertus; & quoique les Chrétiens soient mieux instruits du mystère de la grâce, il s'en est trouvé qui se sont

confidérés comme les auteurs de leur falut. Il n'y a point d'erreur plus étrange, elle ravit à Dieu la gloire qui lui appartient. C'eft un facrilége de voler les Temples, de dépouiller les Autels, d'enlever les Vafes facrés; quelle impiété n'eft-ce donc pas que de ravir à Dieu même l'honneur de notre falut pour nous l'attribuer?

III. S. Auguftin *de Civitate Dei*, parlant de la paix, trouvoit que c'eft un bien fi grand & fi excellent, que le nom même en eft aimable, & qu'on ne peut rien ouïr de plus doux. On peut dire la même chofe de la grâce; on ne peut entendre ce nom qu'avec plaifir; on fe figure d'abord une bonté merveilleufe, une douceur admirable, une charité immenfe, une libéralité inépuifable, une miféricorde infinie. En effet, la grâce renferme en foi tout ce qu'il y a de plus doux dans la bonté, de plus tendre dans la miféricorde, de plus indulgent dans la charité, de plus communicatif dans la libéralité. Mais il faut bien fe fouvenir que la grâce qui nous fanctifie, eft une faveur gratuite: *Gratia nifi gratis fit gratia non eft*, dit S. Auguftin, & que cette faveur eft fondée, non fur l'excellence & la dignité de la perfonne qui la reçoit, mais fur la bienveillance feule de celui qui la donne.

C'eft en cela que la grâce diffère de l'amour; car l'amour peut être mérité. L'on eft fouvent fi obligé qu'on ne peut le refufer fans injuftice: ainfi les enfans aiment leur père, les ferviteurs leur maître, les fujets leur Roi, & les hommes aiment Dieu par engagement & par devoir. Mais la grâce eft toujours libre, & agit fans obligation. Ainfi l'affection des fujets envers les Princes, celle des créatures envers leur Créateur, eft bien purement amour, non pas grâce, parce qu'ils y font indifpenfablement obligés; mais l'affection d'un Monarque envers fon fujet, & de Dieu envers l'homme, n'eft pas tant amour que grâce, parce que les Rois ne font pas tenus d'honorer d'une bienveillance particulière ceux qu'ils choififfent pour leurs favoris, & fur-tout Dieu le fouverain Roi des Rois, ne fauroit être obligé d'aucune chofe à la créature.

IV. Enfuite il faut remarquer qu'il y a deux fortes de grâce, l'une qui eft fimplement gratuite, l'autre qui de plus eft miféricordieufe. Celle qui eft purement gratuite de la part de Dieu, eft celle dont il ufe envers la créature inno-

cente : celle qui eſt miſéricordieuſe, eſt celle dont il uſe envers la créature criminelle. Le bien que Dieu fait aux créatures les plus pures, les plus juſtes, les plus ſaintes, eſt toujours grâce, parce qu'il ne leur doit rien, & qu'elles lui doivent tout. S'il place les Anges dans le Ciel, s'il les admet à la contemplation de ſa face, s'il les honore de ſa confiance & de ſes ſecrets, c'eſt grâce : rien ne l'oblige à élever ces eſprits à un ſi haut degré d'excellence. S'il établit Adam dans le Paradis, s'il lui donne la domination & l'empire ſur l'œuvre de ſes mains, s'il l'établit comme le Dieu viſible de la terre, c'eſt grâce, parce qu'en le tirant du néant, il pouvoit le mettre dans un rang inférieur ; & quand le Chef de la race humaine auroit perſévéré dans ſa première juſtice, tout ce qu'il auroit jamais poſſédé de perfection & de bonheur, auroit été grâce, parce que ſe devant tout entier à Dieu, il n'auroit rien pu recevoir de ſa main que comme un don de ſa libéralité. Néanmoins ce n'auroit pas été miſéricorde, parce que n'ayant point offenſé Dieu, il n'auroit pas eu beſoin de cette bonté qui pardonne aux criminels. C'eſt pourquoi l'on a diſtingué la grâce en grâce créante & grâce ſauvante. *Gratia quâ creati ſumus cum propriâ voluntate, gratia quâ ſalvamur ab infirmitate. Aug. Ep.* 95. Dieu anoblit les Anges & le premier homme par la première ; Jeſus-Chriſt nous confère ſon eſprit, nous pardonne, & nous ſauve par la ſeconde.

V. Les Théologiens appellent celle-ci, tantôt grâce libérative, parce qu'elle nous délivre de la ſervitude du péché & de la mort, tantôt grâce médecinale, parce qu'elle remédie à nos maux. L'Ecriture la nomme du mot qui ſignifie proprement entrailles : *Viſcera miſericordiæ Dei noſtri*, nous voulant repréſenter en Dieu comme une émotion & une affection ſemblable à celle des mères lorſqu'elles voient arriver quelque infortune à leurs enfans. C'eſt de cette grâce que parle l'Apôtre, lorſqu'il dit : Vous êtes ſauvés par une faveur gratuite & miſéricordieuſe : *Gratia eſtis ſalvati.* C'eſt une vertu divine, qui paroît toute occupée à guérir des malades, à conſoler des affligés, à délivrer des captifs, à éclairer des aveugles, à ſoulager des malheureux, à ſauver des ames perdues & abimées dans le vice. Vertu pure & déſintéreſſée, qui n'a point d'autre motif de ſes bienfaits qu'elle même, parce que, comme dit un Ancien, Dieu eſt juſte

du nôtre, bon du sien : *De nostro justus, de suo bonus* ; & qu'il rencontre bien en nous la matière de ses jugemens & de ses vengeances, mais il ne trouve qu'en lui-même la raison de ses miséricordes & de ses grâces.

VI. Il est essentiel de remarquer ici que S. Paul fait comme une opposition des œuvres & de la grâce, car il dit formellement, ad Rom. XI. *Si autem gratia, jam non ex operibus : alioquin gratia jam non est gratia.* Non, non, vous avez beau jeûner & vivre comme un solitaire, vous avez beau être courbé sous le joug de la pénitence, à vivre couvert d'un cilice, & à passer les nuits couché sur la cendre, la grâce & non l'austérité de votre vie sera le principe de votre salut. Le même Apôtre, comme s'il n'avoit pas assez établi cette doctrine, la renouvelle écrivant aux Ephésiens: *Gratiâ enim estis salvati per fidem : & hoc non ex vobis, Dei enim donum est.* Vous êtes sauvés par la grâce ; n'entrez point du tout en partage de cette œuvre avec Dieu, *non ex vobis*, c'est sa pure miséricorde, sa pure libéralité, *Dei donum*, & parce que vous pourriez encore vous flatter sur vos œuvres, *non ex operibus, ut ne quis glorietur* ; ouï, mon Dieu, je vous dois tout, & vous ne me devez rien ; je ne me flatte point, tout ce qu'il y a de bon & de louable en moi, vient de vous ; je vous en dois l'hommage, & je vous en renvoie toute la gloire, sans en rien retenir pour moi.

VII. Pour connoître encore mieux cette vérité, considérez par quelles voies Dieu nous conduit au salut, & vous verrez que nous sommes effectivement sauvés par la grâce. Il y a comme quatre degrés dans le salut, l'élection, la vocation, la justification, la glorification. L'élection est le fondement, la vocation est l'entrée, la justification est la voie, la glorification est le terme : l'élection est la racine du salut, la vocation en est comme le corps, la justification en est le fruit, la glorification en est la récolte. Parcourez ces quatre degrés, & vous reconnoîtrez par les caractères qui les distinguent les uns des autres, & par l'ordre merveilleux dans lequel ils se succèdent, que c'est en effet la grâce qui nous sauve.

VIII. Pour l'élection & la prédestination au salut, il ne peut y avoir de doute, puisqu'elle est appelée formellement élection de grâce : *Secundùm electionem gratiæ.* Rom. XI. pour marquer que Dieu nous élit, non par la considération de

nos œuvres, ni par la prévision de nos mérites, mais par la seule inclination de sa miséricorde. Dieu agit différemment des hommes. Ceux-ci choisissent les choses parce qu'ils les croient bonnes, ou qu'ils prévoient qu'elles le deviendront un jour. Quand un Prince a quelque dessein, il cherche dans sa Cour ceux qui ont des qualités propres à le faire réussir. Mais Dieu en élisant les hommes ne les choisit pas parce qu'ils sont bons, mais parce qu'il a dessein de les rendre tels; & il ne prévoit en eux aucunes vertus que celles qu'il leur doit donner par sa grâce. Voulez-vous que je vous allègue S. Paul? L'en croirez-vous? *Sicut elegit nos ipsos, ante mundi constitutionem, ut essemus sancti, & immaculati in conspectu ejus in charitate.* Eph. 1. *Il nous a élus afin que nous fussions saints*; il ne dit pas, parce qu'il a prévu que nous serions saints, mais afin que nous le fussions. La sainteté n'est pas la cause, la condition, ni le motif qui précède l'élection, mais c'est au contraire l'effet qui la suit. Saint Paul ne confirme-t-il pas cette vérité, lorsqu'il dit ces paroles: *Non est volentis, neque currentis, sed miserentis est Dei,* sur quoi S. Augustin s'écrie: *Ubi nunc merita, ubi opera vel præterita vel futura, tanquam liberi arbitrii viribus adimpleta, vel adimplenda?* En effet, quel est l'objet de cette prévision dans l'élection de Dieu? Sont-ce les mouvemens de notre volonté? Voilà S. Paul qui n'est point de cette opinion: *Non est volentis*: seroit-ce notre foi, ou notre persévérance dans le bien? Saint Paul déclare que non: *Neque currentis*: sur quoi donc seroit fondée cette prévoyance? puisque ce n'est ni sur le commencement, ni sur le progrès de notre sanctification.

IX. L'exemple des petits enfans des fidelles qui meurent dans les premiers jours de leur vie avant l'usage de la raison, répand un nouveau jour sur cette vérité. En cet état de foiblesse où l'homme n'est qu'une ébauche de l'homme, les enfans ne sont capables ni de foi, ni de bonnes œuvres. Ils entrent au monde, & ils en sortent sans avoir jamais exercé, ni même connu aucune des vertus chrétiennes. Si donc Dieu n'élisoit les hommes que par prévision de leurs œuvres, ces petites & innocentes créatures, que la mort enlève dès le berceau, n'appartiendroient point à l'élection divine. Ces ames vierges, qui ne sont point encore souillées des impuretés du monde, qui n'ont presque point touché à la terre, & qui ont laissé dans l'eau du baptême la tache du péché originel, seroient

toutes perdues pour jamais. Cependant le Fils de Dieu déclare que le Royaume des Cieux leur appartient. Matth. 19. C'eſt la raiſon qu'apporte S. Proſper, diſciple de S. Auguſtin, & défenſeur de la grâce comme lui : *Effuderunt ſe divitiæ bonitatis Dei in ipſa quorumdam primordia parvulorum, in quibus nec præcedens eligit me, nec ſecutura devotio.* Il parle de ceux qui renaiſſent auſſitôt qu'ils ſont nés, qui de la lumière de ce monde paſſent aux lumières de l'éternité, & qui après les premiers pleurs de leur naiſſance entrent pour toujours dans la ſouveraine béatitude. S. Proſper, *de lib. arb.*

X. L'Apôtre, pour établir de plus en plus cette doctrine, la confirme par divers exemples. Il allègue d'abord celui d'Iſaac que Dieu avoit choiſi pour être l'héritier de ſes promeſſes, au lieu qu'il avoit rejeté Iſmaël; mais parce qu'on auroit pu dire qu'il ne faut pas s'étonner de cette différence, que l'un étoit fils de l'eſclave, & que l'autre étoit ſorti d'une femme libre & d'une épouſe légitime, & que d'ailleurs Iſaac n'étoit venu au monde qu'après qu'Iſmaël avoit déjà donné des marques de ſon mauvais naturel, & fourni au Seigneur de juſtes ſujets de réprobation ; S. Paul rapporte un autre exemple, qui prévient & qui prouve ſans réplique que l'élection des prédeſtinés procède du ſeul amour gratuit de Dieu... Regardez, dit-il, un Jacob, un Eſaü : *Cùm enim nondum nati fuiſſent, aut aliquid boni egiſſent aut mali, ut ſecundùm electionem propoſitum Dei maneret, non ex operibus, ſed ex vocante, dictum eſt ei, quia major ſerviet minori ſicut ſcriptum eſt: Jacob dilexi, Eſaü autem odio habui.* Quelle cauſe pourrez-vous trouver de cette différence ? Tous deux viennent d'un même père, tous deux ſont ſortis d'une même mère, conçus en même moment, nés à la même heure, nourris dans la même maiſon, inſtruits à la même école. Ils n'avoient encore fait ni bien, ni mal, quand Dieu dit à leur père Iſaac, l'aîné ſera ſoumis au cadet. Je veux terminer cette diſcuſſion par un autre paſſage de S. Paul aux Ephéſiens, c'eſt ce qui achevera de vous convaincre. *Qui prædeſtinavit nos in adoptionem filiorum per Jeſum-Chriſtum in ipſum, ſecundùm propoſitum voluntatis ſuæ, in laudem gloriæ gratiæ ſuæ.* Remarquez la ſageſſe de l'Eſprit de Dieu dans ces paroles. *Dieu nous a prédeſtiné en ſoi*, il n'a donc point cherché la cauſe de ſon élection en nous, il ne l'a pas trouvée hors de lui-même ; *ſelon le bon plaiſir de ſa volonté*, non pas ſelon la prévision de

nos mérites ; *à la louange & à la gloire de sa grâce*, non par un acte de justice fondé sur nos œuvres, mais par un pur mouvement de miséricorde qu'on ne peut attribuer qu'à sa grâce.

XI. La vocation est une grâce par laquelle Dieu nous appelle à lui, nous attire à la communion de son Fils, nous incorpore à son Eglise, nous éclaire de ses lumières, nous échauffe de son amour, & nous remplit de sa crainte. Il est évident que dans ce second degré du salut, nous recevons tout de la grâce, comme dans le premier. Il faut que l'Apôtre S. Paul nous apprenne encore cette vérité. Il écrit à son disciple Timothée & l'exhorte à publier l'Evangile & la puissance de Dieu *qui nous a sauvés, & nous a appelés par sa vocation sainte, non selon nos œuvres, mais selon le décret de sa volonté, & selon la grâce qui nous a été donnée en Jesus-Christ avant tous les siècles. Qui nos liberavit, & vocavit vocatione suâ sanctâ, non secundùm opera nostra sed secundùm propositum suum & gratiam quæ data est nobis in Christo Jesu ante tempora sæcularia.* D'après cela dites que vous savez pourquoi Dieu appelle les uns à son Eglise & à son salut plutôt que les autres : remontez au principe du discernement de Dieu même, & dites qu'il voit en quelques-uns des dispositions & des préparations à la grâce, qu'il choisit ceux qui ménageront les lumières & les forces de la nature, & qui meneront une vie moralement plus pure & plus louable ; & que par ce moyen il se sent invité à leur communiquer ses grâces surnaturelles & les clartés célestes de la foi. S. Paul ne nous donne point sujet de recourir à de pareilles subtilités. Car, je vous prie, quelle disposition y a-t-il dans un mort à se relever du tombeau, dans un aveugle à discerner les couleurs, dans un sourd à distinguer les sons, dans un homme qui n'est point, à se produire soi-même ? Je vous appelle à la parole de Dieu qui est notre règle, comment est-ce qu'elle nomme les hommes dans l'état de nature corrompue ? Des morts ensevelis dans le péché, des aveugles qui marchent dans les ténèbres du siècle, des sourds qui n'entendent pas la voix, ni la parole de Dieu, & notre conversion n'est-elle pas appelée une nouvelle naissance.

XII. Puisque, selon la doctrine de S. Paul, sans la foi il est impossible de plaire à Dieu, il faut nécessairement conclure qu'avant la vocation céleste, par laquelle nous recevons

la foi, il n'y a rien en nous qui ne déplaiſe au Seigneur & qui puiſſe l'exciter à nous faire du bien, par conſéquent c'eſt Dieu qui de ſa pure grâce, ſans y être déterminé par nos vertus, nous appelle à ſa connoiſſance & à la participation de ſes bienfaits ; c'eſt l'Evangile de Jeſus-Chriſt qui m'apprend cette vérité. Matth. XI. *Confiteor tibi Pater, quia abſcondiſti hœc à ſapientibus & revelaſti ea parvulis.* Le Sauveur du monde rend grâces à ſon Père d'avoir fait la différence des ſages orgueilleux, d'avec les humbles, d'avoir diſtribué ſes lumières aux eſprits ſoumis, & de les avoir cachées aux prudens du ſiècle, d'avoir attiré les pauvres, & d'avoir reprouvé les ſuperbes. Quelle raiſon donne-t-il de cette diverſité ? *Quia beneplacitum eſt ante te.* Tel a été votre bon plaiſir. Direz-vous encore que ces vertus morales, que ces connoiſſances naturelles des ſavans devoient être des diſpoſitions aux vertus & aux connoiſſances chrétiennes ? Vous voyez que Dieu n'en a pas jugé ainſi. Sa volonté eſt ſa raiſon ſuprême. Bien loin que la grâce de la vocation nous trouve diſpoſés à la recevoir, au contraire, elle nous trouve en un état entièrement miſérable, n'ayant dans nos entendemens que ténèbres, dans nos volontés, que déréglemens, dans nos affections, que déſordre, dans toutes les facultés de notre ame, que vice & corruption.

XIII. Le Prophète Ezéchiel nous repréſentant en termes allégoriques Dieu faiſant alliance avec ſon Egliſe, dit que quand il jeta d'abord les yeux ſur elle, il la trouva ſouillée dans ſon ſang, comme abandonnée & expoſée à une honteuſe nudité, voulant ſignifier par-là que Dieu nous honore de ſon amour, non par aucune excellence qu'il remarque en nous, mais par ſa ſeule compaſſion, & par un effet de ſa miſéricorde infinie. Auſſi dans toutes les vocations illuſtres dont il eſt parlé dans l'Ecriture, Dieu a-t-il toujours pris les hommes pour les appeler à lui lorſqu'ils étoient dans le pire de tous les états. Il appelle Abraham pour être le père de tous les Croyans, la tige même de l'arbre de vie. D'où le retire-t-il ? du ſein de l'idolâtrie, de cette Ur des Chaldéens qui adoroient le feu : car ce mot d'Ur en Hébreu ſignifie le feu. Qu'étoit Matthieu quand il fut appelé ? un odieux exacteur, un miniſtre public de l'oppreſſion & de la tyrannie, dans l'exercice actuel de cette profeſſion déteſtée, aſſis à ſon comptoir ? Jeſus-Chriſt, par un de ſes regards puiſſans & miſéricordieux,

miſéricordieux, qui portoient la piété dans le cœur des pécheurs, en fit un Apôtre. Qu'étoit Magdeleine? L'habitation des eſprits immondes, & un enfer vivant; il la change en un paradis plein de ſainteté. Qu'étoit ſaint Paul quand Jeſus-Chriſt l'appela du Ciel? un lion rugiſſant affamé du ſang des fidelles, qui ne reſpiroit que le meurtre & le carnage, qui couroit au maſſacre, le cœur plein de rage, la bouche de blaſphème, les mains de liens & de glaives pour enchaîner & faire périr les fidelles. Dans cet étrange moment Dieu en fait un vaſe d'élection, & le plus célèbre prédicateur de ſa grâce. Je ne peux m'empêcher de dire avec S. Auguſtin, de grat. ex lib. arbr. c. 5. *Gratia Dei erat ſola, quia merita ejus erant magna ſed mala.*

XIV. Ce n'eſt pas qu'il faille méconnoître le franc arbitre dans les œuvres de piété, car il eſt inſéparable de l'homme; & ce ſeroit détruire ſon eſſence & la nature, que de lui refuſer ce beau privilége qui fait partie de ſon être. Mais ce franc arbitre ne peut rien dans les choſes ſurnaturelles ſans l'efficace de l'eſprit de Dieu, dont il tient toutes ſes forces, & dont il reçoit tous ſes mouvemens. C'eſt pourquoi ſaint Bernard s'écrie avec autant de vérité que d'élégance: *Quid agit liberum arbitrium? Breviter reſpondeo, ſalvatur. Tolle liberum arbitrium, non erit quod ſalvetur; tolle gratiam, non erit unde ſalvetur.* Pour montrer que dans l'ouvrage de notre ſalut, ces deux choſes ſe rencontrent à la vérité, la grâce, le franc arbitre; l'une comme un principe actif, & un premier moteur qui produit le bien; l'autre comme un principe ſubordonné qui reçoit l'action du premier & qui la rend complète en agiſſant avec lui. Ce ſeroit une erreur de dire que notre volonté n'agiſſe pas dans les bonnes œuvres, car elle coopère avec Dieu; mais c'eſt qu'elle n'agit que par la vertu & par l'impreſſion de la grâce: *Totum in illo, totum ex illâ*, dit S. Bernard, *de grat. lib. arb.* Si nous donnons l'aumône, c'eſt la grâce qui ouvre & qui délie notre main; ſi nous chantons les louanges du Seigneur, c'eſt la grâce qui remue notre langue, qui anime notre voix; ſi nous prions avec ardeur, c'eſt la grâce qui enflamme nos prières; ſi nous. nous repentons de nos fautes, & ſi nous pleurons amèrement nos péchés, c'eſt la grâce qui briſe nos cœurs qui excite notre contrition, qui fait couler nos larmes: *Non ego autem ſed gratia Dei mecum.* 1. Cor. 15. Si Dieu ſe contentoit de

nous mettre en état de bien vivre, & laissoit ensuite à notre volonté à faire le reste, comment l'Apôtre pourroit-il dire? *Quis enim se discernit?* Un fidelle pourroit lui répartir: c'est moi qui me discerne, qui par ma suffisance & mes bonnes inclinations me suis séparé des gens vicieux: cette grâce dont vous parlez est commune à tous; elle ne fait que mettre les hommes dans l'équilibre du bien & du mal, & dans l'indifférence: je l'ai reçue comme les autres; mais par l'application que j'ai faite de mon franc arbitre à la piété, je me suis tiré du rang des profanes. Si cette doctrine étoit vraie, il ne faudroit plus dire: *Quid habes quod non accepisti?* A ce compte un Chrétien pourroit dire: j'ai cent choses à moi que je tire de la force de la liberté; j'ai des charités exercées envers les pauvres; j'ai des prières récitées avec zèle; j'ai des souffrances supportées avec patience & avec courage; j'ai des mortifications, des jeûnes, des abstinences, par lesquelles j'ai maté ma chair & dompté mes convoitises. J'ai plusieurs vertus dont je puis me glorifier, parce que si j'avois voulu je ne les aurois pas pratiquées: je les dois à mon franc arbitre, non à la grâce. Langage impie qui détruit tout ce que la foi nous apprend sur la nécessité & la gratuité de la grâce. Ce fut-là la fausse mère qui voulut couper l'enfant en deux; la vraie mère le demanda tout entier. La nature, fausse mère, fait tout ce qu'elle peut pour s'attribuer au moins une partie du nouvel homme que Dieu forme en nous dans la justice & la vérité; mais la grâce le veut avoir sans division & sans partage. Saint Augustin enseigne constamment dans ses écrits, que la grâce est également agissante, soit qu'elle précède en nous les bonnes œuvres, & qu'elle nous y dispose, *præparantur*; soit qu'elle les opère avec nous & par nous, *operantur*; soit qu'elle les achève & les consomme, *cooperatur*: c'est elle qui en produit les actes dans le temps même que notre volonté les conçoit & les exécute: c'est elle encore qui nous y confirme & nous y fait persévérer, afin que nous connoissions que tout notre salut dépend de Dieu.

XV. La justification. Je vais encore établir cette vérité sur l'autorité de l'Apôtre écrivant aux Romains, c. 3. *Justificati gratis per gratiam ipsius, per redemptionem quæ est in Christo Jesu*; & il ajoute ensuite comme pour confirmer sa première décision: *Arbitramur enim justificari hominem per fidem sine ope-*

ribus legis. Par où cet admirable Docteur de la grâce exclut de la justification toutes sortes d'œuvres : s'il en excepte quelques-unes, qu'on nous les nomme. Sont-ce celles de la loi cérémoniale qui n'étoient qu'un signe & une ombre incapables de produire la justice ? Mais il déclare lui-même que la loi dont il parle, est celle qui défend le larcin, l'adultère, l'idolâtrie, ce qui désigne la loi morale. Sont-ce les œuvres faites sous la loi naturelle, & dans l'état de nature par les seules forces du franc arbitre, comme les vertus des payens, & non celles qui se font en état de grâce, comme celles des justes ? Mais il allègue l'exemple d'Abraham & de David ; n'étoient-ils pas en état de grâce ? N'étoient-ils pas au nombre des Saints ? L'un, le père des Croyans ; l'autre, un homme selon le cœur de Dieu ; & cependant S. Paul assure que leurs œuvres n'ont point été la cause de leur justification : d'où nous devons conclure que l'homme ne pouvant être justifié par ses œuvres, la seule voie qui lui reste, c'est la grâce de Dieu, sa miséricorde & sa clémence.

XVI. Le Père Céleste ne trouvant point en nous de justice, cherche dans sa compassion & sa bonté, le motif de notre justification, & nous absout par un acte d'indulgence, comme un Prince qui fait grâce à des sujets rebelles qui l'ont offensé. L'Ecriture fait consister notre justification dans la rémission de nos péchés, non dans notre innocence. *Beati quorum remissæ sunt iniquitates*, dit le Prophète. Il ne dit pas, bienheureux ceux qui sont trouvés sans péché ; c'est une félicité en idée, une béatitude imaginaire. Hélas ! il n'est point de tels bienheureux sur la terre ! parce qu'il n'y a point de sainteté parfaite, ni de pureté sans tache : mais il fait consister le bonheur de l'homme dans le pardon des fautes, qui est l'effet de la grâce de Dieu : *Totum gratiæ Christi imputatur, non meritis nostris, beati, non in quibus non sunt inventa peccata, sed quorum tecta sunt peccata.* Aug. Enarr. 2. in ps. 31. Le même Prophète dit encore : *Si iniquitates observaveris Domine, Domine quis sustinebit ?* Bien loin de trouver en moi de quoi me justifier, je n'y vois que des sujets de crainte & de désespoir. Le sang d'Urie, la séduction de Betzabée, le dénombrement de mon peuple, qui me fut inspiré par l'orgueil & l'ambition. Mille autres crimes s'offrent à mes yeux, ma conscience m'accuse, la loi me condamne, chaque jour de ma vie me reproche quelqu'égarement. Je frémis dans

la penſée du nombre & de l'énormité de mes offenſes. Que ferai-je? je m'adreſſerai à vous, Seigneur, parce que vous êtes rempli de clémence & de miſéricorde : *Quia apud te propitiatio.* C'eſt ce qui faiſoit dire à S. Paul : *Adeamus tronum gratiæ*; non pas au trône de la juſtice, il eſt plus terrible que celui de Salomon, mais au trône de la grâce & de la miſéricorde; non pour obtenir la déclaration de notre innocence, mais l'abolition de nos crimes. S. Bernard étoit pénétré des mêmes ſentimens, lorſqu'il diſoit que la juſtice de l'homme n'a d'autre principe que la bonté de Dieu : *Hominis juſtitia, indulgentia Dei.* Quand je comparoîtrai devant Dieu, je n'alléguerai point la pureté de mes paroles : *Pollutus labiis ego ſum*, ni la ſainteté de mes penſées : *Incircumciſis cordibus*, ni l'intégrité de mes actions : *Non quod volo bonum hoc ago.* Ce ne ſera pas ma juſtice que je lui offrirai, ce ſera celle de Jeſus-Chriſt que la grâce nous communique. Dieu l'a fait péché pour nous, afin qu'en lui nous devinſſions juſtes de la juſtice de Dieu : *Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit, ut nos efficeremur juſtitia Dei in ipſo.* 2. Cor. 5. S. Paul, l'ame la plus pure & la plus élevée, déſiroit d'être trouvé non point avec la juſtice qui vient de la nature ou de la loi, mais avec celle qui nous eſt donnée par la foi de Jeſus Chriſt. Philip. 39.

XVII. La glorification. C'eſt ici que le prix ineſtimable de la grâce paroît dans tout ſon éclat, la foi nous faiſant connoître l'excellence infinie de la gloire & de la vie éternelle. Il faut avouer que nous la recevons, non comme une choſe due, mais comme une pure grâce; que Dieu nous la donne, non par obligation, mais par charité, & que c'eſt une profuſion de ſa libéralité plutôt qu'une rétribution de ſa juſtice. Saint Paul Rom. 6, nous apprend que c'eſt un don gratuit : *Stipendia autem peccati, mors, gratia autem Dei vita æterna.* C'eſt ce que S. Auguſtin a remarqué ſur ce paſſage : *Cùm dixiſſet ſtipendium peccati mors, quis non congruentiſſimè aut conſequenter addere judicaret, ſtipendia autem juſtitiæ vita æterna; ſed gratia Dei vita æterna. O humana non juſtitia, ſed nomine juſtitiæ ſuperbia, quod te diſponis extollere, & contrarium morti vitam æternam tanquam debitum ſtipendium flagitare?* Pour montrer la différence de la mort & du ſalut. La mort tient lieu de ſalaire au péché; mais pour que la vie éternelle fût celui des juſtes, 1°. il faudroit que nos œuvres vinſſent de

nous & de nos propres forces: or, Dieu les fait en nous, donc il n'eſt pas obligé de nous en récompenſer; nous-mêmes lui en ſommes redevables. Ce ſont des effets de ſon eſprit, des productions de ſa grâce. 2°. Pour mériter la gloire, il faudroit que nos œuvres & nos perſonnes fuſſent parfaites: où il y a du vice, il faut du pardon: or, le pardon & le mérite ſont incompatibles. A qui eſt-ce que le Seigneur ne peut pas adreſſer ce reproche qu'il fait aux Anges des Egliſes d'Aſie: *Habeo aliquid contra te*? 3°. Pour mériter, il faudroit qu'il y eût de la proportion entre nos œuvres & la gloire. Quelle raiſon ſi un homme préſentoit à ſon Prince, & prétendoit mériter de monter ſur ſon trône? S. Grégoire, *in 7, pr. pen.* déclare qu'aucun travail, aucune vertu ne peut entrer en comparaiſon avec cette vie éternellement heureuſe, dont on jouit en Dieu & avec Dieu: *Illi beatæ vitæ, in quâ cum Deo & de Deo vivitur, nullus prope æquari labor, nulla comparari opera.* Et ſaint Paul avoit dit avant lui: *Non ſunt condignæ paſſiones hujus temporis, &c.* De toutes les bonnes œuvres, le martyre eſt la plus glorieuſe; c'eſt la couronne de la ſainteté; c'eſt le dernier effort de la plus haute vertu; le plus difficile & le plus précieux ſacrifice des fidelles. Cependant c'eſt du martyre, & des ſouffrances qui l'accompagnent, que l'Apôtre a dit: *Non ſunt condignæ paſſiones*; les unes finies, l'autre eſt infinie; les unes ſont paſſagêres, l'autre eſt éternelle; les unes ſont imparfaites & défectueuſes, l'autre eſt la perfection même. 4°. Pour mériter, il faudroit n'être point obligé aux bonnes œuvres que nous faiſons: un homme ne mérite rien de ſon créancier en lui payant ce qu'il lui doit. Que ne devons nous pas à Dieu? Que n'avons-nous pas reçu de lui? Que pouvons-nous lui offrir qui ne vienne de ſa libéralité, de ſa toute-puiſſance, ou de ſa miſéricorde? Quand vous aurez fait tout ce qui vous eſt commandé, vous ſerez encore obligés de dire, nous ſommes des ſerviteurs inutiles: *Servi inutiles ſumus*: cela nous eſt rendu ſenſible par l'action de ces vieillards de l'Apocalypſe, qui jettent leurs couronnes devant le trône de Dieu, en s'écriant que tout lui eſt dû, la gloire, l'honneur, la puiſſance, &c.

XVIII. Recueillons quelques fruits de cette doctrine pour éclairer nos eſprits, diriger nos conſciences, & contribuer à la ſanctification de nos ames. 1°. Cette doctrine humilie

l'homme. Le but de la Religion eſt de glorifier Dieu; & comment peut-on mieux le glorifier qu'en lui attribuant tout le mérite de nos bonnes œuvres, tout notre bonheur, toute la gloire de notre ſalut ? J'aime bien mieux m'abaiſſer, que de m'élever par orgueil. Il eſt bien plus ſûr de renoncer à ma propre gloire, ce renoncement n'ayant rien que de juſte & d'innocent, que d'entreprendre ſur celle de Dieu, où le moindre attentat eſt infiniment criminel. Quand j'aurois été appelé du Ciel, comme S. Paul, par une vocation extraordinairement éclatante, quand je ſerois Apôtre comme lui, quand j'aurois été ravi dans le Paradis, j'aimerois toujours mieux m'eſtimer avec lui, le plus grand des pécheurs, que de me vanter avec le Phariſien de n'être point comme le reſte des hommes. Tous nos talens ſont tirés des tréſors de Dieu: ce ſont des préſens de ſa main, & non des richeſſes tirées de notre propre fond: ſi nous ſommes juſtes, c'eſt qu'il nous a juſtifiés, car il n'y a naturellement en nous rien qui ne ſoit mauvais & digne de blâme. *Scio enim quod non habitat in me, hoc eſt in carne meâ, bonum.* Rom. 7. Les vertus chrétiennes ne ſont point des plantes qui croiſſent d'elles-mêmes dans notre terroir, ni que nos ſoins & notre culture faſſent germer. Elles nous ſont envoyées de l'Orient d'en-haut; c'eſt le Père Céleſte qui les sème, qui les arroſe par ſa grâce, qui leur donne l'accroiſſement par ſon eſprit. David ayant vaincu Goliat, mit l'épée du Géant dans le tabernacle de l'Eternel, pour montrer qu'il ne tenoit ſa victoire, ni de ſon courage, ni de ſa force, ni de ſon adreſſe, mais de l'aſſiſtance du Seigneur Dieu des armées. L'araignée tire ſa toile de ſes propres entrailles, mais l'abeille tire ſon miel de la douce manne du Ciel qui tombe ſur les fleurs. Sur chaque qualité de l'eſprit & du cœur, ſur chaque action vertueuſe, il faut dire avec ſaint Paul: *Donum Dei eſt. Eph. ch.* 2. 29. Cette doctrine donne de la confiance. Si vous aviez à faire à la juſtice de Dieu, ſi vous deviez être jugé ſelon la rigueur de ſa Loi, ſi votre ſalut dépendoit de la bonté & de la dignité de vos œuvres, ô que vous auriez ſujet de frémir ! Vous pourriez vous écrier comme Moyſe, lorſqu'il fut ébloui de l'éclat inſupportable de la majeſté de Dieu, & qu'il ouït les foudres de ſa terrible juſtice : *Exterritus ſum ego, & tremebundus*; mais vous avez à faire à Dieu miſéricordieux, qui n'aime pas la mort, mais la converſion des

pécheurs, qui excuſe nos foibleſſes. Prenons donc courage, & après avoir dit avec ſaint Paul, Rom. 7 : *Infelix ego homo* ! Hélas, que je ſuis un homme malheureux ; jetons-nous avec lui dans les bras de la miſéricorde : *Gratia Dei per Chriſtum Dominum noſtrum* : elle eſt immenſe, elle eſt infinie, elle ſurpaſſe nos crimes : *Superabundavit gratia* : c'eſt un déluge ſacré qui inonde les plus hautes montagnes : c'eſt un trône où il y a des lettres de rémiſſion pour tous les coupables ; les inceſtueux, comme Lot ; les adultères, comme David ; les perſécuteurs, comme Saul ; les diſſolus, comme la pécheresse de l'Evangile, pourvu qu'ils y aillent avec contrition. Source de conſolation & de tranquillité pour la conſcience dans les tréſors infinis de la clémence & de la miſéricorde, mais ſource de trouble, d'agitation & de frayeur pour ceux qui établiſſent leur eſpérance ſur le mérite de leurs œuvres, principalement lorſqu'ils ſont prêts de mourir ; & ces angoiſſes ne viennent pas tant de la défaillance du corps, que des juſtes alarmes de l'ame. Le Cardinal Bellarmin, après avoir défendu contre les hérétiques la néceſſité & le mérite des bonnes œuvres, fait cette réflexion : *Propter incertitudinem propriæ juſtitiæ, & periculum inanis gloriæ, tutiſſimum eſt fiduciam totam in ſolâ Dei miſericordiâ & bonitate reponere.* La penſée de ce ſavant Théologien, eſt la concluſion naturelle de tout ce qui vient d'être dit dans ce diſcours.

RÉFLEXIONS *ſur la Pénitence.*

I. Il y a deux cauſes ordinaires du relâchement & de la négligence des Chrétiens par rapport à la pénitence : c'eſt 1°. ils s'abuſent & ſe trompent eux-mêmes dans le jugement qu'ils portent de leur péché ; 2°. ils ſe flattent ſur la miſéricorde de Dieu, & par une première erreur ils ſe diſſimulent l'horreur de leur crime, & par une ſeconde, ils ſe diſſimulent la ſévérité de la juſtice & de la vengeance de Dieu ; ils ſe croient moins pécheurs qu'ils ne ſont, & ils croient Dieu moins juſte qu'il n'eſt.

II. Dans les foibles idées qu'ils ſe forment de leurs péchés, ils ſe repréſentent avec des adouciſſemens & des couleurs ſi flattées, qu'ils ſe réduiſent preſque à rien : ce goût habituel

du plaiſir & de la volupté, c'eſt un délaſſement néceſſaire, un amuſement innocent: cette médiſance qui ravit au prochain un bien plus précieux que la vie, n'eſt qu'un léger badinage, un bon mot qui étoit mal aiſé de retenir: ce menſonge qui exprime ce que la penſée déſavoue, c'eſt un compliment que l'uſage du monde autoriſe une ſimple politeſſe: cette facilité à ſe laiſſer corrompre en parlant & en agiſſant comme les autres, paſſe pour une complaiſance & une douceur de caractère: cette avarice, pour une bonne conduite, & pour une prudence qui s'occupe de l'avenir: cet excès de colère paroît un emportement de zèle; & voilà comme nous nous flattons dans nos vices, comme nous ne les regardons que ſous ces formes agréables & ſous ces idées déguiſées qui nous en cachent la difformité; & de-là nous tirons cette fauſſe & pernicieuſe conſéquence, que pour de ſi petites fautes, nous ne ſommes pas obligés aux rigueurs d'une pénitence ſi ſévère, à faire une guerre perpétuelle à nos ſens, à vivre dans la retraite & les privations, &c. Mais le Prophète étoit bien plus éclairé que nous ſur cette matière; il rougiſſoit de honte; il étoit ſaiſi de crainte juſqu'au fond du cœur, & pourquoi? *A facie peccatorum meorum*; il voyoit la face terrible de ſes péchés, avec leurs couleurs naturelles, & tout ce qu'ils avoient de difforme, au lieu que nous nous les cachons.

III. Que ſi nous conſidérons nos péchés dans leur laideur, & que nous ne les déguiſions pas, nous nous flattons du moins ſur la miſéricorde de Dieu: il eſt vrai que je ſuis un grand pécheur, diſons-nous, mais j'ai à faire à un Dieu qui eſt infiniment miſéricordieux: je ſuis un enfant prodigue, mais j'ai un père qui m'attend pour me recevoir & pour m'embraſſer: j'ai un grand fond d'iniquité, mais Dieu a un plus grand fond de bonté pour nous. N'a-t-il pas dit qu'il ne veut pas la mort du pécheur, qu'il préfère la miſéricorde au ſacrifice, qu'il eſt venu ſauver ce qui avoit péri? Que fait donc ce ſang répandu qui a arroſé toutes les parties du Calvaire? *Deo adulantes, & ſibi lenocinantur*, dit Tertullien. Voilà par quelle conduite artificieuſe les pécheurs ſe font illuſion; ils ne conſidèrent pas que l'Ecriture nous repréſente Dieu comme infiniment jaloux de ſon honneur & de ſa gloire; qu'en mille endroits elle menace au nom de Dieu de punir les prévaricateurs de ſa Loi, & qu'elle le montre

à chaque page, armé contre ceux qui se prévalent de sa bonté pour l'offenser plus hardiment. Mais bien loin de craindre sa justice, on se repose sur sa miséricorde, on se tranquillise sur l'espoir du pardon, & on continue de pécher avec plus d'audace. D'où vient ce désordre? 1°. De ce qu'on sépare l'action du péché, de la malice du péché, ce qui en réduit l'idée à celle d'un plaisir passager que l'on pardonne volontiers à la foiblesse humaine; 2°. qu'on sépare la malice du péché de la justice de Dieu, qui doit le punir suivant son énormité; & ce sont là les deux sources ordinaires du relâchement des Chrétiens dans la pratique de la pénitence. Il est donc important de leur apprendre à combien de titres nous sommes tous obligés à la pénitence, & pour cela, il suffira de leur rappeler que nous sommes, 1°. pécheurs d'origine, 2°. pécheurs d'inclination, 3°. pécheurs de volonté & d'action; d'où il suit que nous devons être pénitens dès notre naissance, & pendant tout le cours de notre vie.

IV. Il ne faut que considérer la punition du premier péché, pour connoître quelle est la malice & la contagion du péché. Il a corrompu toute la nature, laquelle a été, non-seulement pervertie, mais encore pervertissante; péché qui a été mortel, non-seulement pour son auteur, mais encore pour sa postérité; non-seulement grave, mais encore fécond: *Natura non solùm facta est peccatrix, verùm etiam genuit peccatores.* La nature est devenue criminelle, & mère des criminels; souillée par le péché, & elle engendre des pécheurs; elle est condamnée & dévouée à mille maux qu'elle communique avec sa corruption à tous ceux qui reçoivent le jour. Dieu permet cette fécondité malheureuse pour la conservation de l'homme qui est son plus parfait ouvrage, pour manifester sa miséricorde, pour faire connoître sa justice, pour réparer la nature qu'il a formée, & pour punir le péché que nous avons commis. Suivant ce principe, qui est un fondement de la religion chrétienne, nous sommes coupables du crime d'Adam; dès le premier moment de notre naissance, nous entrons dans la société de sa révolte, nous sommes des rejetons d'une tige proscrite, destinés à la mort avant même que d'être nés. A peine avons-nous un corps formé, que nous sommes condamnés à le châtier; nos yeux ne sont pas encore ouverts à la lumière, que nous devons verser

des larmes; notre bouche n'a pas encore l'ufage du difcours; & nous fommes obligés de nous préparer à demander miféricorde. A peine avons-nous un cœur, qu'il faut en tirer des foupirs de douleur & de repentir. Enfin, nous ne fommes prefque pas vivans, que nous avons déjà contracté l'obligation d'être pénitens, parce que nous naiffons enfans de la colère, & comptables de tous nos inftans à la juftice de Dieu.

V. Il y a trois principes qui contribuent à notre naiffance; Dieu qui nous donne l'être, les parens qui nous communiquent la vie, & le péché qui nous corrompt: *Deus creat, parentes generant, peccatum inquinat.* Ces trois principes font trois raifons qui nous obligent à la pénitence; les parens qui font criminels, & qui tranfmettent les effets du péché à ceux qui reçoivent d'eux le jour; Dieu qui eft jufte, & qui doit punir les pécheurs, & le péché qui doit être expié par la pénitence. Nous naiffons tous enfans de la mort, enforte que chacun de nous, en venant au monde, peut s'appliquer ces paroles: *Filius mortis ego fum.* C'étoit une loi parmi certains peuples de l'antiquité de faire mourir les enfans qui naiffoient monftrueux. Les pères ne croyoient pas violer les lois de la nature, puifque la nature les avoit violées elle-même; ils penfoient faire un acte de juftice, & non pas commettre une impiété lorfqu'ils détruifoient ces productions imparfaites; & fuivre les intentions du Ciel, en livrant à la mort ces avortons qu'il n'avoit pas fait naître dans leur perfection comme les autres. L'erreur de ces peuples, toute groffière qu'elle eft, peut nous être propofée comme une image de ce que nous fommes aux yeux de Dieu par le malheur de notre origine; il eft armé contre tous les hommes naiffans. Ce font autant de monftres hideux & défigurés qui méritent la peine du premier péché, & par conféquent Dieu ne les laiffe vivre que pour faire pénitence.

VI. Vous me direz fans doute: mais pourquoi faut-il que je faffe pénitence pour un péché que je n'ai pas commis? Il fuffit que je châtie mon corps & que je faffe juftice à Dieu pour ces fautes volontaires dont je me fuis rendu coupable par le déréglement de mon cœur. C'eft bien affez que je pleure ma vie voluptueufe, & que j'implore la miféricorde de mon Dieu, pour les fruits défendus que j'ai cueillis moi-même. Pourquoi exigez-vous de moi de pleurer, &

de me punir pour un crime étranger ? Je vous l'avoue, vous avez grand ſujet de pleurer vos propres crimes, & vos larmes ne ſont pas de trop pour laver vos iniquités perſonnelles. Mais je vous dis en même-temps que vous avez eu part à la déſobéiſſance de votre premier père ; que votre volonté a été corrompue dans ſa ſource ; que ſi Dieu eſt auteur de votre être par ſa puiſſance & ſa bonté lorſque vous naiſſez, Adam eſt l'auteur de votre corruption par ſon péché qu'il vous a tranſmis ; que ſi vous avez une nature qui eſt bonne, parce qu'elle eſt l'ouvrage de Dieu, vous avez un péché & une ſource funeſte de péché, qui eſt l'effet de la prévarication du premier homme : d'où vous devez conclure avec ſaint Auguſtin, qu'après ce péché, l'obligation d'en ſubir la peine, eſt une dette de tout le genre humain : *Univerſa hominum maſſa pœnas debet.* Qu'eſt-ce que Dieu vous doit ? Des peines, des punitions. Que devez-vous à Dieu ? Pénitence, réparation. Duſſiez-vous vivre auſſi long-temps que les premiers hommes, vous lui devez une pénitence auſſi longue que votre vie. Toutes les incommodités de la vie, regardez-les comme des ſuites de cet état malheureux, & faites de toutes les misères naturelles, la matière d'une pénitence volontaire. Telle eſt votre condition, tel eſt votre devoir comme enfant d'Adam.

VII. Mais, direz-vous encore, n'ai-je pas été régénéré dans les eaux ſacrées du baptême ? N'ai-je pas été lavé dans le ſang même de Jeſus-Chriſt ? Pourquoi me traiter comme un enfant du vieil homme, depuis que je ſuis devenu enfant du nouveau ? Et pourquoi faire pénitence toute ma vie d'un crime dont je ſuis innocent depuis ma ſeconde naiſſance. A cela je me contenterai de répondre avec ſaint Auguſtin, que le péché eſt aboli, mais que l'infirmité reſte. *Numquid ſanata eſt infirmitas ?* Puiſque l'infirmité reſte, il faut donc continuer l'uſage du remède propre à la guérir ; & comme cette infirmité reſtera juſqu'à la mort, c'eſt donc la mort ſeule qui doit être le terme de la pénitence.

VIII. Conſidérons quelle a été la conduite de Dieu à l'égard du premier homme, & jugeons de notre état par le ſien. Après qu'il eut reconnu ſon péché, Dieu lui pardonna. Il ne voulut point perdre ce bel ouvrage de ſes mains, cet homme qu'il avoit formé lui-même, qu'il avoit animé de

ſon eſprit, qu'il avoit fait pour être l'auteur de la nature; qu'il devoit un jour prendre lui-même, à qui il avoit donné ſa reſſemblance, & dont il devoit prendre la reſſemblance lui-même. Il voulut épargner le chef & le père de tous les hommes. Il n'exécuta pas ſur le champ la ſentence de mort qu'il avoit prononcée contre lui; il lui pardonna ſon péché: *Eduxit illum à delicto ſuo*, dit le Sage, *Sap.* 10. 1. Tertullien, *de præſcript. cap.* 52, met au rang des hérétiques ceux qui doutent du ſalut de ce premier criminel juſtifié. Mais voyons les conditions de cette réconciliation. Il ne lui dit pas: Je vous pardonne votre crime; rentrez dans tous les droits de votre première création; ſoyez encore le maître de toutes les créatures; qu'on vous ouvre une ſeconde fois la porte du paradis terreſtre; jouiſſez-y de tous les plaiſirs innocens que vous y goûtiez; vivez heureux & innocent tout enſemble, la terre vous donnera des fleurs & des fruits, & vous vivrez avec les mêmes douceurs, puiſque vous êtes rétabli dans votre première juſtice. Non, Dieu lui tient un langage bien différent; vous ſerez errant & exilé, lui dit-il, pour tout le reſte de vos jours, & un Chérubin armé vous défendra l'entrée de votre premier ſéjour. Il vous faudra gagner votre vie à la ſueur de votre viſage; la terre ſtérile & ingrate à vos travaux ne vous fournira qu'à peine des fruits pour votre nourriture, & frappée de la malédiction de votre péché, elle ne portera preſque que des ronces & des épines. Vous ſerez ſujet à mille diſgraces, environné de foibleſſes, tourmenté d'une foule d'incommodités différentes; & cela pour combien de temps? Pour neuf cents trente ans, c'eſt-à-dire pendant toute ſa vie: *Donec revertaris in terram*. Sa vie eſt bien longue; mais Dieu ne lui en épargne pas un moment de pénitence.

IX. Dieu vous a fait la même grâce; il vous a tiré de la ſervitude du péché, & de toutes les miſères ſpirituelles de votre première naiſſance; vous avez été lavés dans le ſang de Jeſus-Chriſt; on vous a imprimé ſa croix ſur le front, comme le caractère de votre ſalut; Dieu s'eſt obligé à vous donner ſon héritage, & vous avez été régénérés par ſa grâce: j'avoue tout cela; mais conſidérez que ſi vous êtes ſortis des engagemens du péché, vous êtes entrés dans les engagemens de la foi. Or, quelle eſt-elle cette foi? La foi de Jeſus-Chriſt né pauvre, la foi de Jeſus-Chriſt ſouffrant,

& humilié pendant tout le cours de ſa vie, la foi de Jeſus-Chriſt mort en croix. Voilà votre foi, & par conſéquent la pauvreté, les ſouffrances, les humiliations & la croix de Jeſus-Chriſt ſont votre partage : ne vous a-t-on pas demandé ſi vous renonciez aux plaiſirs & aux pompes du ſiècle ? N'avez-vous pas répondu que vous les abjuriez pour toujours ? N'avez-vous pas fait ce vœu à la face de toute l'Egliſe.

X. Remarquez, s'il vous plaît, qu'on peut conſidérer cette promeſſe en deux manières, ou comme une obligation volontaire de votre part, que vous avez exprimée par la bouche de ceux qui répondoient en votre nom, ou comme une condition de la part de Dieu. Par la première, un Chrétien reconnoît qu'étant reçu dans l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, il s'engage à mener une vie conforme aux exemples de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire une vie ſouffrante & pénitente. Il enviſage toute ſa vie, autant qu'elle peut s'étendre, en prononçant cet engagement, & s'oblige à ſuivre ſon état, à remplir ſon devoir juſqu'au dernier ſoupir ; il embraſſe la croix, & ne doit pas s'en ſéparer ; il meurt au ſiècle, & ne doit plus s'y attacher ; il eſt Chrétien, & qui dit Chrétien, dit un homme renouvelé, une victime de la charité, un martyr de la pénitence, un homme inſenſible à tous les plaiſirs. Cette promeſſe eſt de plus une condition de la part de Dieu dans le baptême. Montrez-moi aujourd'hui des Chrétiens dans toute la ſignification de ce nom ſublime ; montrez-moi de ces hommes qui aient fait un divorce éternel avec le monde, qui aient dépouillé toutes les penſées de ce faux honneur dont on ſe fait une idole, qui faſſent profeſſion de ſouffrir le mépris & l'humiliation ; montrez-moi de ces pauvres évangéliques, qui ne ſoient attachés par aucun lien aux biens du monde ; montrez-moi ces agneaux doux & patiens qui rendent le bien pour le mal, & qui pardonnent toutes les injures qu'on leur fait ; où ſont-ils ? où les trouverez-vous ? Déſerts de la Thébaïde, ſolitude de la Paleſtine, vous n'êtes plus les ſaintes retraites de ces illuſtres ſolitaires, qui vous ont conſacrés par leur vie angélique & par leur pénitence, vous êtes entre les mains des ennemis de Jeſus-Chriſt, vous avez perdu vos Chrétiens, & l'on n'en trouve plus ailleurs, parce qu'on n'y voit plus de véritables pénitens. Une condition de la part de Dieu dans le baptême : Vous

voulez être Chrétien, vous voulez être enfant de Dieu, j'y consens, je vous reçois; mais à condition que vous réparerez votre péché, que vous serez dans un état de pénitence perpétuelle, que vous étoufferez l'amour, les plaisirs & toutes les convoitises, en un mot, que vous serez de vrais disciples de Jesus-Christ, de vrais Chrétiens. S. Cyprien définit un Chrétien: *Jugulator voluptatis*, si vous manquez à cette condition, vous êtes des parjures, vous ne méritez pas le nom de Chrétiens, vous n'en avez pas les mœurs, vous n'en obtiendrez pas les récompenses.

XI. Vous ne doutez pas que vous ne soyez pécheurs d'inclination : j'en appelle à votre conscience, & je vous demande si vous ne sentez pas en vous un certain penchant qui vous entraîne presque malgré vous-même au mal, penchant que S. Augustin appelle le poids de la cupidité, & que S. Paul avoit appelé la loi du péché. Or, le poids de la cupidité qui nous entraîne, cette loi du péché qui nous domine, c'est la source d'une obligation à la pénitence qui doit durer toute la vie, comme une précaution contre notre propre foiblesse, & un préservatif contre l'inclination de la nature corrompue qui nous porte au péché.

XII. Quoique la rédemption de J. C. ait été surabondante quant au mérite, puisque Jesus-Christ n'a rien fait qui ne soit d'un mérite infini, & quant à l'effet, puisqu'il a répandu son sang pour tout le monde, & qu'il a détruit le péché, ensorte qu'on doit dire avec le Prophète : *Copiosa apud eum redemptio*; il est pourtant vrai dans un sens que les Pères & les Théologiens ont reconnu pour orthodoxe, d'après saint Paul, que la rédemption n'est pas totalement achevée, soit à l'égard de nos corps, soit à l'égard de nos ames. Pour le premier, c'est saint Paul qui nous l'apprend : *Expectantes redemptionem corporis nostri*, & dans un autre endroit, il console les fidelles sur l'espoir d'un Rédempteur qui viendra pour la seconde fois, & qui réformera nos corps vils & abjets, pour les rendre conformes à son corps glorieux : *Qui reformabit corpus humilitatis nostræ.* Que sont en effet nos maladies accablantes, nos infirmités ordinaires, que sont les soins de cette vie laborieuse, qu'est cette source de corruption & de mort qui abrège nos jours & nos années? Qu'un reste de péché qui se fait continuellement sentir, un affoiblissement de notre nature criminelle, & une suite du premier crime

qui n'eſt pas encore étouffé. La rédemption de l'eſprit n'eſt pas non plus achevée ; Jeſus-Chriſt a détruit l'ame du péché ; mais il en a laiſſé des reſtes miſérables. La tête du ſerpent eſt coupée, mais ce corps ſans tête conſerve encore des mouvemens dangereux : cette loi cruelle & ſéditieuſe qui faiſoit gémir ſaint Paul, qui s'attachoit à ſes membres, & qui combattoit ſon eſprit : *Legem repugnantem legi mentis meæ.* Un affoibliſſement de raiſon, une dépravation de volonté, un penchant au mal, une lenteur & une foibleſſe pour le bien : voilà ce qu'il ſentoit en lui, & ce que nous éprouvons en nous.

Dieu ne pouvoit-il pas guérir, non-ſeulement nos plaies, mais encore en effacer les cicatrices ? Ne pouvoit-il pas nous délivrer, non-ſeulement du péché, mais encore de l'inclination au péché ? Celui qui avoit créé notre nature dans la juſtice, ne pouvoit-il pas la rétablir dans la même juſtice ? Pourquoi donc nous a-t-il laiſſé cette ſource funeſte du péché ? Les ſaints Pères en donnent pluſieurs raiſons. Tertullien dit que c'eſt un effet de la ſageſſe miſéricordieuſe de Dieu, pour nous donner moyen de vaincre, en nous fourniſſant des ſujets de combattre. Saint Auguſtin reconnoît que c'eſt un effet de la juſtice de Dieu qui a voulu nous laiſſer, pour notre honte & pour notre punition, des caractères de notre péché, pour nous humilier & nous tenir dans une continuelle défiance de nous-mêmes. Il a voulu que nous euſſions toujours devant les yeux les images de notre première malice, pour nous obliger à une pénitence perpétuelle. Ce corps eſt ſujet à mille incommodités, je les ſouffrirai donc avec patience, comme la ſuite & la peine de mon péché. Cet eſprit qui ne ſe porte plus au bien qu'avec répugnance, ces nuages qui s'élèvent ſans ceſſe du fond de nos cœurs, & qui obſcurciſſent, qui enveloppent notre raiſon, ce feu des paſſions qui ſe ranime au moindre choc, obligation toujours nouvelle de combattre, ſujet continuel de pénitence. Maux du corps, maux de l'ame, c'eſt par-là, comme ſaint Paul nous l'enſeigne, que nous accompliſſons ce qui manque aux ſouffrances de Jeſus-Chriſt : *Ea quæ deſunt paſſionibus Chriſti.* Si vous ſouffrez dans un autre eſprit que dans cet eſprit de ſatisfaction, les peines du corps, vous ſouffrirez inutilement : ſi vous ne réprimez par la pénitence vos inclinations vicieuſes, vous ſerez entraîné dans

les abîmes du péché. Il faut toujours avoir le couteau de la mortification en main, & quand ? Dès aujourd'hui, & quand encore ? Demain, & quand enfin ? Toute votre vie : *Regere motus animi, litigare quotidie contra vitia sua, increpare quâdam censurâ, vitam & mores & onera qualiacumque, hæc qui facit, perrupto Passionis muro, ad Regem cælorum ascendit.* La raison de cela, c'est que le royaume des cieux souffre violence, & qu'il n'y a que ceux à qui la pénitence met les armes à la main qui le ravissent. Pénitence intérieure, pénitence extérieure, voilà le chemin du Ciel, il ne se donne plus depuis l'Evangile, il se gagne. Les Chrétiens ne sont pas de ces conquérans qui se rendent maîtres des Provinces & des Royaumes par un seul combat, il faut qu'ils livrent autant de combats qu'ils ont de devoirs à remplir, de vertus à pratiquer, d'occasions à fuir, de chutes à éviter ; c'est une guerre qui dure autant que la vie.

XIII. Etre pécheurs d'origine, c'est une misère déplorable, c'est mourir en naissant, c'est être enveloppé dans les ténèbres du péché, lorsqu'on commence à voir la lumière du jour ; mais quelque grand malheur que ce soit, ce n'est après tout qu'un malheur qui vient d'un principe étranger. Objets de pitié, l'Eglise déplore notre infortune, & cette tendre mère y remédie aussitôt qu'elle le peut. Etre pécheur d'inclination, c'est un état qui n'est guères moins déplorable ; c'est être dans un danger continuel de pécher, dans une triste nécessité de se faire la guerre sans relâche, s'opposer à toutes les inclinations perverses de la nature, & d'entretenir une division intérieure de soi-même avec soi-même. Cet état est un sujet de crainte & de tremblement, mais ce n'est pas un péché. Suite malheureuse du péché, occasion de chute pour les foibles, mais en même-temps occasion de mérite pour les saints : mais être pécheur d'action & de volonté, se mettre par sa propre faute dans les chaînes du péché, se rendre par choix & avec réflexion esclave du péché, c'est le plus grand de tous les désordres ; c'est avoir en soi-même toute la corruption, toute la noirceur, & toute la malice du péché. Dans cet état, non-seulement nous sommes abandonnés de Dieu, mais nous l'avons abandonné nous-mêmes. N'est-ce pas là pour un Chrétien, l'excès & le comble de la misère ? Mais aussi n'en résulte-t-il pas l'obligation la plus étroite & la plus indispensable de faire pénitence

tence jusqu'au dernier moment de la vie ? Où la chercherons nous cette obligation? Parmi les Anges? ils n'en ont pas besoin, puisqu'ils n'ont pas péché : parmi les démons ? ils ne la méritent pas ; ils ne peuvent plus la faire ; ils sont fixés immuablement dans le péché. Si elle est quelque part, ce ne peut donc être que dans le pécheur touché du repentir de ses fautes.

XIV. Il faut remarquer qu'il y a deux effets principaux du péché, l'attachement à nous-mêmes, & l'éloignement de Dieu. Ces deux effets se rencontrent, non-seulement du côté de l'homme pécheur, mais encore du côté de Dieu offensé. Par le péché, nous recueillons & nous arrêtons en nous-mêmes toutes les complaisances, toutes les affections, tous les sentimens que nous devons avoir pour Dieu. Nous devenons idolâtres de nous-mêmes & des créatures. Dieu aussi se retire de nous ; il arrête en lui toutes ses grâces, toutes les lumières qui devoient éclairer le pécheur, toutes les ardeurs de la sainte charité qui le devoient embraser. Le pécheur étant séparé de Dieu, Dieu se sépare aussi du pécheur; il n'a pour lui que des pensées de vengeance & de colère. Or, la pénitence a deux effets contraires ; elle fait que nous retournons à Dieu, en nous séparant de nous-mêmes, & que Dieu se rend à nous. Nous nous détachons de nous, & Dieu se détache de sa vengeance. Nous nous repentons de l'avoir offensé, & il se repent de nous avoir voulu punir. Par ce double effet de la pénitence, l'ordre renversé par le péché se trouve rétabli; Dieu rentre dans ses droits, & l'homme de son côté rentre dans la dépendance qui est attachée à la condition des créatures, & dont il étoit sorti par le péché.

XV. Quelle règle plus sure & plus respectable pouvons nous proposer aux Chrétiens que l'exemple de Jesus-Christ. Or, la pénitence de ce divin Sauveur a été continuelle. Dès le moment de sa conception, il a conservé dans son cœur toutes les affections de la Croix ; & tous les instans de sa vie, n'ont été qu'une suite de souffrance : *Usque ad passionem effectus hostia*, dit Tertullien. Il n'a pas attendu le temps de sa mort comme la plupart des Chrétiens attendent leur vieillesse. Dites à ce jeune homme débauché : Faites pénitence, il vous répondra : Je suis jeune, attendez que le sang soit un peu refroidi, & que l'expérience m'ait appris à con-

noître les biens auxquels vous m'exhortez à renoncer. Demandez à cette dame pourquoi elle ne fait point pénitence, elle vous répondra : J'y songerai quand les rides seront venues sur mon front, que la vieillesse m'avertira qu'il est temps de quitter le monde. Nous faisons comme ces juges, qui ne pouvant point arrêter des criminels fugitifs, les font crier à son de trompe, & les font punir en effigie. De même, quand nous avons été déréglés dans notre jeunesse, nous laissons échapper ce jeune qui mérite d'être puni, & nous faisons tomber la peine sur un vieillard qui n'est que le fantôme & l'effigie de celui qui a péché.

XVI. L'exemple de Jesus-Christ doit encore nous garantir d'une autre erreur trop commune en matière de pénitence. Nous la regardons ordinairement comme un supplice, & non comme une satisfaction qui doit être tout à la fois amoureuse & volontaire. La mort de Jesus-Christ a été libre, au lieu que la nôtre est forcée. Cependant nous pouvons la rendre en quelque sorte libre comme la sienne, en l'acceptant avec soumission & de toute la plénitude de notre volonté. Il en est de même de notre pénitence, en ce qui concerne les maux de la vie, comparée avec la pénitence de cet homme-Dieu. Elle fut toute de son choix, & la nôtre est nécessaire. Mais nous pouvons en quelque sorte la rendre libre, autant qu'il dépend de nous, par une acceptation humble & généreuse des peines qui sont inséparables de notre nature & de notre condition.

Pour faire une pénitence sincère, effective & digne d'être acceptée, que faut-il ? Je vais le dire en peu de mots. Il faut qu'elle soit surnaturelle dans son principe, entière dans ses circonstances, prompte dans son exécution, sans cela je n'oserois l'appeler qu'une apparence de conversion, une ombre de douleur, un fantôme de pénitence, parce qu'elle n'en a que les dehors. Si c'est une crainte naturelle, & non pas un motif d'amour qui vous fait agir, si vous ne quittez pas tout le péché avec toutes ses dépendances, si vous différez de vous convertir jusqu'à l'extrémité, endossez la haire & le cilice, répandez de vos yeux des torrens de larmes, allez vous bâtir une cellule dans le fond des déserts, desséchez votre cœur à force de soupirs & de regrets ; vos larmes inonderont votre visage, mais elles ne vous sauveront pas ; votre cilice couvrira votre corps, mais non pas la mul-

titude de vos péchés; vos soupirs seront des marques de vos péchés, & n'en seront pas les remèdes; & vous serez dans votre désert comme un pécheur retiré, & non pas comme un pécheur solitaire. Je vous vois changé, mais je ne vous tiens pas converti. Mais si votre pénitence est animée de l'esprit de Dieu, qui est un esprit d'amour; si elle attaque & travaille à détruire le péché dans toutes ses circonstances; si elle vous fait renoncer à toutes les affections du péché, & fuir toutes les occasions du péché: enfin, si elle vous fait appréhender de perdre un seul instant sans vous donner à Dieu, & de lui ravir la plus petite portion d'une vie qui doit lui être consacrée toute entière: à ces traits je reconnoîtrai la véritable conversion, & je me réjouirai avec les Anges de ce qu'il y a un vrai pénitent de plus dans l'Eglise de Jesus-Christ.

REFLEXIONS sur la crainte de Dieu.

I. TOUT pécheur, même après sa conversion, doit vivre dans une crainte perpétuelle des jugemens de Dieu; & cette crainte bien réglée, est une partie de la pénitence, comme le mépris des menaces de Dieu, l'oubli de sa justice, & la fausse confiance en sa bonté a fait partie du péché. C'est ce qui a fait dire aux Prophètes: Que le commencement de la sagesse, est la crainte de Dieu: *Initium sapientiæ, timor Domini*; & aux saints Pères, tantôt que la crainte est le fondement du salut, tantôt qu'elle est la mère de l'espérance, la fidelle compagne de la pénitence: *Fundamentum salutis, comes pœnitentiæ, custos dilectionis.* Je sai bien qu'il seroit à souhaiter que nous n'eussions pour Dieu d'autre sentiment que l'amour. C'étoit le premier dessein de Dieu. Il aimoit ses créatures, & il vouloit en être aimé; & l'on peut dire que c'est en quelque sorte forcément & par nécessité qu'il s'en fait craindre, & qu'il se détermine à les punir. La crainte, comme dit Tertullien, n'est donc une vertu que depuis que la nature a été corrompue. Quand nous étions innocens, l'amour étoit notre partage; depuis que nous sommes pécheurs, la crainte est un sentiment légitime & nécessaire pour nous contenir dans le devoir: Dieu nous attiroit à lui par ses récompenses, il nous épouvante par ses

jugemens. Cette différence de conduite eſt conforme à celle des deux états de l'homme juſte & de l'homme coupable. Le péché a pour nous tant d'attraits, qu'il ſeroit plus ordinaire s'il étoit impuni ; la voie de perdition eſt une voie large, tout le monde s'y jeteroit s'il n'y avoit rien à craindre lorſqu'on ſeroit parvenu au terme. Qui eſt-ce qui ſe mettroit en peine de conſerver ce qu'il pourroit perdre ſans danger ? Nous ſommes ſaiſis d'une ſainte frayeur ſur le ſujet des menaces terribles du Créateur, & à peine nous retirons-nous de nos déréglemens. Que ſeroit-ce donc s'il ne nous menaçoit point ? *Tot illecebris mali expugnantibus bonum, quis illud appeteret quod impunè contemneret ? Quis cuſtodiret quod ſine periculo amitteret ? Legis mali viam latam & frequentiorem, omnes illam ingredirentur, ſi nihil in illâ timeretur. Horremus terribiles minas Creatoris, & vix à malo avellimur ; quid ſi nihil minaretur ?* Il ſuit de-là que dans l'état de pénitence, il faut mêler l'amour & la crainte. Nous méritons le châtiment, & nous ſommes ſujets à la juſtice ; nous avons à faire à un Dieu qui eſt notre père par ſa douceur & par ſa clémence, mais qui eſt notre maître pour l'obſervance de l'ordre & de la dépendance. Il a une puiſſance amoureuſe & une autorité ſévère ; il veut être aimé par religion & par piété ; il veut être craint par devoir & par néceſſité : *Patrem clementiâ, dominum diſciplinâ ; patrem poteſtate blandâ, dominum ſeverâ ; patrem diligendum piè, dominum timendum neceſſariè.*

II. La Religion chrétienne diffère de toutes les autres, en ce que c'eſt une Religion qui conſiſte en un culte & une adoration de cœur, d'eſprit & de vérité. Les autres ne demandent que l'action, celle-ci examine l'intention & les motifs qui font agir ; les autres n'exigent que l'accompliſſement du précepte, celle-ci veut encore la pureté du cœur ; elle ne ſe contente pas de la lettre, elle va juſques dans l'eſprit pour ſonder les principes de nos bonnes œuvres, & conſidérer non-ſeulement ce que nous faiſons, mais encore la manière dont nous le faiſons : enſorte que pour faire une action vraiment chrétienne, il faut non-ſeulement qu'elle ſoit bonne dans ſa ſubſtance, mais encore qu'elle le ſoit dans ſon principe & dans ſa fin. Or celui qui accomplit un commandement par la ſeule crainte du châtiment, fait ce qu'il doit, mais il ne le fait pas comme il doit : *Qui ſolo timore præceptum facit, aliter quàm debet, facit.* Suivant ce principe, examinons

la pénitence de la plupart des pécheurs. Après qu'on leur a représenté les peines que souffrent les damnés qui ont mené une vie semblable à la leur, qu'on leur a parlé de la grandeur & de l'éternité de ces supplices, ils ont horreur de s'être exposés à tous ces dangers, ils prennent la résolution de souffrir plutôt la pénitence qu'on leur impose en cette vie, que les peines dont ils sont menacés dans l'autre; vous leur voyez quitter les plaisirs pour un temps, & se ranger à leur devoir. Mais sont-ils de véritables pénitens? Ils versent des larmes, ils jeûnent, ils prient, ils se mortifient, si vous voulez, mais après tout, & malgré ces belles apparences, ils n'en aiment pas Dieu davantage : c'est qu'ils craignent ses jugemens, sans cela vous les verriez se conduire tout autrement. Pourquoi cet homme du monde va-t-il se prosterner aux pieds des Autels? Pourquoi vient-il se jeter aux pieds d'un Prêtre pour y découvrir les mystères d'iniquité si long-temps cachés au fond de sa conscience? c'est qu'on l'a menacé de l'enfer. Pourquoi cette Dame gémit-elle & arrache-t-elle tous ces ornemens dont elle avoit accoutumé de se parer? c'est qu'elle craint d'être damnée. Tout cela est bon & louable en soi, mais s'il n'y a que ce motif de notre conversion, nous pouvons bien vivre à l'extérieur dans les exercices de la pénitence, sans que nous soyons pour cela de véritables pénitens. On ne voit dans toutes ces pratiques si saintes en apparence, que des actions morales, & non des vertus chrétiennes, parce qu'elles ne viennent point d'un cœur animé & conduit par l'amour, mais d'un principe de crainte & d'amour propre. Ainsi quand vous feriez tout ce qu'il faut, vous ne le faites pas comme il faut, & vous manquez dans le principe : ç'en est assez pour vous faire perdre aux yeux de Dieu tout le fruit de votre pénitence : *Qui adhuc ideò benè agit quia pœnam timet, Deum non amat, necdum est inter filios.* S. Aug. Serm. 23.

III. C'est une maxime constante dans la doctrine de saint Augustin, qu'il faut deux choses pour faire une pénitence véritable & salutaire : de la haine & de l'amour. Il faut qu'un cœur se partage entre ces deux sentimens; qu'il haïsse & qu'il aime, qu'il ait horreur de son péché, qu'il soit touché d'amour pour ce Dieu qu'il a offensé par son péché : *Pœnitentiam certam non facit, nisi odium peccati & amor Dei.* Or celui qui n'agit que par la crainte des supplices n'aime point

Dieu. Il s'aime lui-même ; & ce n'eſt pas pour plaire au Seigneur qu'il s'abſtient du crime, ni pour éviter le malheur de l'offenſer, mais uniquement pour éviter celui d'être puni. Eteignez les flammes de l'enfer, & tout auſſitôt il rallumera le feu de ſes paſſions ; ôtez la juſtice de Dieu, il ſe livrera ſans crainte à tous ſes dérèglemens. Il n'aime donc pas Dieu, cela eſt évident. Il ne hait pas non plus le péché ; & s'il ne le commet pas hardiment, la crainte ſeule arrête ſa main ; & ſi la cupidité ne ſe manifeſte pas au dehors, il n'en eſt pas moins vrai que la ſource du mal eſt dans le cœur, & que la cupidité y règne, quoiqu'elle ſoit cachée dans les replis de la conſcience : *Non eſt foris negotium malæ cupiditatis, ipſa enim cupiditas tectus eſt hoſtis.* Vous diriez que c'eſt un corps bien ſain, mais le poiſon qui le tue, eſt au fond de ſon cœur. C'eſt un pénitent d'action, & un pécheur de déſir & d'affection. Otez-lui le mal qu'il craint, il fera le mal qu'on lui défend. Il eſt criminel dans ſa volonté, parce qu'il voudroit bien faire le mal qu'il ne fait pas. Il n'eſt pas juſte, parce qu'il voudroit qu'il n'y eût aucune juſtice : *Quis coram Deo innocens invenitur, qui vult fieri quod vetat, ſi ſubtrahas quod timet ? In ipsâ voluntate reus eſt qui vult facere quod non licet fieri, ſed ideò non facit quia impunè non poteſt fieri. Quantùm in ipſo eſt, mallet non eſſe juſtitiam peccata prohibentem atque punientem.* Aug. Ep. 144.

IV. Cependant c'eſt une maxime dans la morale chrétienne, que pour avoir une contrition qui puiſſe faire un vrai pénitent, il faut haïr le péché autant pour le moins que la peine due & réſervée au péché : *Ille peccare metuit, qui peccatum ipſum tanquam gehenna odit* ; & que dans la pénitence on hait autant le péché qu'on aime la juſtice : *Tantùm quiſque peccatum odit, quantùm juſtitiam diligit.* Cette maxime eſt de saint Auguſtin, & tous les maîtres de la morale chrétienne l'ont adoptée. Voulez-vous connoître quelles ſont à cet égard les diſpoſitions de votre cœur ? Banniſſez d'abord toute préoccupation d'eſprit. Mettez-vous dans une parfaite égalité de jugement. Peſez les choſes de bonne foi. Placez d'un côté vos péchés, de l'autre les peines que vous avez méritées par votre péché : d'un côté vos médiſances, vos jalouſies, vos déſirs ambitieux, votre amour déſordonné pour le plaiſir, vos profits uſuraires, vos haines, vos duplicités, vos vengean-

ces, &c. de l'autre les ſupplices éternels qui ſont deſtinés aux médiſans, aux voluptueux, aux vindicatifs, aux injuſtes, &c. & demandez-vous à vous-mêmes, ſans vous flatter, & dans la plus exacte vérité, ce que vous déteſtez le plus. La réponſe que vous fera votre conſcience, vous apprendra ſi c'eſt le péché qui vous déplaît, ou les tourmens de l'enfer qui vous cauſent de l'effroi. C'eſt donc au tribunal de la conſcience que je vous appelle, vous tous qui êtes chargés d'iniquités, & qui craignez la juſtice vengereſſe. Ouvrez toutes les portes de l'enfer, conſidérez-y tous les genres de ſupplices, voyez-y tous les rangs des damnés, écoutez leurs cris effroyables; & ſi vous dites qu'il eſt terrible d'être damné, dites auſſitôt qu'il eſt encore plus terrible d'avoir offenſé Dieu.

V. Dans le cœur d'un véritable pénitent, la crainte des peines renferme l'amour de la juſtice. Plus le péché lui déplaît, plus il trouve la juſtice de Dieu raiſonnable. Ecoutez la plupart des gens du monde ſur ce ſujet: ils vous diront que Dieu n'eſt pas ſi ſévère qu'on le repréſente; qu'il a un fonds de bonté que tous nos crimes ne ſauroient épuiſer; qu'il veut ſe faire aimer des hommes, & non pas les épouvanter & nous éloigner de lui par la crainte; qu'il n'a pas deſſein de nous perdre; qu'il eſt notre père & non pas notre tyran: ainſi détruit-on peu-à-peu l'idée qu'on doit avoir de la juſtice divine, & l'on parvient à ne la plus craindre. Qu'on eſt encore loin d'entrer dans les voies de la pénitence quand on penſe de la ſorte! combien de pécheurs ne ſe ſont-ils pas perdus à jamais, pour s'être repoſés avec trop de confiance ſur ces fauſſes maximes! Il y en a, dit Tertullien, qui croient bien que Dieu eſt juſte, mais ils voudroient qu'il ne le fût pas. Choſe déplorable, ajoute ce Père; ils corromproient, s'ils pouvoient, la juſtce même. Ils ne nient pas la divinité, mais ils ſeroient contens, s'il ſe pouvoit faire, qu'il n'y en eût point. Ils ſavent qu'il y a un enfer, mais ils s'eſtimeroient heureux s'il n'y en avoit point; la foi des Myſtères eſt dans leur eſprit, mais la malice & la corruption du péché eſt en même temps dans leur cœur. D'où vient cela? C'eſt qu'ils n'ont qu'une crainte qu'ils voudroient ne point avoir; & que s'ils s'abſtiennent quelquefois par ce motif des actions que la loi défend, ils s'en rendent coupables au-dedans par la mauvaiſe diſpoſition de leur volonté.

VI. Voulez-vous comprendre cette vérité par une comparaiſon tout-à-fait juſte, auſſi eſt-elle de ſaint Auguſtin? Repréſentez-vous un loup raviſſant qui ſort d'une forêt, & qui cherche des troupeaux d'innocentes brebis, ou pour aſſouvir la faim & la ſoif de ſang qui le preſſe, ou pour contenter ſa férocité naturelle. Il approche de la bergerie, examine toutes les avenues, & dévore déjà des yeux la proie qu'il prétend dévorer en effet; mais il entend des chiens qui aboient; il voit un berger qui veille avec ſa houlette menaçante; il s'en retourne ſur ſes pas tout ſaiſi de frayeur: vous diriez d'abord qu'il a perdu toute ſa cruauté, tant il paroît triſte & abattu. Mais après avoir fait un peu de réflexion ſur le motif qui le fait agir de la ſorte, le trouveriez-vous bien changé? Diriez-vous qu'il étoit venu loup & qu'il s'en retourne mouton, ou du moins que c'eſt un loup le plus doux & le moins malfaiſant de ſon eſpèce? *Numquid quia ovem non tulit, ideò lupus venit & ovis rediit?* Vous vous tromperiez, il eſt toujours le même; il eſt venu frémiſſant de rage, il s'en retourne tremblant de crainte; ſon extérieur eſt un peu changé, ſon tempérament ne l'eſt pas; il eſt auſſi cruel & auſſi loup qu'il ait jamais été: *Lupus venit fremens, lupus redit tremens; lupus tamen eſt & timens & fremens.* Faites que le berger s'endorme avec ſes chiens, & qu'il ceſſe de veiller ſur le troupeau, vous verrez alors que c'eſt la crainte ſeule qui le retient, & que ſa cruauté eſt renfermée toute entière dans ſon cœur. Image naturelle & ſenſible du faux pénitent, qui tient aux objets de ſa paſſion par les inclinations & les ſentimens ſecrets de ſon ame; mais qui ne s'en prive, & ne s'en éloigne, que parce qu'il voit Dieu armé pour le punir, & les feux de l'enfer allumés pour l'engloutir: c'eſt le loup qui n'eſt pas moins un animal cruel & ſanguinaire, ſoit qu'il frémiſſe du déſir de dévorer les brebis, ſoit qu'il s'éloigne du troupeau en tremblant, parce que le berger & les chiens ſe préparent à lui donner la mort: *Lupus tamen eſt & fremens & timens.*

VII. Déplorons la foibleſſe, ou pour mieux dire, l'ingratitude du cœur humain. Dieu l'a fait d'une nature portée à la tendreſſe & à la ſenſibilité, pour le rendre capable d'aimer. Il ne paroît occupé qu'à ſe l'attacher par des bienfaits. Faut-il après cela qu'il ſe profane & ſe dégrade, en proſtituant ſon amour à tout autre objet que Dieu; faut-il qu'à ce Dieu ſi

digne d'être aimé, il réserve d'autre sentiment que celui de la crainte. Je sai bien que cette crainte peut devenir utile, quand elle est bien réglée, & qu'elle est même nécessaire aux pécheurs, sur-tout dans les premiers temps de la conversion. Cœurs endurcis, nous sommes obligés de compatir un peu à vos infirmités spirituelles; si vous ne pouvez pas encore désirer la face de Dieu, craignez au moins les feux qu'il vous prépare; si les récompenses ne vous invitent point à la vertu, que les supplices au moins vous détournent du vice; & si ce qu'il vous promet n'est pas capable d'exciter vos désirs, que les maux dont il vous menace vous inspirent au moins une vive crainte : *Si nondùm desiderant faciem Dei, vel ignem timeant, supplicia terreant quem præmia non invitant, vile est tibi quod Deus pollicetur, contremisce quod minatur.* S. Aug. in Psal. 49. On souffre cette crainte aux pécheurs comme un aiguillon pour les exciter, & comme un frein pour les contenir; mais il faut pour être bonne & salutaire, que cette crainte soit animée par la charité; quand vous pourriez pécher éternellement & impunément, quand Dieu renonceroit aux droits essentiels qu'il a de vous juger, quand tous les feux allumés par sa justice seroient éteints, quand il n'y auroit point de démons pour être les tyrans des damnés : *In quâlibet æternitate & impunitate delicti*, il faudroit vivre selon Dieu, & faire par un principe de charité ce què les imparfaits ne font que par un principe d'intérêt; il faudroit toujours craindre, & quoi? non d'être puni, mais de déplaire; que dis-je? & à qui est-ce que je parle? *Hæc amantibus pœna est non contemnentibus.* Ah! ce malheur de déplaire à Dieu, c'est la peine de ceux qui l'aiment, non pas de ceux qui le méprisent. Ceux qui ont ressenti les douceurs spirituelles savent ce que je dis; ils savent que le souverain désir d'un chrétien & d'un pénitent, est de vivre & de mourir uni à Dieu par la charité, & que la souveraine crainte est d'en être séparé par le péché; s'ils craignent la colère de Dieu, ils craignent encore plus les péchés qui en sont la source. Voilà suivant la doctrine de saint Augustin, la crainte qui s'accorde avec l'esprit du christianisme. Demandez à Dieu, du plus profond de votre cœur, sa crainte & sa charité; considérez la grandeur de Sa Majesté, l'excellence de ses perfections, les biens que vous avez reçu de lui. Combien est déplorable le sort

de ceux qui l'offensent, & combien est grand le bonheur de ceux qui l'aiment. Servez-le, non pas avec un cœur partagé, mais avec un amour généreux, plein & sans partage, & si vous craignez quelque chose dans cette vie, que ce soit de perdre la charité.

RÉFLEXIONS *sur l'Aumône.*

I. L'ÉCRITURE me fait trembler lorsqu'elle parle des richesses ; elle les nomme des trésors d'impiété : *Thesauri impietatis*, Prov. 10. des idoles d'iniquité : *Mammona iniquitatis* ; Luc. 16. elle ne les fait connoître que par leurs mauvais effets, & ne met les riches qu'au rang des criminels. Si elle parle des riches, c'est pour les traiter de réprouvés, & pour lancer sur eux des anathèmes : *Væ vobis divitibus.* Si elle rapporte l'histoire d'un riche voluptueux & fortuné pendant sa vie, c'est pour le faire voir au milieu des flammes après sa mort ; par-tout accusations ; par-tout prophéties funestes ; par-tout malédiction & arrêts effrayans. Que deviendront-ils donc ? Devons-nous croire qu'ils soient privés de tous les moyens de salut ? Non, sans doute, & les saints Pères, qui sont les oracles de l'Eglise, nous apprennent que les riches peuvent se sanctifier par leurs richesses ; qu'ils peuvent être les instrumens de la miséricorde & de la providence de Dieu ; que les richesses ne sont criminelles, que par le mauvais usage qu'on en fait.

II. S. Chrysostôme dit que les biens temporels passent par trois sortes de mains ; premièrement, celles de Dieu ; secondement, celles des riches ; troisièmement celles des pauvres : Dieu en est le principe, le riche en doit être l'administrateur : le pauvre à qui Dieu communique ses droits, ne peut être frustré de la portion qui lui est destinée. Il est bon de considérer les richesses sous ces différens rapports, pour connoître les vrais fondemens du précepte de l'aumône.

III. Ne croyez pas que ce soit le hasard, ou une fortune aveugle qui fasse les riches & les pauvres ; qui répande les biens sans considérer à qui elle les donne ; qui accorde aux uns le superflu, & qui refuse aux autres le nécessaire ; qui élève ceux-ci dans l'abondance, & qui réduit ceux-là à la dernière mendicité. Ce n'est pas une destinée sans vues qui

fait ces différences : vous vous trompez, libertins, si vous le croyez : *Felicitas dea non est, sed Dei donum : Deus est felicitatis autor & dator : neque hoc temerè quia Deus est, neque fortuitò, sed pro rerum ordine ac temporum, occulto nobis, notissimo sibi.* Les riches n'ignorent pas qu'ils ont reçu de Dieu leurs biens, mais ils s'imaginent qu'il ne les leur a donnés que pour soutenir leur qualité, pour s'en faire honneur dans le monde. Mais il n'est guères d'erreur plus grossière & plus funeste. Les biens de ce monde, quoique temporels de leur nature, rentrent dans l'ordre des choses surnaturelles, quand on les considère d'après les vues & les desseins de la Providence. Dieu veut sauver les riches par leurs biens, en leur donnant le moyen de faire de bonnes œuvres, ensorte que l'on peut dire : *Propter pauperem dives, propter divitem pauper.* Le riche est la ressource officieuse du pauvre, & le pauvre fournit au riche l'occasion d'acquérir des mérites, en exerçant la miséricorde.

IV. Voulez-vous savoir pourquoi il y a des pauvres & des riches ? c'est pour les sanctifier les uns par les autres. Voilà les desseins de Dieu, & le secret de sa conduite dans l'inégale distribution des biens temporels. Pauvre, Dieu veut te sauver par la patience : riche, Dieu veut te faire obtenir le ciel par la charité miséricordieuse & libérale. Dieu pourvoit également aux nécessités de nos corps & à celles de nos ames ; il prétend que nous lui rendions un hommage & un tribut de reconnoissance pour l'un & pour l'autre. Il veut que nous lui payions en quelque façon sa charité par la nôtre, & que nous imitions l'exemple qu'il nous donne. C'est sa miséricorde qui donne aux riches les biens de la terre : c'est la miséricorde des riches qui doit les lui consacrer. Il veut même que nous exercions la miséricorde pour obtenir la sienne ; & que nous méritions d'être soulagés dans nos nécessités spirituelles, en soulageant les besoins temporels de nos frères.

V. Il y a trois sortes de riches également réprouvés dans les saintes Ecritures ; 1°. riches superbes : c'est pour être préférés aux autres, c'est pour s'élever au-dessus, qu'ils étalent avec ostentation leur faste & leur opulence. Ils sont même superbes à l'égard de Dieu ; ils attribuent à leur bonheur, à leur industrie, l'établissement de leur fortune. Ils disent comme ce Prince insolent dont parle Ezéchiel :

Meus est fluvius, ego feci memetipsum. Je suis l'auteur de ma fortune ; ces biens sont le fruit de mon travail ; j'en ai fait mes biens ; je ne les dois qu'à moi. 2°. Riches avides : ceux-ci reconnoissent Dieu pour auteur de leur prospérité, ils le remercient de ses dons : *Benedictus Deus, quia divites facti sumus* ; mais au moindre revers, ils changent de langage : *Venit lucrum, confitetur* ; *venit hæreditas, confitetur* ; *venit damnum, blasphemat.* Ils ne peuvent soutenir aucune perte, pour légère qu'elle soit, sans se plaindre, sans attaquer le Ciel, sans l'accuser d'injustice : c'est qu'ils n'en ont pas assez. 3°. Riches impitoyables : c'est le plus grand malheur des richesses : elles rendent un cœur insensible aux inspirations de Dieu & aux misères du prochain, parce que l'habitude du bonheur empêche de songer aux infortunes des autres, & parce qu'une pente naturelle porte les heureux du siècle à ne faire usage de leurs richesses que pour eux-mêmes, sans penser à ceux qui éprouvent toutes les horreurs de la pauvreté, par la privation du nécessaire.

VI. Un des grands désordres que cause l'amour des richesses dans le monde, c'est qu'il rompt tous les liens de la société ; point d'amitié si tendre ; point d'alliance si glorieuse ; point de parenté si proche ; point de liaison si étroite, que cette passion ne refroidisse, n'interrompe, ne sépare, ne détruise. Elle suscite des procès entre les amis : elle arme les frères contre les frères : elle divise les familles les plus unies. Il n'est point de lien à l'épreuve de l'intérêt : *Unitatem dividunt, fraternitatem separant*, dit saint Chrysologue. En voulez-vous savoir la raison ? c'est qu'on n'a qu'un cœur, & qu'on ne peut avoir qu'un attachement ; &, suivant ce principe : *Non diligit proximum, qui diligit aurum.* De-là viennent les inimitiés, les haines irréconciliables, les jalousies mortelles. On ne peut s'éloigner plus ouvertement des intentions de la Providence : elle veut que les biens temporels soient des principes d'union dans le christianisme, & ne les accorde aux Chrétiens que pour le soulagement des pauvres. Que les impies s'en servent pour opprimer les foibles & commettre des injustices, les Chrétiens ne s'en doivent servir que pour conserver l'unité du christianisme, en conservant la vie des pauvres. Il suit de-là que l'aumône est un devoir de justice & de religion, & qu'elle fait en quelque sorte partie du culte que nous devons à Dieu.

VII. Mais une autre considération me touche encore : ce misérable est homme comme moi ; quand je n'aurois que les principes de la nature & de la vertu morale, je devrois avoir pitié de lui. Il n'est pas nécessaire d'avoir un cœur chrétien ; quand il s'agit de secourir les malheureux, un cœur humain suffit. Il n'y a personne qui ne me plaise & que je ne voulusse bien servir par cette seule raison qu'il est homme ; je ne demande aucune autre recommandation. Si celui qui a besoin de mes secours, & qui les réclame, est un jeune déréglé, je pense qu'il est jeune, & que l'âge murira sa raison ; si c'est un vieillard qui s'est réduit à l'indigence par sa mauvaise conduite, je me représente qu'il en est assez puni ; si c'est un ennemi qui m'a offensé, j'espère qu'il reconnoîtra sa faute ; mais lorsque je ne trouve aucun sujet d'excuse ou de clémence, j'ai un sujet de pitié tout prêt : c'est qu'il est homme ; il y a une si grande liaison de lui à moi, que je me fais du bien à moi-même quand je lui en fais. Ce n'est pas que je veuille dire qu'il suffit d'avoir de la pitié par un mouvement naturel ; mais cette vertu morale peut, avec le secours de la grâce, devenir une vertu chrétienne ; ces mouvemens de la raison peuvent être élevés à un ordre surnaturel & former une charité chrétienne. Ce pauvre qui nous demande la vie, c'est notre frère, c'est notre chair : *Caro enim nostra est* : le laisserons-nous périr, quand nous pouvons remédier à ses maux ?

VIII. Les Chrétiens ont encore entre eux des liens plus sacrés, & plus étroits que ceux de la nature. Nous sommes régénérés dans les mêmes eaux du baptême, consacrés par les mêmes onctions, sanctifiés par les mêmes Sacremens, nourris à la même table, du Corps & du Sang de Jesus-Christ ; un même esprit doit nous animer. Si je méprise un Chrétien, je méprise ces onctions, ces participations, ce Sang & ce Corps de Jesus-Christ : quelle dureté ! Tertullien dit que l'union des cœurs, étoit une marque qui faisoit connoître les premiers Chrétiens. Les tyrans les voyoient dans l'union & la charité jusqu'à partager les besoins les uns des autres, suivant le précepte de saint Paul : *Necessitatibus sanctorum communicantes*. Ce sont donc des Chrétiens, disoient-ils ; la conséquence étoit juste. Remarquez, s'il vous plaît, que saint Paul ne dit pas seulement qu'il les faut assister, mais qu'il se faut rendre toutes leurs nécessités commu-

nes entre eux & nous par la charité; être affligé avec eux souffrir les maux qu'ils souffrent, éprouver les atteintes de la faim & de la soif qu'ils endurent; Jesus-Christ, chef & modèle de tous les Chrétiens, nous en donne l'exemple. Tout indigent ne l'est que pour soi, mais Jesus-Christ partage les peines & les misères de tous les membres souffrans de son Eglise. Il faut donc, comme Jesus-Christ, entrer dans toutes les nécessités des Chrétiens. La raison en est que vous devez considérer Jesus-Christ en la personne des pauvres. Les Saints Pères ont à ce sujet des expressions qui sont admirables; ils disent que, qui nourrit le pauvre, nourrit Jesus-Christ; que Jesus-Christ est caché dans le pauvre; qu'il tend une main invisible, lorsque le pauvre tend la sienne: *Manum extendit pauper, & accipit Christus; in paupere absconditus est Christus, &c.* Jamais ils ne sont plus éloquens & plus énergiques que quand ils traitent cette matière.

IX. Quand je considère les jugemens des hommes du monde, j'y trouve bien peu de justesse. Ils appellent heureux ceux qui sont dans l'abondance & dans les honneurs; mais ils se trompent: dans les principes du Christianisme, il n'y a d'heureux parmi les riches, que ceux dont le cœur est sensible, & la main libérale. A juger des choses suivant les idées de la Religion, qui sont les seules vraies, un riche est l'homme de la Providence, à qui Dieu n'a donné des biens que pour être l'économe, le tuteur & le nourricier des pauvres: ainsi il n'a par-dessus les autres que le soin de la dispensation: c'est le sentiment des Saints Pères & de S. Paul: *Divitibus hujus sœculi præcipe facile tribuere, communicare, &c.* Saint Augustin dit que c'est un honneur que Dieu fait à quelques-uns, & une préférence qu'il leur accorde. Il leur donne le pouvoir & la permission de prendre sur les biens qu'il leur a confiés, tout ce qui est nécessaire à l'honnête entretien de leur personne & de leur famille, mais en les obligeant de donner le reste aux pauvres. C'est à ce titre & à cette condition seulement que les biens dont ils jouissent ont été déposés dans leurs mains; ils n'en peuvent user légitimement, qu'en la remplissant.

X. Tertullien voulant exhorter à la patience des Confesseurs de Jesus-Christ qui avoient déjà passé par les premières épreuves du martyre, & qui portoient sur leurs corps l'empreinte de leurs souffrances, leur disoit: Pourquoi vous

parlerois-je de la patience que vous ſavez ſi bien pratiquer ? Pourquoi vous recommanderois-je une vertu dont vous avez donné de ſi grands exemples, & que votre cœur vous a mieux appriſe par votre conſtance dans les tourmens, que je ne ſaurois faire par mes diſcours ? C'eſt une grande conſolation pour un Paſteur des ames, pour un Orateur Chrétien quand ils peuvent adreſſer le même diſcours aux riches qui les écoutent, & leur dire : Je ne vous exhorte pas à la bienfaiſance & à la libéralité envers les pauvres ; je ne vous rappelerai pas que vous n'êtes riches que pour être bienfaiſans & charitables, que vous dirois-je à ce ſujet que vous ne ſachiez mieux que moi ? que vous apprendrois-je que vous n'ayez appris depuis long-temps par les ſaints mouvemens de la charité chrétienne, & par une pratique journalière ?

XI. La pauvreté, à la conſidérer ſelon le monde, eſt la plus affreuſe de toutes les misères de l'homme : la faim la dévore au-dedans, la nudité l'expoſe au-dehors, la honte & la confuſion la retiennent, la néceſſité la force de ſe produire ; ſi elle cache ſes maux, elle reſte ſans conſolation & ſans ſecours ; ſi elle les découvre, on la mépriſe & on la rebute. Tous les malheurs à la fois l'aſſiègent & l'environnent : mais à la conſidérer ſelon Dieu, la pauvreté eſt une choſe ſainte ; & ſuivant les maximes du Chriſtianiſme, il n'y a rien au monde de plus grand & de plus vénérable que le pauvre. Ouï, mon Dieu, ces hommes ſouffrans & abandonnés, qui ſont deſtitués de tout ſecours, qui n'ont point d'autre patrimoine que la miſéricorde publique, ni d'autres revenus que les aumônes, ſont des hommes que votre Providence ſuſcite pour les ſanctifier par la ſouffrance, & pour nous ſanctifier nous-mêmes par l'exercice de la compaſſion & de la pitié. Ce ſont des hommes ſous leſquels Dieu ſe déguiſe, ſuivant la penſée de Tertullien, qui appelle les pauvres, un Dieu déguiſé, *Deus larvatus.* Ils portent, dit ſaint Ambroiſe, un viſage ſur lequel, comme ſur un livre ouvert, quoique déchiré, on doit voir avec reſpect le caractère & l'empreinte de celui qui en eſt l'auteur. Ainſi l'on ne ſauroit outrager un pauvre, ſans commettre un ſacrilège ; & l'on ne ſauroit l'abandonner ſans offenſer cette Providence, qui en mettant ſous nos yeux des miſérables, nous oblige à titre de juſtice étroite & rigoureuſe, de les ſoulager autant que nous le pouvons.

XII. Le Saint-Esprit, qui par la bouche du Sage nous a communiqué les plus saintes & les plus utiles maximes de la morale, nous apprend cette vérité, lorsqu'il dit que le riche n'est fait que pour le pauvre : *Propter pauperem dives.* Quelle est la fin, quel est le dessein de Dieu sur ceux qui vivent dans l'abondance ? ce n'est pas de flatter leur vanité, il abhorre les superbes : ce n'est pas pour les faire marcher sur la tête des pauvres, & leur donner les moyens d'opprimer les malheureux, il condamne le faste & l'ambition : ce n'est pas de fournir des alimens à leurs passions déréglées, il est ennemi de toute sorte de déréglement. Son intention, en faisant des riches, a donc été de faire des charitables. Il les choisit pour être les instrumens de ses miséricordes, & les canaux par où doivent couler ses grâces extérieures dans son Eglise ; & met entre leurs mains les biens de ce monde pour les faire passer en celles des pauvres par leur ministère. Ainsi ceux qui possèdent avec attachement, & qui retiennent pour eux-mêmes les biens superflus que Dieu leur donne à distribuer, pervertissent l'ordre de la Providence, & manquent à une obligation essentielle de leur état. Ils répondront à Dieu de tous les maux que leur dureté fait souffrir à leurs frères. Ces larmes qui coulent des yeux des pauvres, sont comme un sang innocent que les riches sans pitié répandent sur la terre, & qui demande vengeance au Ciel. Les cris de tant de familles languissantes & abandonnées sont des accusations publiques contre eux ; & l'on peut dire que toutes les souffrances des pauvres sont les crimes du riche qui les méprise & qui ne les assiste pas dans leur nécessité pressante.

XIII. C'est une vérité terrible, mais elle n'en est pas moins constante, puisqu'elle est fondée sur la parole de Jesus-Christ dans son Evangile. Ce divin maître nous apprend lui-même, qu'au jour redoutable de sa justice, lorsqu'il jugera les impies, il aura plus d'égard aux intérêts des pauvres qu'aux siens propres, & qu'il fondera les arrêts de mort qu'il prononcera contre les réprouvés sur ce qu'ils n'auront pas donné à boire à ceux qui ont eu soif, & qu'ils n'auront pas assisté ceux que la faim tyrannisoit dans ce monde. Saint Chrysostome donne une belle raison de cette conduite. Dieu peut être considéré en deux façons, dit ce Père de l'Eglise, ou comme juge ou comme père ; comme juge, il est sévère ; comme père, il est miséricordieux : il est père

quand

quand nous l'offenſons en lui-même, il a les entrailles de ſa miſéricorde toujours ouvertes, ſon cœur parle & demande grâce pour nous: l'amour de ce bon père nous regarde comme des enfans infirmes que la corruption de la nature & la fragilité de la chair emportent loin du devoir, mais qui méritent plus de pitié que de courroux; il ne veut donc pas ſe rendre partie contre nous, tout coupables que nous ſommes; mais dans ce que nous faiſons contre nos frères, il a un cœur de juge, parce que nous avons en eux une partie offenſée qui nous accuſe à ſon tribunal. Adam offenſa Dieu en lui-même; & ſon cœur de père lui ôtant le courage de le maudire, il maudit la terre qui le portoit; mais lorſque Caïn eut tué ſon frère, Dieu le maudit en ſa propre perſonne, parce que le ſang d'Abel crioit vengeance contre lui. Que ſerions-nous, mon Dieu, ſi le ſang des pauvres crioit vengeance contre nous? Que répondront au jugement ceux qui ſeront accuſés par tant de voix, & qui ſe trouveront accablés du nombre de leurs parties? On comptera juſqu'aux ſoupirs des malheureux; on tiendra compte de tous les momens de leurs ſouffrances, pour en punir, non-ſeulement ceux qui les auront opprimés, mais encore ceux qui ne les auront pas ſoulagés dans leurs misères.

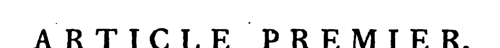
XIV. La conſidération de nos propres néceſſités, eſt une autre raiſon qui doit nous porter à partager celles de nos frères, & à les ſoulager par nos bienfaits. Nous ſommes pauvres devant Dieu, comme ils ſont pauvres devant nous. S'ils élèvent leur voix pour nous rendre ſenſibles à leurs beſoins, ne ſommes-nous pas ſans-ceſſe dans la néceſſité de crier vers le Ciel pour le toucher, & en obtenir des ſecours. Quelque différence qu'il paroiſſe entre eux & nous, nous ſommes compagnons de leur pauvreté, & leur état eſt, dans la plus exacte vérité, une vive image du nôtre. Quand les Pères nous tracent le tableau de l'ancienne Egliſe, & qu'ils nous donnent une idée du Chriſtianiſme dans ſa première pureté, ils nous diſent que les Chrétiens s'appeloient frères, & qu'il n'y avoit entre eux qu'un même cœur & qu'une même ame; on connoiſſoit les riches, non par la magnificence de leurs habits, ni par le luxe de leurs bâtimens, ni par le nombre & l'étendue de leurs poſſeſſions, mais par les œuvres de charité & de juſtice qu'ils pratiquoient: on connoiſſoit les pauvres, non par leurs vêtemens déchirés, ni

représenter qu'en visitant ceux qui gémissent dans la misère; qui portent la croix de la pauvreté & de la maladie tout ensemble, & qui sont affligés de toutes les tribulations à la fois. Imitez le glorieux Apôtre saint Paul. Il fut ravi jusqu'au troisième Ciel; il y apprit des choses si sublimes qu'il n'est pas permis de les révéler aux mortels : les secrets de la Divinité même. Quel emploi trouvera-t-il sur la terre qui soit digne de lui lorsqu'il y sera de retour? & quelle sera son occupation dans l'Eglise militante? Il se rendra le serviteur de tous ceux qui souffrent : *Quis infirmatur, & ego non infirmor?* Quel est le malade, le pauvre, l'affligé que je ne visite, que je ne console, que je ne serve, que je ne guérisse. Voilà, dit saint Bernard, la vraie charité. Descendre du Royaume des Cieux, dans un hôpital habité par des malades & des infortunés de toute espèce, & ne vivre que pour leur être utile. Ces Dames, dont l'histoire a conservé les noms vénérables, les Mélanie, les Olympiade, les Paule, les Marcelle, plus illustres par leur charité que par leur naissance & leur rang, quels exemples n'ont-elles pas laissé aux personnes de leur sexe? Elles étoient nées dans des Palais, & passoient leurs jours dans les hôpitaux, ou dans les chaumières. Ni la noblesse de leur extraction, ni la délicatesse de leur sexe, ne les detournoient de leurs pratiques charitables. On les voyoit panser les plaies des uns, rendre aux autres les services les plus bas, les consoler tous, & changer ces maisons de douleur & de larmes, en des lieux de consolation & d'action de grâces. Dieu veuille que ces beaux modèles ne soient jamais sans imitation dans l'Eglise!





CONSIDÉRATIONS CHRÉTIENNES SUR LES TENTATIONS.



ARTICLE PREMIER.

De la néceſſité de réſiſter à la Tentation.

LES principes & la pratique de toute la morale chrétienne ſont renfermés dans la vie de Jeſus-Chriſt: elle n'offre pas une circonſtance qui ne doive nous ſervir d'exemple pour nos mœurs & de règle pour notre conduite. Une des plus néceſſaires & des plus importantes inſtructions qu'il nous ait laiſſée, c'eſt cette manière prompte & efficace de réſiſter à la tentation avant qu'elle s'établiſſe dans nos ames.

Il ne raiſonne point avec le tentateur; il n'entre dans aucun éclairciſſement ſur ſes vues & ſur ſes deſſeins; mais par des réponſes sèches & poſitives, par des témoignages précis de la Loi, par des refus formels & abſolus, il le reprend, il le confond, il le repouſſe, pour nous apprendre que le moyen le plus ſûr pour vaincre la tentation, c'eſt de l'étouffer dans ſa naiſſance; qu'il eſt plus facile de l'exclure quand elle ſe forme, que de la chaſſer quand elle s'eſt une fois introduite; que différer à combattre l'ennemi, c'eſt lui donner lieu de ſe rendre inſurmontable; que dans ces guerres ſpirituelles, c'eſt vouloir être vaincu que de délibérer ſi l'on doit vaincre; & que c'eſt nous expoſer à un danger évident de notre ſalut, que d'attendre ce malheureux temps, où notre eſprit & nos ſens ſont troublés & nos forces diſſipées. Craignons de ne recueillir autre fruit de notre tardive réſiſtance que la douleur de nous voir réduits à la néceſſité de ſuccomber.

Lorſque le démon ou notre cupidité excite en nous quelque déſir & quelque deſſein contraire à la loi de Dieu, ou

nous croyons être obligés de le rejeter, ou nous ne le croyons pas. Si nous sommes dans l'incertitude à cet égard, nous renonçons donc à la foi qui nous enseigne que nous ne pouvons écouter un moment des propositions contraires à notre salut ; si nous nous croyons obligés de le rejeter, pourquoi attendons-nous que notre cœur en soit rempli, & que nous n'en soyons plus les maîtres.

Il y a comme trois degrés dans la tentation, savoir, la proposition, la sollicitation, la persuasion. La proposition est une simple vue de l'esprit, & une pensée sans réflexion qui passe & qui se perd dans sa naissance : c'est une semence de peché jetée dans l'ame, qui n'y produit rien, si la chaleur de quelque passion ne l'y fait germer : c'est une étincelle qui s'éteint après une foible lueur, si elle ne trouve une matière disposée à prendre feu & à s'enflammer. L'image d'une injure qu'on a reçue, d'un gain illégitime qu'on pourroit faire, sont à la vérité des commencemens de vengeance & d'avarice : mais s'ils demeurent involontaires, & s'ils ne touchent, pour ainsi dire, qu'à la surface de nos esprits & de nos pensées, ils peuvent bien nous inquiéter, mais ils ne peuvent nous rendre coupables : & comme il n'étoit pas défendu aux Israëlites de laisser passer sur leurs terres les gens des Nations étrangeres, mais bien de les y laisser établir & de contracter avec eux des alliances & des mariages : ainsi Dieu ne s'offense point de certains mouvemens subits & de certaines imaginations passageres, si l'on ne s'y arrête par le plaisir qu'on y prend, ou par le consentement qu'on y donne.

2°. La sollicitation : c'est quand l'objet venant à [illegible] & l'esprit venant à s'y appliquer, on s'interroge, on raisonne en soi-même, pourquoi ne pas se venger quand on le peut ? Pourquoi ne pas s'enrichir quand on en trouve le moyen ? On délibere si l'on prendra ce parti : ce n'est ni une pensée sans réflexion, ni un consentement formé, c'est un mélange de l'un & de l'autre : on n'est pas encore arrivé au terme, mais on est sur la route & sur le penchant du péché : on n'est pas établi dans le mal, mais on n'est pas ferme dans le bien ; il ne tient plus qu'à quelques foibles remords qu'oppose une conscience alarmée, qu'on ne s'abandonne à sa passion. Il se fait dans l'ame un progrès d'iniquité, on voudroit qu'il n'y eut point de mal à faire tout

qu'on veut : on commence à se persuader que le mal n'est pas si grand qu'on le pense. Encore que cette délibération se passe dans l'esprit, & non pas dans la volonté, comme cet esprit & cette volonté sont deux régions qui ne sont pas fort séparées, dont les limites ne sont pas fort visibles ni marquées, ils se mêlent & se confondent dans leurs actions. L'esprit conçoit ce que le cœur aime, le cœur aime ce que l'esprit propose; & souvent, lorsqu'on croit ne faire que délibérer, on est déjà tout persuadé; au moins c'est de-là que vient la persuasion du péché, l'accomplissement du péché : de sorte que la tentation est d'abord l'objet de notre pensée, après cela le sujet de notre délibération, enfin le terme de notre raisonnement.

Cela supposé, je dis qu'il faut la rejeter sans hésiter, dès qu'on s'en aperçoit & qu'on la sent. Comme il n'est pas permis dans la Religion de délibérer sur ce qu'on doit croire, il n'est pas permis non plus de délibérer sur ce que l'on doit faire. L'Apôtre nous défend d'être flottans dans la foi; il n'est pas moins défendu de l'être dans la charité. Il y a une suspension de créance qui fait le doute; il y a une suspension de justice qui fait l'irrésolution. Or, comme il est contraire à la vérité de ne pas s'assujettir à la foi, il est contraire à la charité de ne pas s'assujettir à tout ce que la loi de Dieu ordonne. Que si Jesus-Christ nous déclare dans son Evangile que nous ne pouvons pas non plus choisir entre le monde & lui, lequel des deux nous devons servir; cette incertitude est non-seulement contraire à la fidélité que nous devons à Dieu, mais encore c'est un danger presque inévitable de succomber au péché.

La raison de cette vérité est que la tentation est toujours foible & languissante dans son commencement, & presque facile à surmonter; mais lorsque nous lui donnons le temps de croître & de s'affermir, elle prend des forces, elle occupe toutes les avenues de notre ame, qu'elle tient comme captive sous sa tyrannique domination. Ainsi, la facilité que nous lui donnons à s'établir, fait la difficulté que nous avons de la déposséder, & l'impuissance où nous nous trouvons de nous en défaire. C'est un torrent qui croît tout-à-coup & qui ravage tout ce qu'il inonde, si l'on ne l'arrête dans sa course. Le Prophète Ezéchiel nous fournit une admirable figure de ce que je dis. A peine étoit-il sorti du Temple,

qu'il marchoit par un chemin qui ne lui paroiſſoit ni difficile ni dangereux, ſous la conduite d'un homme, qui, tenant des règles & des meſures, paroiſſoit un guide diſcret & fidelle. A côté couloit un ruiſſeau qui, n'étant pas loin de ſa ſource, & ne pouvant être groſſi par des eaux paſſagères, étoit agréable aux paſſans, & ne leur étoit point incommode. Cependant le Prophète avance, le ruiſſeau vient à s'enfler & ſe répand à petit bruit hors de ſon canal; on eût dit qu'il alloit ſeulement arroſer la plaine: *Egrediebantur aquæ.* Peu de temps après ces eaux ſi douces & ſi paiſibles groſſiſſent, elles murmurent, elles s'élèvent: *Aquæ autem aſcendebant*, enfin elles débordent; il n'y a plus de digue qui les retienne; plus de lit qui les renferme: *Ecce inundantes aquæ.* Que fera le Prophète? reculera-il? l'eau l'entraîne; s'élevera-t-il? l'eau monte à meſure qu'il s'élève: *Uſque ad talos, uſque ad genua, uſque ad renes*: aura-t-il recours à ſon guide? Il s'amuſe à meſurer des chemins & à prendre des diſtances inutiles. Déjà il commençoit à perdre pié; & ſa perte étoit infaillible, s'il n'eût été tranſporté, comme par miracle, au-delà du torrent, qu'il ne lui eût pas été poſſible de paſſer de lui-même: *Quia inundaverant aquæ profundi torrentis qui tranſvadari non poſſet.*

Voilà l'image de nos tentations & de nos engagemens: nous marchons ſans crainte & ſans précaution: nos paſſions s'inſinuent: nous nous fions à notre foible raiſon, comme ſi elle étoit capable de les tenir dans les bornes qui leur conviennent: malgré nous elles ſe fortifient; elles ſe répandent; elles nous aſſujettiſſent & nous lient. Pour nous en délivrer, il faut que Dieu faſſe des miracles. Ce n'eſt d'abord qu'une affection honnête: il s'y mêle quelques complaiſances mondaines: on cherche mutuellement les moyens de ſe plaire: l'eſprit s'attache peu-à-peu, le cœur s'attendrit, l'inquiétude ſe fait ſentir: à meſure qu'on ſe voit, le déſir de ſe voir augmente: certains déſirs vagues qu'on ne diſcerne pas bien ſe forment dans l'ame. De-là ſuivent ces intelligences criminelles, ces dépenſes exceſſives, ces commerces ſcandaleux, ces infidélités concertées, ces agitations continuelles, ces ſoupçons furieux, ces jalouſies & toutes les ſuites d'une paſſion également fatale, ſoit qu'elle puiſſe réuſſir, ſoit qu'on ne puiſſe la ſatiſfaire. Vous avez quelque ſujet de plainte contre votre frère; il a lancé contre

vous quelque parole indiſcrète ; il a voulu vous attirer quelque réprimande ; il n'a pas aſſez ménagé votre humeur fière & délicate ; il a pris parti contre vous, peut-être même pour la juſtice : le chagrin & le reſſentiment s'emparent de votre cœur : vous le voyiez autrefois avec plaiſir, vous prenez d'autres yeux pour lui. Ses manières, ſes vertus mêmes, tout vous déplaît : ſes proſpérités vous choquent : vous aimez à le voir triſte & humilié : vous contribuez vous-même à ſes déplaiſirs & à ſes malheurs. De-là ſuivent ces mauvais offices qui rompent toutes les meſures d'un homme de bien ; ces calomnies qui renverſent la plus pure réputation ; ces procès qui ruinent ſouvent les deux parties ; ces haines irreconciliables qui paſſent des pères juſqu'aux enfans, & qui ſe perpétuent dans les familles. Dieu, par ſa grâce, vous a rappelés dans le ſein de l'Egliſe Catholique : on a pris ſoin de vous inſtruire : vous avez reconnu que nous n'étions ni ſuperſtitieux ni idolâtres : nous ne voulons ni vous ſcandaliſer, ni vous ſéduire : nous ſupportons même l'infirmité de votre foi & la foibleſſe de vos converſions. : vous refuſez d'écouter la vérité : vous flottez entre les deux Religions, & ne ſavez laquelle prendre ; tantôt Catholiques, tantôt Calviniſtes, vous n'êtes par conſéquent ni l'un ni l'autre ; détruiſant Jeſus-Chriſt en voulant le diviſer, la vérité diſparoît ; à force d'être indéterminé ſur la Religion, vous n'en aurez plus ; & après avoir long-temps tâté ſur la manière de ſervir Dieu, vous l'abandonnerez peut-être, & direz enfin avec les impies dans votre cœur : Il n'y a point de Dieu.

Ce déſordre vient de la malheureuſe fécondité qui ſe trouve dans le mal, non-ſeulement quant à ſes effets extérieurs, en ſe communiquant au-dehors par la contagion du mauvais exemple, mais encore quant à ſes effets intérieurs, en ſe dilatant par un accroiſſement de corruption qui gagne toutes les puiſſances de l'ame : de ſorte qu'au lieu que le bien qui vient de Dieu, tend toujours à ſe communiquer & à ſe répandre, & que le mal qui n'eſt qu'un défaut & une privation de l'être, qui ne peut avoir de principe que le néant, devroit ſe reſſentir de l'impuiſſance & de la ſtérilité de ſon origine, il arrive, au contraire, par notre négligence, ou par notre foibleſſe, que la vertu devient ſtérile, & ſe ruine preſque d'elle-même, au lieu que le vice eſt fertile & abon-

dant, ſe produit & ſe reproduit, ſe multiplie ſans ceſſe & ſe perpétue.

Il faut donc le détruire dans ſon commencement, briſer contre la pierre ces enfans de Babylone, c'eſt-à-dire ces péchés naiſſans & ces paſſions encore tendres, autrement elles croîtront; ces converſations inutiles, où vous donnez à votre langue la liberté de parler de tout ſans réflexion & ſans retenue, feront bientôt non-ſeulement indiſcrètes, mais encore ſcandaleuſes & ſanglantes pour votre prochain; & ſi Dieu ne met ſur vos lèvres cette garde de circonſpection que lui demandoit autrefois le Roi Prophète, il n'en ſortira que des traits d'une médiſance envenimée : vous déſirez de vous enrichir par des voies mêmes d'abord légitimes; ſi vous écoutez cette paſſion, bientôt vous n'examinerez plus : tous les gains que vous pourrez faire vous paroîtront légitimes.

Deux maximes inconteſtables ſur cette vérité. La première, c'eſt que le propre de la tentation eſt de nous aveugler, & de nous ôter la lumière de l'eſprit. Nos paſſions cauſent dans l'ame une émotion qui la trouble & qui la confond : il nous eſt aiſé de leur réſiſter, tant que la raiſon eſt ſaine & tranquille avec une entière liberté de jugement; mais ſi, comme des pilotes emportés au gré des vents & des orages, nous abandonnons le gouvernail, ſi celui qui commande aux vents & à la mer ne nous ſauve, notre naufrage eſt inévitable. La deuxième, c'eſt que dans le cours des tentations, l'aveuglement eſt la punition naturelle de la négligence qu'on a à leur réſiſter. Il eſt juſte que notre lâcheté ſoit punie & que Dieu retire ſes grâces & ſes lumières de ceux qui doutent s'ils doivent lui être fidelles, & qui oſent ſe mettre dans un état de neutralité entre lui & ſes ennemis.



ARTICLE II.

Des remèdes qu'on doit apporter à la Tentation.

JESUS-CHRIST, entre les mains du tentateur, conduit & enlevé dans le déſert pour y ſouffrir les attaques du démon qu'il pouvoit mettre ſous ſes piés, & pour ſervir comme de triomphe à cet ennemi dont il étoit venu détruire l'empire;

quel ſpectacle! Sageſſe & charité du Fils de Dieu, où le réduiſez-vous pour notre inſtruction, pour notre ſalut, pour notre exemple? Il l'a fallu pourtant: comme il devoit vaincre notre mort par la ſienne; il étoit néceſſaire que, ſurmontant les tentations, il nous donnât & la force & l'exemple de vaincre les nôtres: il étoit juſte qu'il excitât notre confiance par cette épreuve glorieuſe qu'il fait ſur lui-même, & qu'il nous obligeât à veiller ſur nous, en nous faiſant connoître que ſi le démon ne l'épargne pas, nous ne devons eſpérer aucune trêve de la part de cet ennemi de notre ſalut.

Tremblons, notre vie eſt une guerre continuelle ſur la terre: dès qu'on s'engage à ſervir Dieu, il faut s'attendre à la tentation & à l'épreuve; il faut qu'un vrai fidelle défende ſa foi non-ſeulement contre la chair & le ſang & contre la malice des hommes, mais encore contre les Puiſſances du ſiècle, & ces Puiſſances ſpirituelles qui règnent dans les ténèbres. Le démon, comme un lion rugiſſant, cherche à nous dévorer. Qu'il eſt difficile de réſiſter à ſes ſuggeſtions, à ſes perſuaſions, à ſes violences! Aucune Puiſſance ne peut l'égaler ſur la terre, dit l'Ecriture: *Non eſt poteſtas quæ comparetur ſuper terram.* Il ne manque ni de deſſein, ni d'invention; ſa malice eſt inépuiſable: il ne s'affoiblit pas par le temps, il eſt immortel: il ne ſe laſſe pas de ſes pourſuites, il eſt infatigable: il n'eſt pas retenu par le repentir, il eſt incorrigible: il ne s'apaiſe pas par les prières, c'eſt un aſpic ſourd à la voix & aux charmes de l'enchanteur. Il eſt tantôt ſerpent, tantôt lion: il joint l'adreſſe avec la force: il nous attaque par toutes les créatures, faute d'autres moyens: il ſe ſert de nous pour nous perdre: il remue nos paſſions: il excite notre humeur: il combat l'eſprit par la chair & la chair par l'eſprit: il nous tente par nos vices & par nos vertus. Si nous ſommes négligens, il nous accable; ſi nous ſommes foibles, il ſe joue de notre foibleſſe. Si nous croyons être aſſez forts pour combattre, nous ſommes vaincus ſans combat. Si nous ſommes aſſez heureux pour le vaincre, il eſt dangereux qu'il ne tire avantage même de ſa défaite; & que nous faiſant perdre l'humilité, il ne triomphe même de notre victoire. Mettons-nous donc ſur la défenſive; ayons donc recours à toutes les pratiques qui peuvent étayer notre foibleſſe, & ſur-tout au jeûne, à la retraite, à la prière, &c.

I.

LE JEUNE.

LE jeûne a été institué pour plusieurs raisons : 1°. Pour satisfaire à Dieu pour les offenses que nous avons commises en violant ses saintes Lois, & pour nous en punir nous-mêmes. 2°. Afin que notre esprit étant moins appesanti & plus dégagé du poids de la nourriture corporelle, se présente plus facilement à la contemplation des choses célestes. Mais la principale fin du jeûne, c'est de dompter la chair & réprimer ses mouvemens. Cette chair qui se révolte contre l'esprit ; qui, selon saint Paul, n'est point sujette à la Loi de Dieu ; dont les œuvres sont les impuretés, les vanités & les vengeances, qui nous portent à toutes sortes d'intempérance & d'orgueil ; qui souffle jusques dans l'ame le poison de sa corruption, & qui doit nous faire dire tous les jours comme à saint Paul, les larmes aux yeux : Hélas ! qui nous délivrera de ce corps mortel ?

Or, il faut fortifier l'esprit par l'affoiblissement de ce corps mortel ; & le moyen le plus sûr que Dieu a institué, c'est le jeûne. Je veux que le jeûne ne soit pas un bien essentiel & principal par lui-même, tels que sont la justice, la tempérance, la force & les autres vertus qui sont recommandables par leurs propres mérites, & qui doivent se pratiquer en tout temps ; mais c'est un moyen nécessaire que l'Eglise nous propose pour surmonter les tentations de la vie, & pour nous assujettir à la loi & aux commandemens de Dieu. De-là l'institution du Carême.

Et ce temps de Carême, comment le regardez-vous ? Croyez-vous que le hasard ou une austérité capricieuse de nos Pères l'ait établi ? Croyez-vous que ce soit une loi sans exemple ? Croyez-vous qu'il n'y ait rien de saint & de mystérieux dans le nombre des jours qui le composent, & dans les circonstances qui l'accompagnent ? Vous vous trompez : le carême est une institution apostolique, c'est une discipline sainte, salutaire, aussi ancienne que l'Eglise. Et voici les raisons qu'elle a eu : 1°. Le Seigneur avoit autrefois ordonné aux Israélites de lui offrir la dixme de leurs biens & de leurs revenus ; c'étoit un hommage & une reconnoissance légitime. Il n'est pas moins juste de le reconnoître comme

Créateur, & de lui payer le même tribut pour ce qui regarde le temps de notre vie : & c'eſt pour cela que les Apôtres ont établi cette ſainte quarantaine, qui eſt comme la dixme de toute l'année. 2°. Ils ont voulu que cette ſuite de jours de jeûne fût continuée juſqu'au temps de la paſſion de Jeſus-Chriſt, afin que notre pénitence, qui ne peut être que défectueuſe, fût conſommée par le ſang & les mérites de Jeſus-Chriſt, & qu'ayant pris part à ſes ſouffrances, nous puiſſions avoir part à ſa gloire. 3°. Ils ont cru qu'il falloit prendre quelques jours pour expier les péchés commis durant tout le cours de l'année, afin de pouvoir dans le temps de Pâques approcher plus dignement des Sacremens ; & que, comme autrefois le Peuple Juif mangeoit des laitues amères avant que de manger l'Agneau Paſcal, ainſi nous nous diſpoſions, par l'auſtérité du Carême, à être admis à cette Table délicieuſe où l'Agneau de Dieu ſe donne à nous dans ſa grande miſéricorde. 4°. L'Egliſe a choiſi cette ſaiſon où la nature ſe renouvelant, & les paſſions ſemblant reprendre de nouvelles forces, nous ayons une plus grande attention ſur nous-mêmes pour réſiſter aux tentations, pour réprimer les bouillons du ſang, & les impreſſions de la chair & des ſens, en réduiſant nos corps en ſervitude par l'abſtinence, & en rempliſſant nos eſprits des inſtructions de la parole de Dieu & du goût des vertus chrétiennes. Enfin, ce jeûne a été ſanctifié par Moyſe & Elie, & conſacré même par Jeſus-Chriſt.

Voilà ce Carême que vous craignez tant, qu'on voit arriver avec peine, auquel on ſe prépare par tant d'intempérance, qu'on paſſe ſi triſtement, & dont on ſe diſpenſe ſi légérement.

L'eſprit du monde, la ſenſualité, la délicateſſe règnent par-tout : le Carême n'eſt preſque plus regardé comme une loi & une diſcipline de l'Egliſe. Sur une incommodité, le plus ſouvent imaginaire, ſur une atteſtation mendiée, ſur une diſpenſe abuſivement obtenue, on y renonce ſans ſcrupule. Cette complexion qui ſupportoit ſi bien toutes les fatigues du monde & de ſes vanités, ſemble tout d'un coup s'affoiblir au ſeul nom de jeûne & d'abſtinence. Les longues veilles ne coûtoient rien avant le Carême ; dès que le Carême eſt arrivé, une petite interruption de ſommeil paroît mortelle : il faut ſe ménager & prendre ſes précautions. La

diette qu'ordonneroit un Médecin feroit obfervée ; l'abftinence que l'Eglife ordonne n'eft comptée pour rien. On a plus de foin de fa fanté que de fa confcience.

Le deffein de l'Eglife n'eft pas d'accabler fes enfans par des auftérités exceffives : mais il n'eft pas non plus de les flatter par des condefcendances indifcrètes : elle ne prétend pas d'altérer la fanté, mais elle voudroit bien mortifier la concupifcence : elle ne veut pas perdre la chair, mais elle veut relever l'efprit. Ainfi, celui qui manque à cette pratique, ne remplit point le précepte de la Loi.

A ce jeûne fpirituel que les anciens Pères ont tant recommandé, s'en joint un autre qui confifte dans le retranchement des plaifirs. Qui eft-ce qui y fait réflexion ? Qui eft-ce qui redouble fes prières dans ce temps de pénitence ? Qui eft-ce qui donne aux pauvres la nourriture qu'il fe retranche à foi-même ? Qui eft-ce qui vient écouter la parole de Dieu avec préparation & avec deffein d'en profiter ? Qui eft-ce qui fe réconcilie avec fon frère ? Qui eft-ce qui s'efforce de fortir de fes ténèbres ? On vient à l'Eglife par bienféance ; on pratique la Religion par politique ; on fait la charité par oftentation & par caprice.

II.

LA RETRAITE.

IL n'y a rien de fi conforme à la Loi de Dieu, rien de fi recommandé dans les Ecritures que la retraite, la fuite & la féparation du monde : *Recedite, recedite, exite de medio ejus.* Sortez, fortez, éloignez-vous, difoit le Prophète : c'eft le premier confeil que faint Pierre, rempli des lumières & des impreffions récentes de l'Efprit Saint, donne à des ames contrites & humiliées. *Salvamini à generatione iftâ pravâ*, Sauvez-vous de cette race corrompue : c'eft un ordre de Dieu qu'une voix célefte porte à fon peuple & qui retentit dans les airs : fortez de cette Babylone, & ne vous rendez pas complices de fes crimes. *Et ne participes fitis delictorum ejus.* C'eft la première penfée que Dieu infpire à ceux qu'il veut engager à fon fervice, & une pratique fi importante qu'il femble que faint Paul ait réduit tout le deffein & tout le fruit de l'Incarnation du Fils de Dieu à cette féparation & à cette délivrance du fiècle : *Qui dedit femet-*

ipsum pro nobis, ut eriperet nos de præsenti sæculo nequam.
Siècle trompeur & méchant, où les mœurs sont corrompues par les relâchemens, les vérités obscurcies par les erreurs, les vertus affoiblies par les mauvais exemples, & les crimes accrus par le libertinage & l'impénitence; où le mensonge déguise tout; où chacun se pardonne le mal que chacun fait; où la vanité s'insinue dans tous les cœurs; où l'intérêt propre occupe toutes les pensées; où croissent, presque malgré nous, une foule de désirs séculiers par les discours, par les actions & par la société des gens du siècle; où le péché s'établit par des occasions dont se forment les engagemens; par des coutumes qui deviennent des nécessités; par des bienséances dont on se fait de misérables devoirs; par des imitations auxquelles on est assujetti, & par l'orgueil & l'ambition qu'on se communique les uns aux autres.

Les Saints ont tremblé dans la crainte de ces dangers; & touchés de l'esprit de Dieu, ils ont cru qu'il valoit mieux vivre hors du commerce & de la société des pécheurs, dans l'obscurité d'un désert, que de traîner au milieu du monde une vie tumultueuse, que d'y hasarder son salut, que d'y exposer son éternité : fuyez ces compagnies.

Il faut s'en retirer de cœur & de volonté, & n'y avoir point d'attache : user du monde comme n'en usant pas. 1°. Pour conserver son innocence qu'il est presque impossible de conserver dans le commerce des hommes : ce que Jesus-Christ nous enseigne en se retirant dans le désert après avoir reçu le Baptême. 2°. Pour ne pas participer à la malice du monde, parce que quand on est lié avec les méchans, il est difficile qu'on ne participe pas à leurs méchancetés, ou en les imitant, ou en les approuvant, ou en les dissimulant, quand on est obligé de les reprendre. Vous n'êtes pas naturellement médisant, vous savez donner un frein à votre langue, & réprimer vos pensées & vos jugemens; mais à force d'entendre parler de votre prochain, vous vous essayerez à lancer aussi vous-même des traits qui voleront enfin dans son cœur; & si vous n'avez pas la malice de débiter les médisances, vous sentirez du moins quelque plaisir à les entendre. Vous êtes assez circonspect & retenu dans vos actions, & assez maître de vous-même; mais à force de voir tant d'objets de vanités qui vous environnent, vous vous

amollirez, & l'endroit foible de votre cœur vous fera ſuccomber & gémir ſous ſa tyrannie. Voilà les dangers où le commerce du monde expoſe.

Je me ſuis corrigé, direz-vous ; je ne vois preſque plus perſonne ; je demeure dans ma maiſon renfermé comme un ſolitaire... Mais ſe croira-t-on bien avancé dans la perfection, quand, après une vie tumultueuſe, touché de quelques mouvemens d'une converſion qui n'eſt ſouvent que ſuperficielle, on rompt ce commerce univerſel que l'on avoit avec le monde, pour ſe réduire au choix de quelques amis qu'on préfère aux autres ? On cherche la douceur & non pas la ſainteté de la vie : on éloigne le monde fâcheux, pour converſer avec le monde qui plaît : on ſe fait un cercle plus étroit, mais on y fait entrer tout ce qu'on aime : on veut avoir le plaiſir de la ſociété & le mérite de la retraite. De-là viennent ces converſations particulières & ces commerces de confiance que la ſolitude rend plus ſuſpects & plus dangereux, où l'on ſe dit en ſecret ce qu'on n'oſeroit dire en public & en compagnie, & où ſouvent, ſous prétexte de retraite, on entretient plus librement la curioſité & l'eſprit du monde.

La ſolitude chrétienne eſt celle qui détache du monde & qui unit à Dieu : *Ecce elongavi fugiens & manſi in ſolitudinem* : je me ſuis éloigné, j'ai fui le monde, je me ſuis établi dans la ſolitude. Mais l'Ecriture ajoute : *Expectabam eum qui ſalvum me fecit* : j'étois toujours dans l'attente de celui qui m'a délivré de ma foibleſſe & des tempêtes qui s'élèvent dans mon ame. Et Jeſus-Chriſt ne nous enſeigne-t-il pas dans l'Evangile que ce n'eſt rien d'être retiré du monde, ſi l'on n'eſt uni avec Dieu dans la retraite ? *Solus non ſum, quia Pater mecum eſt* : autrement on s'éloigne du monde, mais on porte le monde avec ſoi.

III.

LA PRIÈRE.

POURQUOI Jeſus-Chriſt recouroit-il à la Prière ? Lui manquoit-il quelque vertu ? N'eſt-ce pas de ſa plénitude que nous tirons notre abondance ? Sentoit-il en lui quelque foibleſſe ? N'eſt-ce pas lui qui doit guérir nos infirmités & nous

nous ſoutenir dans notre impuiſſance ? Craignoit-il les efforts de la tentation ? N'étoit-il pas venu pour triompher de ces puiſſances ſpirituelles, & pour nous affranchir de leur ſervitude par ſa miſéricorde & par ſa grâce ? Non : ce n'eſt en lui, ni crainte, ni défiance, ni néceſſité : c'eſt charité, c'eſt inſtruction, c'eſt exemple.

Il faut, dans les dangers qui nous menacent, lever les yeux & les mains au Ciel. Nous avons au-dedans de nous une ſource fatale de mauvais déſirs, & dans nos propres cœurs autant de poiſons ſecrets que nous avons de paſſions. Nous en accuſons l'ennemi du ſalut : ainſi, dans les accidens de la vie, s'en prend-on toujours à la fortune. Non, toute mauvaiſe volonté de notre part ne procède pas du démon : mais il n'y en peut avoir de bonne ſans le ſecours du Saint-Eſprit. Saint Auguſtin en donne deux raiſons : premièrement, parce que la créature étant corrompue, n'a qu'à ſuivre ſon inclination & ſon penchant pour vouloir le mal, au lieu qu'il faut qu'elle ſe roidiſſe contre ſes inclinations naturelles pour vouloir le bien, ce qu'elle ne peut faire ſans ſecours. Secondement, parce que les plaiſirs que nous cherchons & les objets qui nous tentent ſont de même genre que nous ; c'eſt-à-dire créés comme nous. Mais comme les choſes que nous eſpérons & que Dieu nous promet ſont d'un genre incréé, il faut nous élever au-deſſus de nous-mêmes, & par conſéquent il faut que ce ſoit l'eſprit de Dieu qui nous y porte. Etre tenté, rien de ſi naturel ; réſiſter à la tentation, rien de ſi difficile : il faut être aſſiſté de Dieu.

Je ſai bien que le démon allume ſouvent nos cupidités par des ſollicitations impures, & par des images trompeuſes qu'il forme dans l'eſprit ; & que conſpirant avec la corruption de l'homme, il attire ſa volonté à des plaiſirs, à des excès & à des folies que nous déplorons tous les jours ; mais, dit ſaint Auguſtin, il ne faut pas s'imaginer que toute penſée mauvaiſe ſoit l'œuvre du démon : *Unuſquiſque tentatur à concupiſcentiâ.*

Saint Paul nous enſeigne que le péché eſt autour de nous : *Circumſtans nos peccatum.* Nous ſommes inveſtis & environnés du péché. Combien d'objets qui flattent notre orgueil, luxe, ambition, jalouſie ? Pourquoi ne ſuis-je pas autant que celle-ci, ou celle-là ? Serai-je moins reſpecté ? ſerai-je moins décoré ? Combien d'objets qui bleſſent notre délica-

teſſe ? Pourquoi irai-je le premier lui rendre ce devoir ? C'eſt à lui à me rechercher : ſon humeur me déplaît. Non-ſeulement le péché eſt au-tour de nous, il eſt au-dedans de nous : *Inhabitans in me peccatum.* Nous avons le feu dans notre ſein, le poiſon eſt dans nos veines. Les objets extérieurs ſont immobiles & n'agiſſent pas. C'eſt notre convoitiſe qui les rend vicieux. Ce n'eſt pas cette beauté qu'il faut détruire, c'eſt cet œil qu'il faut réformer : ce n'eſt pas ce bien de votre prochain que vous voulez uſurper, qu'il faut anéantir, c'eſt votre déſir qu'il faut retenir. Et comme ce n'eſt que par le ſecours du Très-Haut que nous pouvons y réuſſir, ce n'eſt auſſi qu'à force de prières que nous obtiendrons ce ſecours.

I V.

LA VIGILANCE.

MAIS il ne faut pas que ce ſoit une prière ſans vigilance : *Vigilate & orate.* Il faut prier pour implorer les ſecours du Ciel ; il faut veiller pour les attirer. Prier ſans veiller, c'eſt pareſſe : veiller ſans prier, c'eſt nourrir la vanité : *Spiritu principali confirma me*, diſoit le Roi Prophète ; c'eſt-à-dire donnez-moi votre eſprit ſupérieur. Nous avons des eſprits puiſſans contre nous, il nous faut un puiſſant ſecours contre eux : ils ſont ſubtils, il nous faut une vive lumière, celle de Dieu ; il faut une force divine : *Spiritu principali. Domine, vim patior, reſponde pro me.* (ſaint Bernard.)

La Foi nous apprend par la première règle de la juſtification que, même au milieu du repos, nous ſommes dans une néceſſité continuelle d'invoquer Dieu, pour attirer ſur nous les regards de ce Soleil de Juſtice, l'influence de ſa lumière & de ſa chaleur. Comme l'Oraiſon eſt le premier effet de la Foi & de la grâce, l'Oraiſon & les bonnes œuvres ſont les premiers effets de la grâce, & l'amour de Dieu eſt la fin & l'abrégé de toutes les bonnes œuvres.

V.

LA MORTIFICATION DE LA CHAIR.

IL faut continuellement retenir la concupiſcence : *Deponentes omne pondus & circumſtans nos peccatum.* Nous ſommes inveſtis & environnés du péché. Si vous ne refermez vos

yeux, combien d'objets vous bleſſent ? Si vous ne vous obſervez dans vos converſations, combien de paroles vous échappent ? Combien entendez-vous de médiſances ? Tant de piéges ſont tendus : non-ſeulement le péché eſt au-dehors, mais il eſt encore au-dedans de nous : *Jam non ego operor illud, ſed inhabitans in me peccatum.* (Rom. 7.) Nous y avons l'ennemi dans les murailles.

Les bonnes œuvres mêmes que nous faiſons ſont des ſujets de tentation. Le Phariſien jeûne deux fois la ſemaine, paye les dixmes réguliérement, ne fait pas les péchés qu'on voit faire à d'autres hommes : toutes ces bonnes œuvres ne ſont que nourrir ſon orgueil. La Juſtice de Dieu n'occaſione-t-elle pas le déſeſpoir de certains pécheurs timides & foibles ? Et la miſéricorde n'a-t-elle pas ſervi quelquefois de prétexte à la fauſſe confiance de ces pécheurs qui abuſent de la grâce que Jeſus-Chriſt leur a promiſe ? *Poſitus in ruinam & in reſurrectionem multorum.*

V I.

LA PAROLE DE DIEU.

Le moyen le plus ſûr pour réſiſter aux paſſions, c'eſt la parole de Dieu, la loi de Dieu. Quand je dis la parole de Dieu, je parle de ce que la miſéricorde divine nous a laiſſé de plus ſenſible pour l'inſtruction de nos eſprits, & pour la réformation de nos mœurs ; de ces ſaintes Ecritures qui ſont les fondemens de notre Foi, la conſolation de nos Eſpérances, les règles & les motifs de notre Charité, dans leſquelles il n'y a rien qui ne nous éclaire, ſi nous manquons de lumière ; rien qui ne nous reprenne, ſi nous manquons de fidélité ; rien qui ne nous encourage, ſi nous entrons dans les voies de Dieu ; rien qui ne nous effraye, ſi nous avons beſoin de crainte ; rien qui ne nous attendriſſe, ſi nous ſommes ſenſibles à l'amour de Dieu ; qui ne nous montre la vertu avec ſes récompenſes, ſi nous avons deſſein de la ſuivre ; ou le péché avec ſes châtimens, ſi nous avons réſolu de le quitter : en un mot, c'eſt la parole de Dieu dont je parle, & cette parole de Dieu, c'eſt ſa Loi.

Or, cette Loi produit en nous divers effets. Premièrement, elle nous donne la connoiſſance du péché par les défenſes & les réprimandes qu'elle fait. Comment aurois-je

remarqué, dit faint Paul, les mauvais défirs de la concupifcence, fi la Loi ne me difoit : Tu n'auras point de mauvais défirs ? Sans cette lumière, l'efprit ne pouvoit diftinguer le mal d'avec le bien, & le cœur fuivoit aveuglément fes inclinations; mais Dieu nous l'a donnée comme un principe de difcernement & de connoiffance entre le vice & la vertu. Secondement, elle nous expofe les volontés de Dieu, & les obligations de les accomplir ; elle nous montre nos devoirs : ces devoirs communs & les volontés générales qui maintiennent l'ordre & la juftice dans le monde : ces devoirs particuliers, & qui nous font propres, afin que chacun paffe fa vie à fuivre la volonté de Dieu, & non pas les défirs des hommes. Troifièmement, elle nous propofe & nous fait voir les peines & les récompenfes, afin de nous retenir par les unes, & de nous exciter par les autres.

Enfin, toute l'intention de la Loi tend à nous mettre à couvert des tentations de la vie : auffi elle eft appelée tantôt juftice, parce qu'elle contient les règles d'équité & de droiture que nous devons obferver en nous ; tantôt jugement, parce que c'eft fur elle que nous devons fonder l'opinion que nous avons de nous-mêmes; tantôt juftification, parce que c'eft d'elle que nous devons prendre les principes de nos connoiffances; tantôt témoignage, parce que c'eft par elle que nous pouvons reconnoître notre fidélité; tantôt commandemens & ordonnances, parce qu'elle nous prefcrit ce qu'il faut faire. Auffi Dieu commande-t-il de méditer fa Loi jour & nuit ; de l'avoir fans ceffe devant nos yeux ; de la conferver & de l'attacher à notre cœur pour y étouffer les mauvais défirs; de la coller fur nos lèvres pour réprimer notre langue; de la confulter fur le point du jour pour nous précautionner contre les dangers & les périls de la journée ; de nous mettre fous fa fauvegarde pendant notre fommeil pour nous préferver des illufions de la nuit.

C'eft l'arfénal où nous trouvons toutes les armures de Dieu, comme parle l'Apôtre, pour réfifter au mauvais jour. C'eft par cette épée de l'Efpérance que nous perçons tous les ennemis de notre repos : c'eft avec le bouclier de la Foi que nous repouffons ces traits enflammés dont parle le même Apôtre. Le démon vous attaque, il parle d'acquérir & de pofféder ; l'Ecriture vous dit que le peu du Jufte vaut

mieux que l'abondance des pécheurs ; qu'il n'y a que les bénédictions de Dieu qui nous enrichissent ; que notre trésor est au Ciel, & que les véritables richesses sont celles qu'on ne peut nous voler & qui ne peuvent se corrompre. Vous inspire-t-il le mépris & la haine contre vos frères. L'Ecriture vous dit : Gardez-vous de haïr personne : Honorez-vous les uns & les autres : Quiconque dira un mot fâcheux à son frère se rendra coupable de la gehenne. Vous persuade-t-il que rien ne vous presse ? que vous serez toujours à temps de vous convertir ? qu'il y a entre la mort & vous un grand & long espace de vie ? L'Ecriture vous enseigne qu'en tout temps il faut penser à son salut : que Jesus-Christ viendra au moment que vous ne l'attendrez pas, & vous surprendra : que ce moment arrivera bientôt : que l'on vous demandera votre ame : qu'enfin il faut veiller, il faut travailler, parce que les jours sont courts & mauvais.

Le démon veut-il vous ôter les vertus chrétiennes ? montrez-lui dans l'Evangile le droit que vous avez à les pratiquer. Lorsqu'un usurpateur veut vous ravir vos possessions, votre héritage, vous recourez aux titres & aux testamens de vos pères qui justifient vos possessions. Vous tente-t-il de vous élever par orgueil & de perdre par vos fiertés & par vos vaines préférences l'humilité qui vous est propre ? fouillez dans le Testament de Jesus-Christ ; il vous a dit : Apprenez de moi que je suis doux & humble de cœur ; s'il veut semer entre vous la division & la discorde, éteignez le feu qu'il allume, unissez-vous plus étroitement, & lisez ces vœux que Jesus-Christ a faits pour vous : Mon Père, qu'ils soient uns comme nous le sommes vous & moi. Veut-il vous endurcir envers les pauvres, sous prétexte de vos nécessités imaginaires & de vos folles prétentions dans l'usage de vos richesses ? fouillez dans les titres de votre Religion, & vous verrez qu'il faut donner votre superflu ; que pour obtenir miséricorde, il la faut faire ; & que si vous fermez vos entrailles sur les misères de vos frères, vous serez oublié & puni vous-même sans miséricorde.

Voilà les secours que vous pouvez tirer de la parole de la Loi de Dieu. Cependant aujourd'hui quelqu'un y fait-il réflexion ? Sait-on, & veut-on savoir par soi-même les vérités que les saintes Ecritures renferment ? Voudroit-on

avoir donné à une lecture si sainte & si nécessaire un peu de ce temps qu'on passe si tristement dans une molle & ennuyeuse oisiveté ? N'aime-t-on pas mieux lire ces curiosités inutiles qu'un homme revenu des pays étrangers aura peut-être débitées pour se moquer de la simplicité du lecteur ? N'aura-t-on pas plutôt entre les mains de ces histoires fabuleuses que les passions ont produites & qui produisent les passions, dont la composition & la lecture attestent souvent la corruption de l'esprit & du cœur, & font l'occupation des personnes qui n'en ont point ?

Mais cette parole de Dieu, qui doit être un préservatif contre toutes les tentations, elle est même, par un déréglement inoui, un sujet de tentation. Les uns veulent l'interpréter ; & l'on ne peut voir sans indignation la licence avec laquelle chacun se mêle de raisonner & de disputer sur la Religion. De quelque profession & de quelque sexe qu'on soit, on veut discourir de tout à titre de bel esprit : on se fait honneur d'être de l'opinion de celui-ci ou de celui-là, sans savoir le plus souvent ce qu'on pense ni l'un ni l'autre : on parle indiscrètement & sans retenue des Mystères les plus incompréhensibles, & de ces matières dont les Papes & les Conciles, quoiqu'assistés du Saint-Esprit, n'ont jamais parlé qu'en tremblant : on perd la simplicité de la Foi, & l'on tombe dans des absurdités inévitables à un esprit qui n'est soutenu ni par la prière, ni par la science.





PENSÉES

SUR

L'ÉDUCATION DES ENFANS,

Considérée comme le premier devoir des Pères & des Mères.

I. LA plus essentielle & la plus indispensable obligation des pères & des mères, à qui Dieu donne des enfans, est de pourvoir à tous leurs besoins.

II. Les mères qui semblent avoir honte d'être les nourrices de leurs enfans, renoncent à une partie de leur amour maternel. Cette délicatesse affectée, qui porte une mère à éloigner d'elle le fruit de ses entrailles, sitôt qu'il a reçu le jour, est un véritable attentat contre les lois de la nature.

III. Rien n'est plus naturel que de donner l'aliment à ceux à qui on a donné la naissance : ainsi Jesus-Christ nous ayant engendrés par la vertu de sa grâce, nous nourrit de son sang, & nous vivifie par la force de sa parole. Ainsi la qualité de nourrice est inséparable de celle de mère, & le devoir de conserver la vie à leurs enfans par les voies que la nature a établies, est la suite de la naissance qu'elles leur ont donnée.

IV. Toutes les mères aujourd'hui ne pensent pas être obligées d'avoir cette affection pour la vie de leurs enfans. L'amour aveugle qu'elles ont pour leur propre conservation, fait qu'elles ne craignent pas de s'opposer à l'ordre de Dieu. Elles les livrent à des nourrices étrangères, choisies au hasard, de mauvaises mœurs. C'est paresse, c'est orgueil de leur part. C'est quelquefois désir de conserver leur beauté : Dieu veuille que ce ne soit pas par un motif encore plus condamnable qu'elles agissent de la sorte.

V. L'Ecriture nous a laissé plusieurs exemples de saintes femmes qui n'ont pas manqué à ce devoir; Sara nourrit

Isaac; Rebecca, Jacob; Anne, Samuel; la sainte Vierge nourrit de son lait Virginal le Sauveur du monde.

VI. Nous sommes redevables, dit Philon le Juif, de deux grands bienfaits à la bonté & à la providence de Dieu; l'un de nous avoir donné l'être en nous tirant du néant; l'autre, d'avoir fait couler deux sources de lait du sein de nos mères, pour nous conserver dans les premiers jours de notre vie. Pourquoi des mères s'exempteroient-elles de concourir à l'ordre de Dieu, de procurer à leurs enfans un secours que l'auteur de la nature les met en état de fournir libéralement au fruit de leurs entrailles.

VII. Plus d'une raison devroit les y déterminer. 1°. Cette nourriture est plus convenable à leurs enfans. 2°. Elle leur appartient par le plus naturel & le plus légitime droit du monde. 3°. Les mères nourrissent avec plus de vigilance & d'affection que des étrangères, qui n'ont qu'un amour passager & un soin mercénaire, pour les foibles créatures qui leur sont confiées. 4°. Il est à craindre que par là l'esprit & le corps des enfans ne reçoivent de grandes altérations, & quelquefois des inclinations préjudiciables à leur innocence. 5°. Les nourrir, les allaiter soi-même, c'est contribuer beaucoup à entretenir, & l'amour des mères pour leurs enfans, & la reconnoissance des enfans pour leurs mères.

VIII. Quant aux mères que les maladies, la foiblesse de leur complexion, ou quelques raisons solides peuvent dispenser légitimement de nourrir leurs enfans, quel soin ne doivent-elles pas avoir de choisir des nourrices reconnues pour être des modèles d'honnêteté, de chasteté, de sobriété?

IX. L'Apôtre, Epître 3e. à Tite, avertit les femmes à qui l'âge & la bonne conduite a donné de l'autorité parmi celles de leur sexe, d'être soigneuses d'apprendre aux jeunes femmes comment elles doivent se comporter envers leurs enfans, afin que l'amour du monde & d'elles-mêmes ne les enlève point à un devoir si sacré.

X. Qui est-ce qui a appris à tous les animaux à allaiter ceux qui sont sortis de leurs entrailles préférablement aux autres? Ce ne peut-être que la nature. Pourquoi donc laissez-vous étouffer des sentimens que la nature a imprimés en vous, & que la raison & la piété devroient y fortifier encore davantage? Est-ce que la coutume auroit prévalu? Mais un usage si pernicieux pourroit-il vous excuser? Quel en

eſt l'origine ? Le vice. N'eſt-ce pas aſſez pour en rougir ?

XI. Comme les enfans ſont obligés de nourrir leurs pères & leurs mères dans le temps d'un âge infirme, & d'une impuiſſante vieilleſſe : les mères & les pères doivent auſſi nourrir leurs enfans dans le temps de leur âge le plus tendre.

XII. Travailler aſſidument de ſon métier pour gagner de quoi nourrir ſes enfans ; les entretenir & les établir dans la ſuite ſuivant leur condition ; s'occuper à quelque choſe de bon & d'utile ; s'appliquer ſoigneuſement aux affaires de ſa famille ; faire valoir ſon bien par des voies juſtes & légitimes ; éviter les jeux, la bonne chère, les compagnies de plaiſir comme autant d'occaſions de ruiner ſa famille, & de devenir les meurtriers de ceux qu'il a mis au monde, en leur ôtant par ſes excès la nourriture & l'entretien néceſſaires ; ne point diſſiper ſon bien en dépenſes folles ou ſuperflues ; amaſſer pour l'avenir, non avec l'empreſſement & l'inquiétude d'un Payen, mais avec la modération d'un père Chrétien ; ne pas ôter leurs biens à leurs enfans, non pas même les donner à l'Egliſe, aux monaſtères par un zèle inconſidéré, ce qui feroit une eſpèce de piété contraire à la nature & à la raiſon, & porter la charité au-delà des bornes de la juſtice : tels ſont les premiers devoirs des pères & des mères envers leurs enfans.

XIII. Saint Paul veut bien qu'on théſauriſe, mais le premier tréſor qu'il veut qu'on ſe procure, c'eſt la piété, c'eſt la modération d'un eſprit qui ſe contente de ce qui ſuffit : *Eſt quæſtus magnus pietas cum ſufficientiâ*, 1. Timoth. 6. Si vous amaſſez des biens, que ce ſoit dans l'intention de pourvoir aux beſoins de la famille que Dieu vous a donnée, non pour devenir riches, ni par attachement aux richeſſes, ni dans le deſſein d'en abuſer.

XIV. Il n'eſt pas permis non plus d'amaſſer du bien pour élever ſes enfans au-delà de ſa condition : c'eſt un déſordre commun, perſonne n'eſt content de ſon état. Si l'on ne peut s'élever ſoi-même au-deſſus de celui où l'on ſe trouve, on veut que ſes enfans n'en reſtent pas-là. Chacun ne conſulte que ſon bien & ſon ambition. Qu'en arrive-t-il ? Que la plupart des profeſſions des hommes ſont mal exercées, & que beaucoup de charges publiques ſont occupées par des ſujets incapables d'en remplir les devoirs.

XV. Accoutumez-vous à regarder vos enfans avec des yeux Chrétiens. Dieu a donné à votre fils un eſprit médiocre, c'eſt une marque ordinaire que Dieu ne l'appelle pas à quelque choſe de grand. Laiſſez-le au rang que Jeſus-Chriſt lui donne dans la maiſon de ſon père, il s'y ſauvera; & que devez-vous lui déſirer autre choſe, ſi vous l'aimez chrétiennement? Mais ſi votre ambition le deſtine à un rang plus élevé, vous riſquez qu'il ne ſe perde dans une condition où Dieu ne l'appelle pas. Bien loin de vous faire honneur, il fera des fautes qui vous couvriront de confuſion. On met celui-ci dans une chaire au milieu d'un peuple aſſemblé pour l'entendre, il ne ſait pas ſeulement parler: on le charge de l'inſtruction des autres, à peine eſt-il capable d'être inſtruit autant qu'il faut que chacun le ſoit pour ſoi-même: on fait monter celui-là ſur un tribunal pour juger des affaires & de la vie des hommes, & il n'a ni la connoiſſance des lois, ni le fond d'eſprit propre à l'acquérir, ni le courage de réſiſter aux Grands, ni la force de ſoutenir les foibles. Il déshonorera ſa famille & ſa charge.

XVI. Malheur à ces pères de famille, qui dans une funeſte oiſiveté conſument les reſtes d'une ſubſtance, que les ſoins & le travail de leurs ayeux leur avoient acquis; ou qui dans la paſſion d'un jeu immodéré haſardent ſouvent leur fortune, & confient à un coup de dés les eſpérances de leurs enfans!

XVII. Malheur à ceux qui diſſipent en débauches la dot qui leur avoit été apportée par une épouſe, comme un gage de ſa foi; qui ne comptant pour rien la bonne chère qu'ils font chez eux, veulent vivre à grands frais loin d'une femme qui les adore, & qui ſe condamne dans une ſolitude, à s'épargner même le néceſſaire, pour aſſurer au moins du pain à ſes enfans, & pour réparer les brèches qu'une main injuſte & déraiſonnable fait à leur héritage! Que dirons-nous de ces mères de famille, qui pour enchérir ſur l'orgueil de leurs ſemblables, ſe ruinent en modes, en ajuſtemens, en parures; qui portent ſur elles le revenu entier de leur maiſon, & font porter à leurs enfans toute leur vie la peine de leur vanité; qui dès les premiers jours de leurs noces font des brèches irréparables à leur fortune, & ſemblent vouloir, par une oſtentation & des magnificences indiſcrètes, condamner d'avance à la pauvreté, ceux à qui ils doivent donner le

jour ; ou qui abandonnant la famille dont Dieu les a chargées à des mains empruntées, paſſent les jours & les nuits mêmes à des divertiſſemens profanes & ruineux, où ſe contractent des dettes ſecrètes qu'il faut ſouvent payer par des larcins, ou par des épargnes toujours onéreuſes à une famille ? Sont-ce là des pères & des mères tels que Dieu & la nature les demandent ? De-là qu'arrive-t-il ? C'eſt qu'on voit des jeunes gens manquer de tout, qui par de baſſes intrigues, qu'une mère ingénieuſe leur dicte, cherchent à ſoutenir leur qualité, en pillant où ils peuvent, prenant ſur autrui ce qu'ils ne trouvent pas chez eux : c'eſt que de jeunes filles, qu'une malheureuſe indigence réduit à des manéges contraires à l'honneur & à la bienſéance de leur ſexe, ne trouvant pas chez elles de quoi fournir à leur néceſſaire, trouvent bientôt le moyen de ſe procurer du ſuperflu, & de ſatiſfaire leur vanité aux dépens même de leur pudeur. Mais à quelles horreurs ne réduit pas la pauvreté ? Il s'eſt trouvé des pères mêmes aſſez barbares pour immoler, ſelon le Prophète, leurs enfans aux démons ; permettre à une jeune fille des libertés & des commerces indignes de ſon rang ; l'abandonner à des paſſions infâmes pour enrichir ſa maiſon ; & déshonorer une famille, pour avoir lieu de la ſuſtenter. Quelle horreur ! *Non tam laudandus qui filius amat quam deteſtandus qui non amat.* S. Aug. hom. 28 & 50.

XVIII. On aime ſes enfans ; rien de ſi naturel : mais il importe de les aimer chrétiennement. Les uns les aiment d'un amour déſordonné, ils en font leurs idoles ; & les révérant plus que Dieu même, ils s'attirent le reproche que le Seigneur faiſoit au Grand-Prêtre Hély : Tu as plus honoré tes enfans que moi : *Magis honoraſti filios tuos quam me*, 1, Rois, 2. On les flatte, on les careſſe, on a toujours les yeux ſur eux, non pas pour obſerver leurs défauts ou leurs mauvaiſes inclinations, mais pour louer & admirer tout ce qu'ils font & tout ce qu'ils diſent, juſqu'à certaines indiſcrétions qui leur échappent. A peine penſe-t-on à les détourner du vice, à les porter à la piété. Mais n'eſt-ce pas les aimer ſans raiſon, & même contre la raiſon, que de louer ainſi leurs mauvaiſes qualités, ſans s'appliquer à leur en donner de bonnes ; que de les accoutumer à des amuſemens dangereux, au lieu de nourrir leur eſprit & leur cœur des principes de la vraie ſageſſe ; que de préférer en

eux la beauté & les vains agrémens de la nature à la ſcience du ſalut ; que de leur deſtiner une fortune périſſable, de préférence à un bonheur éternel ; que d'aimer mieux les laiſſer périr dans le vice, que de les contriſter quelquefois pour les rendre meilleurs ?

XIX. Qu'artive-t-il ? Que par des complaiſances criminelles, au lieu de former des Chrétiens & des gens d'honneur, on forme des libertins dont on ne pourra jamais réformer les mauvaiſes inclinations. Qu'arrive-t-il encore ? De la confuſion pour les pères & mères, témoins & victimes des ſuites fâcheuſes qui réſultent d'une pareille éducation. *Confuſio patris eſt de filio indiſciplinato.* Eccl. 22 : *Dolor matris quæ eum genuit.* Prov. 17.

XX. Quel regret de voir des enfans devenir enfin incorrigibles ; diſſiper en peu de jours de grands biens ; traîner le poids accablant d'une jeuneſſe, que les débauches ont uſée avant le temps, & porter ſur leur corps même la corruption & l'opprobre, qui eſt la juſte peine du péché ; s'engager dans les dangers, ou dans des embarras où jettent les mauvais conſeils & les mauvaiſes compagnies ; s'expoſer ſouvent aux recherches d'une juſtice ſévère, & fuir à la face du glaive vengeur des iniquités du citoyen coupable !

XXI. C'eſt ce faux amour qui oblige ſouvent le Seigneur à châtier les pères & les mères dans leurs enfans. Une mère idolâtroit ſon fils ; remplie de ſa tendreſſe, elle y penſoit le jour & la nuit : elle en portoit l'image par-tout, dans ſon loiſir, dans ſes occupations, dans ſes prières : elle négligeoit mille devoirs pour ſe borner à celui que lui dictoit cet amour inſenſé : & le Seigneur frappe l'idole. Que de pleurs, quelle déſolation, quel déſeſpoir ſuivent cette perte ! Moyſe deſcend de la montagne ; trouve le peuple adorant un veau d'or ; il en conçoit tant d'horreur & d'indignation, qu'il jette cette idole au feu & la réduit incontinent en poudre. Pourquoi tant de courroux contre ce ſimulacre innocent ? Avoit-il été la cauſe de l'idolâtrie ? Non, il en étoit ſeulement l'objet. Mais il avoit tenu la place de Dieu. Tout innocent qu'il étoit, il faut qu'il périſſe. Cet enfant n'eſt pas coupable, je le ſais, des affections déréglées de la mère, mais puiſqu'elle met en lui ſon amour & ſa confiance, il faut qu'il meure : la mère a beau ſe lamenter, s'en prendre aux

médecins, maudire la maladie, elle ne voit pas que c'est son péché qui est la cause de son malheur.

XXII. Dieu est tellement le Créateur & le Maître de toutes les créatures, & elles lui doivent appartenir si immuablement & si absolument, qu'après qu'il nous les a données, elles ne laissent pas d'être toujours également à lui. Lorsque Dieu donne des enfans, les parens Chrétiens sont obligés de les considérer, non-seulement comme les effets de sa bonté, de sa puissance & de cette fécondité primitive qui est en lui, comme principe, Créateur & Père de toutes choses, mais encore comme des biens qui lui doivent toujours être rapportés, & qui demeurent toujours en sa pleine possession. C'est donc à nous de nous servir de ces bienfaits mêmes, pour lui en rendre hommage. Il nous fait la grâce de nous donner ce que nous lui demandons, afin que nous ayons le mérite de le lui rendre. C'est dans ce commerce de bienfaisance d'une part, & de reconnoissance de l'autre, que consiste le plus essentiel exercice de la religion Chrétienne. C'est donc une sorte d'usurpation que de s'approprier ses enfans, comme si Dieu n'avoit plus de droit sur eux, que de les donner au monde par ambition, que de les arracher ainsi à leur légitime Souverain.

XXIII. Voulez-vous me prouver que vous aimez vos enfans d'un amour Chrétien ? offrez-les à Dieu, priez Dieu pour eux, afin qu'il lui plaise de les purifier des souillures de leur origine, & répandre en eux son esprit & sa sainteté. Non, la chaleur & les influences du Soleil ne sont pas plus nécessaires pour faire mûrir un fruit, que la grâce de Jesus-Christ l'est à un enfant qui commence à croître, pour entrer dans le chemin de la vertu, & s'y soutenir.

XXIV. Il est des pères inhumains qui traitent leurs enfans comme des esclaves, qui jettent toujours sur eux des regards terribles, & qui n'ont à prononcer contre eux que des paroles pleines de fureur. Sans doute il faut corriger ses enfans, mais il faut les corriger en pères, non pas avec une cruauté de tyran : ce seroit changer le remède en poison. Souvenons-nous de ce que dit saint Gregoire, que nous devons porter dans notre cœur ceux que nous corrigeons, & corriger ceux que nous y portons : *Portare debemus quos corrigimus & corrigere quos portamus.* Greg. hom. 17. Evang.

XXV. Dieu dans les Ecritures prend le nom de père quand

il châtie, & il fait paffer fes châtimens pour des marques d'amour paternel : *Quem amat, caftigat.* Ainfi, la charité doit-elle conduire les pères & les mères lorfqu'ils corrigent leurs enfans; le défir de les rendre vertueux doit être leur motif principal. Modérons-nous, comme le veut S. Paul : *Confiderans te ipfum.* Confidérons que nous avons en nous le fond d'infirmité & de corruption qui a fait tomber dans le mal ceux que nous voulons corriger, & que nous tombons dans de plus grands péchés encore. Proportionnons le châtiment à la faute : fi elle vient d'ignorance, de furprife, de foibleffe, il faut la réprimer avec des paroles de douceur; il faut fecourir le coupable, non lui faire des reproches, encore moins lever fur lui un bras févère, mais lui tendre une main charitable : fi c'eft par malice qu'il agit & par obftination, ufez alors d'une répréhenfion févère, châtiez-le même avec rigueur, s'il le faut, pour le ramener à fon devoir. Du refte, que l'humeur, la fantaifie, la paffion ne foient point notre guide. Un enfant a manqué légérement à l'égard du père ou de la mère, on le traite avec indignation; qu'il ait manqué à Dieu, on pardonne, on affecte une douceur fauffe & meurtrière. Aime-t-on un de fes enfans? on ne veut pas voir fes défauts, on diffimule fes péchés, on ne fe peut réfoudre à punir le coupable. Mais en eft-il un autre qu'on n'aime pas? Il a toujours tort, on ne lui connoît que des imperfections.

XXVI. Si cependant la douceur fuffit pour ramener un enfant à fon devoir, il faut laiffer là les paroles dures & les traitemens févères. Si la douceur entretient fon mal, ne craignons pas d'ufer de févérité à fon égard. Le grand art eft de connoître l'humeur des enfans. Celui-ci veut être humilié, celui-là veut être encouragé par des louanges. Traitez les tous les deux de la manière qui convient à leur caractère, fans cela vous manquez votre but.

XXVII. Ces mères qui regardent l'enfant qu'elles portent dans leur fein comme un poids inutile, qui maudiffent leur enfant avant même qu'il foit né, qui fupportent les incommodités de leur groffeffe avec murmure & avec chagrin, au lieu de la prendre en efprit de pénitence, comme une des peines du premier péché, & de regarder leur état actuel comme le fruit de la bénédiction attachée à tout mariage Chrétien : ces mères-la, dis-je, font dans un étrange aveuglement. Elles fe marient, & elles ne voudroient pas avoir

d'enfans, comme ſi ce n'étoit pas la principale fin du mariage. Les mères infidelles n'auront eu de nombreux enfans que pour peupler l'enfer, & des mères Chrétiennes ne seront pas flattées de pouvoir contribuer à remplir le Ciel? Les douleurs d'un accouchement vous épouvantent, & la griéveté de votre péché ne vous étonne pas? Vous vous effrayez des ſoins & des fatigues qu'il faut prendre pour l'éducation des enfans, & vous ne vous encouragez pas de l'eſpérance de donner un diſciple à Jeſus-Chriſt, au Ciel un Citoyen? C'eſt une eſpèce d'homicide de ſouhaiter la mort d'un enfant que Dieu deſtine à voir le jour. La paſſion peut-elle s'oppoſer ainſi à la nature! Ces fruits ſi légitimes d'un amour chaſte & conjugal, deviendroient donc des objets d'horreur & de crainte, & l'on renonceroit par un vil intérêt à l'avantage de vivre en quelque ſorte après ſa mort, & de perpétuer la race des enfans de Dieu?

PENSÉES ſur la néceſſité de donner une Education chrétienne aux Enfans.

I. LEs pères & les mères doivent réparer par la ſainteté de l'éducation l'impureté de notre origine. Il eſt juſte qu'après nous avoir communiqué le penchant que nous avons à tous les vices, ils forment en nous l'habitude de toutes les vertus; qu'ils aident l'eſprit que Dieu nous a donné à réſiſter à la chair que nous avons reçu d'eux; & qu'ils aient ſoin de guérir les plaies qu'ils nous ont faites ſans le vouloir. Quel bien eſt-ce de vivre? Il importe ſeulement de bien vivre. C'eſt peu de choſe que d'avoir contribué à nous donner cette vie fragile & mortelle, s'ils ne contribuent à nous rendre dignes d'une vie éternelle, s'ils ne nous engendrent pour le Ciel, en nous enſeignant la loi de Dieu, en jetant dans notre ame la ſemence de toutes les vertus.

II. Une bonne éducation ſuppléeroit à toutes les lois. Sans autre ſecours, elle feroit capable de mettre & d'entretenir la juſtice parmi les hommes: c'eſt une racine qui produit tous les bons fruits qui naiſſent dans la République. Le ſalut & l'honneur des familles dépend de ces premiers ſoins, ſans leſquels il n'y a rien à eſpérer de la part de ces jeunes créatures. La ſanctification des pères & des mères en dépend;

& le Concile de Trente ne trouve point de moyen plur sûr ni plus efficace pour le bon ordre & pour la réformation du monde, que la bonne institution de la jeunesse. Prédicateurs, Confesseurs, Pasteurs, en vain vous voulez inculquer & répandre les maximes de l'Evangile & les règles de la foi, si les chefs de famille ne vous prêtent la main à l'exécution d'un dessein aussi important.

III. L'enfance est l'âge de l'éducation; la beauté d'un portrait dépend de certains premiers traits que la main savante du peintre a jeté d'abord sur la toile. Ces heureuses ébauches, que l'art conduit insensiblement par des coups de pinceau réitérés à la perfection de l'ouvrage, nous disent ce qu'on doit attendre & de ses soins auprès de la jeunesse qu'on élève, & de la flexibilité de ces jeunes corps, qui prennent facilement toutes les impressions qu'on veut leur donner. Exhortations, bons exemples, rien n'est à négliger; tout dépend des commencemens. Comme Tobie, conjurez-les souvent de se souvenir de Dieu tous les jours de leur vie; de se garder de consentir au péché par malice ou par complaisance; de bénir le Seigneur dans tous les temps, & de se régler sur ses divines volontés; de ne point faire à autrui que ce qu'on ne voudroit pas être fait à soi-même; de regarder les pauvres avec un œil de compassion; de les assister selon son pouvoir, & sur-tout de fuir les mauvaises compagnies.

IV. Une fille s'est oubliée: elle a prêté l'oreille à quelque jeune séducteur: elle a franchi les lois de l'honneur & des bienséances: croyez-vous que la faute tombe sur elle seule, & que la mère n'y soit pour rien? Si au lieu de la mener dans des assemblées de plaisir & de vanité, presque toujours fatales à l'innocence; si au lieu de lui apprendre l'art de plaire & de se parer comme une divinité; si au lieu d'ouvrir la porte à de jeunes gens, qui sous prétexte d'amitié & même de parenté n'ont que trop bien réussi à souffler dans son cœur les premières étincelles de l'amour profane, elle lui avoit inspiré l'horreur du péché; si elle lui avoit enseigné les règles de la pudeur, la crainte de Dieu, l'amour de la dévotion & de la retraite; si elle lui eût appris à se confesser avec douleur de ses péchés, à offrir à Dieu les premiers sentimens de son cœur, comme les prémices d'une bonne conscience, croyez-vous qu'elle seroit tombée dans ce désordre?

V. Il se tient dans les familles comme un conseil domestique

tique où le père & la mère se dressent un tribunal ; & prenant en main tous les droits de la Providence, ils disposent souverainement du sort de leurs enfans. On leur entend dire, nous marierons celui-ci, nous donnerons celui-là à l'Eglise, cette fille est propre pour le monde, celle-là n'est bonne que pour être Religieuse. Pères & mères, qui est-ce qui vous a établi juges de la vocation de vos enfans ? Qui vous a donné cette autorité sur leur volonté ? Si ce fils que vous destinez à l'Eglise se jette, avec le temps, dans les vanités & dans les intrigues du monde, s'il nourrit son esprit de galanteries, d'études profanes, d'embarras, d'affaires séculières ; une vie de retraite & consacrée au service divin, un vœu de chasteté lui conviendront-ils ? Et si cette fille, que vous avez dessein de renfermer dans un cloître, se trouve éprise de quelque passion, honnête ou non, si elle recherche sous main un mari riche ou pauvre, croyez-vous qu'elle s'accommode d'un voile, d'une clôture ?

VI. Ni les pères ni les enfans ne savent ce que c'est que le sacerdoce ; les uns vont aveuglement à l'ordination ; les autres les y portent par un motif d'intérêt : *Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo tanquam Aaron.* Ce n'est pas un commandement que l'Apôtre fait, c'est un usage qu'il établit. Ce n'est pas une vérité inconnue qu'il recommande, c'est une pratique constante qu'il suppose : il ne dit pas qu'aucun ne soit si hardi que de prétendre : il dit, qu'il n'y ait personne qui sans vocation prétende à la prêtrise. Il seroit à souhaiter que ce fût encore la coutume de notre temps, comme ce fut celle des premiers siècles. Il falloit user d'une douce violence pour déterminer un fidelle à recevoir le sacerdoce. L'appareil de l'ordination les faisoit trembler. Ils sentoient par avance le fardeau qu'on leur alloit imposer, & ils ne répondoient à l'Evêque qui les consacroit que par des soupirs & des larmes. Aujourd'hui on présente une tête superbe aux onctions saintes, on monte hardiment à l'Autel pour y offrir sans dévotion le saint Sacrifice. Cette dignité si redoutable ne pèse plus & n'honore plus ceux qui la portent ; on regarde le sacerdoce comme un état honnête dans la Religion, & propre à une vie oisive & commode. La plupart des pères chrétiens ne pensent qu'à élever leurs enfans, qu'à faire honneur à la maison d'où ils sont sortis, par le déshonneur de l'Eglise. Je ne dis pas que parmi les Prê-

tres, il ne s'en trouve beaucoup qui ſoutiennent par leur vertu la dignité de leur caractère ; mais il y en a pluſieurs qui ne ſont pas entrés avec l'eſprit qu'il faut dans le ſacerdoce ; Dieu peut dire à beaucoup d'eux : *Non mittebam prophetas, & ipſi currebant.*

VII. On n'a que trop ſouvent à gémir des déplorables effets des mariages forcés. De-là les mécontentemens continuels entre des perſonnes violemment aſſorties & liées indiſpenſablement l'un à l'autre par une cruelle néceſſité ; & ſi l'inclination des jeunes mariés étoit décidée pour quelque autre objet, quelles flammes ſecrètes ne nourriſſent-ils pas dans leur ſein ? De quels artifices n'uſent-ils pas pour entretenir & fomenter des feux adultères ? Quelle cruelle défiance ne conçoivent-ils pas l'un de l'autre ? Dans quelle mélancolie ne paſſent-ils pas leurs jours ?

VIII. Que les enfans apprennent donc que l'autorité des pères ne doit pas être ſans bornes, bien qu'elle ſoit impérieuſe ; qu'ils ſe ſouviennent du commandement dont le Père des miſéricordes a voulu charger tous ceux qui ſont pères ſelon la chair : n'irritez point vos enfans, leur dit-il, de peur qu'ils ne perdent courage. Si quelque choſe peut mettre à bout la patience d'un enfant, c'eſt quand on s'efforce d'étouffer en lui l'affection qu'il a nourri pour certaines perſonnes, dont il lui eſt comme impoſſible de ſe détacher ; & ſi quelque choſe demande de la diſcrétion & de l'indulgence, c'eſt le malheureux état d'une jeune perſonne, prévenue d'une paſſion que les bons conſeils & les remontrances d'un père ne peuvent éteindre, & qui portent l'un à l'extrémité de déſobéir, l'autre à celle de s'irriter contre ſon propre ſang. De-là viennent les vaines remontrances, les inutiles repréſentations, les malédictions dont on s'accable réciproquement ; de-là viennent encore ces haines d'autant plus vraies qu'elles ſoulèvent la raiſon contre la nature ; ces châtimens où le père, à titre de juſtice, venge ſon autorité violée ; ces diviſions dans les familles qui attirent la colère de Dieu, & ſur la déſobéiſſance des enfans & quelquefois ſur la dureté des pères.

IX. Le fils & la fille de leur côté ſe rendent vraiment coupables, ſi ſans raiſon ils rejettent le choix de leurs pères & mères. Qu'ils veillent donc ſur leurs paſſions de peur qu'elles ne prennent le deſſus ; qu'ils étouffent ces premiers

mouvemens d'une affection déréglée ; ou si elle devient trop forte, qu'ils confient de bonne heure leurs inquiétudes à leurs pères & mères, ou à des amis également fidelles & discrets, afin d'aller à temps au devant de leur propre malheur, de celui de toute une famille.

X. L'enfant ne doit pas avoir la témérité de s'opposer à la volonté de ses parens. Les parens ne doivent pas entreprendre de violenter les inclinations de l'enfant ; & lorsque, dans la chaleur de la passion, il s'est fait un contrat illégitime, qu'il n'est pas possible de révoquer, il faut que l'amour & la compassion intercèdent si tendrement pour les coupables, qu'en leur faisant ressentir un cuisant regret de leur témérité & de leur mépris, ils puissent en être touchés & affligés, mais non pas accablés.

XI. Il n'est pas permis d'user de prières si pressantes qu'elles puissent tenir lieu d'une violence réelle, comme il arrive envers les filles, qui sont naturellement plus timides que les hommes ; & comme il n'est pas permis de lui faire accepter un époux qu'elle ne veut pas, il n'est pas juste de lui refuser un homme qu'elle veut, quand son inclination est formée. Il est vrai que les enfans feroient mieux de déférer aux conseils de leurs parens qui ont de la tendresse pour eux, & plus d'expérience qu'eux ; par ce moyen le Seigneur béniroit leur obéissance, & le mariage qu'ils contracteroient seroit plus heureux.

XII. Quand on parle de donner à Dieu ses enfans, ce n'est pas de les faire Ecclésiastiques ou Religieux, mais d'employer tous les moyens de les établir dans une vie véritablement chrétienne. Ils appartiennent à Jesus-Christ par le droit de la régénération & de la vie nouvelle de son esprit qu'ils ont reçue dans le baptême, & ne doivent dans le temps & dans l'éternité appartenir qu'à Dieu seul. Cependant on veut les donner au monde, ou du moins les partager entre Dieu & le monde. Comment peut-on entreprendre d'arracher au Sauveur ses membres, ses élus, qu'il a déclaré ne pouvoir jamais lui être ravis ? Comment peut-on s'opposer à cette divine volonté, & à cette bonté infinie pour laquelle il les a choisis pour être sa possession & son héritage. Veut-on leur ôter cette vie sainte & spirituelle, sous prétexte qu'on leur a donné une vie de corruption & de péché ? Si on étoit bien touché des vérités de la religion, on auroit une

extrême horreur de cet état moyen entre Dieu & le monde; qu'une aveugle cupidité fait imaginer comme possible, & fait regarder comme souhaitable; & l'on craindroit davantage de devenir l'auteur de la perte de celui à qui on a donné la vie.

XIII. Je ne dis pas que cette obligation d'offrir ses enfans à Dieu, doive empêcher de les mettre dans les charges, dans les emplois & dans le service du Prince par une voie légitime, autant que les engagemens de ces professions ne sont pas des obstacles à garder la loi de Dieu. Ces états étant de la vocation de Dieu, on peut & on doit même s'y engager pour Dieu, en vue de Dieu, & pour obéir à ses ordres. S'acquitter fidellement d'une charge, servir généreusement son Roi c'est servir Dieu.



REFLEXIONS sur le faux bonheur du Monde.

I. LES hommes considèrent les obligations du Christianisme comme les choses du monde les plus pénibles & les plus difficiles, parce qu'ils ne savent pas la manière en laquelle on les doit pratiquer selon l'intention de Jesus-Christ & de l'Evangile; pour connoître combien son service est doux, & son joug léger, ceux qui veulent allier le monde avec Jesus-Christ, qui veulent donner leur cœur à la terre, & se dire néanmoins les serviteurs d'un Dieu, qui ne leur demande pour culte que l'affection sincère de leur cœur : *Non colitur Deus nisi amando*, ces personnes-là doivent trouver les obligations du Christianisme trop difficiles; le joug est insupportable : mais pour ceux qui, aimant la justice & la sainteté des préceptes de l'Evangile, suivent Jesus-Christ, ils ont des plaisirs tout spirituels : *An verò corpus habet delectationes suas, & animas deserit à voluptatibus suis* ? dit saint Augustin : n'y a-t-il que le corps qui a ses plaisirs ? l'ame qui est infiniment plus noble, n'en a-t-elle point ?

Lorsque nous renonçons aux plaisirs du monde, dit saint Augustin, nous ne perdons pas les plaisirs, mais nous en changeons; nous prenons ceux du Ciel pour ceux de la terre, car on ne peut résister à l'amour du monde que par l'amour de Dieu, & lorsqu'on aime, il n'y a rien de difficile. Pourquoi les gens du monde souffrent-ils tant de choses pour le

monde qui les trahit & les paye si mal, sinon parce qu'ils l'aiment ? *Ubi amatur, non laboratur, aut certè labor ipse amatur*; on n'a point de peine, lorsqu'on a de l'amour ; ou si on a quelque peine, elle devient aimable.

II. Il faut souvent faire à Dieu cette belle prière de saint Augustin : *Da quod jubes, & jube quod vis*, donnez-moi ce que vous me commandez, après cela commandez-moi ce que vous voudrez : ainsi nous pratiquerons avec joie tous les préceptes de l'Evangile, parce que la grâce de Jesus-Christ est toute puissante dans notre foiblesse ; & quelque stérile que paroisse notre ame, il nous fera toujours trouver l'abondance dans le désert ; & si nous avons d'abord quelque peine, pourvu que nous persévérions, il nous affermira toujours dans le bien, suivant cette parole de l'Ecriture : *Ipse modicum passos perficiet, confirmabit, solidabitque.* Après quelque légère souffrance, il nous rendra fermes & inébranlables.

III. Par un effet de la sagesse de Dieu, le monde ne sauroit presque plus tromper personne : *Ut etiam spem seductionis amiserit.* Le monde est trop connu dans ses artifices & dans ses ruses, dans ses vains attraits, & dans ses faux plaisirs ; il ne peut plus séduire & tromper que ceux qui veulent l'être. Quelqu'un pourra croire d'abord que c'est une grande entreprise que de décrier le monde dans le monde même ; mais je parle à des gens qui, tout attachés qu'ils y sont, ne laissent pas d'en connoître l'abus ; ils en poursuivent les faveurs, mais ils en sentent les chagrins : j'atteste votre conscience, vous n'en voudriez pas sortir, mais vous vous plaignez d'y demeurer.

IV. En voyant ces grands, ces riches du monde, vous diriez que tout leur rit, qu'ils goûtent de vrais plaisirs ; cependant ils vivent sans règle, sans ordre, sans sureté, sans bienséance. Il y a tel homme, dit le Sage, à qui Dieu a donné des richesses, des possessions & des honneurs, ensorte qu'il ne lui manque rien de tout ce qu'on peut désirer : *Vir cui dedit Deus divitias, & substantiam, & honorem, & nihil deest animæ suæ ex omnibus quæ desiderat.* Ne diriez-vous pas que c'est le portrait de la félicité humaine ? Ecoutez ce qu'il ajoute : mais Dieu lui refuse l'avantage de jouir en paix de tout ce qu'il possède : *Nec tribuit ei potestatem Deus ut comedat ex eis & fruatur illis.* Ces terres, ces possessions immen-

ſes, ces revenus abondans, ces coffres qui devroient être pleins, ces greniers qui s'affaiſſent ſous le poids des grains, vous n'en jouirez pas : la juſte impatience d'un créancier, forcé d'employer les voies de la juſtice ; la perte d'un procès, les ſollicitations & la puiſſance des intéreſſés ; une révolution de fortune, ou une augmentation de dépenſe imprévue ; une impoſition néceſſaire dans les malheurs du temps ; le voiſinage des guerres qui entraînent le ravage & la déſolation ; l'avarice même qui craint toujours de manquer du néceſſaire, vous force de tenir renfermé votre argent : tout cela vous empêche de jouir de vos biens. L'ambitieux, comme Aman, bouffi de la faveur du Prince dont il ſemble partager la fortune & l'autorité, voit tous les jours à ſa porte une foule d'adulateurs qui l'encenſent : quelque comblé qu'il ſoit d'honneur & de biens, ne le croiriez-vous pas heureux ? Un ennemi ſecret qui peut lui rendre de mauvais offices ; un homme qui ſe met au-deſſus de la fortune & du crédit, qui regarde l'autorité ſans trembler & la fortune avec dédain, ne lui rend pas tous les hommages qu'il croit mériter : alors tout l'honneur qu'il reçoit d'ailleurs ne le conſole pas du mépris que fait de lui cet homme ſeul.

V. Cependant quelque cruel que ſoit le monde, les mondains s'y attachent ; ſoit coutume, ſoit aveuglement, ſoit châtiment de Dieu, ils ſe plaignent toujours de leur état, & n'en peuvent ſortir. Saint Grégoire, *hom.* 8 *in evang.* fait cette belle réflexion ſur le monde & l'aveugle attachement que nous avons pour lui : *Ubique in mundo mors, ubique luctus, ubique deſolatio : undique amaritudine repletur, & tamen cæcâ morte ejus amaritudines amamus ; fugit tempus, inſequimur, labenti inhæremus ; & quia labentem retinere non poſſumus, cum eo ipſo dilabente dilabimur.* Par-tout mort, par-tout péril, par-tout chagrin, plainte par-tout ; il n'y a qu'amertume & aveuglement dans le monde, & cependant on s'attache à tout. Le monde fuit avec la vîteſſe du temps, & nous le ſuivons : il eſt plein de ſoucis comme autant d'épines piquantes, & nous l'embraſſons : il tombe de ſon propre poids avec toutes les vanités qui l'accompagnent ; & ne pouvant le retenir, nous tombons & nous nous précipitons avec lui dans les abymes d'une malheureuſe éternité. C'eſt une vérité que ſaint Auguſtin nous apprend : celui qui aime Dieu, eſt

le ſeul qui ſache s'aimer lui-même comme il faut : *Ille ſolus ſe novit dilige'e qui Deum diligit.*

VI. Il y a dans l'homme un homme intérieur, un homme du cœur, dit ſaint Pierre : *Homo cordis*, qui, par l'uſage qu'il fait des grâces du Dieu vivant & immortel, acquiert des biens ſpirituels, en comparaiſon deſquels tout ce qu'il y a de créé n'eſt rien : *Non comparavi illis lapidem pretioſum* ; il s'y livre avec affection, il s'en entretient avec ſon ame ; la mémoire des biens reçus, l'eſpérance de ceux qu'il attend, tout cela cauſe en lui un repos délicieux : *Requiem Dei*, une paix qui ſurpaſſe tous les plaiſirs des ſens : *Pax quæ exſuperat omnem ſenſum.* C'eſt, dit ſaint Auguſtin, parce que ſon ame tend vers un ſeul objet, qui eſt Dieu : *Quia corum tota anima tendit ad unum* : ſon cœur n'eſt point déchiré des ſoins & des inquiétudes mortelles dont les gens du monde ſont agités. Cette multiplicité de déſirs qui accablent une ame mondaine & la fait gémir ſous le joug de l'iniquité, n'approche point de lui : on lui ôte ſes biens, il en devient plus ſpirituel : il devient pauvre, il le veut être : dans le monde tout eſt forcé, dans la piété tout eſt volontaire.

VII. La preuve qu'un homme mondain n'eſt pas heureux, c'eſt qu'il cherche ſon bonheur hors de lui. Que de divertiſſemens ! Combien de plaiſirs différens ? &c. Un homme de bien trouve ſon plaiſir en lui-même ; non dans les ſpectacles du monde, mais dans la contemplation des grandeurs de la Religion. Il n'y a point de paix pour les impies, dit le Seigneur, par la bouche du Prophète Iſaïe : *Non eſt pax impiis, dicit Dominus.* Ce Prophète étoit dans une cour, dit ſaint Auguſtin ; il voyoit les uns, enflés de leur pouvoir, ne connoître que la félicité préſente ; les autres délivrés de la contrainte des lois & de la crainte de Dieu, ne vouloir relever que d'eux-mêmes : cependant il prononce, & de la part de Dieu, qu'il n'y a point de véritable paix, & par conſéquent, point de ſolide bonheur pour les impies ; ils ſemblent être contens, & ne le ſont pas : les juſtes, au contraire, ſemblent être triſtes, mais leur triſteſſe eſt comme un ſonge qui ſe diſſippe bien vîte.

VIII. Dans les gens de bien la tranquillité de l'ame & le repos de la conſcience ſont peints juſques ſur leur viſage ; & cette félicité ſecrète & intérieure, qui eſt le fruit de leur réſignation, ils ne voudroient pas l'échanger pour un ſiècle de

félicité charnelle : *Cor meum & caro mea exultaverunt in Deum vivum*, disoit David. Quoique les Justes soient destinés à souffrir, les mondains ne le sont pas moins ; & comparaison faite de la peine des uns avec la peine des autres, vous trouverez qu'il n'y a point d'autre différence entre eux, sinon que les justes sont plus heureux mille fois que les mondains ; que ceux-ci n'ont que le poids de leur croix, & n'en ont pas les soulagemens ; les consolations spirituelles qui sont les seules véritables & solides, leur manquent ; & ce qui les fera mourir de déplaisir devant le tribunal de Dieu, c'est qu'ils connoîtront que ces tourmens des pécheurs & ces mortifications forcées auroient suffi pour leur gagner l'Eternité ; qu'il y en avoit assez par faire un Saint ; qu'ils se sont perdus par cela même qui auroit pu les sauver ; que ce qui leur auroit coûté un bonheur court & imaginaire, auroit pu leur valoir une gloire éternelle & solide ; qu'ils ont souffert plus qu'il n'en falloit pour plaire à Dieu, si un autre motif eût animé leurs peines & leurs souffrances.

IX. Le monde oppose à cet avenir invisible, dont le juste nourrit sa foi, les délices du moment présent ; à la félicité de l'esprit, la félicité des sens. C'est un charme qui ôte le discernement aux mondains, & qui leur fait paroître frivole ce qui est solide, & solide ce qui est frivole. Cette fausse lueur se dissipera bientôt, parce qu'enfin la figure du monde passe comme une vapeur : détrompons-nous une bonne fois de ces enforcellemens de la vanité ; & pour fermer la bouche aux mondains, faisons leur sentir que les biens du monde sont eux-mêmes presque tous des biens en apparence, & comme placés dans les mains de l'avenir. Ces agitations, ces brigues, ces prétentions, ces soins pour s'avancer en sont la punition : ce dégoût des biens qu'on possède, cette avidité continuelle pour ceux qu'on ne possède pas ne nous font-ils pas travailler au hasard ? Et combien de fois le monde n'a-t-il pas trompé les espérances les mieux établies ! Dieu est infaillible dans ses promesses, & ses promesses sont établies sur sa vérité éternelle, sur le sang de Jesus-Christ même son Fils unique, sur sa justice & son équité, sur sa puissance & sur sa miséricorde. Y a-t-il donc moins de sagesse à servir Dieu, qu'à servir un homme mortel qui se rit de votre servitude ; qui tantôt veut faire pour vous ce qu'il ne peut pas,

& tantôt ne veut pas ce qu'il peut faire ; qui croit que vous êtes assez récompensé de le servir ?

X. La gloire mondaine a la vertu de donner des forces, de changer la nature des choses, de faire des plaisirs des difficultés ; mais quand les hommes de qui je parle jouiroient d'un repos entier, & qu'ils seroient véritablement heureux pendant le temps de leur vie, sans aucun mélange de chagrin & d'inquiétude, quand le monde leur donneroit tout ce qu'ils peuvent désirer, & que leur vie seroit un cours paisible de bons & d'agréables jours, & les combleroit de tous les avantages de la fortune, je leur dirois encore avec saint Augustin : Vous êtes à plaindre & pas à estimer ; votre fausse félicité est une véritable misère ; vous jouissez dans ce monde des biens que Dieu vous laisse pour vous amuser ; vous êtes des victimes de la justice de Dieu, que Dieu engraisse pour les perdre. C'est la part que Dieu vous laisse ; vous avez reçu les biens en votre vie : *Recepisti bona in vita tua* : qu'avez-vous à attendre dans l'autre ?

CONSIDERATIONS *sur les vues de Jesus-Christ dans l'institution de l'Eucharistie.*

I. JESUS-CHRIST a eu deux fonctions à remplir comme médiateur ; la premiere, étoit d'apaiser la colère de Dieu, de satisfaire à sa justice, & de lui rendre les hommages qu'il pouvoit attendre des hommes, soit comme esclaves, soit comme criminels ; la seconde, étoit de verser sur nous les grâces & les bénédictions qui nous sanctifient, & de nous offrir au Père Eternel comme des ennemis réconciliés, & des révoltés qui rentrent en grâce. Or, il les exerce tous deux dans l'Eucharistie ; il y opère la sanctification des fidelles comme étant l'auteur de la grâce ; il s'y présente encore à son Père, pour l'expiation de leurs crimes, en qualité de Rédempteur ; ce qui fait que nous pouvons considérer l'Eucharistie comme Sacrement ou comme Sacrifice.

II. C'est une vérité appuyée sur l'autorité de l'Ecriture & de la Théologie, que le propre état de Dieu est d'être incompréhensible, & de se faire pourtant connoître ; ou, si vous aimez mieux le dire avec Tertullien, qu'il n'est rien de si connu, & rien de si inconnu que Dieu : *Nihil tam no-*

tum , nihil tam ignotum quam Deus : la foi nous apprend qu'il eſt dans le ſéjour de ſa gloire environné de lumière ; mais lumière inacceſſible, qui éblouit au lieu d'éclairer, & qui nous faiſant entrevoir ſa Grandeur, nous convainc de notre foibleſſe : le Prophète nous aſſure qu'il a établi ſa demeure dans les ténèbres ; mais ténèbres myſtérieuſes, mêlées de jour & de clarté, qui nous laiſſent entrevoir les objets de la foi, ou qui ne les éloignent de nous que pour nous les rendre plus ſacrés & plus vénérables : *Nox ejus illuminatio ejus* : c'eſt Dieu, diſoit un Ancien, qui, quelque caché qu'il ſoit dans ſon eſſence, ſe fait admirer dans tous ſes ouvrages viſibles. Je ne vous connois pas, mon Dieu, & je ne ſaurois vous méconnoître ; rien ne me peut dire ce que vous êtes, & tout me prêche que vous êtes mon Dieu : auſſi S. Clément d'Alexandrie eſt d'avis que nous devons à Dieu trois ſentimens intérieurs, l'admiration, l'adoration & la foi : l'admiration, qui eſt un grand ſentiment d'eſtime pour les choſes même qu'on ne connoît point & qu'on nous dit être en lui ; l'adoration, pour reconnoître un Etre ſouverain, qui eſt au-delà de toutes nos connoiſſances, & que nous devons d'autant plus révérer que nous pouvons moins le comprendre ; la foi, enfin, pour croire les vérités qu'il nous a révélées, qui ſont infaillibles, bien qu'elles ne ſoient pas évidentes, & qui n'offrent pas moins de certitude pour avoir quelqu'obſcurité. Nous pouvons dire de même de Jeſus-Chriſt, qu'il s'eſt caché & qu'il s'eſt découvert aux hommes pendant ſa vie : quelquefois il a caché toutes ſes grandeurs ſous les apparences de nos foibleſſes : quelquefois il a fait éclater ſa divinité par ſes miracles ; tantôt il a caché ſa ſainteté ſous les apparences de pécheur ; tantôt il a fait connoître qu'il étoit la ſainteté même : la raiſon a jugé de ſon pouvoir par ſes œuvres, & quelques rayons échappés de ſa gloire ont convaincu les Payens même de ſa divinité : mais quand je le conſidère dans le Sacrement de l'Euchariſtie, je n'y vois rien de ſenſible, rien de naturel ; mes ſens & ma raiſon n'y comprennent rien : je n'y vois rien que des yeux de la foi, & je n'ai qu'à m'écrier avec un Prophète : *Vere tu es Deus abſconditus* ; que c'eſt un Dieu tout à fait caché : il n'avoit qu'à répandre quelques rayons de ſa lumière, qu'à paroître ſur l'Autel, comme il parut autrefois ſur le Thabor ; mais il y veut être dans les ténèbres, parce qu'il y veut être

comme objet de notre foi, c'eſt-à-dire dans un état qui contrarie tout à la fois les ſens & la raiſon.

III. C'eſt la créance de l'Egliſe, que Jeſus-Chriſt en inſtituant ce Sacrement, s'y eſt rendu préſent, non-ſeulement pour être un objet d'adoration pour les ames fidelles, mais encore afin de s'incorporer à nous lorſque nous le recevons dans la Communion. Ce même Corps que le Saint-Eſprit a formé dans le chaſte ſein de Marie, & que la Croix a ſoutenu comme la victime de la juſtice d'un Dieu irrité; ce même Sang qui a coulé ſur les rochers du Calvaire, & qui eſt le prix du ſalut des hommes; ces parties ſenſibles de ſon humanité, il les a renfermés ſous les accidens du pain & du vin : ſa divinité même, par une ſuite néceſſaire, ſe trouve dans ce Sacrement, avec les mêmes liaiſons qu'elle avoit avec ſon humanité ſainte; mais ce Corps & ce Sang ſont cachés ſous les voiles d'une ſubſtance étrangère; cette divinité même; qui devroit avoir quelqu'éclat, eſt toute cachée dans ce Myſtère. Lorſque le ſoleil eſt couvert d'une nuée, on voit des traits de clarté qui prouvent ſa préſence: on voit paſſer au moins quelques demi-rayons qui font connoître qu'il y a quelque lumière ſous ces ombres; mais ſur nos Autels rien n'y paroît; Jeſus-Chriſt Homme, Jeſus-Chriſt Dieu, tout y eſt voilé : il eſt préſent, & je ne ſaurois l'apercevoir : il s'offre à moi, & je ne ſaurois le toucher: il m'inſpire ſes vérités, & je ne ſaurois l'entendre: je me trompe, je me trompe; la foi tire ces voiles, & je le vois; la foi ôte ces obſcurités, & je le touche; la foi lève tous ces obſtacles, & je l'entends.

IV. Il eſt vrai qu'il fait de grands miracles dans ce Sacrement, mais ils ſont auſſi cachés que ſa préſence, & l'on ne voit pas comment il y eſt : on ne comprend point ce qu'il y fait : je ſais bien qu'il y détruit la ſubſtance du pain, & qu'il y ſubſtitue la ſienne propre. Cependant n'y voit-on pas encore toutes les apparences de la première? Et où trouve-t-on des marques de la ſeconde? Je ſais qu'il y ſoutient des accidens ſans l'appui de leur ſujet naturel ; mais ou eſt la différence viſible devant ou après la conſécration ? Je ſais qu'il y diſtribue des grâces, qu'il y conſacre des fidelles; mais ce ſont des grâces ſecrètes & des onctions intérieures. Lorſqu'il converſoit avec les hommes, il rendoit ſes miracles publics : il guériſſoit des malades; il rendoit la vue à des

aveugles : il reſſuſcitoit des morts à la vue de tout le monde ; alors il vouloit nous confirmer dans la foi ; dans l'Euchariſtie, il ne veut que l'exercer ; ſes miracles y ſont des myſtères ; ce ne ſont point des motifs pour nous exciter à croire, ce ſont des vérités qu'il faut que nous croyions, bien qu'elles ne ſoient pas viſibles.

V. Tertullien remarque qu'il y a deux différences conſidérables entre la religion des Payens & celle de Jeſus-Chriſt : la première ne tiroit ſon autorité & ſa vénération que de l'éclat extérieur de la pompe des ſolennités, de l'appareil des ſacrifices & de la profuſion de l'encens. Les Payens formoient des images de leurs Dieux des plus précieux de tous les métaux, afin que la matière même de leurs Idoles leur donnât de l'autorité. Ils leur offroient des ſacrifices magnifiques, afin que cette pompe extérieure ſurprît l'eſprit en ſurprenant les yeux. Ils n'avoient que des myſtères éclatans pour donner de la terreur ou de l'admiration aux peuples : *De apparatu, de ſumptu fidem ſibi extruunt*. Ils n'avoient de la religion que ſur la foi de leurs ſens ; ils ne jugeoient bien de leurs Dieux que par les apparences, & ils ne les reconnoiſſent pour tels que parce qu'ils étoient éblouis, & qu'ils croyoient voir dans leur culte des marques de leur grandeur ou de leur puiſſance. La ſeconde, je veux dire la Religion de Jeſus-Chriſt, fait agir les Chrétiens d'une manière bien différente : ils admirent parce qu'ils croient, & ne croient pas parce qu'ils admirent : ils ne cherchent pas à conteſter le ſens, ils veulent exercer leur foi : ils ne ſont point ſurpris par ces dehors éclatans ; & ce n'eſt pas une vaine magnificence, mais une ſainte ſimplicité qui rend leurs myſtères vénérables.

VI. Autre différence encore plus conſidérable, c'eſt que les adorations des Payens étoient auſſi vaines que leurs Idoles : ils perdoient leur encens ; & leur religion qui étoit ſi magnifique dans l'action, étoit vaine & ſtérile dans ſon effet : au lieu que la Religion Chrétienne eſt ſimple dans ſes apparences & magnifique dans ſes effets : *Simplicitas in actu videtur, magnificentia in effectu repromittitur* : elle oblige les Fidelles à l'humilité, mais elle leur prépare une gloire qui ne finit point : elle les détache des biens temporels, mais elle leur prépare des récompenſes éternelles. Quelques gouttes d'eau répandues, quelques paroles prononcées ſur un

enfant, le rendent enfant de Dieu & héritier du royaume éternel. Une ſimple onction nous fait devenir ſoldats de Jeſus-Chriſt, nous rend invincibles à tous les aſſauts du démon; & ſous de foibles apparences, ſe trouvent renfermés le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt, la grâce même dans ſa ſource, & la nourriture ſpirituelle de nos ames.

VII. Les ennemis de l'Egliſe ont trouvé cette ſimplicité réunie à tant de magnificence, indigne de leur foi: la ſimplicité & l'obſcurité des myſtères n'a pas ſatisfait la vanité de leurs eſprits. Ils les ont même regardé comme vains & comme impoſſibles: *Simplicia quaſi vana, magnifica quaſi impoſſibilia*: mais les enfans de l'Egliſe adorent Dieu, & toutes les voies de Dieu. Ils reconnoiſſent ſa puiſſance dans les choſes les plus communes en apparence; ils la trouvent dans les choſes mêmes impoſſibles à la raiſon & à la nature. Ce ſont-là les ſentimens que la foi produit particulièrement dans le myſtère de l'Euchariſtie: elle nous donne des yeux pénétrans, & nous fait chercher ce ſoleil au travers des nuits, des ombres & des voiles qui le couvrent: Jeſus-Chriſt y ſupprime tout l'éclat de ſa gloire, mais il veut que notre foi n'en ſoit ni moins vive ni moins ardente.

VIII. Où voit-on aujourd'hui des marques de cette foi? N'attendez pas que je me plaigne de ceux, qui, trop attachés à leurs ſens, font profeſſion de ne pas croire la vérité de ce Myſtère, & qui par-là ſe ſont fait retrancher de la Communion de l'Egliſe: je ſuis aſſez touché des déréglemens des Chrétiens, ſans m'arrêter à déplorer l'aveuglement des hérétiques: les plaies du dedans me touchent plus que celles du dehors: nous avons trop à nous plaindre de nos frères pour nous arrêter à nous plaindre des étrangers; & la perſécution qui vient de la part des enfans rebelles, doit être bien plus affligeante que celle que font les ennemis. Où eſt la foi pratique de ce Myſtère parmi les Chrétiens? Vous les voyez entrer dans nos Egliſes comme s'ils entroient dans une ſalle de bal ou de comédie. A peine jettent-ils les yeux ſur celui qu'ils devroient adorer avec le plus profond reſpect: la première penſée qu'ils ont, eſt la curioſité de voir ou la vanité d'être vus. Ils paſſent ainſi juſques dans le ſanctuaire, & ne craignent point d'offenſer Jeſus Chriſt juſqu'aux pieds de ſes Autels. Eſt-ce-là croire la préſence de Jeſus-Chriſt, que de venir dans ſes temples pour y appren-

dre ou pour y étaler ce que la pompe du monde a de plus recherché ? Eſt-ce croire que Jeſus-Chriſt eſt ſur l'Autel, que de venir enflammer les paſſions par des regards diſſipés, ou de les entretenir par les rêveries ſecrètes d'une ame corrompue ? Eſt-ce croire, eſt-ce avoir de la foi que de troubler la piété des Fidelles par des entretiens bruyans & ſcandaleux comme il arrive tous les jours ; que de venir au Sacrifice comme Chrétiens, & d'y aſſiſter comme des Idolâtres ? Que nous a fait Jeſus-Chriſt pour l'offenſer ainſi en ſa préſence & ſous ſes yeux, & au moment qu'il nous témoigne ſon amour le plus exceſſif ?

IX. Le cœur de l'homme doit être comme un Autel, où brûlent les flammes innocentes de la charité, & où le zèle ſacrifie une troupe de déſirs criminels comme autant de victimes. La grâce eſt communiquée par les autres ſacremens, dans celui-ci eſt contenu l'Auteur même de la grâce. Joſué diſoit autrefois à un Ange : *Noſter es, an adverſariorum ?* & les Anges aujourd'hui, peuvent le dire à chaque homme qui ſe préſente dans les temples où Jeſus-Chriſt réſide ; es-tu d'une pureté de vie ſemblable à la nôtre ? Es-tu en ſociété avec nos ennemis ? Songe que c'eſt le pain des Anges que tu demande. Juge où eſt cette droiture & cette équité qui te doit mettre à couvert de la juſtice de Dieu. Paſteur des ames, où eſt cette charité & ce zèle qui te doivent conſumer pour le ſalut des peuples & la gloire de Dieu ? Artiſan, Marchand, où eſt cette ſincérité & cette vérité qui doit régler toutes tes actions ? as-tu les mains nettes & le cœur exempt de toutes fraudes ? Courtiſan ambitieux, comment as-tu la hardieſſe, avec un cœur enflé d'orgueil, & nourri du poiſon de la flatterie, avec un eſprit agité de penſées & de deſſeins pleins de fourberies, de jalouſie & de menſonge, de vouloir participer à ce Dieu de la paix & de l'humilité ? Avare, qui ne ſais qu'entaſſer tréſors ſur tréſors, comment oſe-tu approcher de la Table Sainte avec des yeux éblouis par l'éclat des richeſſes, avec un cœur appeſanti par des affections terreſtres & engagé dans la poſſeſſion tyrannique des biens frivoles & périſſables ? Pour toi qui te vautres dans l'impureté, conſentirois-tu à ouvrir ton cœur impur à celui qui eſt aſſis ſur les aîles des Chérubins, des eſprits les plus purs ? Si tu as été inſtruit à l'école de Jeſus-Chriſt, comment vis-tu ſuivant les maximes du monde ? Si tu as été enrôlé dans

la milice des enfans de lumière, comment reçois-tu la loi des enfans de ténèbres ? Si tu crois qu'il y a un ſouverain bien, pourquoi cours-tu après tant de biens frivoles & imaginaires ? Si tu as les yeux tournés vers le Paradis, que Jeſus-Chriſt t'a promis & t'a mérité, comment t'engage-tu à avoir commerce avec l'enfer?

RÉFLEXIONS ſur le reſpect dû au Sacrement de l'Euchariſtie, & ſur la Communion.

I. SI Dieu ne permettoit la communion de ſon Corps & de ſon Sang qu'à un petit nombre de Chrétiens, avec quelle eſtime, avec quelle ſainte jalouſie les regarderions-nous ? Heureux Chrétiens, dirions-nous, en les voyant, qui ont l'honneur de participer à ces adorables Myſtères ! Ils diroient eux-mêmes, dans le tranſport de leur ſainte joie, comme ce courtiſan d'Aſſuerus : Félicitez-moi, mon bonheur eſt grand, je dois manger demain à la table du Seigneur : *Etiam cras cum Rege pranſurus ſum* : s'il ne nous avoit permis de communier qu'une ſeule fois en notre vie, eût-il exigé de nous une longue & pénible préparation ? Quelle joie pour ceux qui auroient une véritable foi, à l'approche de cet heureux jour, & quelle pureté de conſcience n'euſſent-ils pas cru néceſſaire pour cette grande action ? Faut-il que la facilité de faire le bien, diminue de l'eſtime du bienfait ; que la familiarité engendre, pour ainſi dire, le mépris des grâces qui nous ſont accordées ſi libéralement ; que l'amour exceſſif que nous porte Jeſus-Chriſt ſoit cauſe de notre froideur ; & que nous ſoyons moins touchés de reconnoiſſance, parce qu'il nous accorde plus de faveurs ?

II. Tout ce qui ſert à Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, tout ce qui le touche, tout ce qui l'approche eſt devenu vénérable & ſacré pour les Fidelles. On conſacre les Temples où il réſide, on pare les Autels où il repoſe ; on dore les Tabernacles où il ſe tient renfermé ; on enrichit les Vaſes qui ſervent au Sacrifice ; on charge d'ornemens précieux les moindres Miniſtres du ſanctuaire ; l'or & l'azur brillent dans les lambris ; l'encens exhale de toutes parts ſes douces fumées ; des flambeaux lumineux ; ſuivent & précèdent le char qui porte en triomphe le Sacrement ; les fleurs naiſſent

par-tout où il paſſe ; l'art & la nature, la magnificence & la piété, s'uniſſent enſemble pour faire voir aux mortels la grandeur & la majeſté de ce Dieu ſacrifié, par l'appareil & par la pompe dont on s'empreſſe à relever ſon Sacrifice.

III. Je loue ces ſoins religieux ; mais ne ſavez-vous pas que votre corps eſt le temple vivant où Jeſus-Chriſt veut repoſer ; que votre ame eſt le vaiſſeau où il veut être gardé ? Chrétien, ne ſais-tu pas que ton cœur eſt l'autel que Dieu eſtime plus que ces autels qui lui ont été élevés de la main des hommes ? Cependant tu n'y ſacrifie qu'aux idoles de tes paſſions ; tu n'y égorge d'autres victimes que tes ennemis ; tu n'y fais d'autre offrande que celle de tes intérêts & de tes larcins ; tu n'y allume d'autres feux que celui de tes amours criminels ; tu n'y préſente d'autres parfums que celui de la fumée des honneurs du monde, de la vanité & de l'ambition : eſt-ce-là cette pureté qu'il exige de toi ?

IV. Les Payens, dit ſaint Cyprien, s'étoient fait des Dieux ſujets aux vices les plus honteux, pour excuſer & juſtifier les leurs, pour ſuivre impunément leurs paſſions, ſans être expoſés aux reproches de leur conſcience. Les Chrétiens ont des ſentimens différens : ils ſavent qu'ils ſervent le Dieu de la pureté, & qu'ils doivent marcher ſur les traces de Jeſus-Chriſt. Or, avez-vous dépouillé le vieil homme ? avez-vous pleuré vos péchés ? avez-vous combattu vos paſſions & vos mauvaiſes habitudes avant que de vous approcher de ce myſtère de ſanctification & de grâce ? avez-vous cherché dans les replis de votre conſcience ce péché dominant & favori, que vous voudriez vous cacher à vous-même, pour n'être pas dans l'obligation de vous condamner ?

V. Examinez-vous ſur le reſpect que vous avez pour Jeſus-Chriſt : il nous demande le ſacrifice de l'eſprit ; mais comme il nous donne ſon corps & ſon ame, il veut auſſi que nous lui rendions un culte extérieur : cependant comment agiſſons-nous dans le Temple ſaint où il réſide en perſonne ? On y entre avec un air volage & diſſipé : on ne daigne pas quelquefois plier le genou devant la Majeſté Suprême. Que dirai-je de ces poſtures indécentes qui ſcandaliſent les gens de bien, & qui ſont ſi outrageantes pour Jeſus-Chriſt ? De ces bruits & de ces murmures qui interrompent le vénérable ſilence des ſacrés myſtères, & qui troublent

troublent jusqu'à l'Autel le Prêtre qui y sacrifie ? de ces conversations & de ces politesses affectées qui tendent à corrompre à la face des Autels du Dieu de la pureté, des ames chrétiennes, dans le lieu même destiné à leur sanctification ? On va dans l'Eglise pour voir & pour être vu : si l'on a quelque secret à dire, & quelque confidence à se faire, c'est l'Eglise qu'on choisit pour cela ; & peut-être est-ce le moment destiné à l'adoration qu'on préfère à tout autre.

VI. Que demande le respect intérieur ? Qu'on s'offre à Dieu pendant la Messe : recueillement, adoration, attention, humilité, &c. Or, de quoi s'occupe-t-on ? au lieu d'appliquer son esprit à ce que fait & dit le Prêtre ; au lieu de le fixer du moins par quelques lectures pieuses ou par des prières, on roule dans sa pensée le souvenir des soins & des affaires domestiques ; on pense à sa famille ; on se repaît de vaines espérances ; on pense aux moyens d'entamer un procès, ou de le gagner : peut-être s'occupe t-on du plaisir de tromper quelqu'un, ou d'accomplir quelque partie de divertissement : est-ce-là l'occupation qu'il faut avoir dans l'Eglise ?

VII. Si nous étions dans le Ciel, dit saint Chrysostome, rien ne pourroit nous distraire de la vue de Dieu : Dieu est sur l'Autel, & comment pouvons-nous penser à autre chose qu'à lui, & fixer nos regards ailleurs que sur lui ? Le sang qui a coulé sur le calvaire, coule encore sous nos yeux : le Prêtre offre la victime sainte pour tous les assistans ; il frappe sa poitrine au bas de l'autel pour nous avertir de détester nos péchés ; il nous crie : *Sursum corda, élevez vos cœurs* ; qu'il n'y ait point de mensonge ni d'hypocrisie dans la réponse. L'Empereur Justin fit mettre à tous les bénitiers du magnifique temple qu'il fit bâtir à Constantinople cette inscription : *Lavez vos péchés & non pas seulement vos visages.*

VIII. Il est très-utile aux justes & aux pécheurs pénitens de participer au Corps & au Sang de Jesus-Christ, & de s'unir à lui par la communion. Un instinct secret porte chacun à conserver la vie du corps par l'usage des alimens propres à l'entretenir ; n'est-il pas juste qu'il y ait aussi dans nous une application continuelle à conserver & à fortifier la vie spirituelle de l'ame par cette nourriture divine ? Les justes y doivent venir par reconnoissance, les pécheurs par nécessité, tous par amour : les justes, pour rendre grâces à

Dieu des faveurs qu'ils en ont reçues; les pécheurs, pour lui demander la grâce de fuir les attraits & les occasions du péché : tous pour s'exciter de plus en plus à se donner à Jesus-Christ, qui se donne à eux par un excès de charité. Justes, que l'humilité sur-tout vous conduise à Dieu, devant qui toute votre justice n'est qu'iniquité : pécheurs, que la confiance vous porte à vous nourrir de cette divine viande, qui seule peut vous rendre purs & innocens.

IX. Les Apôtres étoient encore imparfaits quand Jesus-Christ les communia; c'est pour cela qu'il leur lava les pieds, pour montrer qu'il falloit se purifier de toute affection profane. Quelle consolation pour les Apôtres de recevoir ce divin Maître, dont les seules paroles leur avoient fait connoître qu'il étoit le principe de la vie & de la vie éternelle ? Mais aussi quel fut le malheur du perfide Judas, qui reçut le Corps de Jesus-Christ dans le dessein de le trahir ? Il profana par un sacrilège ce banquet d'amour. Quel fut l'excès de son malheur ! L'Evangile dit : *Melius erat ei si non fuisset natus homo ille.* Il eût mieux valu n'être point né, que d'avoir communié indignement. Il n'étoit auparavant que tenté du Démon, mais alors Satan entra dans son cœur, & prit si bien possession de son ame qu'il en devint le maître. Tremblez donc à cet exemple, vous qui êtes en péché, & qui dans cet état vous approcheriez de la Table Sainte. Si vous étiez assez téméraires, que dis-je ? assez impies envers Dieu, assez cruels envers vous-mêmes, pour vous porter à cet excès d'audace, vous convertiriez en poison ce breuvage sacré, qui devroit vous servir d'antidote : au lieu d'honorer Jesus-Christ, c'est le déshonorer; c'est le trahir par un lâche baiser; c'est l'enfermer dans une obscure & sale prison; c'est le charger de chaînes; c'est l'exposer à l'outrage du Démon qui règne dans ce cœur; c'est lui donner la mort & le crucifier de nouveau.

X. L'Apôtre ne se contente pas de dire que celui qui communie indignement reçoit son Juge en recevant le Corps de Jesus-Christ; mais qu'il reçoit son jugement; mais qu'il mange & boit sa condamnation, 1°. pour montrer, que comme la boisson & la nourriture sont inséparables du corps qui en a été alimenté; ainsi l'éternelle condamnation est inséparable d'une communion sacrilège. 2°. Pour montrer que cette condamnation est aussi certaine que si elle avoit

été prononcée de la bouche même de Jesus-Christ. S. Jean dit : *Qui non credit, jam judicatus est* : celui qui communie indignement, dit S. Paul, est déjà condamné. 3°. Il boit & mange sa condamnation, parce qu'en prenant le Corps de Jesus-Christ, ce modèle des vertus qu'il devoit pratiquer & qu'il a méconnues, va condamner jusques dans son cœur l'impureté de ses désirs, lui reprocher ses indécences, ses regards lascifs, &c. ses péchés secrets, ses passions publiques, ses haines, enfin sa vie déréglée.

XI. Il ne faut pas s'étonner que ce corps, qui a été la cause & l'instrument de notre salut, devienne le principe, &, pour ainsi dire, l'arrêt de notre condamnation : il ne faut pas s'étonner que ce sang précieux & saint, qui a lavé tous nos crimes & payé nos dettes, nous rende débiteurs de la justice de Dieu ; c'est le même Jesus-Christ qui s'offrit sur le Calvaire à son Père Céleste pour l'expiation de nos offenses, & qui s'offre aux hommes à la sainte table pour leur sanctification ; mais comme ce sang fut versé sur le Calvaire pour le bonheur de ceux qui crurent en lui, & pour le malheur de ceux qui le crucifièrent, il est bu sur ses Autels pour la justification de ceux qui l'y reçoivent en honorant Jesus-Christ, & pour la réprobation de ceux qui l'y offensent.

XII. C'est une maxime véritable, que tout ce qui est reçu dans un sujet y opère le bien ou le mal, selon les dispositions qu'il y rencontre. Le Soleil, qui est la source de la lumière, aveugle les yeux foibles & languissans. Le pain qui nourrit & conserve la vigueur d'une personne saine, accable l'estomach d'un infirme. Le vin qui fortifie un homme sain, augmente la fièvre du malade. Jesus-Christ est un Soleil de justice & de grâce, pour éclairer nos ames & les justifier ; mais nos péchés forment un nuage qui nous cache ce Soleil ; notre iniquité, comme un levain aigri, corrompra ce pain adorable, & infectera par sa malice toutes les vertus qu'il voudroit nous inspirer.

XIII. La manne, figure de l'Eucharistie, se conserva fort long-temps sans altération dans l'Arche d'Alliance ; elle se corrompoit en une seule nuit, & se changeoit en vers dans la maison de ceux qui la vouloient garder contre l'ordre de Dieu : ainsi l'adorable Eucharistie, qui renouvelle la vertu de ceux qui la reçoivent dans une ame pure, aug-

mente la corruption & la malice de ceux qui la prennent dans un état de péché mortel. De telles communions, dit saint Paul aux Corinthiens, rendent plus infirmes, & font qu'on s'endort dans le péché : *Ideò apud vos multi infirmi, & dormiunt multi*; 1°. parce que Dieu punit le sacrilège par l'endurcissement; 2°. parce que sous prétexte qu'on communie, on se croit dévot; & par cet acte de religion, quoique mal fait, on croit justifier tout le mal qu'on fait d'ailleurs; ses colères, ses vexarions, ses injustices; une femme qui vient de communier ainsi, n'en devient que plus grondeuse, plus insupportable à son domestique, &c.

XIV. Le même Apôtre écrivant aux Hébreux, c. 10, s'écrie : si ceux qui ont violé la loi de Moyse sont rigoureusement punis, quels supplices ne mérite pas celui qui foule aux pieds le Fils de Dieu, qui souille le sang du Nouveau Testament, & fait injure à l'esprit de grâce qui veut se répandre en lui par la communion? Qu'il est dangereux, ô mon Dieu, d'abuser de votre patience, & de vous forcer en quelque façon à nous punir, en avançant notre jugement par des communions indignes! Quelle union peut-il y avoir entre Jesus-Christ & Bélial! Cependant n'est-ce pas-là le sort de ceux qui communient indignement, sans avoir quitté le vice, sans avoir même formé le désir de le quitter?

XV. Transgresser la loi de Dieu, c'est blesser l'autorité du législateur, s'opposer à ses volontés & se tirer de l'ordre où il nous a mis; c'est offenser sa Providence, abuser des grâces qu'il nous a faites; c'est faire tort au bienfaicteur. Tout péché porte avec soi la désobéissance, le mépris : l'Apôtre le dit : *Per prævaricationem legis Deum inhonorat*. Rom. 2. Tout péchcur est coupable envers la justice, la sagesse, la miséricorde & la vérité de Dieu; mais tout homme qui communie indignement offense Dieu immédiatement en sa personne, & devient criminel au premier chef de lèse-majesté divine; il s'en prend, non à l'image de Dieu, non à son empire, non à ses peuples, non à ses Prophètes, mais à lui-même; il l'outrage dans sa propre personne.

XVI. Les saints ont comparé ce sacrilége au crime de ceux qui crucifièrent J. C. Celui qui communie indignement, renouvelle, disent-ils, la passion du Sauveur, comme le Sauveur renouvelle sa patience à souffrir ces nouvelles tortures; du moins l'Apôtre en parle en ces termes : *Quicum-*

que manducaverit panem hunc vel biberit calicem indignè, reus erit Corporis & Sanguinis Domini. Tous les pécheurs à la vérité sont coupables de la mort de Jesus-Christ, soit parce qu'ils n'usent pas de ce remède salutaire que le sang & les mérites de la Passion leur ont procuré; qu'ils la rendent inutile par leur paresse, & qu'elle leur devient préjudiciable par leur ingratitude ; soit parce qu'ils renouvellent la cause & l'occasion de cette Passion qui fut le péché; mais on peut dire plus particulièrement de ceux qui communient indignement, qu'ils font une espèce de violence & de déshonneur aux membres du Rédempteur, l'outrageant en sa personne invisible, d'une manière plus immédiate & plus sensible au cœur de Jesus-Christ : c'est ainsi qu'ont pensé les saints Docteurs, Augustin, Jérôme, Cyprien, Chrysostome, &c. ils ont même remarqué que c'est enchérir encore sur le crime des Juifs que de communier indignement. Les Juifs ont fait tort à Jesus-Christ lorsqu'il vivoit encore dans sa chair mortelle sur la terre ; ceux-ci l'outragent dans l'éclat même de sa gloire lorsqu'il règne glorieux dans le Ciel : outrage qu'ils comparent à celui que reçoit un Prince, assis sur son trône, de la part d'un criminel, digne alors d'un supplice bien différent de celui que mériteroit une insulte faite au même Roi, voyageant inconnu dans quelque pays étranger.

XVII. L'humanité de Jesus-Christ a non-seulement acquis par sa Résurrection une nouvelle gloire, mais elle a acquis par sa Passion une nouvelle sanctification, en qualité de victime offerte à la justice divine, pour réparer le tort que l'homme avoit fait à Dieu. Il y a plus de malice à outrager à présent le Corps de Jesus-Christ, que n'en ont eu ceux qui l'ont crucifié, quelques perfides qu'ils fussent, parce que le Seigneur n'étoit pas si pleinement connu qu'il l'est des fidelles : *Si enim cognovissent eum, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent.*

XVIII. Quoi qu'il en soit de ces considérations, il est certain que le Sauveur ne peut pas trouver la même consolation aux traitemens de ces impies qu'il goûta sur la Croix lorsque ses bourreaux l'y attachèrent : sur la Croix, en effet, il se soumettoit à la volonté de son Père Céleste, il envisageoit le salut du monde, la défaite de la mort & du péché ; tout cela lui adoucissoit l'amertume de son calice :

mais il ne peut voir dans le sacrilège d'une communion indigne qu'abomination, que malice d'un cœur ingrat; & comme il n'y a pas un acte plus sublime de Religion qu'une communion sainte, il n'y a pas de plus grande iniquité qu'une communion indigne.

XIX. Il est des personnes très-orgueilleuses, qui, au sujet de la communion, affectent de dire quelquefois comme saint Pierre : *Exi à me, Domine, quia homo peccator sum* : cependant si le Confesseur leur refusoit l'absolution & les excluoit de la Sainte Table en un jour de fête, ils crieroient à l'injustice ; ils appeleroient à un autre tribunal ; ils prendroient pour un affront la justice qu'on leur feroit. Voilà l'humilité, voilà le respect, voilà la crainte qu'on a de se familiariser avec les mystères : mais déclarez-vous, levez le masque ; vous dites que vous n'approchez pas de la Sainte Table pour plus grande révérence : oh ! dites que c'est pour plus grande liberté ; vous voulez donner carrière à vos passions ; mettre à couvert vos iniquités sous une humilité feinte ; & sous prétexte de vous préparer à approcher des saints mystères, vous rendre toujours plus indignes d'en approcher en effet ; & sous prétexte de craindre, comme on le doit, de communier indignement, vous excommunier vous-mêmes, & vous priver des saints mystères qui vous auroient imposé une heureuse nécessité de vous corriger.

XX. Qui ne sait que la révérence qu'on a pour Dieu, vient de l'amour qu'on a pour lui ? Si la crainte vous en éloigne, pourquoi l'amour ne vous en approche-t-il pas ? Saint Pierre n'eut pas plutôt dit à Jesus-Christ : *Exi à me*, que Jesus-Christ lui répond : *Noli timere*, parce que, comme remarque saint Thomas, l'amour & le désir de s'unir à Jesus-Christ doit prévaloir sur cette crainte. Ce n'est pas une belle préparation à la communion de Pâques, qu'une année passée dans l'injustice & l'impureté ?

Ainsi communier rarement, non-seulement n'est pas une disposition naturelle à communier dignement ; mais c'est un danger nouveau de s'en rendre indigne, parce que par ce retardement le péché vieillit & s'enracine dans le cœur ; la tyrannie de l'habitude s'établit ; le tumulte des passions croit ; l'ame devient plus assujettie à ses ennemis, & moins forte à secouer le joug pour retourner à Dieu de bon cœur. Gardez-vous donc de cette crainte, qui est une piété mal fon-

dée; on diffère pour retarder, non pour ſe préparer; on regarde la communion, non comme une conſolation, mais comme une néceſſité gênante: ce n'eſt pas reſpecter le ſacrement, c'eſt le craindre.

XXI. D'où vient que vous refuſez d'approcher de Jeſus-Chriſt? L'Egliſe vous y convie. Jeſus-Chriſt veut vous enrichir; ouvrez lui votre ſein; l'Egliſe vous appelle; vous vous piquez d'être de ſes enfans & vous ne l'écoutez pas: que n'avez-vous du moins pitié de votre ame affoiblie & mourante faute de cette nourriture ſpirituelle. Vous maudirez la négligence que vous apportez à vous nourrir du fruit de cet arbre de vie éternelle: je crains que cette répugnance ne ſoit une marque de votre réprobation prochaine. Voilà que ceux qui s'éloignent de vous périront: *Ecce*, dit le Prophète, *qui elongant ſe à te peribunt*. C'eſt comme un prodige qu'il ſe trouve des gens, Seigneur, qui s'éloignent de vous, tandis que vous vous approchez d'eux; que la pauvreté fuie les richeſſes; que l'infirmité s'éloigne de la guériſon; que la créature refuſe de s'unir au Créateur: mais cela n'eſt que trop vrai, & la claſſe de ces ſortes de Chrétiens n'eſt que trop nombreuſe. Qu'en arrivera-t-il? C'eſt que tous ceux qui ſe rendent coupables d'une pareille indifférence périront, parce que Dieu s'éloignera d'eux à ſon tour pour les punir de s'être éloignés de lui: *Qui elongant ſe à te peribunt.* L'Ante-Chriſt, le miniſtre de Satan, ne pourra rien faire de plus digne de lui que d'ôter à l'Egliſe ce Sacrement.

XXII. Eprouver les mouvemens de la concupiſcence, avoir des doutes au ſujet de la foi lorſqu'on y réſiſte, & qu'on travaille à les vaincre, ce doit être un motif pour communier. Jeſus-Chriſt a inſtitué ce divin Sacrement pour la guériſon des petites fautes, & comme préſervatif des grandes. *Tanquam antidotum quo liberemur à culpis quotidianis, & à peccatis mortalibus præſervemur.* Il faudroit s'approcher même ſi ſouvent du Sacrement de l'Euchariſtie, qu'on retournât à la ſeconde communion avant que d'avoir perdu la grâce de la communion précédente; par-là s'affoibliroient inſenſiblement les fougues des paſſions & la force des mauvaiſes habitudes; par-là s'inſinueroit dans le cœur une affection ſecrète pour la pureté & pour la juſtice; par-là s'établiroit dans le corps même une vie toute ſainte & ſpirituelle; & l'union de la chair vivifiante & immaculée du Sauveur, embaumeroit,

pour ainsi dire, la nôtre, & enleveroit toute sa corruption.

XXIII. Outre la diminution de la cupidité, vient l'accroissement de la charité. On ne peut communier sans purifier sa conscience, sans renouveler ses bons propos, sans ressentir ses indignités, sans avoir le désir de satisfaire à celui à qui l'on va s'unir intimement par une pénitence proportionnée. On puise tous ces actes de vertu dans la communion; la Foi, en croyant la vérité de ce divin Sacrement; l'Espérance, dans l'attente des effets de la divine promesse; la Charité, en aimant un Seigneur si libéral en bienfaits & si riche en miséricorde; la Religion, en adorant cette majesté cachée & bienfaisante; la reconnoissance, en admirant ses bontés; l'humilité, en s'abaissant devant la face d'un Dieu Souverain à la vue de ses mystères, que les saints appellent terribles.

XXIV. Pour faire voir la nécessité d'approcher souvent de ce sacrement, suivant les intentions de Jesus-Christ, il suffit d'en considérer la matière; elle renferme avec elle l'objet & la fin de son institution: Jesus-Christ s'est donné sous l'espèce d'un aliment le plus facile à trouver; le plus commode pour l'usage; le plus propre à satisfaire tous les goûts, & qui se trouve dans tous les pays.

La privation volontaire de la communion porte, sans qu'on y pense, sa punition avec elle: s'étant séparés de Jesus-Christ, ils seront exclus de ses grâces & de son Royaume; & comme le désir de participer à ce sacrement est un gage de salut & de vie éternelle, le dégoût de cette viande céleste est une marque de mort & d'éternelle réprobation.

XXV. Je sens dans mon cœur deux passions différentes: je désire, & je crains. D'un côté, Jesus-Christ m'ordonne d'aller chercher les conviés à son festin dans les chemins & dans les haies, & de les faire entrer dans la salle afin qu'elle se remplisse: *Exi in vias & sepes, & compelle intrare ut impleatur domus mea*; je sors de ma retraite, de mon repos, de mon silence, & je vous sollicite d'entrer: de l'autre, le Seigneur ordonne qu'on chasse ceux qui entrent indignement vêtus, & qu'on les jette dans les ténèbres extérieures: *Ejicite in tenebras exteriores, ubi erit fletus & stridor dentium.* Incertain, inquiet, sur vos dispositions intérieures, la charité m'oblige à vous convier à ces noces spirituelles; la

prudence m'oblige à savoir si vous avez la robe nuptiale; n'osant ni vous admettre ni vous rejeter; cherchant la sincérité de votre foi; craignant que vous n'en approchiez avec une foi feinte & une conscience hypocrite; ne sachant si vous allez vous nourrir ou vous empoisonner, pour ainsi dire, de ce pain céleste; si vous allez participer à cette viande de salut, ou manger votre jugement & votre condamnation; si vous allez communier comme Pierre ou comme Judas; voyant vos avantages & vos dangers; prêt à vous pousser d'une main; prêt à vous arrêter de l'autre, la seule chose que je puis vous dire, la seule règle que j'ai à vous proposer, c'est de vous adresser le conseil de l'Apôtre : *Ipsi vos probate*; interrogez-vous devant Dieu; & selon la réponse que vous fera votre conscience, éloignez-vous avec crainte, pour ne pas devenir profanateur & sacrilège, ou approchez-vous avec amour, pour recevoir la source & le principe de toutes les grâces.

REFLEXIONS sur la manière de se comporter chrétiennement dans les temps de calamité.

I. DIEU nous a revêtu d'un corps pour qu'il soit le soutien de l'ame dans ses opérations, & dans la pratique des bonnes œuvres. Tous deux sont destinés à mener ensemble, dans le cours de leur commun pélérinage, une vie paisible & sainte, employée à servir & à glorifier Dieu qui est le créateur de l'un & de l'autre.

II. Il est vrai que le corps est une source de corruption & d'infirmités : de lui naissent la plupart des passions : c'est dans lui & par lui qu'elles exercent leur tyrannie : il se révolte contre l'esprit; mais l'Apôtre nous apprend qu'il faut le réduire en servitude & le crucifier avec toutes ses convoitises; que non-seulement il appartient à Dieu comme son ouvrage, mais qu'il doit être le temple de l'Esprit-Saint par sa pureté; qu'il doit porter la mortification de J. C. par ses souffrances; qu'il sert à la Religion dans l'usage des Sacremens & dans la pratique de la plupart des vertus chrétiennes; il nous est donc permis, il est donc louable de pourvoir à sa nourriture.

III. Tant que l'homme fut innocent, Dieu lui donna de quoi s'engraisser des bénédictions de la terre. Après son péché il le condamna à vivre de son travail & à la sueur de son front; mais l'homme, en vivant ainsi, n'en vit pas moins des bienfaits du Seigneur, car c'est lui qui fait lever le soleil, & tomber à propos la pluie sur les campagnes: c'est lui qui tire du fond de sa Providence universelle de quoi faire subsister toute la race des hommes; & qui conserve par sa bonté ceux qu'il a créés par sa puissance, & qu'il a dessein de sanctifier par sa grâce.

IV. Il faut donc, même en travaillant sans relâche sous ses ordres, attendre avec soumission ce qu'il lui plaira de nous donner...... Cependant, à voir les inquiétudes & les empressemens qu'on a pour les biens extérieurs & corporels, qui ne diroit que nous vivons sous la loi de Moyse, non sous celle de Jesus-Christ? On s'occupe toute l'année du soin de semer & de l'espérance de recueillir; on a toujours les yeux fixés sur la campagne, pour voir ce qu'elle produira; on ne fait que solliciter la rosée du Ciel; on laisse là le Royaume des Cieux & sa justice; on s'arrête à ces biens temporels que Dieu ne veut donner que par surcroit; on abuse de leur abondance; on se plaint de la moindre stérilité; faut-il s'étonner après cela que Dieu punisse quelquefois, de la manière la plus rigoureuse, un pareil attachement à la vie présente, que nous préférons si volontiers au salut éternel?

V. Nous ne prétendons pas blâmer ici des prévoyances raisonnables; Dieu a voulu nous assujettir à ces précautions humiliantes, mais nécessaires: il n'interdit pas tout effort de l'industrie, il nous a commis au contraire pour être les instrumens de sa providence sur nous; & comme l'ame se nourrit des lumières de la foi, de la connoissance des vertus, du suc de la parole divine, il est juste d'entretenir aussi & de réparer les forces du corps, par la nourriture qui lui convient.

VI. Mais il faut que ce soin soit subordonné à la raison, & qu'il ne nous fasse demander les biens temporels, qu'autant qu'ils peuvent être utiles à ceux de l'ame: il faut de plus que nous soyons disposés à bénir le Seigneur en tout temps, soit qu'il les diminue, soit qu'il les augmente. Il faut enfin apprendre à dire avec l'Apôtre: *Scio abundare & penuriam pati.*

VII. Du désir d'acquérir des biens temporels, naît d'ordinaire le chagrin d'en être privé. Comme Dieu, selon les règles de sa sagesse ou de sa justice, les ôte quelquefois aux peuples, & que les peuples portent toujours à l'excès la crainte des périls & des nécessités de la vie, quelles plaintes alors, quelle désolation ! Que de murmures ! Nous en avons eu la preuve sous les yeux. Il n'y a point d'état plus affreux dans le monde que celui d'une famine réelle ou imaginaire ; on tremble ; on s'effraie ; on craint à toute heure de défaillir & de tomber dans son néant. Tout l'esprit, tout le cœur est occupé de ses besoins, & n'est plus libre pour la prière & les autres devoirs de la piété. La raison s'égare ; la foi s'éteint ; les espérances de l'autre vie sont absorbées dans les pensées de celle-ci ; la charité cesse ; chacun ne compte plus que sur soi-même ; les lois les plus saintes cèdent à la nécessité, & chacun se croit autorisé à s'approprier tout ce qui peut satisfaire ou prévenir ses besoins. La férocité s'empare des esprits dans les villes & dans les campagnes ; on se saisit des convois publics ; on envahit sans scrupule le bien d'autrui ; on s'arrache les uns aux autres le peu de nourriture qui reste : plus de bonne foi : plus de soumission à l'autorité : plus de religion.

VIII. Tout le monde seroit heureux, parlant en général, si les biens de la terre étoient également partagés ; si entre la campagne & la ville il y avoit une correspondance mutuelle de charité, & sur-tout, si dans ces momens de crise, les riches se faisoient un devoir de subvenir à la nécessité du pauvre, & si le pauvre ne demandoit au riche que ce qui lui manque ; mais est-ce aujourd'hui le temps, nous dira quelqu'un, de garder étroitement les bienséances, & de pouvoir suivre de si sages conseils : n'est-ce pas le moment de penser à vivre ? Envie, fraude, injustice, violence, tout cela devient excusable quand la nécessité commande ; nous respectons la Loi ; nous savons ce qu'elle ordonne & ce qu'elle défend ; mais en l'observant de quoi vivrons-nous ? Mais, puis-je vous répondre : à ce compte, il y auroit donc un temps où il seroit permis aux chrétiens de cesser de l'être ? Quelle folie d'oublier Dieu & de négliger sa Loi, lorsqu'on a le plus grand besoin de sa protection ! Vous bénira-t-il au moment où vous faites vœu de l'offenser ; & s'il a la bonté de vous nourrir, lors même que vous êtes injustes & déso-

béissans, ne vous nourriroit-il pas encore mieux, si vous étiez fidelles & charitables ?

IX. Vous portez encore vos défiances dans l'avenir; quand nous aurions de quoi vivre, dites-vous, où trouverions-nous de quoi semer. Les oiseaux du Ciel, dit Jesus-Christ, ne sèment ni ne moissonnent, & votre Père Céleste les nourrit; ne lui êtes-vous pas plus chers qu'eux ? Pourquoi ne vous confieriez-vous pas en cette bonté paternelle ? Le Seigneur a-t-il perdu son crédit & sa puissance ? A-t-il changé sa bonté en malice, & son amour en aversion contre le genre humain ? Suspendez vos murmures, peut-être qu'avant peu il s'élevera dans cette Egypte affamée, quelque nouveau Joseph, qui après avoir fourni à votre subsistance, vous donnera encore de quoi semer vos champs, de quoi recueillir du blé.

X. Cessez donc de vous troubler. Le pain ne vous a pas encore manqué; vous n'avez pas encore souffert ce que vous aviez craint de souffrir; grâces au Seigneur nous n'avons pas encore vu de ces funestes effets que produit une famine sans ressource; nous vivons, nous mangeons notre pain de chaque jour, avec poids & avec mesure, il est vrai, mais c'est à nous de nous contenter de ce qui suffit rigoureusement; Dieu nous défend de dire: que mangerons-nous, ou que boirons-nous ? & de quoi nous couvrirons-nous ? c'est-à-dire qu'il nous interdit à cet égard des inquiétudes qui tiennent à l'esprit du paganisme, & qui renferment un sentiment de défiance, injurieux à la Providence.

XI. Voudriez-vous ressembler à ces personnes, qui laissant leur foi s'éteindre, & perdant toute résignation, s'abandonnent aux plaintes les plus amères contre la prévoyance des Magistrats, & murmurent contre la providence de Dieu même ? Esprits turbulens & murmurateurs, dont les désirs sont sans bornes, les demandes sans discrétion; qui reçoivent sans actions de grâces, & qui jouissent sans réflexion.

XII. Dans cette divine prière que J. C. nous a lui-même enseignée, & que Tertullien, & S. Cyprien après lui, appellent l'abrégé de son Evangile, ce Divin Maître a bien voulu ne pas oublier nos besoins temporels. Il savoit que l'homme ne se suffit pas à lui-même, qu'il faut réparer la ruine insensible d'une chair fragile & chaque jour défaillante, par

une nourriture journalière; que le moyen de l'obtenir étoit d'avoir recours à la bonté & à la ſageſſe paternelle de celui qui la diſtribue; que d'ailleurs il n'y a rien de ſi naturel aux enfans que de demander du pain à leur père; non pas des richeſſes & des commodités mondaines qui entretiennent l'ambition, le luxe & la vanité, & preſque toujours l'ingratitude avec l'oubli de Dieu, mais leur ſubſiſtance de chaque jour, & une ſuffiſance raiſonnable pour chacun, ſelon ſon état & ſa condition: de ſorte qu'on réglât ſes déſirs ſur ſes beſoins, qu'on ſoulageât autant qu'on le pourroit ceux des autres, & qu'on fit ſervir les biens qu'on reçoit à la gloire de celui qui les donne.

XIII. Comme c'eſt par le Seigneur que nous vivons, c'eſt pour lui que nous devons vivre... Lors donc que vous avez été dans l'abondance, avez-vous regardé vos biens comme des dons qui venoient d'en-haut; avez-vous loué votre bienfaiteur? Sous le voile de ces biens paſſagers qu'il vous accorde, avez-vous aperçu les biens éternels qu'il vous prépare? Quel uſage en avez-vous fait? Ont-ils été employés à nourrir votre orgueil, ou à exercer votre charité; avez-vous renfermé votre opulence dans les règles de la tempérance chrétienne? Si vous en avez abuſé, quel droit avez-vous de vous plaindre de ce qu'il vous les ôte? La maiſon d'Iſraël ne reconnoît pas que c'eſt moi qui la nourris, dit le Seigneur par ſon Prophète, c'eſt pour cela que je lui retirerai mes dons quand le temps ſera venu de la punir par la privation des biens de la terre dont elle a ſi mal uſé.

XIV. Vous qui jouiſſez de la ſubſtance de ce monde, & qui voyez vos frères dans la néceſſité, oſeriez-vous leur fermer vos entrailles? Ne vous a-t-on pas ſouvent prêché que l'aumône appartient aux pauvres; que la leur refuſer, c'eſt bleſſer tout à la fois & la juſtice & la charité; que vous la croyez mal à propos le fruit d'une libéralité gratuite, & qu'elle eſt en effet le paiement d'une dette qui porte avec elle ſon obligation. (Eccleſ. c. 4.) Mais quand l'aumône ne feroit pas auſſi expreſſément ordonnée qu'elle l'eſt aux riches & aux heureux du ſiècle, pourroit-il ſe faire qu'elle ne leur fût pas commandée, dans ces jours de deuil & de calamité, où le mercénaire ne peut vivre de ſon travail, ni même travailler pour vivre; où l'on peut dire à la lettre, vous n'avez point nourri votre frère, vous l'avez tué:

Non pavisti, occidisti; où le riche lui-même se croit pauvre; parce qu'il n'est pas aussi riche qu'il l'étoit avant cette époque malheureuse, où les besoins se multiplient & les secours vont diminuant de jour en jour, à mesure que le nombre des malheureux s'accroît ? Quel cœur seroit assez dur pour n'être pas touché de la misère générale ? Que chacun donne donc aux pauvres selon son pouvoir; que personne ne se refuse à des privations de luxe & de commodités qui doivent tourner au soulagement des misérables. Tel qui ne possède aucuns biens temporels, peut encore assister les pauvres, sinon par des aumônes pécuniaires, du moins par des paroles de consolation, par de bons conseils, par des prières.... Si l'esprit de la charité nous anime, quelques pauvres que nous soyons, dit S. Augustin, il n'est pas que nous n'ayons encore de quoi assister les pauvres de quelque manière que ce soit : si nous n'avons ni or, ni argent à leur donner pour subvenir aux besoins du corps, donnons-leur l'exemple de la soumission aux ordres du Ciel.

XV. Mais hélas ce qui devroit émouvoir la pitié, ne fait qu'irriter la cupidité des mauvais riches. La misère générale va devenir pour eux une source de richesses; on les verra charger leurs greniers du poids des grains qu'ils y ramasseront de toutes parts. Au préjudice du repos & de la vie même de leurs frères, ils aimeront mieux réduire toute une Province à l'extrémité, que de refuser à leur avarice l'injuste gain qu'elle se propose de faire. Tels sont ces hommes maudits de Dieu, vrais fléaux de son peuple, qui cachent & recèlent des vivres que la société leur demande à grands cris, & dont la Providence leur ordonne en vain de faire la distribution. Tels sont ceux, qui après avoir acheté à vil prix des denrées de première nécessité, les font payer au pauvre sept fois plus qu'elles ne leur ont coûté, sans penser que c'est trafiquer évidemment de la vie d'autrui. On croiroit ici voir ces avares donc parle le Prophète, qui s'écrioient : quand viendra donc le temps de la stérilité ? alors nous ouvririons nos greniers, nous vendrons chèrement notre blé; nous aurons de fausses balances pour peser l'argent qui en sera le prix : par-là nous nous rendrons maîtres du pauvre, sans qu'il nous en coûte presque rien; il n'y aura pas jusqu'aux criblures qui ne nous rapportent un denier considérable (*Amos* 8.) Aussi le Seigneur indigné déclare-t-il qu'il n'oubliera jamais

de ſemblables vexations, & qu'il redemandera le ſang du pauvre au riche impitoyable qui l'a vu périr de faim, ſans en être touché. Tous, je le veux, n'iront pas juſqu'à ces excès crians; mais ceux-là ne ſont guères moins coupables, qui jouiſſent tranquillement de leurs biens, au milieu de la miſère générale; qui s'endurciſſant ſur les maux publics, ſongent à bâtir de nouveaux greniers, au lieu de vider les anciens, & qui embarraſſés de leur abondance, occupés de leurs plaiſirs, ne veulent vivre que pour eux ſeuls.

XVI. Loin de nous ces ſentimens inſpirés par l'avarice, & ſi contraires à l'eſprit de l'Evangile. Ne cherchons pas à nous juſtifier, en diſant: j'ai mieux cultivé ma terre, or elle m'a plus rendu; ſi j'ai plus amaſſé, c'eſt que j'ai été plus prudent ou plus heureux; ces grains ſont à moi, je les vends au prix courant; je fais plaiſir à ceux qui achetent, ai-je tort; pourquoi me faites-vous un crime de mon ſavoir faire & de mon humanité ? Pourquoi ? Ah! c'eſt, répond S. Ambroiſe, parce que votre conduite en cela n'offre qu'un raffinement de malice & de cupidité, & que le plaiſir que vous faites aux acquéreurs eſt une uſure, & que cette uſure eſt le fruit du monopole, & que votre gain eſt un larcin public. Les lois divines & humaines condamnent ces iniquités qui déſolent le peuple de Dieu. Tôt ou tard elles ſeront punies, & le pauvre ſera vengé. Pour vous, ſur qui la miſère du temps s'eſt plus appeſantie que ſur tout autre, béniſſez le Seigneur dans votre affliction, puiſqu'il lui a plu de vous humilier. Conjurez-le de regarder en pitié votre infortune; loin de vous toute plainte & tout murmure; n'écoutez pas les diſcours indiſcrets & ſéditieux d'une multitude emportée, qui ſe répand en malédictions & en imprécations contre les riches. N'eſt-ce pas aſſez qu'il y ait de mauvais riches, ſans qu'il y ait encore de mauvais pauvres ?

XVII. Il eſt étrange que le péché qui nous attire tant de malheurs, ſe mêle encore aux malheurs qui en ſont le triſte effet, & qu'après avoir abuſé tant de fois des grâces de Dieu, nous abuſions encore de ſes punitions : quand ſera-t-il donc temps de l'apaiſer ? En nous convertiſſant à lui; il nous avertit, il nous menace, il nous afflige depuis tant d'années, il n'y a perſonne qui y penſe ſérieuſement. Les bruits du monde empêchent qu'on n'entende la voix du Ciel; les maux à venir ne nous touchent pas, les maux préſens nous irritent

au lieu de nous corriger ; nous regardons la guerre comme un événement politique ; la famine comme la suite du dérangement des saisons & l'effet de la stérilité passagère d'une terre ingrate ou mal cultivée. Nous n'allons pas à la source de nos tribulations publiques & particulières : à quoi nous amusons-nous ? Quelle corruption dans les mœurs ? Quel relâchement dans la discipline, que d'impiétés, que de profanations, que d'horreurs !

XVIII. David, sur la fin de son règne, vit son peuple affligé d'une famine de trois ans ; la terre refusoit ses productions ordinaires ; une sécheresse fatale étouffoit dans son sein toutes les semences qu'on pouvoit y jeter, & ceux qui prenoient soin de la cultiver, voyoient leur travail perdu, leurs espérances trompées. Ce Roi, selon le cœur de Dieu, touché de l'affliction de ses sujets, en présence du Pontife & des Prêtres, témoins de sa religion & de sa douleur, va se prosterner devant l'Arche du Dieu vivant, pour savoir de lui & la cause de sa colère & les moyens de l'apaiser ; le Seigneur lui répond : Je venge la mort des Gabaonites que Saül fit mourir contre sa parole & son serment. La cause du châtiment ainsi déclarée, le Seigneur va être satisfait ; on extermine les restes de Saül & de sa maison sanguinaire ; alors la famine cesse, l'abondance revient, & Dieu comble de ses bénédictions Israël & Juda. Hélas ! quels rapports n'y a-t-il pas entre la cause des maux qui faisoient gémir les bons Israélites & celle des nôtres ! Nous pourrions croire que le fléau qui nous fait gémir maintenant, est la juste punition des meurtres & des sacriléges que nous avons vu commettre sous nos yeux.... Mais laissons à Dieu le secret de ses jugemens ; prions-le qu'il pardonne & non qu'il punisse. Nous avons vu couler le sang innocent, & nous n'avons point demandé celui des coupables ; Ministres de la paix & de la grâce, nous avons même intercédé pour eux auprès de Dieu & auprès des hommes ; & dans le même esprit qui nous a guidés, nous demandons encore, non la mort des pécheurs, mais leur conversion & leur vie.

XIX. Laissons ces tristes idées, ne renouvelons pas ici le souvenir de nos tribulations passées, nous avons assez d'autres péchés à nous reprocher. Des corps souillés & corrompus par la mollesse, la bonne chère, & par tant d'autres vices honteux, méritoient d'être sevrés de

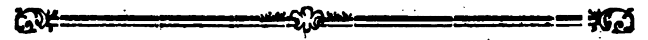
leurs

leurs plaisirs criminels, par la faim & par tous les maux qui l'accompagnent : *Polluisti terram in fornicationibus & malitiis tuis, quamobrem prohibitæ sunt stillæ pluviarum.* (Jerem. 8.)

XX. Pourquoi n'attribuerions-nous pas encore ce fléau, à ces communions indignes & sacriléges dont l'affreux souvenir sera pour l'Eglise & pour ses véritables enfans une source éternelle d'amertume ; à ce peu de foi, d'amour, de respect, que les Chrétiens ont envers Jesus-Christ immolé pour eux sur l'Autel ? Vous avez négligé ce pain qui est descendu du Ciel, & qui devoit vous faire vivre éternellement ; craignez que, par un juste châtiment, il ne vous soit ôté ce pain matériel que donne la terre, & qui est si nécessaire à la subsistance de nos corps. Ne différez donc pas à détourner par un entier changement de vie les derniers malheurs dont nous sommes menacés. Dieu nous met dans l'heureuse nécessité de le faire..... il vous refuse les secours que vous refusez au pauvre..... il vous met dans l'impossibilité de fournir à votre luxe ordinaire : il vous réduit malgré vous à la frugalité & à la tempérance chrétienne : vous ignoriez, où vous paroissiez ignorer de qui vous teniez vos biens, & il vous fait sentir que c'est sa main qui les donne, ou qui les enlève à son gré. Mais ce n'est pas assez de ces abstinences forcées & indispensables ; dans la situation actuelle des choses, il faut briser son cœur d'une contrition véritable ; il faut entrer dans les voies d'une pénitence intérieure & volontaire ; souffrir avec soumission les misères qui nous accablent ; s'imposer à soi-même des peines convenables à la réforme de nos passions, & capables d'apaiser la colère de Dieu. Retournez à lui avec une confiance filiale : quoiqu'il soit le Dieu des vengeances, il est aussi le père des miséricordes & le Dieu de toute consolation. Quittez vos voies perverses encore une fois, & vous goûterez la douceur de son abondance. N'écartons point de dessus nous les heureux effets de sa compassion... Offrez-vous à lui comme des victimes qui vont s'immoler à la pénitence. Demandez-lui, comme Salomon, non les richesses ni la pauvreté, mais ce qui vous est nécessaire pour le soutien de votre vie, & avant tout cela, le Royaume de Dieu & sa justice : travaillez à vous procurer, non une nourriture qui peut périr & qui ne doit point vous empêcher de périr vous-même un jour, mais une

nourriture toute céleste; mais sa grâce; mais sa miséricorde qui doivent nous faire vivre éternellement.

Nota. Les Réflexions qu'on vient de lire, ont pour objet les calamités qui furent occasionées par le funeste hiver de 1709; & tout cet article, tiré d'un Manuscrit original de M. Fléchier, est composé des pensées que l'éloquent Prélat n'a pu faire entrer dans l'excellente instruction Pastorale qu'il a donnée aux Fidelles de son Diocèse sur le même sujet, & qui se trouve dans ce Volume.



PENSÉES DIVERSES.

I.

Sur la Mort.

LA mort se présente souvent à notre imagination; mais c'est à la manière de ces perspectives, qui, tracées avec certaines proportions tirées des secrets de l'optique, nous font illusion, en nous offrant une longue & profonde galerie, qu'on est tenté de parcourir, quoique ce ne soit qu'une surface peinte avec art, qui vue de près fait cesser notre erreur, & termine aussitôt notre promenade.

II.

Sur les illusions par rapport au salut.

UN avare voudra bien se sauver par le jeûne & par l'abstinence, mais non pas par la charité ni par la tendresse envers les pauvres; un orgueilleux fera des libéralités éclatantes aux Hôpitaux & aux Eglises, mais il ne voudra céder à personne quelque droit qu'on fasse valoir contre lui; un médisant consentira volontiers à ne point prendre le bien d'autrui, pourvu qu'on lui permette de déchirer la réputation de tout le monde: ainsi chacun se fait des restrictions sur son salut, selon son humeur, & met toujours à part les péchés qui naissent du tempérament; comme s'ils étoient moindres, parce qu'on les aime; comme s'ils étoient moins dangereux, parce qu'ils sont plus naturels; comme s'ils étoient plus pardonnables, parce qu'on les commet plus souvent; comme s'il suffisoit pour se justifier de dire, cela est dans mon sang, c'est ma complexion, c'est mon étoile,

ou comme ſi cette corruption naturelle étoit une raiſon pour ſe défendre devant la juſtice de Dieu, & non pas un ſujet de recourir à ſa miſéricorde.

III.

Sur la parole de Dieu.

La parole de Dieu en paſſant par la bouche de l'homme, ne perd rien de ſa vertu. La vérité eſt toujours elle-même.

IV.

Sur le ſoin qu'on doit prendre de ſon ſalut.

Eſt-ce qu'il eſt moins important de veiller ſur ſoi & de penſer à ſon ſalut, que de s'occuper d'affaires temporelles? Devrions-nous avoir moins de ferveur que nos ayeux dans la foi? Le Ciel eſt-il aujourd'hui de moindre prix qu'il l'étoit alors? N'aſpirons-nous pas aux mêmes couronnes? N'avons-nous pas à craindre les mêmes périls, & même des occaſions de chute encore plus dangereuſes? Puiſque la perverſité humaine va toujours croiſſant, & que l'art de faire le mal ſe perfectionne de plus en plus, il faut dans l'œuvre du ſalut plus de précautions que jamais, plus de ſoins, plus de vigilance, des moyens plus puiſſans, & des ſecours plus efficaces.

V.

Sur les fruits de la parole de Dieu.

Telle fut la force de la divine parole, qu'annoncée au monde par la bouche des Apôtres, elle changea la face du monde; elle s'empara tellement de l'eſprit & de la volonté des hommes, qu'elle leur fit quitter leurs lois, leurs coutumes, leur religion... Celui qui étoit adultère devient chaſte, & fait un pacte avec ſes yeux pour ne plus regarder l'objet de ſes déſordres; celui qui a trempé ſes mains homicides dans le ſang de ſon frère, réprime dans ſon cœur juſqu'aux moindres émotions de colère; celui qui brûloit du déſir de ſe venger d'un ennemi, pardonne généreuſement les offenſes les plus ſenſibles; celui qui dévoroit la ſubſtance du peuple par ſes injuſtices & ſes rapines, donne ce qu'il peut avoir de ſuperflu aux pauvres & aux Hôpitaux; celui qui blaſphémoit le nom de Dieu avec tant de fureur & tant de ſcandale, s'interdit même juſqu'aux paroles inutiles; celui qui briguoit

les honneurs & les vanités du siècle, les méprise ; celui qui se plaisoit à répandre des discours pleins d'impiété, n'est plus occupé qu'à gagner des ames à Jesus-Christ, & à les attirer à lui par des conversations les plus édifiantes.

V I.

Sur le Péché.

Quand nous péchons, nous admettons en nous un ennemi, un tyran, un tentateur importun, assidu & dangereux. Un saint Docteur nous fait remarquer que le péché actuel a presque en chacun de nous les mêmes effets & les mêmes suites qu'a eu le péché originel en la nature humaine ; d'où il faut conclure qu'il y a eu dans nous deux sortes de concupiscences, l'une qu'on nomme originelle, & l'autre personnelle ; l'originelle est une amorce du péché dans le cœur de tous les hommes, c'est une contagion qui se répand insensiblement, un feu lent qui ne s'éteint qu'à la mort, que l'eau même du baptême n'amortit point, & que tous les exorcismes ne sauroient chasser. La concupiscence personnelle est dans chacun de nous, quand nous avons consenti au péché mortel. C'est un penchant continuel, une inclination violente qui nous porte à de nouveaux péchés ; & comme la première ne s'éteint pas par le baptême, la seconde ne s'efface pas non plus par l'absolution.

V I I.

Sur la Justice.

I. J'appelle ici justice, cette perfection de la loi qui constitue l'homme dans l'habitude des vertus chrétiennes. Sur cela je demande, si les Pharisiens pouvoient se flatter d'avoir cette perfection ? Et j'examine quelle étoit leur justice.

Je trouve, 1°. qu'elle étoit toute extérieure ; ils portoient les Commandemens de Dieu gravés sur leur front, mais les observoient-ils ? Ils exterminoient leur face pour avoir la réputation de jeûner rigoureusement ; au-dehors ils étoient comme des agneaux, & au-dedans comme des loups ravisseurs, puisqu'ils vouloient perdre J. C.... Or, il faut que la justice des Chrétiens soit dans le cœur. Le cœur doit être le siége de la Religion ; elle y doit régner, si l'on veut

parvenir au Royaume des Cieux..... Mais je prie Dieu, dites-vous, je l'honore des lèvres: ainſi l'honoroient ces Phariſiens; mais je fais des aumônes; ſi c'eſt pour être vu des hommes, Dieu ne ſauroit vous en tenir aucun compte.

2°. Leur juſtice étoit orgueilleuſe. Ils croyoient que leur vertu étoit à eux; ils s'en attribuoient tout le mérite; ils mépriſoient les autres hommes; s'ils prêchoient, ils vouloient ſe faire admirer; s'ils étoient généreux, c'étoit pour ſe faire aimer des hommes. La juſtice des Chrétiens doit être humble; après avoir travaillé avec zèle à ſa propre ſanctification & à la ſanctification des autres; on doit ſe reconnoître encore pour des ſerviteurs inutiles: *Servi inutiles ſumus.*

3°. Leur juſtice étoit imparfaite: la juſtice qui procédoit de la Loi, dit ſaint Paul, n'étoit pas pleine & entière. Les Phariſiens avoient une connoiſſance parfaite des cérémonies; mais n'ayant jamais voulu donner entrée dans leurs cœurs à la charité de Jeſus-Chriſt, ils ne purent jamais atteindre à la véritable perfection.

II. D'après ces principes, nous pouvons juger ſi l'eſprit Phariſaïque ne règne pas encore parmi un certain nombre de Chrétiens..... On n'épargne ni le ſacré, ni le profane dans ſes diſcours; même en faiſant profeſſion de piété, on cherche à tirer vanité du peu de bien qu'on fait; on veut réformer les autres par des avertiſſemens importuns, par des corrections indiſcrètes; on les décrie en feignant de vouloir les convertir; & l'on croit être charitables, lors même que l'on porte des coups mortels à la charité.

III. Les libertins, après avoir perdu leur réputation, ſe jettent ſur celle de ceux qui leur déplaiſent, ou dont la vertu les choque; après avoir uſé de tous les plaiſirs, ils ſe réſervent pour la fin de leurs coupables jouiſſances, celui de médire; & au lieu de pleurer leurs péchés, on les entend gémir éternellement, & nous entretenir des péchés d'autrui.

IV. Que dirai-je de ces médiſances qui groſſiſſent les moindres défauts de nos frères par des circonſtances toujours exagérées, qui révèlent les crimes ſecrets par des confidences malignes, qui ruinent la fortune des gens de bien par des calomnies préparées avec un art meurtrier, de ces railleries fines & ingénieuſes, de ces bons mots dont on ſe

fait honneur aux dépens du prochain? ... Ce n'est qu'une parole, dites-vous : ce n'est qu'un jeu : ce n'est que pour égayer la compagnie; mais que répond l'Ecriture? Celui, dit-elle, qui lance une flèche contre son prochain, est coupable de sa mort: ainsi celui qui nuit à sa réputation & qui s'excuse sur ce qu'il ne l'a fait qu'en riant : *Sic ludens feci*, se rend coupable devant le Seigneur du crime d'homicide. Cette raillerie est légère pour vous, dit saint Bernard, mais elle est importante à celui qu'elle regarde & qui en est l'objet. Votre frère ne s'informe pas si vous vous êtes réjoui, il sent seulement que vous l'avez offensé : on juge d'une blessure, non par la main qui l'a faite, mais par l'impression de douleur qu'elle a causé à celui qui l'a reçue; & quand on est blessé, qu'importe que ce soit par un homme qui s'emporte, ou par un homme qui se divertit?

VIII.

Sur la Charité fraternelle.

I. La religion Chrétienne est différente de la religion des Juifs : premièrement, dans son principe : elle venoit d'un Dieu terrible, d'un Dieu qui avoit publié sa loi au milieu des foudres & des éclairs; la religion Chrétienne a été fondée par Jesus-Christ, par un Dieu de bonté & de charité : secondement, dans ses motifs : on punissoit de mort les prévaricateurs de la première loi : c'étoit la crainte qui faisoit agir; mais la loi de l'Evangile a pour motif la charité, l'amour de Dieu; aimez le Seigneur, & vous avez accompli sa loi : troisièmement, les récompenses étoient temporelles, l'abondance des biens de la terre, les richesses, &c. Celles des Chrétiens sont toutes spirituelles, la grâce, la gloire de Dieu, la sanctification des ames. Quatrièmement, les préceptes tendoient à la justice; ne point tuer, ne point faire de tort au prochain, &c. mais les préceptes de l'Evangile tendent à la charité & à la bonté; ne pas fâcher, ne pas désobliger son frère, ne lui dire pas un mot qui puisse l'aigrir, &c.

II. Il a été dit aux anciens, vous ne tuerez point.... L'homme est l'image de Dieu, il la faut respecter. Dieu est le principe des choses, est le maître de la vie .... Quelle folie pleine de brutalité que de chercher à se détruire les uns les autres?

Comment peut-on se laisser aller à ces passions cruelles, qui vont à la ruine de son semblable ? . . . . Un peuple grossier avoit besoin de ce précepte, mais Jesus-Christ a proportionné ses commandemens à la sainteté de sa Religion, en défendant de faire la moindre chose qui puisse offenser le prochain . . . . *Je vous dis, moi, que quiconque se mettra en colère contre son frère, méritera d'être condamné.* Dans l'ancienne loi, Dieu défend le meurtre & l'homicide : Dieu défend dans la nouvelle, jusqu'aux moindres mouvemens de colère.

III. Cependant y a-t-il rien de plus commun ? Il ne faut qu'un mot, quelquefois dit sans mauvaise intention, pour allumer le feu de discorde entre ses frères. Un salut qu'on ne nous aura pas rendu de bonne grâce ; une marque d'honêteté à laquelle on n'aura pas été assez sensible, un geste, un sourire ; il faut moins que tout cela pour blesser notre orgueil & révolter notre amour propre : du ressentiment, on passe à la colère, & de la colère à la haine. On ne peut plus ni voir, ni souffrir des personnes qui ont eu le malheur de nous offenser ; tout ce qu'ils font, tout ce qu'ils disent nous déplaît : on travaille à leur rendre de mauvais offices ; on cherche même tous les moyens de se venger : voilà où conduit l'animosité, si on ne la réprime dans sa naissance. Modérons donc une passion dont nous pourrions bien n'être plus les maîtres dans la suite.

IV. Il est défendu dans l'Evangile de se mettre en colère ; mais n'y a-t-il pas une colère permise ? Le Roi Prophète ne dit-il pas : *Mettez-vous en colère & ne péchez pas* ? Saint Paul ne parle-t-il pas d'une espèce de colère que Dieu approuve ? Je conviens qu'il est une colère Sainte, qui procède du zèle & de l'amour de la Religion, & qui ne seroit pas déplacée à la vue des outrages qu'on fait à Dieu : telle est celle, par exemple, qui s'empare de nous lorsque l'on entend blasphémer le saint nom du Seigneur, ce nom si auguste & si vénérable devant qui tout genou doit fléchir. Ne seroit-on pas en droit de déchirer ses vêtemens comme dans l'ancienne Loi, lorsqu'on est témoin des irrévérences qui se commettent dans les Eglises, où l'on parle aujourd'hui comme on parleroit dans les rues & dans les places publiques ; où l'on jette de tous côtés des regards curieux, indécens & peut-être criminels ; où l'on entame des conversations toutes profanes ? Qui ne seroit pas tenté à ce spectacle, de

prendre le fouet en main, comme Jesus-Christ, pour chasser ceux qui se comportent de la sorte? Quand on voit des gens ignorans dans leur religion, sans étude, sans science, vouloir raisonner néanmoins sur les points de doctrine les plus épineux, en hommes éclairés, ou en esprits forts; se révolter contre les soins qu'on prend de les instruire; fuir la lumière qu'on leur présente, & braver par leur opiniâtreté la grâce qui les poursuit; qui ne seroit pas indigné? Une telle indignation est trop louable & trop juste, pour qu'elle ne soit pas agréable au Seigneur; mais toute autre colère est péché; il faut la réprimer.... Quiconque aura dit à son frère *Raca*, sera digne du feu, a dit le Sauveur des hommes: ce n'est pas une parole dite en l'air: ce n'est point une opinion de quelque Casuiste sévère, c'est un oracle du Fils de Dieu. On ne peut être sauvé sans la charité, & dire un outrage à son frère, c'est la perdre. Pour accomplir la loi, il faut lui faire du bien; & c'est la violer cette loi, que de lui vouloir, ou de lui faire du mal: enfin c'est s'attaquer à un membre de Jesus-Christ; à un Fidelle, pour lequel Jesus-Christ est mort; & si c'est un péché que de lui dire une injure, que sera-ce de le corrompre par des paroles licencieuses; de le pervertir par de mauvais exemples, & de le déchirer par des médisances cruelles?

I X.

Sur la Réconciliation.

I. Il a été nécessaire qu'on nous prêchât la réconciliation: nous sommes si foibles dans le commerce du monde; il faut si peu de chose pour nous choquer; nous nous fachons si souvent les uns contre les autres, qu'il étoit bien à propos qu'on nous obligeât de nous rapprocher de nos frères, après que nous aurions eu le malheur de nous brouiller avec eux, & de faire par vertu, ce qu'il ne nous a pas été donné de faire par inclination.

II. Que votre paix soit comme l'eau qui coule, dit l'Ecriture; rien de si uni que l'eau, rien de si divisible; jetez-y un bâton, une pierre; la moindre chose la fend: elle se sépare; mais ses parties se réunissent aussitôt, & elle coule comme auparavant: ainsi doivent faire les Chrétiens: un mot, une parole, un intérêt les divise; mais qu'on les voie

ſe réunir promptement, oublier tout, & ne plus ſe reſſouvenir du paſſé. 1°. Parce qu'après que J. C. nous a réconciliés avec ſon père, il n'y a point de Chrétiens ſi ennemis, qui ne doivent ſe réconcilier. en J. C. 2°. parce que rien n'eſt ſi contraire à l'Evangile, qui eſt une loi de paix, que cet eſprit de diſcorde perſévérant. 3°. Parce que Dieu ne peut pardonner à ceux qui ne pardonnent pas.

III. Vous vous approchez de l'Autel, vous y apportez vos offrandes; mais ſi vous vous êtes brouillés avec votre frère, allez plutôt vous réconcilier avec lui. Le Sacrifice de la Meſſe commence, vous vous diſpoſez à y communier; déjà vous avez confeſſé vos péchés; déjà vous avez frappé votre poitrine; déjà vous touchez à la Table Sainte où l'on adminiſtre le Corps du Seigneur : & quelle offrande allez-vous lui préſenter? Des aumônes? Elles ne ſont d'aucun prix devant Dieu, ſi elles ne partent pas de la charité. Quoi donc? votre cœur. Dieu ſe ſoucie bien d'un cœur aigri, d'un cœur ulcéré qui fume encore du feu de la vengeance. Quoi donc encore? la victime de nos Autels, ſans-ceſſe offerte en holocauſte au Pére Céleſte? il rejette une main ſacrilége qui la lui préſente. Sortez, ſortez du Sanctuaire, ô vous qui nourriſſez dans vos cœurs des inimitiés éternelles; allez demander grâce à votre frère; vous n'êtes pas digne de participer au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt; il vous appelle à lui pour vous rendre ſaint, mais il vous rejette ſi vous n'avez pas demandé grâce à celui que vous avez offenſé. — Sachez vaincre le mal par le bien..... Mais il m'a offenſé; & n'avez vous jamais offenſé Dieu? Mais il n'avoit aucune raiſon de me fâcher; & ne vous êtes vous jamais oublié vous-même juſques-là vis-à-vis de lui? Mais il a communié; s'il a mal fait, en ferez-vous moins coupable de mal faire auſſi comme lui? Croyez-moi, cherchez à lui être utile; inſtruiſez-le s'il eſt ignorant; aſſiſtez-le par des aumônes s'il eſt dans le beſoin; comblez-le de bienfaits, afin que le Seigneur vous comble auſſi de ſes grâces & de ſes bénédictions.

X.

Sur la Réſurrection des Morts.

I. Jesus-Christ appartenoit à Dieu corporellement; le Saint-Eſprit avoit formé ſa chair adorable dans le ſein de

Marie; la plénitude de la divinité reposoit en lui : il avoit satisfait par sa Passion à son amour & à la justice de son Père; tout cela étoit autant de titres, autant de droits pour lui à une résurrection glorieuse; mais nous appartenons à Dieu, nous sommes unis à son Fils, & par conséquent nous sommes destinés à ressusciter un jour comme lui.

II. L'homme est composé de deux parties, de l'ame & du corps; ce corps mortel n'est que poussière dans son origine, il n'est que poussière dans sa fin; cette ame, toute spirituelle qu'elle est, ne laisse pas d'être elle-même sujette à une espèce de mort, dit S. Augustin : *Habent & animæ mortem suam. Toute ame qui aura péché mourra : Omnis anima quæ peccaverit, morietur.* L'état de l'homme est déplorable; lorsqu'il naît, le corps commence à vivre, & l'ame vient à mourir lorsqu'il péche.

III. Une partie de nous-mêmes est presque toujours morte; le sein de nos mères est le premier écueil de notre innocence; le sepulcre est le terme de notre vie. Jesus-Christ est venu réparer ces deux morts : il est entré dans ces deux tombeaux, & il en est sorti glorieux : il est entré dans le sein d'une Vierge, il l'a rempli de ses bénédictions & de ses grâces, & il y a produit notre génération spirituelle : il est entré dans le tombeau de nos corps, & il y a laissé en se ressuscitant un germe de la résurrection future.

IV. Nous pouvons considérer nos corps en deux manières, ou selon leur dignité, ou selon leur destination. Ce sont des tentes qu'on plie & qu'on abat presque tous les jours, & qui ne sont établies que sur la poussière, dans le pélerinage de cette vie. Mais ce sont des Temples sanctifiés par les eaux sacrées du Baptême, destinés au service du Seigneur, aux opérations du Saint-Esprit qui y habite & qui les possède : *Tabernaculum sunt Spiritûs Sancti.* Dans le premier état, il dépérit, il s'use, il se ruine tous les jours; sa corruption passe quelquefois jusqu'à l'ame, en l'appesantissant par le poids des affections terrestres; ce qui faisoit dire à S. Paul : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus*; qui me délivrera de ce corps mortel? Et à S. Grégoire de Nazianze, comment se comporter avec ce corps corruptible? Si je l'entretiens dans ses aises, il se révolte; si je le châtie par les austérités, il s'abat; s'il est en santé, il est insolent; s'il est malade, il m'est à charge. C'est un ami qui me trahit, c'est

un ennemi qui me flatte; je ne puis vivre sans lui, je ne puis m'accorder avec lui.

V. Ce corps, ainsi foible & fragile, doit être le sujet de notre humiliation. Mais, prenons courage, cette ruine ne sera que pour peu de jours; après un court voyage fait hors de ce monde, dit Tertullien, cette ame reviendra dans son domicile; ce n'est point une désertion, ni une fuite, c'est un pélérinage.

VI. Pauvre veuve, qui gémissez sous l'oppression, à qui on ôte le bien, & peut-être l'honneur, par des calomnies & des rapines; cette vie est courte, consolez-vous, Dieu vous réserve une paix éternelle & une résurrection bienheureuse. Pauvre artisan, qui passez dans un lit, comme sur une croix, des jours pleins de tristesse & d'amertume, & qui voyez presque à chaque heure votre sépulcre ouvert, consolez-vous, vous en sortirez après y être descendu, & ce sera, je l'espère, pour entrer dans un repos éternel.

VII. Cependant, quelques misérables que soient nos corps, ne dites pas qu'ils ne soient que poussière & que cendre. Ils sont les temples de l'Esprit-Saint; en les méprisant, vous mépriseriez ou Jesus-Christ, dont vous êtes membre, ou le Saint-Esprit qui habite en vous.... Jesus-Christ étoit le temple de Dieu d'une façon particulière, non-seulement par l'infusion de sa grâce, mais parce que la divinité habitoit immédiatement & personnellement en lui. Détruisez ce temple, dit-il aux Juifs, & dans trois jours je le rétablirai; voilà le principe de sa résurrection; ils auront beau le lier comme Samson, il rompra comme lui ses liens sans peine & sans effort; il n'aura besoin ni du secours des Anges, ni de l'intercession des Prophètes; il est l'Auteur de la vie, il se la rendra lui-même par sa Toute-puissance. Ressusciter un mort, est une œuvre au-dessus de la nature, mais se ressusciter soi-même, c'est ce qu'il n'appartenoit de faire qu'à Jesus-Christ; lui seul avoit la puissance de quitter la vie & de la reprendre, c'est l'apanage de sa divinité; il est la résurrection & la vie.

VIII. Mais comme les Chrétiens sont les temples du Seigneur, parce que Dieu habite au milieu d'eux par la communication de sa grâce; que leur cœur est comme le sanctuaire de l'Esprit-Saint, qui travaille sans cesse à leur sanctification & qu'il les prépare à la gloire, peuvent-ils douter qu'ils ne

ressuscitent aussi par la vertu de Jesus-Christ ? Or, s'il est vrai, qu'étant membres de Jesus-Christ nous devons ressusciter un jour comme lui, il n'est pas moins vrai que nous devons nous disposer à cette résurrection en vivant de son esprit : c'est l'Apôtre S. Paul qui nous l'enseigne dans son Epitre aux Romains; voici ses paroles : Si nous sommes conduits par l'Esprit de Jesus-Christ ressuscité, si cet Esprit habite en nous, le même Dieu qui l'a ressuscité, vivifiera nos corps mortels... Nous aurons part aux effets de la puissance du Père, si nous participons à la sagesse du Fils, parce qu'entre la vie que nous aurons menée en ce monde, & celle que Dieu nous rendra par sa vertu toute puissante, il doit y avoir une proportion évangélique; ensorte que pour que la dernière soit glorieuse, il faut que la première ait été marquée aux traits de la patience & de l'humilité de Jesus-Christ. C'est une loi établie, dit S. Augustin, de ne pouvoir aller à Dieu que par Jesus-Christ; & c'est un principe de religion, qu'on ne peut avoir droit à ses promesses, que par l'accomplissement de ses ordonnances.

IX. Mais les pécheurs que deviendront-ils ? Viens-je les condamner à un néant éternel ? Viens-je de mon autorité privée, ouvrir ou fermer les tombeaux, & ôter à une partie des hommes l'immortalité que Dieu leur prépare. Non, non, je sais, & l'Evangile nous l'enseigne, que l'heure viendra que tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront la voix du Fils de l'Homme : *Omnes qui in monumentis sunt audient.* Je sais que tout ce qui convient à la nature d'une espèce, doit convenir à tous ceux de la même espèce ; qu'il y a des bons & des méchans ; que l'ame des uns & des autres a une même inclination naturelle à se réunir aux corps qu'elles auront animés ; que tous doivent ressusciter ; que nous ressusciterons tous en effet, soit pour notre bonheur, soit pour notre malheur éternel. Mais ne l'oublions pas, ceux-là seuls ressusciteront comme Jesus-Christ, qui auront marché sur ses traces, qui auront crucifié leur chair, qui auront détruit en eux le péché. Mais où est le Calvaire pour vous ? Où est la croix ? Où est la mortification de vos sens ? Croyez-vous que vous ressusciterez glorieux comme Jesus-Christ, après avoir tout accordé à vos passions ? après vous être conduit selon des maximes & des exemples tous contraires à ceux de l'Evangile ? après vous être donné la liberté de tout voir &

de tout entendre ; après vous être livrés à tous les délices du siècle ? Que dirai-je de ces corps usés par les plaisirs, & corrompus par la mollesse ; desséchés, non par le cilice & par les jeûnes, mais par les veilles & l'application à un jeu immodéré, par la crainte de perdre & par l'avidité de gagner, ou par le chagrin d'avoir perdu ? Autant de passions qui tourmentent d'autant plus au-dedans, qu'on tâche de les couvrir au-dehors du voile de l'honneur & de la bienséance. Que dirai-je de ces hommes, qui jouissant de la substance de ce monde, ferment leurs entrailles à la pitié & à la miséricorde, sans être touchés de la misère des hôpitaux, ni des pressans besoins du pauvre ? Tous ces pécheurs prétendent-ils participer à la résurrection ?

X. D'où pensez-vous que venoit la confiance du saint homme Job, que les saints Pères ont appelé l'homme évangélique avant l'Evangile ? sinon de l'assurance où il étoit que son Rédempteur ressusciteroit un jour ; cette tête si sagement humiliée sous la main toute-puissante de Dieu, & toujours baissée pour recevoir avec soumission les coups différens de la Providence ; ces yeux qui s'étoient interdits volontairement toute sorte de regards curieux pour ne point rencontrer d'objets funestes à son innocence ; cette bouche que l'impatience & le désespoir n'avoient pu faire ouvrir au murmure & aux malédictions ; ce corps qui n'étoit qu'une plaie, figure anticipée de l'Homme-Dieu souffrant & crucifié, tout dans lui nourrissoit l'espérance de sa résurrection future : *Scio quod redemptor meus vivit.*

Crucifiez donc votre chair, comme S. Paul vous y exhorte par son exemple ; mais ce n'est pas assez, entrez dans le sépulcre avec Jesus-Christ : la mort, oserai-je le dire, sans craindre d'offenser la grandeur de Sa Majesté ? oserai-je le taire, sans offenser la profondeur de son humiliation ? la mort, dis-je, l'avoit mis au-dessous de la condition des esclaves, j'ai presque dit au-dessous du néant ; mais la résurrection l'a élevé au-dessus des hommes & des Anges. Le sépulcre, objet de tristesse & d'horreur, le domicile de la pourriture & des vers, la région des ténèbres ; le sépulcre, qui est l'écueil inévitable de la vanité de l'homme, la preuve éclatante de sa foiblesse & de sa misère, est le monument éternel de la gloire de Jesus-Christ ; c'est le Prophète qui l'a dit : *Et erit sepulcrum ejus gloriosum.* Les autres tom-

beaux contiennent les reſtes honteux de notre miſérable mortalité ; ils cachent la corruption de nos corps ; ils ſont une image perpétuelle de notre miſère ; mais le tombeau de Jeſus-Chriſt a été, durant l'eſpace de trois jours, le tabernacle de ſon corps précieux ; corps mort véritablement, quant à l'humanité, par la ſéparation violente, quoique volontaire de ſon ame, dans les douleurs de ſa Paſſion ; mais corps vivant, quant à la divinité, par l'union étroite de notre nature avec la nature divine dont elle n'a jamais été ſéparée. Y eût-il jamais inſcription plus glorieuſe que celle-ci : *Quid quæritis ? viventem cum mortuis ?* Que cherchez-vous ? Celui qui eſt vivant parmi les morts ? Il eſt reſſuſcité, il n'eſt plus dans le tombeau où il avoit été mis : *Non eſt hic.*

XI. Deſcendons nous-mêmes en eſprit dans le tombeau. La perſpective eſt triſte & déſagréable, ſans doute, à ceux qui ſont lâchement attachés à la vie, aux richeſſes, & aux voluptés du ſiècle ; & qui, entraînés par l'amour des biens périſſables & paſſagers qu'ils poſſèdent, n'ont point d'eſpérance des choſes futures & éternelles ; mais pour un Chrétien, dont la converſation eſt dans les Cieux, qui regarde la terre comme le lieu de ſon exil ; le Ciel comme ſa patrie ; la mort comme le paſſage qui lui en prépare l'entrée ; cette penſée ne peut être déſagréable. Il en fait volontiers le ſujet de ſes plus profondes méditations, & elle lui ſert à remplir les conditions de ſon baptême, qui n'eſt autre choſe que la participation de la ſépulture & de la mort de Jeſus-Chriſt.

XII. On croit quelquefois que ce ſont-là les penſées d'un eſprit mélancolique qui ſe plaît à ſe nourrir d'idées noires, par leſquelles il devient à charge aux autres & à ſoi-même. On dit : quoi donc empoiſonnerai-je tous les momens de ma vie par des images ſi funeſtes ? troublerai-je toute la ſérénité de mes belles journées, par des rêveries ténébreuſes ? Erreur, Chrétiens, erreur. Un voyageur ne doit-il pas conſidérer la terre qu'il parcourt, & ne penſe-t-il jamais au terme vers lequel il s'avance ? Quelle étude plus naturelle que celle qui apprend à bien mourir ? Et quelle plus ſalutaire conſolation, que de voir au-delà d'une mort qui paroît terrible, une réſurrection glorieuſe ? Il faut donc s'enſevelir avec Jeſus-Chriſt : je dis plus encore, il faut détruire le péché comme lui.

Jesus-Christ élevé sur la Croix a mis sous ses pieds les puissances des ténèbres ; il a détruit le corps du péché, je veux dire, les affections & les actions du péché ; il a déchiré la sentence de condamnation & de mort qui nous retenoit sous les lois sévères de la justice divine ; & ce n'est qu'après avoir fait tout cela, qu'il est sorti triomphant de son tombeau, en détruisant encore par sa résurrection tous les effets du péché qui l'avoit persécuté pendant les jours de sa vie mortelle, & qui l'avoit attaché à la Croix. Or, comme la résurrection de Jesus-Christ doit être le modèle de la nôtre, il faut nous appliquer à faire mourir en nous le péché : l'avons-nous fait ? Nous sommes peut-être allez nous jeter aux pieds d'un Prêtre dans le tribunal de la pénitence ; mais avons-nous détruit le péché ? l'avons-nous affoibli ? l'avons-nous attaqué dans ses derniers retranchemens ? l'avons-nous anéanti ? Avons-nous, par exemple, déraciné cette avarice qui nous fait épargner sordidement des biens que le Seigneur nous a donnés libéralement, qui nous fait désirer & usurper peut-être celui des autres ? Avons-nous mis un frein à notre langue, & réprimé dans nous cette licence que nous prenions de décrier les actions du prochain par des calomnies ; d'empoisonner ses paroles par des rapports malins & des interprétations indiscrètes, ses intentions mêmes par des pensées & des jugemens téméraires ? Avons-nous arraché de notre cœur cet amour grossier & profane qui nous attache à la créature, au mépris du Créateur ? Avons-nous détruit cet orgueil qui nous porte à nous agrandir, à nous élever au-dessus de notre condition & de celle de nos frères ? qui nous fait regarder nos supérieurs avec chagrin & avec envie, & qui nous feroit volontiers marcher sur la tête de nos égaux ?....

XIII. Mais que je crains que le péché ne vive encore dans vous ! Peut-être n'avez-vous fait que le chasser pour quelques jours. Il ne convenoit ni à votre honneur, ni à la sainteté de la fête, de n'avoir pas au moins les apparences d'un homme qui renonce au péché ; mais peut-être l'avez-vous caché dans le fond de votre cœur, pour le dérober à la sévérité d'un Confesseur, ou à la juste correction de l'Eglise ; peut-être s'est-il retiré presque malgré vous, à la vue de Jesus-Christ crucifié, au bruit des Prédicateurs Evangéliques, au spectacle de nos solennités, en paroissant céder

aux impreſſions de la grâce, & à la néceſſité de paroître aux offices & aux inſtructions; mais quand vous l'auriez fait effectivement mourir ce péché, peut-être allez vous le faire reſſuſciter ? Cette intrigue ſe renouera ; le feu de la colère ſe rallumera; cette bouche ſe r'ouvrira aux médiſances & aux blaſphèmes.....

XIV. S'il eſt des inſenſés qui nient la réſurrection future, il eſt auſſi des pécheurs inſenſibles à cette vérité. Ils connoiſſent le néant & l'inſtabilité du monde ; ils ſavent qu'ils portent leur tréſor dans un vaſe fragile, c'eſt-à-dire leur vie dans un corps mortel; ils confeſſent, ſi vous le voulez, la réſurrection de Jeſus-Chriſt, mais leur foi eſt ſuperficielle; ils eſpèrent même de reſſuſciter, mais leur eſpérance eſt morte, & elle ne produit pas la converſion du cœur; ils voient que tout périt, mais ils s'excuſent toujours & s'appuient ſur ce qui eſt périſſable; ils ſe laiſſent emporter par le torrent; ils vivent comme s'ils étoient immobiles en ce monde; ils bâtiſſent des maiſons; ils augmentent leur revenu; ils voient la figure de ce monde qui paſſe, ſans faire attention qu'ils vont paſſer avec elle; ils touchent à la mort, & ils ne ſongent pas que de-là dépend leur réſurrection pour le Ciel ou pour l'enfer.

C'eſt pécher contre la foi de la réſurrection, que de devenir inconſolable dans ſes infirmités & dans ſes afflictions. Rien n'eſt quelquefois ſi délicat, ni ſi tendre que les dévots; ils voudroient à la faveur d'une couche de piété, jouir de toutes les conſolations divines & humaines; ils voudroient vivre à leur aiſe pour ſervir Dieu, diſent-ils, plus tranquillement. Les Croix que Dieu leur envoie, leur paroiſſent toujours trop peſantes. Viennent-ils à perdre un fils, un parent, un ami, ils ſe lamentent, ils ſe déſeſpèrent, comme s'ils n'avoient point d'eſpérance : *Sicut & cæteri qui ſpem non habent*. Gémiſſons de la néceſſité où nous ſommes de les perdre; mais conſolons-nous, dans l'eſpérance de les retrouver, & guériſſons nos douleurs par cet eſpoir, fondé ſur des promeſſes divines & infaillibles.

Mais pourquoi, direz-vous, la réſurrection de nos corps eſt-elle remiſe à la fin des ſiècles ? Pourquoi chacun ne reſſuſcite-t-il pas après ſa mort ? Notre foi ſeroit ſoulagée, notre eſpérance ſeroit ſure; l'expérience nous toucheroit, &c.... Vous vous trompez : les Juifs croyoient-ils mieux, pour

pour avoir vu tant de miracles ? L'usage n'ôteroit-il pas l'admiration, ne s'accoutumeroit-on pas à voir ressusciter, comme on s'accoutume à voir mourir ? La foi en seroit moins ferme ; l'œuvre de Dieu en seroit moins admirable. Il est plus digne de la grandeur de Dieu de nous faire croire la résurrection, toute éloignée qu'elle est, sur la foi de sa parole, que si nous la croyions sur des expériences sensibles & journalières. Mais, quoi qu'il en soit, il arrivera ce jour où Dieu nous fera sortir de la poussière du tombeau, & la prophétie d'Ezéchiel s'accomplira........ Dieu étendit la main sur le Prophète, & le transporta en esprit dans un lieu rempli d'ossemens secs & arides, & lui dit : Fils de l'homme, penses-tu que ces os doivent revivre ? Il répond effrayé, Seigneur Dieu, vous le savez ; prophétise-donc, répliqua le Seigneur ; alors le Prophète s'écria : ossemens arides & décharnés, entendez la parole du Seigneur : voici ce que le Seigneur a dit, je vous ranimerai, & vous vivrez ; je vous réunirai : je vous revêtirai de chair ; je vous couvrirai de peau ; vous revivrez, & vous connoîtrez que je suis le Seigneur. A la voix du Prophète qui parle de la part de Dieu, les os se rapprochent les uns des autres ; ils se réunissent ; ils s'emboîtent dans leurs anciennes jointures ; les nerfs reparoissent ; la chair s'étend, s'arrondit, s'anime : en un mot, le corps se forme, l'esprit s'y introduit comme un souffle de vie ; ils se lèvent sur leurs pieds, ces morts, & ils forment comme une armée nombreuse rangée en bataille.

XVI. Que je souhaiterois, pour le bonheur des Chrétiens qui sont tous mes frères, avoir dans le moment cette vertu vivifiante du Prophète ! Je rendrois à la vie de la grâce, tous ces morts que le péché tient asservis sous son empire. Il me semble que le Seigneur, en me faisant voir leurs consciences desséchées par le feu des passions, & leurs cœurs presque dépourvus de tout sentiment de piété, s'adresse à moi, & me dit ; penses-tu que ces morts puissent revivre ? Vous le savez, Seigneur.... ils sont insensibles aux coups dont vous les accablez dans votre colère ; on a beau leur rappeler les vérités de l'Evangile, ils sont sourds & indociles ; ils sont sans goût & sans affection pour les objets de la foi. On leur montre les espérances & les avantages de la religion, & ils demeurent dans une molle indifférence. Vous les appelez au

tribunal de la réconciliation; vous leur offrez le pain de vie, & vos invitations les trouvent toujours insensibles.... Comment puis-je dire s'ils vivront? Vous le savez seul, Seigneur, vous pouvez répandre sur eux un rayon de lumière, & les animer de votre esprit; vous n'avez pas besoin du ministère des hommes; ou si vous daignez vous en servir, donnez à la parole de vos ministres, qui est la vôtre; donnez-lui, d'ébranler les cœurs, & de dissiper les ténèbres où les plonge leur infidélité.

X I.

Réflexions sur la Résurrection de Jesus-Christ, considérée comme modèle de notre Résurrection spirituelle.

I. Qui dit résurrection, dit un changement, un renouvellement d'être. Quoique Jesus-Christ ait voulu rester sur la terre après sa résurrection, il n'a pas vécu en homme ordinaire, mais en homme céleste, pour nous apprendre qu'après notre résurrection spirituelle, après notre conversion, nous devons mener une vie pure & conforme à la dignité de notre état.

II. S. Augustin s'étonne de ce que Jesus-Christ dit à ses disciples après sa résurrection: *Cum adhuc essem vobiscum*, c'est-à-dire, *lorsque j'étois encore avec vous*; mais, Seigneur, s'écrie-t-il, vous leur parlez, vous les enseignez, vous êtes au milieu d'eux; & à ce moment-là même, vous voulez leur paroître éloigné d'eux? Ah! je le vois, répond le même saint Docteur, sans être absent, il est si différent de ce qu'il étoit autrefois, qu'il est en droit de parler de la sorte, & de mettre cette différence entre l'homme sujet à la mort, & l'homme impassible & divinisé; & c'est aussi l'idée que présente une véritable résurrection spirituelle. Sortis justifiés du tribunal de la pénitence, sanctifiés & consacrés par la communion du Corps & du Sang de Jesus-Christ, nous devons dire au monde & aux hommes du monde: *Cum adhuc essem vobiscum*; vous pouviez compter sur moi avant ma conversion, c'est-à-dire lorsque je vivois au gré de mes passions, que je me nourrissois de projets frivoles, de desirs profanes, lorsque je bravois tout, & les bienséances du Christianisme, & les terreurs de la foi, & les menaces de Dieu, si souvent répétées dans les saintes Ecritures, contre

les impies & les endurcis; mais aujourd'hui que je suis avec vous sans y être, que je suis tout autre que ce que j'étois, n'espérez plus de me voir partager vos plaisirs criminels. J'ai abjuré vos maximes & vos mœurs, ne me comptez plus pour l'un des vôtres.

X I I.

Exhortation à la Pénitence.

Qu'avons-nous à faire de mieux, que de suivre le conseil de l'Apôtre, qui veut que nous nous jugions sans miséricorde; grâces à cette miséricorde, qui est le principe de notre salut; grâces au Sang de Jesus-Christ, qui est le prix adorable de sa rédemption, notre pénitence peut faire ce que feroit la justice divine. Le Seigneur pourroit vous réduire en cendres, mais il lui suffit que vous ouvriez votre cœur au repentir; il auroit droit de vous condamner à des supplices éternels, mais il ne vous demande que quelques larmes & quelques douleurs passagères. Mais aussi, quelque pitié qui lui reste pour nous, quelque répugnance qu'il ait à punir & à perdre sans ressource des créatures qu'il a formées de ses mains, qu'il a arrosées de son Sang, qu'il a nourries de sa substance, s'il veut bien modérer sa rigueur, il ne veut pas frauder sa justice. Ce n'est pas un pardon absolu qu'il nous offre, ni une abolition entière; c'est une rémission & une grâce conditionnelle, en ce sens qu'elle exige de votre part une compensation de rigueur & de satisfaction, qui bannisse toute idée d'impunité..... Vous avez couru de plaisirs en plaisirs, & vous n'avez pensé à Dieu que pour l'offenser; allez de douleur en douleur, à la vue de vos péchés, & ne pensez à vous que pour vous condamner; vous avez méprisé les pauvres de Jesus-Christ dans leurs besoins, ouvrez-leur désormais votre cœur & vos mains, jeûnez vous-mêmes; & par une abstinence volontaire, souffrez ce que vous leur avez fait souffrir; vous avez affligé votre frère par vos médisances piquantes, réparez l'honneur que vous lui avez ravi; & pour vous punir, supportez avec patience les traits qu'on pourra lancer contre vous...... Toutes les portes de la miséricorde nous sont encore ouvertes; n'attendons pas que le désespoir nous les ferme. Humilions-nous sous le fardeau de nos iniquités, afin que Dieu nous reconnoisse pour ses enfans, & que dans l'autre vie nous n'ayons qu'à jouir de ses récompenses.

XIII.

Sur l'Enfer.

I. L'Enfer eſt un lieu d'exil & de proſcription, où l'on eſt pour toujours privé de la vue de Dieu, éloigné de ſa perſonne, & ſéparé de la compagnie des Saints.... Deux cruelles choſes y ſeront jointes enſemble, la douleur & la fureur, le règne de la juſtice de Dieu & de l'injuſtice de l'homme; état funeſte où Dieu déploiera ſur le réprouvé tous les fléaux de ſa colère, & où le réprouvé déployera contre Dieu tous les efforts de ſa haine & de ſon impiété.

II. Nulle créature qui puiſſe échapper à la vengeance de Dieu, ſoit par la fuite, puiſqu'il eſt par-tout, ſoit par la réſiſtance, puiſqu'il peut tout......

III. Sauvons-nous au moins par la crainte d'éprouver le ſupplice horrible dont on nous menace.... C'eſt à quoi la Religion nous convie. Elle y travaille même de tout ſon pouvoir, & quand elle n'y réuſſit pas, elle arroſe des larmes de ſa tendreſſe les tombeaux de ceux qui n'ont pas voulu ſe rendre à ſes invitations, & qui ont mieux aimé périr que d'employer les remèdes qu'elle leur a offerts.

IV. Ne dites pas, nous avons du temps pour nous repentir; Dieu eſt patient parce qu'il eſt éternel; il ne prononcera pas tout d'un coup la ſentence contre les méchans, parce que ſa miſéricorde les tolère & les invite à la pénitence, & les hommes abuſent de cette bonté immenſe, & ils la ſont ſervir à leur ruine, & ils changent en poiſon le remède qui leur eſt offert! Peut-être vont-ils même juſqu'à s'imaginer que Dieu n'eſt point, parce qu'il eſt patient; au lieu qu'au contraire il n'eſt ſi patient, que parce qu'il eſt Dieu, & qu'ayant une ſouveraine puiſſance pour punir les méchans, il a auſſi toute l'étendue de l'éternité, pour la juſte exécution de ſes vengeances.

XIV.

Sur la Vigilance Chrétienne.

I. Le Fils de Dieu nous aſſure qu'il viendra de nuit comme un voleur, pour nous ſurprendre; il a voulu nous engager par-là à nous tenir toujours ſur nos gardes, & à être toujours prêts à le recevoir. En effet, vous ne ſavez ni

l'heure ni le jour qu'il arrivera ; peut-être sera-ce au moment où vous serez occupé d'une intrigue criminelle ; dans un temps où le sang des innocens que vous aurez versé, coulera encore & criera vengeance contre vous ; peut-être sera-ce lorsque vous serez tout occupé du désir de plaire, & de pervertir des ames que Jesus-Christ a créées pour sa gloire ; peut-être sera-ce au milieu d'une de ces conversations où vous déchirerez le prochain, & où votre langue impitoyable, n'épargnant ni le sacré ni le profane, lancera les traits les plus envenimés de la médisance & de la calomnie.

II. Ne craignez-vous pas de vous voir transporté au jugement de Dieu, sans avoir eu le temps de le prévenir, ni d'apaiser les murmures des pauvres qui demanderont justice contre vous, au sujet de votre dureté, & qui se porteront pour témoins & pour accusateurs contre vous au Trône de Dieu.

III. Voudriez-vous être surpris dans cet état ? Et cependant n'est-ce pas l'état ordinaire de votre conscience ? Alors on vous arrachera malgré vous à ce que vous aimez le plus. Le coup mortel sera porté, il rompra tous vos liens, il renversera vos entreprises, il anéantira tous vos projets, il brisera les idoles de votre cœur ; s'il vous reste donc quelque sentiment de crainte & d'amour pour Dieu, quelque foi des vérités éternelles, quelque désir des biens célestes, & quelque zèle pour votre salut, veillez sans cesse, tenez-vous toujours prêt à paroître devant Dieu, car le Fils de l'Homme, c'est-à-dire Jesus-Christ, votre Sauveur & votre Juge, viendra au moment que vous y penserez le moins : *Quâ horâ non putatis, Filius Hominis veniet.*

X V.

Sur l'Assomption de la Sainte Vierge.

I. Les Justes meurent dans la charité, lorsqu'après avoir persévéré dans les voies de Dieu, ils consacrent leurs derniers soupirs par un acte d'amour de Dieu ; mourir de la sorte, c'est mourir dans la paix & dans le baiser du Seigneur, comme parle l'Ecriture ; c'est sortir de ce monde pour aller recevoir la couronne que le Souverain Juge a préparée à ses Elus. Les Martyrs sont morts, non-seulement dans la charité, mais pour la charité, lorsque pour défendre

la vérité combattue, & pour soutenir la gloire de Jesus-Christ, ils ont lassé par leur constance la cruauté des bourreaux & des tyrans; & lorsque laissant leurs corps sanglans comme des victimes innocentes sur le lieu de leur supplice; ils ont rendu leur esprit en odeur de suavité à celui qui le leur avoit donné, & dont ils ont soutenu la cause avec un courage héroïque.

II. Marie meurt tout à la fois & dans la charité; (car qui ne connoît pas ses vertus sublimes?) & par la charité; car c'est la violence de son amour qui détache son ame de son corps mortel, & qui fait en elle la fonction de la mort: *Fortis ut mors dilectio.*

III. La mort est un effet du péché, & un effet de la justice de Dieu, suivant les paroles de l'Apôtre: *Per peccatum mors.* Ce péché a répandu dans chaque homme un poison homicide, qui dessèche & tarit peu à peu dans nos veines la source de la vie. Nous ne sommes mortels que parce que nous sommes tous coupables; nous l'avons signé nous-mêmes, cet arrêt de mort, & puisque nous avons tous perdu la grâce qui devoit en préserver le genre humain, il ne nous reste plus qu'à adorer la justice qui nous punit, & à nous soumettre sans murmurer à l'exécution de cet arrêt.

IV. Dans l'état d'innocence, par un privilége & une grâce particulière, l'homme devoit être immortel; je dis par grâce & par privilége, parce que de sa nature il avoit un principe de destruction, autrement il n'auroit pas perdu l'immortalité, puisque le péché n'a détruit en lui aucuns des dons de la nature, & que les saints Pères nous disent, que l'homme a bien été blessé à cet égard, mais qu'il n'a point été privé de ces dons naturels en conséquence de son péché. Mais depuis le moment où la sentence de mort a été prononcée, ce monde n'est plus qu'une vaste arène où les hommes, comme autant de criminels, paroissent les uns après les autres, pour y être exécutés. La justice de Dieu leur imprime en naissant un caractère de condamnation, qui les dévoue à la mort; ils naissent pécheurs, la mort est leur salaire: *Stipendia peccati mors.*

V. Mais si Marie meurt, ce n'est point pour expier aucun péché par la douleur, c'est pour honorer le souverain domaine de Dieu sur toutes les créatures, qui n'ont d'être & de vie que ce qu'il leur en a donné; c'est pour couronner

ſes vertus par ce dernier période d'anéantiſſement & d'humilité ; c'eſt pour avoir la gloire d'imiter la mort de ſon Fils, de ce Fils ſi cher & ſi reſpecté, dont l'eſprit a toujours été la règle de ſes actions.

VI. Si c'eſt une néceſſité pour tout homme de mourir, la Providence ne nous condamne à mourir qu'une fois : *Statutum eſt omnibus hominibus ſemel mori*, diſoit l'Apôtre ; c'eſt un arrêt porté dès le commencement des ſiècles, contre tous les hommes, arrêt qui les condamne à mourir une fois. Marie étoit déjà morte de douleur, pour ainſi dire, aux pieds de la Croix ; elle avoit été martyr, & plus que martyr ; la Paſſion de Jeſus-Chriſt avoit été la ſienne ; & par ſa mort naturelle, ſi l'on peut appeler ainſi, une mort qui n'eſt que l'effet d'une extaſe & d'un raviſſement, elle couronne ſon dernier ſacrifice. L'amour divin va immoler la victime ; & n'eſt-il pas juſte que ce ſoit l'amour qui porte le dernier coup à celle que la pureté a conſacrée, que la ſainteté a enfantée, que la grâce a nourrie, & qu'anima toujours la charité ? Auſſi cette mort eſt-elle ſuivie du triomphe le plus glorieux.

VII. Que l'ame s'élève juſqu'à Dieu après ſa ſéparation, qu'elle paſſe juſques dans le ſéjour de l'immortalité, & que rien ne ſoit plus capable d'altérer ſon bonheur ; que l'eſprit, enfin, aille ſe réunir à ſon principe, je ne m'en étonne pas ; mais qu'un corps, qui, par ſa nature, eſt ſujet à une entière diſſolution, en ſoit exempt, & qu'il ſoit élevé juſqu'aux plus hauts degrés de la gloire, c'eſt ce qui ſurpaſſe toutes nos idées ; c'eſt pourtant le miracle que Dieu fait en faveur de Marie. Vous en futes les témoins, vous, ſaints Apôtres, qui aſſiſtâtes à ſes glorieuſes funérailles ; vous, Eſprits bienheureux, qui ouvrîtes la porte de ſon tombeau, & qui célébrâtes ſon entrée triomphante dans la céleſte Jéruſalem.

VIII. N'attendez pas que je vous peigne ici ce triomphe glorieux, Dieu ſeul qui eſt la gloire & la couronne de ſes Saints, peut nous dévoiler le nombre & la meſure des grâces qu'il leur donne. Je me contente d'examiner les principes de cette gloire & de cet éclat dont Marie brille dans le premier rang de la Hiérarchie céleſte. Cette gloire lui étoit due à titre de récompenſe, & cette récompenſe eſt un juſte retour d'amour & de charité de la part de Dieu envers celle qui fut tout amour & toute charité pour lui. Elle avoit ſervi

de trône à Jesus-Christ, & Dieu l'élève sur un trône placé à côté de son Fils; elle avoit été la compagne des souffrances de l'Homme-Dieu, elle devient la compagne de sa gloire. Son alliance avec la Sainte Trinité ne demandoit pas non plus un moindre degré de gloire; le Père lui avoit confié tous ses droits; elle avoit mis au monde le Fils du Très-Haut; le Saint-Esprit l'avoit choisie pour son épouse; cette Fille bien-aimée vient prendre possession de l'héritage paternel; cette tendre Mère vient participer au bonheur de son Fils, comme elle avoit participé à ses humiliations; cette Epouse chérie vient entrer en possession de tous les droits attachés à une si sainte alliance. Voilà les titres de son élévation.

IX. De plus, S. Pierre Damien, remarque que Marie étoit toujours montée de vertus en vertus, de mérites en mérites; elle avoit été choisie pour être la mère du Fils de Dieu; saisissez, si vous le pouvez, la proportion qui se trouve entre cette dignité & toutes les grâces que Dieu lui avoit accordées; concevez comment répondirent toujours à ces grâces, & les sentimens dont elle fut animée, & les actions qui composèrent le tissu de sa vie, alors vous aurez de Marie l'idée qu'il en faut avoir, & vous pourrez juger de l'excellence de la gloire dont elle jouit, par l'excellence de ses mérites & de ses vertus.

XVI.

Sur le bon usage des biens temporels.

I. Quand Dieu créa le monde, il trouva que toutes choses étoient bonnes, non-seulement en elles-mêmes, mais encore à l'égard de l'homme à qui sa bonté les avoit destinées. Elles auroient sans doute contribué à son bonheur, s'il eût entretenu l'union qu'il avoit avec Dieu. Mais après le péché, la terre fut privée de toutes les bénédictions spirituelles & temporelles que Dieu y avoit répandues. L'homme réconcilié avec Dieu, par le Sang de Jesus-Christ, recouvre une partie des avantages dont il avoit joui. Jesus-Christ étant constitué l'héritier de toutes choses, appelle ses fidelles à partager son héritage. Les cieux & la terre appartiennent au Fils de Dieu, premièrement, parce que tout a été créé par lui : *Per quem omnia facta sunt*; secondement, parce qu'étant médiateur entre Dieu & les hommes, & ayant réuni

par ſon Sang la juſtice & la miſéricorde, Dieu lui a donné un nom qui eſt au-deſſus de tout nom : *Dedit illi nomen quod eſt ſuper omne nomen*, & que par ce nom tout lui eſt ſoumis dans l'univers, tout dépend de lui, comme du Seigneur & du Maître, devant qui le Ciel, la terre, & l'enfer même, doivent fléchir le genou, pour reconnoître ſa ſouveraine puiſſance.

II. Or, ce droit qui a été rendu à l'homme, d'uſer encore des créatures pour ſa conſervation & ſon utilité, c'eſt par Jeſus-Chriſt ſeul qu'il lui a été rendu, & ce n'eſt qu'en vertu de la rédemption de Jeſus-Chriſt qu'il en peut jouir. Voilà le principe d'où naiſſent toutes les règles que nous devons ſuivre dans l'uſage des biens temporels, car n'y ayant droit que par Jeſus-Chriſt, je veux dire, comme diſciples & cohéritiers de Jeſus-Chriſt, nous ne pouvons en uſer que ſuivant l'eſprit & les maximes de celui qui nous a acquis ce droit, & qui nous a preſcrit la manière dont il veut que nous l'exercions. La modération, la juſtice & la piété, ce ſont là, d'après l'Apôtre, les règles propoſées aux Chrétiens ſur l'uſage des biens créés : *Sobriè, juſtè, piè ;* la modération, pour nous renfermer à cet égard dans les bornes étroites de la prudence & de la ſobriété ; la juſtice, pour ne bleſſer jamais les droits & la propriété d'un autre ; la piété, pour nous remplir des ſentimens les plus vifs de la reconnoiſſance & de l'amour envers notre divin bienfaiteur.

III. Mais, dira-t-on, nous ſommes les cohéritiers de Jeſus-Chriſt, à qui tous les biens du monde ont été donnés comme ſa conquête, & cependant nous ne jouiſſons preſque pas des choſes temporelles, tandis que les enfans du ſiècle en ont la meilleure part. Parcourez les Cartes Géographiques, vous verrez plus de pays ſous la domination du Croiſſant, que ſous l'empire de la Croix. Cette inégalité de partage ſe trouve dans le ſein même de l'Egliſe. Les méchans poſſèdent la terre ; & ſi les foibles raviſſent les Cieux, ce n'eſt qu'à force de combats. La violence, l'oppreſſion & la tyrannie règnent ſous le ſoleil, & c'eſt toujours parmi les Juſtes que le Prince de ce monde choiſit ſes victimes. Eſt-ce ainſi que tous les biens doivent appartenir aux diſciples de Jeſus-Chriſt ?

IV. Je réponds, que malgré la différence qu'on remarque en cette vie, entre la condition extérieure des bons &

celle des méchans, il n'eſt pas moins vrai de dire que les biens temporels ſont aux Juſtes, quoiqu'ils n'en jouiſſent pas comme l'homme animal & terreſtre. Celui-ci fait ſon capital & ſon tout des biens du monde, parce qu'il y borne ſes déſirs & qu'il n'ambitionne rien de plus précieux; l'homme de bien au contraire n'y met pas les affections de ſon cœur, parce qu'il aſpire à d'autres biens plus dignes de lui. Il ſait que le monde n'eſt que vanité, que ſa figure paſſe, & que Dieu garde ſes tréſors dans le ciel pour ſes Elus. Il jouit d'une manière ſpirituelle de ces biens temporels, que les méchans profanent, ſoit que Dieu les lui donne, ſoit qu'il les lui refuſe. Il en fait comme autant de ſymboles de ces biens éternels que la foi lui promet dans une meilleure vie. De même que les abeilles ne cueillent pas les fleurs, comme font les hommes qui s'en attribuent la poſſeſſion & la propriété, mais qu'elles en tirent délicatement & ſans les flétrir, un certain ſuc dont elles compoſent leur miel; de même l'homme de bien ne ſe ſert des choſes temporelles que pour s'élever à Dieu, c'eſt le ſuc qu'il en tire. Tantôt il y admire la bonté de Dieu & ſa Toute-puiſſance, qui forment tant de biens différens, & qui en laiſſent l'uſage à ceux-là même qui en abuſent; tantôt voyant que les méchans y participent autant, & même plus que les bons, il confeſſe que ce n'eſt donc pas la félicité naturelle & véritable des Juſtes; tantôt, enfin, conſidérant que la plupart des gens de bien en ſont privés, il conclut qu'il faut que Dieu leur en réſerve de plus excellens dans le Ciel, & il ſe conſole, en diſant avec le Prophète: *Le ſort qui m'eſt échu, eſt le plus avantageux, car mon héritage eſt excellent, c'eſt Dieu même: Funes ceciderunt mihi in præclaris: etenim hæreditas mea præclara eſt mihi.* Pſal. 15. ℣. 6.

XVII.

Sur la parole de Dieu.

I. C'eſt dans la parole de Dieu que ſe trouve le remède à tous nos maux; c'eſt le vrai baume de Galaad, qui guérit toutes nos plaies, c'eſt une ſource de conſolations douces & ſolides dans toutes les afflictions & les miſères de la vie, enfin c'eſt un arſenal où nous trouvons des armes contre tous les ennemis de notre ſalut. Si la pauvreté nous fait

éprouver ce qu'elle a de plus dur, elle nous apprend que la bénédiction de Dieu est le principe des vraies richesses, que notre trésor est dans le Ciel, & que les véritables biens sont ceux que la rouille ne détruit pas, & que les voleurs ne peuvent enlever. Sommes-nous dans l'humiliation & le mépris? Elle nous enseigne que la qualité d'enfant de Dieu est préférable à toutes les grandeurs de la terre; qu'il vaut mieux être petit & ignoré dans la maison du Seigneur, que d'habiter les palais superbes des méchans; qu'après avoir été rebutés sur la terre, comme la balayure du monde, Dieu nous placera dans le Ciel sur des trônes plus brillans que les autres, & que si les hommes nous traitent avec mépris, les Anges nous regardent comme les futurs compagnons de leur gloire. Dans l'exil, elle nous fait souvenir que nous sommes étrangers & voyageurs sur la terre, mais que nous avons au Ciel une cité permanente dont Dieu lui-même est l'architecte; qu'il nous couvre de ses aîles quand la persécution nous oblige de fuir; que sa providence pourvoit à nos besoins, & saura nous ménager un asile contre la fureur de nos ennemis: toute la parole de Dieu est remplie de semblables instructions, qui sont la nourriture & la consolation du juste dans toutes ses peines.

II. Voilà pourquoi le saint Roi David demande si souvent à Dieu dans le Pseaume 118, qu'il daigner lui enseigner sa divine parole, & lui en donner l'intelligence. Mais, dira quelqu'un, est-ce donc une chose si difficile que d'entendre la loi de Dieu? Les préceptes qu'elle nous donne ne sont-ils pas clairs, précis, aisés à comprendre? Faut-il monter aux cieux ou traverser les mers pour s'en instruire, & savoir la manière d'accomplir ce qu'elle nous prescrit? Puisque Dieu nous a donné cette loi pure & sainte pour régler nos actions & nous apprendre comment nous devons nous conduire, tant envers lui, qu'envers les autres hommes, elle ne pourroit servir à ce dessein, si elle étoit conçue en des termes que nous ne pussions comprendre. Pour être une lampe qui éclaire nos pieds, & un flambeau qui nous montre les sentiers par où nous devons marcher, ne faut-il pas qu'elle répande sa lumière dans nos esprits, & que cette lumière se suffise à elle-même pour se faire connoître? D'où vient donc que David en demande continuellement l'intelligence, comme s'il ne pouvoit l'entendre & en pénétrer le sens?

Si elle étoit obscure pour ce grand Prophète, qui assure de lui-même qu'il a surpassé en connoissances tous ceux de son âge, combien ne le sera-t-elle pas davantage pour le commun des Fidelles.

III. Pour répondre à cette difficulté, il suffira d'observer que le sens de la Loi divine est facile à entendre, mais que la véritable intelligence, dont parle le Prophète, consiste à l'entendre de telle sorte, qu'on la mette à exécution par une exacte fidélité à pratiquer ce qu'elle commande : ce n'est pas la lettre qui justifie, mais l'esprit : or l'esprit qui constitue l'essence de la Loi, & le mérite des œuvres qu'elle prescrit, ne réside que dans ceux qui l'observent religieusement & par des motifs dignes de Dieu. Ce n'est pas assez d'écouter ou de lire la parole de Dieu, & de la comprendre, si on ne la garde pas, puisqu'au jugement de Jesus-Christ, ceux-là seuls sont heureux qui l'entendent & qui la gardent : *Beati qui audiunt verbum Dei & custodiunt illud.* Il faut donc distinguer entre une connoissance purement spéculative qui ne réside que dans l'esprit, & une connoissance effective qui porte la volonté à la pratique des vertus & à la fuite des vices. Les Philosophes ont très-bien distingué entre l'entendement théorique qui s'arrête à la simple contemplation des choses, & l'entendement pratique qui porte à l'action. Or ces deux manières d'entendre les choses sont tellement différentes l'une de l'autre, qu'il arrive souvent que la volonté se détermine d'une manière toute opposée à ce qu'elle feroit, si elle agissoit en conséquence des lumières qui sont dans l'entendement. Ce n'est pas ordinairement la connoissance qui manque aux pécheurs ; mais c'est la violence des passions qui prévaut dans la pratique, & qui les entraîne vers le mal. Ces réflexions nous font sentir les raisons de la prière que le Prophète adresse à Dieu, de lui enseigner sa loi & ses ordonnances, c'est-à-dire de lui faire la grâce de connoître cette loi & ces ordonnances, pour les suivre & les pratiquer : car il s'agit ici de la volonté, faculté aveugle & plongée dans les ténèbres du péché, qui a besoin que Dieu l'éclaire par la lumière de son esprit, & la remue par sa grâce, afin qu'elle se détermine au bien & qu'elle le fasse.

IV. S'il ne s'agissoit que d'une simple connoissance de l'esprit, nous n'aurions rien à désirer, ni à demander : cette connoissance ne nous manque pas. Suivant la doctrine de

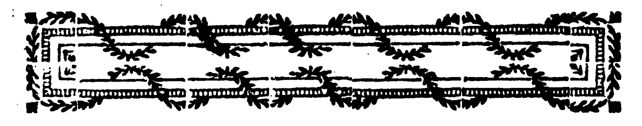
ſaint Paul, ceux qui n'ont pas reçu la loi extérieurement, la portent écrite dans leur cœur ; & de cette manière, ils ſont une loi vivante pour eux-mêmes, leur conſcience s'accuſant, ou s'excuſant par l'application qu'elle fait de ſa lumière intérieure à tous leurs ſentimens & à toutes leurs actions. Voilà ce qui a rendu les pécheurs inexcuſables dans tous les temps. Ils n'ont pas ignoré ce que je puis appeler le droit de Dieu, je veux dire les devoirs généraux dont nous ſommes tenus envers lui, & qu'il exige de nous en quelque état que nous ſoyons. Ils ont connu Dieu & ſa volonté ; cependant ils ne l'ont point ſuivie ; les paſſions déréglées ayant offuſqué les lumières de la raiſon, & l'amour des choſes créées ayant prévalu dans leur cœur, ſur celui qu'ils devoient à Dieu. L'homme animal n'eſt pas capable de concevoir & d'accomplir les choſes qui ſont de l'eſprit de Dieu : *Animalis homo non percipit ea quæ ſpiritus Dei ſunt.* La Loi divine eſt ſpirituelle, & l'homme eſt charnel ; outre cela le Prince de ce ſiècle aveugle les eſprits, en y jetant les nuages de l'erreur & du vice. Il faut que Dieu chaſſe ces ténèbres, par la vertu de ſon eſprit : qu'il ouvre nos yeux à la vérité, & qu'il en faſſe tomber les écailles, afin que nous puiſſions voir les merveilles de ſa Loi, goûter la ſainteté de ſa parole, & obéir à ce qu'elle nous commande.

V. C'eſt ainſi que Dieu enſeigne ſes enfans, en écrivant ſa Loi dans leur cœur par ſon amour, & en leur donnant par ſa grâce, le vouloir & le faire. Il eſt dit en pluſieurs endroits des Livres Saints, de ceux à qui cette faveur eſt accordée, qu'ils ſont enſeignés de Dieu ; que Dieu leur a donné un cœur qui ſait comprendre, qu'il a éclairé les yeux de leur cœur, &c. Tous les autres ſont traités d'ignorans, d'aveugles & d'inſenſés, conformément à cette parole : celui qui dit : j'ai connu Dieu, & qui ne garde pas ſes commandemens, eſt un menteur, la vérité ne ſe trouve point en lui. Or toutes ces conſidérations ne ſuffiſent-elles pas pour nous engager à faire ſouvent la prière que le ſaint Roi Prophète adreſſe à Dieu ? Seigneur, donnez-moi l'intelligence, & je m'appliquerai à connoître votre Loi, & je la garderai de tout mon cœur : *Da mihi intellectum, Domine, & ſcrutabor Legem tuam, & cuſtodiam illam in toto corde meo.*

VI. Remarquons encore, que le Prophète, pour obtenir de Dieu la lumière & l'inſtruction qu'il lui demande,

lui représente humblement, & néanmoins avec confiance, qu'il est son serviteur, qu'il met toute son application à étudier sa sainte Loi pour en pénétrer le sens, pour en connoître l'étendue, & qu'il fait consister toute sa gloire, tout son bonheur à lui obéir. Tels sont les motifs qu'il emploie auprès de Dieu, pour se le rendre favorable; ils sont tous tirés de son dévouement à Dieu & de sa fidélité à le servir. C'est à ceux qui sont ainsi disposés, que le Seigneur accorde tous les jours de nouvelles grâces. Il confie des talens à ceux qui ont fait valoir les simples deniers qu'il leur avoit commis. Son secret & les trésors de sa bonté sont pour ceux qui l'aiment & qui lui sont fidelles. Si quelqu'un m'aime, dit le Sauveur lui-même, il gardera ma parole, & mon Père l'aimera, & nous viendrons à lui, & nous ferons en lui notre demeure: *Si quis diligit me sermonem meum servabit, & Pater meus diliget eum, & ad eum veniemus, & mansionem apud eum faciemus.* Concluons, que toute l'intelligence de la parole de Dieu consiste dans la charité; & que pour comprendre, il faut aimer.





CONSOLATION
SUR
LA MORT.

NOus trouvons dans ſaint Paul une admirable vérité qui nous doit être d'une merveilleuſe conſolation, toutes les fois que nous conſidérons la mort; ſoit comme préſente dans les perſonnes que nous voyons mourir & qui nous ſont chères; ſoit comme très-aſſurée pour l'avenir à l'égard de nous-mêmes. Cette vérité, ſi elle étoit bien établie & bien vive dans notre cœur, nous feroit regarder la mort, & dans les autres & dans nous-mêmes, non-ſeulement ſans étonnement & ſans triſteſſe, mais encore avec une pleine tranquillité & avec une extrême joie : & nous comprendrions la grande raiſon & la grande ſageſſe qui eſt dans cette diſpoſition, que l'Ecriture repréſente devoir être dans les perſonnes qui ſont véritablement à Dieu, en diſant de la femme forte, ce qui eſt propre à toutes les ames qui ſont ſoutenues par la force de Jeſus-Chriſt : *Ridebit in die noviſſimo* : Elle ſera, dans ſa dernière heure, en une joie qu'elle fera paroître par un viſage riant.

Voici cette vérité du grand Apôtre : *Le corps eſt pour le Seigneur, & le Seigneur eſt pour le corps : car comme Dieu a reſſuſcité le Seigneur, il nous reſſuſcitera de même par ſa puiſſance.* Nos corps appartiennent à Jeſus-Chriſt, comme les membres appartiennent à la tête à laquelle ils ſont unis & par laquelle ils vivent & ils agiſſent. Et Notre Seigneur appartient à notre corps, comme la tête appartient aux membres qu'elle fait vivre & agir, ne faiſant qu'un corps complet avec eux. Ce Sauveur doit donc reſſuſciter & glorifier nos corps comme étant à lui, & comme devant vivre & être glorieux avec lui; & comme leur appartenant auſſi, & poſſédant la vie conjointement pour eux & pour lui.

S. Paul explique encore admirablement comment nous appartenons immuablement & pleinement à Jesus-Christ après notre mort, tout de même que durant notre vie, dans ces autres paroles : *Nul de nous ne vit pour soi-même, & nul de nous ne meurt pour soi-même. Soit que nous vivions, c'est pour le Seigneur que nous vivons ; soit que nous mourions, c'est pour le Seigneur que nous mourons. Soit donc que nous vivions, soit que nous mourions, nous appartenons toujours au Seigneur. Car c'est pour cela même que Jesus-Christ est mort & qu'il est ressuscité & rentré dans la vie, afin d'acquérir une domination souveraine sur les morts & sur les vivans.* Si nous n'appartenions point à Jesus-Christ dans notre mort comme dans notre vie ; si nous cessions d'être autant à ce Sauveur en mourant, que nous sommes à lui en vivant, la vue de la mort des personnes que nous aimons, & l'assurance que nous devons mourir nous-mêmes, pourroit nous rendre inconsolables avec raison. Mais puisque nous appartenons à ce Sauveur aussi pleinement en un état comme en l'autre, il faut que nous trouvions notre consolation dans cette grande & incomparable vérité.

Mais ce qui doit achever & rendre toute complète notre consolation, & ce qui doit même nous combler de joie dans la nécessité de voir mourir les personnes que nous aimons, & de mourir aussi nous-mêmes, est qu'il n'est pas possible d'appartenir à celui qui est le dominateur Souverain, le Chef, le Sauveur, le Dieu des vivans & des morts, le principe de la vie ; que nous ne soyons aussi assurés, selon les termes de l'Apôtre, que comme il a repris une nouvelle vie, il nous ressuscitera de même par sa puissance, & qu'il a ainsi repris cette vie pour nous comme pour lui. De sorte que les vrais fidelles étant aussi parfaitement à lui après être morts, qu'ils étoient à lui quand ils vivoient, ils ne peuvent mourir que pour être préparés, par la mort & la corruption de leurs corps, comme par une expiation nécessaire, à rentrer en lui & par lui dans une nouvelle vie. *Ils sont morts pour le Seigneur*, dit l'Apôtre, & pour lui appartenir par conséquent toujours après être morts.

De manière, que comme Notre Seigneur posséde en soi-même la plénitude de la vie, & qu'il la posséde pour ses membres comme pour lui, il rend leur mort toute sainte, toute méritoire, toute heureuse, par le mérite & la vertu

de celle qu'il a soufferte sur la Croix : & il ne peut, puisqu'il les posséde comme ses membres, les laisser passer par cette mort, qu'afin de les préparer à sa vie ; la conformité à ses souffrances & à sa mort étant absolument nécessaire, selon l'Apôtre, pour obtenir cette conformité à sa vie & à sa gloire à laquelle nous devons incessamment aspirer de tout notre cœur.

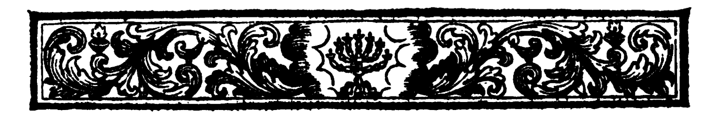
Nous ne pouvons vivre pour Jesus-Christ, que nous ne mourions aussi pour Jesus-Christ : & nous ne pouvons mourir pour Jesus-Christ, que nous ne revivions aussi par lui dans une éternelle félicité. Si donc la foi de ces grandes vérités étoit vigoureuse dans notre cœur, nous regarderions la mort, non pas comme une chose affreuse & comme un sujet d'accablement, mais comme un état infiniment plus désirable que celui de la vie présente, puisqu'elle nous approche de cette autre vie qui doit être le terme & la récompense de nos travaux & de notre fidélité, comme la vie glorieuse que Jesus-Christ a prise en ressuscitant a été le terme & le couronnement de sa mort & de ses souffrances. Et comme le Patriarche Abraham a vu le jour du Seigneur avec joie, ainsi que parle le même Seigneur dans l'Evangile, c'est-à-dire l'accomplissement de ses mystères, ainsi la foi nous doit faire regarder avec joie le jour de notre sortie de ce monde, puisque c'est le jour que nous devons sortir des misères du siècle présent, & que nous devons entrer dans la joie dont le Seigneur doit récompenser ceux qui auront été prudens & fidelles à le servir.

Si nous examinons, sans nous flatter, quels sont les principes de tous les mouvemens de tristesse qui nous viennent quand nous contemplons la mort dans les personnes qui meurent devant nos yeux, nous trouverons qu'ils ne procèdent que de notre infidélité, que de notre attachement à la terre, que de la bassesse & de la fragilité de notre chair. Si l'esprit de la foi régnoit en nous, tous ces mouvemens de tristesse que la nature nous fait sentir, se calmeroient en un moment. Nous en aurions une extrême confusion, & nous reconnoîtrions qu'ils ne nous viennent que de ce que nous ne savons pas assez ce que nous sommes ; ce que nous devons être ; à qui nous appartenons maintenant ; à qui nous devons éternellement appartenir ; quelle est notre vie, quelle est notre mort ; quelles qualités & quelles propriétés la vie

& la mort de Jesus-Christ ont données à notre vie & à notre mort, quelles suites il est nécessaire qu'elles aient.

Nous ne savons pas, ou nous ne considérons pas assez quel usage il est nécessaire que Jesus-Christ fasse de notre vie & de notre mort. Il ne les sauroit employer que pour notre bien & pour notre gloire ; puisque nous lui appartenons si parfaitement que nous ne sommes qu'une même chose avec lui, & que nous sommes à lui immuablement ; & qu'il a toujours une même considération, un même amour, un même dessein, une même vie, une même gloire pour nous, quelque changement qu'il arrive en nous par notre mort & par la corruption de nos corps.

La mort fait, selon les sens, une violente séparation entre les personnes qui s'aiment. Mais elle n'en fait aucune entre Dieu & les vrais fidelles, ni selon l'ame, ni selon le corps. Leurs corps demeurent toujours dans le tombeau les Temples de Dieu. Leur chair & leurs ossemens demeurent toujours la chair & les ossemens de Jesus-Christ, selon le langage de l'Ecriture. Ils ont toujours en eux cette semence de résurrection & de vie que son Esprit leur avoit donnée par la grâce des sacremens. Mais nous nous appartenons aussi les uns aux autres par l'union que l'Esprit de Dieu fait entre nous d'une manière qui n'est point sujette aux atteintes de la mort. Pourvu donc que nous ne nous aimions point pour cette vie si périssable & si passagère, mais pour la vie de l'éternité, & que la foi nous rende capables de ne nous vouloir aimer & posséder les uns les autres qu'en Dieu & pour Dieu, nous demeurons persuadés par les mêmes principes qui nous apprennent que nous lui appartenons toujours immuablement malgré la mort ; que nous nous appartenons aussi toujours les uns aux autres, & que nous nous possédons les uns les autres en Dieu, soit dans la vie, soit après la mort. Et c'est, selon l'Apôtre, l'espérance de cette résurrection glorieuse par laquelle nous devons être réunis & revivre en Dieu & pour Dieu, qui nous doit donner cette consolation, dont ceux qui sont privés de cette espérance ne sauroient être capables.



ORAISON FUNÉBRE DE M. FLÉCHIER, ÉVÊQUE DE NISMES.

Par M. l'Abbé DU JARRY. 1711.

Laudemus viros gloriosos ... nuntiantes in Prophetis dignitatem Prophetarum ... & populis sanctissima verba ... homines divites in virtutibus ... pacificantes in domibus suis. *Eccl.* 44.

Louons les hommes éclatans de gloire, ... qui ont été remplis de l'esprit des Prophètes, en annonçant avec dignité les Oracles sacrés aux peuples ... qui ont été riches en vertus, & qui ont fait paroître un esprit de paix & de modération dans leur vie.

LE Saint-Esprit, qui nous invite à louer les grands hommes, met au premier rang de la gloire ceux qui célèbrent les grands noms par de dignes éloges; & emploie les plus vives couleurs de l'éloquence à louer l'éloquence même.

Mais cette éloquence, ce riche don du Ciel qui couronne les vertus, en doit-être lui-même couronné. Ceux qui l'ont reçu dans un haut degré d'excellence, ont été la plupart de grands hommes aussi-bien que de grands Orateurs. Tels furent les illustres Prélats qui honorèrent les premiers siècles de l'Eglise. Ils parurent également puissans en œuvres & en paroles. Ils brillèrent comme des flambeaux de la religion, aussi ardens par leur charité, que lumineux par leur

doctrine. Vous me prévenez sans doute, MESSIEURS, vous rappelez cette double prédication de l'exemple & du discours, réunis dans le grand Prélat & le célèbre Orateur que nous regrettons; cet homme vraiment rempli de l'esprit des Prophètes, & si connu par cette éloquence harmonieuse & divine, avec laquelle il annonça les sacrés oracles : *Nuntiantes in Prophetis dignitatem Prophetarum* : ce Pontife qui a plu au Seigneur dans les jours de sa vie toute illustre, qui dans les temps de colère a été trouvé digne d'être la réconciliation des peuples avec Dieu, par un esprit de modération & de paix. Il fut une de ces sources sacrées de la religion, que le père des dons & des lumières fait rejaillir dans le sein de l'Eglise, non-seulement pour désaltérer ceux qui ont soif de la justice dans le désert aride de cette vie, mais pour mêler quelque innocente douceur aux fatigues de l'exil & à la longueur du voyage.

Louons donc cet homme éclatant de gloire : *Laudemus viros gloriosos*; il le mérite, MESSIEURS, avec d'autant plus de justice après sa mort, qu'en louant si dignement les autres, il voulut être peu loué pendant sa vie.

Je connois à quel péril je m'expose lorsque j'entreprends l'éloge de ce grand homme, qui sut rendre avec tant de dignité, dans le lieu saint, un tribut de louanges à d'illustres morts. Mais notre zèle seroit-il muet, parce qu'il n'est pas assez éloquent ? Le célèbre FLÉCHIER se seroit-il ravi l'hommage qui lui est dû, pour l'avoir trop mérité ? N'aurions-nous point d'encens à lui offrir, parce que nous n'en trouvons pas du même prix que le sien ? & le degré d'excellence où il a porté l'éloge funèbre, sera-t-il une raison pour nous dispenser d'un devoir si légitime ? Au contraire, MESSIEURS, c'est en cela même que je puis contribuer à sa gloire, puisqu'en ne voyant ailleurs que dans ses écrits, ces couleurs & ces traits qui me manquent pour le peindre, vous désirerez l'ouvrier habile dont vous admirâtes les chefs-d'œuvres, & je rehausserai le prix du bien que vous avez perdu, en vous faisant sentir combien votre perte est irréparable. Une comparaison secrète & désavantageuse pour moi, vous rappelera le souvenir de cette éloquence qui vous a tant de fois charmés, & peut-être qu'en condamnant la témérité de mon zèle, vous approuverez la justice de ma reconnoissance.

Mais par quels traits ébaucherai-je le tableau de ce grand Prélat, bien mieux gravé dans le cœur de ceux qui m'écoutent, qu'il ne le fera dans cet éloge? Nous l'avons vu avec admiration, réunir en sa faveur les suffrages de la Cour & de la ville, des grands & du peuple. Dans le centre des passions déchaînées, & dans l'endroit le plus agité d'une mer qui n'est jamais calme, à peine a-t-on vu le plus foible nuage altérer la douce sérénité de son front. Il rendoit des hommages au Prince, & préparoit sans y penser, les voies de son élévation, en cultivant dans des heures de retraite bien ménagées, ces fruits précieux que le travail & la patience mûrissent peu à peu dans les cabinets des savans. Il s'est distingué parmi des hommes choisis, qui sont comme l'élite du monde poli, & il a été un des ornemens d'une compagnie qui est elle-même l'ornement de ce Royaume. Il a paru dans les cercles, répandant l'odeur d'une vie sans tache, avec la douceur d'une conversation toute charmante. Il a su gagner les cœurs d'une foule d'amis par un commerce aisé, & attirer les applaudissemens du public par les grands emplois de l'éloquence Chrétienne. L'Académie Françoise.

Si nous le considérons passant d'une vie douce & tranquille, aux fonctions laborieuses de l'épiscopat, nous lui verrons honorer deux trônes de l'Eglise par l'éclat de ses vertus & les fruits de ses travaux, apprivoiser des bêtes féroces qui ravageoient la vigne du Seigneur, & former des martyrs de Jesus-Christ par ses exhortations : nous verrons, dis-je, des fanatiques aveugles, qui avoient rompu tous les liens de la religion & de l'humanité, respecter sa vertu simple & modeste, mais ferme & inébranlable. Il a blanchi dans les emplois les plus saints & les plus glorieux. Nous avons admiré les dernières productions de sa plume, lorsqu'elle tomboit, pour ainsi dire, de sa main défaillante dans un âge avancé. La mort l'a surpris tenant ces armes de lumière dont il a terrassé l'erreur & le vice, & le Seigneur a trouvé son serviteur veillant quand il est venu heurter à sa porte.

Tel a été le grand Prélat à qui nous venons rendre ce triste & religieux devoir. Louons donc, s'il nous est possible, cet homme éclatant de gloire & vraiment digne d'être loué, *parce qu'il a excellé dans cette harmonie merveilleuse qui naît des accords de l'éloquence & de la vertu, rehaussés par un es-* Eccli.

prit de paix, de douceur & de concorde, qui fut son caractère.

Division. Il a laissé un parfait modèle aux Orateurs, & un grand exemple aux Evêques : *Laudemus viros gloriosos, &c.* C'est le sujet de l'éloge que nous consacrons à la mémoire de MESSIRE ESPRIT FLÉCHIER, Evêque de Nîmes, ci-devant Aumônier ordinaire de madame la Dauphine.

I. POINT. Il semble, MESSIEURS, que la destinée des lettres suive celle des Monarchies & des Républiques, & qu'elles fleurissent plus ou moins dans les états, selon que ceux qui les gouvernent ont plus ou moins de gloire & de puissance.

Le siècle de Louis-le-Grand, comparable par tant d'endroits à celui d'Auguste, l'a égalé, pour ne rien dire de plus, par les génies extraordinaires qu'il a produit. Comme ce Prince devoit fournir les plus riches matières aux Orateurs & aux Poëtes, il n'a pas manqué d'artisans dignes de les mettre en œuvre. L'esprit de ce grand Cardinal, si connu par sa noble passion pour les sciences, animoit encore ceux qui lui avoient succédé au ministère. (M. Colbert.) Paris, cette merveille du monde, renfermoit dans l'enceinte de ses murs, des hommes excellens en tout genre de mérite, quand le nom d'Esprit Fléchier, devenu si célèbre, commença d'y briller.

Vous le savez, MESSIEURS, cette ville, l'admiration des peuples, qui tire tant de richesses d'esprit de son propre fond, les voit augmenter par le nombre d'hommes rares que les Provinces lui fournissent, comme des tributaires à leur Reine. Elle doit le trésor qu'elle a possédé & perdu, à ce climat * heureux, si fécond en Poëtes & en Orateurs célèbres. En entrant dans le monde, il y trouva les voies du mérite & de la réputation tracées par un oncle, qui fut le chef d'un Ordre vénérable, & dont la gloire est encore mêlée avec celle de son illustre neveu. Ce fut sur les pas de ce guide qu'il vit ouvrir pour la première fois la porte de ces cabinets si connus, plus dignes d'être nommés le séjour des Muses, que ces monts fabuleux où leurs nourrissons les assemblent.

* Provence.

Le R. Père Hercule Général des PP. de la Doctrine Chrétienne.

Vous rappelez, MESSIEURS, ces palais révérés par tous ceux qui aiment la science & la vertu. C'est-là que l'on pesoit les esprits à la balance du plus juste discernement, que l'on recevoit, ou que l'on rejetoit le bon ou le mauvais or des ouvrages. C'étoit dans cette vraie Académie où les noms illustres étoient écrits en caractères que la gloire avoit tra-

l'Hôtel de Rambouillet.

cès; c'étoit-là, dis-je, que l'on goûtoit les innocentes délices de l'esprit, & ces pures voluptés où les sens n'ont point de part; que les vrais aiglons qui prenoient le vol dans le monde étoient éprouvés aux rayons les plus vifs de la droite raison, & que cette Reine des esprits rendoit ses oracles par la bouche d'une personne dont le nom sera toujours vénérable.

L'Abbé Fléchier se fit bientôt remarquer parmi d'illustres rivaux, & des Juges dignes de le couronner. Les connoisseurs admirèrent toutes les grâces de la poësie Françoise & Latine, dans les coups d'essai de sa plume. Avec quelles vives & brillantes couleurs n'a-t-il pas décrit ce tournoi célèbre où parurent les plus accomplis cavaliers de la Cour à la suite de Louis-le-Grand, qui entroit dans la carrière de la gloire.

L'on a vu plus d'une fois les génies du premier ordre se former par les exercices amusans du Parnasse, aux grandes occupations de l'esprit, & faire des sons agréables de la poësie, comme les préludes d'une grave & digne éloquence. Monsieur de Nîmes sut toucher la lire avec grâce, avant que de faire retentir la trompette évangélique. Ses premiers ouvrages respirent la fleur de la plus pure latinité, comme fraîchement éclose dans les jardins de la Cour d'Auguste. Nous y reconnoissons cette langue qui représente si parfaitement la majesté de l'Empire & des premiers Césars. Nous croyons entendre Cicéron & Virgile avec toutes leurs grâces, passées de leur siècle jusqu'au nôtre.

S'il décrit une réjouissance publique, le spectacle qui ravit les yeux est moins beau que l'image qu'il en présente à l'esprit. Il transporte le lecteur dans les lieux qu'il peint, par des ressorts invisibles qu'il remue au fond de l'ame. Il trouve le secret de faire voir à la postérité la pompe & les délices de la Cour de Louis-le-Grand, de fixer en quelque sorte l'image fugitive & la courte durée des joies du siècle, par des traits plus durables que s'ils étoient gravés sur l'airain & sur le bronze. Il éternise, pour ainsi dire, les fêtes passagères qui finissent dans l'espace de quelques heures.

Ne vous figurez pas, MESSIEURS, les amorces du vice & des passions semées avec des paroles qui en portent le poison le plus subtil au fond des ames; les plus vives couleurs de la poësie, profanées dans des tableaux dangereux, sur lesquels il faudroit tirer éternellement le voile; le cœur,

un des plus riches présens que Dieu ait fait aux hommes, déshonoré par des usages qui le dégradent ; &, pour me servir des paroles du Saint-Esprit, semblable à un anneau d'or attaché à un animal immonde qui le plonge dans la boue. Non, MESSIEURS, Dieu prit soin de conserver toujours pure cette voix qu'il avoit choisie pour en faire l'organe de sa parole chaste. Les jeux de cet esprit destiné à la religion, furent accompagnés de modestie & de sagesse. Il n'offrit point aux idoles du monde l'encens qu'il a brûlé sur les Autels. Il ne jeta point sous les pieds des profanes les fleurs immortelles dont il a paré nos Temples. Avant que de les offrir au Dieu jaloux, il les présenta sans tache à sa plus vive image, & les mit au pied du trône, avant que de les porter au Sanctuaire.

Prov. 11. 22.

Nous admirons cet ouvrage également merveilleux & prudent, où il vengea si noblement un droit sacré à toutes les nations, violé dans la personne d'un Ambassadeur ; où il sut joindre avec tant d'art un respect religieux pour Rome la sainte, avec une juste indignation contre le coupable d'un attentat mémorable. Nous lisons avec étonnement l'histoire d'un grand Cardinal, dont il a immortalisé le nom ; ouvrage où la force du raisonnement, la pénétration de l'esprit, la noblesse du style, & les grâces du discours se trouvent réunies, & que nous regarderions comme la production d'un esprit fortifié par l'expérience, si nous ne savions qu'il fut un des premiers fruits de sa plume.

Le Cardinal Commendon.

Le mérite de notre Prélat commençoit à jeter ses premiers rayons, & pareil à l'aurore d'un beau jour, s'élevoit peu à peu sous les yeux de quelques amis éclairés, qui s'applaudissoient d'avoir trouvé ce trésor. Ce fut alors que le choix d'un Monarque guidé du Ciel, confia le plus important emploi de son état au sujet le plus digne de le remplir. M. le duc de Montausier, chargé de l'éducation de notre grand Dauphin, sentit tout le poids de ses obligations, & chercha des hommes rares avec lesquels il pût partager un fardeau si glorieux. La Providence qui vouloit conduire l'Abbé Fléchier par des voies illustres au terme où il est parvenu, fit ce riche présent à ce sage gouverneur. Il en connut bientôt tout le prix, & il l'honora de cette haute estime qui ne laisse presque plus rien à faire à nos éloges. Ce grand homme eut besoin de cet ami fidelle & de ce consolateur éloquent,

quand la mort lui ravit la moitié de lui-même dans une épouſe qui fut l'ornement de ſon ſiècle, & dont la perte mit dans ſa famille le deuil que partagea la Cour & la France. Les grâces, les vertus & les Muſes pleurèrent l'incomparable Julie. M. le duc de Montauſier accablé de ce coup douloureux, auroit été peut-être inconſolable, ſi notre Orateur chrétien n'eût, pour ainſi dire, enchanté ſa douleur par la douce harmonie de ſes paroles.

Parmi les riches talens qu'il eut, un des plus beaux fut de répandre avec dignité des larmes précieuſes ſur le tombeau des hommes illuſtres. Vous le ſavez, MESSIEURS, ce don du Ciel ſi rare, lui fut libéralement communiqué. La renommée a porté dans tout l'univers les accens funèbres, les plaintes harmonieuſes & les concerts lugubres dont il rempliſſoit nos Temples, quand il étoit l'organe du public pour pleurer ſes Reines & ſes Princeſſes, ſes Héros & ſes Héroïnes. Il étala toute la richeſſe de ce talent, lorſqu'en préſence d'une troupe de Vierges ſacrées, & loin de la Cour & du monde, il fut accomplir les jours de deuil, & conſoler l'époux & la ſœur par un éloge immortel qui charma leur douleur.

Il falloit une main auſſi délicate pour mettre l'appareil de la religion ſur une plaie ſi fraîche & ſi ſenſible. Il fit couler au fond de l'ame cette douceur ſecrète, que mêle à l'amertume des larmes une digne louange du ſujet qui les cauſe. Il les eſſuya en les faiſant répandre. Il ſoulagea le cœur de ce fardeau peſant de la douleur muette. Il toucha les reſſorts ſecrets qui ouvrent l'ame, ſerrée par la triſteſſe, à la conſolation. Il répandit au pied des Autels ce parfum précieux qui, ſelon le Sage, réjouit l'eſprit affligé avec les paroles *Prov.* 27. 9.
d'un ami compatiſſant.

Ici, MESSIEURS, ne vous figurez pas des louanges flatteuſes prodiguées ſans diſcrétion par une bouche dévouée à la flatterie & au menſonge. L'encens qui fut préſenté par une main ſacrée, fut pris ſur l'Autel. Les ornemens de l'éloquence furent tirés des ſources pures de la religion & de la vérité. Tout eſt chrétien dans l'éloge d'une héroïne pénitente. Le cœur eſt attendri autant que l'eſprit eſt charmé. L'Orateur inſpire un ſecret mépris de tous les avantages dont il peint la fragilité avec la gloire. Il montre en paſſant l'idole du monde environnée d'adorateurs, briſée & miſe

dans le tombeau. Toute la beauté de l'esprit humain y est employée à peindre la foiblesse & la misère de cet esprit même, qui après avoir enfanté des ouvrages immortels, survit quelquefois à lui-même, s'affoiblit & s'use avec les organes humilians dont ses divines opérations dépendent. On y entrevoit un éclat passager des honneurs, qui, effacé par les sombres couleurs de la mort, en représente la fragilité. On y entend, pour ainsi parler, sortir du creux des sépulcres cette voix lamentable : Voilà l'écueil où se brise toute la grandeur humaine.

M. l'Abbé Fléchier revint du désert couronné par le suffrage de ce digne estimateur du mérite, qui prit soin d'honorer son illustre consolateur, & de faire passer à la postérité cette courte gloire de l'éloquence. L'éloge qui avoit charmé dans la prononciation, fut encore plus admiré en passant par l'épreuve dangereuse de la lecture, & il n'eut pour censeurs que les hommes chagrins, que la trop grande lumière du mérite offense.

Mais hélas ! permettez-moi de gémir ici sur la misère de l'homme, qui en rendant hommage à la vertu, est souvent en péril de la perdre. Vous le savez, MESSIEURS, combien il est difficile de ne pas ouvrir son cœur au poison d'une louange publique ; &, pour me servir des paroles de notre Prélat, de ne pas réserver pour soi quelques grains de l'encens que l'on vient d'offrir sur les Autels. Mais ne craignons rien pour l'Orateur que nous louons. Jamais on ne vit tant de modestie avec tant de réputation. Cette belle vertu fut le caractère de Monsieur de Nîmes, & lui fit autant d'amis que ses rares talens lui attirèrent d'admirateurs. La même lumière qui lui faisoit produire des ouvrages achevés, lui en faisoit découvrir la vanité. Il rendoit, avec le Prophète, au Seigneur l'hommage de la parole qu'il tenoit de lui. On le voyoit dans les compagnies se taire avec dignité, après avoir parlé avec applaudissement, comme un épi chargé de grains, la tête baissée, pour ainsi dire, sous le poids de son mérite, & laisser chercher le grand homme à ceux qui n'ont pas assez de pénétration pour le découvrir au travers de la digne simplicité qui le cache.

Il eut besoin, MESSIEURS, de toute sa modestie pour servir de contrepoids à l'élévation de son mérite, & pour ne pas succomber à la tentation d'une vaine gloire au milieu

des acclamations nouvelles & générales, que lui attirèrent les éloges de la duchesse d'Aiguillon & du grand Turenne.

A ce nom, permettez-moi, MESSIEURS, de gémir ici de la triste nécessité où je me trouve, en pleurant la perte d'un Orateur illustre, de rappeler celle d'un fameux Capitaine. Nous nous souvenons encore de l'accident tragique qui ensevelit cet autre Macchabée dans son propre triomphe. Ce Général, que la victoire avoit toujours suivi dans les combats, fut frappé entre les bras de la gloire d'un coup funeste à son Roi & à sa Patrie. La consternation fut générale; le Prince pleura; les gémissemens du peuple éclatèrent dans les Temples qui avoient retenti des Cantiques de sa reconnoissance, & furent remplis de voix plaintives.

Mais ce ne fut pas assez, pour célébrer ce Héros, de cet éloge sans art qui se forme de la confusion des cris & des regrets poussés de toutes parts. Quand ce torrent de pleurs fut écoulé, & que le temps eut calmé cette première tempête de la désolation publique, on attendit avec impatience qu'une main habile mît en œuvre cette riche matière de louanges, & recueillît au pied de son tombeau, dans une cérémonie auguste, les moissons de lauriers confusément éparts dans les campagnes glorieuses de ce grand homme; & que l'éloquence sacrée, à l'envi de la profane, se parât de tous ses ornemens, pour rendre devant les Autels un digne hommage à la mémoire de ce Conquérant.

Vous le savez, MESSIEURS, dans ces conjonctures affligeantes, il ne se trouve que trop de *ces consolateurs onéreux & fatigans*, qui par des louanges sans choix, ajoutent l'ennui & le dégoût à la douleur. Les peuples pleins de l'image de leur Héros, ne la peuvent souffrir défigurée dans des portraits tracés à la hâte par un pinceau téméraire. Les hommes tels que notre Prélat, sont de ces rares présens que le Ciel fait au monde pour couronner le mérite éclatant. Il n'appartient qu'aux Héros de l'éloquence de louer les Héros de la guerre. Déjà la bouche d'un Orateur célèbre s'étoit ouverte dans le lieu saint. Le succès d'un discours universellement applaudi, sembloit marquer un écueil inévitable à celui qui oseroit le suivre. Mais dès que l'éloquent Fléchier eut parlé, le tableau du grand Turenne fut mis dans son plus beau jour, & je ne crains pas de dire qu'il surpassa les autres dans un éloge où il se surpassa lui-même. L'Auditeur ne fut

Job. 16. 2.

M de Mascaron.

point séduit par ce charme passager que l'éloquence extérieure forme avec les grâces de la prononciation, & qui se dissipe sous les yeux du lecteur. Que vous dirai-je, MESSIEURS, les grands noms de Turenne & de Fléchier s'éterniseront l'un & l'autre dans un discours, où la postérité la plus éloignée verra la gloire du Conquérant confondue avec celle de l'Orateur. On y sentira toute la force de cette éloquence vive & animée, qui vit encore après que le son des paroles est évanoui. Tous les curieux admireront ce mausolée immortel travaillé avec un art si merveilleux, bâti, non de marbre & de porphire que le temps détruit, mais riche par la structure magnifique de ces nombreuses périodes que les siècles respecteront. On y trouvera dans tous les âges le modèle de ce style consacré, qui purifie les éloges des Grands de ce qu'ils ont de profane, convenable à la dignité du lieu saint où ils sont prononcés, & de la religion qui les joint à ses augustes Mystères.

Loin ces froids censeurs qui voudroient que les aigles de l'éloquence volassent pesamment & à fleur de terre; & qui blâmant en autrui l'élévation où ils ne peuvent atteindre, condamnent dans les discours cette sainte harmonie des paroles arrangées, au son de laquelle l'esprit de Dieu entre dans les ames, & ces nobles efforts de la raison qui tiennent de la fureur & de l'enthousiasme des Prophètes.

Son style s'accorde avec ces chants lugubres dont les Temples retentissent dans ces tristes cérémonies. Les paroles offrent à l'esprit tout le spectacle d'une pompe funèbre : dès que l'incomparable Fléchier ouvroit la bouche, on se sentoit comme élevé & transporté par une douce violence; le nombreux auditoire marquoit son admiration par un silence attentif qui ne laissoit rien perdre de ses sons mélodieux, silence qui n'étoit interrompu que par le bruit des applaudissemens causé par l'heureuse chûte de ses périodes, & que la bouche ne pouvoit refuser au plaisir de ce sens délicat, par lequel les esprits se communiquent.

Les hommes de ce caractère ne doivent leur réputation qu'à eux-mêmes : mais l'Académie, de qui la France reçoit tant d'honneur, s'en faisoit trop en s'associant ce rare génie, pour ne pas le chercher avec empressement. Alors fleurissoit, comme aujourd'hui dans tout son lustre, cette Assemblée que l'Eglise, l'épée, & la robe enrichissent à l'envi de leurs

tréfors. Cette Compagnie célèbre étoit trop intéreffée à relever fon luftre par l'ornement de notre fameux Orateur, pour n'avoir pas une jufte impatience de s'en parer: elle prépara fes plus beaux lauriers pour en orner le front de cet Homme rare, qui joignant l'éloquence à la poéfie, entroit dans ce Temple de la gloire & du mérite par les deux voies qui en ouvrent la porte. Il charma les oreilles du petit nombre, dont l'approbation met en quelque forte le fceau à l'eftime générale. Il juftifia, par un difcours admirable, le choix que tant d'autres raifons rendoient fi légitime. Le jugement des Quarante fut confirmé au tribunal fouverain de la raifon. Monfieur l'Abbé Fléchier fut couronné par toutes les voix. Son éloge prononcé fur le premier théâtre du monde, fut répété dans les cercles; on approuva fur le bord du Tibre ce qui avoit été décidé fur les rives de la Seine.

L'efprit de ce grand Homme n'éclatoit pas feulement dans les ouvrages d'une longue application, il brilloit dans fes entretiens familiers, & dans les productions les plus négligées. On y remarquoit cette heureufe fécondité qui joint le charme avec l'abondance; les grâces du difcours couloient de fource ou par fa plume ou par fa bouche; fon efprit reffembloit à ces veines de terre où la nature verfe d'une main libérale toutes fes richeffes.

Ses moindres lettres ont des beautés qui les font admirer. Illuftres amis, qui avez recueilli dans la fociété de ce grand Homme, les fruits de ce commerce qui adoucit l'abfence & qui lie toutes les parties du monde, vous conférvez ces témoignages de fon eftime, joints aux marques de fa politeffe; & il feroit à défirer qu'une main foigneufe ramaffât ces tréfors difperfés, pour en faire un préfent au public, qui en connoîtroit tout le prix. Les grands ouvrages que l'efprit enfante avec effort, peuvent être balancés par les productions naturelles où il s'épanche fans contrainte; où une belle ame montre fon riche fond comme au travers d'un pur criftal; où le grand Homme fe laiffe voir avec cette négligence noble qui efface la plus régulière parure; où le pinceau d'une main habile, conduit par des caprices heureux, fe joue au hafard dans des traits qui font des chefs-d'œuvres.

Après vous avoir repréfenté notre Prélat fublime Orateur, vous le ferai-je voir excellent Hiftorien dans le portrait célèbre du grand Théodofe.

Ce grand Homme ne se délassoit de ses travaux que par la diversité de ses occupations. On le voyoit passer du cabinet dans la Chaire, répàndant à pleines mains les fleurs sacrées de l'éloquence, dans ces jours solennels que l'Eglise consacre à la mémoire des Saints. Ces admirables éloges nous représentent la terre où coule le lait & le miel parmi la douceur & la politesse du langage, mais où croissent aussi les plus beaux fruits de la vigne du Seigneur, avec une érudition polie & une saine doctrine. On y reconnoît Jesus-Christ, la fleur des champs, & le lys des vallées; mais aussi le pain des forts & le lait des enfans. Les grâces y parlent le langage de la Religion, & l'on y trouve tous les agrémens des unes, avec la sainte austérité de l'autre.

Cependant, au milieu de tant de gloire, Monsieur l'Abbé Fléchier étoit encore sans récompenses. Vous le savez, MESSIEURS, c'est un personnage embarrassant à soutenir dans le monde, que celui d'un malheureux illustre. On devient bientôt importun par la voix d'un mérite qui crie, & qui semble reprocher au siècle son injustice. Si l'on se montre, on fatigue; si l'on se cache, on est oublié: l'assiduité est accusée d'ambition, la retraite est soupçonnée de murmure. Mais enfin la nuée suspendue s'ouvrit, & versa une pluie de bénédictions sur un sujet si digne. Les abbayes de S. Séverin & de Baigne, suivies d'une des places les plus distinguées de la Cour, le firent regarder comme un fruit mûr pour l'Episcopat. On jugeoit bien qu'une tête dont il étoit sorti tant de belles choses, ne pouvoit manquer de l'ornement qui lui convient; mais les vœux de la France ne furent pas sitôt accomplis. Les sages Princes semblent fermer quelquefois l'oreille à la voix du mérite, pour le couronner avec plus d'éclat, en le faisant parler avec plus de force. Ils diffèrent le prix de la vertu héroïque, de peur que venant à se reposer trop tôt, elle ne prive son siècle des grands exemples qu'elle lui doit; & ils mettent la couronne à la fin d'une longue & laborieuse carrière, pour augmenter l'honneur de la course.

Monsieur l'Abbé Fléchier, qui avoit partagé le fardeau glorieux de l'éducation de Monseigneur, qui avoit porté tant de fois les fruits de ses veilles au pied du Trône, & qui joignoit le mérite d'une Cour sage à celui de l'éloquence & de la vertu, surmonta l'envie par l'éclat de sa réputation, ou

la désarma par sa modestie. LOUIS LE GRAND le regardoit comme un des plus beaux ornemens de son règne. Ce Monarque se plaît à faire sentir aux grands hommes qu'ils ne sont redevables qu'à lui des biens dont il les comble. Quand un talent du premier ordre répand une lumière éblouissante de toutes parts, alors il se fait d'un devoir le plus indispensable, la joie la plus sensible; il ajoute à ses grâces le prix inestimable qu'elles reçoivent en coulant de leur source; il connoît tout le prix de ce glorieux appanage de la royauté, qui lui donne le pouvoir de faire des heureux, & d'ajouter le dernier éclat à la réputation d'un homme illustre, en joignant la marque de son estime à sa libéralité. Il goûte la douceur que trouve une belle ame à répandre ses bienfaits sur un digne sujet, & la satisfaction qu'il y a de lire dans un grand cœur la vive impression de la reconnoissance.

Monsieur l'Abbé Fléchier conduit par la main de Dieu au rang des Princes d'Israël, y monta par des degrés qui en rehaussèrent le lustre. Il avoit déjà rempli les sept années de services pour mériter l'épouse sacrée qu'on lui destinoit pour récompense; mais à l'exemple de Jacob, il lui en coûta sept autres pour emporter la conquête de Rachel. Les éloges immortels du grand Lamoignon, d'une Reine incomparable, & d'un Chancelier célèbre, ajoutèrent un nouvel éclat à sa gloire. Voilà par quels degrés la Providence a conduit ce grand Homme. Ceux du Trône de Salomon étoient-ils plus beaux & plus riches?

Mais où s'égare encore notre imagination? Est il temps de le contempler dans sa gloire, quand nous le pleurons dans le tombeau? Cette bouche qui nous a tant de fois ravis, est donc fermée pour jamais, & si elle est encore éloquente dans la poussière, c'est pour représenter la vanité de l'éloquence même. Est-ce donc là que se réduit la beauté de ce talent, que l'on met à un si haut prix? Un vain son de paroles qui se perd, la nuit qui annonce la science à la nuit, une langue profane, des oreilles mondaines, un frivole plaisir, une vaine complaisance, digne fruit de ces ouvriers infortunés, qui reçoivent toute leur récompense dès ce monde, pour lequel ils travaillent?

Ainsi passe l'homme dans une image fugitive, comme l'illusion d'un beau songe. L'Orateur & le Héros sont bientôt oubliés. En vain s'efforce-t-on de conserver les restes de

l'un & de l'autre, par le secret de cet art qui fixe la parole; ces discours tant admirés, ne tiennent tout au plus qu'un peu de place dans ces immenses trésors d'esprit que renferment nos Bibliothèques. La poudre & les vers rongent les Grands dans leurs éloges comme dans leur tombeau. A peine se trouve-t-il quelque œil curieux qui aille déterrer ces morts illustres, & révérer de temps en temps leur mémoire, en relisant un ouvrage qui les expose à la vénération de la postérité.

Voilà, MESSIEURS, tout ce qui nous resteroit de ce grand Homme que nous pleurons, si sa piété connue ne nous laissoit de plus solides consolations. Il a subi la loi générale imposée à tous les enfans d'Adam; mais si elle pouvoit souffrir quelque dispense, ce seroit en faveur de ces hommes merveilleux qui enrichissent l'Eglise & le monde de ces précieux monumens de l'esprit, d'où nous tirons la plus forte preuve de son immortalité.

Qui de nous ne remonte pas du ruisseau jusqu'à la source, quand nous lisons les écrits de notre grand Prélat, où les rayons célestes du vrai & du beau, allument dans les cœurs le désir du bien qui en est l'origine? Il a parfaitement rempli le dessein de Dieu, quand il fait ces riches présens au monde; il a connu son Créateur, & il l'a fait connoître; il a chanté mélodieusement ce Cantique de louanges & de bénédictions que tous les êtres doivent à leur principe; il a été une de ces voix harmonieuses qui consolent l'homme dans l'ennui de son exil, qui nous ravissant encore dans ses écrits, toute éteinte qu'elle est, nous semble digne de se mêler avec celle des Anges.

Nous l'avons admiré comme un homme éclatant de gloire, par la beauté de son éloquence; considérons-le comme un Prélat riche en vertus & vénérable dans la Religion, par cet esprit de paix & de douceur qui a été son caractère.

II. POINT. C'EST le sentiment unanime des saints Docteurs, que la disposition la plus propre à l'Episcopat, est de le fuir par les sentimens d'une humilité profonde, en même-temps que l'on y monte par les degrés des vertus & des travaux qui le méritent. De-là vient que la plupart des grands Prélats des premiers siècles de l'Eglise ont mis de pieux artifices en usage pour se dérober à la vénération des peuples, & n'ont été portés sur le Trône Episcopal, qu'en cédant à la sainte violence

violence qu'ils ont soufferte. Cependant l'Apôtre nous apprend que l'on peut désirer cette grande place, en désirant les saintes œuvres & les emplois sacrés dont elle est la récompense. Et en cela il s'accorde parfaitement avec la réponse du Sauveur à un des deux enfans de cette mère ambitieuse qui lui demandoit les deux premiers rangs de son royaume : *Pouvez-vous boire le Calice que je boirai*, comme s'il eût dit : Je ne vous défends pas d'aspirer aux plus hautes places de mon Eglise, mais sachez que l'on n'y parvient que par de grands travaux : Ainsi ceux que Dieu a choisis pour être les Princes de son peuple, ne doivent pas couvrir la lumière des riches talens qui les distinguent. Ils peuvent, sans porter leurs désirs téméraires jusqu'à ces éminentes places, s'appliquer sans relâche aux fonctions apostoliques qui les y préparent. Il faut que dans le cours de leurs emplois éclatans, ils se mettent entre les mains de la Providence pour obéir à ses ordres, soit qu'elle veuille les abaisser ou les élever dans la maison du Seigneur; que semblables à un pilote qui regarde les astres pendant que son vaisseau fend les flots, ils s'avancent dans la voie des honneurs ecclésiastiques en contemplant le Ciel; & lorsque le sort réglé dans les décrets éternels de Dieu vient à tomber sur eux, qu'ils courbent leurs épaules avec un tremblement religieux, sous une charge redoutable aux Anges mêmes.

Matth. 20. 22.

Telles ont été, MESSIEURS, les dispositions du grand Prélat à la mémoire duquel nous consacrons cet éloge, & dont on peut dire, qu'en honorant la France, l'Eglise & son siècle, il a aussi honoré l'Episcopat. Les bornes étroites où je me trouve renfermé, ne me permettent pas de rassembler tous les traits différens qui forment le tableau d'un grand Evêque, tel que le Saint-Esprit nous le trace. Ma vénération pour les oints du Seigneur, laisse encore moins de liberté à mon ministère pour tremper ma plume dans le fiel de l'invective contre les vices opposés aux vertus d'un digne Pontife. Le monde n'est que trop plein de ces censeurs indiscrets, qui n'épargnent ni le saint, ni le profane, & qui, après avoir porté leur bouche impie jusques dans le Ciel, font passer leur langue sur tout ce qu'il y a de plus sacré sur la terre. Je laisse donc le vaste champ d'une louange sans choix & d'une censure sans respect, pour former le caractère particulier de notre illustre Prélat, qui donne le plaisir de le voir tel qu'il a

été, à ceux qui l'ont perdu, & la consolation de le connoître après sa mort, à ceux qui ne l'ont pas eue pendant sa vie.

Trois principaux traits ont distingué ce grand Evêque entre les plus illustres; un esprit de gouvernement plein de douceur, qui lui a soumis les peuples sans effort; une sagesse de conduite admirable dans les conjonctures difficiles & périlleuses, qui l'ont mise à l'épreuve; une persévérance infatigable à remplir ses fonctions & à faire valoir ses talens jusqu'à la fin.

Les Evêques sont appelés dans l'Ecriture sainte les Anges de Dieu. Les Anges d'Ephèse, de Smyrne, d'Antioche, sont les Evêques de leurs Siéges dans l'Apocalypse. O l'éminente dignité, puisqu'elle est honorée d'un si beau nom! Mais un rapport singulier des Evêques avec les Anges, est un esprit de gouvernement; car bien que ces sublimes intelligences environnent le trône de l'Agneau & remplissent les premières places de la céleste Jérusalem, elles ne sont pas dégradées d'une si haute élévation par la conduite des hommes que Dieu leur confie.

Le peuple d'Israël eut pour conducteur dans le désert un Ange du premier ordre. Les Royaumes, les Provinces & les Villes ont des Anges tutélaires. Voilà quelle est la fonction des Evêques à l'égard des peuples qui leur sont soumis; c'est pour cela que la qualité la plus nécessaire à un Prélat est un esprit de gouvernement rempli de douceur & de sagesse, qui ôte à la supériorité ce qu'elle a d'onéreux, & qui rende doux & léger le joug pénible de l'obéissance. On peut dire que cette marque d'un Evêque choisi de Dieu, ne parut jamais plus visible que sur notre grand Prélat. Ce don précieux de la paix que Jesus-Christ laissa pour héritage à ses Disciples, fut le caractère de Monsieur de Nîmes, toujours doux & pacifique, & néanmoins toujours supérieur & maître. Cet esprit admirable sembloit renfermer tous les divers esprits des particuliers : noble avec les Grands, populaire avec les petits, savant parmi les doctes, poli parmi les courtisans, & aussi propre à entretenir l'accord harmonieux de la société, qu'il l'étoit à former celle de l'éloquence.

Peuples heureux, qu'il a gouvernés avec tant de sagesse & de douceur, avez-vous été troublés par ces schismes si ordinaires, qui divisent les membres d'avec leur chef? Le Dé-

mon de la chicanne, que S. Paul a banni du Christianisme, a-t-il paru jusqu'au pied de l'Autel ? Les Tribunaux séculiers ont-ils retenti des contestations de votre Clergé ? Malheur à moi, si j'osois condamner ces Prélats zélés pour la justice, qui sont quelquefois contraints d'appuyer leur autorité par celle des lois & du Prince ; mais je ne puis refuser de justes louanges à un Evêque qui a su maintenir ses priviléges avec une vigueur ecclésiastique, en conservant la paix avec ses frères par une sage condescendance, & qui pendant vingt-cinq années de gouvernement, a garanti les Eglises dont il étoit l'Ange tutélaire, de ces troubles où les gémissemens de la colombe sont étouffés parmi les cris de la discorde.

Il savoit remplir avec autant de facilité que d'exactitude, tous les devoirs attachés à sa grande place. Cette merveille de la nature, qui ôte le poids aux élémens dans leur centre, étoit une grâce de sa vocation, qui rendoit léger pour lui ce fardeau que tant d'autres traînent au lieu de le porter ; ce n'étoit point ce zèle amer qui couvre un chagrin de tempérament, cette conduite austère qui révolte au lieu d'assujettir ; qui change l'obéissance en servitude, & qui fait des esclaves de ceux qui participent à la royauté du Sacerdoce : c'étoit un tempérament de sévérité & d'indulgence ; l'union du bon & du vigilant Pasteur qui écarte les loups travestis, en ménageant les brebis foibles, qui mêle l'huile avec le vin dans l'appareil des plaies, & qui n'applique le fer & le feu qu'après avoir essayé les autres remèdes.

Il faut l'avouer, MESSIEURS, des Prélats de ce caractère sont des dons précieux que Dieu tire des trésors de sa miséricorde.

De combien d'ames le salut n'est-il pas attaché au choix d'un Monarque religieux, quand il place de tels sujets sur le trône de l'Eglise ? Combien de vaisseaux fragiles prêts à se briser contre les écueils du monde, sont garantis du naufrage ? La face d'une Eglise change lorsque la Providence lui fait ces riches présens. Une infinité de pécheurs s'arrêtent sur le bord du précipice au bruit de cette voix pastorale, qui se fait entendre au fond des consciences. C'est une digue au torrent du siècle, & un frein à la licence du monde. L'onction du grand Prêtre Aaron descend de sa tête sur ses vêtemens, & tombe

jusqu'à la frange de sa robe. La bonne odeur de Jesus-Christ répandue dans tout un diocèse, écarte l'air contagieux du crime. L'exemple d'un Pasteur sans reproche & d'un Clergé régulier, entraîne la réforme du peuple.

Ce sont les fruits de bénédiction qui gagnèrent les esprits & les cœurs à notre illustre Prélat, & qui joints à son éloquence, le faisoient admirer par amour & par inclination, autant que par discernement & par estime. Vous le savez, MESSIEURS, c'est le cœur qui juge souvent des productions de l'esprit, & qui dicte l'arrêt que la raison prononce : c'est une partie qui ne suborne que trop souvent son Juge, & qui laisse rarement la balance dans l'équilibre. Quand le cœur est mal disposé, il cache les beautés, & ne laisse voir que les défauts ; il ôte la liberté à l'approbation & la donne à la critique. Il est difficile qu'on approuve ce qu'on ne veut point estimer, & que la louange suive une estime forcée. Au contraire, une prévenrion favorable répand je ne sai quel charme sur les discours & sur les ouvrages. Les esprits les plus éclairés & les plus équitables, éprouvent, sans qu'ils y pensent, la force de cette séduction imperceptible qui s'attache aux pensées & aux paroles ; elle place le tableau dans ce jour favorable, qui couvre les taches & relève les beautés : mais quand le cœur & l'esprit se trouvent intéressés dans une même cause, que l'équité parle en faveur de l'ami, que l'estime éclairée donne le suffrage qu'une forte inclination accorde, il se forme cette haute idée d'un homme illustre, qui se fait en quelque sorte adorer des autres.

C'est par-là que Monsieur de Nîmes réunit toutes les voix en sa faveur. Les charmes de sa société étoient un des plus riches ornemens de son éloquence, & attachoient à sa personne cette première partie de l'oraison qui captive la bienveillance de l'auditeur : en ne laissant rien à reprendre dans ses mœurs, il ne laissoit rien à critiquer dans ses discours ; la disposition favorable que l'on sentoit pour lui, eût rendu ses auditeurs assez indulgens pour lui pardonner des fautes, s'il eût été moins sévère censeur de lui-même pour se les permettre, & bien que son mérite ne laissât point de place à la faveur, on sentoit bien qu'on étoit prêt à lui faire grâce lorsqu'on lui rendoit justice.

Comme il s'attiroit des louanges de toutes parts, il étoit prodigue à les répandre sur tous les sujets dignes de les rece-

voir. Loin ces froids approbateurs du mérite, qui se taisent quand on le loue, ou qui ne lui donnent qu'un suffrage forcé. Ces hommes pleins d'eux-mêmes, à qui une prévention aveugle ôte le discernement pour connoître le prix de leurs rivaux, ou l'équité pour en convenir; qui, comme parle l'Ecriture, ont, ce qui est abominable devant le Seigneur, *un poids*, *& un poids* pour peser eux & le prochain, & qui dans la fausse balance dont ils se servent, mettant l'amour propre de leur côté, trouvent toujours les autres légers & médiocres. Aveugles qu'ils sont, ils ne voient pas que ce ménagement de louanges marque en eux un cœur rétréci & une petitesse d'ame; qu'ils se dégradent sans y penser du premier rang où ils veulent toujours être, en ne pouvant souffrir qu'aucun en approche; qu'il sied bien quelquefois aux Princes de l'éloquence de descendre du trône pour faire asseoir à leurs côtés ceux qui s'efforcent d'y atteindre, & qu'étant couronnés par toutes les voix, ils brillent d'un nouvel éclat de gloire quand ils en répandent quelques rayons sur les autres!

Prov. 20. 10.

Notre illustre Prélat, ordinaire observateur du silence, étoit toujours prêt à le rompre pour rendre des témoignages désintéressés à la vertu & au mérite. Bien-loin de retenir alors la vérité captive dans sa bouche, & de regarder comme une diminution de sa gloire la portion qui en revenoit à ceux qui marchoient sur ses traces, il leur prêtoit la main pour les élever jusqu'à lui. Il sembloit se faire des concurrens de ses admirateurs, par les louanges dont il les combloit: non-seulement il étoit juste pour louer le mérite, il étoit même éloquent pour le couronner. Ceux qui consultoient l'oracle de Nîmes, & qui lui rendoient l'hommage de leurs productions, en recevoient des réponses respectables à l'envie même, qui n'osoit toucher aux écrits que l'approbation de ce grand Homme mettoit à couvert de la censure.

Il étoit au-dessus de ces noires vapeurs qui s'élèvent dans la moyenne région des esprits, par la situation éminente du sien, par le degré supérieur de sa gloire, & sur-tout par le caractère excellent de son cœur, où cette lâche foiblesse ne trouva jamais d'entrée: à la vérité il étoit frappé des traits éclatans & sublimes, mais il ne regardoit pas le moins beau comme défectueux, ni les ombres du tableau comme des taches.

Ne vous figurez pas cependant une bouche qui trahit la vérité par complaisance, un approbateur sans choix qui jette les fleurs à pleines mains pour couvrir les défauts autant que pour honorer les vertus. Monsieur de Nîmes également éloigné de la flatterie qui prostitue la louange, & de l'injustice qui la refuse, ne la donnoit qu'avec discernement, & ne la dispensoit qu'avec équité : connoissant tout le poids de ses décisions, il étoit attentif sur ses moindres paroles, dans les lieux où il se considéroit comme sur le théâtre de la souveraine raison, qu'on croyoit entendre par sa bouche : partagé entre la crainte de blesser la charité ou la vérité, il ne savoit comment rejeter le mauvais or qu'on lui présentoit comme bon : la discrétion qu'il gardoit alors dans ses paroles, laissoit voir qu'il louoit par inclination, & qu'il censuroit par nécessité; que son cœur eût voulu donner le suffrage que son esprit refusoit. Grand exemple dans un siècle si fécond en Critiques indiscrets qui s'attribuent un droit de juridiction sur des matières, où bien-loin de décider en maîtres, à peine ont-ils le droit de parler en disciples. Le grand Homme que nous louons mettoit une garde de circonspection sur ses lèvres, pour n'en laisser sortir aucune parole qui ne fût dictée par la sagesse; bien éloigné d'être blessé par l'éclat d'un grand nom soutenu d'un vrai mérite, il ne croyoit pas qu'il fût permis de donner atteinte à une réputation mal acquise. Il laissoit ces heureux estimés en possession d'un faux bien qu'ils devoient à la cabale ou au mauvais goût : il ne confioit qu'à ses plus intimes amis le secret de ses sentimens : quand il alloit contre le torrent d'une foule d'aveugles approbateurs, il laissoit passer ces fantômes de gloire, qui se dissipent d'eux-mêmes après quelques jours d'illusion.

Combien cet esprit de douceur & de sagesse, qu'il avoit reçu du bon Pasteur par excellence, lui fut-il nécessaire pour exercer ses fonctions dans les temps difficiles qui troublèrent la paix de son diocèse ? Dieu qui a tiré tous les êtres du sein du néant, n'est pas moins admirable par sa sagesse qui gouverne le monde que par sa puissance qui l'a créé ; mais il est sur-tout merveilleux dans ce secret incompréhensible avec lequel il fait servir les élémens contraires à la conservation des corps qui en sont composés. Il communique cette science divine aux ames du premier ordre nées pour le gouvernement, qui

de l'oppofition des efprits, des fentimens, des inclinations & des intérêts, tirent la fubordination des états, la paix des familles, la tranquillité des royaumes.

Notre illuftre Prélat eut befoin fans doute de cet art tout divin dans une conjonĉture déplorable, où les brebis difperfées laiffèrent le Pafteur en proie à la rage des loups, & où la violence d'une tempête imprévue mit le vaiffeau de fon Eglife à deux doigts de fa perte. C'eft avec douleur, MESSIEURS, que je retrace de triftes objets qu'il faudroit couvrir des ombres de l'oubli, & qui ne vous ont que trop coûté de larmes. Mais comment connoître toute l'habileté d'un pilote, fi l'on ne le voit lutter contre les vents & l'orage? Vous vous en fouvenez, & nous en frémiffons encore. A peine vient d'expirer dans les Cevènes ce monftre qu'animèrent la fureur, l'héréfie & la rebellion: ces trois furies infernales déchaînées, le fer & la flamme à la main, remplirent le Diocèfe de Nîmes de confufion & de défordre.

Repréfentez-vous l'idole de l'abomination fur l'Autel, l'incendie & le meurtre dans les Temples, les plus belles fleurs du jardin facré de l'Epoux foulées aux pieds des animaux auffi immondes que barbares, le figne adorable de notre rédemption retombé dans l'opprobre: en un mot, tous les excès d'impiété & de rage que la révolte des Fanatiques nous a fait voir il y a quelques années. Quel trifte fpectacle pour un Prélat qui ne refpire que la douceur & la paix, nourri dans le repos convenable aux talens de fon efprit & à l'amour des lettres, qui avoit été l'innocente paffion de toute fa vie! Quelle douleur déchira les entrailles de ce Père fenfible à la vue de fes chers enfans arrachés prefque entre fes bras & à toute heure expofés à des bêtes féroces qui ne refpectoient, ni fexe, ni âge, ni rang! Qui pourroit décrire ce qui fe paffa dans fon cœur quand il vit rompre toutes les digues de ce torrent d'inhumanité & de crimes, qui après avoir défolé les villes & la campagne, vint fondre jufqu'au pied de fon trône? Combien de fois profterné devant l'Autel, ce miniftre de paix dans le temps de la colère, s'offrit-il au Seigneur en victime pour apaifer fa fureur? Combien de fois, à l'exemple d'Auguftin, prêt de voir ravager la ville d'Hyppone, demanda-t-il à Dieu qu'il lui fermât les yeux avant qu'il fût le témoin de la calamité & de la défolation publique?

Dieu le purifia dans la longue épreuve où ce douloureux

ſpectacle mit ſa charité & ſa patience. Il lui fallut ſouffrir les opérations d'un remède violent, & voir les déſordres de la guerre ajoutés à ceux du fanatiſme. Combien d'autres auroient abandonné le timon dans une tempête ſi horrible ? mais au contraire, il crut que ſi ſon vaiſſeau avoit à périr, il devoit être enveloppé dans le naufrage. Ce fut alors qu'il parut vraiment grand à tout l'Europe, qui admira ſa fermeté, &, ſi je l'oſe dire, ſa ſérénité dans le fort de l'orage : tous les tréſors cachés de ſon ame ſe montrèrent dans cette néceſſité preſſante ; il y trouva des reſſources qui lui étoient inconnues à lui-même, & le monde auroit peut-être ignoré ſes plus belles vertus, ſans la triſte conjoncture qui les fit éclater.

Dans combien d'emplois différens ſon zèle, auſſi infatigable qu'intrépide, fut-il partagé ? Repréſentez-vous un Evêque des premiers ſiècles dans les perſécutions ; tantôt il conſole ſon peuple avec une tendreſſe paternelle & une éloquence divine ; tantôt, la plume à la main, il relève les courages abattus, dans ces écrits où nous voyons revivre les Cyprien & les Ambroiſe ; là, il conſacre dans les annales de ſon Egliſe les plus beaux exemples du martyre renouvelés par ſes exhortations ; ici il répare par ſa charité les maux de la guerre & les fureurs de la rebellion, dans les lieux où paroiſſent les plus triſtes marques de leur paſſage : ce charitable Paſteur, prêt à donner ſa vie pour ſon troupeau, ſe voit immolé dans toutes les victimes d'une ſi cruelle perſécution.

Mais ce qu'il y a de plus étonnant, & ce qui demande toute notre admiration pour ce grand Homme, c'eſt qu'il ſut apprivoiſer des monſtres & des bêtes indociles, par je ne ſai quel charme de douceur, de modeſtie, de gravité & de ſageſſe : les loups furieux & dégouttans du meurtre des brebis, n'en veulent point au Paſteur ; les Fanatiques le reſpectent au plus fort de leur emportement ; ils déclarent qu'ils n'en veulent point à l'Evêque de Nîmes ; ils révèrent le ſiége Paſtoral, où il les attend s'il le faut, pour le conſacrer de nouveau par ſon ſang ; ils l'admirent quand ils foulent aux pieds tout ce qu'il y a de plus ſaint, & quand ils font une guerre implacable à l'Egliſe, ils en aiment le défenſeur & le père. C'eſt un prodige que nous aurions peine à croire, ſi nous n'en avions été les témoins. Enfin la tempête ceſſa ; mais il ne fut pas oiſif dans le calme, & ſon zèle qui avoit éclaté dans des conjonctures périlleuſes, fut agiſſant juſqu'à la fin.

Il n'eſt point de vertu qui paſſe plus les forces de l'homme que la perſévérance; mais cela ſe vérifie ſur-tout à l'égard de ceux qui dès leurs premières années marchent par la voie de la vertu héroïque, & qui par l'eſſor rapide qu'ils ont pris, ont attiré les regards & l'admiration du monde. Lorſque la réputation a été grande dans la jeuneſſe, il eſt dangereux de vivre long-temps; il y a un point fatal d'élévation où commence la viciſſitude des choſes humaines, il eſt difficile de ſe ſoutenir dans une ſituation ſi périlleuſe & ſi gliſſante; en deſcendre, c'eſt tomber, & les hommes qui ſont ſortis de la voie commune, ſe déshonorent quand ils rentrent.

Mais ce qui met notre Prélat au-deſſus de nos éloges, c'eſt qu'il ſoutint juſqu'au bout ce vol d'un mérite élevé qu'on lui avoit vu prendre. Nous n'avons pas beſoin de cet art qui met des voiles ſur les ombres d'une vie inégale. Monſieur de Nîmes trouva dans le riche fond de ſon ame des vertus propres aux divers âges, & aux différens états par où il paſſa: les commencemens de ſa vie furent beaux, la ſuite en fut éclatante, les progrès en furent admirables, & la fin couronna dignement une courſe ſi glorieuſe.

Ici, MESSIEURS, un nouvel ordre de choſes ſe préſente à mon eſprit. Vous ferai-je admirer ce grand Homme ſe renouvelant comme un aigle dans ſa vieilleſſe; ſemblable à ces montagnes célèbres qui vomiſſent des torrens de flammes de leurs têtes couvertes de neige, lorſqu'il faiſoit couler des fleuves animés du beau feu de l'éloquence, d'une tête blanchie dans le travaux de la religion? Ici il ſoutient le poids des députations importantes dont il eſt chargé, & règne ſur les eſprits par le diſcours, dans le cabinet comme dans la chaire; là, il porte la parole avec dignité, dans ces aſſemblées auguſtes où les ordres de l'Etat ne pouvoient avoir un plus digne organe, & où la pourpre brillant de toutes parts, repréſente l'épouſe de Jeſus-Chriſt dans ſa gloire, & la majeſté des Conciles: tantôt ſon éloquence couronnée par tant d'éloges, prend encore des vêtemens de deuil, & comme une Reine majeſtueuſe dans ſa douleur, pleure la perte d'une jeune Princeſſe: tantôt il raſſemble deux illuſtres moitiés, que la mort rejoint après les avoir ſéparées; & de la même bouche dont il avoit célébré les vertus de Julie, il prononce l'éloge de l'Epoux qu'elle avoit trouvé ſeul digne d'elle: les fleurs qu'il avoit ſemées avec tant d'art dans le premier de

ses discours funèbres, renaissent aussi fraîches & aussi vives dans le dernier qui couronna tous les autres.

Combien nous a-t-il paru digne de nos admirations dans les lettres Pastorales qui ont été les dernières productions de sa plume défaillante; mais qui bien-loin de se sentir du déclin de l'âge, ajoutent à la force de ses autres écrits le poids d'un grand Evêque consommé dans les emplois de sa dignité? C'est-là que cet éloquent Pasteur faisant servir l'éclat de sa réputation à l'utilité de l'Eglise universelle, répand la bonne odeur de Jesus-Christ avec celle de son nom dans tout le monde chrétien; & que par l'amorce d'une curiosité salutaire, il rend commune à tous les Fidelles la nourriture présentée à ses peuples. Il me semble voir couler de ces divines Epîtres, comme de celles de l'Apôtre, les sources d'un lait délicieux & céleste. Avec quelle dextérité n'a-t-il pas levé les voiles dont l'erreur a couvert la vérité sur l'adoration que nous devons à la Croix? Quelles sages précautions n'a-t-il pas prises pour marquer le sentier qui ne s'écarte ni à droit, ni à gauche, entre l'hérésie sacrilége qui a foulé ce signe adorable aux pieds, l'illusion d'un zèle outré, qui en pousse trop loin le véritable culte. Avec quels efforts d'une laborieuse lecture, a-t-il puisé dans les sources les plus reculées de la sainte antiquité, les eaux de la saine doctrine, pour la faire couler sans aucune altération jusqu'à nous, par le canal de ses excellentes instructions?

Qui osera faire encore l'apologie de ces spectacles profanes tant de fois condamnés, après la lecture du merveilleux ouvrage où notre Prélat a renouvelé contre ces enfans de ténèbres la malédiction dont les saints Pères les ont frappés? Que vous dirai-je de cette dernière consolation qu'il s'efforça de donner au monde gémissant encore sous le fléau de ce froid mortel qui avoit désolé la face de l'Univers? Châtiment d'un Dieu irrité, qui enveloppe quelquefois l'innocent dans la peine du coupable, qui tient les glaces comme les feux à son commandement, pour exécuter ses ordres. Par quel secret inconnu de l'art, notre divin Orateur a-t-il su donner de l'agrément à un sujet si triste? C'est dans cet écrit visiblement sorti des entrailles d'un Père miséricordieux, que nous commençâmes à reprendre l'espérance presque perdue, que nous vîmes dans la main qui nous frappoit, des ressources inconnues, pour réparer les maux par les biens, & pour ra-

nimer dans le sein de la terre, l'esprit de vie qui sembloit éteint par le froid, ennemi mortel de la nature.

Ce fut en faisant ces riches présens au monde que la mort le vint surprendre. Faut-il que ce triste mot termine tous nos éloges, comme il finit les plus belles vies ? Qu'est-ce donc que l'homme avec toute sa réputation & toute sa gloire ? Qu'est-ce que ce fantôme éclatant d'un Orateur célèbre, qui après s'être fait un peu remarquer dans la figure du monde, où il a brillé par son éloquence, disparoît & se perd avec le vain son de ses paroles ? Ainsi donc, s'écrie le Sage, en séparant de l'homme sa grandeur véritable, fondée sur la foi, & ne le considérant que par rapport à ce qui frappe les sens, ainsi l'homme meurt comme la bête, & personne ne sait si l'esprit des enfans d'Adam monte ou descend : la fin du sage & de l'insensé est la même ; l'entrée & la sortie du monde est égale pour le Berger & pour le Prince. O mortels, qui passez tous par la même voie, considérez, & voyez ces torrens de vanité qui coulent depuis tant de siècles, & dont les flots toujours différens, semblent toujours les mêmes ; ce cercle de générations qui se succèdent ; cette suite d'hommes qui se font place les uns aux autres & qui se poussent dans le tombeau ; ce fleuve *d'une mort courante*, qui dans la longueur de *Eccl.* 321
son cours, ayant rappelé les événemens de tous les siècles, 13.
ne présente plus rien de nouveau sous le soleil ; & qui ne laissant plus voir ceux qu'il entraîne dans l'abîme où il se perd, ne remplit l'homme que d'une affreuse incertitude de son sort, & de la triste pensée du néant.

Voilà, CHRÉTIENS, les réflexions qui s'offrent à l'esprit & à la vue de l'homme mourant, s'il n'est soutenu par la foi ; mais que cette divine foi change la face des choses, lorsque tirant le voile qui nous cache la différente destinée du juste & de l'impie, elle nous apprend que tout ce qui paroît de l'homme n'est point de l'homme ; que ces jours mesurables, où son Créateur a renfermé les étroites bornes de sa vie, ne lui sont donnés que pour régler son sort éternel par le bon ou le mauvais usage du temps ; qu'il y a dans l'homme visible & mortel un homme invisible & immortel, dont l'un se perfectionne à mesure que l'autre se détruit ; que son être réel & permanent ne commence que par la fin de son être apparent & périssable ; qu'enfin tout l'homme est celui qui craint le Seigneur & qui observe ses commandemens.

J'accomplirai donc avec confiance la dernière partie de mon miniſtère. Je ne craindrai point d'expoſer à vos yeux notre grand Prélat aux priſes avec la mort. Il ne gémiſſoit point encore ſous le poids de ſes nombreuſes années, quand le Seigneur vint frapper à ſa porte; il jouiſſoit de cette vieilleſſe honorable qui eſt la récompenſe d'une vie réglée; il joignoit l'action avec le repos dans un âge avancé, quand il fut attaqué d'un mal dont les premières atteintes ayant été ſuivies de quelque ſoulagement, ne nous ont pas ravi les grands exemples, qu'il nous a laiſſés.

Son eſprit n'éprouva point ces ſuites humiliantes de ſa liaiſon avec les organes affoiblis dans ces derniers momens; il parut plus que jamais d'une origine immortelle, en agiſſant juſques dans le ſein de la mort, & en prêtant ſes plus nobles opérations à celles de la grâce; pendant qu'il en demeura un léger ſouffle ſur ſes lévres, il s'en ſervit à former ces actes parfaits de la religion, dont toute la vertu eſt ramaſſée dans ce ſentiment de l'ame qui les produit; quand la voix vint à lui manquer, il s'exprima comme ces Intelligences ſpirituelles, au rang deſquelles il alloit prendre ſa place.

Il ne ſe démentit point dans cet inſtant où les vertus qui ne ſont pas ſolides, laiſſent voir leur foible, & où les œuvres de l'homme pénitent, dit le Sage, paroiſſent nues & ſans voile. Il eſt mort comme il devoit mourir, après avoir vécu comme il avoit fait : ſa grande ame nourrie de la religion, qu'il avoit encore plus dans le cœur que dans la bouche, ſe trouva par ſa ſituation au-deſſus des terreurs de la mort.

Il ne fallut point lui dire ces paroles que les amis de Job lui adreſsèrent dans l'adverſité : *Vous qui avez conforté les autres, & affermi les genoux défaillans de vos frères, manquez-vous de courage?* Il entendit la voix de Dieu qui l'appeloit, & il n'en fut point épouvanté : plein de confiance dans la miſéricorde de ſon Rédempteur, il ouvrit la porte à ſon Juge avec une intrépidité chrétienne; il fut au-devant de cette nouvelle terrible, qu'il faut adoucir avec tant de précaution aux lâches Chrétiens.

Job. 4. 4.

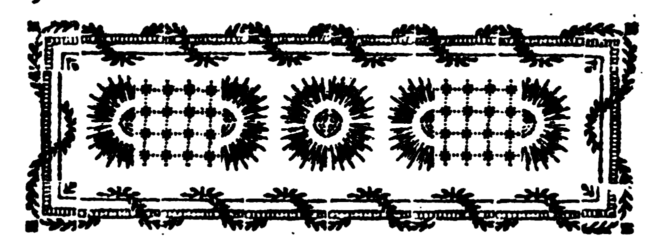
Ne vous figurez pas l'orgueil humain qui ſe défend contre le dernier remède dont Dieu ſe ſert pour l'abattre, & qui ſemble ramaſſer les débris de ſon naufrage juſques ſur l'écueil où il ſe briſe, un ver de terre qui ſe redreſſe ſous le pied qui l'écraſe; un mortel encore ſuperbe ſous la main de

Dieu qui lui fait sentir son néant : la magnanimité chrétienne se conserve toute entière avec une humiliation pénitente & une pieuse crainte de la mort, qui en prépare les suites ; les actes les plus héroïques de la religion, joints aux plus saints usages des Sacremens, firent voir que la fermeté de ce grand Homme, dans ces derniers momens, fut bien plus l'ouvrage de sa foi & de la grâce que de sa raison.

Quels motifs d'espérance, & de consolation ne s'offrent donc pas à nos esprits, dans le souvenir d'une vie & d'une mort où la censure ne trouve point de tache ni de vide ? S'il lui restoit quelques fautes à expier, ne les a-t-il pas pleinement expiées par les aûmônes, dont la charitable profusion a sanctifié un vertueux ménagement ? Les fruits d'une sage économie, employés en fondations & en autres saintes œuvres, ne sont-ils pas comme un déluge de cette rosée céleste qui éteint le péché & ne laisse plus rien à faire au feu purifiant de l'autre vie ? Si les dignes & nombreux sujets d'une famille honorable ont recueilli quelque portion de son héritage, ils n'ont point diminué celui des pauvres : il a exercé les œuvres de la justice dans sa famille, avec celles de la miséricorde sur son peuple. Le pécheur meurt insolvable, dit le Prophète ; mais le juste après avoir secouru l'indigent pendant sa vie, laisse encore après sa mort de quoi soulager la veuve & le pupille.

Si donc ceux qui ont fait & enseigné brilleront comme des astres pendant l'éternité, n'avons-nous pas lieu de croire que ce flambeau de la religion s'est rallumé dans la nuit du tombeau où il a paru s'éteindre ; que cette grande ame dégagée de la matière & du nuage obscur du corps où elle jetoit de si vifs rayons, est maintenant au nombre des Intelligences célestes, à qui elle étoit si semblable, & qu'elle chante le Cantique de l'Agneau dans la sainte Jérusalem, après avoir si dignement annoncé ses oracles dans l'Eglise ? Mais puisque ses riches talens lui auroient été plus funestes qu'utiles sans ses rares vertus, honorons sur-tout dans ce grand Homme la mémoire de ce qu'il a le plus estimé. Il a laissé de grands modèles aux Orateurs sacrés, mais il a aussi donné de grands exemples aux Chrétiens. Souvenons-nous que ces derniers nous regardent, & travaillons à devenir les imitateurs de sa piété, après avoir été tant de fois les admirateurs de son éloquence.

FIN de l'Oraison Fun. de M. Fléchier, & du huitième Volume.



TABLE

DES

PIECES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Fin de la Table.

